

University of St. Michael's College



3 1761 08051758 4

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSES-SAINT-JACQUES

REVUE
DU
MONDE
CATHOLIQUE

RECUEIL
SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

TRENTE-ET-UNIÈME ANNÉE

TOME CENT HUITIÈME

TOME XXVIII DE LA QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR
(Société Générale de Librairie catholique)

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

8, rue Treurenberg, 8

GENÈVE

H. TREMBLEY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4, rue Corraterie, 4

1891

LE CONTRAT DE TRAVAIL

I. L'intervention de l'État. Ses dangers. Sa limite : mission nécessaire de l'État. Principes posés par l'encyclique *Rerum novarum* en matière de législation sociale, notamment au sujet du travail et du salaire. L'application doit être prudente. — II. Difficultés d'une solution législative. Le développement imprévu de la grande industrie. Insuffisance des sources juridiques anciennes. Le droit romain résout la question du travail par l'esclavage. Les solutions coutumières supposent la corporation. — III. Urgence d'une solution. Malaise social. Les grèves. L'ordre menacé. La grève est dans l'état de la législation un mal inévitable. Pour prévenir les grèves, il faut fournir aux ouvriers un autre moyen légal de faire valoir leurs griefs. — IV. Le contrat de travail et le Code civil. Principes qui régissent l'usage de la *chose louée*. Utilité d'un texte formel relatif au travail excessif et aux salaires de famine. Bases juridiques de la prohibition des conventions stipulant un salaire insuffisant. Ce qu'il faut entendre par salaire insuffisant. Conséquences *civiles* de l'exploitation de l'ouvrier. — V. Objections à notre solution. L'ouvrier assimilé au mineur et à l'incapable. L'industrie nationale prétendument compromise. — VI. Conséquences *pénales* de l'exploitation de l'ouvrier. Un délit nouveau pour combattre un abus ancien. — VII. Autres questions dont la réglementation du contrat de travail soulève l'examen. Le repos dominical et l'inspection des ateliers. L'assurance contre les accidents. L'indemnité de congé. Le préavis de congé. La participation aux bénéfices.

I

L'intervention de l'État, voilà un mot qui sonnait fort mal, il n'y a pas bien longtemps, à l'oreille des catholiques. C'est que nous sommes payés pour savoir combien odieuse et persécutrice est souvent cette intervention. Nous avons vu les funestes conséquences de l'ingérence de l'État, portant les plus manifestes atteintes à la liberté religieuse et à la liberté des pères de famille. Mais il ne s'ensuit pas qu'il soit permis de contester son droit d'intervention quand il est légitime, garant et non destructif de la liberté individuelle.

Car l'État est une société nécessaire, à qui appartient providentiellement une mission de justice. C'est à ce titre que l'État fait les lois. En matière sociale, son intervention doit être tout d'abord, suivant la définition de l'encyclique *Rerum novarum*, un concours d'ordre général, qui consiste dans l'économie tout entière des lois et des institutions. Léon XIII précise sa pensée en enseignant que l'État « peut grandement améliorer le sort de la classe ouvrière, et cela dans toute la rigueur de son droit, et sans avoir à redouter le reproche d'ingérence ; puisqu'en vertu même de son office, l'État doit servir l'intérêt commun. »

« L'équité, dit encore le Pape, demande que l'État se préoccupe des travailleurs et fasse en sorte que de tous les biens qu'ils procurent à la société, il leur en revienne une part convenable, comme l'habitation et le vêtement, et qu'ils puissent vivre au prix de moins de peines et de privations. D'où il suit que l'État doit favoriser tout ce qui, de près ou de loin, paraît de nature à améliorer leur sort. Cette sollicitude, bien loin de préjudicier à personne, tournera au contraire au profit de tous, car il importe souverainement à la nation que des hommes qui sont pour elle le principe de biens aussi indispensables ne se trouvent point continuellement aux prises avec les horreurs de la misère ».

L'encyclique pose ainsi le principe de l'intervention : *Que l'État se fasse à un titre tout particulier la providence des travailleurs.* J'entends les partisans du « Laissez faire, laissez passer » s'insurger au nom de la liberté. Mais il y a ici une raison spéciale d'intervention, très nettement indiquée dans la lettre pontificale : « La classe riche se fait comme un rempart de ses richesses et a moins besoin de la tutelle publique. La classe indigente, au contraire, sans richesses pour la mettre à couvert des injustices, compte surtout sur la protection de l'État. » Son attente ne sera point vaine, si l'appel du Pape est écouté.

Nous ne croyons pas que la réglementation du contrat de travail par le législateur porte atteinte à la liberté individuelle, si elle est bien comprise. Il est des cas, trop fréquents, où l'ouvrier pressé par la faim, accepte contraint par l'impérieux besoin de vivre et de nourrir les siens, un travail trop rude ou malsain, un salaire insuffisant. Il subit en pareille occurrence, une violence véritable, *contre laquelle la justice proteste*, pour employer les termes mêmes de l'encyclique du 45 mai 1891. Le Pape y prévoit expressément le

double cas que je viens de poser : travail excessif, salaire de famine. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ce lumineux enseignement.

« Pour ce qui est des *intérêts physiques et corporels*, l'autorité publique doit tout d'abord les sauvegarder en arrachant les malheureux ouvriers aux mains de ces spéculateurs qui, ne faisant point de différence entre un homme et une machine, abusent sans mesure de leurs personnes pour satisfaire d'insatiables cupidités. Exiger une somme de travail qui en émoussant toutes les facultés de l'âme, écrase le corps et en consume les forces jusqu'à l'épuisement, c'est une conduite que ne peuvent tolérer ni la justice, ni l'humanité. L'activité de l'homme, bornée comme sa nature, a des limites qu'elle ne peut franchir. Elle s'accroît sans doute par l'exercice et l'habitude, mais à la condition qu'on lui donne des relâches et des intervalles de repos. Aussi le nombre d'heures d'une journée de travail ne doit-il pas excéder la mesure des forces des travailleurs et les intervalles de repos devront-ils être proportionnés à la nature du travail et à la santé de l'ouvrier, et réglés d'après les circonstances des temps et des lieux. L'ouvrier qui arrache à la terre ce qu'elle a de plus caché, la pierre, le fer et l'airain, a un labeur dont la brièveté devra compenser la peine et la gravité, ainsi que le dommage physique qui peut en être la conséquence. Il est juste en outre que la part soit faite des époques de l'année : tel même travail sera souvent aisé dans une saison, qui deviendra intolérable ou très pénible dans une autre. » — « En général, la durée du repos doit se mesurer d'après la dépense des forces qu'il doit restituer. Le droit au repos de chaque jour, ainsi que la cessation du travail le jour du Seigneur, doivent être la condition expresse ou tacite de tout contrat passé entre patrons et ouvriers. Là où cette condition n'entrerait pas, le contrat ne serait pas honnête, car nul ne peut exiger ou permettre la violation des devoirs de l'homme envers Dieu et envers lui-même. »

Au sujet du salaire, Léon XIII rappelle d'abord, pour la condamner, la fausse doctrine, celle qui est, hélas ! le plus souvent pratiquée : « Le salaire, ainsi raisonne-t-on, une fois librement consenti de part et d'autre, le patron en le payant a rempli tous ses engagements et n'est plus tenu à rien. Alors seulement la justice se trouverait lésée, si lui refusait de tout solder, ou l'ouvrier d'achever tout son travail et de satisfaire à ses engagements ; auxquels cas, à

l'exclusion de tout autre, le pouvoir public aurait à intervenir pour protéger le droit de chacun. Pareil raisonnement ne trouvera pas de juge équitable qui consente à y adhérer sans réserve, car il n'embrasse pas tous les côtés de la question et il en omet un fort sérieux. Travailler, c'est exercer son activité dans le but de se procurer ce qui est requis pour les divers besoins de la vie, mais surtout pour l'entretien de la vie elle-même. *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.* C'est pourquoi le travail a reçu de la nature comme une double empreinte : il est *personnel*, parce que la force active est inhérente à la personne et qu'elle est la propriété de celui qui l'exerce et qui l'a reçue pour son utilité ; il est *nécessaire*, parce que l'homme a besoin du fruit de son travail pour se conserver son existence, et qu'il doit la conserver pour obéir aux ordres irréfragables de la nature. Or, si l'on ne regarde le travail que par le côté où il est personnel, nul doute qu'il ne soit au pouvoir de l'ouvrier de restreindre à son gré le taux du salaire ; la même volonté qui donne le travail peut se contenter d'une faible rémunération ou même n'en exiger aucune. Mais il en va tout autrement si au caractère de *personnalité* on joint celui de *nécessité*, dont la pensée peut bien faire abstraction, mais qui n'en est pas séparable en réalité. Et, en effet, conserver l'existence est un devoir imposé à tous les hommes et auquel ils ne peuvent se soustraire sans crime. De ce devoir découle nécessairement le droit de se procurer les choses nécessaires à la subsistance et que le pauvre ne se procure que moyennant le salaire de son travail. Que le patron et l'ouvrier fassent donc tant et de telles conventions qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord notamment sur le chiffre du salaire, au-dessus de leur libre volonté, il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. Que si, contraint par la nécessité ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, il accepte des conditions dures, que d'ailleurs il ne lui était pas loisible de refuser, parce qu'elles lui sont imposées par le patron ou par celui qui fait l'offre du travail, c'est là subir une violence contre laquelle la justice proteste. »

Il importe donc que le contrat de travail fasse l'objet des délibérations des parlements et soit enfin réglé convenablement. M. P. Leroy-Beaulieu affirme que « toute la théorie du salaire est à refaire dans la science économique ». Fait digne de remarque, la fameuse loi

d'airain des salaires n'est que le résumé, dans une formule saisissante, des principes classiques de l'économie politique sur le fonds des salaires et son inextensibilité. Il est trop clair que ce sont là des préceptes surannés, et tous les économistes catholiques sauront gré au Docteur universel qui les raye définitivement de l'enseignement social, en nous disant qu'il est possible aux pouvoirs publics d'améliorer la condition des ouvriers, et qu'ils en ont le devoir. Une plus juste conception économique du salaire doit avoir pour conséquence, dans le domaine législatif, une intervention scientifiquement et pratiquement justifiée. Il est donc permis d'affirmer, et c'est le corollaire de l'aphorisme posé par M. Leroy-Beaulieu, que *toute la théorie du salaire est à faire dans la science juridique*, et que les conditions du contrat de travail sont entièrement à régler dans la législation positive.

Réclamer l'intervention de l'État, ce n'est pas d'ailleurs souscrire à la fixation légale d'un maximum de durée du travail quotidien, ni d'un minimum de salaire. L'encyclique donne ses préférences théoriques aux solutions qui émaneraient des corporations ou des syndicats, dont l'État pourra, suivant les circonstances, favoriser ou même réaliser la formation. « De peur que les pouvoirs publics n'interviennent inopportunément, » écrit le Saint-Père, « vu surtout la variété des circonstances des temps et des lieux, il sera préférable qu'en principe la solution soit réservée aux corporations ou syndicats, ou que l'on recoure à quelque autre moyen de sauvegarder les intérêts des ouvriers, même si la chose le réclamait, avec le secours et l'appui de l'État. »

Les pouvoirs publics ont donc quelque chose à faire; néanmoins leur intervention est, à raison de l'esprit d'impiété qui anime la plupart des gouvernements, plus redoutable que désirable. C'est ce qui n'a pas échappé à Léon XIII. Certains ont cru voir une contradiction dans la pensée pontificale. Ils ne l'ont point comprise. L'encyclique est la condamnation et des doctrines égoïstes de l'école libérale et des doctrines subversives du socialisme antireligieux. Après avoir déploré les attentats journaliers qui se commettent contre l'ouvrier au nom de la liberté économique, le Pape a prémuni les lecteurs de l'admirable lettre du 15 mai contre l'excès contraire, qui serait l'immixtion de l'État dans la fixation de la durée et du prix du travail.

Mais quelle sera donc la mission de l'État? *Une intervention qui*

ne soit pas exclusive de la liberté des contrats, mais bien au contraire qui assure la liberté des contractants.

Nous consacrons la suite de cet article à rechercher et à préciser les conditions d'une telle intervention, et à justifier notre solution.

L'idée inspiratrice de notre étude sera l'enseignement même du Pape.

II

Nous le savons, la matière que nous entreprenons de traiter est difficile, ou, pour mieux dire, elle présente, en apparence du moins, de grandes difficultés. Il faut innover; or, — quoi qu'on en puisse dire ou croire, quoi qu'il en puisse dire ou croire, — le monde des légistes est éminemment routinier. Le Code civil même, n'est, si j'ose ainsi m'exprimer, qu'un habit d'Arlequin découpé dans un triple drap législatif : le droit de la période révolutionnaire d'une part, la législation coutumière et celle des pays de droit écrit, cette dernière, fille du droit romain, d'autre part. Sans doute, si le Code Napoléon n'a point consacré plus de développements au contrat de louage de service, il y a à cette lacune une explication péremptoire : la grande industrie n'était pas née en 1804. D'ailleurs la France, la Belgique et les autres pays doués d'une législation civile calquée sur l'œuvre napoléonienne ne sont pas les seuls en défaut. Partout la question de la réglementation du travail est à l'ordre du jour; nulle part elle n'est résolue. C'est que partout le droit romain et le droit coutumier se trouvent, à des titres inégaux, former la base de la législation. Or, ici ni l'un ni l'autre de ces droits ne fournit de solution suffisamment appropriée aux besoins des sociétés contemporaines.

Dans tout le monde antique, la question du travail était résolue par l'esclavage. Le droit romain ne fournit donc pas cette fois, du moins directement, le moindre élément de solution. Quant au droit coutumier, il suppose la corporation et l'on hésite à bon droit, en France, à rétablir celle-ci administrativement. Les résultats obtenus par une mesure de ce genre dans les pays voisins de langue allemande justifient cette appréhension.

Disons, en passant, un mot de l'École qui réserve toute compétence en fait de réglementation du travail, à la corporation libre. Cette solution dans le domaine théorique a toutes nos sympathies. Mais la formation spontanée de la corporation paraît bien pénible,

bien lente, et d'autre part la situation réclame une solution prompte. Nous dirons plus loin comment notre solution, bien qu'immédiatement indépendante de l'établissement des corporations, est tout à la fois de nature à s'améliorer par le développement corporatif, et à favoriser ce désirable développement.

En résumé, pourquoi n'a-t-on pas légiféré? Parce que les partisans du libéralisme économique se prononçaient nettement pour l'abstention, parce que les légistes s'y complaisaient, enfin parce que les classes dirigeantes s'effrayaient de la seule solution proposée jusqu'en ces derniers temps, celle que mettent en avant les socialistes et qui paraît excessive, et même à beaucoup utopique.

III

Cependant le temps presse. L'intervention des pouvoirs publics est impérieusement exigée par les circonstances. Une classe nombreuse, intéressante par ses souffrances, menaçante en même temps par ses accroissements rapides, par la conscience qu'elle prend progressivement de sa force, par le sentiment très vif qu'elle a des injustices subies, se trouve placée à l'heure présente, dans la nécessité de manifester ses griefs par la seule voie de la grève. Or, la grève est par elle-même chose redoutable. Toujours elle cause à l'industrie et aux salariés mêmes le plus grave préjudice. De plus, elle menace chaque fois qu'elle éclate la société entière, elle tend par les circonstances dont elle s'accompagne naturellement, à troubler l'ordre, à porter atteinte à la sécurité des citoyens. On ne sait jamais lorsqu'une grève éclate, quand ni comment elle finira. Aussi est-ce à bon escient que le public s'émeut.

Mais ne voit-on point qu'il n'est pas de remède à la grève, et qu'elle restera un mal nécessaire tant qu'on ne régleront pas les conditions du travail? Livré par la loi, — du moins telle qu'elle est presque universellement comprise, — à l'arbitraire de ceux qui l'emploient, l'ouvrier n'a d'autre arme de défense que la grève. Qui pourrait lui faire grief de s'en servir? Qu'on lui permette au contraire de s'adresser aux tribunaux chaque fois que son patron lui imposera des conditions de travail excessives; bien plus, qu'on mette les parquets en mesure de sévir contre les employeurs inhumains : qui ne voit que la grève en deviendra inutile, et dès lors

cessera d'être pour l'ordre une menace perpétuelle et pour l'essor de l'industrie une entrave permanente?

IV

Comment l'État interviendra-t-il? A notre avis, l'État doit régler les conditions du contrat de travail au même titre et de la même façon que les conditions du contrat de vente ou du contrat de bail. Il doit poser les principes qui permettent à l'ouvrier d'obtenir des dommages-intérêts au cas de vexation; comme il permet au locataire de faire résilier le bail s'il découvre un vice caché de l'immeuble loué; comme il permet à l'acheteur, victime de la lésion des sept douzièmes, de faire rescinder la vente.

Si l'on partage notre manière de voir, on doit désirer que la loi édicte en termes exprès des règles déjà contenues, d'ailleurs, dans le code civil, à le bien lire. Car, si les textes relatifs au contrat de louage d'ouvrage ou d'industrie sont brefs, insuffisants, il ne s'en suit pas qu'ils constituent toute la législation applicable à la matière. En effet, c'est un principe édicté par le Code même, à l'article 1135, que « les conventions obligent non seulement à ce qui y est exprimé, mais encore à toutes les suites que *l'équité*, l'usage ou *la loi* donnent à l'obligation d'après sa nature. » Or, l'article 1728, relatif au louage des biens immobiliers, impose au preneur l'obligation d'« user de la chose louée en bon père de famille », et en tenant compte de sa destination et, bien évidemment par conséquent, de sa nature. Qui oserait soutenir, en présence de ce texte, que le législateur ait entendu donner plus de droits au patron qu'au preneur d'un immeuble? Ce qui est vrai pour la location d'une chose inanimée est non moins vrai, non moins incontesté pour la location d'un animal, d'un cheval, par exemple. Oserait-on sérieusement le contester quand il s'agit d'un être humain? Donc, une interprétation rationnelle des textes mène déjà à cette conclusion : que le travail *excessif* ne peut être imposé sans violation de la loi. Il s'ensuit qu'en principe l'employeur est tenu de réparer, en ce cas, dans l'état présent de la législation civile, le préjudice causé à l'ouvrier. Mais, en fait, il n'en est pas ainsi. Nous sommes donc autorisés à désirer que cette obligation soit sanctionnée par un texte formel : nous croyons plus simple, plus facile, plus efficace, de modifier la loi que de persuader à la jurisprudence d'accomplir une

évolution, qui semblerait évidemment une énormité, comme toutes les nouveautés, d'ailleurs à la magistrature.

De plus, nous voudrions que l'indemnité soit due, indépendamment de toute incapacité de travail survenue, par le seul fait que l'abus est constaté. Quand y aura-t-il abus? C'est ce que les tribunaux décideront. Ils le pourront facilement. Pareilles décisions seront aussi aisées à prendre que celles par lesquelles les juges décident les questions d'injures. Il faudrait même aller plus loin et déclarer correctionnellement punissables les chefs d'industrie qui exploitent habituellement leur personnel. Nous reviendrons tantôt sur ce point, comme aussi sur les moyens, pour les industriels, d'échapper aux vexations auxquelles ils seraient exposés, sans cette précaution, par la mise en pratique de notre théorie.

On voit suffisamment l'utilité d'un texte formel pour la prohibition des excès de travail, alors même que, somme toute, cette prohibition existe déjà, bien qu'à l'état latent, dans la loi. Pour les cas d'insuffisance de salaire, il est non moins désirable qu'une disposition formelle soit édictée, bien qu'on puisse aussi, nous ne le nions pas, arriver dans ce cas, en vertu des principes généraux du droit, à une solution équitable.

Il est manifeste, en effet, qu'une convention par laquelle l'ouvrier est contraint d'accepter un salaire insuffisant à le faire vivre convenablement, est immorale, et, comme telle, ne peut être légalement tenue pour existante, ni l'obliger. On concevrait parfaitement que l'ouvrier ainsi lié, après avoir exécuté la convention, en demande l'annulation et prie le juge de fixer en équité le prix du travail fourni. Cela serait parfaitement normal et rationnel. Mieux vaut cependant que le législateur intervienne, car il serait sans doute bien difficile, sinon impossible, d'amener la jurisprudence à partager notre manière de voir. Par ce qui précède, on conçoit dans quel sens on pourrait légiférer.

Mais quand le salaire sera-t-il *suffisamment insuffisant* pour qu'il y ait lieu de considérer le contrat comme immoral? Nous préférierions, quant à nous, prendre la question par un autre bout, puisque aussi bien nous croyons l'intervention du législateur nécessaire. On voit l'inconvénient *pratique* de la solution que donnerait, bien compris, le droit existant, et qui est *théoriquement* satisfaisante. L'annulation d'un contrat pour immoralité est chose bien grave. Il serait plus simple d'étendre au contrat de travail la règle de la

rescision pour lésion, qui est déjà admise par le Code dans certains cas. D'après l'article 1674 notamment, « si le vendeur a été lésé de plus des sept douzièmes dans le prix d'un immeuble, il a le droit de demander la rescision de la vente, quand même il aurait expressément renoncé dans le contrat à la faculté de demander cette rescision et qu'il aurait déclaré donner la plus-value. » Pourquoi cette disposition? Parce que, dans le cas visé, le vendeur, bien qu'il n'ait pas subi de violence dans le sens que la loi attache à ce mot, a néanmoins été contraint par les circonstances. La loi tient pour certain qu'il n'aurait pas librement contracté un marché si évidemment préjudiciable pour lui. Faisons l'application de ces considérations au cas qui nous occupe. N'est-il pas évident que l'ouvrier qui accepte un salaire de famine, — sans qu'on puisse dire qu'il a été violenté par l'autre contractant, — a cependant agi sous l'empire de la contrainte? N'est-il pas aussi immoral de voir le patron profiter de la détresse de l'ouvrier que l'acheteur de celle de son vendeur?

Si l'on demande à présent *quelle* lésion doit amener la rescision, nous n'hésitons pas à répondre *toute lésion*, parce qu'ici la lésion quelle qu'elle soit, a pour conséquence de priver en quelque chose l'ouvrier de ce qui est nécessaire à sa subsistance. C'est là pour nous une raison péremptoire.

Comment savoir quand le salaire est insuffisant? Telle est l'objection que le lecteur se sera faite. Par salaire insuffisant, il faut entendre le salaire *insuffisant à faire vivre l'ouvrier sobre et honnête*. Ce sont les termes dont se sert le Pape dans l'encyclique *de la Condition des ouvriers*. Nous les reprenons, et parce qu'ils sont parfaitement clairs, et parce que nous rattachons volontiers notre théorie sur le contrat de travail à l'encyclique, qui en est d'ailleurs le point de départ.

Poussons cependant l'objection. Comment juger qu'un salaire donné est insuffisant? La réponse est simple : c'est là ce qu'on appelle dans la pratique une question *d'espèce*, c'est-à-dire que le juge aura à apprécier dans chaque cas, d'après les circonstances économiques telles que le taux moyen du travail, le prix des denrées alimentaires dans la localité, etc. Si c'est là question d'espèce, il n'en est pas moins certain que dans une même circonscription judiciaire, nombre d'espèces — de cas — seront analogues, sinon identiques. La jurisprudence aidera donc, une fois la loi entrée en vigueur, à résoudre la difficulté. Puis le désir de se mettre à l'abri

des procès déterminera les patrons à prendre certaines mesures à cette fin, — mesures que la loi à faire pourra et même devra prévoir, — comme l'approbation de leurs tarifs de salaires et de leurs règlements d'atelier par l'autorité administrative ou de préférence par des associations de patrons et d'ouvriers créées dans ce but.

Ce ne serait pas la moins utile des conséquences de la loi que d'amener les patrons à s'occuper efficacement de la constitution de corporations libres. Ils n'y ont guère eu le cœur jusqu'à présent, sauf de très rares exceptions qui sont d'autant plus louables. L'intérêt les amènera peut-être à faire ce que la philanthropie et la charité n'ont pas su leur inspirer. Il est incontestable en tout cas qu'ainsi serait fait un premier pas dans la voie de l'organisation corporative de l'industrie moderne, en supposant cette organisation possible, ce que l'avenir nous dira.

Comment comprenons-nous les conséquences civiles, d'une part du fait d'avoir imposé un travail exorbitant, d'autre part d'avoir stipulé et payé un salaire insuffisant?

Dans le premier cas, l'ouvrier produisant sa réclamation en justice aura droit à des dommages-intérêts appropriés : c'est la solution qui se présente naturellement.

Dans le second cas, la question se présente différemment. Mettons-nous en présence des faits. Un ouvrier accepte par convention un salaire insuffisant. Il travaille à ce taux pendant un certain temps. Nous voudrions qu'il puisse dans un délai donné, — un an, par exemple, — se faire rendre justice et obtenir de l'employeur :

1° Un supplément de salaire ;

2° S'il y a lieu, des dommages-intérêts.

Il est nécessaire de permettre à l'ouvrier de réclamer après coup, sauf à créer une assez courte prescription de l'action judiciaire. Pour l'indemnité, elle se conçoit aisément, quand ce ne serait qu'aux fins de couvrir les frais du procès. Puis, de par l'insuffisance de salaire, l'ouvrier peut avoir subi dans sa santé, dans ses intérêts, dans sa dignité, dans ses affections, un préjudice qu'il aura à libeller et que les tribunaux auront à apprécier.

V

Notre système n'est pas sans soulever des objections. Examinons-en quelques-unes, que nous prévoyons ou qui déjà nous ont été faites.

Nous ne nous arrêtons pas à la difficulté qu'auront les tribunaux à trancher ces différends : ils arbitrent tous les jours des dommages-intérêts dans des cas bien plus compliqués.

Une objection de principe que nous avons déjà réfutée en passant, c'est *l'assimilation de l'ouvrier au mineur d'âge*, à l'incapable. Nous ne croyons pas avilir par là l'ouvrier. Plût au Ciel que la loi fût à présent inutile et sans application une fois votée. Il n'y aura lieu pour l'ouvrier d'invoquer la protection des tribunaux que lorsqu'il aura contracté sous l'empire de la nécessité. Avoir faim, c'est assurément une faiblesse et bien plus digne de la protection du législateur que les passions du mineur. Néanmoins la loi prévoit et protège celles-ci, comme il protège tous les citoyens contre la passion du jeu. Si l'on veut être édifié sur ce point, qu'on lise l'article 406 du Code pénal français et l'article 1965 du Code civil.

Dira-t-on que nous ne tenons pas compte de *la concurrence*? Nous croyons au contraire que notre système aurait l'avantage d'améliorer la situation des bons patrons. Trop souvent en effet, la bonne volonté du patron qui veut le bien de ses ouvriers est entravée, parce que ses concurrents exploitent leur personnel.

On s'effraye surtout de l'obligation que nous prétendons imposer au patron de majorer le salaire, quand il n'est pas suffisant à faire vivre convenablement l'ouvrier. Pour ce qui est du travail excessif, on serait plus disposé à nous donner raison. Il n'est presque personne qui ne connaisse l'un ou l'autre fait odieux dont il doit confesser avec nous que la répression serait désirable. De plus, notre solution n'a pas l'inconvénient des *huit heures*. Elle n'est pas le moins du monde destructive de la liberté individuelle. Elle ne prétend pas faire abstraction des nécessités de l'industrie, bien au contraire. Il est évident qu'on ne saurait signaler et traiter comme un abus la majoration *toute temporaire* de la durée du travail quotidien, lorsqu'elle est nécessitée par quelque circonstance indépendante de la volonté du patron.

Revenons à la question du salaire. Il est tel cas, dit-on, où le patron ne pourra augmenter le salaire sans se ruiner. Il devra

renoncer à son industrie, soit avant, soit après expérience faite, et la conséquence sera que l'ouvrier se trouvera sur le pavé. L'objection est, paraît-il, décisive, s'il faut en croire ceux qui critiquent l'intervention législative en cette matière; car nous devons, selon eux, ou bien renoncer le plus souvent à l'application du principe de justice que nous avons posé, ou bien, si nous tenons à notre principe, admettre au besoin qu'on l'applique au prix de la ruine de l'industrie nationale.

Voici notre réponse :

Parmi les patrons qui ne payent pas suffisamment leurs ouvriers, il y a ceux qui *ne veulent pas* payer davantage et ceux qui *ne le peuvent pas*.

La loi dont nous souhaitons l'adoption, serait applicable aux uns comme aux autres.

Pour les premiers, il est dès l'abord évident que la loi sera salutaire.

Quant aux seconds, demandons-nous s'il est vraiment désirable qu'il existe dans un pays des industries qui ne peuvent pas s'y développer sans imposer à une partie de la population l'odieux salaire de famine, comme on l'a si justement appelé... Encore une fois, la réponse ne saurait être douteuse. Dans chaque pays doivent se développer les industries qui correspondent aux circonstances économiques et au génie national. Le cas visé n'a pas d'ailleurs si grande importance : En supposant que l'étranger nous vende cher une marchandise, si nos industriels veulent à leur tour la fabriquer, ils le pourront sans affamer l'ouvrier. Si au contraire nous pouvons acheter à bon compte à l'étranger le produit en question, on ne songera pas à le fabriquer chez nous, car c'est l'appât des gros profits qui donne naissance aux industries nouvelles.

Avons-nous envisagé tous les cas possibles? Non pas : il y a encore le cas où, par suite de la concurrence entre industriels d'une même contrée, certains de ceux-ci ne peuvent pas payer convenablement leur personnel. Cette éventualité peut se produire par suite de l'insuffisance du capital engagé dans une entreprise donnée, ou de la mauvaise direction, ou encore de l'emploi d'un outillage suranné.

Quelle est la solution qui s'impose ici? C'est évidemment la disparition des établissements qui se trouvent dans une situation notoire d'infériorité.

Cette disparition, loin de nuire à l'industrie nationale, lui donnera

un nouvel essor. Elle ne nuira pas aux ouvriers; bien au contraire, elle leur sera profitable. S'il n'y a pas de surproduction, les usines concurrentes verront augmenter leur chiffre d'affaires et leurs bénéfices : elles pourront augmenter le salaire de leurs ouvriers et même employer ceux que la disparition des établissements incapables de continuer l'exploitation aura laissés sans emploi.

Nous pouvons donc conclure que le maintien du salaire à un taux normal, au besoin par la coercition légale, sera éminemment favorable à la paix sociale, au développement de l'industrie nationale, et spécialement utile à la classe des travailleurs manuels.

VI

Nous croyons qu'il faut aller plus loin et frapper de peines répressives le patron qui abuse habituellement de ses ouvriers ou a l'habitude de leur payer un salaire insuffisant. Quand ces deux conditions sont réunies, *l'exploitation de l'ouvrier* par un des deux modes prévus, et *l'habitude* d'en agir ainsi, on se trouve devant un cas patent de perversité, causant à la société en général, et ayant causé à des individus déterminés un tort considérable : il peut donc légitimement être érigé en délit.

Le texte à insérer dans la loi pénale pourrait être formulé comme suit :

« Quiconque aura habituellement abusé de la faiblesse d'autrui, soit pour lui imposer un travail exorbitant par la durée ou l'effort, soit pour lui faire accepter un salaire insuffisant, sera condamné à un emprisonnement d'un mois à un an et à une amende de 1,000 francs à 10,000 francs. »

Cette rédaction est calquée sur celle de l'article 494 du Code pénal belge de 1867, article relatif à l'usure (1). N'est-ce pas un usurier celui qui fait profession d'exploiter ses ouvriers? Les lois pénales punissent maint abus moins odieux, mainte injustice moins criante que l'exploitation de l'ouvrier par l'insuffisance du salaire et l'excessif travail. C'est là un acte hautement répréhensible en soi et socialement très grave par ses conséquences : il porte atteinte à l'intégrité de la personne et au droit de propriété, et participe ainsi du meurtre et du vol. Dès lors, la nécessité de la répression s'impose. C'est aussi un crime contre l'État, parce qu'il tarit les sources de la vie

(1) D'après le Code pénal français — article 406 — le délit existe en pareil cas indépendamment de la condition d'habitude.

nationale en préparant des générations rachitiques, et un crime contre l'ordre public, parce qu'il prépare les voies à la révolution sociale en poussant les travailleurs au désespoir et à la haine des autres classes.

VII

Nous avons insisté sur les deux questions essentielles dans le contrat de travail : les conditions d'exercice et de durée du travail, et le salaire. Complétons ces vues trop sommaires par l'indication des autres questions que devrait trancher une loi sur la matière.

Remarquons qu'il ne faut pas confondre une loi relative au contrat de travail et un code du travail ou une codification de toutes les lois ouvrières. C'est ainsi que nous écartons les questions relatives au travail des femmes et des enfants.

Nous tranchons moins délibérément la question pour certaines matières, comme l'inspection des ateliers et le repos dominical. Par exemple, des dispositions garantissant le droit au chômage hebdomadaire pourraient trouver place dans la loi sur le contrat du travail.

Quant au reste, il nous paraît qu'une législation relative au contrat de travail devrait imposer aux employeurs — patrons ou sociétés industrielles, — l'obligation de garantir la sécurité de l'ouvrier par l'assurance contre les accidents, et celle d'indemniser leurs employés en cas de congé non motivé (1). A cette dernière question se rattache celle du préavis, qui devrait aussi attirer l'attention du législateur.

Nous pensons enfin que la question de la participation aux bénéfices ne devrait pas être négligée. Tous ces points pourraient faire l'objet de quelques réflexions dans une prochaine livraison de la *Revue*.

Ed. VAN DER SMISSEN.

(1) En France, l'article 1780 du Code civil a été complété dans ce sens par la loi du 27 décembre 1890.

Le tribunal de commerce de la Seine, par deux jugements du 5 mai 1891, publiés dans *la Gazette du Palais* du 2 juin 1891, a décidé que : « Est nulle de plein droit, comme contraire aux dispositions de la loi du 27 décembre 1890, la clause d'un règlement intérieur d'atelier, aux termes de laquelle tout employé pourra être renvoyé, sans qu'il puisse réclamer une indemnité », et que « dès lors l'employé a droit à une indemnité en cas de brusque renvoi prononcé sans cause légitime, sans que cette clause puisse lui être opposée, qu'il l'ait ou non connue et acceptée. »

LA DÉCLARATION DE GUERRE EN 1870 ⁽¹⁾

L'arrivée inopinée de M. Benedetti à Ems, fut, pour le roi et M. de Bismarck, un coup de surprise qui les prit au dépourvu, sans qu'ils eussent eu le temps de se concerter.

Par cette démarche, le gouvernement français arrivait ainsi à obtenir l'entretien qui, jusqu'alors, lui avait été, par ordre du roi et de son ministre, si obstinément refusé, à lui, comme aux gouvernements neutres. Elle était la preuve de nos intentions pacifiques et de notre vif désir d'arriver à une entente entre les deux nations par l'échange de loyales et amicales explications.

Nous allions donc enfin connaître les sentiments réels du roi, ses dispositions à l'égard de la France et ses intentions quant à l'incident espagnol. Car si le roi n'avait pas d'arrière-pensées, s'il inclinait à la paix, si cette candidature n'était pas, à ses yeux, une machine de guerre contre la France, il allait suffire à M. Benedetti de faire appel à sa loyauté, pour que, de lui-même, il donnât une réponse conciliante, avant que M. de Bismarck vint peser sur ses décisions et en dénaturer l'expression.

Mais il apparut tout de suite, par un petit incident, que M. Benedetti ne trouverait pas, chez le roi, cette spontanéité de désintéressement et que la démarche de notre ambassadeur venait déranger ses calculs.

M. Benedetti avait, de grand matin, fait demander une audience; le roi lui fit dire qu'il ne pourrait le recevoir qu'à trois heures de l'après-midi; puis il lui dépêcha, presque aussitôt, le baron de Werther, « *évidemment pour me pressentir,* » écrivait M. Benedetti à M. de Gramont.

Donc, à trois heures, M. Benedetti eut sa première audience, qui

(1) Voir *la Revue* du 1^{er} août 1891.

ouvrit la série de ces négociations d'Éms qu'il importe de bien connaître, si l'on veut se rendre compte des causes immédiates de la Déclaration de guerre.

Tout d'abord, M. Benedetti donna au roi l'assurance que le gouvernement de l'empereur n'avait aucun autre désir que celui de mettre un terme à l'agitation que la candidature du prince Léopold avait provoquée en Espagne et à l' « émotion qu'elle avait causée en France ». Il fit ensuite remarquer que les préoccupations relatives à cette affaire étaient générales et que l'opinion publique, en Angleterre, par exemple, était unanime à déplorer une combinaison qui semblait également funeste au repos de l'Espagne et au maintien des bonnes relations entre les puissances de l'Europe.

« Le roi, ajouta M. Benedetti, peut conjurer toutes ces calamités et prévenir, dans la Péninsule, l'explosion d'une guerre dont un membre de sa maison serait responsable. Le prince de Hohenzollern ne peut accepter la couronne sans y avoir été autorisé par Sa Majesté, que le roi le détourne d'une pareille détermination et les alarmes, qui se sont emparées des esprits, cessent à l'instant. »

Puis M. Benedetti fit appel à la sagesse et au cœur du roi; il le conjura de donner à l'Europe « ce témoignage de ses sentiments généreux », il lui dit que « l'empereur y verrait une garantie de la consolidation de ses bons rapports avec le gouvernement du roi et se féliciterait hautement d'une résolution qui serait accueillie partout avec non moins de gratitude que de satisfaction ».

Le roi répondit qu'il ne fallait pas se méprendre sur le caractère de son intervention dans cette affaire, que le gouvernement prussien non seulement y était étranger, mais l'avait ignorée, et que lui-même avait refusé de s'y associer et de recevoir un envoyé du cabinet espagnol, porteur d'une lettre du maréchal Prim, *que cependant il avait fait part à son premier ministre, M. de Bismarck, de ces divers incidents*, mais que, quant à lui, il n'avait consenti à s'expliquer qu'après que le prince, ayant décidé d'acquiescer à la candidature, avait *sollicité son consentement*, et qu'alors, il s'était borné à lui dire qu'il ne pouvait mettre obstacle à son dessein.

« C'est donc, ajouta-t-il, *comme chef de famille et non comme roi de Prusse* qu'il a été instruit de la détermination du prince et qu'il est intervenu, aussi n'a-t-il ni réuni, ni consulté le conseil des ministres, et le gouvernement prussien ne saurait être interpellé sur une affaire qu'il n'a pas connue. »

M. Benedetti fit remarquer au roi que l'opinion publique n'avait pas saisi et ne pourrait saisir cette distinction entre le roi agissant, tantôt comme souverain, tantôt comme chef de famille; que, pour elle, le prince de Hohenzollern n'était en réalité qu'un membre de la famille régnante de Prusse, qui, en acceptant la couronne d'Espagne, réunirait deux trônes sous la même dynastie. Vainement essayerait-on de prouver au public qu'il s'abuse, le sentiment national est unanime dans cette conviction, le roi doit donc comprendre qu'il est impossible au gouvernement de l'empereur de s'y montrer indifférent et de ne pas en tenir un compte sérieux.

— Mais le gouvernement espagnol est souverain, reprit le roi, il a été reconnu par toutes les puissances. A quel titre, par conséquent, pourrait-on s'opposer au choix d'un souverain librement élu par la représentation du pays? D'ailleurs, les cortès vont se réunir le 20, et si la candidature du prince Léopold ne satisfait pas l'opinion, elles la repousseront.

— M. Benedetti objecta que l'empereur est bien éloigné de vouloir entraver la liberté des Espagnols, mais cette combinaison du prince Léopold sera une cause de périls pour l'Espagne; le roi seul dispose de l'unique moyen de mettre fin à cette situation; *aussi l'empereur s'adresse-t-il à la haute raison du roi, plein de confiance qu'il ne l'invoquera pas en vain.*

Le roi répondit que n'ayant pas encouragé le prince à accepter la candidature et s'étant borné à ne pas la lui interdire, il ne pouvait s'écarter de la position qu'il avait conservée depuis l'origine et user aujourd'hui de son droit pour le contraindre à renier l'engagement qu'il avait contracté; *que nous devons porter tous nos efforts à Madrid et y employer toute notre influence pour décider le gouvernement du régent à renoncer à son projet.*

« En nous expliquant à Madrid, répliqua M. Benedetti, nous nous exposerions à aggraver les embarras du gouvernement espagnol et nous voulons éviter d'y contribuer à un degré quelconque; mais c'est donner une preuve évidente de nos sentiments et, en même temps, rendre hommage à ceux du roi que de lui demander d'interposer son autorité toute-puissante dans une question qui nous touche sous tant de rapports et où elle pourrait assurément s'exercer sans aucun préjudice pour la Prusse. »

Puis M. Benedetti rappela les précédents de l'histoire contemporaine : refus du trône de Belgique pour le duc de Nemours; de celui

de Grèce pour le prince Alfred d'Angleterre, et plus récemment l'empereur Napoléon interdisant au prince Murat de faire acte de prétendant à Naples. Ainsi ces gouvernements *avaient sacrifié l'intérêt purement dynastique au maintien de la paix européenne.*

C'est pourquoi l'Europe s'attendait à voir le roi de Prusse s'inspirer de ces exemples, et surtout, et il venait d'en convenir, puisque ni la Prusse, ni l'Allemagne n'avaient aucun intérêt à revendiquer dans cette affaire, tandis que pour la France, il s'agissait d'un intérêt de premier ordre, sur lequel le sentiment public ne s'était pas trompé et s'était manifesté avec une extrême vivacité dont M. de Werther avait dû lui rendre compte.

Sans contester l'exactitude de ces observations, le roi, faisant allusion à la déclaration du 6 juillet, en loua fort la première partie, mais ne cacha pas qu'il avait vivement ressenti la deuxième. Prétendant toujours que la Prusse n'avait rien à voir dans cette affaire, il ne pouvait s'empêcher de voir, dans la déclaration, une appréciation mal fondée et presque une provocation dans les paroles faisant allusion aux vues d'une puissance étrangère.

M. Benedetti fit remarquer au roi que, devant l'émotion qui s'était emparée de l'Assemblée, il était de première nécessité de prévenir une discussion qui aurait pu donner lieu à des incidents fâcheux et irréparables; que M. de Gramont ne pouvait s'abstenir, pour répondre au sentiment de la Chambre et l'apaiser, d'indiquer quelle serait la conduite de l'empereur, dans le cas où les intérêts et l'honneur de la France seraient mis en péril, mais que le roi devait se persuader que le langage de M. de Gramont lui avait été inspiré et même commandé par son vif désir de ne rien compromettre et de garantir, contre toute surprise, le maintien de nos bonnes relations avec la Prusse.

M. Benedetti ajouta que, d'ailleurs, « sa présence à Ems attestait hautement les intentions pacifiques du gouvernement de l'empereur ».

Mais le roi déclara catégoriquement qu'il entendait laisser au prince de Hohenzollern, « après comme avant son acceptation, son entière liberté »; qu'il venait de se mettre en rapport avec le prince Antoine, père du prince Léopold, pour lui demander « quelles étaient ses intentions et celles de son fils, et leur manière d'envisager l'émotion causée en France par l'assentiment qu'ils avaient donné aux propositions du cabinet espagnol, qu'il lui

importait d'être exactement renseigné à ce sujet pour continuer l'entretien et faire connaître les résolutions qui pourraient être adoptées ». Et il ajouta que si les princes *étaient disposés à retirer leur acceptation, il approuverait cette résolution* (1).

A 8 heures du soir, M. Benedetti télégraphia à M. de Gramont le résumé de cette première audience; la dépêche partie d'Ems à 9 heures aurait dû arriver à Paris dans la nuit. Mais la matinée du 10 était fort avancée, que la dépêche n'avait pas encore été reçue. Aussi, grande était l'impatience de M. Émile Ollivier, qui envoya aux informations auprès du ministre des affaires étrangères et lui fit dire : « J'imagine que vous n'avez rien reçu de Berlin, ni d'Ems. *Mais ce silence me semble étrange. Qu'en pensez-vous? Nous ne pouvons rester dans cette incertitude; il faut absolument en sortir. Quand voulez-vous que je vienne en causer avec vous?* »

Enfin, à 10 heures, arriva cette dépêche si impatiemment attendue et qui avait été arrêtée en route. Mais elle arriva tellement « tronquée et dénaturée, dans sa partie la plus importante, qu'il était presque impossible d'en établir le sens (2) ». Ce retard et ces altérations furent mis, par l'administration allemande, sur le compte d'un orage qui aurait régné dans la vallée du Rhin.

M. de Gramont avait trop la connaissance des procédés de M. de Bismarck pour qu'il ne devinât pas que de telles perturbations venaient singulièrement à point servir la politique d'atermoiements du cabinet de Berlin, et donner au roi et à son ministre le temps de correspondre et de se concerter (3).

(1) Le comte Benedetti au duc de Gramont, Ems, 9 juillet, 8 h. soir.

(2) M. le duc de Gramont au comte Benedetti, 10 juillet.

(3) Entre autres faits qui prouvent combien M. de Bismarck en prenait à son aise avec la correspondance de ses adversaires, nous en citerons deux : Dans la première quinzaine de septembre, l'impératrice télégraphia à l'empereur, prisonnier à Wilhelmshöhe, de ne pas recevoir Régnier, qu'elle considérait comme un espion que lui avait dépêché M. de Bismarck, et qui avait annoncé son dessein d'aller voir Napoléon III : *la dépêche arriva tellement défigurée*, que l'empereur télégraphia qu'elle était incompréhensible, bien qu'écrite en français, ce que l'administration allemande exigeait pour les dépêches adressées à l'empereur. L'impératrice répondit qu'elle faisait partir une personne de confiance, porteur d'une lettre contenant ses recommandations. Alors Régnier n'alla pas à Wilhelmshöhe, mais se rendit directement à Ferrières. M. de Bismarck avait espéré que son agent pourrait obtenir de l'empereur un mot qui lui eût permis d'affirmer à M. Favre qu'il était en pourparlers avec ce souverain. M. de Bismarck en fut réduit à montrer au vice-président du gouvernement de la Défense

Bientôt, cependant, arriva M. de Bourqueney, porteur du rapport écrit de M. Benedetti, ce qui permit au gouvernement de se rendre compte de cette première audience, qui avait laissé dans l'esprit de notre ambassadeur une telle impression, qu'il terminait son rapport par les réflexions suivantes, peu faites pour nous rassurer sur les dispositions conciliantes du roi :

« Quelles sont, en ce moment, les intentions du roi et que devons-nous attendre de ses communications avec le prince de Hohenzollern? Sa Majesté se propose-t-elle de laisser au prince Léopold le soin de revenir spontanément sur le parti qu'il a pris, afin de ne pas sortir de l'abstention qu'elle n'aurait cessé d'observer et d'éviter de faire personnellement une concession qui pourrait être mal appréciée en Allemagne, *ou bien se propose-t-elle uniquement de s'assurer le bénéfice du temps pour prendre des mesures militaires ou pour attendre que les choses soient plus avancées à Madrid et plus embarrassantes pour le gouvernement de l'empereur?* Je ne sais ce qu'il faut en penser. Si, d'une part, il convient de compter sur la prudence du roi, de l'autre, il ne nous est pas permis d'oublier un instant des faits récents qu'il serait superflu de rappeler. Le roi m'a paru regarder le vote des Cortès comme la solution la plus heureuse ou celle qui serait la plus conforme à ses vues. Veut-il, autant que les circonstances le permettront, ajourner ses décisions jusqu'à ce moment? Je n'en serais pas surpris et je signale cette conjecture à l'attention de Votre Excellence (1). »

Et, dans une lettre marquée *confidentielle* et adressée à notre ministre des affaires étrangères, M. Benedetti faisait cette réflexion, inspirée par l'attitude énigmatique et ambiguë du roi : « Je ne sais ce que je puis attendre de la sagesse de Sa Majesté et je ne puis vous cacher *qu'il nous faut peut-être compter davantage avec son habileté et son habitude de recourir à des expédients* (2). »

une vue photographique d'Hastings, que Régnier avait obtenue, par surprise, du prince impérial, malgré la défense formelle de l'impératrice.

En janvier 1871, au moment où l'Angleterre pressait le plus vivement M. J. Favre de venir à la Conférence de Londres, M. de Bismarck retint, pendant huit jours, la lettre par laquelle lord Granville annonçait à M. Favre qu'un sauf-conduit avait été obtenu pour lui, qui lui permettrait de quitter Paris. Lorsque M. Favre reçut la lettre, il n'était plus temps d'en profiter. La Conférence avait commencé ses séances.

(1) Le comte Benedetti au duc de Gramont, 9 juillet 1870.

(2) Le comte Benedetti au duc de Gramont, 9 juillet 1870.

L'impression que causa au gouvernement français le récit de cette première entrevue fut mauvaise, et les réflexions dont l'avait fait suivre M. Benedetti n'étaient pas de nature à augmenter la confiance. Rien, en effet, n'indiquait chez le roi quelque tendance à se prêter à une solution pacifique. Car s'il avait refusé de recevoir le délégué espagnol, par contre, il l'avait abouché avec M. de Bismarck; donc il avait connu l'intrigue à son début et n'avait rien fait pour l'arrêter; bien plus, il l'avait favorisée en y mêlant le Chancelier.

En outre, il se maintenait toujours sur le terrain qu'il avait adopté, de concert avec son premier ministre, et qui était que l'affaire espagnole ne regardait pas le cabinet de Berlin. Et à l'appui de cette thèse, il avait produit pour argument, qu'il avait donné son approbation au prince Léopold comme chef de la famille Hohenzollern, mais non comme souverain. Certes, l'argument était, selon le mot de M. Benedetti, bien *subtil* et eût mérité une autre épithète, mais il portait même à faux, car M. de Gramont faisait remarquer que le prince Léopold, en sa qualité d'officier dans l'armée allemande, était obligé de demander l'autorisation du roi en tant que souverain. En réalité, tout cela sentait le procureur retors, et, comme le disait M. Benedetti, l'homme habitué « à recourir à des expédients »; ce n'était pas un langage digne du souverain d'un grand empire.

Mais ce qu'il importait, avant tout, au gouvernement français de connaître, c'était le plan du roi de Prusse dans le présent conflit. M. Benedetti n'avait pu le deviner; mais il inclinait moins à croire à une intention pacifique qu'à un prétexte, à un « expédient » pour gagner du temps et procéder clandestinement à la préparation de la guerre ou, pour se rapprocher du 20 juillet, nous placer en face du vote des Cortès comme d'un fait accompli et « rendre les choses plus embarrassantes pour le gouvernement de l'empereur (1) ». Car le roi Guillaume avait indiqué que la solution ayant ses préférences était d'« attendre la réunion des Cortès ».

Toutefois, à défaut de cet expédient, qu'il savait bien que nous n'accepterions pas, il avait déclaré à notre ambassadeur qu'avant de prendre une détermination, il attendrait que le prince Léopold et son père lui eussent fait connaître leurs résolutions, si bien que la France

(1) Le comte Benedetti au duc de Gramont, 9 juillet 1870.

se trouvait ainsi soumise au bon vouloir du prince Léopold, et que, s'il plaisait à celui-ci de ne pas retirer sa candidature, la France se trouverait en face d'un échec qui lui serait infligé par un particulier placé sous la dépendance du roi de Prusse, sans que celui-ci consentît, il l'avait déclaré, à interposer, en cas de refus, son autorité de souverain ou de chef de famille. A bien examiner, c'était donc là une situation d'*humiliée* que le roi Guillaume prétendait imposer à la France.

Telles étaient donc les réflexions peu rassurantes qui naissaient naturellement des détails de la première entrevue d'Ems. Mais d'autres nouvelles plus graves étaient arrivées, dans la journée, à Paris : une dépêche du préfet des Bouches-du-Rhône annonçait que les hommes de la landwehr, en résidence dans le département, avaient reçu leurs ordres de rappel, par lettres particulières ; un ordre de mobilisation venait d'être trouvé à Metz sur un landwehrien et le convoquait dès le 9. En outre, le gouvernement était informé, à la date du 10, que déjà des mouvements militaires s'effectuaient en Allemagne (1).

Sous l'influence du peu de succès de l'entrevue d'Ems et des bruits de préparatifs militaires en Allemagne, le premier mouvement de M. Emile Ollivier fut de croire à l'inutilité de continuer les négociations. « La dépêche de Benedetti est fort claire, disait-il, le 10 juillet, au duc de Gramont, elle confirme tous mes pressentiments, et dès maintenant la guerre me paraît imposée ; il n'y a plus qu'à s'y résoudre intrépidement et vivement. »

Tout en comprenant cette impatience de son collègue, le duc de Gramont espérait arriver d'autant mieux à une solution pacifique, qu'il venait d'apprendre, par M. Mercier, qu'en Espagne, le Régent désirait fort la renonciation du prince de Hohenzollern.

Si donc, à 1 h. 20 m., notre ministre des affaires étrangères télégraphiait à M. de Benedetti : « Il faut employer tous nos efforts pour obtenir une réponse décisive ; nous ne pouvons attendre, sous peine d'être devancés par la Prusse dans nos préparatifs. La journée ne peut pas s'écouler sans que nous commencions. Je sais de source certaine que, à Madrid, le Régent désire la renonciation (2). » Quelques minutes après, il télégraphiait de nouveau à M. Benedetti : « Écrivez-moi une dépêche que je puisse lire aux Chambres ou publier, dans

(1) Derrécayaix, *la Guerre moderne*, t. I, p. 391.

(2) Le duc de Gramont au comte Benedetti, 10 juillet, 1 h. 20 soir.

laquelle vous démontrerez que le roi a connu et autorisé l'acceptation du prince de Hohenzollern, et *dites surtout qu'il vous a demandé de se concerter avec le prince avant de faire connaître ses résolutions* (1). »

Il fallait bien, en effet, donner au pays quelques raisons, sans dire le peu de succès de la première entrevue d'Ems, pour expliquer le retard que le roi apportait à donner une réponse décisive.

Toutefois, dans une lettre qu'il fit porter à Ems par le comte Daru, M. de Gramont renouvelait au comte Benedetti la recommandation d'obtenir au plus vite cette réponse : « Pendant que le roi vous remet d'heure en heure, sous prétexte de se concerter avec le prince de Hohenzollern, *on rappelle en Prusse les hommes en congé* et on gagne sur nous un temps précieux. A aucun prix, nous ne pouvons donner à nos adversaires, aujourd'hui, ces mêmes avantages qui, en 1866, ont été si funestes à l'Autriche... Le roi est désormais en cause. Après l'aveu qu'il a fait d'avoir autorisé l'acceptation, il faut qu'il la défende, ou bien qu'il conseille et obtienne la renonciation ; mais ce qui est, pour nous, plus important que la renonciation elle-même, c'est de savoir promptement à quoi nous en tenir... Pour nous mettre bien au courant de la situation, je vous envoie les derniers télégrammes que j'ai reçus de Madrid et de Pétersbourg. Celui de Madrid vous servira *pour mettre à l'aise la conscience du roi s'il se croit lié par les avances espagnoles auxquelles il s'est rendu avec si peu d'égards pour nous* (2). »

En même temps, en effet, que désireux, avant tout, d'une solution pacifique, le gouvernement français faisait agir M. Benedetti à Ems, il pressait les neutres de lui apporter leur concours auprès de la cour de Prusse et négociait toujours à Madrid.

Le 9, notre chargé d'affaires à Vienne, le marquis de Cazaux, fit une nouvelle démarche auprès de M. de Beust, qui lui affirma qu'il « n'avait pas hésité à plaider la cause de la paix en cherchant à écarter un incident dont le gouvernement français s'émeut, non sans raison... Nous avons assez de confiance dans la sagesse du gouvernement prussien, pour croire qu'il n'hésitera pas à donner à l'Europe, dans une aussi grave circonstance, un gage éclatant de ses sentiments de conciliation, non seulement en déclarant *qu'il est étranger à ce qui se passe en Espagne, mais en usant de toute son*

(1) Le duc de Gramont au comte Benedetti, 10 juillet, 1 h. 25 soir.

(2) Le duc de Gramont au comte Benedetti, 10 juillet 1870.

influence pour faire retirer la candidature posée à Madrid d'une manière aussi inopinée qu'inopportune (1) ».

De son côté, l'empereur Alexandre donnait à notre ambassadeur, le général Fleury, l'assurance qu'il comprenait tout ce que l'offre du trône d'Espagne au prince de Hohenzolern avait de blessant pour la France, qu'il avait « fait entendre à Berlin le langage de la plus grande modération (2) ». Il estimait, en effet, que « si le roi déclarait solennellement qu'il n'avait pris aucune part quelconque au choix du prince de Hohenzollern ou à son acceptation, le gouvernement français reconnaîtrait qu'il n'avait aucun motif pour faire la guerre à la Prusse (3) ».

C'était là, en effet, ce que demandait le gouvernement français des sentiments pacifiques duquel le prince Gortschakoff se portait en quelque sorte garant : « Si la France avait des intentions belliqueuses, disait le prince à l'ambassadeur d'Angleterre, elle n'aurait pas besoin de prendre pour prétexte la candidature Hohenzollern, elle n'aurait qu'à mettre la Prusse en demeure d'exécuter les stipulations du Traité de Prague, en ce qui concerne le Slesvig-Holslein (4). »

Seul des neutres, le gouvernement anglais se montrait tiède ; il conseillait bien au gouvernement espagnol de mettre fin à cette fâcheuse aventure, mais il n'agissait pas du côté de Berlin, où son ambassadeur n'avait eu depuis le commencement de l'affaire qu'une seule entrevue avec le suppléant de M. de Bismarck aux Affaires Étrangères, M. de Thile.

Le cabinet Gladstone-Granville était de plus en plus résolu, sous l'influence de la reine Victoria, à ne s'engager que le moins possible dans une affaire dans laquelle le gendre de la reine était partie si intéressée.

Même, il semblait déjà préluder à cette action dissolvante auprès des neutres, qui fut, pendant la guerre, son rôle vis-à-vis de la France. Ainsi le gouvernement italien, « très soucieux de la paix générale et tout disposé à agir suivant les vœux du gouvernement français (5) », avait résolu d'inviter les neutres à faire, auprès

(1) Le comte de Beust au prince de Metternich, 10 juillet 1870.

(2) Le général Fleury au duc de Gramont. Saint-Petersbourg, 9 juillet.

(3) Sir A. Buchanan au comte de Granville, 11 juillet 1870.

(4) Sir A. Buchanan au comte de Granville, 11 juillet 1870.

(5) Lord Granville à lord Lyons, 9 juillet.

du cabinet de Berlin et auprès de la cour des Tuileries une démarche collective qui, dans sa pensée, avait plus de chances de réussir qu'une démarche isolée, et qui arriverait à trouver un terrain de conciliation et à ménager les susceptibilités réciproques de la France et de la Prusse. Le 9 juillet, l'ambassadeur d'Italie à Londres, le chevalier de Cadorna, soumit la proposition de son gouvernement à lord Granville, qui lui répondit textuellement : « *Qu'une action combinée des puissances ne lui semblait pas désirable, en tout cas pour le moment* (1). »

Si donc le gouvernement anglais gardait à Berlin un silence par trop prudent, qui fit dire plus tard à lord John Russell que, *si l'Angleterre l'avait voulu, elle eût empêché la guerre*, à Paris, au contraire, il multipliait les démarches et les objurgations, si bien que le gouvernement de l'empereur, pour n'être pas accusé de mettre obstacle à une solution pacifique, n'osait rappeler ses réserves, alors que son adversaire le faisait clandestinement, on l'a vu.

C'était d'ailleurs, l'observation que, le 10 juillet, le duc de Gramont faisait à lord Lyons : « Mais la prudence la plus élémentaire commande que les préparatifs militaires ne soient pas retardés, disait-il; remarquez que c'est au milieu d'un calme profond et alors que le ministère et les Chambres françaises s'occupent à réduire le budget militaire, que la Prusse a fait éclater une mine qu'elle avait préparée dans le secret. Il est donc nécessaire que la France soit au moins aussi avancée que la Prusse dans ses préparatifs militaires. Mais dites bien à lord Granville que « si le prince de Hohenzollern, *sur le conseil du roi*, consent à retirer son acceptation de la couronne d'Espagne, toute l'affaire est terminée ». — « Toutefois, ajouta M. de Gramont, je ne dois pas vous cacher que si le prince, *après en avoir conféré avec le roi*, persiste à se poser comme candidat, la France déclarera immédiatement la guerre à la Prusse. » Car, faisait remarquer le duc de Gramont, le roi de Prusse en subordonnant son approbation à la décision du prince Léopold se solidarise avec lui (2).

Ainsi donc, à cette période des négociations d'Ems, le gouvernement français était fortement appuyé par la Russie, l'Autriche et l'Italie, et fort peu secondé par l'Angleterre; mais il poursuivait activement, à Madrid, ses négociations avec les hommes du Gouvernement provisoire, en vue de les amener à désavouer la candidature

(1) Le comte de Granville à lord Lyons, 9 juillet 1870.

(2) Lord Lyons au comte de Granville, 10 juillet 1870.

du prince prussien, « afin, comme l'écrivait le duc de Gramont au comte Benedetti, *de mettre à l'aise la conscience du roi, s'il se croit lié par les avances espagnoles* (1) ».

Notre ambassadeur à Madrid, M. Mercier de Lostende, secondé par les représentants des grandes puissances neutres, avait, par son habileté et par sa persévérance, ramené les esprits à une vue plus nette des intérêts de l'Espagne et les avait décidés à prendre vis-à-vis de la Prusse une attitude plus indépendante. Le régent Serrano était mécontent. « Prim fait toujours les choses comme cela », disait-il (2). Le 9, il avait eu un long entretien avec M. Mercier, au cours duquel il lui avait dit qu'il pensait avec Prim que *le meilleur moyen, puisque la Prusse prétendait n'avoir été pour rien dans l'entreprise, serait que le roi de Prusse refusât son consentement* (3). De son côté, Prim se disait au désespoir et repoussait toute idée d'offense à l'égard de la France et de dissimulation... Le ministre des affaires étrangères, M. Sagasta, oubliant sa dépêche du 5 juillet et la circulaire qui suivit, affirmait que « le gouvernement espagnol était tombé dans la présente difficulté sans s'en douter; que jamais il n'avait eu l'idée de contracter une alliance avec la Prusse, ni de rien faire qui fût hostile ou désagréable à la France (4) ». Tant de candeur et d'innocence, chez M. Sagasta, touchèrent si bien l'ambassadeur d'Angleterre, M. Layard, qu'il lui suggéra l'idée que le gouvernement espagnol fit aux puissances une communication officielle, dans laquelle il attesterait la pureté de ses intentions et affirmerait n'avoir jamais voulu entrer dans une combinaison contraire aux intérêts et à la dignité de la France (5).

M. Sagasta sembla sauter avec bonheur sur ce moyen; mais la chose était scabreuse : les détails de l'intrigue étaient, en effet, connus de tous, et surtout, c'était rompre en visière avec M. de Bismarck et s'exposer aux coups de boutoir du terrible chancelier. Prim et Serrano, après s'être assez vivement disputés, dans la matinée du 10, s'arrêtèrent à un moyen plus discret et moins dangereux, pour lequel ils demandèrent comme d'habitude, à M. Mercier de leur garder le secret, ce moyen était d'envoyer au prince Léopold

(1) Le duc de Gramont au comte Benedetti, 10 juillet.

(2) A. Darimon, *Histoire d'une journée*, p. 22

(3) M. Mercier de Lostende au duc de Gramont, 9 juillet.

(4) M. Layard à lord Granville, 12 juillet.

(5) M. Layard au comte de Granville, 12 juillet 1870.

un délégué, soit le général Dominguez, soit M. Silvela, pour lui demander de retirer sa candidature (1).

Mais en même temps que le gouvernement espagnol désavouait la candidature du prince Léopold, le frère de celui-ci, le prince Charles de Roumanie, faisait savoir au cabinet des Tuileries qu'il désapprouvait la candidature de son frère au trône d'Espagne. Non seulement, en effet, il redoutait d'avoir, si la guerre éclatait, la Russie sur les bras, mais tenait à la bienveillance de la France pour laquelle, pendant tout le cours de la guerre franco-allemande, il témoigna une très vive sympathie, et à laquelle, détail ignoré du public, il fit offrir, le 26 juillet, son concours armé (2).

Mis au courant des dispositions du prince Charles, M. Olozaga se mit en rapport avec M. Stratt, agent général de Roumanie à Paris, et lui fit donner mission de se rendre auprès du prince Léopold pour l'amener à retirer sa candidature. De son côté, nous apprend M. Émile Ollivier, l'empereur Napoléon, désireux d'en finir, s'était départi de la réserve dans laquelle il avait tout d'abord voulu rester, et il avait personnellement agi sur le prince pour obtenir sa renonciation (3).

Pendant que le prince Léopold était ainsi sollicité par M. Olozaga de retirer sa candidature, et que son père était informé du désaveu que préparait le gouvernement provisoire d'Espagne, à Ems, la journée du 10 s'était passée sans que M. Benedetti eût une nouvelle audience, mais il reçut la visite de M. de Werther, qui lui fit espérer que le roi pourrait lui demander de reprendre le lendemain l'entretien. « Le roi, lui dit-il, a reçu des dépêches du prince Antoine, mais le prince Léopold n'étant pas auprès de son père, les informations parvenues à Sa Majesté sont encore incomplètes ou insuffisantes (4). »

Le lendemain 11 juillet, M. Benedetti eut son audience. Il demanda au roi l'autorisation d'annoncer au gouvernement français qu'il inviterait le prince de Hohenzollern à retirer sa candidature; le roi répondit de nouveau qu'il n'était intervenu que comme chef de

(1) M. Layard au comte de Granville, 12 juillet 1870.

(2) Le prince Ypsilanti avait même rédigé un projet de traité entre la Grèce, la Russie, la Serbie et le Monténégro, que M. Stratt présenta le 27 juillet au duc de Gramont.

(3) E. Ollivier, *Monsieur Thiers à l'Académie et devant l'Histoire*.

(4) Le comte Benedetti au duc de Gramont, 10 juillet 1870.

famille, et que, à son avis, ce titre ne saurait engager ni le souverain de la Prusse ni son gouvernement. De nouveau également, l'ambassadeur répondit qu'il était impossible de séparer les deux qualités. Puis le roi contesta que l'élection du prince Léopold dût créer entre l'Espagne et la Prusse un lien politique. — Mais, répliqua M. Benedetti, personne ne niera qu'en cas de dissentiment avec le gouvernement de Votre Majesté, nous ne soyons obligés de faire observer notre frontière des Pyrénées, par conséquent de diviser nos forces. Notre conduite nous est donc dictée par les exigences de notre sécurité, et nous ne saurions être, en cette circonstance, exposés au reproche de soulever volontairement un conflit. — Le roi déclara alors qu'il ne pouvait encore faire connaître sa décision, qu'il n'avait pas encore la réponse des princes, qui lui parviendrait dans la soirée ou dans la matinée du lendemain. M. Benedetti ayant parlé de l'impatience extrême de l'opinion publique à Paris, le roi fit observer que « notre insistance, quand il ne réclamait qu'un délai très court, pouvait faire croire que nous avions l'intention de provoquer un conflit ». M. Benedetti protesta contre cette supposition et ajouta que le meilleur moyen pour le roi de « s'assurer de nos véritables sentiments, c'était de nous garantir la renonciation du prince ».

Ce fut à ce moment qu'échappa au roi cet aveu : « Je n'ignore pas les préparatifs qui se font à Paris, et je ne dois pas vous cacher que je prends moi-même mes précautions pour ne pas être surpris. » Il comprit aussitôt la gravité de ses paroles et chercha à prouver qu'il avait encore confiance dans la paix, si l'on voulait attendre à Paris qu'il fut en mesure d'y contribuer utilement. « Mais, dit M. Benedetti, Votre Majesté peut tout prévenir, tout concilier, en me permettant de faire savoir au gouvernement de l'empereur qu'il ne sera donné aucune suite à l'acceptation donnée par le prince à Madrid. Je la conjure de m'y autoriser. » Le roi refusa de la manière la plus péremptoire. Au cours de cet entretien, il avait donné à notre ambassadeur quelques renseignements précieux sur l'intrigue espagnole : il avait été entendu, après l'acceptation du prince, que les Cortès seraient convoquées après un délai de trois mois et que la combinaison ne serait rendue publique qu'à l'ouverture de l'Assemblée, mais l'indiscrétion de Prim avait fait échouer cette combinaison. Le roi semblait vivement le regretter (1).

(1) Le comte Benedetti au duc de Gramont.

En même temps que M. Benedetti télégraphiait à Paris le résumé de sa deuxième audience et la demande que faisait le roi d'un délai, il annonçait au duc de Gramont qu'il recevrait, le lendemain, la visite de M. de Werther que son souverain envoyait porter l'assurance de ses bonnes intentions.

Dans son rapport, M. Benedetti formulait de la manière suivante ce que pourrait bien être le plan du roi : « Si je ne m'abuse, ce que le roi surtout ne veut pas, c'est d'assumer la responsabilité d'une retraite ou d'une concession qui blesserait le sentiment public en Allemagne, et son intention bien arrêtée, *s'il n'a pas d'autres desseins*, est de la rejeter tout entière ou de la laisser peser exclusivement sur le prince Léopold et sur son père (1). »

M. Benedetti apportait, on le voit, à son appréciation du plan de conduite du roi de Prusse, cette restriction : *Si le roi n'a pas d'autres desseins*. La restriction était prudente, surtout à propos d'un homme comme le roi de Prusse, très fin et très dissimulé (2). En effet, par les dépêches que lui avait envoyées le prince Antoine de Hohenzollern, que le prince Léopold en donnant sa démission céderait non seulement aux influences étrangères qui l'y poussaient, mais aussi à la menace de désaveu que le gouvernement espagnol avait arrêté de lui signifier, le roi Guillaume comprit que cette renonciation n'était plus un acte spontané, mais une retraite forcée, un échec enfin, qui l'atteignait dans son amour-propre et renversait tous ses calculs de reconstituer, à son profit, l'empire d'Allemagne.

Si donc il est vrai que la nuit porte conseil, elle inspira au roi de télégraphier le lendemain matin, 12 juillet, à M. de Bismarck, pour l'informer de l'état des choses, lui dire qu'il n'eût pas à venir à Ems, mais à se rendre à Berlin; qu'il eût à prendre désormais la direction complète de l'affaire pour laquelle il avait toute liberté d'agir. Aussitôt que le roi de Prusse eut libellé cette dépêche, il se tourna vers les personnes de son entourage et leur dit avec un soupir de satisfaction : « Eh bien! Bismarck aussi sera content de moi! »

M. de Bismarck s'apprêtait à se rendre à Ems, quand il reçut la missive royale qui l'appelait à Berlin. Immédiatement il quitta

(1) Le comte Benedetti au duc de Gramont, 11 juillet.

(2) Quelques années avant d'avoir été détrôné, le roi de Hanovre, qui avait été le camarade d'enfance du roi Guillaume, disait à M. de C... : « Il est très aimable, mais je ne connais pas d'homme plus faux. »

Varzin et, ayant sur son chemin rencontré le pasteur de son village, il lui dessina, avec les deux bras, le simulacre de deux épées entrecroisées, pour bien indiquer que l'heure de la guerre allait sonner.

Cependant la dépêche de M. Benedetti, résumant son entrevue avec le roi et annonçant la visite de M. de Werther, était arrivée à Paris. En prévision de l'entretien que M. de Gramont allait avoir avec l'ambassadeur d'Allemagne, M. Emile Ollivier rédigea, pour le ministre des affaires étrangères, une sorte de « canevas d'argumentation » dont voici le texte et dont nous garantissons l'exactitude :

« 1° Le roi est responsable de ce qu'a fait le chef de famille. Le gouvernement prussien est responsable de ce qu'a fait le roi. — 2° Avoir accepté pour un prince prussien le trône d'Espagne, sans nous avoir averti et consulté, c'est à la fois un acte d'hostilité et un mauvais procédé. — 3° Si le prince Léopold renonce *spontanément*, l'acte d'hostilité disparaîtra, mais le mauvais procédé restera. S'il renonce sur *l'ordre du roi*, on pourra se résigner à voir, dans cette démarche, un regret du mauvais procédé et une garantie *pour l'avenir*.

« Il faut, dès la première entrevue avec Werther, poser si nettement la question, que l'on ne perde plus de temps.

« Surtout soyez net, raide et pressez-les vivement. »

Sur ces entrefaites, le duc de Gramont reçut de M. Benedetti son rapport relatant l'entrevue de la veille, la demande d'un délai faite par le roi et l'annonce de l'arrivée à Paris du baron de Werther. A ce rapport était jointe une lettre particulière dans laquelle notre ambassadeur disait : « Le roi persiste, malgré tous mes efforts, à déclarer qu'il ne peut ni ne veut prendre sur lui de donner au prince de Hohenzollern l'ordre de retirer la parole qu'il a donnée au peuple espagnol. Sa Majesté me laisse deviner et elle me fait donner à entendre par son entourage, ainsi que vous le répétera le baron de Werther, que le prince doit renoncer spontanément à la couronne qui lui a été offerte et que le roi n'hésitera pas à approuver sa résolution. Il m'a dit de plus que la communication ne peut tarder à lui parvenir, qu'il devrait la recevoir demain ; mais *il se refuse absolument à me donner l'autorisation de vous le faire savoir dès à présent ; ce qui équivaldrait à une garantie ou à un engagement que le prince retirera sa candidature.* »

Bien que le duc de Gramont fût ainsi averti que le roi se refusait même à nous laisser croire à une apparence de garantie que le

prince retirerait sa candidature, le duc de Gramont, pour bien affirmer notre vif désir d'un arrangement pacifique, télégraphia à M. Benedetti : « Vous nous dites, dans votre lettre, que le roi réclame avec une extrême insistance un délai bien court pour connaître les intentions des princes de Hohenzollern et qu'il s'empreserait dès qu'il les connaîtra de nous donner une réponse définitive. Il a ajouté qu'il verrait dans notre refus le désir de provoquer un conflit. *Notre dessein n'a jamais été de provoquer un conflit, mais de défendre l'intérêt légitime de la France dans une question que nous n'avons pas soulevée.* Aussi, tout en contestant la justesse des raisonnements du roi et en maintenant énergiquement nos prétentions, nous ne pouvons refuser au roi le délai qu'il nous demande; mais nous espérons que ce délai ne s'étendra pas au delà d'un jour. »

Huit jours seulement, en effet, nous séparaient de la réunion des Cortès, et M. Benedetti avait prévenu le duc de Gramont que le grand désir du roi était d'attendre cette date, afin de laisser les cortès se prononcer et rendre le fait irrévocable. En outre, les informations se pressaient à Paris, qui prouvaient qu'à Berlin tout se précipitait pour une prochaine et rapide entrée en campagne : un conseil des ministres avait été tenu le 11; il avait duré trois heures et avait eu pour objet la réponse à faire aux demandes de M. Benedetti. Le ministre de l'intérieur devait porter à Ems la décision adoptée par le conseil; mais il avait retardé son départ en raison de l'arrivée de M. de Bismarck (1).

D'ailleurs, on n'y faisait plus mystère de ces dispositions belliqueuses, et dans la journée du 12, lord Loftus, qui, — pendant ces événements, montra si peu de clairvoyance que son gouvernement dut lui adjoindre, plus tard, M. Odo Russel, — lord Loftus écrivait, le 12, au comte de Granville que, « dans les cercles officiels, la guerre était considérée comme imminente (2) ». Dans cette même journée du 12, lord Loftus étant allé communiquer au sous-secrétaire d'Etat, M. de Thile, la dépêche que lord Granville lui avait envoyée le 6. M. de Thile lui répondit, non sans quelque ironie, que « la question en litige avait, depuis la date de cette dépêche, pris de plus graves proportions », que la guerre était probable, qu'*il l'attendait de jour en jour*; il lui apprit qu'une communication relative à l'incident

(1) Lord Loftus au comte de Granville, 12 juillet 1870.

(2) *Ibid idem.*

avait été adressée aux gouvernements allemands du Sud pour les renseigner sur l'état de la question, qu'un appel leur serait fait pour leur demander leur coopération, en vertu du *casus fœderis*, que les nouvelles les plus satisfaisantes avaient été reçues du sud de l'Allemagne, que le comte de Bray avait dit au ministre français que si une guerre éclatait, la France trouverait l'Allemagne unie, et que pareilles assurances avaient été données par le Wurtemberg (1).

Telles étaient donc les dispositions, peu rassurantes pour la paix, que manifestaient à Berlin les « cercles officiels », pendant que, au contraire, à Paris, le gouvernement continuait à négocier, accordant le délai demandé et, dans un but pacifique, acceptait d'attendre, de par la volonté du roi de Prusse, que les princes de Hohenzollern-Sigmaringen voulussent bien donner une réponse.

Enfin, il était onze heures trois quarts, lorsque l'ambassadeur d'Espagne, M. Olozaga, reçut, par l'intermédiaire de l'Agence Havas, une dépêche du prince Antoine de Hohenzollern, annonçant qu'il retirait, *au nom* de son fils Léopold, la candidature au trône d'Espagne.

Cette dépêche avait été expédiée non chiffrée, mais en clair, de manière qu'on pût en prendre connaissance au passage ; elle n'était, d'ailleurs, que la copie d'une dépêche adressée, de Sigmaringen, au maréchal Prim.

M. Olozaga se rendit porteur de la dépêche au Corps législatif. Il y rencontra M. Émile Ollivier, le prit à part et, dans l'embrasure d'une fenêtre, lui communiqua la dépêche du prince Antoine ; puis, quittant le Garde des sceaux, il se rendit dans la tribune des journalistes, auxquels il fit connaître la nouvelle.

Cependant, après le départ de M. Olozaga, un certain nombre de députés et de personnes étrangères à la députation s'étaient approchées de M. Émile Ollivier : « Est-ce la paix ? » lui demandèrent-ils. — Je n'en sais rien, répondit le ministre. » Nous tenons de l'honorable M. Émile Ollivier lui-même que là se borna sa réponse. Toutefois, nous devons dire que les récits du temps le représentent parcourant les couloirs, agitant la fameuse dépêche en criant : « C'est la paix ! c'est la paix ! » Dans sa déposition devant la commission d'enquête, M. Thiers raconte que M. Émile Ollivier, l'ayant aperçu, se précipita vers lui et lui dit : « Nous avons obtenu ce

(1) Lord Loftus au comte de Granville, 12 juillet 1870.

que nous désirions. — Eh bien ! répondit M. Thiers, maintenant il faut vous tenir tranquilles. — Soyez rassuré, reprit M. Ollivier, nous tenons la paix, nous ne la laisserons pas échapper. »

La dépêche du prince Antoine était ainsi conçue : « Vu les complications que paraît rencontrer la candidature de mon fils au trône d'Espagne et la situation pénible que les derniers événements ont créée au peuple espagnol en le mettant dans l'alternative où il ne saurait prendre conseil que de son indépendance, convaincu qu'en pareilles circonstances son suffrage ne saurait avoir la sincérité et la spontanéité sur lesquelles mon fils a compté en acceptant la candidature, *je la retire en son nom.* »

On remarquera combien les termes de cette dépêche sont particulièrement malveillants et semblent avoir été étudiés, pesés, choisis, pour surexciter les susceptibilités du peuple espagnol et le pousser à maintenir quand même la candidature du prince prussien.

D'ailleurs, elle n'émanait pas du prince Léopold lui-même, le seul qui eût le droit de donner une réponse ; mais elle nous était arrivée, en quelque sorte, par ricochet. Quelle garantie avait-on qu'il ratifierait cette renonciation, qu'il ne reviendrait pas, un jour, dessus, et surtout quelle certitude avait-on que la Prusse ne reprendrait pas cette candidature ou celle d'un autre prince prussien ?

L'effet général fut donc le désappointement et aussi un vif mécontentement contre le ministère : on l'accusait de faiblesse, d'aveuglement, d'imprévoyance. Qu'avait-il donc réellement en main avec cette dépêche ? Rien de sérieux, d'officiel, sur lequel il pût asseoir une certitude et assurer l'avenir, rien qu'une dépêche ironique et provocatrice. Or le prince Léopold avait accepté, le roi avait autorisé ; c'était donc du prince lui-même, que le gouvernement était en droit d'attendre une réponse, et du roi, une garantie.

L'émotion était donc extrême sur tous les bancs du Corps législatif. M. C. Duvernois demanda à interpeller le ministère sur les « garanties qu'il avait stipulées et qu'il comptait stipuler pour éviter le retour de complications semblables avec la Prusse ». M. Guyot-Moutpayroux annonça que « le lendemain, de concert avec plusieurs de ses amis, il ferait ses efforts pour contraindre le ministère à sortir d'un silence qu'il considérait comme indigne de la Chambre et du pays. Même M. Ernest Picard s'efforça d'amener le gouvernement à donner communication de la dépêche ; mais le ministère eut la sagesse de ne pas livrer à la discussion, dans cet état de

surexcitation des esprits, un document déjà accueilli avec tant de défaveur. Quant à M. Gambetta, il déclarait bien haut que, pour lui, la question Hohenzollern était un incident dont la France devait profiter pour déclarer immédiatement la guerre à la Prusse et arriver ainsi au désarmement général (1). Et le prince de Metternich, constatant le mécontentement avec lequel avait été accueillie la dépêche du prince Antoine, écrivait à M. de Beust que « l'opinion publique ne s'en déclara nullement satisfaite (2) ».

Le duc de Gramont s'était bien rendu compte de toute la valeur des objections et des susceptibilités soulevées par la dépêche et, désireux de leur donner une apparence de satisfaction qui amenât le calme dans les esprits et les disposât à accepter la renonciation, il envoya à M. Benedetti la dépêche suivante, marquée très confidentielle : « Employez toute votre habileté à constater que la renonciation du prince de Hohenzollern vous est *annoncée, communiquée ou transmise par le roi de Prusse*. C'est pour nous de la plus haute importance. La participation du roi doit être consentie par lui ou résulter des faits d'une manière saisissable (3). »

Dans la pensée du ministre des affaires Étrangères, « le désistement ainsi transmis par le roi devenait un *acte officiel*, un *acte prussien*, et le gouvernement français y aurait trouvé *une ombre de garantie* que, par amour de la paix, il aurait élevé à la hauteur d'une assurance satisfaisante. Il aurait dit aux Chambres : « Le roi de Prusse nous a informés du désistement du prince Léopold ; c'est par lui que nous l'apprenons et nous voyons dans cette démarche du roi une garantie des sentiments pacifiques de son gouvernement et du prix qu'il attache à écarter toute complication qui serait de nature à troubler la paix (4). »

Mais, moins d'une heure après, le duc de Gramont acquit la conviction que le roi de Prusse ne consentirait pas à dire qu'il était pour quelque chose dans la renonciation du prince de Hohenzollern. En effet, à trois heures de l'après-midi, M. de Werther, arrivé dans la matinée à Paris, se présenta au quai d'Orsay. Il venait d'entrer dans le cabinet du ministre lorsque survint M. Olozaga, porteur du télégramme du prince Antoine. En recevant cette communication,

(1) A. Darimon, *Histoire d'un jour*, p. 63.

(2) Le prince de Metternich au comte de Beust, 15 juillet.

(3) Le duc de Gramont à M. Benedetti, 12 juillet, 2 h. 15.

(4) Duc de Gramont, *la France et la Prusse*, p. 101.

le duc de Gramont exprima à l'ambassadeur de Prusse sa conviction que c'était sur le conseil du roi que le prince Léopold avait retiré sa candidature. Mais le baron de Werther contredita formellement cette opinion et déclara que *cette renonciation était due à la seule initiative du prince, que le roi y était resté étranger*, mais qu'en approuvant l'acceptation de la candidature, il n'avait pas pensé que cette combinaison pourrait blesser l'empereur et porter ombrage à la France. M. de Gramont fit remarquer que l'Espagne est trop notre voisine pour qu'il ne soit pas de notre intérêt de savoir qui en occupe le trône ; que, d'ailleurs, la clandestinité des négociations relatives à cette candidature n'avait pu que blesser l'opinion publique, aussi importait-il de faire disparaître toute cause de mésintelligence. Le baron de Werther répondit qu'il n'avait pas de plus vil désir, qu'il était au désespoir de cette affaire, que certainement elle n'aurait pas eu lieu s'il s'était trouvé auprès du roi. Il parla des intentions conciliantes du roi dans des termes tels, que le duc de Gramont lui fit remarquer que dans ces conditions un témoignage, un mot du roi à l'empereur mettrait fin à ce malentendu et ramènerait la confiance entre les deux pays ; mais notre ministre fit remarquer à M. de Werther qu'il soumettait ce moyen à son appréciation et à sa sagesse, et prenant une plume, il jeta sur le papier, en quelque sorte *pro memoria*, ces quelques lignes : « En autorisant le prince Léopold de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne, le roi ne croyait pas porter atteinte aux intérêts ni à la dignité de la nation française. Sa Majesté s'associe à la renonciation du prince de Hohenzollern et exprime son désir que toute cause de mésintelligence disparaisse entre son gouvernement et celui de l'empereur. »

Sur ces entrefaites survint M. E. Ollivier ; il arrivait de la Chambre, qu'il avait trouvée fiévreuse, mécontente, et où allaient se produire deux interpellations, celle de M. G. Duvernois et celle du baron Jérôme David, sur la question de garanties à demander au roi de Prusse. « Le garde des sceaux, dit M. de Gramont, sentait, comme tout le monde, la nécessité de compléter par quelque acte plus courtois, *par une participation quelconque*, la résolution spontanée et individuelle du prince (1). » Entre autres arguments à l'appui de cette demande, M. Émile Ollivier rappela que, en 1859,

(1) Duc de Gramont, *la France et la Prusse avant la guerre*, p. 126.

l'empereur Napoléon n'avait pas hésité à se rendre à Bade, pour donner aux princes allemands, qui y étaient réunis, l'assurance des sentiments pacifiques de la France.

Tel fut ce projet de lettre que, pour soulever les colères allemandes, M. de Bismarck transforma en lettre d'excuse. En réalité, ce fut le langage tenu par M. de Werther qui en suggéra l'idée, et certainement que s'il s'était agi d'une lettre d'excuse, l'ambassadeur de Prusse ne se fût pas chargé d'en soumettre l'idée au roi.

Après cette entrevue, le duc de Gramont se rendit à Saint Cloud et fit connaître à l'empereur les divers incidents de la journée. L'empereur se montra très mécontent de l'interpellation de M. C. Duvernois, qui menaçait de compliquer une situation déjà si embrouillée. Toutefois, il était impossible de méconnaître la valeur des objections d'où était née cette demande d'interpellation et de ne pas tenir compte de l'état de surexcitation des esprits. Et puisque le roi se refusait à s'associer à la renonciation du prince Léopold, renonciation donnée en dehors de lui, mais qu'il se réservait seulement d'approuver, *si elle était donnée*, il était juste que cette approbation comportât avec elle une assurance que le prince ne reviendrait pas sur sa parole et que nous ne serions plus exposés, dans l'avenir, à pareille aventure de la part de la Prusse qui nous l'avait déjà jetée dans les jambes en 1869 et l'avait ensuite reprise clandestinement en 1870. D'ailleurs, venait d'arriver une nouvelle dépêche de M. Benedetti, bien moins optimiste que la précédente. Parlant de la modération de son langage, il disait : « En agissant ainsi, je n'ai pas seulement donné un gage manifeste de notre modération et conservé au gouvernement de l'empereur les avantages que lui assure *la conduite déloyale tenue à Berlin et à Madrid*, j'ai pu, en outre, compléter l'instruction de l'affaire et recueillir des informations et des aveux qui mettent en pleine lumière des procédés *que les exigences de notre honneur et nos plus précieux intérêts ne permettent pas de tolérer*. Si, en arrivant à Ems, j'avais, en quelque sorte, posé un ultimatum au roi, j'aurais fait croire à Sa Majesté que nous voulions la guerre à tout prix, et dès lors, j'aurais vainement cherché à obtenir des éclaircissements qui m'ont été donnés et qui *nous autorisent pleinement, nous obligent même, à garder l'attitude que nous avons prise* (1). »

(1) M. Benedetti au duc de Gramont, 12 juillet 1870.

Ces diverses considérations étaient bien suffisantes pour que, au nom de la sécurité de la France, le gouvernement français télégraphiât à M. Benedetti, en lui apprenant la renonciation du prince Léopold : « Pour que la renonciation du prince Antoine produise tout son effet, il paraît nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autorisera pas de nouveau cette candidature (1). »

Depuis les événements de la guerre, M. Émile Ollivier a laissé dire, et cela avec son autorisation, que cette demande de garantie avait été faite à son insu, qu'il l'avait désapprouvée et que même des explications assez vives avaient été échangées, à ce sujet, entre lui et M. de Gramont. Mais M. Ollivier oublie que, dans la matinée, il avait fait remettre au ministre des affaires étrangères la note citée plus haut et aussi qu'il s'était montré très pressant auprès de M. de Werther pour que le roi donnât cette assurance que M. de Gramont avait ensuite indiquée dans sa dépêche de 7 heures du soir à M. Benedetti.

Une lettre de l'empereur, écrite à 10 h. 1/2 du soir, résumait d'ailleurs bien l'état de la question à ce moment-là. Nous la donnons telle que nous l'avons copiée sur l'original même :

« Mon cher duc, en réfléchissant à nos conversations d'aujourd'hui et en relisant la dépêche du prince Antoine, je crois qu'il faut se borner à accentuer davantage la dépêche que vous avez dû envoyer à Benedetti, en faisant ressortir les points suivants : 1° Nous avons eu affaire à la Prusse et non à l'Espagne. — 2° La dépêche du prince Antoine adressée à Prim est un document non officiel pour nous, que personne n'a été chargé, en droit, de nous communiquer. — 3° Le prince Léopold a accepté la candidature au trône d'Espagne et c'est le père qui renonce. — 4° Il faut donc que Benedetti insiste, comme il en a reçu l'ordre, pour avoir une réponse catégorique par laquelle le roi s'engagerait, pour l'avenir, à ne pas permettre au prince Léopold, qui n'est pas engagé, de suivre l'exemple de son frère et de partir un beau jour pour l'Espagne. — 5° Tant que nous n'aurons pas eu une communication d'Éms, nous ne sommes pas censés avoir eu de réponse à nos justes demandes. — 6° Tant que nous n'aurons pas cette réponse, nous continuerons nos armements. — 7° Il est donc impossible de faire une communication aux Chambres avant d'être mieux renseignés. — NAPOLÉON. »

(1) Le duc de Gramont à M. Benedetti, 12 juillet 1870, 7 h. soir.

En conformité de cette lettre, le duc de Gramont, à 11 h. 45 de la nuit, télégraphia de nouveau dans ce sens à M. Benedetti, mais, en lui disant de présenter au roi cette demande d'assurance contre le retrait, par le prince Léopold, de sa parole, il ajoutait : « Dites bien au comte de Bismarck et au roi que *nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre et que nous ne demandons qu'à sortir honorablement d'une situation que nous n'avons pas créée* (1). »

Pendant que ces événements se passaient à Paris, le roi de Prusse, à Ems, était censé ignorer la dépêche de renonciation du prince Léopold que nous avions à Paris dès 11 heures du matin, et qui, à 5 heures du soir, était imprimée dans tous les journaux de l'Allemagne et même de l'Europe. Il avait bien, dit-il à notre ambassadeur, qu'il venait de rencontrer sur la promenade, reçu de Sigmaringen une dépêche, mais cette dépêche lui annonçait seulement que la réponse du prince de Hohenzollern lui parviendrait le lendemain matin.

M. Benedetti transmit aussitôt au duc de Gramont cette nouvelle. Alors donc que, dans la matinée du 13, le conseil des ministres s'ouvrit à Saint-Cloud, il n'avait encore qu'une renonciation donnée indirectement et transmise également indirectement au gouvernement français; quant à ce qui était du roi de Prusse, non seulement il ne s'était pas prononcé, mais il devait encore attendre que les princes de Hohenzollern-Sigmaringen eussent fait connaître leur décision, et ainsi il semblait être le seul à l'ignorer,

C'était chose bien invraisemblable. Mais tout, dans cette affaire, était bizarre, ambigu, plein de réticences, d'arrière-pensées; tout était prétexte à gagner du temps, temps pendant lequel la Prusse activait ses préparatifs militaires, et, à cette date, mettait déjà ses régiments en mouvement vers le Rhin. Mais désireux, avant tout, d'arriver à une solution pacifique, le gouvernement, dans ce conseil du 13, arrêta que M. Benedetti serait invité à « tenter un dernier effort auprès du roi ». Mais il n'entendait pas faire de cette demande un *ultimatum*; car, disposé « à tous les accommodements, à tous les tempéraments » (2), le conseil « décida tout d'une voix que, quel que fût le résultat de cette démarche suprême, il se contenterait

(1) Le duc de Gramont au comte Benedetti, 12 juillet, 11 h. 45 soir.

(2) Le duc de Gramont, *la France et la Prusse*.

de ce qu'il avait obtenu (1) ». Il fut enfin convenu que le gouvernement, dans la déclaration qu'il devait, dans la journée, faire aux Chambres, ne se laisserait à aucun prix entraîner dans une discussion qui, dans l'état des esprits, n'eût pas manqué d'augmenter les difficultés de la situation.

M. le prince de Metternich résumait ainsi, dans une lettre à M. de Beust, l'état de la question au point de vue diplomatique. « Par un télégramme adressé à M. Benedetti, le duc de Gramont demanda, au nom de l'empereur, non pas que le roi revînt sur son refus d'ordonner au prince de se désister, mais qu'il donnât l'assurance que cette candidature ne se reproduirait plus. Cette assurance devait clore l'incident, et l'empereur fit encore affirmer au roi qu'il ne procédait ainsi que poussé par le sentiment public et sans aucune arrière-pensée de guerre ou de conquête. »

Cependant, à Ems, au moment où, à Paris, se tenait le conseil des ministres, M. Benedetti était reçu par le roi; il était déjà en possession de la dépêche annonçant la renonciation du prince Léopold; elle était, d'ailleurs, relatée dans la *Gazette de Cologne*, que le roi tenait à la main. Celui-ci répondit qu'il n'avait reçu aucun avis de cette renonciation, qu'il était fort surpris de la démarche du prince Antoine et qu'il ne connaissait pas encore la détermination du prince de Hohenzollern. M. Benedetti fit remarquer que cette renonciation ne pouvait plus faire aucun doute, et il sollicita le roi de donner au gouvernement français l'assurance que le prince Léopold ne reviendrait pas sur sa renonciation. *Vous me demandez*, répondit le roi, *un engagement sans terme, et pour tous les cas, je ne puis le prendre.* Il ne pouvait, ajouta-t-il, aliéner sa liberté de résolution, et *devait se réserver, en toutes choses, la faculté de tenir compte des circonstances dans les éventualités diverses qui pourraient se produire ultérieurement.* Puis, après quelques instances de notre ambassadeur, le roi mit fin à l'entretien en lui disant qu'il le ferait appeler dès qu'il aurait reçu la renonciation du prince (2).

La nouvelle vint; le roi ne fit pas appeler notre ambassadeur, mais se contenta de lui dépêcher son aide de camp, le prince Radziwille. M. Benedetti fit remarquer au prince qu'il venait de recevoir une nouvelle dépêche du duc de Gramont, l'invitant de nouveau

(1) M. Emile Ollivier, *Monsieur Thiers dans l'Histoire*, p. 407.

(2) M. Benedetti au duc de Gramont, 13 juillet 1870.

à solliciter du roi qu'en approuvant le désistement, il voulût bien donner l'assurance que cette candidature ne serait pas reprise. Le prince rendit compte au roi de la demande de M. Benedetti ; le roi refusa d'accorder une nouvelle audience, mais chargea son aide de camp de dire à notre ambassadeur qu'il « approuvait le désistement dans le même sens et dans la même étendue qu'il avait approuvé antérieurement l'acceptation, mais pour ce qui était du second point, *« le roi se refusait absolument à de nouvelles négociations, relativement à une assurance qui le lierait pour l'avenir (1) »* .

Le soir même, un rapport fut rédigé, *sous les yeux du roi*, pour le conseiller intime Abeken, et envoyé immédiatement, par le télégraphe à M. de Bismarck, avec autorisation de le publier.

M. de Bismarck était arrivé, la veille au soir, à Berlin, en compagnie de ses deux confidents d'alors, MM. Lothar Bucher et de Keudell. Il y trouva M. de Moltke et y apprit que la renonciation était un fait accompli. Il en parla, le soir même, à l'ambassadeur d'Italie. Son irritation était extrême, car c'était le renversement de toutes ses combinaisons, un coup fatal porté à sa réputation d'habileté politique et probablement sa chute prochaine que guettaient et qu'escomptaient déjà, depuis le commencement du conflit, les nombreux adversaires qu'il avait à la Cour, dans le Parlement et dans l'Allemagne du Sud.

Cette mauvaise humeur du chancelier perçait tellement au dehors, que notre chargé d'affaires, M. Le Sourd, écrivait le 13 juillet à M. Rothan : *« L'incident est donc clos, mais la sécurité n'est pas rétablie et la partie n'est que probablement remise. Il faudrait presque regretter une solution qui ajourne une guerre que nous eussions entamée aujourd'hui, si toutefois nous sommes prêts, dans d'excellentes conditions... Le fait est un succès pour nous, mais je vous le répète, nos rapports avec Berlin vont devenir bien difficiles et nous allons en pâtir. »*

Aux uns, M. de Bismarck parlait de donner sa démission ; au prince Royal, qu'il tenait à l'écart de ses desseins et avec raison, il disait qu'il allait retourner à Varzin ; mais ce fut à lord Loftus que, dans cette journée du 13, il exposa dans quelle direction nouvelle il allait faire entrer le conflit.

(1) M. Benedetti au duc de Gramont, 13 juillet 1870.

L'ambassadeur d'Angleterre était allé, non sans quelque candeur, le féliciter sur l'heureuse solution de l'incident. M. de Bismarck exprima ses doutes que ce fût la fin de la crise. « *Après ce qui vient de se passer, dit-il, nous devons demander quelque assurance, quelque garantie* que nous ne serons pas exposés à une attaque soudaine; il faut que nous sachions que cette difficulté espagnole une fois écartée, il ne reste pas d'autres desseins secrets qui puissent éclater sur nous comme un coup de foudre. » Il déclara ensuite qu'à moins « *que quelque assurance, quelque garantie ne fût donnée par la France, soit aux puissances européennes, soit dans une forme officielle quelconque, que la présente solution de la question espagnole était considérée par elle comme un arrangement définitif et suffisant, et qu'elle ne mettrait pas en avant d'autres griefs, et si ensuite on ne donnait pas une rétractation ou une explication satisfaisante du langage menaçant tenu par le duc de Gramont, le gouvernement prussien serait obligé d'exiger une satisfaction de la part de la France. Il était impossible, ajouta Son Excellence, que la Prusse pût rester tranquille et pacifique après l'affront fait au roi et à la nation par le langage menaçant du gouvernement français. Je ne pourrais pas, dit Son Excellence, entretenir des rapports avec l'ambassadeur de France, après le langage tenu à la Prusse par le ministre des affaires étrangères de France à la face de l'Europe.* »

Et lord Loftus ajoutait cette réflexion : *Il est évident pour moi que le comte de Bismarck et le ministère prussien regrettent l'attitude et les dispositions du roi à l'égard du comte Benedetti et que, en vue de l'opinion publique en Allemagne, ils sentent la nécessité de prendre quelque MESURE DÉCISIVE pour sauvegarder l'honneur de la nation* (1).

Au moment où lord Loftus écrivait ces réflexions, il ne savait rien de ce qui s'était passé entre le roi et M. Benedetti. Le roi n'avait rien concédé à la France et s'était tenu, vis-à-vis de notre ambassadeur, dans une réserve courtoise qui, à la fin, s'était transformée en un refus, en réalité assez disgracieux, de le recevoir, car on sait qu'un ambassadeur représente la personne de son souverain.

La ferme volonté de M. de Bismarck de forcer la France à la guerre, car il savait qu'elle ne consentirait jamais à faire amende

(1) Lord Loftus au comte de Granville, 13 juillet.

honorable dans une question où elle était l'offensée, cette ferme volonté ressortait donc de cette conversation avec lord Loftus; mais plus tard, en 1888, le chancelier en faisait l'aveu d'une façon plus nette encore.

Réfutant une assertion du *Journal de l'empereur Frédéric*, M. de Bismarck a écrit, dans un rapport à l'empereur Guillaume II : « Il est dit que, le 13 juillet, je tenais la paix pour assurée et voulais retourner à Varzin. Des documents établissent, au contraire, *que je considérais la guerre comme nécessaire* et que je savais ne pouvoir retourner à Varzin qu'en *donnant ma démission*. Les documents prouvent que *S. A. Royale était d'accord avec moi sur ce point.* »

Donc il est bien établi que, le 13, M. de Bismarck considérait la guerre comme « nécessaire », et que le moyen qu'il se proposait, pour la faire naître était, à ce moment, de demander à la France de faire des excuses à la Prusse.

Mais le soir, à la Wilhelmstrasse, M. de Bismarck avait à sa table M. de Moltke et le général de Roon, ministre de la guerre. Les convives devisaient de cette renonciation et s'en désolaient, lorsque l'on apporta une dépêche à M. de Bismarck, c'était la dépêche d'Abeken sur la négociation d'Ems.

M. de Bismarck en donna lecture à ses convives. « Les deux généraux sentirent aussitôt que la situation se dessinait dans le sens de la paix; mais le chancelier leur dit que tout cela dépendait du ton et du style de la publication à laquelle on l'autorisait et, en présence de ses hôtes, il fit un extrait du rapport, en y pratiquant des coupures, mais sans rien ajouter (1). »

Dans ses *Mémoires*, le général de Roon confirme la vérité de ce récit : « Bismarck, dit-il, arriva à Varzin, où tout ce bruit belliqueux l'avait troublé; il s'agissait, puisque le cerveau de la France, ou plutôt le cerveau de Paris était arrivé à l'ébullition et qu'il n'y avait plus moyen de maintenir la paix, *de changer avec la rapidité nécessaire les sentiments pacifiques allemands en colère teuto-nique*. Dans une des séances du ministère, qui n'était pas encore au complet, *on rédigea avec beaucoup d'adresse et de présence d'esprit le cri d'alarme nécessaire*. Les événements d'Ems et les entrevues de Benedetti avec le roi servirent de point de départ nécessaire. Et l'on écrivit à la Wilhelmstrasse, comme les initiés

(1) Moritz Busch, *Monsieur de Bismarck et sa suite*.

doivent le savoir déjà depuis longtemps, *la dépêche datée d'Ems qui, publiée par l'agence Wolff, fit, en vingt-quatre heures, plus que mille trompettes d'alarme.* »

L'espace nous manque pour donner en entier le rapport d'Abeken, d'où M. de Bismarck fit sortir la fameuse dépêche d'Ems. Voici la partie qui fut travaillée par le chancelier et ses convives.

« A la promenade des Sources, dans la matinée du 13, le roi remit au ministre un numéro de la *Gazette de Cologne*, qu'il venait de recevoir lui-même et qui contenait une dépêche télégraphique particulière de Sigmaringen sur le désistement du prince. Le roi ajouta que, pour sa part, il n'avait pas encore reçu de lettre de Sigmaringen, mais qu'il croyait pouvoir en attendre une dans la journée. Le comte Benedetti répondit que déjà, dans la soirée de la veille, il avait reçu de Paris la nouvelle du désistement. Le roi considéra alors la question comme vidée, lorsque l'ambassadeur demanda inopinément au roi qu'il donnât l'assurance positive de n'accorder jamais plus son consentement, si éventuellement la candidature en question revenait sur l'eau. Le roi refusa absolument et maintint son refus, lorsque le comte Benedetti revint itérativement et d'une manière de plus en plus pressante sur sa proposition. Néanmoins, le comte Benedetti sollicitait, quelques heures plus tard, une troisième audience. Comme il lui fut demandé de quel objet il s'agissait, l'ambassadeur fit répondre qu'il désirait revenir sur la question qui avait été agitée dans la matinée. Pour ce motif, le roi refusa une nouvelle audience, attendu qu'il n'avait pas d'autre réponse à donner et que, à partir de ce moment, toutes les négociations devaient avoir lieu par l'entremise de ses ministres. »

De leur collaboration commune, MM. de Bismarck, de Roon et de Moltke firent sortir, de ce rapport, la dépêche suivante :

Berlin, 13 juillet. — « La nouvelle de la renonciation du prince héréditaire de Hohenzollern ayant été communiquée par le gouvernement royal espagnol au gouvernement impérial français, l'ambassadeur de France a encore demandé à Sa Majesté le roi, à Ems, de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté s'engageait pour tout l'avenir à ne jamais donner son consentement, dans le cas où les Hohenzollern reviendraient sur leur candidature. Sa Majesté le roi a refusé dès lors de recevoir de nouveau l'ambassadeur français et lui a fait dire, par son aide de camp de service, que Sa Majesté n'avait plus rien à communiquer à l'ambassadeur. »

La dépêche fut immédiatement envoyée au journal de M. de Bismarck, *la Gazette de l'Allemagne du Nord*, qui en fit un tirage spécial.

A ce moment-là, on croyait, à Berlin, l'incident terminé et la paix assurée; la population était répandue dans les rues et sur les promenades publiques, se reposant de la chaleur accablante de la journée et manifestant bruyamment sa joie, lorsque vers dix heures du soir, malgré l'arrêté de police interdisant la vente des journaux sur la voie publique, une nuée de crieurs se répandit dans les rues, distribuant gratis un supplément de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, qui contenait la fameuse dépêche telle qu'elle était sortie de la collaboration de M. de Bismarck et de ses deux convives.

L'effet de cet article sur la population de Berlin fut foudroyant. Personne ne douta plus de la grave portée de cette nouvelle et de ses terribles conséquences, et, selon le mot d'un témoin oculaire, correspondant de *l'Indépendance belge*, « cette nouvelle écrasa d'un coup tout espoir dans la conservation de la paix ». Et M. Rothan, alors bien placé pour juger les choses d'Allemagne, écrivait le 14 juillet au duc de Gramont : « Hier, tout le monde croyait à la paix; ce matin, personne ne doute plus de la guerre. Les articles véhéments de la *Correspondance provinciale*, dans lesquels Votre Excellence est personnellement prise à partie, un entrefilet, d'origine semi-officielle, daté d'Ems, disant que le roi, au lieu de recevoir notre ambassadeur, lui aurait fait répondre, par un de ses aides de camp, qu'il n'avait plus rien à ajouter aux explications qu'il lui avait fournies, tout cet ensemble, ainsi que le langage de plus en plus acerbe des journaux, ont soulevé les plus vives alarmes. Tout semble indiquer, en effet, que les résolutions violentes l'ont emporté dans les conseils du roi Guillaume. On tient la mobilisation pour imminente, ainsi que la convocation des Chambres et du Parlement du Nord, qui serait transformé en Parlement allemand.

« Depuis plusieurs jours déjà, les réserves ont été appelées sous les drapeaux par convocations individuelles. »

Nous avons dit plus haut que plusieurs de ces lettres de convocation avaient été saisies à Marseille, à Metz, etc.

Ainsi donc, pour tout le monde, en Allemagne, dans le public comme dans le monde politique, la publication de cet article fut considérée comme devant amener une rupture et la guerre.

Aussitôt les journaux, gazettes et caricatures s'emparèrent de l'incident pour le dénaturer et le rendre plus insultant. Pour n'en citer qu'un et des plus modérés, voici ce qu'écrivait le correspondant berlinois du *Times* :

« Pour s'acquitter du message désagréable dont il avait été chargé, l'ambassadeur français *crut décent d'arrêter Sa Majesté, tandis qu'elle se promenait dans le jardin public d'Ems. Avait-il pour instruction de mettre de côté les formes admises dans les relations diplomatiques?...* Quoi qu'il en soit, le roi, voyant qu'une demande exorbitante lui était adressée *d'une manière inconvenante*, avait à se préoccuper du fait de l'offense, et non à en rechercher la cause. Se tournant vers son aide de camp, le lieutenant-colonel Lehndorf, qui s'était retiré à quelques pas, le roi lui dit : « Soyez assez bon pour informer le comte Benedetti qu'il n'y a aucune réponse et que je ne puis le recevoir de nouveau. » Pendant que le comte Lehndorf exécutait l'ordre qu'il avait reçu, le roi s'éloigna et fit immédiatement télégraphier la nouvelle au comte de Bismarck, qui ne perdit aucun temps pour la publier. »

Dans la dépêche destinée à être mise sous les yeux du roi Louis de Bavière, il était dit, afin de mieux éveiller le formalisme de ce souverain, que M. Benedetti avait, à plusieurs reprises, accosté, sans égards, le roi Guillaume, soit à la promenade, soit aux Sources, et, ajoutait la dépêche, « certainement le roi de Bavière ne manquera pas de ressentir profondément ces offenses réitérées au respect dû à la majesté royale ».

En même temps, M. de Bismarck envoyait la note de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* à ses agents diplomatiques à l'étranger, avec ordre de la communiquer aux gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités. C'était donc donner à cette note un caractère officiel dont la portée n'échappa à personne ayant la connaissance des usages diplomatiques.

Pendant que M. de Bismarck faisait de la renonciation du prince de Hohenzollern le point de départ d'une évolution belliqueuse, à Paris, le gouvernement continuait toujours ses efforts en vue d'une solution pacifique.

Ainsi cependant qu'il avait été arrêté dans le conseil tenu dans la matinée, le duc de Gramont se borna, à la séance du Corps législatif, à donner lecture de la déclaration annonçant la renonciation et parlant de la continuation des négociations. Rendant compte de

cette séance, lord Lyons écrivait au comte de Granville : « Il n'y a pas eu de manifestation très violente d'opinion ; mais il est évident que le parti de la guerre a le dessus. »

Sur ces entrefaites, le duc de Gramont reçut de M. Benedetti une dépêche relatant son entrevue de la matinée avec le roi, et disant que celui-ci se refusait toujours à donner l'assurance que le prince Léopold ne reviendrait pas sur son désistement, mais que, au contraire, *le roi se réservait, à cet égard, toute liberté dans l'avenir*. Certes, une telle déclaration n'était pas faite pour rassurer le gouvernement français et non plus pour lui faciliter sa mission d'apaisement des esprits.

C'est ce qu'expliquait le même jour, le duc de Gramont à lord Granville. Du côté de l'Espagne, lui dit-il, le litige est terminé ; « mais de la Prusse, la France n'a rien obtenu ; le roi n'a rien fait, absolument rien fait. Ce n'est pas que la France s'en offense ; elle ne demande pas que le roi s'humilie ; mais simplement qu'il interdise au prince de revenir sur sa résolution ; si le roi le fait, tout est terminé. — M'autorisez-vous catégoriquement, demanda lord Lyons, à annoncer au gouvernement de la reine, au nom de celui de l'empereur que, dans ce cas, tout est terminé. — Sans aucun doute, répondit le duc de Gramont ; et, prenant une plume, il écrivit : « Nous demandons au roi de Prusse de défendre au prince de Hohenzollern de revenir sur sa résolution ; s'il le fait, tout est terminé. » Lord Lyons s'empressa de télégraphier cette note au comte de Granville, avec prière de l'appuyer auprès du roi de Prusse.

Dans la matinée du 14, arriva, au quai d'Orsay, une dépêche de notre chargé d'affaires, M. Le Sourd, qui relatait les incidents relatifs à la publication de l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. A peine connue du public, elle souleva un tel sentiment d'irritation, qu'il devint douteux, pour lord Lyons, que *le gouvernement fût en état d'arrêter le cri de guerre*. On comprenait, ajoutait l'ambassadeur d'Angleterre, « qu'il serait impossible de réprimer la colère de la population dès qu'elle aurait connaissance, par les journaux du soir, de l'article du journal prussien, et que le gouvernement, ayant ainsi la main forcée, se verrait obligé, pour réprimer l'impatience publique, de déclarer officiellement son intention de tirer vengeance de la Prusse (1) ».

(1) Lord Lyons au comte de Granville, 14 juillet 1870.

Mais le gouvernement ne se laissa pas entraîner par l'indignation publique : il ne fit aucune communication aux Chambres, quoi qu'il y fût poussé par l'impatience générale. « Nous étions inquiets, dit le duc de Gramont, mais résolu à ne rien engager avant d'être éclairés. »

Toutefois se montraient déjà de fâcheux indices : M. de Werther vint, dans l'après-midi, annoncer à M. de Gramont qu'il avait été blâmé pour avoir recommandé au roi d'écrire une lettre à l'empereur, qu'il avait reçu l'ordre de prendre un congé et de quitter immédiatement Paris. Après le départ de l'ambassadeur de Prusse, le duc de Gramont reçut de M. Benedetti une dépêche relatant l'incident de l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et se terminant par cette phrase : « Il me revient que *dans l'entourage du roi, on tient un langage regrettable.* »

Pendant que les Chambres étaient en séance, le conseil s'était réuni aux Tuileries, sous la présidence de l'empereur : la discussion fut longue et vive ; les idées pacifiques prirent toutefois le dessus et il fut décidé que le désistement du prince Léopold serait accepté tel quel, mais que, pour empêcher le retour de pareille aventure, un appel serait fait aux grandes puissances, afin de faire adopter, comme règle de droit international, le principe, qui était de coutume, qu'aucun prince appartenant à l'une des grandes puissances ne pourrait monter sur un trône étranger sans l'assentiment de ces puissances. Pendant le conseil, l'empereur écrivit lui-même le canevas de la déclaration qui devait être lue aux Chambres ; celles-ci furent invitées à ne pas lever la séance avant d'avoir reçu une communication du gouvernement. Cette communication ne vint pas. Pourquoi ? Nous en trouvons aujourd'hui l'explication dans l'intéressant *Journal de Fidus*. M. Émile Ollivier avait été chargé de rédiger, sur la note de l'empereur, la déclaration relative à la réunion d'un congrès ; mais, à ce moment, il ne trouva pas une rédaction satisfaisante et dut renvoyer ce travail à plus tard, dans la soirée.

Toutefois, le maréchal Le Bœuf fit remarquer avec quelque vivacité, mais sans colère, comme on l'a dit, qu'en raison de la situation menaçante, il était de la plus vulgaire prudence et du devoir du gouvernement de se tenir prêt à toute éventualité ; il demanda le rappel des réserves ; à 4 h. 50, les ordres en conséquence furent expédiés.

Mais dans la nuit arrivèrent à Paris, de divers côtés, d'inquiétantes

informations, qui ne permirent plus de douter des intentions hostiles de la Prusse et du danger que courait la France d'être brusquement surprise, complètement désarmée : c'étaient des dépêches de nos agents diplomatiques de Berne, de Munich, de Londres, relatant que communication officielle avait été faite aux gouvernements étrangers de la dépêche d'Emu, telle qu'elle était consignée dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, ce qui plaçait la France en face d'un affront officiel. D'autre part, le duc de Gramont venait de recevoir le compte rendu très exact de la conversation que M. de Bismarck avait eue la veille avec lord Loftus, et qui plaçait la France dans l'alternative de faire des excuses ou de se battre.

Mais surtout, chose plus grave et qui prouvait que la Prusse était résolue à mettre ses menaces à exécution, affluaient de tous côtés des renseignements sur les préparatifs militaires de l'Allemagne qui ne se donnait plus la peine de les dissimuler. On peut le voir par ce passage de la lettre de M. Rothau au duc de Gramont : *Depuis plusieurs jours déjà les réserves ont été appelées sous les drapeaux par convocation individuelle*. Nous avons déjà dit que le gouvernement avait pu faire saisir plusieurs de ces lettres adressées à des landwerhriens.

Ce fut dans ces conditions que, dans la matinée du 15, le conseil des ministres arrêta à l'unanimité, quoi qu'en aient dit, après les événements, MM. Segrès et Plichon, qui, ce jour-là, ne firent aucune objection, le conseil arrêta donc à l'unanimité la déclaration qui fut lue aux Chambres dans la journée.

Le jour même, le duc de Gramont entama les pourparlers avec MM. de Vitzthum et Vimercati, arrivés la veille à Paris, avec mission commune de l'Autriche et de l'Italie, de négocier avec la France une alliance en vue de la guerre qui allait s'ouvrir.

Le 19 juillet, notre chargé d'affaires à Berlin, M. Le Sourd, remit à M. de Bismarck la déclaration de guerre. On connaît la suite.

Nous terminons ici ce travail ; il n'a été fait que sur des dépêches et des documents authentiques, dont un certain nombre inédits ; aussi laissons-nous au lecteur le soin d'en tirer les conclusions, bien persuadé qu'il y verra la confirmation de cette parole de Montesquieu, que rappela Napoléon III, dans sa réponse au Sénat : *Le véritable auteur de la guerre n'est pas celui qui la déclare, mais celui qui la rend nécessaire*.

Frédéric PICHÉREAU.

LA FRANCE ET LE TONKIN

Au Tonkin nous sommes au pays du pittoresque, de l'idéal, sous les cieux rêvés de l'Orient. Les amoureux de vie voyageuse et d'inconnu y goûtent la sensation neuve du *non-vu*, dans cette jeune France asiatique.

Quelqu'un qui a fait plusieurs fois le tour du globe disait récemment : « Tous les peuples que j'ai visités je les connaissais ; un seul pays m'a étonné : la Chine ; il n'y a plus qu'elle d'original ».

Ceux que séduisent les aventures guerrières y trouvent le compte de leur humeur chevaleresque : les derniers coups de feu de la conquête n'ont pas encore retenti. La piraterie bat son plein, au Tonkin, nonobstant les affirmations optimistes de M. Etienne, sous-secrétaire d'État des Colonies, lors de la dernière interpellation à la Chambre des députés sur l'effervescence des rebelles et l'action de nos troupes. Il assurait que la situation était la même, depuis deux ans, qu'elle s'était plutôt améliorée.

D'autre part, en février, mars et avril derniers, l'émotion publique était extrême à la suite des courriers indo-chinois alarmants. Au 25 janvier, nous le tenons de source infiniment respectable, les circonstances étaient graves, menaçantes pour les populations et les intérêts du Protectorat.

Toutes les provinces du Tonkin, hormis deux ou trois, sont occupées chacune par de nombreuses bandes de pirates : le parti révolté toujours contre notre drapeau. Dans la région accidentée du pays ils sont d'une difficile attaque et d'une poursuite périlleuse. Ils connaissent, dans les forêts, les méandres et les dédales des sentiers, le moindre pli des collines broussailleuses et leurs embuscades.

Chaque coin d'ombre, chaque bouquet de buisson, chaque roche dressée, sombre, rougeâtre comme un menhir sanglant, abritent des pirates, l'œil au guet, le fusil au poing. Souvent ils y ont tout un système de fortifications qui ne rappellent en rien les plans de

Vauban, mais sont plus imprenables. Ce sont des buttes couvertes de plantes et d'arbustes épineux s'entre-croisant les uns les autres dans une sorte de lacs que même les fauves ne parviennent pas à franchir. Ces moyens de défense on les rencontre particulièrement à Yen-Thê, à Hun-Thuong, etc.

Dans cette dernière localité nos troupes ont subi trois échecs. Pour s'en emparer on a dû envoyer une colonne de 1400 hommes avec six pièces d'artillerie. Il a fallu faire un siège en règle comme en Europe et, à mesure que très lentement on avançait, il était nécessaire de se protéger par des parapets en terre.

Egalement dans d'autres endroits plus ou moins retranchés sont les magasins et les repaires des rebelles. Leurs bandes sont volantes, dispersées sur plusieurs points, de façon, toutefois, à pouvoir se réunir, à un moment déterminé, soit pour tenter un coup de main, soit pour se porter un secours réciproque et rapide.

Ils font avec une audace, souvent héroïque, une guerre de guérillas qui nous coûte, sans profit appréciable, un grand nombre d'officiers et de soldats. Ils harcèlent nos hommes, les fatiguent par des reconnaissances incessantes, le jour, la nuit, par une chaleur étouffante, par des soirs sans étoiles, orageux, dans des chemins défoncés, à travers des terrains vaseux, sur des coteaux rocaillieux aux passages inconnus.

Ces hordes, qu'on le sache bien, sont armées de fusils qu'elles manient avec une dextérité, une précision que nos troupes européennes leur envient quelquefois. Ce n'est point étonnant : dès l'enfance les tonkinois se livrent avec passion aux exercices de la chasse, simplement avec des frondes ou des projectiles quelconques. Leurs succès guerriers font croître de jour en jour le nombre des pirates.

Au demeurant, ils forcent les indigènes tranquilles, attachés à la France, à s'unir à eux. Eprouvent-ils de la résistance? ils pillent les villages, incendient les cases, les champs riziers, les bois environnants. Ils volent les femmes et les enfants : le 8 mars dernier et le lendemain, notre agent des douanes à Haiphong trouvait dans une jonque chinoise une petite fille, puis deux autres petites filles et une jeune femme de vingt ans. Elles étaient expédiées à Canton, pour y être la triste proie d'un trafic honteux. Les pirates enlèvent en plein jour des gens riches qu'ils rançonnent fortement. Les barques de commerce, si elles n'arrivent pas à un mouillage avant la nuit, sont déchargées à fond. Dans la province d'Hanoï il n'est

presque pas de journée où deux ou trois villages ne soient ravagés par des rebelles.

Plus étendus encore sont les désastres dans les provinces de Hung-Yen, de Bay-Say, de Sontay et dans quelques régions des provinces de Hai-Duong et de Bac-Ninh. Là les habitants ont abandonné leurs foyers et se sont joints aux pirates.

« On peut dire, assure Mgr Puginier, vicaire apostolique du Tonkin occidental, que les trois cinquièmes des communes sont ruinées et les autres sont à la veille de l'être, si l'autorité ne prend des mesures efficaces pour arrêter le mal. » (*Lettre à Mgr Freppel, député, du 25 janvier 1891.*)

L'énergique lieutenant Moute, commandant le poste de Than-Ba, a surpris, à la fin de février écoulé, par un mouvement tournant, une bande de pirates installés en vainqueurs dans le bourg de Dam-Nam. Ils faisaient là une sorte de halte, se reposant dans les délices du butin ravi. Aussitôt nos soldats aperçus, ils bondissent sur leurs armes, pêle-mêle, ahuris. Leurs femmes et leurs enfants, auxquels ils font partager toutes les aventures de leur vie réfractaire, poussent des cris déchirants. Après une fusillade nourrie de part et d'autre, les Tonkinois s'enfuient, emportant leurs blessés, dont les plaintes s'entendaient aiguës et plus impressionnantes au sein des ombres descendantes du crépuscule. Notre colonne est rentrée au poste après avoir délivré vingt-quatre femmes et enfants enlevés à Dan-Ha, en janvier dernier. Pauvres êtres! comme ils baisaient les mains qui avaient brisé les chaînes de leur captivité.

Les troupes françaises continuent à guerroyer avec des alternatives de succès et de revers.

Ne dédaignons pas les pirates parce qu'ils sont des groupements d'hommes sans cohésion, sans importance numérique, privés d'armes européennes.

Dans le Delta et dans son voisinage immédiat, vingt-trois bandes sont munies, en grande partie, de fusils à tir rapide. La moindre d'entr'elles — celle d'Hanoï — aurait 200 fusils; les autres seraient fortes de 7 ou 800 hommes. Deux ou trois en auraient jusqu'à 14 ou 1500.

Bientôt, tout le fait craindre et en particulier l'incurie et les inconséquences de l'administration, l'étendard de la révolte acharnée, sanglante, renversera, victorieux, le drapeau de la France.

Il est d'urgente nécessité d'exterminer la piraterie ou il nous faut abandonner le Tonkin.

Cette dernière éventualité ne peut aujourd'hui se présenter à la pensée d'aucun Français digne de ce nom. Notre nouvelle colonie a déjà trop englouti de millions; elle nous a déjà coûté trop du sang le plus généreux.

Une action générale est inévitable, une vraie battue indispensable. Il faut terroriser les pirates jusqu'à pacification entière; on les a trop habitués, par le passé, à des amnisties inopportunes, sans espoir de conversion à des sentiments d'ordre, à des sentiments français.

Pour cela nos effectifs sont insuffisants et on parle sans cesse du rapatriement de nos troupes!

Si les agissements des rebelles ne sont pas réprimés, c'est, sans doute, à cause du petit nombre de nos soldats.

Et puis, il faut le dire, ces enfants de la France, artisans aussi obscurs qu'héroïques de sa gloire, sont fréquemment exténués. Éprouvés par le climat ils souffrent d'une mauvaise alimentation, de conditions hygiéniques mortelles. Un assez grand nombre de postes ne sont encore que de fétides baraquements, exigus, sans ombre, sans aération. Ce sont de rudimentaires paillottes qui exposent nos hommes à être victimes des brusques vicissitudes atmosphériques. Après les fatigues de la journée, passée dans des besognes écrasantes, les soldats d'un poste d'infanterie, près de Lang-Son, ont été dévorés longtemps par d'énormes moustiques, à trompe que veux-tu, et sans pouvoir obtenir un lambeau de gaze protectrice.

La plupart des casernements du haut Tonkin sont établis dans des lieux déserts où les troupes manquent de viande fraîche, de légumes verts et n'y consomment que des conserves souvent avariées.

L'hygiène exige absolument que nos soldats coloniaux vivent largement. Or leur solde est plus que maigre. Qu'on nous permette de la comparer à celle des troupes britanniques dont la vie cependant est moins coûteuse à cause des nombreux moyens de transport.

Le lieutenant-colonel français a 753 francs par mois, l'officier anglais 4000 francs; nos capitaines touchent 456 francs, le capitaine d'Outre-Manche 4300 francs.

Le sergent a 4 fr. 40 centimes par jour. La solde mensuelle, à Paris, est pour les colonels de 876 fr., pour les lieutenants-colonels de 743,50 cents, pour les chefs de bataillons de 601,50 cents; elle est en Extrême-Orient, pour les mêmes grades, de 921 fr., 753 fr. et 616 fr. C'est donc une différence inappréciable en faveur de ces derniers.

Et dans quelles conditions s'opère le rapatriement de ces humbles martyrs du patriotisme!...

En décembre 1890, le *Calédonien* ramenait au pays natal un détachement de soldats et de marins congédiables. Par la négligence de l'administration compétente les cales étaient bondées et le pont, à bord, était seul disponible. Brisés de fatigue, malades, quelques-uns mourants, ils sont arrivés à Marseille sans abri ni couchette; la nuit ils étaient à la belle étoile ou inondés de pluies torrentielles, grelottants.

Ce cas n'est pas isolé. A qui la responsabilité?

Nos plus repoussants criminels transportés au bagne sont, sans nul doute, traités avec infiniment plus d'humanité, de ménagement, de douceur!...

Un officier supérieur nous disait naguère :

« Nous n'avons pas d'armée coloniale et la défense de nos provinces indo-chinoises offre par là même de très sérieuses difficultés. Les cadres sont sans cesse désorganisés par le renouvellement des troupes. Les officiers et les sous-officiers vont chercher, en Extrême-Orient, l'avancement lent à la métropole en temps de paix. Le goût du danger, l'amour si français d'aventures et de cieux nouveaux les entraînent. Mais les galons sur les manches, la croix sur la poitrine, après bataille, ils ne se sentent pas disposés à rester avec une solde parcimonieuse dans des contrées insalubres, mal casernés, exposés à mourir dans une embuscade, sans éclat. »

Il faut donc les attacher à cette nouvelle patrie par des conditions meilleures.

Les créoles peuvent, d'après la loi militaire de 1889, s'engager dans les corps stationnés dans leur colonie. Qu'on les recrute largement, qu'on les encadre bien dans des troupes européennes. Et voilà l'armée coloniale constituée et la pacification sera bientôt un fait accompli.

M. de Lanessan, le nouveau gouverneur général de l'Indo-Chine, y travaillera, espérons-le, avec l'intelligente énergie qui le caractérise. Comme M. Paul Bert, il ne verra dans nos colons, à quelque confession qu'ils appartiennent, que des français, des pionniers de notre civilisation. Le gouvernement a centralisé entre ses mains toutes les forces militaires. On prétend que c'est le seul moyen de prévenir des conflits regrettables qui ont déjà paralysé bien des efforts généreux et anéanti bien des espérances dans l'œuvre de

l'organisation de notre conquête orientale. L'avenir nous révélera les résultats. (1)

Le Tonkin tranquilisé ne le dédaignons pas : il compte 40.000.000 d'habitants et, nous aimons redire cette parole d'un personnage autorisé, « il est le plus beau fleuron de la couronne coloniale de la France. »

Quoi qu'on ait dit du climat meurtrier du Tonkin, il l'est moins que d'aucuns l'ont trop passionnément prétendu. Un été qui s'étend d'avril à octobre et un hiver qui va d'octobre à mars correspondent, à peu de chose près, à ces deux saisons en France. L'hiver, des pluies fines, des brouillards. Un de nos amis a même constaté dans le haut pays des gelées blanches; il a vu alors le thermomètre centigrade à 7, 6, 5 degrés. Dans le Delta il ne descend presque jamais au-dessous de 10°. Les jours pluvieux sont, pendant presque tout l'hiver, plus fréquents que les journées claires, ensoleillées. Malgré l'humidité excessive provenant des pluies brumeuses, prolongées, on s'y remet de l'anémie développée par la saison chaude. Pendant le mois d'avril la moyenne thermométrique est de 24 degrés. Les maxima sont atteints en juillet et août : 29 à 30 degrés; les minima : 27 à 28 degrés. Cependant il n'est point phénoménal d'avoir, le soir, 35 à 40 degrés. Et pas un souffle de brise. Elle tombe d'ordinaire au coucher du soleil. Alors on ressent un engourdissement indéfinissable, qui n'est point l'heureux prélude du sommeil : les muscles s'amollissent, le sang bat les tempes avec violence, le pouls est irrégulier, agité.

Un bruit vague, un cri de fauves, un aboiement de chiens errants, un chant d'oiseau qui s'endort, ont, à ce moment de la journée, des sonorités inouïes que mille échos reproduisent avec les plus délicates nuances. C'est le calme, à nul autre pareil, de la nuit d'Orient.

A la saison estivale, les pluies sont relativement rares mais abondantes, orageuses. En août elles dominent, et le pluviomètre monte jusqu'à 400 millimètres en vingt-quatre heures.

Qui n'a pas été témoin des typhons du Tonkin ne peut se représenter ces révolutions météoriques, surtout en hiver. Que d'effrois, de ruines, de misère noire, de deuils, ils sèment sur leur route capricieuse!...

(1) Voir l'appendice.

Le tourbillon emporte dans l'espace des champs entiers de récolte dans la zone qu'il ravage ; les toitures des maisons sont enlevées, les pierres, les briques, les bambous en sont jetés à tous les horizons comme fétus ; les jonques sont coulées à fond ou dispersées à tout flot, les mâtures broyées ; les animaux domestiques sont détruits, des enfants sont tués, disparus. Les habitants émigrent ensuite en masse vers une autre contrée plus hospitalière.

Les typhons ont un mouvement de translation et de rotation. Le premier va généralement de l'est à l'ouest, si les montagnes élevées de Haïnan ou du Tonkin ne viennent pas enrayer leur mouvement ; le second suit la direction inverse des aiguilles d'un chronomètre.

Le mouvement de translation est assez lent et permet aux observatoires, aujourd'hui installés sur plusieurs points de la côte chinoise, d'avertir, un ou deux jours à l'avance, au moyen de lignes télégraphiques sous-marines, les pays menacés. Dans ces conditions, les populations ont le temps de se mettre sur leurs gardes, les bâtiments de chercher un refuge ou même d'éviter la tourmente en se plaçant hors de son rayon d'action. (*Notices coloniales*, t. I^{er}, p. 22.)

D'habitude les régions montagneuses et boisées sont les plus malsaines. Les fièvres intermittentes, l'intoxication paludéenne, le choléra, les affections hépatiques, la dysenterie n'y épargnent pas plus les indigènes que les Européens, même les plus robustes santés. Aussi les Tonkinois appellent-ils la partie accidentée « le pays de la fièvre ». Et quelle aberration étrange de la part de notre administration coloniale d'avoir établi des sautaria dispendieux sur les hauts plateaux du Tonkin. Les morts alors peuplaient si vite les nécropoles qu'on en refusait la statistique et qu'on nivelait le sol des tombes sans symbole religieux, pour qu'on ne pût fixer le chiffre des décès quotidiens.

« L'insalubrité des montagnes doit être attribuée, d'une part, à l'immense accumulation de détritux végétaux et animaux qui s'est faite, depuis de nombreux siècles, dans les forêts et les broussailles inextricables qui le couvrent, d'autre part, à l'humidité qui est entretenue par les brouillards nocturnes et par la densité excessive de la végétation. » (De Lanessan : *L'Indo-Chine française*, p. 186.) (1)

(1) Voici le témoignage du D^r Harmand, qui a séjourné longtemps en Indo-Chine, sur le climat du Tonkin. « Je suis arrivé, dit-il, au Tonkin au commencement de novembre (1872) ; j'y ai passé tout l'hiver, car il y a un

En se préservant de l'humidité, en évitant les grandes chaleurs du jour et *tous les excès*, l'Européen se met aisément à l'abri des maladies locales, principalement dans la région des plaines et des vallées. Les pays les plus favorables à notre race sont ceux avoisinant la mer où les brises tempèrent une atmosphère ardente, éveillent l'appétit et appellent le sommeil réparateur.

Aussi, depuis trois ou quatre ans, rencontre-t-on quelques jolies baies, des plages, jadis solitaires, animées, pendant l'été, par nos compatriotes plongés dans les douceurs du *far-niente* et des flots bleus, sans aucun souvenir d'envie peut-être pour nos bruyantes côtes bretonnes ou normandes...

La carcasse de presque toutes nos montagnes indo-chinoises est formée par du granit qui a déchiré et plissé, au moment de son éruption, des schistes plus anciens. Sur ceux-ci reposent des couches plus modernes de grès schisteux et de schistes versicolores remarquables par les sels de fer qu'ils contiennent. Au-dessus des schistes, une formation de calcaires marmoréens s'est produite au nord et au sud du Tonkin, qui constituent des montagnes peu élevées, mamelonnées, tantôt à pic sur une ou plusieurs faces, tantôt dressées en falaises escarpées sur le bord des cours d'eau. D'autrefois elles émergent comme des dents fantastiques au-dessus des collines, ou bien apparaissent, solitaires, dans la mer ou dans des plaines alluvionnaires.

C'est de ce calcaire que sont les îlots innombrables épars, comme d'immenses nénuphars, dans la baie verdoyante de Ha-Long. Avec leurs arêtes brisées, leurs faces lépreuses, rongées qu'elles sont par les vents et la pluie, leurs sommets couronnés de gerbes de roseaux, on rêve, en contemplant ces petits rochers pyramidaux, de piliers en ruines de quelque monument mégalithique. Sur ce calcaire marmoréen reposent, en stratification discordante, les couches carbonifères dont beaucoup des espèces fossiles ont leurs similaires en Europe. Des conglomérats calcaires d'un rouge brique, dont la consistance peut être celle d'une pierre très poreuse susceptible d'être taillée, constituent la plupart des petits cônes qu'on aperçoit le long de la route de Lang-Son, entre Bac-Ninh et le Kep. C'est avec ces pierres que sont bâties toutes les citadelles rougeâtres de la Cochinchine,

hiver véritable. La température de novembre était délicieuse... Les missionnaires qui sont là depuis quinze ou vingt ans se portent très bien... Le Tonkin est un climat sain. » (*Bulletin de la Société de géographie*, mars 1875.)

de l'Annam et du Tonkin et que sont aujourd'hui ferrés les chemins.

Le Delta (11.000 kilom. carrés) est la partie la plus peuplée et la mieux cultivée du Tonkin. Elle fut formée par des alluvions avec une rapidité étonnante. Au septième siècle Hanoï était situé sur les bords de la mer dont il est séparé actuellement par 100 kilomètres de terres. Hong-Yen, aujourd'hui à 60 kilomètres du rivage, était port de mer, il y a deux cents ans, lorsque les Hollandais commerçaient avec les Tonkinois.

C'est au riz que sont consacrées les immenses plaines des Deltas du Fleuve Rouge et du Thaï-Binh. Les terres cultivées présentent, en grande partie, de belles rizières. Elles offrent l'aspect de damiers découpés en carrés inégaux par les petites digues qui séparent les champs et y assurent le séjour des eaux d'arrosage. Les seules vallées ou plaines où sont des terrains fertiles incultes sont celles traversées par la Rivière Claire et les affluents du Thaï-Binh, ravagées autrefois par des pillards chinois et, durant ces dernières années, par les opérations militaires. Le blé noir ou sarrasin est cultivé dans quelques arrondissements, notamment dans ceux de Bac-Ninh et de Lang-Son dont les terrains ne sont pas arrosables.

La patate vient bien dans les terres humides.

Très répandu dans presque toute l'Indo-Chine le Tarau est cultivé sur une grande échelle dans les vallons qui bordent la route de Bac-Ninh à Phu-Lang-Thuong.

La pomme de terre vient belle et savoureuse au Tonkin où tous les légumes de France s'acclimatent. Cependant les plantes alimentaires européennes, pour la plupart, sont encore trop rares pour figurer ailleurs que dans les menus des compatriotes assez fortunés.

La canne à sucre est un peu partout, sur les bords du Fleuve Rouge, du Thaï-Binh et de leurs affluents. En majeure partie elle est consommée en nature.

Les ananas sont peu producteurs; ils sont souvent plantés en haies protectrices à cause de leurs longues feuilles épineuses.

On voit dans les jardins tonkinois des citronniers, des orangers aux jolies fleurs blanches, aux fruits d'or, des pommes, des poires, des prunes blondes, des pêches rougissantes mais leur saveur n'égale point leurs belles couleurs. Le climat, peut-être, et un traitement inintelligent ne les favorisent pas.

L'extension du coton est peu importante au Tonkin, comme ailleurs dans notre Indo-Chine. Le tissage local est primitif et les

cotonnades portées par les indigènes proviennent presque entièrement de l'industrie étrangère. Si le développement de cette culture était encouragé, aidé, ce serait une source facile et féconde de richesse pour les indigènes.

Le mûrier croît dans toutes les régions de nos possessions. Mais là où il abonde c'est dans les provinces supérieures du Tonkin. Il est généralement de race naine. Sa feuille vert foncé, luisante, donne une note gaie au paysage; les routes en ont de belles bordures qui reposent le regard délicieusement. L'espèce arborescente n'existe que dans la province de Bac-Ninh; les sujets en sont hauts de 2 à 3 mètres, formant bouquet sur un tronc quelquefois assez grêle.

N'oublions pas le joli palmier qui fournit la noix d'arec. Dans les deltas de la Cochinchine, du Tonkin, et les plaines de l'Annam son fruit sert à la préparation de la chique de bétel pour lesquelles les aborigènes ont une grande passion. Ça et là quelques touffes de pavots d'une vigoureuse venue, aux fleurs rouges, aux têtes volumineuses et remplies. Les territoires qui sont baignés par la Rivière Claire et le Fleuve Rouge se prêtent merveilleusement à cette culture encore sans importance commerciale. Notre colonie, tributaire de l'Inde anglaise pour l'opium qu'elle consomme, en tirerait de gros profits.

Le tabac vient bien dans les provinces de Hung-Hoa et de Tuyen-Quang. Il est d'espèce supérieure à celui de la Cochinchine, brûle plus facilement et a meilleur parfum. Il mérite d'attirer l'attention de notre manufacture nationale.

Tous les terrains tonkinois conviennent à la culture du ricin. Il y en a de deux espèces : le blanc et le violet; le premier donne de l'huile ménagère et le second l'huile médicinale.

L'arbuste à laque enrichit, les mamelons, qu'il couvre si gracieusement, des provinces de Hung-Hoa et de Tuyen-Quang. Son produit est d'excellente qualité. On en exporte, en quantité notable, en Chine et au Japon pour être mélangé avec la laque de ces deux pays aux tons si chatoyants. Dans quelques parties de la province de Hung-Hoa, on récolte la cannelle, mais elle n'est pas comparable à celle du Than-Hoa, la plus exquise du monde entier. Son prix est cent fois plus élevé que celui de l'espèce commune à cause des vertus prodigieuses que lui attribuent les tonkinois.

Dans les rizières du Tonkin, les buffles servent exclusivement au labourage. Très nombreux dans les régions montagneuses (environ sept ou huit cent mille), on les attelle à des chars dont les roues

sont formées d'une seule rondelle de bois. On les met par paire et pour les diriger on leur passe à travers la cloison nasale un anneau en rotin auquel sont fixées les rênes. Et nous pouvons assurer qu'il n'y a rien au monde de plus barbaquement cahotant que ces chariots d'âge celtique, s'il pouvait y avoir eu une civilisation celtique en Extrême-Orient. L'infortuné voyageur européen, après deux ou trois heures de course vertigineuse, sent ses entrailles endolories et tout son être moulu. Les bœufs de trait et ceux de la consommation sont assez rares au Tonkin. Pour les besoins de nos troupes on en exporte des provinces annamites de Nghé-An et de Than-Hoa. On pourrait néanmoins en faire l'élevage avec succès.

Les chevaux indigènes ont la tête assez forte, le corps ramassé, replet. Leurs jambes sont fines, nerveuses et leurs pieds sont très sûrs dans les passages dangereux. Ils vont d'un amble allongé, pendant des heures entières, sans grande fatigue pour la monture ni pour le cavalier. Ils vivent de préférence sur les collines qui côtoient les deltas du golfe du Tonkin. Leur petite taille les rend impropres à la remonte de notre cavalerie. On a essayé d'acclimater le cheval arabe et le cheval australien. Inutile tentative. Tous sont bientôt atteints d'un affaiblissement des jambes qui les frappe d'impuissance pour un service laborieux. Les porcs, dont la chair est moins agréable que celle de nos espèces françaises, sont très communs et sont l'objet d'une exportation active entre Hai-Phong et Hong-Kong.

Les Muongs ont beaucoup de chèvres dans leurs montagnes. Elles sont petites, à poils ras, et tendres à manger.

Depuis l'arrivée de notre corps expéditionnaire les moutons consommés par nos troupes sont importés de Chine. Cependant leur élevage au Tonkin a réussi depuis quelque temps.

Les forêts tonkinoises sont bien peuplées. Les chasses passionnantes qu'y font nos compatriotes sont inoubliables. Les chasses de Rambouillet, de Montmorency, de nos plus belles montagnes giboyeuses de France ne sont que jeux d'enfant.

Le fusil n'a qu'à ajuster pour rencontrer, dans une galopade bruyante, des troupes de tigres, d'ours, de sangliers, de chevreuils, de cerfs, de renards musqués, de loutres, de lièvres — des envolées sans nombre de bécasses, de canards sauvages, de paons, de coqs de bruyère, de faisans, de perdrix. Dans le Delta, cailles, tourterelles, pigeons, poules d'eau, oies pullulent.

Louis ROBERT,

UNE ARTISTE SLAVE

MARIE BASHKIRTSEFF

I

Le *Journal de Marie Bashkirtseff*. — La « sauvagesse névrosée » de M. Alphonse Daudet. — La psychologie du moi. — Le miroir.

A l'occasion d'un récent procès, un célèbre écrivain disait : « Relisons le *Journal de Marie Bashkirtseff*, où se révèle ingénument la femme cosaque, cette sauvagesse névrosée... » Je n'achève pas la citation. Je ne veux pas compromettre l'alliance russe : elle m'est trop chère.

Et cependant, c'est de « cette sauvagesse névrosée », comme l'appelle M. Alphonse Daudet, — c'est d'elle qu'un aimable Hano-vrien me parlait à Nice en me demandant : « Avez-vous lu le *Journal de Marie Bashkirtseff*? Vous y trouverez vraiment le type de la jeune fille. » Je le lus et je me récriai. Le type de la jeune fille ! Oh ! que non pas ! Non, ce n'est pas là que nous chercherons la jeune fille destinée à la vie du foyer. Un type de jeune fille, oui certes, et des plus curieux, celui d'une jeune fille slave, émancipée par une éducation d'enfant gâtée dans une famille cosmopolite, et aussi par la carrière artistique à laquelle elle se voua. Ce n'est pas le type absolu de la jeune fille slave, — nous le constaterons plus loin, — ce n'en est qu'une variété. Mais, dans cette variété même, les origines de race se retrouvent, et les défauts, comme les qualités, appartiennent essentiellement à la nation qui a produit ce type particulier. Et comment ne pas reconnaître que la jeune artiste qui, de son propre aveu, s'est mise en dehors des règles ordinaires

de la vie, nous apparaît avec ce charme séduisant, cette grâce sympathique, qui appartiennent à la femme russe, même dans ses allures les plus excentriques?

Le Journal de Marie Bashkirtseff paraît aujourd'hui en une septième édition; et, en même temps, les lettres de la célèbre artiste, publiées pour la première fois, le complètent et le commentent (1).

Marie Bashkirtseff nous donne son *Journal* depuis 1873. Elle avait alors douze ans. Les dernières lignes de ce journal ont été écrites le 20 octobre 1884. Elle mourait onze jours après. Le 1^{er} mai de cette même année, comme par un pressentiment de sa fin prochaine, elle écrivait la préface de son œuvre. Et dès les premières lignes, elle se révélait dans ce qui fut l'inspiration même de toute cette jeune vie : la poursuite de la gloire, la constante préoccupation du *moi*, la naïve a loration de ce *moi*. Si la jeune fille veut que son *Journal* soit publié après elle, c'est parce qu'elle désire se survivre ici-bas.

« A quoi bon mentir et poser? dit-elle. Oui, il est évident que j'ai le désir, sinon l'espoir, de *rester* sur la terre par quelque moyen que ce soit. Si je ne meurs pas jeune, j'espère rester comme une grande artiste; mais si je meurs jeune, je veux laisser publier mon *Journal*, qui ne peut pas être autre chose qu'intéressant. Mais puisque je parle de publicité, cette idée qu'on me lira a peut-être gâté, c'est-à-dire anéanti le seul mérite d'un tel livre? Eh bien, non! D'abord j'ai écrit très longtemps sans songer à être lue, et ensuite c'est surtout parce que j'espère être lue que je suis absolument sincère. Si ce livre n'est pas *l'exacte, l'absolue, la stricte vérité*, il n'a pas sa raison d'être. Non seulement je dis tout le temps ce que je pense, mais je n'ai jamais songé un seul instant à dissimuler ce qui pourrait me paraître ridicule ou désavantageux pour moi. Du reste, je me trouve trop admirable pour me censurer. Vous pouvez donc être certains, charitables lecteurs, que je m'étale dans ces pages *tout entière*. *Moi*, comme intérêt, c'est peut-être *mince pour vous*, mais ne pensez pas que c'est *moi*, pensez que c'est un être humain qui vous raconte toutes ses impressions depuis l'enfance. C'est très intéressant comme document humain. Deman-

(1) *Journal de Marie Bashkirtseff*, septième mille, 2 vol. in-12. Paris Charpentier, 1891. — *Lettres de Marie Bashkirtseff*, publiées pour la première fois, 1 vol. in-12, même éditeur, 1891.

dez à M. Zola, et même à M. de Goncourt, et même à Maupassant ! »

Les écrivains dont elle invoque ici le témoignage et dont il est assez piquant de trouver les noms sous une plume de jeune fille, étaient, comme nous le verrons plus loin, quelques-uns de ses maîtres préférés.

Naturaliste, elle aussi, Marie Bashkirtseff sentait le prix de ce qu'elle offrait au public. Dès l'âge de quinze ans, elle y écrivait : « Lisez cela, bonnes gens, et apprenez ! Ce journal est le plus utile et le plus instructif de tous les écrits qui ont été, sont ou seront. C'est une femme avec toutes ses pensées et ses espérances, déceptions, vilenies, beautés, chagrins, joies. Je ne suis pas encore une femme entière, mais je le serai. On pourra me suivre de l'enfance jusqu'à la mort, car la vie d'une personne sans aucun déguisement ni mensonge est toujours grande et intéressante. » Et deux ans plus tard : « C'est la photographie de toute une vie, dit-elle... Je vous offre ici ce qu'on n'a encore jamais vu. Tous les mémoires, tous les journaux, toutes les lettres qu'on publie, ne sont que des inventions fardées et destinées à tromper le monde. »

Elle ne convient que des défauts du style et de l'orthographe. « Je suis étrangère ; mais demandez-moi de m'exprimer dans ma langue, je le ferai peut-être plus mal encore », ajoute-t-elle par l'une de ces charmantes saillies qui lui sont habituelles.

Quant à la sincérité de l'œuvre, elle l'affirme à plusieurs reprises. Toutefois, lorsque au bout de quelques années, elle revient sur de vieilles impressions, elle nous avoue qu'elle exagérait et que certains traits étaient seulement destinés à embellir ce qu'ailleurs elle appelait son « roman cérébral ».

Se faire connaître par ce « document humain », tel était, avons-nous dit, le sentiment auquel elle obéissait en exprimant le vœu que son *Journal* fût publié. Mais à quel mobile cédait-elle en l'écrivant ? N'était-ce pas pour se regarder dans ce *Journal* comme elle se regardait dans sa glace ? Sans cesse elle se mire et s'admire dans l'un comme dans l'autre, et si grand est le charme de cette étrange créature que ce qui ailleurs serait regardé comme la plus insupportable des vanités et des vanteries, ne fait penser ici qu'au langage et aux boutades de ces enfants gâtés que l'on gronde en dissimulant un sourire. Certes, si Marie Bashkirtseff avait vécu, notre impression serait plus sévère. Mais c'est bien ici que l'on peut dire : « Heureux ceux qui meurent jeunes !... »

Je voudrais que rien, sous ma plume, ne parût dicté par un sentiment autre que le tendre intérêt qui s'attache à la jeune morte, et l'immense compassion due à sa pauvre mère. Mais pour certaines pages de ce *Journal*, n'était-il pas trop tôt de les livrer à la publicité? Je pense surtout ici à ces pages où Marie Bashkirtseff s'étudie jusque dans les détails intimes de sa beauté plastique. Elle n'a pas le charme de la beauté qui s'ignore. Enfant de douze ans, elle se trouve « jolie comme un ange ou comme une femme ». Déjà elle se voit « faite comme une statue ». A quinze ans, elle dira : « En pensant à ce que je serai quand j'aurai vingt ans, je fais claquer ma langue. » Elle se décrit dans ses « cheveux d'or », dans la blancheur et la fraîcheur de sa carnation, dans ses belles mains rosées, ses beaux bras blancs. Elle nous parle de son « port royal », de sa taille divine. « Mon corps de déesse antique », dit-elle. Et ici encore elle se décerne la palme. « La *Vénus* de Médicis m'a rendue joliment fière. » Si elle admet une comparaison, c'est avec la blonde *Vénus* que le pinceau de Véronèse a fait planer sur la grande salle du palais des doges.

Nous ne suivrons pas plus loin Marie Bashkirtseff dans les descriptions de sa personne. Le sens artistique n'apparaît ici qu'au détriment d'un instinct qu'elle nous semble avoir ignoré : celui de la pudeur. Contraste étrange! en elle l'absence de pudeur s'unit à une pureté si grande que la jeune fille se reprochera toute sa vie comme une souillure un baiser donné à un homme qu'elle pouvait considérer comme un fiancé. Et c'est cette jeune fille, si profondément honnête, qui, à dix-sept ans, écrit, avec une hardiesse incroyable, ces mots que je ne reproduis pas sans hésitation : « Ce qui rend les hommes honteux de leur nudité, c'est qu'ils ne se croient pas parfaits. Si on était sûr de n'avoir ni une tache sur la peau, ni un muscle mal fait, ni des pieds déformés, on se promènerait sans vêtement et on n'aurait pas honte. On ne s'en rend pas bien compte, mais c'est cela, et pas autre chose, qui rend honteux. Peut-on résister à montrer quelque chose de vraiment beau et dont on peut être fier?... La pudeur ne résisterait que devant la perfection. » La beauté absolue « supprime la pudeur »!

Pour les choses de l'âme, même absence de pudeur chez l'auteur du *Journal*. Elle-même le constate dans une lettre adressée à un jeune homme. « M'étant mise en dehors de tout ce qui fait la vie de la femme, je parle du haut de la montagne, n'ayant pas cette

pudeur qui empêche de dire sa pensée lorsqu'on est intéressé soi-même. » Comme elle le dit, *elle s'étale tout entière*, elle se contemple dans ses joies, ses tristesses, ses humiliations, ses triomphes; et, au sein de cette contemplation, le corps et l'âme se confondent souvent. Elle se regarde vivre, elle se regarde aimer, elle se regarde pleurer, toujours dans la glace. Cette glace lui apprend que les larmes « en petite quantité » l'embellissent. En allant en Russie pour tenter de réconcilier son père et sa mère, elle se trouve seule en route pour la première fois. « Je me mis à pleurer tout haut, mais si vous croyez que je n'en ai pas tiré profit!... J'étudiais d'après nature comment on pleure. — Assez, ma fille! me dis-je en me levant. »

Malade, elle se regarde souffrir. Mourante, elle se regarde mourir, et, au milieu des angoisses où la jette la peur de dépérir lentement, elle se complaît dans la langueur qui voile la rayonnante beauté dont elle était si fière.

Plus d'une fois, cette jeune fille, cette enfant, s'analyse avec une puissance telle qu'elle sent dans *son fond* « le dédoublement du moi ». Ici, c'est vraiment l'âme slave qui descend dans ses étranges profondeurs. C'est la plus intense psychologie du *moi*. A force de s'étudier, la jeune fille finit par constater qu'elle n'a plus de sentiments simples. Il lui arrive alors de dire : « Rien ne m'intéresse et ne m'amuse dans mon fond. » Quel âge a-t-elle alors? Treize ans. A cette époque déjà, cette recherche de son *fond* lui donne le vertige, la peur de devenir folle. A force de se replier sur elle-même, il lui arrivera plus tard de se haïr... quelquefois! « *Je suis dégoûtée de moi*. Ce n'est pas la première fois que je me déteste, mais cela n'en est pas moins terrible. Détester une autre qu'on peut éviter, mais détester soi-même, voilà un supplice! »

Le supplice ne dure pas longtemps, et Marie Bashkirtseff ne tarde pas à s'adorer de nouveau. Toujours c'est Narcisse amoureux de lui-même.

II

Le foyer. — La passion des grandeurs. — Cantatrice ou duchesse. — L'amour et l'ambition. — Les triomphes mondains.

— « C'est trop tôt », disions-nous tout à l'heure en parlant de la publication de certains détails singulièrement intimes. « C'est trop tôt », redirons-nous au sujet de pages qui nous initient à des dis-

sentiments domestiques d'autant plus délicats à faire connaître que presque toute la famille vit encore. Nous en dirons autant des expressions assurément peu respectueuses dont la jeune fille se sert à l'égard d'une mère, d'une tante, qui la chérissaient et qu'elle aimait aussi : ses mères, disait-elle. Était-il très nécessaire de publier les passages où Marie Bashkirtseff nous parle de sa famille « gobeuse et poseuse », de sa mère qui, tout en ayant beaucoup d'esprit, « manque de tact, de savoir-vivre »; qui est « d'une bourgeoisie écœurante »; — et ces autres passages où la jeune fille nous déclare que « l'attitude piteuse » de ses mères l'exaspère; que, « dans ce milieu ignorant, ordinaire », elle s'abruite; qu'il y a des moments où sa colère va jusqu'à la haine : ce sont ceux où elle croit que la vulgarité de sa famille est un obstacle à l'assouvissement de ses ambitions : elle voudrait alors « faire sauter tous les foyers ».

Ne suffisait-il pas, quant à présent du moins, de maintenir les passages où, malade, elle s'irrite des sollicitudes domestiques qui l'énervent? « Les ailes tombent et ne servent qu'à balayer les projets et illusions d'artiste réduits en poussière sous la pression hygiénique de ceux qui m'aiment », écrit-elle avec un comique désespoir à l'un de ses professeurs de peinture. C'est pendant un voyage en Espagne, où, devant une glace de wagon que sa tante avait levée pour lui éviter un courant d'air, elle menaçait de la briser à coups de talons si on ne l'abaissait pas.

Marie Bashkirtseff se reprochait les brusques réponses qu'elle faisait à sa mère, cette mère avec laquelle et sans laquelle elle ne pouvait vivre, disait-elle. Rien de plus touchant que cette pensée qui lui revient souvent depuis son enfance : Si sa mère mourait, quel remords lui causerait la manière dont elle a répondu à sa tendresse, cette tendresse qui lui arrachait un jour ce cri plein d'émotion : « Il n'y a qu'une mère! »

Si la jeune fille s'était bien rendu compte du ridicule que, du fond de sa tombe, elle allait jeter sur les deux pauvres femmes qui l'ont tant pleurée; sur cette mère d'une si infinie bonté qu'elle a laissé subsister dans l'œuvre de son enfant adorée les passages qui pouvaient si naturellement blesser sa tendresse et sa dignité maternelles, Marie Bashkirtseff n'aurait-elle pas elle-même effacé ces passages?

La pauvre enfant reprochait à sa famille de nuire à la réalisation de ses rêves. La famille récoltait, il est vrai, ce que, dans une aveugle tendresse, elle avait semé d'ambitieuses pensées dans la

petite tête de l'enfant. Ne l'avait-elle pas, dès ses plus tendres années, considérée « comme un être qui devait fatalement, absolument, devenir un jour ce qu'il y a de plus beau, de plus brillant, de plus magnifique »? — « Elle sera une étoile! » avait dit à sa mère un diseur de bonne aventure.

— « Depuis que je pense, depuis l'âge de trois ans (j'ai tété jusqu'à trois ans et demi), j'ai eu des aspirations vers je ne sais quelles grandeurs. Mes poupées étaient toujours des reines ou des rois; tout ce que je pensais et tout ce qu'on disait autour de maman semblait toujours se rapporter à ces grandeurs qui devaient infailliblement venir. » Ces grandeurs, c'est *l'étoile, l'étoile* qu'elle cherche toujours avec fièvre, avec désespoir. Elle se sent née pour être reine; et, à Nice ou au milieu du peuple, elle aime à faire de la popularité, elle est ravie quand une marchande de fruits s'écrie : *Che bella regina!* « Si j'étais reine, le peuple m'adorerait. »

— « Vous savez que j'adore m'encanailler », écrit-elle de Russie.

Les grandeurs, c'est là ce qu'appelle la jeune fille. Mais par quel moyen y arrivera-t-elle? Par le mariage? C'est la première idée qui se présente à son cerveau d'enfant. Marie Bashkirtseff a douze ans, elle rencontre à Nice le duc de H... et, sans lui avoir jamais parlé, elle s'en éprend. Mais comment arriver à lui? « Je suis faite pour des triomphes et des émotions; donc le mieux que j'ai à faire c'est de me faire cantatrice... Là, je puis avoir la satisfaction d'être célèbre, connue, admirée; et c'est par là que je puis avoir celui que j'aime. Rester comme je suis, j'ai peu d'espoir qu'il m'aime. Mais quand il me verra entourée de gloire et de triomphes!... En paraissant sur la scène, voir ces milliers de personnes qui attendent avec un battement de cœur le moment où vous chanterez. Savoir, en les voyant, qu'une note de votre voix les met tous à vos pieds. Les regarder d'un air fier (je puis tout); voilà ce que je rêve, voilà ma vie, voilà mon bonheur, voilà mon désir. Et alors, étant entourée de tout cela, Mgr le duc de H... viendra, comme les autres, se prosterner à mes pieds, mais il n'aura pas la même réception que les autres. Cher, tu seras ébloui de ma splendeur, et tu m'aimeras, tu verras le triomphe dont je serai entourée, et c'est vrai, tu n'es digne que d'une femme comme j'espère l'être... » Cantatrice ou duchesse, c'est là son rêve de petite fille, ou plutôt cantatrice pour être duchesse.

« Je suis ambitieuse, voilà mon malheur, dit-elle à Rome, trois ans après. Les beautés et les ruines de Rome me montent à la tête;

je veux être César, Auguste, Marc-Aurèle, Néron, Caracalla, le diable, le Pape! » On le voit, elle associe étrangement les avatars qu'elle rêve. Renouvelant à son usage le mot de Sieyès, elle dira : « Que suis-je? Rien. Que veux-je être? Tout. »

Tout en effet, et sans beaucoup de choix s'il fallait prendre au sérieux la boutade que nous venons de citer et où *tout* se confond, la grandeur morale et la folie perverse, l'esprit du mal et la plus auguste représentation de Dieu... Mais ce n'est là qu'une plaisanterie, où cependant *tout* se résume en ce mot : l'ambition.

Ne nous y méprenons pas néanmoins. Dans ces immenses aspirations vers un but inconnu, il y a en cette jeune fille le génie qui poursuit son *étoile*, le génie qui attend son heure et qui la presse d'autant plus que l'intuition de la mort prochaine ne lui permet pas les longues espérances. « Attendre, toujours attendre! » — « On ne vit qu'une fois! Et on me gâte cette vie! » — « Je veux plus vite vivre, plus vite, vite. (Je n'ai jamais vu une telle fièvre de vie, dit D... en me regardant.) C'est vrai, je crains que ce désir de vivre à la vapeur ne soit le présage d'une existence courte. Qui sait? » — « Le temps passe et je n'avance pas, je suis clouée à ma place, moi qui veux vivre, vivre en courant, vivre en chemin de fer; moi qui brûle, qui bous... » Et elle redit le mot du prince Doria : « Je n'ai jamais vu une telle fièvre de vie. »

« J'aurai ou je mourrai », s'écrie-t-elle avec une saisissante énergie.

Cette ambition, Marie Bashkirtseff en reconnaît la souveraine domination sur son âme. « Je ne pense pas que je puisse éprouver un sentiment où l'ambition ne soit pas mêlée. Je méprise les gens qui ne sont rien », écrit-elle à dix-huit ans.

C'est l'ambition qui, à Nice, lui a fait croire à l'amour, alors que cette fillette de douze ans éprouvait pour le duc de H... une passion dont les angoisses, les déchirements dépassaient de beaucoup son âge et devaient la faire sourire plus tard. C'est l'ambition qui, à Rome, la fera lutter contre son amour pour le comte d'A..., neveu du célèbre cardinal secrétaire d'État. Elle le trouve « bien petit seigneur ». — « Les richesses, les villas, les musées des Ruspoli, des Doria, des Torlonia, des Borghèse, des Chiara m'écraseraient. Je suis ambitieuse et vaniteuse par-dessus tout. Et dire qu'on aime une pareille créature, parce qu'on ne la connaît pas! Si on la connaissait, cette créature!... Ah! bast! on l'aimerait tout de même.

« L'ambition est une passion noble. »

Ce n'est pas que Marie Bashkirtseff supprime l'amour dans le mariage, mais elle ne le veut qu'en troisième ligne, après le rang, après la fortune.

Un grand train de maison avec A... serait son vœu. Et son humiliation est grande, quand, à un moment où l'amour l'emporte sur l'ambition dans son cœur, elle se voit refusée par la famille de celui qu'elle avait cru grandement honorer par son alliance.

Cette ambition, qui la poursuit dans ses sentiments les plus tendres, lui démontre suffisamment qu'elle n'est pas faite pour la vie du foyer, et nous la croirons sans peine quand elle dira : « Soyez tranquilles, je ne vivrai pas pour moisir dans les vertus domestiques.

« Me marier et avoir des enfants ! mais chaque blanchisseuse peut en faire autant.

« Mais qu'est-ce que je veux ? Oh ! vous le savez bien. Je veux la gloire.

« Qui va être mon idole ? Personne. Je chercherai la gloire et un homme. »

Un grand-duc de Russie, peut-être ?

Un jour, alors que, s'interrogeant sur tous les sentiments qui lui avaient donné l'illusion de l'amour, elle se répondra qu'elle n'a jamais aimé réellement, elle en donnera pour raison qu'elle n'a jamais trouvé son maître. Comme aux premiers jours de son adolescence déjà, elle se dira que l'idéal du mariage serait pour elle de s'anéantir devant la supériorité de l'homme aimé et que, pour une femme elle-même supérieure, cet abaissement devient la grandeur suprême. Est-ce ce sentiment que lui inspira le peintre célèbre qui fut la dernière affection de sa vie ? Aurait-elle pu mettre en pratique la théorie de ce sentiment, la brillante jeune fille qui avait plus besoin des adorations de tous que de l'affection d'un seul et qui souhaitait avec passion jusqu'à l'amour de l'homme qui lui était le plus indifférent ? Traîner après elle un cortège d'adorateurs ; trôner au milieu d'eux jusque sur l'escalier d'un théâtre, assise sur une marche et les ayant tous à ses pieds, c'était là son plaisir. Elle-même nous dit avec quelle « grâce ensorcelante », quel « esprit endiablé », elle se riait des tortures plus ou moins bien senties qu'elle infligeait à quelque adorateur, « le chassant par ses paroles, le retenant par ses yeux » ! Elle n'a pas seize ans et déjà, étincelante d'esprit, de verve, la charmeresse slave nous apparaît à Rome

sous le domino du bal masqué et, nouvelle Célémène, faisant jaillir de ses lèvres rieuses des traits que n'eût pas désavoués le Musset des *Proverbes*.

Ce fut ainsi qu'elle parla pour la première fois au comte A... Telles ne furent pas, à Rome, les premières entrevues d'une autre Russe, Alexandrine d'Alopeus, avec le doux et saint Albert de la Ferronnays. Ce n'était pas dans la cohue d'un bal masqué, c'était dans le recueillement des églises. Ce qu'elle recherchait en lui, ce n'étaient pas les dons de la fortune, c'étaient les dons de Dieu. Ce qu'il recherchait en elle, c'était, au dessus de ces charmes périssables, qu'il adorait cependant, une âme pour le salut de laquelle il offrait sa propre vie. C'étaient « les amours éternelles ». Dans le *Journal de Marie Bashkirtseff*, rien qui ressemble au *Journal d'Alexandrine d'Alopeus*.

A cet art suprême de la coquetterie, si familier à Marie Bashkirtseff, il fallait une vaste scène, le monde, ce monde qu'elle apprit à connaître dès ses plus jeunes années, dans ces villes d'eaux où s'installait sa famille, ce monde auquel elle ne cessait d'aspirer, « à grands cris, à deux genoux ». — « Le monde est ma vie, il m'appelle, il m'attend... Je veux y briller, je veux y avoir un rang suprême. Je veux être riche, je veux des tableaux, des palais, des bijoux ; je veux être le centre d'un cercle politique, brillant, littéraire, bienfaisant, frivole. Je veux tout cela... que Dieu me le donne ! »

Le salon politique ! le rêve de la grande dame russe !

Le goût de la toilette, toujours dirigé d'ailleurs par le sens de la beauté sculpturale, accompagnait naturellement chez la jeune fille la coquetterie et l'amour du monde. Dès son enfance et toute sa vie, une toilette manquée sera pour elle un désespoir, et son humeur dépendra d'une robe plus ou moins bien faite. C'est avec une verve comique que, pendant un voyage à Paris, elle réclamera de sa tante, en prose et en vers, de l'argent, de l'argent, pour aller au Bois, « admirer la nature... des voitures et des toilettes ».

III

Les goûts intellectuels. L'étude. Le dessin. — Les premières impressions du beau. Nice. L'Italie. — La célébrité par la peinture. — Le sens du beau.

Il y a quelque chose d'étrange dans la manière dont Marie Bashkirtseff allie au goût passionné du monde et de ses futilités le

goût non moins passionné du travail intellectuel. Mais tout n'est-il pas contraste dans cette riche et ardente nature? Petite fille, elle se désespère à la pensée du temps que son institutrice lui fait perdre. A treize ans, elle demande aux très distingués professeurs du lycée de Nice de lui faire suivre chez elle les cours qui se font au lycée. Pour l'étude du latin, elle obtient en cinq mois les résultats de trois années de lycée. « C'est prodigieux! » se dit-elle avec cette naïve admiration d'elle même, qui la suit partout. « Jamais je ne me pardonnerai d'avoir perdu cette année, ce sera un chagrin immense, je ne l'oublierai jamais. » Elle s'impose neuf heures de travail par jour, et quel que soit son goût pour les œuvres d'imagination, elle jette un roman par la fenêtre pour lire Hérodote. Philosophie, sciences, lettres, elle voudrait tout apprendre, tout savoir. Dans ces premières années de fiévreuses études, elle découvre trop volontiers dans le monde ce bas d'azur qu'il faut si soigneusement cacher, et se reproche gaiement d'être pédante.

Le dessin ne figure pas alors au premier rang des arts d'agrément qui lui sont enseignés. C'est par le chant, nous nous en souvenons, qu'elle espère la royauté de l'art.

Elle avait eu de bonne heure, cependant, le goût du dessin. Toute petite, elle en apprenait quelques éléments sous la direction de sa gouvernante française. Pendant que ses parents jouaient aux cartes, elle dessinait sur un coin du tapis vert. A Genève, en 1870, — elle avait dix ans alors, — on lui donnait un professeur qui lui donna comme modèles de petits châlets dont les fenêtres lui firent l'effet de troncs d'arbres. « Aussi n'en ai-je pas voulu, ne comprenant pas qu'une fenêtre fût faite ainsi. Alors le vieux bonhomme m'a dit de copier la vue de la fenêtre tout bonnement d'après nature... Le mont Blanc était en face de nous. J'ai donc copié scrupuleusement ce que je voyais de Genève et du lac, et ça en est resté là, je ne sais pas pourquoi. »

Chez la petite fille, on voit déjà s'affirmer avec une netteté et une énergie singulières l'horreur du convenu dans l'art, l'effort vers l'exacte reproduction des choses.

A Nice, malgré la prédominance donnée au chant, elle veut néanmoins dessiner sérieusement, d'après les principes. Mais déjà, sans qu'elle s'en doute, elle est peintre par l'imagination et par la plume, par la manière saisissante dont elle comprend et décrit la nature. Et quelle nature que celle où s'est écoulée son enfance, son

adolescence! cette région des Alpes Maritimes qui laisse pour toujours au voyageur la vision ensoleillée de son beau ciel bleu, de sa mer plus bleue encore, des montagnes dont le triple hémicycle encadre sa baie et que dominant les pics neigeux, éblouissants sous les feux du midi!

C'est avec ravissement que Marie Bashkirtseff décrit ce merveilleux horizon qu'elle préfère encore à celui de Naples. A l'âge de treize ans, pendant un voyage à Paris, quelle description enchantée elle nous fait du paysage de Nice! et comme on sent déjà, sous la plume de l'enfant, le pinceau de la grande artiste! L'impuissance où elle se trouve de décrire ce qu'elle voit si bien dans son imagination, l'étouffe comme « un cauchemar ». Mais laissons-la parler elle-même :

« ... Là-bas on est si bien! On est comme dans un nid, entouré par ces montagnes, ni trop hautes ni trop arides. On est de trois côtés protégé comme par un manteau gracieux et commode et, devant soi, on a une fenêtre immense, un horizon infini, toujours le même et toujours nouveau. J'aime Nice; Nice, c'est ma patrie; Nice m'a fait grandir, Nice m'a donné la santé, les fraîches couleurs. C'est si beau! On se lève avec le jour et on voit paraître le soleil, là-bas, à gauche, derrière les montagnes qui se détachent en vigueur sur le ciel bleu argent, si vapoureux et si doux qu'on étouffe de joie. Vers midi, il est en face de moi, il fait chaud, mais l'air n'est pas chaud, il y a cette incomparable brise qui rafraîchit toujours. Tout semble endormi. Il n'y a pas une âme sur la promenade, sauf deux ou trois Niçois assoupis sur les bancs. Alors je respire, j'admire. Le soir, encore le ciel, la mer, les montagnes! Mais le soir, c'est tout noir ou gros bleu. Et quand la lune luit, ce chemin immense dans la mer qui semble être un poisson aux écailles de diamant, et quand je suis à ma fenêtre..., tranquille, seule, je ne demande rien et je me prosterne devant Dieu! Oh! non, on ne comprendra pas ce que je veux dire. On ne comprendra pas, parce que l'on n'a pas éprouvé. Non, ce n'est pas cela; c'est que je suis désespérée toutes les fois que je veux faire comprendre ce que je sens!!... C'est comme dans un cauchemar quand on n'a pas la force de crier! »

Est-ce à cette impuissance qu'elle fait allusion plus tard quand elle écrit à un ami : « Vous me demandez si je n'hésite pas entre l'amour de l'art et l'amour de la belle nature; je n'hésite pas : je les aime également, mais la belle nature ne donne des jouissances à peu

près complètes que lorsqu'on sait qu'on est soi-même quelque chose, lorsqu'on possède la force de l'art, qui est une grande et si grande force. »

A ce moment Marie Bashkirtseff avait depuis quelque temps déjà trouvé sa voie. L'Italie lui avait donné les premières impressions du beau. La jeune fille les avait éprouvées pour la première fois dans un voyage qu'elle avait fait à Florence dans sa quinzième année.

L'architecture « massive, grandiose », des palais italiens lui arrache des cris d'admiration. Au Palazzo Pitti, Véronèse, Titien, Van Dyck, Rubens, Murillo, Salvator Rosa, surtout Gherardo del Noti, charment ses regards.

« Je ne juge pas en connaisseur, dit-elle alors. Ce qui ressemble à la nature me plaît le plus. » Comme le beau idéal lui échappe, elle ne comprend pas Raphaël. Elle n'aimera jamais ce qu'elle nomme irrévérencieusement ses « sublimes Vierges en carton » et ses Enfants Jésus « en papier mâché ». Elle ne les goûtera que dans les tons vigoureux de la photographie et sous le burin du graveur.

A son premier voyage à Florence, elle admire cependant le portrait du pape Léon X. Elle est séduite par la vivante beauté de la *Fornarina*. Plus tard, à Rome, *l'École d'Athènes*, cette belle page de philosophie antique, la saisira.

Si, dès son premier séjour en Italie, elle préfère les portraits, elle en donne la raison à sa mère : c'est parce que « ce n'est pas inventé, composé, arrangé ». C'est plus réel.

Les sculptures de Michel-Ange lui inspirent dès lors une admiration que rendront plus profonde ses voyages ultérieurs : c'est moins encore la grandeur que la *vie* qu'elle saluera dans ces statues cependant au repos : le *Moïse*, le *Penseroso*.

La *Vénus* de Médicis lui déplaît dans sa froide perfection. Elle l'appelle une « petite poupée », et la trouve bien inférieure à la *Vénus* de Milo.

Comme tous les visiteurs de Rome, Marie Bashkirtseff ne subit que peu à peu l'attrait de la ville éternelle. Mais cet attrait deviendra irrésistible, permanent. Toujours, alors qu'elle sera fixée à Paris, elle aura l'obsession de Rome « avec le souvenir de la campagne, de la place du Peuple, du Pincio et de la coupole au soleil couchant...

« Et ce divin, cet adorable crépuscule du matin, quand le soleil se lève et quand on distingue peu à peu!... Quel vide partout

ailleurs! quelle sainte émotion au souvenir de la ville miraculeuse, fascinatrice!... Si j'aimais un homme, je voudrais le conduire à Rome pour le lui dire en face du soleil se couchant derrière la divine coupole.

« Si j'étais frappée de quelque immense malheur, j'irais pleurer et prier les yeux fixés sur cette coupole. Si je devenais la plus heureuse des femmes et des hommes, c'est aussi là que j'irais... »

— « Mon Dieu, quand est-ce que je pourrai aller en Italie?... Rien ne m'a transportée comme ce pays. »

Et déjà très malade : « Ah! je voudrais bien partir, m'en aller en Italie, à Palerme. Ah! le ciel pur! Ah! la mer bleue! Ah! les belles nuits calmes! L'idée seule de l'Italie me rend folle! »

N'y a-t-il pas là comme un écho des aspirations de Mignon?

..... Dahin, dahin,

Möcht ich mit dir, o mein Geliebter, ziehn.

« Là-bas, là-bas, puissé-je avec toi, ô mon bien-aimé, demeurer! »

Le second voyage de Marie Bashkirtseff en Italie avait décidé de sa vocation artistique. C'était à Rome. Les yeux et l'imagination remplis des chefs-d'œuvre au milieu desquels elle vivait, elle avait à prendre sa revanche contre l'humiliation que lui avait infligée la famille A... en se refusant à son alliance. Elle cherchait alors, nous a-t-elle dit, « la gloire et un homme ».

Entre la musique et la peinture, son choix était fait. « L'une est le triomphe du moment, l'autre est la gloire éternelle », écrivait-elle à sa mère. Trois mois auparavant, elle avait dit dans son *Journal* : « Pour une vaniteuse comme moi, il faut s'attacher à la peinture, car c'est une œuvre impérissable. »

C'est donc vers la peinture qu'elle dirige son ardente ambition; c'est à la peinture qu'elle demande d'étancher sa soif de renommée.

« Je suis aigrie, dépitée, et je me fais artiste, comme les mécontents se font républicains. »

Ce n'est donc pas alors à l'art pour lui-même, c'est à l'art pour elle-même, qu'elle va se livrer. L'art lui apparaît bien « comme une grande lumière là-bas, très loin ». Mais cette lumière est moins pour elle le rayon du beau que le rayon de la gloire.

L'art n'est pas pour elle une mission, c'est une carrière. Elle y entre résolument.

Le 6 septembre 1877, elle écrit en grosses lettres dans son *Journal* :

JE SUIS DÉCIDÉE A RESTER A PARIS, OU J'ÉTUDIERAI ET D'OU, PENDANT L'ÉTÉ, J'IRAI M'AMUSER AUX EAUX. TOUTES LES FANTAISIES SONT ÉPUISÉES... JE SUIS BEL ET BIEN CORRIGÉE. ET JE CROIS QUE LE MOMENT EST ENFIN VENU DE M'ARRÊTER. AVEC MES DISPOSITIONS, EN DEUX ANNÉES JE RATTRAPERAI LE TEMPS PERDU.

AINSI DONC, AU NOM DU PÈRE, DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT, ET QUE LA PROTECTION DIVINE SOIT SUR MOI ! CE N'EST PAS UNE DÉCISION ÉPHÉMÈRE COMME TANT D'AUTRES, MAIS DÉFINITIVE.

A l'accent profondément ému et religieux de ces dernière lignes, on sent que Marie Bashkirtseff se rendait compte de la détermination qui transformait sa vie.

Jusqu'alors le monde, avec la recherche d'un grand mariage, avait été l'objectif de la jeune Russe. Désormais le feu sacré l'a touchée, l'art la saisie tout entière et la dévore de sa flamme. Le monde n'occupe plus que le second rang. La jeune fille devient modeste, car elle commence seulement à apprendre. Mais elle a la volonté d'arriver à son but.

« Je veux devenir célèbre.

« Je le serai.

« ... A vingt-deux ans, je serai célèbre ou morte. »

Là, comme partout, l'impatience fiévreuse du but. D'un bond elle voudrait atteindre à la perfection. Ses maîtres, MM. Rodolphe Julian, Robert Fleury l'encouragent. Ils trouvent ses débuts extraordinaires. Seule, elle est mécontente d'elle. Par contre, lui adressent-ils une observation, elle se désespère, se décourage, a envie de se pendre... ou de se marier, en renouçant à l'art : « La gloire ! zut, la gloire ! »

D'autres désillusions surviennent. Très aristocrate de goûts, elle souffre du vulgaire voisinage de l'atelier, de cet atelier dont elle a néanmoins si facilement adopté l'argot, voire même les jurons. Mais chaque fois qu'elle veut abandonner l'art, les déceptions du monde l'y ramènent.

Avec le travail, elle reprend la gaieté, la paix de l'âme. Puis, de nouveau, elle retombe dans le découragement. Tantôt elle se juge admirablement douée pour la peinture, elle est « en haut », elle se sent « supérieure, grande, heureuse », elle croit à son avenir ; tantôt elle est à bas, elle doute de son talent, d'elle-même, de tout. Prépare-t-elle pour le Salon un tableau, — *la Question du divorce*, — elle se désole de n'avoir pas mieux, selon elle, réalisé sa pensée.

« C'est du ratatinage, ... c'est sale, rafistolé... Et dire que j'aurais pu faire mieux! Maudite modestie! Sacré manque de confiance! Si je n'avais pas été à me demander : *To be or not to be...* »

Enfin, le tableau est reçu. Marie Bashkirtseff en veut moins à son œuvre, mais ne l'amnistie pas tout à fait : « Ce n'est pas digne de moi; il faut sortir de là, il faut, il faut, il faut! Je suis humiliée d'avoir exposé ce que j'ai exposé; c'est joli, mais pas digne de moi. »

Et, dans cette hâte d'arriver au but, la pauvre enfant est tantôt arrêtée, tantôt aiguillonnée par les maladies, les infirmités précoces, les chagrins. Elle croit arriver au stoïcisme par excès de souffrance.

Le 10 octobre 1880, une vive lumière éclaire son horizon désolé; une nouvelle visite au Louvre lui a révélé plus que ces impressions du beau que lui avait données l'Italie : le sens même du beau. Désormais elle comprend l'art en lui-même, non plus uniquement comme un moyen. Elle sent qu'après avoir compris le beau comme elle l'a compris ce jour-là, il est impossible qu'elle n'arrive pas à le rendre elle-même.

Mais pour elle, qu'est-ce que le beau? Est-ce l'*idéal*? Non, c'est le *réel*.

IV

Le réalisme littéraire en Russie et en France. — Marie Bashkirtseff, M. Émile Zola et M. Guy de Maupassant. — Une direction de conscience proposée à M. Alexandre Dumas fils pour un bal de l'Opéra. — Les maîtres espagnols et le naturalisme artistique de Marie Bashkirtseff. — Une récompense du Salon attachée à la queue d'un chien. — Le *Meeting*. — Bastien Lepage.

Bien qu'elle lise Platon, Dante, Marie Bashkirtseff ne sera pas, en effet, idéaliste; elle sera réaliste, naturaliste, et ses maîtres aimés, aussi bien en peinture qu'en littérature, seront des réalistes, des naturalistes.

Cette tendance appartient d'ailleurs au génie slave, plus analytique que synthétique, plus impressionniste que philosophique. Nulle part mieux que dans le roman ce génie ne s'est reflété. Voyez Tourguéneff, le peintre des mœurs, et même les écrivains qui ont fait de leurs œuvres des thèses sociales, Tolstoï, Dostoïevsky. Mais dans le réalisme russe, et c'est là ce qui le rend supérieur au nôtre, la vie n'apparaît pas seulement dans ses mauvais côtés, et, même dans ceux-ci, la boue n'est jamais analysée. *L'homme n'y vit pas seule-*

ment de pain, mais de la parole qui sort de la bouche de Dieu. Comme l'a dit éloquemment M. de Vogüé, dans sa belle étude sur le *Roman russe*, le réalisme français ne se rappelle que ce mot de la Genèse : l'homme créé du limon de la terre, il oublie le souffle de vie dont le Créateur anima ce limon. Le réalisme russe s'en souvient. Si, en lisant *la Paix et la Guerre* de Tolstoï, Marie Bashkirtseff a pu s'écrier : « Mais c'est comme Zola ! » cette réflexion ne me paraît devoir s'appliquer qu'à quelques rares coups de pinceau. Malgré cette différence d'inspiration, les Russes ont du goût pour notre réalisme. Tourguénéff fut l'admirateur et l'ami de Gustave Flaubert. En revanche, il n'aimait pas Balzac. Marie Bashkirtseff aime à la fois Balzac et Flaubert, le Flaubert de *Madame Bovary*, mais pour celui-ci ce n'est pas une sympathie spontanée : la première impression est moins favorable. Le poignant réalisme de M. Alexandre Dumas fils, ce scalpel qui fouille si sûrement les misères humaines, le vigoureux et délicat impressionnisme de M. Alphonse Daudet, la saisiront. Elle ne s'en tiendra pas à ce réalisme de bonne compagnie, elle ira jusqu'au naturalisme de M. Zola, et avec quel enthousiasme !

Un rapprochement curieux s'offre ici à mon souvenir. Lorsque parut *l'Assommoir*, je vis pour la première fois ce livre sur le piano d'une jeune fille, et c'était une compatriote de Marie Bashkirtseff, comme elle de noble naissance, merveilleusement douée et d'idées fort libérales. Avec cette intonation légèrement chantante et traînante qui donne tant de charme à l'accent russe, cette jeune fille me disait : « Voilà ce qui vient de paraître. Mais je sais que vous n'aimez pas cela. »

Marie Bashkirtseff aimait cela. « Je lis et j'adore Zola. J'en suis amoureuse folle. Pour plaire à un pareil homme, on ferait tout. »

Elle éprouva le besoin d'épancher son enthousiasme dans une lettre qu'elle écrivit à M. Zola, pour lui offrir « l'hommage de la plus grande, de la plus raisonnée et de la plus pure des admirations ». — « Ce qui fait que je suis particulièrement à vos pieds, dit-elle, c'est votre passion de la vérité. J'ai l'audace de la partager, n'est-ce pas une audace que de partager quelque chose avec un génie comme vous ? »

resque tous les maîtres de l'école réaliste reçoivent son encens. Elle leur écrit à l'abri d'un pseudonyme. « Vous adorez les vérités de nature, dit-elle à M. de M... (M. de Maupassant?), et vous y trouvez une poésie vraiment grande, tout en nous remuant par des

détails de sentiments si profondément humains, que nous nous y reconnaissons et nous aimons d'un amour égoïste. » Cinq lettres succèdent à celle-ci. Il est vrai que son correspondant l'a encouragée en lui répondant, mais non sans se moquer un peu d'elle, ce qui lui a valu cet adieu impertinent : « Vous ne me valez pas. Je le regrette. » Mais, en général, Marie Bashkirtseff n'est pas gâtée par les objets de ses adorations intellectuelles. Elle a choisi M. Alexandre Dumas fils pour le directeur de sa conscience, et lui a indiqué comme confessionnal le bal de l'Opéra. Nous n'avons pas la réponse de l'illustre écrivain, mais d'après la réplique de Marie Bashkirtseff, nous pouvons conjecturer qu'il lui a écrit quelque chose comme ceci : « Mademoiselle, ces choses-là ne se font pas. Les romans vous ont tourné la tête. Couchez-vous de bonne heure, cela vaudra mieux que d'aller au bal de l'Opéra, et ce sera le moyen de rester toujours jeune. »

« Vous avez raison, réplique-t-elle. Les romans m'ont tourné la tête. Ces choses-là ne se font pas. » Elle a cru trouver en lui le médecin de l'âme, elle s'est trompée : « Vous me faites parfaitement sentir la distance qu'il y a entre ce que nous imaginons et ce qui est. Je me coucherai de bonne heure, je vous le promets ; aussi, grâce à vous, je resterai toujours jeune. »

« Dormez bien, Monsieur, et continuez à être aussi bourgeois en particulier que vous êtes artiste en général, c'est aussi un moyen excellent pour ne pas vieillir. »

« Je vous verrai sans doute samedi à la Chambre... On proposera le divorce. »

« En fait de divorce, je vous annonce celui de mon adoration avec votre personne. »

Grosse désillusion pour celle qui avait choisi comme sujet de son premier tableau de Salon : *la Question du divorce*, et qui, après avoir lu *l'Homme-Femme*, avait écrit dans son *Journal* : « L'admiration que j'éprouve pour Dumas me fait croire pendant quelques instants à de l'amour, à de la passion, à du délire pour cet homme de cinquante-cinq ans que je n'ai jamais vu. J'ai compris Bettina et Goethe. »

Pour la peinture, nous avons vu la jeune Russe recevoir au Louvre la révélation du beau dans le sens de la *vie*. L'illumination suprême lui vient de l'Espagne. En dehors de Murillo, dont elle goûte toujours cependant *l'Immaculée Conception*, elle élève

Ribera, Vélasquez, avec ses *Filandières*, sa *Forge de Vulcain*. « Mais les voilà, les vrais naturalistes! Est-ce qu'on peut voir quelque chose de plus vrai, de plus admirablement vrai! Ah! qu'on est remué et qu'on est malheureux de voir de telles choses! Ah! qu'on voudrait avoir du génie! Et on ose parler des pâleurs de Raphaël et des peintures maigres de l'école française! »

Après cet aveu, on ne lui demande pas de s'incliner devant les primitifs : « C'est curieux et intéressant, mais on ne peut pas aimer ça. » Dans leur naïveté, elle les préfère encore à Raphaël, qu'elle trouve « roué et faux ».

Elle est cependant bien revenue alors de sa juvénile admiration pour le Titien et Rubens : « Notez que je suis aussi ennemie des chairs ignobles de Rubens que des chairs magnifiques mais bêtes du Titien. Il faut l'esprit et le corps. » Dans le merveilleux portrait de François 1^{er}, il me semble cependant que le Titien ne s'en tenait pas seulement à la matière.

Il est à retenir ici que Marie Bashkirtseff ne se borne pas au réalisme pur, mais que, comme les romanciers russes, elle n'oublie pas l'âme en peignant la vie physique. Il est vrai que cette âme est surtout ici pour elle l'expression de la *vie*.

« L'idéal est dans le *choix*; quant à l'exécution, elle doit être le comble de ce que les ignorants appellent naturalisme. » — « La pensée, la beauté et la philosophie de la peinture sont dans l'exécution, dans la compréhension exacte de la vie... Saisir la vie avec des tons qui chantent, et tous les tons *vrais* chantent. N'importe qui ou quoi exactement reproduit est un chef-d'œuvre, car c'est la vie même. »

Pour elle, la révélation, entrevue à Florence, saisie au Louvre, est devenue à Madrid le coup de foudre. Elle éprouve à la fois le désir d'arriver à la perfection des maîtres, et le chagrin de son infériorité. Mais elle sait déjà beaucoup, puisqu'elle croit ne rien savoir. Le désespoir d'atteindre à la perfection rêvée n'est-il pas déjà l'un des caractères du génie?

Comme aux débuts de sa carrière artistique, elle continue à être mécontente d'elle, même quand ses maîtres sont satisfaits. Mais ne nous y méprenons pas, c'est qu'elle se sent capable d'aller plus loin. « N'y aurait-il pas de quoi être bouffie d'orgueil si l'on était moins orgueilleuse? » dit-elle. Ce qui ne l'empêche pas d'être contente au fond : « Nom d'un chien, quelle chance! »

Et ce qui prouve bien que Marie Bashkirtseff n'avait point perdu l'habitude de s'estimer très haut, c'est le chagrin que lui causa la mention honorable accordée à sa seconde exposition. Elle se dit qu'elle méritait mieux que cela, et regarda une telle récompense comme une injure. Elle fit saisir le carton qui portait l'odieuse mention, et l'attacha à la queue de son chien Coco II. L'année suivante, elle exposait le tableau que la postérité, qui commence si tôt pour elle, a classé parmi les œuvres des maîtres, le *Meeting*, et cette fois elle n'avait ni mention, ni médaille. Était-ce la réponse du jury au sort de sa première récompense ?

Marie Bashkirtseff avait mis dans ce tableau cette vérité, cette sincérité qui pour elle étaient l'art véritable. Dans la touchante notice que M. Coppée a consacrée à la jeune fille et où il a fait d'elle un admirable portrait (1), il a, en quelques lignes, décrit ce tableau du *Meeting* que l'on voit aujourd'hui au musée du Luxembourg et auquel, disait-il, le public avait, à l'unanimité, décerné la médaille. « Un groupe de gamins de Paris causant gravement entre eux, — de quelque espièglerie sans doute — devant un enclos de planches, dans un coin du faubourg. C'est un chef-d'œuvre, je maintiens le mot. Les physionomies, les attitudes des enfants sont de la vérité pure ; le bout de paysage, si navré, résume la tristesse des quartiers perdus. »

Ces quartiers perdus, elle ne craignait pas de s'y aventurer pour y surprendre la vie populaire. Sur les bancs des boulevards extérieurs comme parmi les friperies du Temple, dans la boutique du

(1) « Je ne l'ai vue qu'une fois, je ne l'ai vue qu'une heure, je ne l'oublierai jamais... »

« A vingt-trois ans, elle paraissait bien plus jeune. Presque petite, mais de proportions harmonieuses, le visage rond et d'un modelé exquis, les cheveux blond-paille avec de sombres yeux comme brûlés de pensée, des yeux dévorés du désir de voir et de connaître, la bouche ferme, bonne et rêveuse, les narines vibrantes d'un cheval sauvage de l'Ukraine, M^{lle} Marie Bashkirtseff donnait, au premier coup d'œil, cette sensation si rare : la volonté dans la douceur, l'énergie dans la grâce. Tout, en cette adorable enfant, trahissait l'esprit supérieur. Sous ce charme féminin, on sentait une puissance de fer, vraiment virile ; et l'on songeait au présent fait par Ulysse à l'adolescent Achille : une épée cachée parmi des parures de femmes... Depuis un instant, j'éprouvais un vague malaise moral, une sorte d'effroi, je n'ose dire un pressentiment. Devant cette pâle et ardente jeune fille, je songeais à quelque extraordinaire fleur de serre, belle et parfumée jusqu'au prodige, et tout au fond de moi, une voix secrète murmurait : « C'est trop ». Hélas ! c'était trop, en effet. » (Préface des *Lettres de Marie Bashkirtseff*).

menuisier auvergnat, au Mont-Dore, comme parmi les pêcheurs de la côte méditerranéenne ou les marchandes de sable de la plage dieppoise, Marie Bashkirtseff voit tout, observe tout, saisit et traduit tout avec une fidélité qui donne l'illusion même de la vie. Ses tableaux sont des évocations.

Elle est bien la digne sœur du peintre célèbre qui fut l'objet de sa plus haute admiration et de sa suprême tendresse. On a nommé Bastien Lepage. Elle retrouvait dans ses œuvres ce qu'elle aimait par-dessus tout, la vérité, la vie, et c'est pourquoi elle l'aima comme un frère d'âme, c'est pourquoi elle l'exalta au niveau des plus grands maîtres. Elle ne l'égalait pas seulement à Millet dans *le Soir au village*. Elle nommait avec *le Moïse* et *le Penseur* de Michel-Ange le *Pas mèche* de Bastien Lepage. Pour elle, il était le Tourguénéff de la peinture.

V

Marie Bashkirtseff et l'émancipation des femmes. — Un mot de Tolstoï. — Caractère de Marie Bashkirtseff. Ironie voulue et sensibilité cachée. La lutte et la désespérance. — Sa mort.

Il semble au premier abord que l'émancipation des femmes devait convenir à cette jeune fille d'un caractère si indépendant, et vouée à la carrière artistique. Mais rassurons-nous. Tout en parlant volontiers politique, tout en désirant avoir un salon politique, elle reconnaît volontiers que la politique n'est pas en général le lot des femmes. Elle sait par sa propre expérience qu'elles y apporteraient trop souvent les passions changeantes qui, à vrai dire, ne sont pas toujours étrangères aux hommes. Aristocrate de naissance et de goûts, Marie Bashkirtseff croit, dit-elle, « aux races des hommes comme aux races des animaux ». Plus tard elle devient républicaine, — en France seulement, — et tout en rêvant à une république patricienne. Elle se passionne pour la liberté, et elle qui ne comprend pas que l'on meure pour un être aimé, elle dit qu'elle voudrait mourir pour ce principe. En tout cela, c'est affaire d'engouement plus que de conviction. Elle pleure la mort de Gambetta comme elle a pleuré la mort du prince Impérial. Elle nous avoue gaiement elle-même qu'elle est « opportuniste et surtout victime de contagions morales ».

Marie Bashkirtseff goûte d'ailleurs très médiocrement la théorie et surtout la pratique de l'émancipation des femmes. « C'est une utopie, et puis c'est mauvais genre », dit-elle. C'est contre cette

nature que la jeune artiste observe si attentivement. Et à ce sujet je me souviens d'un bien joli mot de Tolstoï, dans *Anna Karénine*. On discute dans un salon ces doctrines émancipatrices qui se répandent si volontiers en Russie. « J'avoue que ce qui m'étonne, » dit Serge Ivanitch, c'est de voir les femmes chercher de nouveaux devoirs, quand nous voyons malheureusement les hommes éluder autant que possible les leurs. »

— « Les devoirs sont accompagnés de droits; les honneurs, l'influence, l'argent, voilà ce que cherchent les femmes, dit Pestzoff.

— « Absolument comme si je briguais le droit d'être nourrice et que je trouve mauvais qu'on me le refusât, tandis que les femmes sont payées pour cela, dit le vieux prince...

— « Mais nous défendons un principe, un idéal, riposte Pestzoff de sa voix tonnante. La femme réclame le droit d'être indépendante et instruite: elle souffre de son impuissance à obtenir l'indépendance et l'instruction.

— « Et moi je souffre de n'être pas admis comme nourrice à la maison des Enfants trouvés », répéta le vieux prince.

Ce mot n'est-il pas la plus piquante solution de ce grave débat?

Marie Bashkirtseff semble tout d'abord de cet avis. Elle trouve que les femmes ont bien assez de droits comme cela, et se borne à réclamer pour elles l'admission à l'École des beaux-arts. Mais tout, en ne souhaitant pas que la femme fasse l'homme, elle voudrait bien être homme pour pouvoir circuler librement. Ne pouvoir sortir sans être accompagnée! « Cré nom! c'est alors que je rage d'être femme! » Est-ce sous cette impression qu'elle sembla pencher un jour vers l'émancipation? Elle alla voir M^{me} Hubertine Auclert, et, sous un faux nom, se fit inscrire dans la Ligue du droit des femmes. On me raconte même qu'elle se rendit chez M^{lle} Louise Michel et l'invita pour le lendemain à déjeuner ou à dîner. Peut-être n'y avait-il là que curiosité exotique et excentrique.

Marie Bashkirtseff prétendait n'avoir de la femme « que la peau ». Nous venons de voir dans cette étude que nulle ne fut plus *femme* qu'elle au milieu même de ses ambitions viriles, — femme et surtout femme slave par le charme d'une malicieuse coquetterie, par le désir de briller au premier rang dans ces fêtes mondaines que, mourante, elle regrettait encore; par la capricieuse mobilité de ses sentiments, par la faculté de souffrir, et même par ce besoin d'amour que l'ambition comprimait, étouffait, et qui une fois, lui arrachait ce cri :

« Mourir ou aimer. » — « Finir dans un cercueil et n'avoir rien eu, pas même l'amour, » disait-elle aux derniers temps de sa courte vie.

Mais de tels aveux étaient rares. La jeune fille paraissait plutôt insouciant et gaie, et posait volontiers à « l'esprit gouaillieur et sceptique ». Avec sa cousine Dina, la compagne chérie dont elle a immortalisé la gracieuse beauté, elle fait de vraies niches de gamins et va commander des voitures de déménagement pour un locataire qui n'a jamais songé à s'en aller. Elle s'adresse parfois au lecteur avec la plus moqueuse désinvolture. Après avoir écrit dans son *Journal*, à un endroit pathétique, une belle phrase à effet, elle s'interrompt : « Où avez vous vu cela, Mademoiselle? — Dans mon esprit, fichus lecteurs. » Mais elle nous prévient que même lorsqu'elle est enjouée, les larmes se dissimulent derrière le sourire. Disposée d'ailleurs, comme toutes les imaginations vives, à jouir de tout, elle passe du chagrin à la joie avec cette mobilité que nous constatons tout à l'heure, mobilité slave, mais avant tout essentiellement féminine, s'il faut en croire le royal diamant de Chambord.

Pour mieux cacher sa sensibilité, Marie Bashkirtseff ne se contente pas d'une gaieté inoffensive, et se montre volontiers acerbe et brusque. Elle s'applique ce que M. Zola disait de Jules Vallès : « Une sensibilité cachée comme un ridicule, une brutalité souvent voulue, ... *blaguant* tout de suite, peut-être de peur d'être blagué, cachant ses larmes sous l'ironie féroce. »

Marie Bashkirtseff avait même honte de se laisser surprendre dans ses admirations artistiques. Ce n'est que pour la postérité qu'elle mettait son âme à nu. Peut-être les précoces déceptions de la jeune fille l'avaient-elle habituée à se tenir en garde contre l'expression de ses sentiments. Cruellement atteinte dès son enfance, nous allons le voir, par les dédains de la société niçoise, elle apprit de bonne heure à se méfier des hommes tout en adorant le monde. « Comment puis-je aimer les hommes? je les déteste, mais Dieu ne permet pas la haine. » — « Aimons les chiens, n'aimons que les chiens! Les hommes et les chats sont des êtres indignes. » Elle n'avait pas quatorze ans alors.

C'est son mépris pour les hommes qui la rend indulgente pour eux, nous dit-elle. Et la jeune fille prend la résolution de ne se fier à personne, de faire du bien à ses amis sans leur donner son cœur : elle croit ainsi échapper à la souffrance de leur ingratitude. En revanche, elle se servira d'eux comme des degrés d'un escalier.

Plus tard, quand elle lira la Rochefoucauld, elle y retrouvera son précoce et amer scepticisme.

En entendant Marie Bashkirtseff proclamer sa devise :

Rien avant moi,

Rien après moi,

Rien en dehors de moi,

on serait tenté de voir en elle non pas seulement cette absorbante personnalité qui est l'âme de son *Journal*, mais l'égoïsme le plus absolu. Heureusement qu'elle-même se démentira plus d'une fois et nous laissera comprendre que son esprit calomniait son cœur. Sans doute, nous ne trouverons pas en elle le dévouement passionné qui se traduit par l'abnégation, le sacrifice; mais nous y rencontrerons plus d'une fois en elle la bonté compatissante pour le malheur d'autrui, le besoin de faire plaisir, la charité délicate pour un artiste malheureux et qu'à l'insu de sa mère elle secourait avec le produit de son travail. Elle s'accuse cependant du sentiment personnel qui se joint à ses bonnes actions. Se dépouille-t-elle d'une souple et soyeuse étoffe pour une malade, c'est avec la pensée que Dieu la dédommagera de ce sacrifice. Elle trouve que le manque d'humilité lui fait perdre le mérite de la charité. Ici encore, elle s'admire naïvement dans le bien qu'elle fait.

« La charité est patiente, » dit l'Apôtre. Nous avons déjà pu voir que la patience n'était pas la vertu dominante de Marie Bashkirtseff et qu'elle ne s'en servait volontiers ni pour elle ni pour autrui.

Un soir, au théâtre, à un moment où elle semblait toute au triomphe de sa beauté, la pensée d'une mort prochaine vint la saisir, et elle se disait : « Mourir! ce serait absurde et pourtant il me semble que je ne suis pas créée régulièrement; j'ai un tas de choses de trop, puis un tas qui manquent et un caractère qui ne peut pas durer. Si j'étais déesse et si tout l'univers était à mon service, je trouverais le service mal fait. On n'est pas plus fantasque, plus exigeante, plus impatiente; quelquefois, ou peut-être même toujours, j'ai un certain fonds de raison, de calme, mais je ne m'explique pas bien, je vous dis seulement que ma vie ne peut pas durer. Mes projets, mes espérances, mes petites vanités écroulées!... Je me suis trompée en tout! » C'est au début de sa carrière artistique qu'elle parlait ainsi, à l'époque où ses illusions recevaient le choc de la réalité. Il y a là un acte d'humilité dont nous devons lui tenir compte et qu'elle renouvellera avec une grâce touchante :

« Maintenant, je crois que je suis un être incompris ! C'est la chose la plus abominable qu'on puisse penser de soi.

« Cent mille prétentions dont aucune n'est justifiée. On se cogne partout et l'on se fait des *bleus*. »

Oui, elle se cognait partout et ne savait pas supporter les heurts de la vie. Comment l'aurait-elle pu ? elle ne savait pas se dominer elle-même. Elle nous assure que jamais elle n'avait su résister à ses penchants. Et, parce qu'elle ne sait pas lutter contre elle-même, tous les obstacles du dehors l'exaspèrent. C'est l'enfant gâtée qui n'est pas habituée à la résistance.

Pour elle, la résignation n'a aucun mérite. « Il n'y a là qu'affaire de tempérament », dit-elle avec dédain. Lorsqu'elle est contrariée, elle trouve plus simple, plus expéditif, de se jeter par terre, de casser les vitres, d'envoyer de sa fenêtre dans la Méditerranée la pendule de sa chambre. Dans son désespoir des sollicitudes domestiques, nous l'avons vue menacer de briser à coups de talons une glace de wagon. Il m'est raconté qu'un jour où sa mère offrait une collation à deux de leurs amies et lui rappelait qu'au lieu de vin de Champagne elle devait boire du lait, la jeune fille exaspérée lança en l'air la bouteille qui retomba par terre en se brisant. Après ce haut fait, elle se retira et revint bientôt tout en larmes demander pardon à ses amies.

Sans doute, la maladie était alors pour quelque chose dans ces accès de rage, mais ils lui étaient familiers, même en bon état de santé, et ici, non sans sourire, nous sommes tentés de redire avec M. Alphonse Daudet : « Sauvagesse névrosée. »

Ce n'est pas toujours pour des bagatelles que Marie Bashkirtseff se révolte. Bien jeune, nous le rappelions à l'instant, elle eut à souffrir de la malignité humaine. Elle nous dit que la médisance, la calomnie atteignirent sa famille et elle-même. Nice, sa patrie d'adoption, voyait de mauvais œil « la créature en blanc » qui, dès le matin, sans chapeau, menait ses chiens sur la Promenade des Anglais, où elle demeurait. Elle pouvait dire, à quatorze ans : « Je n'ai encore fait de mal à personne, et on m'a déjà offensée, calomniée, humiliée ! » Plus tard, ce sont les rivalités d'atelier qui la font pleurer. Devant le succès d'une émule, les blessures de son amour-propre, elle préférerait la mort, — la mort, qui, hélas ! n'est pas loin. Mais ce n'est là que l'explosion d'un chagrin passager. Son énergique vitalité proteste contre l'idée de la mort. Plus que jamais,

la jeune fille veut vivre, vivre pour le bonheur, vivre pour la gloire. Et cependant, elle se sent dépérir lentement, organe par organe. Sa belle voix s'est éteinte. L'ouïe lui manque peu à peu et elle éprouve une souffrance désespérée de cette infirmité qu'elle n'ose avouer. Elle est humiliée, anéantie, et elle sait que le mal est incurable! » Que cela arrive à un homme âgé, à une vieille femme, à un malheureux, mais à un être jeune et vivant, vibrant et enragé de vie!!! »

Enragé de vie, c'est bien cela. Et pourtant la mort est là, lui prenant, après la voix, après l'ouïe, chaque poumon l'un après l'autre. Et la pauvre enfant tousse, étouffe, crache le sang, mais ne se laisse abattre que pour se reprendre fiévreusement à la vie, au travail, tantôt redoutant la mort, tantôt l'appelant, ou la narguant comme dans cette esquisse macabre digne à la fois du pinceau d'un Goya ou de la plume d'un Zola : « En attendant l'artiste, le modèle, une petite femme blonde est assise à califourchon sur une chaise et fume une cigarette en regardant le squelette entre les dents duquel il a fourré une pipe. » Mais n'insistons pas davantage sur l'effroyable réalisme de cette ébauche que M. Rodolphe Julianne croyait pas pouvoir être, sans scandale, signée d'un nom de femme, mais qui lui arrachait un éloge enthousiaste : « C'est absolument ça... C'est dégoûtant. » — « Oui, dégoûtant, avait-elle répondu, et c'est justement pour cela que c'est ça! C'est nature. » Oui, nature, comme ces cloaques où Marie Bashkirtseff ne trempait pas d'ordinaire son pinceau, mais vers lesquels était descendu ce jour-là ce regard qui ne voulait pas se fixer sur les célestes horizons.

Pour la faire tenir debout sur le Calvaire, la foi lui manque, cette foi qui nous fait accepter, avec le *Fiat* d'une résignation parfois bien douloureuse, la volonté de Dieu, quelle qu'elle soit.

Dans son enfance, elle priait Dieu avec ferveur, avec une absolue confiance; mais elle ne demandait guère au Ciel que beauté, bonheur, gloire et richesse. Toute petite, voici sa première prière : « Mon Dieu, faites que je n'aie jamais la petite vérole, que je sois jolie, que j'aie une belle voix, que je sois heureuse en ménage et que maman vive longtemps. » A douze ans, c'est avec larmes qu'elle supplie Dieu de lui donner le duc de H... Elle l'invoquera ensuite pour ses triomphes mondains, pour sa gloire artistique, pour sa vie chancelante. Ce sera toujours une prière tout humaine : il faut que Dieu lui accorde ce qu'elle demande, et s'il ne le fait pas, elle lui dit « des impertinences », — ici encore elle est enfant gâtée, — et

finit par croire que s'il ne l'exauce pas, c'est qu'il n'existe pas. Elle est ainsi amenée à ce doute, à ce scepticisme qui transformera l'enfant naïve et croyante en une libre penseuse, doublée, ce qui arrive souvent, d'une superstitieuse. Et cependant elle sent bien le besoin de Dieu. « Habitée à Dieu », elle ne peut s'en passer, dit-elle, « pour lui parler de ses petites choses », mais aussi pour l'appeler dans les grandes épreuves. Alors, mais toujours en dehors de toute Église, elle croit pouvoir se rattacher à l'Évangile, elle invoque Notre-Seigneur, la sainte Vierge. C'est surtout lorsqu'elle voit apparaître la mort qu'elle jette vers le Ciel sa pauvre âme en détresse.

« Enfin, est-ce que je vais mourir? Il y a des moments où cette idée me donne froid. Mais quand je crois en Dieu, j'ai moins peur... quoique je veuille bien vivre », ajoute-t-elle avec une navrante douceur...

Elle ne peut pas prier, dit-elle. Et cependant quelle prière, pleine d'angoisses dans ce cri : « Mon Dieu! ayez pitié de moi! Et si je ne crois pas en Dieu, c'est mourir à l'instant de désespoir. »

La mort! L'inconnu pour elle! Et cependant il y a là un mystère qui l'attire :

« Il pleut... Ce n'est pas seulement cela... mais je vais mal... Tout ça est si injuste! Le Ciel m'accable...

« Enfin, je suis encore à un âge où l'on trouve de l'ivresse même à mourir.

« Il me semble que personne n'aime autant *tout* que moi : arts, musique, peinture, livres, monde, robes, luxe, bruit, calme, rire, tristesse, mélancolie, blague, amour, froid, soleil, toutes les saisons, tous les états atmosphériques, les plaines calmes de la Russie et les montagnes autour de Naples; la neige en hiver, les pluies d'automne, le printemps et ses folies, les tranquilles journées d'été et les belles nuits avec les étoiles brillantes... J'adore et j'admire tout. Tout se présente à moi sous des aspects intéressants ou sublimes; je voudrais tout voir, tout avoir, tout embrasser, me confondre avec tout et mourir, puisqu'il le faut dans deux ans ou dans trente ans; mourir avec extase, pour expérimenter ce dernier mystère, cette fin de tout ou ce commencement divin.

« Cet amour universel n'est pas une sensation de poitrine; j'ai toujours été ainsi et je me souviens qu'il y a dix ans juste j'écrivais : « En vain je voudrais choisir, toutes les saisons sont « belles, toute l'année, toute la vie.

« Il faut *tout*, le *reste* ne suffit pas...

« Enfin, tout dans la vie me plaît, je trouve tout agréable, et, tout en demandant le bonheur, je me trouve heureuse d'être misérable. Mon corps pleure et crie, mais quelque chose qui est au-dessus de moi se réjouit de vivre, quand même ! »

L'âme immortelle protestait de sa propre existence comme elle avait protesté de l'existence de Dieu.

C'était au mois d'octobre 1884. Marie Bashkirtseff avait, dans ses études de plein air, pris un refroidissement qui fut pour elle le coup suprême de la mort. Elle rassemblait ses dernières forces pour aller, avec sa mère, porter à un autre mourant, Bastien Lepage, la consolation d'une présence aimée. Maintenant elle ne pouvait plus aller à son ami, c'était lui qui se faisait porter chez elle par son frère, cet « admirable frère » qui était pour lui ce que Dina était pour elle par le dévouement fraternel. Mais laissons-la nous donner de ces suprêmes entrevues un tableau bien fait pour tenter le pinceau d'un artiste : « Je ne peux pas sortir du tout, mais ce pauvre Bastien Lepage sort ; alors il se fait porter ici, s'installe dans un fauteuil, les jambes allongées sur des coussins ; moi, tout près dans un autre fauteuil et comme ça jusqu'à six heures.

« Je suis habillée d'un fouillis de dentelles, de peluche, tout ça est blanc, mais de blancs divers ; l'œil de Bastien Lepage s'en dilate de plaisir.

« — Oh ! si je pouvais peindre ! dit-il.

« — Et moi !

« Fini, le tableau de cette année ! »

Oui, fini. Trois semaines après Marie Bashkirtseff était morte.

Ici la plume nous échappe et nous ne pouvons que relire les belles strophes où M. André Theuriet a si bien fait revivre la femme « à la grâce ensorcelante » et « l'ardente et merveilleuse artiste ».

Tu promenais partout ta hautaine espérance
 Dans un rêve brûlant de gloire et d'action,
 Et tour à tour Paris, Naples, Rome et Florence
 Chauffaient à leur foyer ta jeune ambition.

Le rude froissement des passions humaines
 Te meurtrissait le cœur jusqu'à l'ensanglanter ;
 Tu n'en sentais pas moins bouillonner dans tes veines
 Un désir obstiné de vivre et de lutter.

Un jour tu t'arrêtas, non pas craintive ou lasse,
 Mais afin d'incarner dans la réalité,
 Par delà ce qui meurt, par delà ce qui passe,
 Tes beaux rêves d'art pur et de sincérité.

Et tu créas ton œuvre, — humaine, simple et vraie,
 Ayant ce naturel qui seul peut nous toucher,
 Belle de la beauté des roses de la haie
 Et de la source vive au sortir du rocher.

Le monde saluait déjà ta jeune étoile ;
 Et, tandis que la gloire et ton nom célébrés
 Montaient, l'Ange de mort t'emporta sous son voile,
 Dans le linceul soyeux de tes cheveux dorés.

VI

Marie Bashkirtseff et la femme slave. — Le culte de Marie Bashkirtseff.

Nous avons retrouvé dans Marie Bashkirtseff bien des traits de la femme slave : le charme irrésistible, même dans l'étrangeté ; la grâce piquante de l'esprit, l'ambition, ne fût-ce que celle de tenir dans un salon le sceptre de la royauté. Bien slaves aussi, et cette psychologie qui la fait descendre dans son âme à des profondeurs vertigineuses, et cette volonté énergique que Tourguenef donne à ses jeunes filles. Comment ne pas rattacher encore à la race cette poursuite de l'*étoile* mystérieuse et cette désespérance de n'y pouvoir atteindre, et ce nihilisme qui fait douter de tout ? comment n'y pas découvrir ce que M. de Vogüé a nommé le mal héréditaire de la Russie, l'*otchaïné* ? Seulement, pour les Russes, l'*étoile*, c'est surtout la destinée de l'âme. Pour Marie Bashkirtseff, c'est surtout sa destinée ici-bas. On voudrait la voir plus préoccupée de ces choses éternelles qu'elle n'envisage guère que dans leurs rapports avec sa vie humaine. On aimerait à surprendre sur ses lèvres, et en dehors de toute préoccupation personnelle, ce cri des nouvelles générations russes : « Faites-moi croire ! Faites-moi croire ! » ce cri si éloquemment traduit par l'éminent écrivain que nous venons de citer et qui découvre sous l'apparente corruption de la jeunesse slave ce « fond » impérissable en dépit de tout : « la foi, l'espérance, l'amour », « le regret inconscient » d'un bien perdu.

Pour avoir reconnu en Marie Bashkirtseff plus d'un trait de race,

est-ce à dire que, revenant sur notre première pensée, nous voyions en elle le type de la jeune fille russe? Non, ainsi que nous le disions au début de cette étude, ce n'est qu'une variété de ce type. Marie Bashkirtseff est surtout l'artiste.

En Russie, comme en France, se trouve la jeune fille destinée à la vie domestique. M^{me} Swetchine, la comtesse de Ségur, Alexandrine de la Ferronnays, témoignent de ce que l'éducation russe sait faire pour préparer dans la femme la gardienne du foyer. Elles appartiennent, il est vrai, à l'ancienne génération; mais, de nos jours, les écrivains russes ont connu et dépeint « l'âme sereine » de la jeune fille « radieuse de beauté physique et de beauté morale », comme le dit celui-ci de Liza, et comme il aurait pu le dire de Kitty, et comme nous le disons de ces douces et fières héroïnes de Tourguenef, Lise, Tatiana...

Cette jeune fille est née pour la famille, pour les occupations domestiques, et accomplit tranquillement sa tâche de chaque jour en priant Dieu, en se dévouant à ses parents, en soignant les serviteurs malades qui trouvent en elle une jeune mère. Chez elle, selon l'expression de Tolstoï, « l'esprit ne fausse pas le cœur ». Cet esprit est net, judicieux, plus solide que brillant, mais plein de grâce et de délicatesse. Ce cœur est capable de tous les dévouements et puise dans une foi profonde, ardente, la force de tous les sacrifices. La volonté est ferme, plus ferme que la volonté de l'homme, et marche vers un but déterminé, non la gloire, mais le devoir. Pour Tourguenef, la jeune fille est vraiment, selon l'expression de M. de Vogüé, « la pierre angulaire de la société ».

Il est vrai que Tourguénéff, Tolstoï, ont surtout peint la jeune fille de province. Tolstoï nous dit que, dans le grand monde, l'éducation moderne donne aux jeunes filles des allures plus émancipées. Il nous les montre suivant des cours, sortant seules en voiture, causant d'un ton dégagé avec les hommes. Néanmoins, même en ce milieu mondain, de douces vertus domestiques peuvent éclore chez la jeune fille. La plume si vivante du comte Vasili l'a prouvé. Et n'est-ce pas dans les sphères aristocratiques que Tolstoï a rencontré le type virginal de Kitty?

S'il nous fallait absolument rattacher Marie Bashkirtseff aux jeunes filles du roman russe, ce serait à la Natatcha de Tolstoï, vraie charmeuse, aussi mobile que coquette, jusqu'au jour où le mariage transforme la « magicienne » en ménagère. Mais elle n'avait pas

reçu, comme Marie Bashkirtseff, le don fatal du génie. Je pense aussi à la Zinaïda de Tourguénéff, la belle et fantasque princesse qui tient les hommes asservis à ses caprices et ne peut se passer de ses adorateurs, les irritant par sa grâce railleuse, les captivant par son charme étrange, énigmatique. Celle-ci aussi a ses énervements ; mais quand elle les soulage, elle, c'est en enfonçant une aiguille dans la main d'un de ses amoureux, c'est en arrachant une poignée de cheveux à un autre, — quitte à s'en faire une bague ensuite, — ou bien en l'engageant à se jeter du haut d'un mur élevé pour lui prouver son amour, — quitte à le couvrir de baisers et de larmes quand il est tombé. Nous retrouvons ici la *sauvagesse névrosée* de M. Alphonse Daudet.

Marie Bashkirtseff n'est pas aussi cruelle que Zinaïda. Elle se contente de faire sauter les vitres et de lancer son petit mobilier par la fenêtre. Mais comme Zinaïda, elle aime à déchirer les cœurs. Ajoutons que, chez elle, la grâce magique de la femme russe se double du génie de l'artiste et de l'intérêt qui s'attache à sa mort prématurée.

Chose étrange ! Marie Bashkirtseff est devenue, pour quelques-uns de nos contemporains l'objet d'un culte. Ils reconnaissent leurs aspirations dans celles de cette jeune fille qui ne rêvait que le bonheur et la gloire d'ici-bas. On nous apprend qu'elle a sa chapelle, ses fidèles ; j'entends dire qu'un jeune officier, portant un nom célèbre dans les annales historiques et politiques de la France, s'est épris de la jeune morte, va en pèlerinage à son tombeau, porte sur lui un portrait d'elle qui lui a été donné par sa pauvre mère. Ces jours-ci, dans le plus mondain de nos journaux, un de ces fidèles, un des chefs de la jeune école, épris comme elle de la psychologie du *moi*, nommait la jeune Russe cosmopolite *Notre-Dame du sleeping-car* et *Notre-Dame qui n'est jamais satisfaite*. Sans insister ici sur le plus ou moins de convenance d'un vocable sous lequel nous honorons la plus sainte des créatures humaines, la Mère de Dieu, je ne veux retenir que ces mots : *qui n'est jamais satisfaite*. Non, Marie Bashkirtseff ne pouvait jamais être satisfaite. Elle n'avait placé son idéal que sur la terre, et c'est pourquoi il lui échappait toujours. Ceux qui placent le leur plus haut souffrent, eux aussi, mais ils voient dans leurs souffrances les échelons qui les rapprochent de leur but.

Quelle que soit la profonde et tendre sympathie que nous inspire,

malgré quelques ombres, cette jeune et radieuse mémoire, quelle que soit l'émotion avec laquelle nous nous inclinons sur la tombe qui a englouti tant de jeunesse, de grâce, de génie, nous souhaitons que nos jeunes contemporains ne se contentent pas de l'horizon terrestre qui fut celui de Marie Bashkirtseff, et qu'à l'exemple de la jeunesse russe, travaillée, elle aussi, par le doute, ils se préoccupent moins de leurs ambitions terrestres que de leurs immortelles destinées. *Excelsior!*

Clarisse BADER.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. L'agitation ouvrière. — II. Quelques mots sur l'Encyclique : les devoirs des patrons et des ouvriers. — III. Le Syndicat mixte de l'industrie textile à Tourcoing. — IV. Le charlatanisme social : le projet de M. Constans sur les caisses des retraites. — V. Le mouvement social en Belgique. — VI. Un essai d'organisation industrielle en Cisleithanie. — VII. Les congrès socialistes. — VIII. Un échec de l'internationalisme ouvrier. — IX. Les résultats du dernier recensement. — X. Les idées.

I

L'AGITATION OUVRIÈRE

Depuis plusieurs mois, le mouvement gréviste ne s'est pas interrompu. Ce sont les employés des Omnibus qui ont commencé; puis, à la suite de leur éclatante victoire, sont venus les boulangers, les terrassiers, les conducteurs de tramways, les ouvriers lapidaires, les ouvriers de chemins de fer. Dans les corps de métiers où la grève n'a pas été déclarée, une agitation ne s'en est pas moins dessinée : ouvriers cordonniers, ouvriers cartonniers, garçons coiffeurs, croquemorts, ouvriers chapeliers, cochers de fiacre, tous s'agitent, tiennent des réunions, présentent des revendications, suspendent sur la tête de leurs patrons cette épée de Damoclès qui s'appelle la cessation de travail. Les uns réclament une augmentation de salaire, les autres une diminution des trop longues heures de présence à l'atelier, ceux-ci le repos dominical dans une certaine mesure, ceux-là une modification des conditions du travail.

Prenons quelques-unes des revendications formulées par les ouvriers. Voici, par exemple, le but de la réunion qui a été tenue, à l'avenue de Saint-Ouen, par les cordonniers : ils ont discuté sur les

mesures à prendre afin d'arriver à une réglementation du travail aux pièces, qui fait beaucoup de tort à ceux qui demandent la journée de huit heures.

L'assemblée a voté un ordre du jour, décidant que la fédération des cordonniers serait chargée d'appuyer auprès des patrons et des pouvoirs publics les revendications de ses membres.

De son côté, le Syndicat des cartonnières et cartonnières, estimant que le travail aux pièces a amené l'abaissement des salaires, a décidé d'adresser à tous les ouvriers et ouvrières un questionnaire portant ces mots : Êtes-vous partisan de la suppression du travail aux pièces ? par quels moyens comptez-vous l'obtenir ?

Le Syndicat prendra ensuite les mesures que lui aura dictées la majorité de la corporation.

Les cochers de fiacre ont pris feu à propos de l'annonce qu'un compteur allait être bientôt installé dans les voitures. Depuis longtemps, il est vrai, ce fameux compteur, qui permettrait de calculer les distances avec précision, est annoncé ; mais il n'a pas été plus tôt essayé qu'il se détraquait. Les cochers ne le redoutent pas moins : ils craignent peut-être ses indiscretions.

Ils sont, du reste, divisés, car il existe deux Syndicats de cochers : l'un, la Chambre syndicale, présidée par M. Carrière, une tête chaude ; l'autre, l'Union syndicale, dirigée par M. Pernette. Ces deux sociétés sont rivales. Elles s'en veulent à mort. Elles se sont « cognées » parfois.

La Chambre syndicale se propose de demander aux loueurs 7 francs par jour et la limitation de la journée à douze heures. L'Union syndicale en tient pour participer aux recettes des loueurs dans la proportion de 33 pour 100, et sans limiter les heures de travail.

Les cochers faisant partie de la première association ont tenu une réunion au Waux-Hall, dans laquelle ils ont pris les résolutions suivantes :

« Si, le jour où des compteurs seront en service et quel qu'en soit le nombre, le patronat refuse une entente, la grève générale sera déclarée dans les huit jours qui suivront.

« Tous les cochers s'engagent à faire une propagande active en ce sens. »

Mais l'Union syndicale, marchant de son côté, refuse la grève.

Écoutons maintenant les porteurs des Pompes funèbres, des conditions d'existence desquels le public parisien s'était peu soucié

jusqu'à ce jour. Ils viennent de se constituer en Syndicat, et, dans une réunion qu'ils ont tenue récemment, ils ont voté à l'unanimité les revendications suivantes :

- « 1° Demande de 150 francs par mois sans pourboire au lieu de 4 fr. 50 par jour, que chaque porteur touchait autrefois ;
- « 2° Port facultatif de la moustache ;
- « 3° Deux jours de congé par mois ;
- « 4° Journée payée en cas de maladie ;
- « 5° Droit de fumer en dehors du service, même en uniforme ; de boire et de manger aux environs des cimetières ;
- « 6° Aucune punition ne sera infligée au porteur avant qu'il ait été entendu préalablement ;
- « 7° Suppression complète des brancards ;
- « 8° 6 francs d'indemnité de chaussures par mois. »

Les commis chapeliers de Paris, réunis récemment en assemblée générale, salle du Grand Orient, ont aussi formé un Syndicat dans le but de demander la fermeture des magasins de chapellerie les dimanches et fêtes à midi, et les jours de la semaine à neuf heures du soir, au lieu de quatre et six heures le dimanche et dix heures la semaine. Les délégués du Comité, après avoir demandé audience à la Chambre syndicale patronale, ont été reçus par les membres du bureau de cette Chambre, qui, dans cette entrevue très cordiale, les ont assurés de leur concours pour la réalisation des réformes demandées. C'est un excellent exemple pour les autres patrons.

Tel était aussi le but de l'agitation qui a régné parmi les commis épiciers. Ils demandaient à leurs maîtres un peu de repos le dimanche, tandis qu'aujourd'hui le travail est presque aussi prolongé ce jour-là que les autres jours. Qui oserait condamner une telle demande ?

Nous avons été également sur le point d'assister à une nouvelle grève des Omnibus, les employés prétendant que la Compagnie n'avait pas exécuté ses engagements. Mais cette fois, comme au moment de la grève, la Compagnie a capitulé. Elle a eu, il faut l'avouer, dans toute cette affaire, une triste attitude. Elle n'a jamais eu souci du sort de ses employés, qu'elle condamnait à un labeur excessif, auquel elle marchandait le repos avec une hontense parcimonie, et, croyant que tout était fini pour elle, lorsqu'elle leur avait payé leur salaire, elle n'avait créé aucune institution en leur faveur. Arrive la grève, que, la veille du jour où elle éclatait, le

Conseil d'administration déclarait irréalisable : il prend une attitude fière, refuse d'entrer en pourparlers avec personne, et, deux jours après, il met bas les armes, accordant aux grévistes tout ce qu'il leur refusait la veille. C'est le succès de ces derniers qui a donné le signal de l'agitation dans les autres corporations.

La Compagnie des omnibus peut, il est vrai, alléguer en faveur de son absence d'institutions patronales une circonstance atténuante : c'est la contribution exorbitante que la Ville de Paris exige d'elle sous le nom de droit de stationnement. Celle-ci manifeste en paroles une vive sollicitude en faveur des ouvriers ; mais, aussi bien que l'État, elle pèse lourdement sur le travail national par une humeur dépensière qui la contraint à augmenter sans cesse les charges pesant sur tous les contribuables. Les conseils municipaux républicains ont retenu les leçons que leur donne l'État depuis qu'il est entre les mains des radicaux. Partout la domination de ces derniers entraîne comme conséquence le gaspillage des deniers publics.

Un trait caractérise ce mouvement : dans toutes les branches du travail, les ouvriers, sentant les inconvénients de l'isolement, reviennent à l'association, que la loi de 1791 avait prétendu leur interdire, contrairement à leurs tendances naturelles et à leurs avantages bien certains : car, depuis que le monde existe, les associations d'ouvriers se sont toujours formées spontanément. Aujourd'hui ces associations prennent le nom de Syndicats ; formées en dehors des patrons, elles ne tardent pas à se tourner contre eux. De braves gens s'en indignent ; ils se voilent la face à chaque nouvelle grève, ils déclarent les exigences des ouvriers intolérables. Certes, il y en a quelques-unes qui ne tiennent pas compte de l'état actuel du commerce et de l'industrie. Mais, franchement, nous ne saurions blâmer ceux qui veulent, eux aussi, jouir le dimanche de quelques instants de repos, qui demandent à ne pas être soumis à des heures de travail excessives, de telle sorte que la vie de famille n'existe plus pour eux, que leurs forces s'épuisent. Ne doit-on pas énergiquement condamner les pratiques de ceux qui, suivant le mot du Souverain Pontife dans sa récente Encyclique, « ne faisant point de différence entre un homme et une machine, abusent sans mesure de leurs personnes pour satisfaire d'insatiables cupidités ? Exiger une somme de travail qui, en épuisant toutes les facultés de l'âme, écrase le corps et consume les forces jusqu'à l'épuisement, c'est une conduite que ne peuvent tolérer ni la justice ni l'humanité. »

Les patrons se plaignent des demandes exagérées qui leur sont présentées. Mais ont-ils traité leurs ouvriers autrement que des machines, comme le dit le Saint-Père? Mettant en pratique la théorie fautive du travail marchandise, ils n'ont envisagé l'homme qu'au point de vue du rendement économique. Ils n'ont fondé aucune institution patronale, et ils s'étonnent de voir s'élever contre leurs agissements ceux pour le sort desquels ils ont montré une si coupable indifférence! Toutes les industries qui ont vu les grèves éclater, ne comptaient que des patrons oublieux de leurs devoirs.

La grève des chemins de fer nous donne, sur ce sujet, une véritable leçon de choses : Sachons tirer notre profit du grand enseignement qui s'en dégage. Malgré tous leurs efforts, les meneurs n'ont pu entraîner les agents commissionnés; les avantages des institutions patronales que les grandes compagnies ont établies en leur faveur, ont retenu ceux-ci, et ces institutions, qui parent à tous les besoins d'une famille d'employés et transforment en quelque sorte les agents en copropriétaires de la compagnie, demeurent des modèles de haute prévoyance sociale.

II

QUELQUES MOTS SUR L'ENCYCLIQUE. — LES DEVOIRS DES PATRONS ET DES OUVRIERS

L'effet produit par l'Encyclique ne s'est pas dissipé, bien qu'à notre époque l'événement du lendemain fasse rapidement oublier l'incident de la veille, que l'excès de la publicité donne de l'éclat à un incident futile et relègue dans l'ombre les faits importants. C'est là une preuve de la haute valeur, aussi bien que de l'opportunité du document pontifical.

Il a été déjà l'objet de nombreux commentaires, et malheureusement aussi de quelques polémiques, car il ne pouvait entrer dans le détail des applications, et ceux qui ont pris position dans les discussions se consolent difficilement d'entendre la parole du Pape, bien que toutes les parties du document ne revêtent pas un caractère d'inféabilité, donner raison à une œuvre comme l'œuvre des Cercles, contre les idées de laquelle tant d'attaques injustifiées avaient été dirigées, à laquelle on avait prêté des tendances au socialisme d'État, toujours et avec énergie répudiées par ceux qui ont mission de parler en son nom.

Nécessité de créer des associations professionnelles, des corporations libres, unissant patrons et ouvriers, animées du même esprit, se constituant un patrimoine corporatif, soustraites à l'action de la bureaucratie ; intervention de l'État, chargé de réprimer les abus, de protéger tous les droits, notamment ceux des faibles et des indigents, ne devant pas s'avancer ni rien entreprendre au delà de ce qui est nécessaire ; droit pour l'ouvrier sobre et honnête de gagner un salaire suffisant ; protection de la famille ouvrière, respect du repos dominical : tels sont les enseignements de l'Encyclique, tel a toujours été le langage tenu par l'OEuvre.

Une partie au moins du document pontifical ne saurait être contestée : c'est celle dans laquelle le Souverain Pontife affirme hautement les devoirs des patrons et des ouvriers. Les premiers doivent respecter la vie chrétienne de ceux qu'ils emploient, en s'abstenant de les faire travailler le dimanche ; ils doivent se préoccuper de leur âme comme de leur corps, et ne pas plus priver l'une de la religion qu'épuiser l'autre dans des travaux excessifs. Ils sont tenus encore à ne pas abuser de la faiblesse ou de la misère de tel ou tel travailleur, de manière à ne le rétribuer que par un salaire insuffisant. Le salaire doit être calculé de telle sorte qu'il fournisse à celui qui le reçoit le moyen de vivre, lui et les siens. Le Play, qui a observé un si grand nombre de faits sociaux, a signalé comme un des traits particuliers aux époques de paix sociale le paiement du salaire d'après les besoins de la famille, et non d'après la quantité de travail fourni. Dans ce dernier cas, l'homme disparaît ; le patron ne considère plus que l'individu économique. Des souffrances du premier, il ne s'inquiète pas. Telle était l'altération des idées, que beaucoup de patrons, se croyant bons chrétiens, usaient sans scrupules jusqu'à ce jour des droits que leur conférerait un régime économique défectueux. Espérons que l'Encyclique leur ouvrira les yeux.

Le Saint-Père se tourne ensuite du côté des ouvriers : il leur parle de leurs devoirs, dont l'évocation ne retentit pas souvent à leurs oreilles. Un homme politique du parti républicain avancé, M. Floquet, disait tout récemment une parole qu'il pouvait s'appliquer à lui-même : « Les ouvriers sont entourés de flatteurs. » Et ces flatteurs se rencontrent dans tous les rangs.

Beaucoup de conférences ont été faites aux ouvriers dans ces derniers temps : on les a entretenus de leurs droits, de la protection législative qu'ils pouvaient exiger de l'État, de la défectueuse situa-

tion qui leur est faite; mais de leurs devoirs, de la responsabilité qui pèse sur toute créature humaine, de la nécessité pour eux de mener une existence rangée, je ne sache pas qu'aucun orateur en ait jusqu'ici soufflé mot à un auditoire populaire. Élevé au-dessus des faiblesses humaines, le Pape fait entendre aux uns et aux autres de dures vérités. Nous avons vu celles qu'il rappelait aux patrons. A l'égard des ouvriers, lorsqu'il parle du salaire suffisant pour le faire vivre, il ajoute toujours les mots « sobre et honnête », comme si l'ouvrier qui ne réunit pas cette double qualité ne devait s'en prendre qu'à lui-même des misères de son existence.

Oserons-nous ajouter une dernière réflexion? L'Encyclique a excité un vif sentiment d'admiration, a été célébrée avec enthousiasme. Nous regrettons presque ce trop grand enthousiasme, ces trop vifs élans : ils sembleraient faire croire que l'Église s'occupait pour la première fois de ce grand sujet. En réalité, bien qu'une telle constatation ne diminue en rien la respectueuse reconnaissance à laquelle le Souverain Pontife a droit de notre part, il s'est conformé à la tradition universelle de l'Église. Il y a trois siècles, le Catéchisme du concile de Trente traçait leurs devoirs aux patrons en des termes que nous nous sommes plu à rappeler plus d'une fois dans nos écrits : « Ils doivent se conduire, à l'égard de leurs ouvriers, comme un père à l'égard de ses enfants. »

III

LE SYNDICAT MIXTE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE TOURCOING

Sous l'impulsion de l'OEuvre des Cercles et aussi éclairés par l'expérience, les catholiques multiplient la fondation des Syndicats mixtes.

Une courte et substantielle brochure nous donne d'intéressants détails sur celui de Tourcoing :

« Il ne renferme pas pêle-mêle tous les ouvriers des usines syndiquées. Il n'aspire qu'à réunir une élite d'ouvriers, distingués, par leur capacité s'il est possible, tout au moins par les sentiments chrétiens dont ils font profession.

« La Confrérie a précédé le Syndicat, auquel elle sert de base.

« La Confrérie compte dans la ville de Tourcoing 21 groupes d'usine, avec 1600 confrères ouvriers et 1000 consœurs ouvrières.

« Son but est d'entretenir la vie chrétienne chez tous ses membres, en leur ménageant les ressources de l'association. Elle a pour directeur le curé de la paroisse principale; mais le clergé de la ville tout entier, dans les diverses paroisses, lui apporte son concours actif et dévoué.

« L'apostolat est organisé par le concours de trois éléments : le patron et sa femme, le contremaitre, le dizainier et la dizainière. Le patron et sa femme ont charge de stimuler, par des réunions périodiques, le bon vouloir des dizainiers et des dizainières; mais le grand moyen de créer, d'entretenir, de développer le zèle chez tous, c'est la retraite annuelle. La retraite, cependant, ne peut réunir tous les ouvriers chaque année. Il est à désirer du moins que, chaque année, les autorités de l'usine et les dignitaires de la Confrérie viennent s'y retremper.

« Plusieurs ateliers sont munis des Petites Sœurs de l'Usine.

« Chacune des paroisses de la ville a son *Patronage*, qui réunit chaque dimanche des centaines de jeunes ouvriers, et son *Association de mères chrétiennes*, où les mères ouvrières se comptent jusqu'au nombre de 4 à 500 tout au moins.

« Le Syndicat s'étend moins loin que la Confrérie. Six des usines de la Confrérie n'y sont point entrées. Les ouvrières mêmes des usines syndiquées n'y ont pas encore trouvé place. Le Syndicat comprend 15 usines, avec 4,150 ouvriers.

« Le Syndicat est, lui aussi, divisé en groupes d'usines, lesquels se partagent en dizaines, avec leur dizainier respectif. Les dizainiers de chaque établissement forment, le patron en tête, le Conseil d'usine. Le mode d'élection des dizainiers est en rapport avec l'esprit familial de l'association : ou bien le dizainier est celui qui a été le centre et le point de départ de la dizaine, ou bien il est comme désigné par l'ascendant qu'il a su prendre ou par la confiance spontanée de ses camarades.

« Le Conseil syndical, qui est la tête du Syndicat, comprend un patron de chaque usine, suppléé au besoin par un employé qu'il désigne, et un dizainier aussi de chaque usine, nommé, ainsi que son suppléant éventuel, par tous les autres. Le Conseil syndical se compose donc de 15 patrons et de 15 employés, de 15 ouvriers syndics et de 15 ouvriers suppléants. Il a ainsi 60 membres à voix délibérative; les votants ne sont qu'au nombre de 30. Dix des syndics, moitié patrons, moitié ouvriers, nommés par leur fraction respec-

tive, forment le bureau. L'un des patrons choisi par les autres est le président du Conseil et du Syndicat tout entier. Il lui est adjoint deux vice-présidents, dont l'un au moins est ouvrier, un secrétaire et un trésorier. Un agent comptable rétribué a charge d'assurer le fonctionnement régulier de tout l'organisme. C'est un hommage à lui rendre en toute justice, qu'il s'y emploie avec une rare intelligence et un entier dévouement.

« Rien ne se fait dans le Syndicat que par l'initiative ou avec l'assentiment du Conseil syndical. Il a la haute direction et le haut contrôle en particulier des institutions économiques et du patrimoine corporatif.

« Les institutions économiques sont toutes organisées sur le même pied que le Syndicat : par groupes d'usine, ayant chacun son conseil particulier, dont le patron est le président ; un ouvrier, désigné par tous ses coassociés, le vice-président.

« Le Conseil central de l'institution est composé de tous les vice-présidents ouvriers, sous un directeur, qui est un homme libre et indépendant, justifiant d'aptitudes spéciales, et disposant de loisirs suffisants pour se dévouer à l'œuvre et la faire prospérer.

« Aucune de ces institutions n'est obligatoire. Des groupes d'usine tout entiers peuvent y rester étrangers, et tout ouvrier de chaque groupe est complètement libre d'y adhérer ou de s'en abstenir.

« Les institutions établies sont au nombre de trois :

« 1° Il y a d'abord la *Société de secours mutuels pour la maladie*.

« La cotisation hebdomadaire est, pour chaque ouvrier, de 0,30 c., sur lesquels le patron verse 0,10 c., soit un tiers de la cotisation.

« Moyennant cette cotisation, chaque membre ouvrier, en cas de maladie, a droit aux soins d'un médecin, qu'il choisit lui-même parmi cinq ou six qui lui sont désignés, aux médicaments, et à une indemnité de 12 francs pendant les trois mois suivants. Au décès d'un sociétaire, 30 francs sont versés à la famille du défunt.

« Les cotisations sont perçues en chaque usine par les dizainiers. Elles sont versées dans une caisse unique, au bureau central, qui se charge de la gestion. La déclaration de la maladie va aussi du vice-président d'usine au bureau central, qui fait parvenir l'indemnité par le même intermédiaire. Il va sans dire que tous les services sont gratuits, et que l'indemnité portée au malade par son

dizainier a son prix rehaussé par la visite cordiale d'un confrère ami.

« La Société est administrée par le Conseil d'usine et le Conseil central, comme il a été dit plus haut. Elle compte environ 800 membres.

« 2° La seconde institution est la *Société de consommation*.

« Elle a exactement la même organisation que la Société de secours. Elle a son Conseil d'usine et son vice-président ouvrier, avec un Conseil central, composé des vice-présidents, sous un directeur, qui s'y emploie tout entier.

« Cette Société ne dispose d'aucun magasin. Elle se borne aux objets d'approvisionnement : pain, charbon, pommes de terre, beurre, vêtements, linge.

« Les fournisseurs, qui désirent vendre aux membres de la Société, traitent avec le Bureau central, qui déclare suffisant ou non le rabais proposé, à charge de paiement comptant. Les noms des fournisseurs sont alors affichés dans chacune des usines, avec le tarif des marchandises et le taux du rabais consenti.

« Les ouvriers achètent au prix courant; mais ils reçoivent des jetons, dont le fournisseur s'est muni au Bureau central en suite de l'escompte qu'il a immédiatement versé. Ces jetons sont, pour leur valeur, portés au compte de chaque ouvrier, et celui-ci, tous les six mois, touche le bénéfice total qui lui revient sur la somme de tous ses achats; ou plutôt, jusqu'à ce qu'il ait constitué une réserve de 100 francs, il ne touche que la moitié du bénéfice : le reste fait masse à son profit, et il lui est servi sur ce dépôt un intérêt de 4 pour 100.

« La Société de consommation compte en ce moment environ 390 membres.

« 3° La troisième institution est la *Caisse d'épargne*.

« Elle n'est pas définitivement établie. Elle aura la même assiette que les autres institutions. Son point d'appui sera la Société immobilière, dont nous allons parler. En attendant, les patrons, jusqu'à concurrence d'une certaine somme, gardent les économies et en servent les intérêts.

« Les institutions économiques se complètent par une façon de *patrimoine corporatif*, dont il sera facile d'apprécier le bienfait.

« La loi de 1884, ne reconnaissant pas aux Syndicats de patrimoine proprement dit, les condamnait à la pauvreté, et par suite, faute de ressources, à l'étiollement. C'est pour ménager quand même

à leur Syndicat des ressources, que les patrons de Tourcoing ont créé une société immobilière.

« Cette société, qui est une société civile légalement constituée, a pour but d'acheter des terrains et de bâtir des maisons ouvrières dans d'excellentes conditions de moralité et de salubrité, avec cour et jardin, à un taux modéré. Les maisons seront louées aux ouvriers du Syndicat de préférence, ce qui sera pour eux un avantage très apprécié. De plus, les loyers abandonnés par les actionnaires propriétaires seront une rente pour le Syndicat, au grand avantage de ses œuvres, quelles qu'elles soient : pensions de vieillesse, loyers des jeunes ménages chargés d'enfants, etc.

« Les caisses d'épargne ouvrières y trouveront une base solide, d'autant plus que, pour donner aux épargnes une garantie plus efficace, les patrons engageraient la propriété même de la Société.

« Les premiers fonds mis à la disposition de la Société s'élèvent à 40,000 francs. Ils s'augmenteront chaque année, s'il plaît à Dieu, d'une part des bénéfices des patrons. Les patrons, en effet, ont admis le principe qu'ils associeraient, pour une part, à leurs profits Dieu dans la personne de leurs ouvriers.

« Le Syndicat de Tourcoing pourra disposer aussi d'une part sur les bénéfices de la Boulangerie coopérative, dont les statuts réservent 15 0/0 à des œuvres ouvrières.

« Il a enfin l'intention de provoquer chez les négociants et les commissionnaires une souscription pour un certain nombre d'années. Il est juste que ceux qui vivent de l'industrie concourent, comme les chefs de l'industrie, au bien-être des ouvriers.

« La conclusion de cette monographie est en toute évidence que les Syndicats, comme celui de Tourcoing, sont des œuvres sérieuses de grand avenir, que les industriels chrétiens ne sauraient trop encourager, sinon par des legs charitables, dans l'état actuel des choses, du moins par des largesses qui en tiennent lieu. »

Le monde du travail n'offre donc pas seulement de déplorables exemples d'antagonisme social, ainsi que les grèves tendraient à le faire croire; mais il renferme des patrons pénétrés de leurs devoirs, les pratiquant comme de vrais chrétiens, avec autant de sens pratique que de dévouement, et trouvant un écho dans le cœur reconnaissant de leurs ouvriers.

IV

LE CHARLATANISME SOCIAL ET LE PROJET DE M. CONSTANS
SUR LES CAISSES DES RETRAITES

M. Constans, très ambitieux, comme on le sait, a entrepris de faire le bonheur de tous les Français. Après avoir déployé un art consommé dans le maniement des urnes, il veut leur assurer une pension de retraite qui serait alimentée à la fois par une retenue sur le salaire, par une subvention du patron et par une subvention de l'Etat, qu'il estime devoir se monter à 100 millions.

Remarquons que, dans l'exposé des motifs, il rend hommage aux efforts de l'industrie privée :

« Sans contredit, beaucoup de patrons ont depuis longtemps manifesté un zèle qu'on ne saurait trop honorer. La grande industrie, notamment, a multiplié dans ses établissements des institutions de retraites pour lesquelles elle s'impose de très importants sacrifices. En ces circonstances, les patrons se sont inspirés avant toute autre considération de sentiments élevés et philanthropiques, et ils ont eu la satisfaction de constater que, partout où s'exerçait leur bienveillance, la paix sociale s'affermissait, un accord durable unissait le capital et le travail. »

Le projet se résume en un mot : il tend à faire de l'Etat une providence universelle, qui servira des pensions de retraite à près de 5 millions d'ouvriers, sans compter les fonctionnaires et les anciens officiers et soldats, c'est-à-dire plusieurs millions de personnes qui attendront de l'Etat une obole, qui le rendront responsable de la médiocrité de leur sort, qui solliciteront une augmentation de la maigre pension qu'il leur sert. Quel Etat résisterait à un pareil fardeau, qu'il aurait eu la folle imprudence de poser sur ses épaules?

Au point de vue moral, un tel projet détruira l'esprit d'épargne, qui a pour heureux et premier résultat de déterminer l'individu à exercer sur lui-même une action salutaire. Il substitue aux mille formes que sait revêtir l'épargne un type unique; il enlève un élément aux groupements corporatifs, aux associations fécondes. Il aggrave le détestable régime des caisses d'épargne, qui détourne l'argent de la terre, de l'industrie, des emplois utiles, pour le stériliser dans les caisses de l'Etat.

Quant aux charges financières qu'il fait supporter à l'Etat, elles le mèneraient droit à la banqueroute.

Un député, qui est en même temps un actuaire, M. Paul Guieysse, rapporteur du projet de loi qui établit la Caisse nationale des retraites ouvrières, l'a établi d'une façon préemptoire dans la note suivante :

« En prenant, *sans discussion*, les données mêmes du projet de loi, en se bornant au point principal de la retraite pour les ouvriers âgés de 25 ans, et laissant de côté les subventions supplémentaires et même pour un moment celles destinées à l'assurance des capitaux en cas de décès, l'on voit que la Caisse des retraites va recevoir par an et par tête une somme de 72 fr. 50, dont 43 fr. 50 provenant par moitié des ouvriers et des patrons, et 29 fr. de la subvention de l'Etat.

« Cette prime annuelle, capitalisée à la Caisse des retraites au taux de 4 0/0 par trimestre ou de 4,0604 0/0 par an, est destinée à garantir une retraite de 450 fr. à partir de 55 ans.

« Or, en partant d'une inscription annuelle de 110,000 personnes âgées de 25 ans, ce à quoi correspond une annuité de 219,148,142 fr. quand la situation pleine est acquise, c'est-à-dire au bout de 30 ans, on a dans la caisse :

	486.510.000 à la fin de la 10 ^e année.		
2.346.534.000	—	20 ^e	—
5.771.546.000	—	30 ^e	—
9.272.959.000	—	40 ^e	—
10.806.032.000	—	50 ^e	—
11.178.196.000	—	60 ^e	—
11.222.585.000	—	70 ^e	—
11.223.440.000	—	77 ^e	—

« La situation est alors constante.

« A partir de la 30^e année commencera le service des retraites, c'est-à-dire :

36.741.000 fr. à	81.647 rentiers à la fin de la 30 ^e
360.097.200	800.216 — — 40 ^e
577.056.600	1.282.347 — — 50 ^e
663.440.000	1.474.311 — — 60 ^e
675.135.000	1.500.300 — — 70 ^e

« A la fin de la 77^e année, époque où le nombre des rentiers est théoriquement fixé, la Caisse des retraites servira 675,436,500 fr. de pensions annuelles à 1,500,970 rentiers; elle possédera 4,442,056 livrets de rentes viagères différées ou immédiates, et assurera, en

outre à 3,332,000 personnes environ un capital de 500 francs payables au décès, soit un capital total de 1666 millions de francs.

« En tenant compte de ce dernier élément, on peut ainsi fixer à 12 milliards de francs environ la somme que possédera la Caisse pour satisfaire à ses engagements, et qu'il est nécessaire qu'elle fasse valoir.

« L'énormité de ce capital, *le tiers de la dette publique*, amène donc à poser un problème redoutable au point de vue économique et social : Quelle est l'entreprise qui peut utiliser ce capital de 12 milliards ? »

On a appelé ce projet un nouveau Panama. Le mot est juste. Il conduirait les finances françaises, si jamais il se trouvait une majorité assez imprévoyante pour le voter, à la banqueroute. Nous le disons, du reste, de tout autre projet relatif aux pensions de retraite. Quel qu'il soit, s'il aboutit à confier à l'État de nouveaux fonds, à accroître la part de la fortune publique déjà trop considérable dont il est le dépositaire, il doit être rejeté. Il détruit l'esprit d'initiative, met à la place des groupements naturels l'action mécanique de la bureaucratie, rend plus prochaine la banqueroute dans laquelle s'effondrera un système financier tendu à l'excès.

Le projet de M. Constans n'est qu'un pur charlatanisme, destiné à jeter de la poudre aux yeux d'électeurs faciles à duper ; mais c'est un charlatanisme dangereux, car il excitera des espérances qui ne pourront être réalisées.

Urbain GUÉRIN.

A TRAVERS LES ALPES AUTRICHIENNES ⁽¹⁾

IV

SALZBOURG

Aspect général de Salzbourg, — Dans le passé : Barbares et Romains; saint Rupert; les princes-archevêques. — La ville moderne. — L'abbaye de Saint-Pierre. — Le cimetière. — La chapelle de Sainte-Marguerite. — Saint Maxime et la grotte des Martyrs. — L'église des Franciscains. — Le Dôme. — Le palais de la Résidence. — Mozart et Paracelse. — Les nouveaux quartiers. — Le château de Mirabell et l'archevêque Wolff Dietrich. — Le *Hexenthurm* et les sorcières. — Sur le Mœnschberg. — La citadelle. — La chapelle Saint-George. — Panorama du Hohensalzburg. — Une agréable rencontre. — Sainte Erintrude et le Nonnberg. — Le Kapuzinerberg. — Les fées. — La geante Nelke et ses prétendants. — La montagne et le couvent des Capucins. — Encore Mozart. — Un curieux groupe d'artistes. — L'église Saint-Jean et sa légende.

« Salzbourg, Naples, Constantinople, sont pour moi les trois plus beaux pays du monde. » Ainsi parlait Alexandre de Humboldt. Je n'ai pas à décrire les splendeurs de la Corne d'Or, ou de la Baie de Naples. Mais volontiers je dirai à mon lecteur : Suivez-moi à Salzbourg et vous ne trouverez pas mal fondé l'enthousiasme du célèbre voyageur.

Une ville assise sur une belle et large rivière, entre deux montagnes d'où le regard embrasse une vue splendide sur de vastes plaines qu'enserrent les puissants avant-monts des Alpes; dans cette ville des monuments pittoresques, des souvenirs historiques du plus haut intérêt; sur ces montagnes, une antique forteresse, des couvents, des parcs, des promenades et des chalets installés dans des sites délicieux; voilà Salzbourg.

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} septembre 1891.

Ceci est bientôt dit. Mais d'abord, un petit retour en arrière, si vous le voulez bien. Il est toujours utile de connaître les principaux traits du passé d'une ancienne ville pour pouvoir mieux jouir des curiosités qu'elle vous offre.

Le pays de Salzbourg a été dès la plus haute antiquité peuplé de tribus celtes, et sur la rive gauche du *Jovavus*, à la place de la ville actuelle s'élevait l'ancienne *Ivavo*, devenue, après la conquête romaine, la ville et la forteresse de *Juvavia*, un des principaux centres de la province du Norique.

Certains chroniqueurs se donnent une grande peine pour établir que la foi chrétienne avait été annoncée de bonne heure dans cette contrée. Un disciple de saint Marc l'y aurait apportée, en fondant un siège épiscopal à Lorchi, aujourd'hui Enns, près du Danube, dans la Haute-Autriche. Juvavia aurait déjà au deuxième siècle possédé quelques chrétiens. Mais ces premiers vestiges disparurent sous l'effort des persécutions. Ce n'est que deux siècles plus tard que saint Séverin reprenait dans le Norique l'œuvre d'évangélisation.

La Juvavia romaine, s'il faut en croire d'anciennes traditions, était déjà une grande et belle cité. Occupée successivement au quatrième et au cinquième siècle par plusieurs peuples barbares, elle fut en 451 dévastée et presque entièrement détruite par Attila. Reprise une dernière fois par une armée romaine, elle retomba au pouvoir des Hérules, qui y mirent tout à feu et à sang (477). C'est à cette époque qu'il faut placer le martyre de saint Maxime et de ses compagnons.

De l'antique Juvavia il ne restait plus cette fois que des ruines.

Cependant le christianisme se répandait peu à peu chez les Barbares. Le baptême de Clovis avait marqué, pour les tribus des bords du Rhin, une impulsion extraordinaire vers la vraie foi; ce mouvement s'étendit bientôt à tous les peuples de la Germanie.

Un Franc, Rupert, évêque de Worms, persécuté et chassé de son siège par un chef arien, vint en 579 évangéliser plusieurs contrées de la Bavière et du Norique et baptisa le duc de Bavière, Théodo. Attiré par le souvenir du saint martyr Maxime, il vint à Juvavia et résolut d'y établir sa nouvelle résidence épiscopale. Au milieu des décombres de l'antique cité, il bâtit le monastère de Saint-Pierre. De là partirent dans toutes les directions les ouvriers évangéliques qui portèrent la bonne semence dans les régions avoisinantes : autour de ce sanctuaire où florissaient la sainteté et la science se groupèrent

de nombreuses familles chrétiennes, et l'on vit naître des cendres de l'ancienne Juvavia le Salzbourg moderne.

Après les migrations des Barbares définitivement fixés dans les contrées méridionales de l'Europe, le pays de Salzbourg resta au pouvoir des Bavarois. Dès lors, dans tout le Norique celto-romain, la prééminence resta acquise à la race allemande. Avec le reste de la Bavière, il fit partie de l'empire de Charlemagne. Sous le règne de ce prince, en 798, Salzbourg fut érigé en archevêché. Dès cette époque et sous le régime féodal, cette ville, avec un vaste territoire, était devenue un fief considérable, gouverné par ses archevêques, sous la suzeraineté directe, d'abord des ducs de Bavière, puis des empereurs. Pourtant les rudes Hohenstaufen ne ménagèrent pas ces prélats, et Barberousse, irrité contre l'archevêque Conrad II, qui tenait pour les Guelfes, fit incendier la ville.

Peu à peu le pouvoir des archevêques s'accrut, et, à la fin du quinzième siècle, ils étaient devenus princes souverains et entièrement indépendants. C'est à cette époque que commence, avec l'archevêque Léonard de Keutschach (1495), la brillante série de ces princes de Salzbourg qui sont restés célèbres pour leur amour des beaux-arts et leur magnificence, et ont enrichi la ville d'une foule de monuments. Cette période d'un siècle et demi, de 1500 à 1650, est la plus éclatante de l'histoire de Salzbourg.

Après la guerre des Rustauds (1526), le pays de Salzbourg fut à peu près tranquille au milieu des dissensions religieuses qui agitaient toute l'Allemagne. Il échappa, grâce à la sagesse de son archevêque, aux horreurs de la guerre de Trente ans. La paix de Westphalie consacra de nouveau la pleine indépendance de la principauté de Salzbourg. Les troubles de la révolution y eurent leur contre-coup, comme dans tous les pays allemands. Sécularisé en 1802, Salzbourg, dans l'espace de treize ans, changea cinq fois de maître. Enfin, en 1816, le traité de Vienne le réunit définitivement à l'Autriche, à l'exception de la prévôté de Berchtesgaden, donnée à la Bavière.

La ville a pris, depuis une trentaine d'années, de grands développements. Au nord-est, sur la rive droite de la Salzach, s'étendent de vastes quartiers entièrement neufs, dont les rues droites et larges et les hôtels d'une somptuosité banale contrastent avec le caractère bien autrement pittoresque de l'ancienne ville. En 1866, l'empereur d'Autriche, venu à Salzbourg pour les fêtes du cinquantième anniversaire de la réunion à l'Autriche, a fait don à la ville du terrain

occupé par les anciennes fortifications. De tous ces ouvrages de défense, si nous exceptons la forteresse, il ne reste plus que quelques bouts de remparts et de talus; tout le reste a été rasé pour faire place à des chemins ou à des rues nouvelles. La ville s'est embellie plus encore qu'elle ne s'est développée. Des quais, plusieurs ponts, de fraîches avenues plantées d'arbres, un jardin public, et de tous côtés des promenades bien entretenues facilitent la circulation, tandis que de nouveaux hôtels, une foule de villas avoisinantes, un *Kurhaus* et des bains ont été installés avec un véritable luxe pour procurer aux étrangers tout le confort qu'exige le sybaritisme moderne. Mais ce ne sont point tous ces raffinements du bien-être matériel qui attirent le vrai touriste à Salzbourg (1).

La ville est vaste, eu égard au chiffre relativement faible de sa population (25,000 habitants), et elle est assez commerçante; mais ce qui lui donne surtout une grande animation, c'est le va-et-vient incessant des visiteurs et l'affluence des étrangers qui, durant la belle saison, viennent, de tous les coins de l'Allemagne et même de l'étranger, s'y installer pour des semaines et des mois. Plusieurs personnages considérables de la cour d'Autriche sont même venus s'y fixer, et les Salzbourgeois aiment à rappeler les noms de leurs concitoyens d'honneur, l'impératrice Caroline-Augusta, et le père de l'empereur actuel, l'archiduc François-Charles, qui y est mort en 1878. Un frère de Sa Majesté, l'archiduc Louis-Victor, et le grand-duc Ferdinand de Toscane y résident encore assez habituellement. Rappelons aussi en passant un nom bien connu à Salzbourg. En 1888, mourait dans cette ville le feld-maréchal comte Léopold de Gondrecourt. Né à Nancy, et issu d'une des plus illustres familles de Lorraine, le comte Léopold était entré de bonne heure comme plusieurs gentilshommes lorrains dans l'armée autrichienne. Son mérite l'y fit élever aux plus hautes dignités et l'empereur le nomma gouverneur militaire du prince héritier, archiduc Rodolphe. Tous admiraient ses éminentes qualités militaires, et surtout son esprit de discipline, et l'on avait donné à une brigade qu'il com-

(1) Le climat est sain, assez froid et pluvieux en hiver, tempéré et très agréable en été. En cette saison la température moyenne ne dépasse pas 19 degrés. Les mois d'août, et surtout septembre et octobre, sont ordinairement très beaux et tout à fait favorables aux étrangers pour un séjour dans la ville ou dans une des nombreuses villas du voisinage, ou pour des excursions dans les hautes montagnes de la région.

manda longtemps et qu'il avait merveilleusement exercée, le nom de *Brigade de fer*.

Si je voulais, à la façon d'un guide, vous faire de la ville et de ses curiosités une description complète, je risquerais de n'en pas finir. Mais si tout est à voir, impossible de tout dire. Quand vous serez à Salzbourg, munissez-vous d'un petit *Führer durch Salzburg*, placez-vous sur le pont François-Joseph, qui partage la ville en deux parties presque égales; tirez au sort si bon vous semble, ou bien mettez le doigt mouillé au vent, pour savoir quelle partie vous visiterez d'abord, et partez de là en suivant religieusement l'itinéraire tracé. Vous verrez ainsi toutes les curiosités de la ville, les sacrées et les profanes, les grandes, les moyennes et les petites et même quelques-unes qui ne sont pas curieuses du tout, quoi que vous en dise le trop consciencieux « Guide »; le tout pêle-mêle et au petit bonheur, sans autre ordre que celui des rues succédant aux rues et vous offrant au hasard les choses les plus disparates. Je ne veux pas débiter à mon lecteur cette fastidieuse leçon. Il me faudra négliger trop de choses: venons aux principales.

A tout seigneur tout honneur. Donc, d'abord à Saint-Pierre. Là, sur un tout petit coin de terre, revivent les plus beaux souvenirs et les plus glorieux titres de noblesse de l'antique Salzbourg. Nous sommes ici au berceau de la ville chrétienne.

Sur la rive gauche de la Salzach, à 200 mètres environ de la rivière, le *Mönschberg* (Montagne-du-Moine), une des deux montagnes entre lesquelles s'étend la ville, s'abaisse brusquement, appuyé sur une haute paroi verticale de roc vif. Au pied de cette muraille, s'élèvent l'église Saint-Pierre et le couvent des Bénédictins. L'église, telle qu'elle est aujourd'hui, n'a rien de remarquable comme architecture. C'est un édifice du douzième siècle, avec une belle coupole octogonale, presque entièrement restauré et décoré au siècle dernier dans le mauvais goût du temps. Plusieurs tableaux et quelques fresques, d'ailleurs médiocres, fixent seuls l'attention, avec quelques pierres tombales, entre autres celles de Michel Haydn et de la baronne de Sonnenburg. Le plus intéressant souvenir historique est le tombeau de saint Rupert. Le monastère attient à l'église; les bâtiments actuels, assez irréguliers, remontent à diverses époques. Le couvent primitif était situé un peu plus à l'ouest, à la base même de la montagne. On visite avec intérêt, dans l'intérieur du monastère, la bibliothèque, qui compte soixante mille volumes,

avec un millier d'incunables et de manuscrits, ainsi que de belles collections d'histoire naturelle et d'antiquités. L'étranger, toujours gracieusement accueilli par les Pères, ne peut s'empêcher, en admirant ces richesses, de reconnaître dans ces savants moines les dignes fils de saint Rupert et de saint Benoît, qui ont apporté ici la lumière de l'Évangile et conservé à travers toutes les barbaries le flambeau de la foi et de la science.

Après la mort de saint Rupert, qui avait gouverné plus de quarante ans le monastère fondé par lui (582-623), ses successeurs furent tout à la fois abbés de Saint-Pierre et évêques de Salzbourg. En 688, l'évêque Frédéric I^{er} sépara les deux charges; mais l'évêque gardait toujours sa résidence au couvent et était élu par les religieux. Un siècle plus tard, l'évêque saint Virgile appela des prêtres séculiers et bâtit la cathédrale. Enfin, en 1110, l'archevêque Conrad bâtit un palais épiscopal et abandonna aux moines la partie du couvent qui avait jusqu'alors servi d'habitation aux prélats. Il institua en outre un collège de vingt-quatre chanoines, chargés du service divin dans la cathédrale, puis un autre couvent de chanoinesses. Aux uns et aux autres, il donna la règle de saint Augustin.

Dès lors, les fonctions du ministère pastoral cessèrent d'appartenir aux Bénédictins. Le couvent abandonnait au chapitre l'administration paroissiale tout entière, et même le droit d'élire l'archevêque. Il se réservait toutefois le droit de sépulture dans le cimetière primitif attaché à son église, pour toutes les personnes qui demanderaient à y être inhumées. Cet usage s'est conservé jusqu'à ce jour; de là vient qu'on y trouve nombre de tombeaux relativement récents, avec les sépultures de presque toutes les grandes familles de la cité.

Rien de plus émouvant que la visite de ce cimetière Saint-Pierre, où nous pénétrons au sortir du couvent. C'est le cimetière des premiers moines, tout ce qui reste du couvent primitif; mais les cimetières ne sont-ils pas ce qu'il y a de plus durable partout? Assez petit, de forme irrégulière, resserré entre l'église et la haute muraille du Mœnschberg, il offre sur trois de ses côtés une longue rangée de chapelles funèbres fermées par des grilles. Quelques-uns de ces tombeaux remontent aux époques les plus reculées; beaucoup ont été remplacés ou restaurés; il en est de fort riches, et quelques-uns sont de vrais chefs-d'œuvre. Là sont les sépultures d'une cinquan-

taine de nobles familles. Au milieu, d'autres tombes plus modestes, à découvert.

Sur le côté attenant à l'église, s'élève la gracieuse chapelle *Sainte-Marguerite*. Une inscription latine derrière le maître-autel rappelle l'origine et les vicissitudes de ce pieux édifice, qui remonte à saint Rupert lui-même. En arrivant à Juvavia, le saint fondateur, voulant honorer la mémoire de saint Maxime et de ses compagnons, éleva une chapelle au lieu même de leur martyre et de leur sépulture, et la dédia à saint Amand, un de ses premiers prédécesseurs sur le siège de Worms, et à sainte Marguerite, martyre, dont il avait apporté avec lui des reliques. Ce n'est qu'après la construction de cet humble sanctuaire sur le sol arrosé du sang des martyrs que saint Rupert abattit la forêt qui le couvrait, et bâtit sa cellule au pied de la muraille du Mœnschberg. Cette chapelle est donc le premier et le plus vénérable des pieux monuments successivement élevés en cet endroit.

Saint Arno, le premier qui porta le titre d'archevêque, reconstruisit la chapelle de Sainte-Marguerite. Devenue, en 1127, la proie des flammes avec l'église voisine et le couvent tout entier, elle fut relevée sur le même emplacement, et enfin rebâtie de fond en comble, en 1485, par l'archevêque Rupert V, qui en fit le joyau que nous avons sous les yeux. L'édifice est du style gothique de la dernière période; il renferme le corps de saint Amand et plusieurs tombeaux très anciens, avec de curieuses épitaphes.

A l'extrémité de la plus grande galerie de tombeaux, près de la chapelle de la *Croix*, qui marque l'emplacement du monastère primitif, s'ouvre sous le roc même la chapelle *Saint-Egidius*, qui fut la première cellule de saint Rupert. De là monte un escalier de quarante-cinq degrés, grossièrement taillé dans le roc vif et conduisant à la chapelle *Sainte-Gertrude*. C'est une grotte naturelle, au sol raboteux, aux parois inégales. L'escalier par lequel on y arrive n'existait pas dès le principe, et l'on n'avait accès ici que par le haut de la montagne.

Dès les premiers temps de la fondation du Salzbourg chrétien, ce lieu fut en grand honneur, à cause de la destination qu'il avait tout d'abord reçue. *Dans le creux de ces cavernes*, dit une inscription en allemand gravée sur une des parois, *les premiers chrétiens de la ville païenne de Salzbourg célébraient ici les saints mystères*. On voit encore une excavation du rocher où se tenait le célébrant,

et un prie-Dieu en bois, qui, sans remonter à cette époque, doit être pourtant fort ancien.

Plus tard, les abbés et les évêques de Salzbourg firent de cette retraite une chapelle; elle fut solennellement consacrée en 1178 par l'archevêque Conrad de Wittelsbach, et dédiée à saint Maxime, à saint Thomas de Cantorbéry, ainsi qu'à saint Patrice et à sainte Gertrude de Nivelles dont on célébrait la fête en ce jour (17 mars). De là le nom de chapelle de Sainte-Gertrude qu'elle a conservé. Plus tard, un abbé de Saint-Pierre éleva un second autel consacré à sainte Agathe. Maintenant encore, le 17 mars de chaque année, on célèbre, par une messe solennelle dans cette grotte, l'anniversaire de la première dédicace qui en fut faite.

Dix-sept degrés plus haut, on pénètre dans une seconde excavation, la grotte supérieure ou chapelle de *Saint-Maxime*. Nous sommes sur le lieu même du martyre des premiers chrétiens de Salzbourg. Le prêtre Maxime, leur chef, fut tué et pendu à un arbre; ses compagnons furent massacrés, coupés en morceaux et précipités par l'ouverture du rocher au bas de la montagne. Le fait, attesté par toute la tradition, est rappelé ici même par l'inscription latine suivante qu'on lit gravée sur une tablette de marbre : « En 477 après Jésus-Christ, sous le roi Odoacre, les Ruthènes, les Gépides, les Goths et les Hérules, peuples païens qui persécutaient l'Église de Dieu, mirent à mort pour la foi saint Maxime et ses cinquante compagnons, puis ravagèrent par le fer et le feu tout le pays de Norique. »

La chapelle supérieure n'est pas aussi bien conservée que l'autre dans son état primitif. Au temps de saint Maxime, elle était en grande partie ouverte du côté de la ville, et c'est par cette large embrasure que furent jetés les corps des martyrs. Elle est maintenant fermée par un mur percé de quelques baies étroites qui éclairent seules le sanctuaire.

Ces deux grottes, qui font songer aux catacombes et aux tombeaux des premiers chrétiens, sont un des plus anciens et des plus curieux monuments de l'Église primitive dans toute l'Allemagne. Aussi quelle profonde impression produisent la vue de ces retraites et les souvenirs qui les ont consacrées! Ici ont retenti les premiers hymnes au vrai Dieu; sur cette pierre nue que nous foulons, le sang des martyrs a coulé. A l'ombre de ce rocher longtemps ignoré, d'autres saints sont venus louer Dieu et convertir les âmes; leurs

ossements reposent dans cette terre sanctifiée; et après eux d'innombrables fidèles sont venus prier et ont voulu dormir dans cette même sépulture. Autour de cet ossuaire une ville a pris naissance, une ville aujourd'hui prospère et riante, mais qui garde fidèlement le souvenir de son origine et le culte de ses protecteurs.

Penchez-vous par une de ces petites baies. Au-dessous de vous, une haute paroi de rocher, froide, nue, menaçante; un étroit enclos, triste, mystérieux, que jamais le soleil n'éclaire; une forêt de croix funèbres, puis les hautes murailles d'un cloître, une église où retentit toujours la voix des vieux moines; à côté, d'autres églises encore, et plus loin, contraste étrange et charmant, un fouillis de maisons, et toute une cité qui s'étale, pleine de vie et d'animation, au milieu de la plus riche nature.

Croyant ou mécréant, je ne crois pas que personne échappe aux sentiments de mélancolie et d'austère grandeur qu'inspire ce spectacle. Après avoir une première fois visité longuement cette retraite, j'ai voulu, durant mon court séjour à Salzbourg, revenir seul ici, rêver, prier, me recueillir; je me suis rencontré avec des étrangers de tout pays et de toute condition. Chez aucun de ces visiteurs, je n'ai surpris ni un sourire, ni une parole malsonnante, rien dans l'attitude et les discours qui ressemblât à ces poses de sceptique, à ces moqueries si fort à la mode dans un certain monde. Que l'on ait ou non la foi, ici le respect et l'admiration s'imposent, et l'on emporte une impression tout à la fois douce, austère et fortifiante.

Au sortir du cimetière Saint-Pierre, nous nous trouvons presque immédiatement devant le couvent et l'église des Franciscains. Cette église, la plus fréquentée peut-être des églises paroissiales de la ville, est d'une architecture disparate. La nef est romane, fin du douzième siècle; le chœur, du quinzième, est d'un gothique brillant et hardi. La juxtaposition de ces deux parties est d'un effet bizarre. Le chœur, très élancé, beaucoup plus haut et plus long que la nef, semble écraser cette dernière. Ajoutez-y les chapelles Renaissance qui entourent le chœur et quantité d'autels de tous les styles, la belle madone du maître-autel, quelques peintures médiocres, et vous avez tout vu.

Tout près d'ici, nous voici devant le *Dôme*. C'est le plus bel édifice de la ville, et l'un des plus remarquables en ce genre. Il remplace la cathédrale primitive, élevée par saint Virgile après la séparation de l'évêché et du monastère. L'archevêque Marcus Sitticus en

posa la première pierre en 1614. La construction fut menée très vivement et l'édifice fut consacré en 1628 par l'archevêque Paris Lodron. Bâti sur les plans du Florentin Scamozzi par l'architecte italien Santo Solari, il offre dans son plan général une réduction assez bien réussie de la basilique Saint-Pierre de Rome. Un autre trait commun avec ce grandiose modèle, c'est qu'à première vue il est loin de paraître aussi vaste qu'il l'est réellement. Il a 115 mètres de long sur 70 de large dans le transept, et la lanterne qui surmonte la coupole s'élève à une hauteur de 74 mètres. On se rend seulement compte des proportions lorsqu'on se place sous le dôme, au centre de l'édifice.

Si le coup d'œil d'ensemble est saisissant, l'examen en détail ne satisfait pas moins. Les lignes sont pures, les proportions bien gardées; la plupart des détails de décoration et d'ornementation bien compris, et en général assez sobres, étant donné ce style de la Renaissance qui les comporte abondants, et les offre ordinairement très surchargés. Ce n'est pas que tout soit à louer, et un artiste ferait plus d'une réserve sur le mérite des sculptures et des peintures. A une restauration exécutée en 1865, on doit plusieurs embellissements, notamment, dans les nefs latérales, un chemin de Croix de Glœtzle, un artiste de Munich. La plupart des fresques qui décorent les murailles et les voûtes représentent des scènes de l'Ancien Testament. On peut trouver que les teintes sont pâles, souvent fades, quelques poses manquent de naturel; mais le dessin est bon et les figures expressives. Les tableaux des autels ont plus de valeur, et il faut mentionner avec honneur *la Résurrection* de Mascagni, ainsi que deux grandes fresques au-dessus des stalles du chœur : *le Christ aux enfers*, de Mascagni; et *la Mise au tombeau*, de Solari.

La façade, de marbre blanc, moins belle que l'intérieur, est surmontée de quatre grandes statues : saint Pierre et saint Paul, titulaires de l'église; saint Virgile, son fondateur; et saint Rupert, fondateur et patron de la ville. Ainsi se trouvent rapprochés, sur un espace très restreint, les trois monuments religieux de Salzbourg les plus intéressants et les plus riches en souvenirs. Il faudrait y ajouter le Nonnberg, que nous verrons plus tard.

J'aurai fini sur ce chapitre quand j'aurai mentionné encore les églises de la Trinité et de Saint-Gaétan, toutes deux en forme de rotonde, la seconde avec sa *Scala santa*, reproduction de celle de

Rome, qu'on trouve dans toutes les églises des Théatins, et la gracieuse chapelle de Lorette dans le couvent des Capucines. Le lecteur me saura gré, je pense, de m'en tenir là et de ne pas le conduire à travers les huit couvents et les vingt-quatre églises ou chapelles que possède la ville. Voyons maintenant le Salzbourg profane.

Autour du Dôme sont les trois plus importantes places de la vieille ville, — la ville de la rive gauche; — devant, la place du Dôme qu'orne une grande statue de la sainte Vierge; à droite, au pied du Mœnschberg, la place du Chapitre avec le palais archiépiscopal et une petite fontaine, qui rappelle la fontaine de Trévi, à Rome; à gauche, la place de la Résidence, avec le *Hofbrunnen*, que les Salzbourgeois citent avec orgueil comme la plus belle des fontaines monumentales d'Allemagne. Sur cette place, s'élève le palais de la Résidence, une vaste construction, de style italien, lourde et irrégulière dans son extérieur, mais qui renferme de beaux appartements et quelques collections de tableaux, entre autres la galerie des portraits des princes-archevêques. C'est aujourd'hui un palais impérial. Il a été longtemps habité par l'impératrice Caroline et par plusieurs princes de la famille impériale. L'empereur y descend quand il vient à Salzbourg, et il y a reçu des hôtes célèbres : en 1867, Napoléon III; en 1871, l'empereur Guillaume I^{er}. C'est là que fut ratifiée la convention de Gastein, que devait bientôt déchirer le canon de Sadowa.

A la place de la Résidence est contiguë la place Mozart. Mozart est le grand homme de Salzbourg; ses compatriotes sont très fiers de lui, et tout, dans sa ville natale, nous rappelle son nom et sa gloire. Ici, se dresse sa statue; ailleurs, place Mackart, sur la rive droite, est la maison qu'il a longtemps habitée, et au n° 7 de la *Getraidegasse*, la rue la plus animée du vieux Salzbourg, une inscription en lettres d'or vous annonce que vous avez devant vous la maison natale du célèbre compositeur. Si nous étions en Russie, pays où l'on honore beaucoup les grands hommes, je lirais peut-être une formule plus humble, comme celle de l'inscription placée sur la maison où « Sa Majesté l'empereur Alexandre *a daigné naître* ».

Les étrangers, dévots des Muses visitent avec intérêt, dans ce modeste appartement du troisième étage, un musée où sont conservés une foule d'objets et de souvenirs de Mozart, portraits, instruments de musique, autographes, partitions, manuscrits, etc.

A propos de Mozart et des hommes illustres de Salzbourg, un autre nom vient à la pensée, non pas que je veuille, Dieu m'en garde ! faire un rapprochement. Salzbourg a été longtemps le lieu de résidence et possède le tombeau de Paracelse, l'extravagant médecin alchimiste que tant de savants ont célébré à l'envi. C'est ici en effet, qu'était venu échouer ce bonhomme, qui avait déjà fait grand bruit par ses prétendues découvertes, et plus encore par ses méprisantes déclamations contre les philosophes de l'ancienne école. Les élucubrations sorties de ce cerveau fêlé sont depuis longtemps jugées. Elles ont eu tout juste le succès de sa fameuse recette. On sait qu'il prétendait avoir trouvé le secret de prolonger la vie humaine durant plusieurs siècles. Pourquoi s'arrêter en si beau chemin et n'avoir point pris un brevet d'immortalité ? Malheureusement l'auteur de la mirifique invention ne l'a communiquée à personne. Lui-même oublia de s'en servir et s'en vint mourir avant cinquante ans sur un grabat, usé par la débauche. De Philippe-Auréole-Théophraste Bombast de Hohenheim, dit Paracelse, il ne reste plus rien à Salzbourg qu'un modeste tombeau, qu'on peut voir dans l'église Saint-Sébastien. Pas un nom de rue ni de place, pas le moindre monument n'a consacré la mémoire de cet étrange personnage. En quoi les habitants de Salzbourg ont fait preuve de grand sens.

Un beau pont, le pont François-Joseph, unit les deux parties de la ville. La partie de la rive droite, moins ancienne, est aussi beaucoup moins riche en monuments. Il y a un demi-siècle, elle était encore moins étendue que l'autre ; mais elle se prête plus aux embellissements, et a pris depuis ce temps une grande extension. C'est là que se trouvent la gare, les quartiers modernes, les grands hôtels, et, tout à côté, s'étend un vaste emplacement régulièrement distribué par le tracé des rues futures, et qui n'attend plus que les bâtisseurs et les nouveaux habitants. Dans cinquante ans, il y aura une nouvelle ville toute moderne, coupée au cordeau et absolument banale.

Le principal édifice de la rive droite est le château de Mirabell. Il rappelle un archevêque de Salzbourg qui fit autrefois de grands travaux pour l'embellissement de la ville. Il s'appelait Wolff Dietrich. Malheureusement, ce nom reste flétri. Le susdit archevêque était un homme de mœurs scandaleuses, qui se mit un jour en tête de convoler à des noces sacrilèges avec une Jeune juive dont il avait fait la compagne de sa vie de désordres. Naturellement, les choses ne devaient point aller si facilement au gré de ses désirs. Dénoncé

au Pape et à l'Empereur, il fut déposé de son siège en 1612, et enfermé dans la forteresse de Salzbourog, où il demeura prisonnier jusqu'à sa mort (1617). C'est lui qui commença ce palais pour y installer sa complice. Il l'avait appelé d'abord Altenau. Son successeur, Marcus Sitticus, acheva l'édifice pour une destination tout autre, cela va sans dire, l'orna très richement et lui donna le nom de Mirabell qu'il porte encore aujourd'hui. Incendié en 1818, il fut rebâti par ordre de l'empereur qui en fit don à la ville. Il n'est occupé actuellement que par des bureaux et quelques habitations particulières. Un beau jardin public l'avoisine et s'étend vers la Salzach en terrasses et en pentes douces, offrant une jolie vue et d'agréables promenades.

En face du château de Mirabell s'ouvre la rue Paris-Lodron, à l'extrémité de laquelle on remarque une tour des anciennes fortifications, le *Hexenthurm*, où l'on enfermait autrefois les sorcières. On assure qu'il y eut là parfois un grand nombre de ces malheureuses. Beaucoup d'entre elles n'en sortirent que pour aller au supplice. La dernière exécution capitale eut lieu en 1720. On sait combien les procès de sorcellerie ont été nombreux en Allemagne durant tout le moyen âge et jusqu'au dix-huitième siècle. J'en ai dit déjà quelque chose ailleurs, en parlant des sorcières du Tyrol. Il y aurait une étude du plus haut intérêt à faire sur ce point, encore si obscur et si sévèrement jugé, de l'ordre social d'alors. Avec quelle vigueur les libres penseurs n'ont-ils pas déclamé au nom de la tolérance, contre les peines rigoureuses infligées aux sorcières par les lois ecclésiastiques et civiles de ce temps ! Avec quel parti pris surtout n'a-t-on pas nié tous les faits et méfaits mis à leur charge, en affectant de les imputer à l'ignorance et à la crédulité superstitieuse ! Je ne veux pas faire ici une thèse ; je note seulement en passant ce que tout observateur de bonne foi remarquera sans peine. Si les phénomènes dits diaboliques, attribués aux sorciers et aux sorcières, se sont faits plus rares à certaines époques, ce n'est point une raison pour les nier absolument. Les spirites de nos jours, dont les doctrines ont déjà trouvé tant d'adeptes, se chargent de nous démontrer qu'il y a là autre chose que de simples chimères, et que ces sortes de pratiques constituent, indépendamment même de toute considération purement religieuse, un véritable danger pour la morale et l'ordre publics.

A suivre.)

Gaston MAURY.

LES

PREMIERS AGES DE L'HOMME

Nous disons, appuyés sur les données du simple bon sens, ou que pareil être n'a jamais existé ou que, ayant existé, s'il s'est transformé en *homo sapiens*, il donne le plus rude démenti aux principes fondamentaux du transformisme.

Que dit celui-ci? Que les survivants sont fatalement ceux qui, au moyen de l'hérédité et de la sélection naturelle, ont acquis et développé les qualités propres à leur assurer la victoire dans la lutte pour la vie; ceux dont la transformation s'est opérée dans le sens le plus *avantageux*. Considérons cette proposition comme l'expression de la vérité et voyons si l'anthropopithèque s'est conformé au programme en devenant homme.

Habitant les forêts, perché sur des arbres où il est à l'abri des animaux dangereux, au moins des mammifères autres que les *felis*, pourquoi change-t-il de résidence? Je ne demande même pas comment, au point de vue de l'anatomie, cette ébauche de main, le pied, organe de préhension, devient un organe uniquement destiné à la marche et au soutien du corps (1). Ce n'est pas le mode de transformation mais le pourquoi de la transformation qu'il faudrait nous faire saisir.

Quel avantage en résultait-il pour l'anthropopithèque? Celui de

(1) Dans une conférence à la Société d'anthropologie, M. Hervé démontre qu'entre le pied humain et celui de l'anthropoïde la différence anatomique est à peine sensible, de façon que la division des primates en bimanés et quadrumanes devient illusoire. C'est possible, mais cela n'explique pas pourquoi l'anthropopithèque aurait laissé tomber en désuétude la faculté qu'il avait de saisir les objets avec l'extrémité du membre postérieur.

devenir une proie facile, tendue aux griffes et à la dent des féroces carnassiers.

Un pelage touffu le préservait du froid et de l'humidité. Pourquoi est-il devenu glabre?

Les deux sexes étaient barbus. On ne voit pas d'utilité dans le fait d'avoir le visage couvert de poils, mais pourquoi les femelles d'anthropopithèques n'auraient-elles pas conservé les leurs aussi bien que les femelles du bouc? Franchement n'est-ce pas de la pure fantaisie?

La queue avait sa raison d'être, car, enroulée aux branches d'arbres, elle sert aux *catarrhiniens* à se soutenir en leur laissant la liberté des mouvements exécutés avec les membres. Pourquoi se priver de cet adjuvant? On sait aussi, qu'anatomiquement parlant, cette prolongation de la colonne vertébrale fait remonter l'ancêtre plus loin que les anthropoïdes (nos *cousins*) dans la série animale et, par conséquent, l'écarte encore plus de nous.

Des muscles nombreux lui assurent force et agilité; pourquoi se sont-ils diminués, amoindris? Encore une chance défavorable pour l'anthropopithèque!

Les oreilles pointues et mobiles dont le pavillon est une sorte de corne qui s'ouvre du côté du bruit, emmagasine les sons les plus faibles et les plus lointains, sont une merveilleuse garantie donnée aux animaux par la nature.

Quelle profondeur d'expression dans les mouvements rapides de la grande oreille du lapin faisant le guet au bord de son terrier!

Il y a tout un poème dans l'oreille du chevreuil, du cerf inquiets, du cheval qui prend peur.

Et notre ancêtre aurait réduit cet organe si nécessaire à sa propre sécurité?

Il avait de rudes combats à soutenir en cas d'attaque, d'autres à livrer pour se faire faire place vers l'abri et la nourriture. Il possédait, en ce cas, de formidables canines avec lesquelles, comme le gorille (un de ses *arrière-petits-fils*), il infligeait à l'ennemi de cruelles blessures.

Les luttes quotidiennes devaient, par l'exercice, selon la théorie, exagérer, effiler, apointer ces armes indispensables et contrairement à toutes les prévisions, voilà les canines qui rentrent dans leur alvéole, moins massives que les molaires, moins pénétrantes que les incisives, modestement cachées entre les deux.

Dites donc au sanglier que pour augmenter sa puissance, il doit avoir les défenses extirpées ou rognées; dites à l'ours blanc de déposer sa fourrure pour mieux supporter l'hiver des pôles; dites au lama de rabattre ses oreilles, et ainsi de suite.

Est-ce de la mauvaise chicane? Peut-on dans notre argumentation trouver un manque de sincérité?

Nous avons adopté les principes des maîtres en transformisme, monisme, descendance, et les appliquant à l'homme, interrogé leurs conséquences.

Nous avons vu l'ancêtre placé dans des conditions moyennes de résistance pour le combat vital. En perfectionnant ses ressources il avait quelques chances de survivance. Qu'a-t-il fait? Il a déposé ses armes offensives et défensives, est descendu tout nu dans l'arène où, de par les lois darwiniennes, il devait infailliblement périr. Au lieu de succomber, tandis que les espèces animales s'éteignaient autour de lui, il a survécu pendant un nombre illimité de siècles et atteint le plus haut degré de puissance.

Quelle conclusion tirer de là si ce n'est que le système tout entier n'est qu'un trompe-l'œil ou que, tout au moins, il n'est pas applicable à l'homme? Il faut donc admettre que l'ancêtre a triomphé par d'autres moyens que le reste des animaux, ou qu'il n'a eu à subir aucune concurrence vitale, suppositions qui en font un être à part et sortent de l'hypothèse.

Où nous dira encore :

L'homme, à ses débuts, était un animal semblable aux animaux, ses congénères, moyennement armé pour la lutte fatale de la vie. S'il n'a pas perfectionné ses armes, c'est qu'un autre principe a été appliqué, celui du balancement des organes : appareil musculaire, denture, pelage, etc., ont pu décroître, mais leur affaiblissement a eu lieu au profit d'un organe unique, et celui-là a pris un développement monstrueux; c'est le cerveau. Tout le travail se concentrant sur la substance cérébrale, le corps s'est affaibli et l'homme est sorti victorieux du combat parce qu'il était armé de son intelligence sans cesse perfectionnée à travers une longue série de siècles.

L'explication serait satisfaisante si l'on nous démontrait pourquoi et comment l'organe cérébral s'est développé outre mesure chez *un seul* des mammifères de l'époque miocène.

Nos adversaires ne devraient pas trop insister sur ce point, car ils seraient forcés d'admettre l'*âme* et de verser dans le *miracle*.

Comme des professeurs patentés enseignent officiellement l'existence de l'homme tertiaire, nous avons parlé de lui comme d'une réalité.

Il eût peut-être fallu, dès l'abord, se demander :

— A-t-il ou n'a-t-il pas vécu?

Des incertitudes à ce sujet se sont élevées dans mon esprit, quand j'ai connu les objections formulées par le marquis de Nadaillac (1) et M. d'Acy. La brillante et solide démonstration de M. Arcelin est aussi des plus convaincantes. Elle prouve que des causes absolument naturelles produisant sur les silex en place un travail pareil à celui que présentent les silex de Thenay, ceux-ci peuvent n'être pas le produit de l'industrie.

M. de Mortillet, le champion le plus convaincu de l'ouvrier thenaisien, est, en même temps, son principal démolisseur.

Nous n'avons qu'à citer :

M. D'ACY : « S'ils (les silex de Thenay) ont été taillés, si, par conséquent, ils ont servi à quelque chose, ce n'a pu être qu'à gratter, qu'à façonner, à percer des peaux pour en faire des vêtements. Et il en résulterait que l'homme ou anthropopithèque des bords du lac de Beauce, antérieur de milliers et de milliers d'années à l'homme de Chelles, aurait été supérieur et même de beaucoup supérieur à ce dernier, ou au moins à ce dernier, tel que nous le dépeint M. de Mortillet, car nous lisons à la page 251 du *Préhistorique* : « Il allait même probablement, entièrement nu... Le coup « de poing, son seul outil, bon pour travailler le bois, ne paraît pas « propre à préparer des vêtements même formés de peaux... »

M. G. DE MORTILLET : « On me demande à quoi pouvaient servir les petits outils de Thenay. Je pourrais répondre que je n'en sais rien, n'étant pas dans le même milieu et n'ayant pas les mêmes besoins que l'animal qui les a taillés. Pourtant, je vais vous soumettre une explication qui, si elle n'est pas absolument vraie, n'en est pas moins possible et même vraisemblable. Elle m'a été suggérée

(1) *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 19 février 1885. — A ce propos, je dois relater aussi qu'un de mes collègues au Comité archéologique de Senlis me dit avoir découvert un *atelier de silex taillés* dans la forêt. Je trouvai effectivement au sommet d'un mamelon sableux, une grande quantité de cailloux éclatés, fendillés, craquelés, dont plusieurs ressemblaient fort à ceux de Thenay. L'action de la gelée et celle du soleil étaient évidentes. C'est alors que me vinrent les premiers doutes. Ce qui se passait de nos jours avait peut-être eu lieu pendant le miocène.

par un de mes collègues, M. Nicole. Les silex de Thenay sont généralement des grattoirs et des pointes. Comme le fait très bien remarquer M. d'Acy, ces grattoirs ne devaient pas servir à gratter les peaux pour les assouplir, et les perçoirs à les trouser pour faire des boutonnières. A l'époque du miocène inférieur il faisait assez chaud pour que l'animal intelligent qui se fabriquait des outils n'eût pas besoin de vêtements. Il en avait d'autant moins besoin qu'il devait être beaucoup plus velu que l'homme. Par contre, il devait avoir beaucoup plus de vermine que l'homme qui, pourtant, n'en manque pas. Les grattoirs et les pointes servaient à se gratter quand les démangeaisons devenaient trop vives. Ne voyons-nous pas, de nos jours, certains habitants de la Mélanésie, » etc., etc. (1).

Cette bête, cette sorte de singe qui éprouve une démangeaison et au lieu de se gratter tout bonnement, de se frotter contre un arbre, va allumer du feu pour y faire éclater des silex qu'il façonne ensuite, présente à l'esprit une image si comique, si burlesque, que l'on se prend à rire.

Nous le savons depuis longtemps : le ridicule tue. Voilà pourquoi notre pauvre ancêtre s'évapore devant les éclats de rire ! Il s'effondre et retombe dans l'abîme de ténèbres d'où on l'avait évoqué. Nous savons bien que plaisanter ne suffit pas pour détruire un système ; aussi ne présentons-nous pas notre bonne humeur comme un argument. Nous voulons simplement dire qu'un système étayé sur de telles pauvretés ne doit pas être bien solide.

En résumé, nous nous arrêterons aux conclusions suivantes :

Les principes posés par le transformisme sont strictement vrais dans les limites de l'espèce.

Dans ces limites seulement, ils sont applicables à l'homme.

Il n'y a pas eu d'être intelligent faisant du feu et travaillant le silex aux époques tertiaires.

L'anthropopithèque est absolument chimérique.

V

Nous le tenons, cette fois ; ce n'est plus une ombre, un fantôme, une conception délirante de savant dans un accès de fièvre.

(1) *Bull. Soc. d'Anth.*, 1885, pp. 180-181.

L'homme a laissé, aux différents âges de l'époque quaternaire, les produits nombreux de son industrie et quelques-uns de ses ossements.

L'existence de l'homme quaternaire n'est donc plus mise en doute par personne.

Si, comme pour le prétendu ancêtre tertiaire, on pose cette question : « Comment était-il fait ? » aussitôt les réponses arrivent multiples et contradictoires, car immédiatement les tendances divergentes des deux écoles s'accroissent.

L'homme de Néanderthal, au sujet duquel j'ai raconté une petite anecdote, continue à fournir le prétexte de discussions qui n'aboutiront jamais, tant il est vrai que le même objet se transforme sous les regards d'après la différence des yeux.

Les maîtres qui, comme M. de Mortillet, tiennent à l'origine pithécoïde, démontrent que l'homme quaternaire le plus ancien, le *Neanderthalensis*, n'est qu'une grossière ébauche de l'humanité, un être fort semblable à un grand singe, velu, muet, marchant armé de son unique outil, caractérisant l'industrie chelléenne et appelé le *coup de poing*; l'ancienne hache amygdaloïde ou *langue de chat* de Saint-Acheul.

En face des mêmes ossements, MM. de Quatrefages, Hamy et nombre d'autres, affirment que le Néanderthalien, s'il représente une race humaine, peut exagérer certains caractères de cette race sans sortir de l'humanité normale : tellement qu'à toutes les époques, on a vu des hommes offrant un aspect identique au sien, en même temps que des facultés intellectuelles très développées.

Nous avons vu, d'après ma propre expérience, quel est, à ce sujet, l'avis d'un public moyen, *non prévenu*.

Veut-on savoir quelle était la taille de l'homme à ces époques reculées ? On a fait bien des suppositions empruntées à la fable et aux légendes où fourmillent nains et géants.

— Réponse : 1^m.85 (*Menton*, si toutefois l'homme de Menton est accepté comme quaternaire (1) ; et puis : 1^m.70 (*Néanderthal*) ; enfin : 1^m.50 (grottes de *Furpoz*).

— Quelle était la forme de sa tête ?

(1) M. de Quatrefages semble le faire dans son *Espèce humaine*. M. de Mortillet veut que l'homme de Menton ne date que de la pierre polie. Franchement, quand on a vu le squelette au Muséum, il est difficile de ne pas partager son opinion.

— Réponse au point de vue de l'indice céphalique : 72 (Néanderthal), 84 (la Truchère).

Comme crâniologie descriptive, mêmes divergences : si le Néanderthalien a le front bas et fuyant, celui de l'homme de Cro-Magnon s'élève avec une majesté quasi olympienne.

La capacité du premier était faible ; celle du second dépasse de beaucoup la moyenne des Européens modernes. Si curieux que puissent être ces détails, comme ils sont relatés dans tous les ouvrages d'anthropologie élémentaire, nous n'avons pas à nous étendre sur eux.

Ils prouvent une chose : c'est que l'homme, si loin de nous qu'on le rencontre, a déjà créé plusieurs variétés ou, mieux, constitué plusieurs races.

Je soupçonne que la partialité de M. de Quatrefages pour le The-naisien tient à ce qu'il veut laisser à l'homme tout à fait primitif, au prototype humain, le temps de subir l'action des milieux et de se modifier en différents sens.

Si les temps quaternaires ont eu la durée qu'on leur assigne généralement, ce n'est pas le temps qui a fait défaut à l'homme pour se transformer, se transformer comme nous l'avons indiqué, dans les limites de son espèce. Ici, la querelle à propos d'espèces et de races se représente sous un autre aspect. Plusieurs savants sont polygénistes, c'est-à-dire admettent un certain nombre de centres d'apparition pour l'homme, et par conséquent autant d'espèces humaines qu'il y aurait eu de centres. Les autres, professant le monogénisme, reconnaissent un peuple primitif unique, d'où toute l'humanité serait sortie, et aurait, avec le temps, peuplé la terre d'un certain nombre de races constituées progressivement, grâce à l'influence des milieux.

On voit donc qu'une restauration du premier homme serait une entreprise aussi téméraire que difficile à cause de l'abondance même des matériaux de reconstruction.

Vouloir, comme les transformistes, prendre pour modèle l'homme de Néanderthal parce qu'il est le moins *humain*, c'est absolument arbitraire.

Toutefois on est à peu près d'accord sur certains points. Les hommes les plus anciens auraient été dolichocéphales. La coloration de leur peau serait la teinte jaune des races asiatiques parce qu'un excès de pigmentation fait le nègre et inversement le blanc résulte d'une diminution de pigment dans la couche de Malpighi. En vertu

d'inductions du même genre, on suppose que le poil aurait été roux. Le prognathisme du maxillaire supérieur était assez accentué. On considère aussi comme ayant été générales, certaines particularités anatomiques qui se retrouvent de temps à autre à l'époque moderne, comme la perforation olécrânienne, la platycnémie du tibia et ainsi de suite. Il est admis aussi que les membres étaient massifs, vigoureux, la ligne âpre du fémur très saillante, les empreintes musculaires étendues, profondes, etc., etc.

Les populations primitives auraient vécu dans un état de profonde sauvagerie, disputant leur chétive et pénible existence de chasseurs nomades à des animaux dangereux, s'abritant dans des cavernes, ignorant les ressources de l'agriculture; traversant enfin de longs siècles de barbarie et de misère avant d'entrevoir l'aurore d'une civilisation.

Tel est l'affligeant spectacle qu'aurait présenté l'humanité tout entière pendant cette immense période des temps quaternaires qui, selon M. de Mortillet, aurait duré 220,000 ans tout juste jusqu'au polissage de la pierre.

Que l'on nous permette ici un temps d'arrêt.

VI

Il est bien convenu que l'homme parti d'aussi bas que possible, sorti peut-être de l'animalité (comme le veut une école qui fait loi), s'est élevé peu à peu, sans autre guide que son instinct, en se transformant dans le sens utile, à travers tous les milieux qu'il a rencontrés pendant une période de temps immensément longue.

Les savants qui l'affirment peuvent, en ce qui concerne seulement l'Europe, avoir une apparence de raison. Mais a-t-on fouillé toute l'écorce du globe? Sait-on si l'immense plateau supporté par l'Himalaya ne recèle pas des surprises étourdissantes?

Que penserait-on si, renversant les termes de la proposition, nous disions :

L'homme, parti de très *haut* dans l'ordre moral, a vu des jours de prospérité inouïe, a connu une civilisation de beaucoup supérieure à celle des sociétés européennes; puis, trop adonné aux intérêts purement matériels, il a laissé pâlir en lui le flambeau de l'intelligence. Il s'est dispersé sur la terre, s'est émietté en peuplades qui sont tombées dans l'ignorance et la barbarie.

Quelques pâles étincelles du flambeau primitif l'ont dirigé à travers les difficultés de sa longue existence, sans quoi il eût fatalement succombé.

Si de nouvelles migrations parties du berceau primitif de l'humanité, où l'on conservait, quoique altéré, le souvenir des traditions antiques, n'étaient pas venues renouveler la vitalité des premiers essaims, ceux-ci eussent disparu de dessus terre.

J'ose affirmer que, livré à lui-même, sans initiation préalable, l'homme n'aurait jamais su parler, n'aurait jamais allumé du feu ni même taillé des cailloux. Les restes que nous trouvons sont ceux, non de peuples jeunes marchant à la conquête d'un état social, mais de peuples arrivés aux dernières limites de la décrépitude. Nous avons affaire à des *dégénérés*.

Ceci, à coup sûr, n'est qu'une hypothèse, mais le transformisme, le préhistorique tout entier, sont-ils autre chose que des hypothèses? Nos sciences elles-mêmes, sauf celle des nombres, ne sont-elles pas essentiellement hypothétiques?

Je suppose que l'on veuille soutenir absolument le contraire de ce qui nous est enseigné et je dis qu'on le pourrait en s'appuyant sur d'aussi bonnes raisons que celles de l'École moderne des préhistoriens.

Encore une fois cette manière de voir est simplement conjecturale. Loin d'imiter nos professeurs, nous la proposons comme curiosité, sans prétendre l'imposer aux convictions de qui que ce soit.

Nous avons parlé de l'Himalaya. Jetons-y un coup d'œil. Là se trouvent quelques hommes héritiers, prétendent-ils, d'une science supérieure à celle de l'humanité actuelle; ce savoir, qui leur révèle les ressources ignorées de la nature, date de la venue de l'homme sur terre; il fut l'apanage de tous ses descendants; nous le tenions de la divinité elle-même, mais nous l'avons laissé périr.

Nous n'avons pas à exposer ici la doctrine secrète de ces Orientaux, absolument incompatible avec nos dogmes religieux; mais nous l'interrogerons, car elle renferme, sur les questions qui nous occupent, des aperçus précieux; et à tort ou à raison, nous la considérons comme les restes *altérés* d'une *révélation* primitive (1).

(1) Telle était l'opinion d'un missionnaire qui a résidé trente ans en Chine. « La philosophie chinoise, me disait-il, et plus généralement toutes ses hautes doctrines de l'Extrême-Orient, portent le caractère d'une révélation qui s'est obscurcie avec les siècles. »

Un de ces initiés (1) disait à l'écrivain français Jaccoliot : « Vous Européens, vous avez étudié la nature physique et, par la connaissance de ses lois, obtenu de merveilleux résultats, la vapeur, l'électricité, etc. Voilà *vingt mille* ans de plus que nous autres, nous étudions ses forces intellectuelles; nous avons découvert les lois qui les gouvernent et nous obtenons en les faisant agir, soit seules, soit sur la matière, des phénomènes autrement merveilleux que ceux par vous produits. »

Jaccoliot ajoute : « Nous avons vu des choses que l'on n'ose relater, de peur de faire douter de son état mental par les lecteurs... cependant nous les avons vues... »

Lord Lytton, qui semblait très versé dans l'occultisme Thibéto-Hindou, a, dans son roman si curieux *the Coming Race*, imaginé et mis en scène toute une population d'êtres plus avancés que nous et qui possèdent un pouvoir mystérieux appelé le *vril*. Ce pouvoir existe réellement sous le nom d'*akas*; il peut se comparer à une force plus active que l'électricité.

Il ne faudrait pas en parler à nos savants officiels : car, suivant leurs procédés ordinaires, ne le comprenant pas, ils commenceraient par en nier l'existence.

Quoi qu'il en soit, c'est en l'employant que les initiés Hindous accomplissent des prodiges parfaitement incompréhensibles pour nous, car nos sciences ne les expliquent pas.

De la doctrine nous extrayons seulement quelques idées relatives au peuplement de la terre.

Sept races successives doivent apparaître tour à tour.

Le mot *race* n'a pas ici l'acception scientifique restreinte que nous lui donnons; il veut dire l'ensemble des êtres humains qui, dans une période donnée, vivent sur le globe.

« L'Europe n'existait pas sous forme de continent à l'époque où florissait la quatrième race, pas plus que le continent qui a servi de demeure à cette quatrième race n'était émergé, lorsque la troisième race était dans sa splendeur. Chaque disparition de la race dominante est donc marquée par l'inondation totale d'une partie du globe, et ainsi chaque race disparaît à l'époque voulue. Mais quelques survivants demeurent dans certaines parties du monde qui ne sont pas celles où leur propre race a prospéré. En pareil cas, ils

(1) Sinnett, *the Occult World*. Introduction.

ont une tendance à dégénérer et, dans un temps plus ou moins long, tombent en pleine sauvagerie (1). »

« Ainsi les misérables Australiens seraient les descendants tout à fait dégénérés de la race qui a précédé la nôtre (2). »

Le Mahatma Thibétain Koothoomi écrit à M. Sinnett.

« ... Certainement que la quatrième race a eu ses périodes de haute civilisation, mais celles de la Grèce, de Rome et même de l'Égypte furent de beaucoup inférieures aux civilisations de la troisième race... Les Chaldéens étaient à l'apogée de leur renom à l'époque par vous appelée *âge du bronze*. Oui, je vous dis que des civilisations plus avancées que les nôtres sont tombées. Il ne suffit pas d'affirmer, avec des écrivains modernes, qu'avant les Grecs et les Romains, d'autres peuples ont brillé dans le monde. Nous soutenons qu'une série de civilisations ont existé et se sont éteintes sur différents points du globe avant et après la période glaciaire... »

« ... Que sauriez-vous des arts chez les Assyriens et les Phéniciens, sans les découvertes faites il y a quelques années? »

« Que savez-vous de l'Amérique avant qu'elle fût conquise par les Espagnols? »

« Moins de deux siècles avant l'arrivée de Cortez, il y eut dans le Pérou et le Mexique, de la part des sous-races peuplant ces pays, un élan vers le progrès aussi marqué que celui auquel obéissent maintenant les peuples d'Europe et des États-Unis... »

Et ailleurs... « Le *ovril*, dont votre romancier Bulwer (lord Lytton) parle dans *the Coming Race* et que nous appelons *akas*, est regardé comme une impossibilité, comme un mythe. Et cependant, si vous ne connaissez pas ses propriétés, ses combinaisons, son essence même, comment votre science arrivera-t-elle à la compréhension des phénomènes? »

« Vous avez mis aussi en doute l'existence de ces squelettes *gigantesques*, restes de races disparues dont nous avons une caverne remplie dans les Himavats, c'est-à-dire sur le territoire dont vous (Anglais) avez la possession. Leurs ossements énormes, quand ils sont exhumés, sont considérés par vous comme un jeu exceptionnel de la nature... »

(1) Sinnett. *Esoteric Buddhism*.

(2) *Ibid.*

Voilà donc ces géants repoussés par la science européenne, parce qu'elle n'a pas constaté leurs ossements dans notre sol, enregistrés par l'Extrême Orient. On dira peut-être qu'il faut se méfier de l'imagination des Orientaux, grands amis du merveilleux; mais dans d'autres écrits de théosophes anglais résidant aux Indes, on mentionne des faits semblables; on parle aussi de squelettes près desquels on a trouvé des fragments de bijoux et de pièces d'orfèvrerie témoignant d'un art extrêmement avancé (1). N'est-il pas singulier qu'une doctrine remontant aux premiers âges du monde, qui comme dogme aboutit à un panthéisme absurde et comme pratiques populaires à un polythéisme plus absurde encore, se rencontre sur tant de points avec nos livres sacrés? Ne doit-il pas y avoir autre chose que de simples coïncidences?

Nous voudrions ne pas avoir à parler de la Bible, mais nous espérons ne contrevenir en rien aux préceptes de d'Omalius d'Halloy, car, d'abord, nous n'y puiserons aucun enseignement d'histoire naturelle; et secondement, nous n'essayerons pas de faire dire au texte autre chose que ce qu'il énonce.

La puissance concédée à l'homme sur la nature semble résulter clairement des versets 19 et 20 du chapitre II de la Genèse. L'animalité défilant devant l'humanité et recevant d'elle les noms qu'elle lui impose, semble indiquer une prise de possession solennelle au nom de l'intelligence supérieure donnée à l'homme.

Et le verset 22 du chapitre III n'est-il pas encore plus explicite? « Voilà Adam devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal. Empêchons qu'il ne porte la main à l'arbre de vie et, mangeant de son fruit, ne vive éternellement. »

La science qui, transmise dès les plus anciens temps, met en action les forces mystérieuses de la nature, cette science de l'*akas* des sages Orientaux ne paraît-elle pas désignée ici? Elle confère à l'homme des attributs presque divins.

Ne la retrouvons-nous pas dans la légende de Prométhée voulant dérober le feu du ciel, c'est-à-dire atteindre à l'arbre de vie?

Le verset 14 du chapitre IV laisse supposer que la terre portait déjà un certain nombre d'habitants après le meurtre d'Abel par Caïn.

Comme je demandais à l'abbé Bourgeois la façon de concilier la chronologie et la généalogie si précises de la Bible avec l'énorme

(1) M^{me} Blavatski. *the Secret Doctrine*.

laps de temps écoulé, suivant lui, depuis Adam jusqu'aux premiers événements historiques, il m'a répondu :

— On n'est pas obligé de compter les années bibliques comme les périodes de trois cent soixante-cinq de nos jours actuels, pas plus que les jours de la création ne doivent être pris pour des jours de vingt-quatre heures. Tout le monde est d'accord sur ce dernier point et l'entente s'établira à propos du second. Maintenant nous pouvons prendre les noms propres des patriarches comme ceux de dynasties, de clans ou tribus portant le nom du premier chef et ancêtre, ce qui explique une longévité qui serait incroyable si elle s'appliquait exclusivement à des individus.

Je laisse au savant abbé toute la responsabilité de l'interprétation qui, admise, nous servirait à éclaircir bien des obscurités.

Elle nous permettrait de supposer dans le cas actuel l'existence de plusieurs races déjà formées depuis la création de l'homme.

La supposition devient certitude avec les versets 1, 2, 3, 4 du chapitre vi où les hommes s'étant multipliés, les fils de Dieu s'unissent aux filles des hommes, etc., etc. Nous voyons au moins deux races humaines distinctes qui, par leur croisement, en forment une troisième dite *géante*.

Quoique, d'après des commentateurs autorisés, il faille entendre ce gigantisme dans un sens allégorique, il nous semble que le texte peut être pris au pied de la lettre.

Physiologiquement rien ne s'oppose à l'existence d'hommes dont la taille dépasserait la moyenne. On peut voir, par l'espèce chien, l'espèce cheval, entre quels extrêmes oscille ce caractère de la dimension. Si l'homme s'appliquait à lui-même, par une sélection intelligente, les procédés qu'il emploie pour les animaux domestiques, il pourrait certainement créer des races géantes. Le gigantisme et le nanisme, apparaissant sporadiquement dans l'espèce humaine, occasionnent, il est vrai, l'impuissance, au moins la stérilité des sujets; mais il faudrait procéder graduellement.

Le transformisme, qui accapare tout fait tératologique pour le convertir en cas d'atavisme et en faire une démonstration à l'appui de sa thèse, pourrait prendre quelques échantillons de géants connus et démontrer que les premiers hommes étaient de taille démesurée. Oui, mais l'inverse aurait une valeur égale.

Voilà pourquoi les démonstrations de cette nature doivent être accueillies avec réserve.

C'est aux chercheurs anglais de l'Inde qu'il appartient de vérifier les dires de Koothoomi relativement aux squelettes colossaux et de savoir si l'on n'a pas, comme au dix-huitième siècle, confondu avec l'homme des débris fossiles de grands animaux. Restent les traces de l'industrie humaine. A quelle époque les rapporter quand on les aura vues?

La tradition d'un ou plusieurs déluges est à peu près universelle. On voit, d'après les fragments de lettres cités plus haut, que la submersion d'une grande étendue de terre aurait marqué l'anéantissement de la race qui a précédé la nôtre. Dès lors le déluge de Noé cadre parfaitement avec l'enseignement Hindou et Thibétain.

Puisant à deux sources d'informations bien différentes, on le voit, je pourrais y trouver les éléments de contre-propositions à objecter à notre école récente de préhistoriens occidentaux et dire à ceux-ci : Vous prétendez que pendant la période quaternaire *toute l'humanité* a vécu à la façon des peaux-rouges en chasseurs et en pêcheurs, ignorant l'agriculture et l'élevé des bestiaux.

Nous répondons que cela est impossible d'une manière absolue et totale, quoique vraie peut-être pour une portion du globe.

En effet, la Genèse, que je consulte ici non comme livre sacré, mais pour y chercher des renseignements purement historiques, me dit que les deux fils, les premiers nommés comme descendants du premier homme, ont été l'un cultivateur, l'autre pasteur de brebis (ch. iv, vers. 2).

On ne trouve donc pas de place pour la longue période exclusivement sauvage et cynégétique, et cela d'autant moins que le premier de ces fils du premier homme bâtit une ville. Bâter une ville suppose un état social déjà assez avancé.

Si largement que nous usions de la latitude d'interprétation concédée par feu l'abbé Bourgeois, il semble difficile que les dynasties Adam-Cain aient occupé tout le temps qui précède la civilisation connue, c'est-à-dire les deux cents et tant de milliers d'années de M. de Mortillet.

Il nous en faut d'ailleurs beaucoup moins pour expliquer les diversités de races que nous allons rencontrer.

Nous trouvons aussi, relativement peu de temps après Adam, Jubal harpiste et Tubalcaïn métallurgiste, forgeron. Comment concilier cela avec le travail exclusif de la pierre et de l'os?

C'est le docteur thibétain qui vient de nous le dire. D'après les

traditions très anciennes de son école, chaque race humaine laisse en sombrant quelques épaves sous forme d'êtres qui tombent plus ou moins rapidement dans la vie sauvage et ne se relèvent plus.

Qu'à une époque indéterminée (nous savons que le temps ne nous manque pas), une tribu détachée de la mère patrie, placée elle-même on ne sait où, ait, par lentes migrations, marché devant elle en traversant des conditions d'existence de plus en plus défavorables, elle a, chemin faisant, oublié l'industrie natale, faute de pouvoir l'appliquer; elle a fini par arriver, au bout de plusieurs générations, à travers des régions désertes, jusqu'aux pays qui sont maintenant l'Europe. Là, elle a dû, contrainte par la nécessité, adopter le genre de vie misérable qui, d'après les vraisemblances, fut celle des Néanderthaliens, les bêtes brutes armées de leur *coup de poing*. Les pauvres indigènes de l'Australie, les plus dégradés des sauvages, auraient, chose singulière! au dire des anthropologistes, beaucoup de ressemblance avec l'homme de Néanderthal.

Issus d'une même race très ancienne, ces êtres dégradés se donneraient la main à travers les siècles et l'espace. Nous ne savons pas ce qu'abandonnés à eux mêmes, sans ressources, deviendraient les Européens les plus cultivés au bout de quelque temps.

Robinson Crusœ est une fiction amusante. La vérité, c'est que S Ilkirk était en train de se bêtifier et avait presque oublié l'usage de la parole.

Le sauvage issu de l'animal, disent les transformistes, est parvenu à se créer des ressources, une industrie, et même, plus tard, à inventer les arts.

Dans notre hypothèse, nous aurions non pas un ignorant qui sans modèle, sans impulsion primitive, arrive à improviser quelque chose, mais un être ayant su et essayant de se rappeler ce qu'il a oublié. Pour comprendre l'homme quaternaire, nous réclamons le point de départ initial, faute de quoi nous n'admettons pas la possibilité de ses progrès.

L'industrie, dit M. de Mortillet, essentiellement autochtone, s'est développée progressivement sur place sans intervention de propagande et d'invasion étrangère. Le premier type *humain*, celui de Néanderthal, se modifie et se développe pour aboutir à celui de Cro-Magnon. Or ces types sont, tout en demeurant dans la même espèce, si absolument dissemblables, que si l'un dérivait de l'autre, sans infusion de sang étranger, ce serait une infraction aux prin-

cipes de l'hérédité. Laissez-nous donc croire que Cro-Magnon représente une nouvelle poussée asiatique (ou s'accorde à placer en Asie le berceau de l'humanité), représentant une race plus avancée que celle de Néanderthal.

Mais pendant que nos sauvages autochtones mènent la triste existence que nous savons sur notre sol, que devient le reste du monde? Peut être que la grande masse de l'humanité, dont ceux-ci ne sont que les parias, offre près de l'endroit où elle a surgi le spectacle de la plus brillante civilisation due à une très haute culture intellectuelle : car là, depuis longtemps, il y a eu des agriculteurs, des pasteurs, des bâtisseurs de villes, des artisans et des artistes.

Là se trouve le type vraiment *humain* dont celui de Néanderthal n'est qu'une contrefaçon aberrante, une caricature comme une tête de microcéphale est la caricature de celle de lord Byron.

Il faudrait donc, pour être complet, établir le synchronisme de la préhistoire.

En n'étudiant qu'un point et concluant du particulier au général, on aboutit à des conclusions fausses. La vérité, à force d'être relative, devient mensonge.

C'est ainsi que Balzac et Zola nous présentent de la société des tableaux peints d'après nature, et, comme résultat d'ensemble, font de la société une peinture qui, heureusement, ne ressemble pas au modèle.

Nous ne sommes évidemment pas à l'abri des objections. On peut nous dire :

Quelles preuves nous donnez-vous de cette haute civilisation primitive que vous annoncez sur la foi de la Bible (un livre dont nous nions la valeur), et d'après quelques rêveries orientales? Quand nous affirmons que l'humanité a vécu pendant beaucoup de siècles avant de connaître l'état social et les métaux, à l'appui de notre dire, nous montrons des pierres travaillées à peu près dans toutes les parties du monde.

Nous répondons :

Les traces des civilisations disparues sont peut-être maintenant sous l'eau. Vous acceptez bien une Atlantide, une Lémurie au profit de vos idées. Puisque vous reculez indéfiniment l'âge de l'homme afin de vous donner les coudées franches, nous avons le droit d'user du même privilège. D'ailleurs, nous ne nions pas abso-

lument la possibilité de l'homme tertiaire ; nous le repoussons sous la forme que vous lui donnez. Laissons les continents disparus en nous contentant de la terre avec sa configuration actuelle, nous pouvons exhumer les splendeurs d'un passé disparu comme vous avez exhumé vos os et vos pierres. Et cet immense massif himalayen l'a-t-on fouillé ? Abstenez-vous de conclure contre nous avant que les recherches aient été faites de ce côté-là. Quant aux pierres, l'explication est simple. D'abord nous supposons que ce qui a eu lieu pour l'Europe a pu se passer sur le reste du globe ; c'est-à-dire que partout, des peuplades sauvages ont dû vivre plus ou moins longtemps, nomades et troglodytes pendant que les centres civilisés étaient ailleurs : car vous savez combien, même depuis les temps historiques, ceux-ci se sont déplacés. Enfin la pierre seule étant à l'abri du temps tandis que les métaux se détruisent, la pierre est restée comme l'unique témoin du passage de l'homme. Souvent la perfection artistique de sa taille nous laisse croire que l'ouvrier n'a fait que reproduire les modèles exécutés en métal, etc., etc.

En prenant exactement le contrepied de ce qui est devenu l'enseignement officiel de la préhistoire, on aboutit à un système aussi soutenable que celui de nos professeurs actuels.

Dès lors ceux-ci ne devraient pas donner à l'énoncé de leurs hypothèses l'accent du dogmatisme axiomatique.

Leur enseignement a une tendance hostile à la religion. Nous avons voulu voir si leurs armes étaient de bonne trempe. Elles ne paraissent pas plus solides que les nôtres. Je ne puis faire mieux que de répéter les paroles de notre savant professeur.

Comment le transformisme, lancé à la façon d'un bélier pour renverser le vieil édifice de la création, remplirait-il son office, puisqu'il ne peut pas lui-même se tenir en équilibre ?

Nous allons voir qu'appliqué à l'homme quaternaire, il n'est pas plus convaincant que nous ne l'avons trouvé dans les périodes précédentes.

VII

Nous observons que le transformisme, afin de s'affirmer lui-même en produisant ses preuves, recherche tous les cas tératologiques ; mais par l'application de la *sélection intelligente*, il retient ceux qui pourraient lui servir et glisse rapidement sur les phénomènes indifférents à sa cause.

C'est ainsi que l'on a fait grand tapage à propos de mamelles rudimentaires trouvées en supplément sur quelques individus.

Aussitôt ce fait est devenu comme la constatation matérielle de l'hérédité animale.

Il ne s'agissait plus de l'homme singe. Sautant par-dessus lui et par-dessus ces lémuriens, on arrivait aux premiers mammifères à *placenta* pour y chercher l'arrière-ancêtre.

Voilà un exemple presque miraculeux de la persistance des caractères ataviques. Pourquoi s'arrêter en si beau chemin et ne pas trouver dans certaines affections squammeuses de la peau un fait d'atavisme prouvant qu'avant d'être mammifères, nous avons traversé l'état de reptile?

On a souvent constaté l'existence d'hypospadias, de sextidigités, de becs-de-lièvre, etc., etc., et constaté, en outre, que les personnes affligées de pareilles anomalies les transmettaient exceptionnellement.

Pour être logique, il faudrait denc conclure que nos ancêtres, à une époque plus ou moins lointaine, étaient perforés irrégulièrement, et avaient les extrémités munies de six doigts?

Si, au lieu d'organes supplémentaires, il y a anomalie par défaut, l'atavisme peut être invoqué avec autant de raison; la rencontre d'un tétradactyle humain doit nous amener à supposer des arrière-ancêtres à mains plus incomplètes que les nôtres.

Il n'y a qu'à appliquer ici le raisonnement indiqué à propos des nains et des géants.

Si toutes ces bizarreries accidentelles sont invoquées comme réversives, il faut les accepter sans partialité; et, par conséquent, admettre des conclusions absolument contradictoires et une quantité d'ancêtres dissemblables.

Mais comme la théorie n'a aucun intérêt à reconnaître les sextidigités, qui ne sauraient se placer dans un cadre connu de la hiérarchie ancestrale, on les écarte à titre de monstruosité simple, due à quelque circonstance de la vie intra-utérine. C'est ainsi, d'ailleurs, que s'expliquent toutes les anomalies, sauf celles qui sont retenues précieusement à titre de preuves.

D'après quelles règles donc distinguer le cas d'atavisme du cas tératologique?

Faute d'indication précise à ce sujet, nous sommes exposés aux interprétations les plus arbitraires. Ce que nous disons s'applique

à un caractère tout superficiel et cependant d'une très haute importance, en raison des conséquences que l'on en tire.

L'ancêtre de l'homme, ou anthropopithèque, était très velu. Nous le savons par Darwin et son école. Nous le savons par M. de Mortillet, puisque l'ingénieux animal façonnait des cailloux tout exprès pour apaiser les démangeaisons causées par la vermine logée sous sa fourrure.

L'homme quaternaire, son descendant, a hérité de ce pelage. Ceci est un fait incontestable qui, pour l'école, ne présente aucun doute possible. D'ailleurs, les preuves ne manquent pas; nous allons le voir.

La question est encore importante à un autre point de vue, parce qu'elle se lie intimement à celle du vêtement d'où dérive l'industrie primitive, en majeure partie.

Le vêtement rappelle les questions relatives à la température et, dans un ordre d'idées tout différent, celles qui concernent la pudeur.

Nous admettrons d'abord les affirmations transformistes et verrons à quelles conclusions elles nous amènent.

En second lieu, nous demanderons si ces affirmations reposent sur des preuves vraiment sérieuses et, s'il y a lieu, d'adopter l'homme quaternaire velu.

Nous avons sous le climat miocène, en Beauce, c'est-à-dire celui de l'Afrique équatoriale, un animal dont le corps est couvert abondamment de poils. Il y perpétue son espèce qui, se modifiant *dans le sens utile* (n'oublions pas les principes de la théorie), se revêt peu à peu de sa fourrure, à mesure qu'il a de celle-ci un plus grand besoin.

En effet, qu'est-ce que nous disent tous les géologues, à commencer par M. de Mortillet?

Que les temps quaternaires ont présenté successivement des climats humides et froids avant d'arriver à la longue et rigoureuse période glaciaire; la dernière est marquée par l'habitat du renne chez nous, ce qui nous donne une température laponne. Or, à cette époque-là, la plus froide, l'homme se couvre de vêtements et se représente lui-même glabre à côté du mammoth, revêtu de son énorme toison. Les gravures magdaléniennes en font foi. Pourquoi, lui, le descendant du Chelléen velu, sous un climat humide, mais non rigoureux, s'est-il défait de la sienne? Il en avait, ce semble, autrement besoin que son ancêtre. D'après les lois fondamentales

du système, la transformation devait s'opérer dans le sens d'un épaissement de fourrure.

Ainsi donc un voyageur allant au pôle nord, part du centre de l'Afrique avec plusieurs manteaux sur le dos ; à mesure qu'il traverse des régions plus froides, il en enlève un pour arriver tout nu près du pôle.

Voilà le système, saisi dans le plus flagrant délit de contradiction qui soit possible. Maintenant, si indépendamment du besoin de se garantir du froid, l'homme a obéi à un sentiment de pudeur, comment pareil sentiment lui serait-il venu ?

Or puisqu'il existe, à un moment ou l'autre, il s'est produit, chez l'homme. Un animal plus ou moins transformé n'inventerait pas pareille délicatesse d'ordre tout moral. La bête, qui n'a ni moralité ni immoralité, remplit simplement une fonction nécessaire pour perpétuer son espèce comme elle remplit les autres fonctions de nutrition ou de relation.

L'origine du sens moral est un mystère aussi bien que tant d'autres origines parfaitement inexplicables de par les partisans de la descendance animale. Nous n'avons, quoique nos adversaires puissent en rire, qu'à ouvrir la Bible pour que ce mystère soit expliqué de la façon la plus claire et la plus satisfaisante. (Voir ch. III, versets 7, 10, 11, 21.)

Passons rapidement sur ce sujet qui exigerait beaucoup de développements avec exemples à l'appui, et arrivons à la seconde question :

Est-il bien certain que nos premiers ancêtres aient eu le corps couvert de poils ?

Oui, répondent les transformistes, il n'y a pas à hésiter en face des preuves tirées de l'atavisme. Citons un singulier détail relevé par Darwin.

Les poils du bras de l'homme sont dirigés vers la pointe du coude, de même que chez le chimpanzé, l'orang, le gorille, convergence qui sert à l'écoulement de la pluie lorsque l'animal replie ses bras en l'air pour saisir une branche d'arbre. Nos ancêtres auraient affecté la même posture en temps de pluie. Cas d'atavisme.

Certains groupes ethniques, pris en masse, sont plus velus que la majorité des hommes, et cela sous les mêmes latitudes que d'autres groupes relativement glabres : les habitants des Roches, dans Loir-et-Cher, sur quelques points de la Bretagne, etc., etc. Dans la

vallée de l'Indus, Baltis et Dardous velus; près des Ladakhis plus glabres (1); Usbecks, Eraniens velus; Kirghizes, Kalmouks, Mandchoux glabres, etc., etc.

Bref, la persistance d'un poil abondant indiquerait, chez certaines races (indépendamment du climat), la conservation d'un caractère ancestral.

Mais les plus velus des hommes seraient les Aïnos, quoique, dit M. Martin qui les a vus au Japon, certains d'eux ne le soient pas plus que beaucoup d'Européens (2).

Sans poursuivre une énumération fastidieuse, disons que, d'une manière générale, le pilosisme est en raison inverse de l'élévation de la température, et *vice versa*, ce qui est d'accord avec l'influence des milieux dont nous reconnaissons l'action efficace. Qu'une race se maintienne plus ou moins longtemps velue sous un climat chaud, et glabre dans les régions froides, cela tient à la persistance de l'hérédité. Soit, dirons-nous, les ancêtres ont été velus comme Esaü, et ce que nous conservons de la toison primitive est un souvenir atavique.

Mais alors, pourquoi avons-nous le dos nu, c'est-à-dire la partie du corps qui, chez les aïeux, était la plus exposée, partant la plus couverte? A quoi nous servent les poils sur la poitrine? Pourquoi ces traces de l'état primitif se réfugient-elles sous les aisselles et au pubis, aux endroits les plus inaccessibles au froid et à l'humidité? Encore un démenti infligé par la nature à la théorie de la descendance. Nous renverrons les lecteurs, que ces détails pourraient intéresser, aux longues, savantes et multiples discussions provoquées au sein de la Société d'Anthropologie par le fameux homme-chien.

M^{me} Cl. Royer, après avoir minutieusement décrit le personnage, demande si ces faits (car l'homme-chien avait un fils?) ne sont pas dus à un phénomène de réversion aux caractères d'une très ancienne race perdue. Elle croirait à un exemple d'hérédité convergente résultant de la rencontre de deux progéniteurs qui, eux-mêmes, proviendraient d'anciens types exceptionnellement velus; elle expose *in extenso* ses idées à ce sujet. Comme résultat, elle arrive, avec tous les disciples de l'école nouvelle, à conclure qu'un fait de cette nature étant héréditaire, nous renseigne sur certains caractères ancestraux.

(1) Deniker., *Bull. Soc. d'Anthrop.*, 1882.

(2) *Bull. Soc. d'Anthrop.*, 1873.

Sur ce, discussion prolongée à propos d'atavisme opposé à la tératologie.

Plusieurs sociétaires qui, pour être anthropologistes n'oublient pas qu'ils sont médecins, rappellent des cas analogues par eux observés et les rapportent à de simples anomalies qui sont du ressort d'une société médicale et non de la Société d'Anthropologie, Telle a été la décision de Broca, lequel, sans arriver aux excès hœckéliens, admettait le principe de l'évolution (1).

Plus tard, d'autres cas de pilosisme excessif, général ou partiel, ont été signalés et rapportés au principe atavique.

Là, de nouveau, Broca s'est formellement prononcé. Il s'agissait de *nœvus*, dus à l'hypertrophie congénitale (*congénitale et non acquise par hérédité*), des bulbes pileux. Plus tard encore (2), la question a été reprise à propos d'un individu rappelant le cas de l'homme-chien (le Russe Jestichjew), celui de la Pastrana et autres. On signale, à ce propos, l'absence de molaires chez l'individu anormalement développé quant au système pileux, ce qui confirmerait le principe du balancement des organes.

M. Magitot reconnaît la justesse de l'observation, en établissant la corrélation qui existe vraiment entre appareil pileux et appareil dentaire. Seulement, ajoute-t-il, des chiens turcs et chinois tout à fait *nus* sont aussi privés de quelques dents, de sorte que le principe peut s'appliquer, mais à *rebours*.

Heureusement, dirons-nous, car autrement les transformistes seraient fort embarrassés des formidables canines et de la riche toison de l'ancêtre! A quoi bon poursuivre? Ce détail, pris au milieu d'une foule d'autres, prouve que les faits matériels destinés à nous faire, pour ainsi dire, palper la vérité de la doctrine, sont ou fugitifs, ou variables, ou arbitrairement interprétés.

Nous voudrions pouvoir suivre l'homme à travers ses longues périodes de tâtonnement, dans sa marche vers la civilisation, inventant le feu, la parole, le vêtement, l'abri, l'outillage, etc., etc., et nous demander si les savants ne nous présentent pas à son sujet des conclusions fausses.

Mais il est temps de nous arrêter.

Nous croyons pouvoir, à la suite de ce rapide examen où les sujets

(1) *Bullet. Soc. d'Anthropologie*, 1873.

(2) *Ibid.*, 1878.

sont effleurés plutôt que traités, les raisonnements indiqués plutôt que développés, nous arrêter à la conclusion que voici :

Le transformisme semblait destiné à renverser de fond en comble les doctrines qui nous ont été transmises, à renouveler l'édifice scientifique, à faire sombrer les dogmes religieux.

Malgré les prétentions de ses apôtres, il ne constitue même pas un corps de doctrine. Ce n'est qu'une thèse ingénieuse, hardie, spéculative à première vue, séduisante sous certains aspects, soutenue par des hommes très habiles, d'un incontestable savoir ; mais, en somme, une thèse discutable comme toutes les thèses et présentant beaucoup de points faibles. On lui devra d'avoir élargi nos connaissances sur l'antiquité de l'homme, mais elle ne nous aura rien appris sur le secret de son origine primordiale ; et la tradition religieuse, immuable dans la sobriété de ses enseignements, n'en aura reçu aucune atteinte.

Dans un siècle d'ici, si l'on juge de l'avenir par le passé, le transformisme ira prendre rang parmi les systèmes vieillis et démodés qui, après avoir jeté un éclat aussi vif que transitoire, demeurent à l'état de curiosité scientifique.

R. Cte DE MARICOURT,

*ancien élève de l'Institut agronomique de Versailles,
membre de la Société d'anthropologie de Paris, etc.*

FRÈRE ANDRÉ

ÉPISODES DE LA GUERRE DE 1870-1871

Je l'avais connu à Perpignan, alors que, Frère lai du couvent des Capucins, il parcourait la ville avec sa petite voiture attelée d'un âne minuscule, recueillant les aumônes qui s'entassaient dans son véhicule. Je le vois encore, âgé de vingt-cinq ans environ, de taille moyenne, le visage amaigri, le regard modeste, craintif même, la voix douce comme la prière qu'il murmurait de porte en porte.

L'ouragan du 4 septembre 1870, s'ajoutant aux éclats sinistres de la foudre qui brisait nos Aigles sur les bords de la Meuse, avait affolé la France et mis sur son front des signes divers de cette exaltation que nous voudrions pouvoir, l'histoire à la main, qualifier de patriotique.

Cette exaltation, concentrée, presque muette, dans le Nord et dans l'Est, prenait un caractère fanfaron, bruyant, débraillé, à mesure qu'on s'éloignait des points occupés ou immédiatement menacés par l'ennemi; dans le Midi, la folie devint de la fureur; à Perpignan, elle égala par certains côtés les orgies de 93.

Je ne veux pas raviver les souvenirs sous lesquels sommeillent la douleur des uns et le remords des autres; mais, puisque je raconte une histoire de Frère, je puis rappeler que le couvent des capucins fut l'objet de la première visite des forcenés auxquels la ville appartenait. Pourquoi cet envahissement à main armée?... *cum fustibus et gladiis*?... Je me le rappelle. Le couvent était bondé d'armes de guerre... Pour qui?... On n'en savait rien; mais le patriotisme exigeait des fouilles sérieuses, le patriotisme fut suivi.

Elle était peu nombreuse, la communauté de Perpignan, et, ce soir-là précisément, les quatre ou cinq Pères, les plus jeunes, étant

dans la montagne qu'ils évangélisaient, il ne restait à la maison que trois Pères, Espagnols tous les trois, et tous les trois septuagénaires.

Alors... Mais non : je ne tracerai pas, je l'ai dit, le hideux tableau qui vient au bout de ma plume.

Un calme relatif avait succédé à ce *delirium acutum*. Un homme dominait la situation : simple petit usinier, étranger au pays, sans instruction, sans éducation, remplaçant ces deux qualités absentes par une taille élevée, une large carrure, un langage s'animant facilement, se colorant parfois de phrases redondantes fort bien retenues de quelques journaux de Paris, honorable, du reste, dans sa famille comme dans sa personne, et empêchant le mal autant qu'il le pouvait, ce qui ne veut pas dire toujours.

Sous son préfectorat, les capucins purent quitter Perpignan et se réfugier à Prats-de-Mollo, petite place forte du haut-Wallespir, où l'un d'eux était né et leur offrait un asile assuré au milieu de populations où dominent les sentiments religieux et l'honnêteté qui en découle. Je les y trouvai quelques jours après, car c'est aussi mon pays, et j'étais allé moi-même lui demander un abri contre la révolution.

J'étais à peine au milieu de ma famille, que je reçus l'ordre de me rendre à Toulouse pour y former un second 8^e bataillon de chasseurs à pied, — le 1^{er} ayant été détruit à Frœschwillers et à Sedan, — et y occuper un emploi de mon grade, sur la demande que j'avais faite de reprendre du service.

Quelques instants avant mon départ, je vis entrer chez moi le prieur de la petite communauté des capucins.

— Cher Monsieur, me dit-il, j'apprends que vous rejoignez l'armée; que vous allez au 8^e bataillon de chasseurs à pied, à Toulouse, et je viens vous recommander un de vos soldats.

— Comment savez-vous mon départ, que seule connaît la gendarmerie, chargée de me le signifier?

— Par la gendarmerie.

— Vraiment!... Eh bien! voilà un secret bien gardé.

— Vous allez tout vous expliquer, Monsieur le capitaine. Le soldat que je viens vous recommander est un de mes fils en Jésus-Christ, le Frère André.

— Comment? Frère André? le quêteur de Perpignan?

— Lui-même, hélas! Le pauvre Frère nous a été enlevé par la loi militaire, et il a été incorporé au 8^e bataillon de chasseurs à pied; il

est à Toulouse, caserne Lignières. Alors le maréchal des logis de gendarmerie, qui connaît nos malheurs, — un bien brave homme, Monsieur, comme tous les gens d'armes, du reste, — s'est dit qu'il fallait me prévenir de votre départ, pour que je puisse solliciter votre protection... Il n'arrivera rien de mal, j'espère, au maréchal des logis, pour avoir divulgué le secret du général?

— Non... pourvu que nous sachions garder le nôtre.

Et je voyais dans cette circonstance, si futile en apparence, un effet de cette affinité qui unit le prêtre et le soldat, au point de les rendre en quelque sorte solidaires l'un de l'autre, de les faire s'entraider, se défendre, se secourir instinctivement, sans calcul, sans réflexion, uniquement parce qu'ils sont, tous deux, l'expression tangible du dévouement et du sacrifice. Le maréchal des logis est porteur d'un ordre secret, — on va voir pourquoi il était secret; — mais la connaissance de cet ordre pouvait donner une joie aux Capucins et procurer un bien relatif à l'un d'entre eux! dès lors, pas d'hésitation : le vieux soldat, l'intègre gendarme, court chez le prier et lui dit tout.

Mais ma conversation continue avec le vénérable prier :

— Quel est son nom de soldat?

— Andrieux.

— Soyez tranquille, mon Révérend Père; je pars cette nuit, je serai demain à Toulouse, après-demain je verrai Frère André. Vous pouvez compter sur moi.

— Je le sais, Monsieur, voilà pourquoi je fais cette démarche que je n'aurais pas tentée près de personne autre.

— Merci de votre confiance, et priez pour moi, mon Révérend Père, pour moi et surtout pour ma femme et mes enfants que je laisse ici, à la garde de Dieu.

— Tous les jours, mes Pères et moi, à la sainte messe.

Je partis, la nuit close, et déguisé. Ces précautions étaient utiles à tout le monde et indispensables particulièrement pour moi. Tout conservateur était suspect; et la canaille que, comme journaliste, j'avais fouaillée pendant six ans, n'aurait pas été fâchée de me casser au moins un bras ou une jambe comme elle l'avait fait à mes amis Henri de Bordas, le colonel Pays et le commandant Anson. On s'en était tenu aux menaces, sachant que j'étais toujours armé d'un revolver et que, surtout, j'étais homme à m'en servir.

Mais j'avais à me cacher, surtout à la gare de Perpignan, car je

tenais autant à voir de près les Prussiens que les meneurs républicains à se tenir loin d'eux. Nous poursuivions cependant, eux et moi, des buts bien différents : eux des emplois civils bien rétribués ; moi une modeste place sur la ligne de bataille.

Tout se passa bien, le lendemain j'étais à Toulouse.

*
* *

Deux jours après, à l'appel de midi, je reconnus Frère André dans les rangs de sa compagnie, et je donnai l'ordre à son sergent-major de me l'envoyer le lendemain avant le rapport. A l'heure dite, un caporal entra dans ma chambre :

— Mon capitaine, voici le chasseur Andrieux que vous avez demandé.

— C'est bien. Vous pouvez retourner au quartier.

Puis, regardant fixement le chasseur :

— Bonjour, Frère André.

— Ah ! mon Dieu ! Sainte Vierge ! vous m'avez reconnu... vous...

— Je vous ai reconnu parce que je vous savais ici.

— Mais si on sait qui je suis, c'est fait de moi, ils me tueront, ces enragés. Si vous saviez, Monsieur, tout ce que je suis condamné à entendre ?

— Je m'en doute bien ; mais il n'y a guère d'autre remède à cela que la patience. Du reste, je vous ai fait venir pour vous donner du courage et vous dire que vous avez au bataillon un ami.

— Oh ! merci, Monsieur ! Quand je vous ai vu, je vous ai tout de suite reconnu. J'ai eu plaisir et peur tout à la fois. Je me rappelais combien vous étiez bon pour le pauvre Frère quêteur, et je craignais que vous ne disiez qui je suis.

— Encore une fois, ne craignez rien ; c'est un secret entre vous et moi. Je vais vous prendre dans ma compagnie, et je tâcherai de vous rendre le métier le moins dur possible.

— Que le bon Dieu vous récompense du bien que vous me faites !

Et il se précipita sur mes mains, que j'eus de la peine à l'empêcher de baiser.

— Tenez, me dit-il en tirant un chapelet de sa poche, je prierai bien la sainte Vierge pour vous.

— A mon tour de vous remercier, répliquai-je en le congédiant ; mais, croyez-moi, ne montrez pas votre chapelet. Il pourrait exciter les démons qui vous entourent, au lieu de les faire fuir.

Je fis passer le chasseur Andrieux dans ma compagnie. Je le recommandai à son sergent de subdivision, à son caporal d'escouade comme le fils d'un de mes amis au quel je tenais beaucoup. En outre, je veillais particulièrement sur lui, à l'exercice surtout.

Nous instruisions nos hommes littéralement à la vapeur. Porter son arme, la charger, la tirer, mettre la baïonnette au canon, la croiser; quelques déploiements en tirailleurs, suivis de rassemblements sur les réserves, une cinquantaine de cartouches à poudre brûlées dans ces exercices, autant à balle, tirées à la cible, voilà tout ce que nous avions le temps de faire. Cet embryon d'instruction n'était même souvent qu'ébauché, lorsque le général de Nansouty nous donnait l'ordre d'envoyer une ou deux compagnies à tel ou tel bataillon de la Loire, de l'Est ou du Nord.

Souvent ces compagnies n'étaient pas entièrement habillées et équipées, — les effets manquant dans les magasins, — et c'est sur le quai d'embarquement, au pied des wagons, que nous distribuions à ces pauvres diables leur campement et le complet de leur équipement.

Notre plus grande difficulté nous venait de la pénurie d'officiers.

— Faites des officiers! nous criait le général.

— Avec quoi? répondions-nous.

— Proposez; je nommerai.

— Proposer qui? Nous n'avons personne.

— Débrouillez-vous...

C'était le mot de la fin.

Les anciens sous-officiers, rappelés au service, nous offrirent d'abord quelques ressources. Nous fîmes de plusieurs d'entre eux des sous-lieutenants. Dieu! Que c'était mauvais! Mariés, pères de famille, établis, ils ne rejoignaient l'armée que par crainte des gendarmes. A la paix, ils jetèrent leur épaulette au diable et retournèrent vite à leur magasin, à leur comptoir, à leur *café-billard*, car c'était là leur principale industrie.

Ceux qui étaient garçons restèrent dans l'armée; ils y devinrent vite capitaines, et ils ont obstrué la tête de l'annuaire jusqu'au jour où ils ont eu la retraite... et la croix.

Nous retirâmes des bureaux et des magasins quelques vieux sergents chevronnés, fort étonnés de se voir, eux aussi, capitaines au bout de quatre mois, et très heureux que la commission de la revision des grades ne les fit redescendre qu'à sous-lieutenant.

Notre seul contingent réellement bon fut celui des jeunes gens déclarés admissibles aux derniers examens pour Saint-Cyr et venant bravement prendre place dans nos bataillons. Ce furent vite de bons sous-lieutenants, et presque tous sont aujourd'hui sur le point d'être officiers supérieurs, s'ils ne le sont déjà.

*
* *

Le chasseur Andrieux était maladroit dans le maniement de son arme. Je rôdais le plus souvent autour de *sa classe*, prêt à intervenir si c'était nécessaire, et cette précaution ne fut pas toujours inutile. On sait ce qu'il faut de patience aux instructeurs des recrues, et de quelles expressions, grossières quelquefois, burlesques le plus souvent, ils se servent dans leur exaspération. J'entendis un sergent furieux s'écrier : « Tonnerre de..... ! Vous, là-bas, numéro sept, ne vous croisez donc pas comme cela, ne vous raidissez pas, ne serrez pas si fort votre arme ! On dirait que vous tenez un cierge à la procession. » Je regarde : c'était précisément à Frère André que le sergent s'adressait.

Le pauvre garçon crut que c'était une allusion volontaire et que tout était découvert. Il pâlit affreusement, et tourna vers moi un regard plein de reproches et de supplications. Je m'approchai de lui sous prétexte de rectifier sa position, et je lui glissai à l'oreille, en langue catalane, quelques mots qui dissipèrent ses craintes et le rendirent tout entier à l'importante étude de la charge en cinq temps.

A quelque temps de là, je conduisis un fort détachement à l'armée de la Loire; mon protégé en faisait partie. La veille du départ, je le fis appeler pour savoir ce qui se passait dans son âme. Je vis un homme résigné, mais sans le moindre enthousiasme. Nous causâmes : moi, lui expliquant ses nouveaux devoirs ; lui, me parlant de ma femme et de mes enfants, ne parvenant pas à comprendre pourquoi j'avais repris du service sept ans après ma mise à la retraite, ni quel besoin j'avais d'ajouter une trente-neuvième campagne aux trente-huit qui pesaient déjà sur ma tête.

Je ne trouvais qu'une raison à lui donner :

— Mon ami, lui dis-je, comme notre âme appartient à Dieu, notre sang appartient à la patrie. Elle nous le demande, donnons-le-lui sans marchander.

Il garda quelque temps le silence, les yeux fixés à terre. Quand il les leva de nouveau sur moi, son regard s'était transformé.

— Vous avez raison, me dit-il résolument, c'est fait.

Il s'en fut ensuite à la maison de ses pères spirituels, où il passait tous les rares instants que lui laissait son service. Il y trouva les mêmes encouragements, sanctionnés par l'autorité qui résidait alors dans ce couvent de *la Côte pavée*, aujourd'hui fermé.

Triste campagne que celle-là, et dont nous n'oserions pas écrire la date, 1870-1871, si Coulmiers, Patay, Lagny et trois ou quatre noms moins glorieux n'en éclairaient çà et là l'histoire, comme quelques rares étoiles percent parfois les ténèbres d'une nuit profonde et lugubre. Journées de deuil, imposées par la *folie furieuse* à la France épuisée, et qu'on glorifie aujourd'hui, comme on le fait de celles qui précédèrent THERMIDOR!

*
* *

Dès les premiers engagements, le Frère capucin fit place au chasseur à pied, et l'air calme, hésitant, craintif même du servant religieux, aux allures décidées du franc troupier, sans rien perdre cependant de son caractère soumis, obéissant, discipliné. Il acquit en peu de jours l'aplomb et l'initiative d'un véritable soldat, tirant avec sang-froid, ardent aux attaques, impassible dans les retraites.

On sait que les chasseurs à pied se distinguèrent dans cette campagne par leur bon ordre autant que par leur bravoure, et les zouaves pontificaux n'ont pas oublié le concours que leur donna le 10^e bataillon le jour de Patay.

Jamais, d'un autre côté, les paysans n'eurent le moindre reproche à faire, la moindre plainte à porter contre les chasseurs, lorsqu'ils en avaient tant à faire à d'autres corps. On peut dire qu'Andrieux était un modèle dans cette troupe d'élite. Il donna plusieurs preuves de son intelligente initiative, de son courage et de sa générosité. En voici une, dans laquelle on trouve réellement le cœur du religieux sous l'habit du soldat.

C'était pendant ce qu'on a appelé la retraite d'Orléans, — par euphémisme, pour ne pas dire désordre, — au moment où le dictateur Gambetta, dans une proclamation criminelle, excitait l'armée à l'indiscipline par des phrases telles que celle-ci :

« Soldats, vous avez été *trahis*, mais non déshonorés.... Vous savez aujourd'hui à quels désastres l'ineptie et la *trahison* peuvent conduire les plus vaillantes armées. »

Les soldats trahis!.... Ils l'avaient donc été par le général Abel Douay, tué à Wissembourg; le général Doens, tué à Spickeren; le général Legrand, tué à Rezonville; le général Colson, tué à Reischoffen; le général Raoult, tué à Werth; les généraux Maire, tué également à Werth; Marguenat, à Rezonville; Tillard, à Sedan; Margueritte, à Sedan; Guyot de Lesparre, à Sedan; Thevenin, à Laon; Decaen, à Borny; Brayer, à Rezonville; Manèque, à Noisewille; Morand, à Metz; Gibou, à Metz; Liedot, à Sedan; Guilhem, à Chevilly; de la Charrière, à Montmesly; Renault, à Champigny; de Ladevèze, à Villiers-sur-Marne; Blaise, à Ville-Evrard?

Vingt-deux généraux tués à l'ennemi en *trahissant* leurs soldats! Comprenez-vous cela?

Oui, quelques hommes trahissaient, non pas les soldats, qu'ils ne voyaient pas, mais la France qu'ils tenaient épuisée et pantelante sous leurs doigts crochus. C'étaient ceux qui, de leur cabinet bien chauffé, largement repus, le cigare exquis aux lèvres, traçaient des plans de campagne fantastiques, les imposaient aux généraux de Lamotherouge, d'Aurille de Paladines, Martin des Pallières, Chanzy, Pourcet, Barry, révoquant ceux-ci au gré de leur caprice et à la satisfaction des Prussiens, dont l'un d'eux, le colonel Von Rostow, a pu dire dans son ouvrage : *la Guerre pour le Rhin* : « Dans cette campagne de la Loire, où d'ailleurs la bravoure française est restée ce que Dieu l'a faite, un seul homme nous inspira des craintes sérieuses : le général d'Aurille de Palladines, dont les talents comme tacticien et comme administrateur fussent peut-être parvenus à tirer un bon parti des éléments détestables qui composaient son armée. M. Gambetta, maître souverain de la France, à cette époque, n'eût rien de plus pressé que de nous en débarrasser, et nous ne saurions trop l'en remercier en notre qualité de Prussiens. »

J'ai été témoin de faits qui, à vingt ans de distance, m'impressionnent encore douloureusement; j'ai vu l'indiscipline, la maraude, l'insubordination, la fuite à un simple coup de canon, sans même voir l'ennemi. J'en ai pleuré de rage, et aujourd'hui je suis plein d'indulgence, me rappelant le triste état physique et moral, le dénuement en vivres et en vêtements dans lequel l'administration de Gambetta laissait ces masses de recrues que le dictateur prétendait diriger, du fond de son cabinet, en face des bataillons allemands plus nombreux, aguerris, bien vêtus et largement nourris.

Oui, et je le répète, quelqu'un a trahi la France après Sedan. C'est celui qui, par soif de la dictature, a voulu poursuivre la guerre, lorsqu'il n'y avait plus d'espérance raisonnable de former, au delà de la Loire, des armées capables de dégager Paris.

Paulo minora canamus. Revenons à notre modeste héros, le chasseur Andrieux, pour raconter un fait qui lui fit grand honneur au bataillon.

Nous formions l'extrême arrière-garde, déployés en tirailleurs. Une ligne de uhlands nous suivait, réglant, en quelque sorte, son allure sur la nôtre. De temps à autre, un obus nous arrivait, comme pour nous dire d'accélérer le pas. Quelques coups de fusil étaient échangés avec les cavaliers ennemis. Un petit bois m'ayant paru convenable pour y reprendre haleine et nous reformer, je fis sonner halte ! et nous nous arrêtâmes, tandis que les Allemands en faisaient autant de leur côté, comme s'ils avaient obéi au même commandement que nous. Leurs chefs parurent se concerter, puis un mouvement se fit pour nous tourner et nous enlever. La fusillade s'engagea tout aussitôt, puis nous reprîmes notre marche en retraite, en suivant le mouvement général.

Nous n'avions pas fait 200 mètres, que j'entendis autour de moi :

— Capitaine ! capitaine ! voyez donc, là-bas... ces deux hommes... mais *c'est des chasseurs de chez nous !*

En effet, sans le secours de la lunette, on voyait deux hommes, pressés l'un contre l'autre, marchant avec peine, en quelque sorte se traînant.

— Attendez donc... Mais c'est Andrieux et le sergent Jouard.

— Ah ! oui, j'ai vu tomber le sergent près de moi ; Andrieux l'a relevé, il doit le porter.

— Eh ! non, puisqu'ils marchent tous deux... Ah ! mon Dieu ! Les uhlands vont les charger et les enlever... Mais non... Malin, Andrieux ; il s'est jeté derrière le talus... les Prussiens ne les voient plus... il faudrait les attendre.

J'écoutais ces colloques, le cœur serré.

— Comment ! les attendre !... En avant, mes enfants !

Et nous nous portons au pas gymnastique derrière le parapet que nous offrait un remblai du chemin de fer. Les uhlands s'arrêtent, étonnés de ce retour offensif. Je fais tirer cinq minutes à volonté, et Andrieux, qui avait très intelligemment suivi la courbe intérieure de la voie ferrée, nous rejoignit, portant le sac et le fusil de Jouard,

en sus des siens, et soutenant le sergent qui avait une balle à l'épaule. Je serrai vigoureusement la main à frère André, et ses camarades lui firent une véritable ovation.

— Eh bien! quoi? répondait le brave garçon, fallait le laisser, peut-être, le pauvre sergent?

Nous reprîmes alors cette marche en retraite qui devait, hélas! nous faire dépasser Orléans.

Ce qui restait d'hommes valides ayant été versé dans un autre bataillon, je revins à Toulouse avec un petit noyau devant servir à la formation d'un *troisième* S^e bataillon de chasseurs à pied. J'emmenai Frère André avec moi, et je n'ai pas à dire où il courut à son arrivée.

Je trouvai à Toulouse un commandant jeune, actif, intelligent, qui sut, en peu de temps, reconstituer un bataillon de fort bonne mine, avec les éléments qui lui arrivaient un peu de partout, après la signature de la paix. C'est avec ce bataillon que nous concourûmes à la répression de la Commune à Toulouse et à Narbonne.

Toulouse n'a pas perdu le souvenir de la première de ces deux journées, pendant lesquelles grand nombre de ses habitants les plus distingués se rendirent à l'arsenal pour y recevoir des armes et marchèrent dans nos rangs.

J'attendais que la paix, en renvoyant dans leurs foyers les engagés et les réservistes, me permit de faire licencier Frère André et de le rendre à son cher habit religieux. Je m'en entretenais souvent avec les bons Pères capucins; nous formions des projets charmants, nous tracions le touchant tableau du digne Frère arrivant à la communauté du Roussillon. Hélas! Dieu en avait autrement ordonné. Un événement vulgaire devait détruire nos projets, effacer les brillantes couleurs de ce tableau, changer notre joie en deuil.

Un soir, la retraite venait d'être sonnée, les hommes rentraient au quartier. Il faisait très mauvais temps : un vent furieux poussait sur la ville un ouragan de pluie, de grêle et de neige. Tout à coup un incendie éclate dans un îlot de maisons situées à l'est et parallèlement au boulevard Saint-Aubin, à 200 mètres de la caserne Lignièrès, où nous étions logés. Le feu avait pris chez un fabricant de voitures.

Une lueur immense embrase le ciel, la sonnerie : *Au feu!* se fait entendre; les officiers accourent à la caserne, forment leurs compagnies et se rendent au pas gymnastique sur le lieu du sinistre. De tous les points de la ville l'alarme est donnée; les autorités civiles et

militaires, les pompiers, de nombreux détachements arrivent de partout, et l'incendie est vivement attaqué. Il a gagné quatre maisons, qui ne forment plus qu'un immense brasier.

Vers deux heures du matin, après une longue lutte contre les éléments, l'ilot des quatre maisons était consumé, mais le reste du quartier était sauvé. Nos clairons sonnèrent la marche du bataillon pour rallier les hommes, et nous regagnâmes la caserne, en laissant sur le lieu de l'incendie quelques pompes et un détachement pour parer à tout nouvel accident.

On fit l'appel dans toutes les compagnies : un seul homme manquait à la mienne, c'était Andrieux. Où est-il? lui qui n'a jamais manqué à un appel, ni en campagne ni en garnison? Qui l'a vu?

— Moi, disait l'un; je l'ai aidé à enlever une bonbonne d'essence d'un magasin.

— Moi, disait l'autre, j'étais avec lui sur le toit.

— Je l'ai aperçu sur un mur, un pic à la main, ajoutait un troisième.

Une douloureuse pensée me vint aussitôt à l'esprit. Je pressentis un malheur, et je donnai l'ordre au caporal et aux hommes de son escouade de retourner là d'où nous venions et de ne revenir qu'après avoir trouvé Andrieux. Un quart d'heure après, ils revenaient, portant leur pauvre camarade sur une civière, et dans quel état, bon Dieu! Sans connaissance, les vêtements, les cheveux, la figure brûlés, ruisselants d'eau. Le docteur du bataillon lui fit enlever ses habits, et, après l'avoir roulé dans une couverture, il parvint à le faire revenir à lui, non sans avoir constaté qu'il avait une côte cassée. On le transporta à l'ambulance la plus proche du quartier. C'était précisément celle des capucins.

Frère André put alors nous raconter l'accident dont il était victime. Après avoir travaillé à déblayer le bas des maisons des matières inflammables, il avait suivi les pompiers et les hommes du génie, chargés de couper l'incendie. A cheval à l'extrémité d'un pignon, il était tout entier à sa besogne, lorsqu'il entendit la marche du bataillon. En soldat discipliné, il avait aussitôt quitté son travail pour rallier sa compagnie et il était parvenu à descendre les deux derniers étages de la maison, qui en avait trois, lorsque, voulant passer sur une poutre, il fut aveuglé par la fumée et il tomba au rez-de-chaussée sur des planches, des chevrons, des meubles embrasés. Des pompiers, témoins de sa chute, étaient accourus et l'avaient retiré des flammes.

— Une côte enfoncée ou cassée, lui disions-nous, n'est pas un cas mortel. Un mois de soins et de repos vous remettront, et vous irez rejoindre les chers Pères au Roussillon.

— C'est possible, nous répondait-il; mais comme on ne sait point ce qui peut arriver, je veux me préparer à un plus long voyage.

Le lendemain, le prier, entouré de toute la communauté, lui donnait le saint Viatique et l'extrême-onction. Sage prévoyance! car, deux jours après, une fièvre violente se déclarait, accompagnée de complications que la science fut impuissante à conjurer. Frère André entra en agonie, elle ne fut pas longue, elle ne fut pas douloureuse. Le visage du moribond rayonnait, ses lèvres souriantes laissaient passer comme un souffle léger les noms de Jésus, Marie, Joseph.

Par instants, ses yeux brillaient. Il voyait Dieu; il l'entendait, il lui répondait. C'était comme une extase... au bout de laquelle son âme si pure, si bonne, si brave aussi, s'envola.

Deux jours après, un cercueil sortait de l'ambulance, allant au couvent des capucins; c'était celui du Frère André. Dans la chapelle, un groupe de chasseurs avec leur capitaine; dans le chœur, les religieux; à l'autel, le prier disant la sainte messe. Après l'absoute, les pères prirent le cercueil et le portèrent au cimetière de la communauté. Les soldats ne comprenaient rien à ce qui se passait; je dus le leur expliquer.

Me tournant vers eux, après une pelletée de terre jetée sur la bière: « Mes amis », leur dis-je, « le camarade auquel nous rendons les derniers devoirs était pour nous le chasseur Andrieux; mais il était pour ces saints religieux le Frère André. Oui, le chasseur était un Frère capucin. Moi seul le savais, au bataillon, parce que je l'avais connu dans ses modestes fonctions. Eh bien! vous l'avez vu, ce Capucin-soldat; vous l'avez vu à l'ennemi et en garnison; vous savez qu'il n'y en avait pas de plus brave et de plus discipliné, Gardez son souvenir, mes amis! Il vous a enseigné comment doit vivre et mourir un soldat chrétien; imitez-le! »

Au bout de l'allée principale du jardin des capucins de Toulouse, à droite et au-dessous de la statue de la sainte Vierge, se trouve le cimetière de la communauté. Dix Pères ou Frères y sont couchés, attendant la résurrection éternelle. Leurs tombes sont de simples tertres gazonnés. Celle du Frère André est la première à gauche, en entrant. J'ai été assez heureux pour m'y agenouiller quelquefois.

Capitaine BLANC.

REVUE LITTÉRAIRE

POÈTES ET CRITIQUES

- I. *Victor Hugo après 1830*, par M. Edmond Biré. (Perrin.) — II. *Victor Hugo et son Œuvre poétique*, par M. l'abbé J.-L. Lenoir. (Vic et Amat.) — III. J. Barbey d'Aurevilly, *Impressions et Souvenirs*, par M. Charles Buet. (Savine.) — IV.-V. *Les Œuvres et les Hommes; les Poètes; Littérature étrangère*, par J. Barbey d'Aurevilly. (Lemerre.) — VI. *De Historia Gallix, publica, privata, litteraria, regnante Ludovico XIV, latinis versibus a Jesuitis scripta*, par le R. P. Delaporte. (Retaux-Bray.) — VII. *Le Merveilleux dans la littérature française sous le règne de Louis XIV*, par le R. P. Delaporte. (Retaux-Bray.) — VIII. *La Bohémienne*, de M. Alexandre Lefas. (Retaux-Bray.) — IX. *Épître aux Jacobins*, par M. A. M. Maupin. (De Soye.) — X. *Solitude*, par M. Paul Lestourgie. (Retaux-Bray.) — XI. *Les Chansons d'avril*, par M. Octave Lacroix. (Lemerre.) — XII. *Les Heures errantes*, par le même. (*Ibid.*) — XIII. *Poésies. Les Chants de l'Invasion; les Dieux qu'on brise*, par M. A. Delpit. (Ollendorff.) — XIV. *Henrik Ibsen, Etude sur sa vie et son œuvre*, par M. Charles Sarolea. (Nillson.) — XV. *Rome, basilique de Saint-Pierre*, par M. Lemaire. (Vic.) — XVI. *La Première Etape de Jeanne d'Arc*, par le marquis de Pimodan. (Champion.) — XVII. *Lectures et Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*, tome VI. (Herluison.)

I

Depuis les funérailles pompeuses de 1885, Victor Hugo a perdu chaque jour du prestige qu'il avait conservé jusque dans sa trop longue vieillesse : en vain les éditions savamment lancées d'œuvres posthumes n'ont pas réveillé l'attention du public. Est-ce oubli? est-ce indifférence? mais il semble que la pléiade hugolâtre diminue chaque jour. Le temps qui remet toutes choses au niveau véritable, rétablira, sans doute, l'équilibre aujourd'hui compromis. La plupart de ceux qui parlent de Victor Hugo sont condamnés maintenant à faire vraiment trop large la part de la critique : cela tient à toutes les questions étrangères qu'il faut envisager quand on juge actuel-

lement le *Maître*. Pour le bien apprécier, il faudrait oublier absolument l'homme qui fut sans caractère, et qui, sous certains dehors de bonté olympienne, cachait surtout un effrayant égoïsme? Il faut oublier le pamphlétaire injuste, haineux et mensonger? M. Edmond Biré met complaisamment en lumière tous les tristes côtés de cette nature dans son *Victor Hugo après 1830* (Perrin); il nous montre toutes les contradictions de cette vie, le poète chantant sa femme dans des vers admirables, l'homme pendant ce temps affichant ses maîtresses jusque dans la maison conjugale; il fait la genèse de toutes les œuvres et, à l'en croire, il n'est pas un drame de Victor Hugo, sauf de très rares exceptions, qui, à son apparition, n'ait été signalé par un échec, et dans cette partie de son ouvrage, M. Biré, selon nous, manque un peu de justice, car si pour des raisons quelconques certains drames de Victor Hugo réussirent mal à la scène, il n'en ressort pas moins que ces mêmes drames renferment des beautés de premier ordre: l'optique du théâtre manquait à Victor Hugo, qui, en tout, voyait trop grand, mais cette exagération n'empêchait pas son génie créateur de se révéler dans toutes ses pièces. Les chapitres consacrés aux amitiés du poète, à ses prétentions politiques et nobiliaires, à ses réceptions académiques, sont remplis de renseignements curieux, puisés aux sources de l'époque: car c'est une histoire documentaire que nous présente M. Biré, et s'il fallait lui reprocher une chose, ce serait ses abus de la citation: il cite à tout propos, sans mesure, sans pitié, et il écrit lui-même avec trop d'agrément pour que le lecteur n'éprouve pas une légère mauvaise humeur à voir interrompre sans cesse la page commencée.

« Légion hier, les hugolâtres ne sont plus aujourd'hui qu'une pincée. La réaction s'est produite, immédiate, brutale, exagérée et injuste comme toutes les réactions. Ceux-là mêmes qui n'y ont pas cédé, reconnaissent que si l'artiste, chez Victor Hugo, est incomparable, s'il est le maître souverain du rythme et de l'image, on ne trouve pas chez lui le frémissement de la passion, l'élan de l'enthousiasme, la voix de l'âme ou le cri du cœur. Il éblouit souvent, il étonne toujours, il n'émeut jamais. Il ne poursuit pas le vrai, mais l'extraordinaire; et c'est pourquoi, couronnant sa vie par une suprême et colossale antithèse, il veut, lui qui laisse sept millions dans ses coffres, être conduit à sa dernière demeure par le *corbillard du pauvre*. Tout Victor Hugo est là; à ses poésies comme à ses

funérailles, manque cette qualité que rien ne remplace et hors de laquelle il n'est pas de vraie grandeur, la *sincérité*. »

II

La brochure que M. l'abbé Lenoir consacre à apprécier *Victor Hugo et son œuvre poétique* (Vic et Amat) est intéressante, spirituelle et bien écrite. Il laisse de côté toutes les ombres du tableau, pour ne s'attacher qu'à la pleine lumière, la tâche est vraiment plus douce, mais il ne veut pas achever son étude, sans envoyer, lui aussi, son coup de griffe.

« J'ai montré Victor Hugo monarchiste, je pourrais vous le dépeindre républicain, démocrate, radical, jacobin ; — je vous l'ai montré chrétien, vous le pourriez voir impie, gouailleur, métempsykosiste, panthéiste, insulteur de l'Église, des prêtres, des moines, des jésuites, des plus nobles figures de la Papauté ; — je vous l'ai dit patriote et Français ; et il chanta la suppression des frontières et par conséquent de toute patrie ; — il aima l'enfance, et il lui prêta des aspirations ridicules ; — il chanta la nature et il s'y perdit dans un réalisme écœurant et une effroyable fantasmagorie ; enfin, s'il connut l'amour, il le traîna dans l'obscénité la plus grossière. » M. l'abbé Lenoir exagère bien quelque peu, mais ses sévérités renferment une trop grande part de vérité.

III

J. Barbey d'Aurevilly a laissé derrière lui un petit cénacle d'amis, fidèlement attachés à sa mémoire. Ceux que ne rebutaient pas les originalités, les exigences, les condescendances du maître écrivain, trouvaient au contraire en lui l'ami le plus fidèle, le plus tendre à l'occasion. M. Charles Buet était au nombre de ce groupe restreint d'intimes : il a vu de près cette figure étrange et hautaine, qui savait si doucement sourire, paraît-il, et il fait revivre aujourd'hui dans un livre d'*Impressions et de souvenirs* (Savine) la physionomie mal connue de Barbey d'Aurevilly.

« Le but unique de l'auteur a été de rendre justice à un homme que la gloire vint chercher trop tard, et qui ne fut pas toujours bien compris de ceux mêmes qui l'approchaient. »

Il le prend dès ses années de jeunesse dans son milieu de Valognes et le conduit jusqu'aux derniers jours sombres et solitaires de

la rue Rousselet. Et c'est toute une vie d'activité, de travail acharné, de lutte fière qui se déroule à nos yeux. Toutes les faces de ce talent multiple sont étudiées et scrupuleusement reproduites : nous voyons le journaliste, le critique, le romancier, le poète, l'artiste, et dans ces pages substantielles, remplies de citations, d'anecdotes peu connues, où les rapprochements de tout genre fourmillent, nous voyons l'homme surtout, si attachant, d'un caractère si indépendant, et qui impose le respect. « Le critique sans pitié, le philosophe sans tolérance, le catholique intransigeant, si âpre dans ses querelles, si ardent à la lutte, qui se battait sans trêve ni merci, et n'admettait aucun captif à rançon, était pourtant un poète, et l'un des plus délicats parmi les romantiques. » Que dire du *Cid*, ce merveilleux *Cid*, apothéose de la charité, comparable aux chefs-d'œuvre de la *Légende des Siècles*.

Un soir, dans la Sierra, passait Campeador :
 Sur sa cuirasse d'or, le soleil mirait l'or
 Des derniers flamboiements d'une soirée ardente
 Et doublait des héros la splendeur flamboyante !
 Il n'était qu'or partout, du cimier aux talons ;
 L'or des cuissards froissait l'or des caparaçons.
 Des rubis grenadins faisaient feu sur son casque,
 Mais ses yeux en faisaient plus encore sous son masque !...
 Superbe et de loisir, il allait sans pareil,
 Et, n'ayant rien à battre, il battait le soleil.

Et les pâtres des solitudes de la Castille brûlée se montrent l'un à l'autre ce cavalier d'or, le prenant pour saint Jacques descendu des cieux. Il s'avance. Un lépreux, un de ces malheureux que la terreur éloignait de toute créature humaine, s'approche et se prosterne. Le héros lui tend son aumône. Le misérable, ému de cette compassion qui ne le repousse pas avec horreur, ose, sachant que l'infâme contagion ne mordra pas sur l'acier, saisir le gantelet du chevalier, y coller ses lèvres.

Lui qui n'avait jamais baisé de main humaine !...

Et le *Cid* comprend alors qu'il y a un acte de charité plus grand encore à accomplir, un acte presque divin de magnifique courage.

Immobile, il restait le grand Campeador !
 Que pouvait-il penser sous le grillage d'or

De son casque en rubis, quand il vit cette audace?
 Quel sentiment passa sous l'or de sa cuirasse?
 Mais il fixa longtemps le lépreux, — puis soudain
 Il arracha son gant et lui donna sa main!

Je ne sais quelle conspiration de silence s'était faite autour de Barbey d'Aurevilly : le public paraissait lui garder rancune du dédain magnifique qu'il affectait pour les opinions changeantes et irraisonnées de la foule.

« Lorsque le médecin des morts vint constater le décès de ce glorieux qui n'avait voulu rien être, et qu'il eut écrit ses noms, il demanda, — si naïvement qu'il ne parut pas avoir conscience de son énorme sottise, — quelle profession exerçait M. d'Aurevilly, — *quand vivait*, ratiocinent les protocoles! Cette ignorance et cet inconscient mépris du métier littéraire, ce déni de justice, prononcé à l'insu même de qui le formulait, arrachèrent un cri d'indignation à l'un de nous, qui, les dents serrées et à voix basse, vociféra un terrible : *Monsieur, il était marchand de gloire!* Mais qui pouvait se douter, dans cette chambre sans objets d'art, sans tapis ni tentures, que le cadavre gisant sur le lit avait, durant trente années, tenu là, sous le charme de sa parole, l'élite des littérateurs contemporains, que là s'élaboraient des œuvres d'une si particulière puissance, d'une grandeur dont la postérité sera juge? »

Je ne sais cependant si le livre évidemment curieux et intéressant de M. Buet eût pleinement satisfait M. d'Aurevilly, il aurait peut-être souri, à sa façon, de ce style constamment admiratif et louangeur : il devait aimer, lui, l'Indépendant par excellence, que l'on gardât vis-à-vis de sa personne une certaine indépendance d'opinion, et il ne devait pas craindre qu'on l'attaquât, ne fût-ce que pour avoir mieux conscience de sa force.

IV. — V

De tous les dévouements qui entourèrent M. Barbey d'Aurevilly, le plus touchant, le plus désintéressé et le plus cher au cœur du maître, fut celui de M^{lle} Louise Read, la sœur du doux et charmant poète tombé à la fleur de l'âge et du talent. Aujourd'hui encore elle lutte avec énergie pour la gloire du grand homme; elle surveille, corrige, complète les éditions nouvelles, et c'est grâce à elle que se continue, dans la collection Lemerre, cette belle série des *Oeuvres*

et des Hommes. Que de jolies pages dans les volumes consacrés aux *Poètes* et à la *Littérature étrangère* (Lemerre). Il faut tout lire, tout relire ensuite, car ces jugements intéressent quand même, tant ils renferment d'imprévu et d'originalité. Barbey d'Aurevilly s'insurge contre ceux qui veulent faire de Shakespeare un barbare, quand il est, au contraire, le plus fin et le plus élégant de tous les civilisés : c'était un esprit tout-puissant, « un immense moraliste et un immense poète », et dans la variété de ses chefs-d'œuvre, il reste pour nous le grand inconnu et le grand mystérieux.

L'injustice de Barbey d'Aurevilly pour Leopardi dépasse la mesure : il ne prend pas au sérieux ce maniaque et ce désespéré. Cela tient au dédain qu'il avait pour les névrosés, pour les rêveurs, des inutiles, selon lui.

Il se montre peu indulgent pour Gogol, l'écrivain russe qu'il veut bien trouver simple, délié, habile, mais auquel il refuse le caractère et la sincérité... Sterne, Avellan-da, Toppfer, Valmiki, Tourgueneff, Gœthe, Dante, Poe, Macaulay et d'autres encore sont jugés, étudiés par lui. Ce ne sont pas des portraits en pied, ce sont des ébauches où les traits saillants sont mis en relief. Il admire beaucoup Byron. Qui ne ferait comme lui, d'ailleurs ? Et puis les analogies véritables du caractère de Barbey d'Aurevilly et de Byron devaient occasionner une secrète bienveillance chez le critique. Il aime en effet ce passionné de la Grèce et défend avec esprit ce charmeur malgré lui, qui ne fut qu'un fanfaron de vices, mais non pas un vicieux. « Byron, cette grande coquette, chercheur d'effets qu'il semblait le plus mépriser, mit cette poésie de mystère dans sa vie comme dans son poème de *Lara*, et le mystère a été une mystification. Byron s'est composé son masque comme un acteur..., un masque de ruffian, de bandit, de grand coupable, et il l'ôtait avec ses amis pour en rire... Nous n'avons voulu que soulever un coin de ce masque sous lequel se cache un génie virginal de pureté et de tendresse au milieu des terribles passions qu'il exprime, comme sous les affectations du dandy, il y avait en Byron le plus magnanime des enfants de la nature. »

Que de phrases charmantes, et que de pensées exquises a Barbey d'Aurevilly, pour parler des poètes qu'il comprend si bien. Il faudrait pouvoir tout citer de ces trop courtes études sur Ronsard, l'impétueux premier-né de la langue française poétique parlée aujourd'hui ; sur La Fontaine, ce Gaulois, ayant en plus la grâce, la

rêverie, la tendresse; sur Henri Heine, le poète de la sensation, du doute, de l'impression personnelle sur Barbier, le Juvénal de 1830; sur Richepin, l'athée implacable, dont les poésies magnifiques *roulent de l'angoisse*. Il définit à merveille Bourget, l'auteur de la *Vie inquiète*, de ce petit volume dont le titre en dit si long. Il a très bien compris cette âme sceptique et douloureuse, agitée, et l'inquiétude vaut encore mieux que l'indifférence.

« Je l'ai dit, c'est une âme de poète que M. Paul Bourget. Il n'a pas effacé de son front ce grand et beau reflet de Dieu qui s'y débat contre les ombres du doute, quand tous les autres l'ont éteint sur le leur. Le matérialisme ne l'a point durci, et n'en a pas fait le tailleur de cailloux qu'il faut être dans ce siècle de bijoux faux ou vrais, et dans lequel les poètes ne sont plus que des lapidaires. Il n'est pas l'ouvrier que Théophile Gautier se vantait si grossièrement d'être : car les ouvriers, les rois de ce temps, si lâche devant eux, sont montés jusque dans la poésie! Ce n'est pas une flatterie, c'est une réalité!... Lui, il comprend la poésie autrement qu'un *ouvrage*, et le poète qu'un *bon ouvrier*. Il met au-dessus de tout le sentiment et la pensée, — dons de Dieu! choses de naissance! — et il croit aux privilèges de leurs douleurs. » Alfred de Vigny, Agrippa d'Aubigné, M^{me} Ackermann, Rollinat et d'autres encore sont étudiés par Barbey d'Aureville. Il fait de Victor Hugo une critique originale et savante, sans aucune de ces railleries mesquines et banales qui échappent trop souvent à la plume d'adversaires obscurs. Et toujours dans son style, de ces fiertés d'allures, de ces indépendances de pensée et d'expression qui forcent l'attention. Quand il le veut, la phrase se fait ample, serrée, puissante, elle se déroule dans de longues et belles périodes. Quelquefois certaines familiarités choquent un peu et font antithèse, mais en général, on peut lui appliquer ce qu'il dit de Richepin : « Il a le feu, la verve, les entrailles, l'abondance, une touche large et grasse et même quelquefois grandiose. » M. Adolphe Rebaux rappelait un joli mot de Saint-Victor pour caractériser l'œuvre et l'écrivain. L'écrivain est unique dans la littérature contemporaine « et son œuvre ressemble à ces breuvages de la sorcellerie où il entrait à la fois des fleurs et des serpents, du sang de tigre et du miel. »

VI

Le P. Delaporte est non seulement un poète c'est de plus, un érudit, nous dirons presque un érudit officiel, car la Faculté des lettres de Paris n'a pu qu'approuver les deux thèses curieuses et savantes, qu'il a soutenues très brillamment cette année. Il intitule sa thèse latine : *De Historia Galliæ, publica, privata, litteraria, regnante Ludovico XIV, latinis versibus a Jesuitis Galliæ scripta* (Retaux-Bray). On ne saurait lui reprocher de s'être un peu occupé des jésuites. Il y avait même une certaine crânerie de sa part, à en parler, à en écrire devant des maîtres patentés. Il ne recherche pas la valeur littéraire de ces poètes de la Compagnie de Jésus; il se demande surtout pour quels motifs ils ont été amenés à consigner dans des vers innombrables l'histoire de Louis XIV. Evidemment ces mêmes historiographes n'ont pas mis en lumière tous les côtés de cette histoire, mais ils ne le pouvaient guère, et si l'on fait la part des exagérations imposées par le style poétique, on trouve chez eux des renseignements nombreux et originaux sur l'époque. Ce travail important est en résumé un document de plus pour ceux que les questions du dix-septième siècle passionnent spécialement. Quant à la thèse française, *Du Merveilleux dans la littérature française sous le règne de Louis XIV*, c'est un fort beau volume très châtié, non seulement plein de faits et d'érudition mais écrit avec grâce, coquetterie, et avec cette finesse malicieuse que connaissent bien tous les lecteurs du P. Delaporte.

« Jamais de mémoire d'homme lettré, la question du merveilleux n'occasionna plus de théories que sous le règne de Louis XIV... Des documents jetés çà et là sur la route du grand siècle on ferait une bibliothèque. Nous avons glané dans ces documents les doctrines qui nous ont paru les plus fondées en raison, ou les plus curieuses, ou encore les plus aventureuses ou singulières.

« Nous donnerons la première place dans notre ouvrage à la *mythologie gauloise*. En cette première partie, figureront ainsi les fantômes plus capricieux, plus légers et d'origine plus gauloise, avec toute la magie blanche aussi inoffensive que celle de Perrault et de la *Belle au bois dormant*.

A la seconde nous rattacherons sous le titre de merveilleux mixte, les prodiges qui sont de toutes les mythologies et croyances sans

être exclusivement l'invention ou le privilège d'aucune. Là aussi viendront les allégories qui sont des abstractions métamorphosées en personnages, et qui fourniront un appoint considérable à la littérature du dix-septième siècle. Le point capital et culminant de notre travail devra naturellement être la troisième partie où nous traiterons uniquement et longuement de ce que l'on désigne, par une habitude « irrévérante », sous la dénomination commune de merveilleux chrétien et païen. Leur emploi, les théories dont le merveilleux du Christianisme et de la Fable, furent l'occasion, enfin les querelles qui naquirent de ces mêmes théories, autant de chapitres et en quelque sorte de traités.

« Pour produire ce merveilleux sérieux dans une œuvre sérieuse, dans une épopée, il faut une croyance. D'autre part, la foi ne suffit point : il faut, de plus, à la littérature, de l'imagination, du génie, et la science de sa langue. Pour peindre l'enfer, le purgatoire, le ciel, il est bon de s'appeler Dante. »

Il y a des anecdotes en grand nombre dans ces pages volumineuses : cette mésaventure de Benserade fit beaucoup rire la cour à l'époque. « Madame lui demanda un jour quelle différence il y avait entre les dryades et les hamadryades. » Benserade, embarrassé de cette question à brûle-pourpoint, répondit bravement : « La différence qui existe entre les évêques et les archevêques. »

Cette thèse pour le doctorat qui, à première vue, pouvait s'annoncer comme un ouvrage d'érudition ennuyeuse est surtout un livre plein d'attrait, d'agrément et d'esprit.

VIII. — IX

La liste des poètes ou de ceux qui se croient tels est toujours longue. C'est que la poésie est la sirène capricieuse et charmante qui fascine tous ceux qui l'approchent, qui en éblouit plusieurs, mais qui bien rarement se donne et rend un peu d'amour à ceux qui l'admirent.

Nous avons aujourd'hui une comédie, *la Bohémienne* (Retaux) en trois actes, ce qui est certain, mais en vers, est-ce bien sûr? de M. Alexandre Lefas! Hélas! nous la résumerons d'un mot : il est si facile de ne pas écrire des comédies en trois actes et en vers.

Nous avons encore une *Épître aux Jacobins*, en vers aussi, paraît-il, de M. A. M. Maupin (de Soye). Il dit aux Jacobins des

choses assurément exactes : que leur guerre contre Dieu est impie, que leur acharnement contre l'Église est lâche, que leur soi-disant libéralisme cache un abus d'autorité et une intolérance sans exemple; un court article de journal suffirait à reprendre ces revendications anciennes, mais les distiller dans une épître qui semble déjà longue vers le dixième vers, et qui en renferme environ un millier, c'est abuser étrangement de son lecteur. Et quelles rimes! *pauvre* rimant avec *autre* (p. 9), *fatigue* avec *publique* (p. 41), *arc* avec *Canack* (p. 26). On en dresserait facilement des litanies.

Veut-on un spécimen de ces mots? car nous n'osons les nommer vers. Comme l'eût dit Barbey d'Aurevilly, avec un de ces haussements d'épaules qui en disent si long : « Ils ne méritent pas ce superbe nom prostitué. »

L'Église s'accommode à tous les gouvernements,
 Survit, ferme, immuable, aux bouleversements.
 L'Église eut à fonder jadis, en Amérique,
 Un État, et ce fut juste une République,
 Le Venezuela...
 Le libéral, il est parfois plus doctrinaire,
 Plus infallible même et plus autoritaire
 Que le Pape de Rome, et son opinion,
 Libre, ne souffre point de contradiction.

Ce n'est assurément pas le genre harmonieux que cultive M. Maupin, c'est sans doute le genre rocaille. Nous pourrions aussi résumer d'un mot son livre. Il est si facile de ne pas écrire une *Épître aux Jacobins*, et en vers.

X

S'il suffisait d'une âme virginale et admirablement pure pour écrire un beau livre de poésie, les stances et poèmes que M. Les-tourgie a réunis sous ce titre : *Solitude* (Retaux), devraient être admirés sans réserve. L'inspiration y est douce, limpide, profondément honnête; les rimes sont très soignées et souvent heureuses, mais je ne sais pourquoi il manque à toutes ces pages une étincelle qui les anime et leur donne de la vie. Évidemment, sa meilleure inspiration est dans cette pièce vraiment belle, qu'il intitule *le 20 mai*, la date de la mort de sa mère.

Elle est silencieuse et morne,
 La maison où j'ai tant vécu.

Comme un étranger sur la borne,
 Je m'assieds, accablé, vaincu.
 Devant cette porte fermée,
 Où, tremblant, j'ai traîné mes pas,
 D'une voix presque inanimée,
 J'appelle : on ne me répond pas.

.

Et la pièce se déroule en entier avec beaucoup de sentiment et d'émotion; mais quelle touche délicate et tendre il faut pour oser remuer de tels souvenirs et leur redonner la pleine lumière de la vie, au lieu de les garder doucement ensevelis au plus profond de soi!

En général, il est rare que l'on soit bien inspiré en dévoilant ses intimités secrètes; le grand public est impitoyable, il est gouaillieur; s'il devient indulgent, il est indifférent, et quand on l'émeut, il veut être ému à sa façon.

XI. — XII

Voici deux livres de M. Octave Lacroix : *les Heures errantes* et *les Chansons d'avril* (Lemerre), où il y a de la poésie et du talent.

A l'envoi d'un de ces volumes, qui lui avait été adressé en 1853, Victor Hugo répondait :

« J'ai lu tout ce noble et gracieux volume. J'y ai trouvé mon nom, celui de ma femme, tous nos souvenirs amis, tous nos chauds rayons d'autrefois. Que de beaux vers! que de jolis vers! Tout cela est jeune, probe, frais et bon. Vous avez un talent qui panse le cœur. Continuez. Tant que vous ferez des vers, j'en lirai. »

Que chante-t-il dans ses *Chansons d'avril* et au cours de ses *Heures errantes*, qu'il passe un peu partout, en Espagne, à Paris et dans tous les coins de la France? Il chante l'amour, ses tourments, ses fièvres, ses caresses, ses mensonges; il chante aussi la nature radieuse et puissante, la grande consolatrice, celle qui pousse à revivre toujours, puisqu'elle crée incessamment la vie. Parfois un retour sur lui-même, et la note devient plus grave, le ton s'élève; Nous hasardons une petite critique. Dans ses chansons, dans ses odes, dans ses rondeaux, il y a quelquefois des *dona Carmen*, des *Inès*, des *Mariquitas* un peu trop cousines des *Grenadines* et des *Andalouses* de Victor Hugo. Le ressouvenir semble évident. Ce

charmant sonnet donnera bien une idée du talent de M. Octave Lacroix, talent fin, léger, gracieux et mignard un tantinet, rarement.

Est-elle rose ou papillon?
 Est-elle abeille ou lis? — Qu'importe?
 Sa chevelure d'or l'emporte
 Sur les blonds épis du sillon;
 Son regard, brûlant aiguillon,
 Nous pique au jeu d'étrange sorte...
 Et je vis un soir à sa porte
 Les bottines de Cendrillon.

On dirait, à voir ces bottines,
 Étroites, mignonnes, mutines,
 Telles qu'il n'en est point ailleurs,
 Les deux nids d'oiseaux gazouilleurs,
 Les écrins de deux perles fines
 Ou les calices de deux fleurs.

XIII

M. A. Delpit a réuni en un volume deux recueils de lui parus à des dates dissemblables, *les Chants de l'invasion*, éclos en 1870, et où il nous redit toutes ces scènes d'avant-poste, toutes les angoisses refoulées pendant les grand'gardes de nuit. Et *les Dieux qu'on brise*, venus en 1880, d'un genre différent, mais quelle grâce, quel charme, quel souffle dans ces *Poésies* (Ollendorff).

Les hontes, les souffrances, les douleurs, les héroïsmes de l'année terrible l'ont magnifiquement inspiré, lui, le soldat de vingt ans alors, et qui sentit comme une blessure à lui faite, la blessure faite à la Patrie.

Avançons : le massacre en tous lieux se ressemble.
 Ici les fiers dragons au panache qui tremble ;
 Là des soldats de ligne et des turcos couchés,
 Que méthodiquement la mort avait fauchés ;
 Enfin, les cuirassiers de la charge immortelle,
 Que la mitraille a vus paisibles devant elle !
 Et sur ces morts qu'a faits la volonté d'un seul,
 Le silence des nuits jeté comme un linceul...
 Oh ! qui pourra savoir, oh ! qui pourra connaître
 Les bonheurs à venir qui pour eux devaient naître ?

Qui dira ce que Dieu gardait à ces héros
 Que l'on enterrera par larges tombereaux ?
 Qui dira ce que Dieu leur réservait de joies ?
 Qui sait l'heureux destin qui les attendait tous ?
 Pour celui-ci l'enfant qui se tient sur ses genoux,
 Et qui, pour un baiser, rend sa douce caresse ;
 Pour celui-là le saint amour de sa maîtresse ;
 Pour cet autre qui dort sans pouvoir s'éveiller,
 La gloire que sa mort n'a même su payer !

M. Delpit a dans ses vers aussi des accents pleins de douceur, pleins de mélancolie, sur les illusions perdues, sur les souvenirs envolés ; il a beaucoup de profondeur, c'est une âme qui s'élève, qui pense, qui souffre et qui se souvient.

Va ! puisque je t'aimais, je dois t'aimer encore,
 Car une passion ne meurt pas en un jour ;
 Puisque le soleil a son éternelle aurore,
 Le cœur peut bien avoir son éternel amour.

.
 Ne sais-tu pas qu'il est des souffrances bénies,
 Que l'on conserve en soi comme un dernier bonheur ?
 Tant on peut éprouver d'ivresses infinies
 A les sentir toujours nous déchirer le cœur.

Et cette délicieuse oraison funèbre de la petite reine *Mercedès* :

Ne la plaignez pas d'être morte,
 Celle qui vient de s'en aller.
 Plaint-on l'oiseau de s'envoler,
 Quand l'oiseleur ouvre sa porte ?
 Le bonheur seul lui fit escorte
 Dès son berceau qu'il a doré.
 Elle n'aura jamais pleuré...
 Ne la plaignez pas d'être morte !
 Qui sait ce qu'elle aurait souffert ?
 Notre siècle d'erreur profonde
 A pour les reines de ce monde
 Un calice toujours offert.

 Elle a fui l'abîme entr'ouvert
 Au paradis que Dieu lui donne ;
 Et, vivant avec la couronne,
 Qui sait ce qu'elle aurait souffert ?

Et la sublime floraison
 De son amour de jeune femme
 A parfumé toute son âme
 Sans connaître la trahison!
 Elle était aimée... Ah! qu'importe
 Qu'elle s'en aille à dix-huit ans?
 Pas d'hiver après ce printemps :
 Ne la plaignez pas d'être morte!

Et si les vers de M. Delpit nous émeuvent et nous charment tant, c'est qu'on y devine ce sans quoi la poésie n'existe pas, l'inspiration. Ceux qui ont l'inspiration, en effet, ne fût-ce que comme un « grain de sénévé », ceux-là soulèvent les masses et font des miracles dans le cœur de ceux qui les lisent. Sans elle on fera de bons vers, on n'en écrira jamais de beaux.

Pourquoi faut-il à tous ces éloges adressés à M. Delpit mêler une critique? Mais pourquoi lui aussi a-t-il mêlé aux accents de son lyrisme des mots d'injustice que les haines du moment n'excusent pas assez.

XIV

L'étude que M. Charles Sarolea publie sur la vie et l'œuvre d'*Henrik Ibsen* arrive bien à son heure (Nilson). Ce grand nom du Nord a forcé la renommée, et chacun sait aujourd'hui que l'on se trouve devant lui en présence d'un nouveau et puissant génie.

« Nous avons lu, puis fasciné, nous avons relu l'une après l'autre toutes les pièces d'Ibsen dans l'ordre de leur production; nous avons suivi son évolution comme on suivrait le développement organique d'une superbe plante exotique; nous avons vu son génie germer, puis croître, puis peut-être dans son dernier drame, décroître. Comme résultat, nous avons pensé ceci : D'abord un très grand génie, ce qui n'est pas précisément une découverte, encore qu'il importe de savoir pourquoi. Mais nous avons trouvé autre chose et qui est moins connu. On nous signalait un socialiste, et voici que nous trouvons un *aristocrate radical*, un solitaire, un individualiste! On nous dénonçait un prophète du libre amour et voici un puritain de vieille roche, une espèce de *Revenant* écossais du dix-septième siècle, égaré en plein dix-neuvième. » M. Sarolea étudie la vie d'Henrik Ibsen, son milieu, l'évolution de son œuvre, sa conception de l'art, sa morale, et il met très bien en lumière les

divers côtés de cette âme un peu inquiète, inquiétante aussi : c'est la première ou tout au moins la plus complète des études publiées jusqu'à ce jour sur le grand dramaturge du Nord.

XV

M. Lemaire décrit avec un enthousiasme qui s'explique *la Basilique de Saint-Pierre au Vatican* (Vic). Tous ceux qui ont vu et admiré cette merveille du génie humain, comprendront l'impression profonde qu'elle a pu produire sur l'esprit de l'écrivain. « Les Papes sont les prêtres de ce temple, c'est là qu'aux jours de fête le Souverain Pontife vient officier solennellement, porté sur un trône aérien, entouré de toutes les pompes du culte catholique, au milieu des flots d'un peuple immense qui l'acclame. Pour bien comprendre Saint-Pierre, pour en saisir les douces et fortes harmonies, il faut assister à l'une de ces fêtes royales du Pontificat. Alors le peuple des statues qui remplissent la basilique, semble s'animer et vivre : alors les marbres et les dorures jettent de mystérieux reflets, et l'âme ravie de ce spectacle, enivrée de ces harmonies et de ces parfums, vous vous écriez comme l'Apôtre au jour de sa vision du Thabor : *Domine, bonum est nos hic esse.* » M. H. Lemaire écrit avec agrément ; et ses descriptions de la basilique, ses anecdotes, toutes connues d'ailleurs, se relisent avec plaisir.

XVI

La curieuse brochure de M. le marquis de Pimodan sur la *Pre-mière étape de Jeanne d'Arc* arrive à son heure (Champion). Jeanne la vaillante, la sainte, la Française, est présente actuellement à l'esprit et au cœur de tous : rien de ce qui la touche ne peut nous être étranger.

« Nous voyons dans son culte si brillant aujourd'hui comme un gage d'avenir meilleur. Jeanne, croyons-le, saura nous ramener à Dieu comme aux véritables destinées de notre race ; Jeanne, victorieuse jadis des soldats anglais, vaincra les âmes françaises, car Jeanne, c'est le destin providentiel de la France. »

La brochure du marquis de Pimodan est une œuvre de sérieuse érudition, écrite par un soldat poète dont on connaît les nobles vers. L'idée de ce travail lui est venue parce que Jeanne d'Arc,

qu'il admire avec passion, patriotisme et foi, a passé, en allant de Vaucouleurs à Chinon, par Echenay, le château patrimonial des Pimodan. On sait que M. le marquis de Pimodan, duc de Rarécourt, est le fils du héros, le général de Pimodan, tué à Castelfidardo.

XVII

Le sixième volume des *Lectures et Mémoires* de l'Académie de Sainte-Croix, d'Orléans, vient de paraître (Orléans, Herluison). Il renferme des études littéraires, historiques, poétiques, de valeur, écrites par des hommes qui sont des écrivains et des savants. L'Académie de Sainte-Croix est d'ailleurs bien connue. Son but, nettement défini dans ses statuts, ne peut que lui attirer l'adhésion des meilleurs esprits. Elle veut « créer un centre de travaux sérieux, réunir dans une pensée commune les hommes qui ont le loisir des occupations intellectuelles, et développer en eux, par de mutuels efforts, la culture solide de l'esprit et le goût des saines et fortes études ». Les personnalités les plus marquantes se trouvent à un titre quelconque au nombre des membres de l'Académie de Sainte-Croix. Mgr Dupanloup, M. Egger, le comte de Falloux, M. Sauzet, M. de Witte, M. Lenormant, en ont fait partie autrefois. Nous y rencontrons aujourd'hui des noms tels que ceux du cardinal Mermillod et de l'évêque d'Autun. Les nouveaux titulaires pourraient vraiment répéter le mot de modestie confuse et charmante que Fénelon, reçu à l'Académie, adressait à ses nouveaux collègues : « Messieurs, à qui m'associez-vous? »

Georges MAZE.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

29 octobre.

Assistons-nous réellement à une évolution politique? Y a-t-il, comme certains indices pourraient le faire croire, d'un côté, un parti nouveau, recruté dans la classe conservatrice et jusque dans les rangs royalistes, et tout disposé à passer à la république; de l'autre, un sentiment nouveau, des dispositions nouvelles dans le parti républicain, qui le porteraient à ouvrir ses rangs aux nouveaux venus et à se fusionner avec eux dans une large politique de réconciliation et d'union?

Ce n'est point là encore un fait acquis que l'on puisse constater. Ceux qui aiment à prendre leurs visées personnelles pour autant de résultats certains, peuvent se faire l'illusion de croire que les choses sont comme ils les conçoivent; mais voient-ils juste, apprécient-ils bien une situation dont ils considèrent plutôt certains côtés extérieurs que la réalité intime?

D'autres, au contraire, ne croient guère au rapprochement dont ceux-là parlent comme d'un événement en voie de s'accomplir. Sans doute, les évolutions sociales sont lentes à s'opérer; elles échappent pendant longtemps à l'observateur superficiel, précisément parce qu'elles ont lieu sans secousses, sans accidents sensibles. Mais s'il est vrai qu'on ne s'aperçoive pas plus des modifications incessantes qui transforment une société, des révolutions latentes de l'opinion, chez un peuple, qu'on ne s'aperçoit que la terre tourne, encore faut-il qu'il y ait des signes de ces revirements des esprits, qui amènent des changements de situation.

Que constate-t-on chez nous en ce moment? Un certain ébranlement dans le vieux parti conservateur, par fatigue ou par hésitation; une dislocation, déjà ancienne d'ailleurs, du parti monarchiste; une impulsion donnée récemment aux catholiques vers la

république par un prince de l'Église, auquel plusieurs évêques se sont unis; la fondation officielle, sous les auspices d'un autre prince de l'Église, d'un parti catholique, en dehors des partis politiques, sous le nom d'Union de la France chrétienne; des appels, des manifestes, des commencements d'organisation d'action catholique dans plusieurs régions. Est-ce là un mouvement de conversion des royalistes et des cléricaux à la république?

Il existe, sans contredit, chez un bon nombre de fidèles de la cause monarchique, soit lassitude de l'attente, soit répugnance à l'égard de la branche des d'Orléans, un certain état d'esprit favorable à une évolution politique. On a vu, ainsi, sans trop d'étonnement, plusieurs personnages notables du vieux parti légitimiste se déclarer ouvertement, dans l'intérêt de la paix, pour le régime républicain. D'un autre côté, parmi les catholiques purs et au sein du clergé, il règne une certaine indifférence à l'égard du principe monarchique, un certain désir de voir cesser une situation aussi fautive que pénible pour l'Église, qui les prédisposent à se séparer des partis dynastiques et à chercher un changement d'orientation politique.

Malgré cela, on ne peut pas dire qu'une situation nouvelle est créée, ni que la politique intérieure va entrer dans une phase nouvelle, qui serait la conséquence d'un mouvement d'adhésion des anciens opposants aux institutions constitutionnelles.

Ce mot de situation nouvelle a été prononcé, il est vrai, par M. Constans dans un discours à Carpentras, qui a fait quelque bruit. Très habilement, le ministre de l'intérieur a profité du succès de la France en Russie et de la satisfaction que tous les bons citoyens doivent en ressentir pour les convier, tous sans distinction, à se consacrer à la politique que rêve le gouvernement, de voir cesser l'isolement de la patrie et se faire l'union entre Français. M. de Freycinet, aussi dans un autre discours à Vendœuvre, a parlé du rapprochement de tous les Français. Tous deux ont exprimé dans une forme assez vague, il est vrai, des pensées de conciliation et d'apaisement et les diverses paroles que le président de la république a eu l'occasion, en ces derniers temps, d'adresser aux uns et aux autres, sont venues confirmer ce langage.

Pour la patrie, la force au dehors, l'unité au dedans, c'est bien là le programme que tout gouvernement doit chercher à réaliser. Mais jusqu'ici les divisions de la France, comme son isolement

en Europe, sont précisément la grande faute de la république. L'union! elle n'est désirée par personne plus que par ceux que le parti républicain n'a cessé d'opprimer. L'union! ils l'ont faite dans la guerre de 1870 devant l'ennemi, au prix de leurs convictions politiques et de leurs convenances religieuses; ils la font encore, en dépit de la proscription dont ils sont l'objet, chaque fois qu'il s'agit des intérêts communs de la patrie, de l'honneur et de la sécurité du pays. La discorde, au contraire, tient à l'esprit de parti, à l'égoïsme, aux haines des républicains qui n'ont usé du pouvoir que pour combattre et opprimer ceux dont ils se sont fait des adversaires par leur conduite.

Le rêve de Carpentras, il ne dépend que de M. Constans et de ses amis de le réaliser. Au risque de voir tourner au bénéfice de la république les événements de Cronstadt et de Saint-Pétersbourg, aucun royaliste ni catholique ne s'est refusé à louer, au moins dans la mesure de l'intérêt, la politique habile et heureuse qui donne à la France l'appui de la Russie. Ici, avec plus de confiance peut-être et d'enthousiasme que ne comporte la réalité de la situation, l'unanimité de la nation s'est faite d'elle-même, parce qu'il n'y avait pas à se séparer du gouvernement dans le succès obtenu par lui. Cette unanimité, si le gouvernement et le parti dominant ne la trouvent plus à l'intérieur, c'est que les chefs de la république ont voulu la guerre et non la paix, c'est qu'ils ont travaillé pour la division contre l'union. Si les discordes subsistent, si elles menacent de durer longtemps, la faute en est aux prédécesseurs de MM. de Freycinet et Constans, à eux-mêmes, à leurs amis, aux hommes qui, depuis quinze ans, occupent le pouvoir, qui dirigent la politique, font les lois et président à l'administration.

Aujourd'hui encore, à part les quelques allusions à la concorde du discours de M. de Freycinet et de M. Constans, à part les quelques paroles polies, conciliantes même, si l'on veut, de M. Carnot au clergé, sur le théâtre des manœuvres de l'armée de l'Est, quel est le langage dominant, quels sont les vrais sentiments des républicains, quels sont même les actes du gouvernement? Il faut entendre les principaux organes de la gauche, il faut prêter l'oreille aux chefs du parti, écouter les hommes qui parlent vraiment au nom de la majorité, qui ont le plus d'influence sur la direction des affaires, qui ont tout conduit jusqu'ici et qui sont toujours prêts à reprendre le pouvoir. Non seulement ceux-là repoussent toute idée

de pacification et de concorde, mais ils signalent dans la constitution d'un parti catholique séparé des partis dynastiques, dans les projets de rapprochement avec le régime actuel qui se font jour çà et là, un nouveau et imminent danger pour la république, et ils réclament plus que jamais la concentration des forces républicaines et l'action énergique du pouvoir contre le cléricanisme qui n'a point cessé d'être pour eux l'ennemi.

M. Goblet s'est fait l'interprète des vrais sentiments de la majorité dans un discours où, tout le monde a vu une réponse aux appels à l'union de M. Constans. A Paris, dans un milieu tout radical, l'ancien ministre a dénoncé cette politique de défaillance qui irait à une transaction avec les catholiques. Sûr d'être approuvé du parti, il a préconisé en termes violents, outrageants même pour la foi chrétienne, la politique de résistance aux empiètements hypocrites du clergé, et cela, de manière à montrer qu'il n'y a pour l'Église aucune paix, aucun compromis à attendre du côté républicain, tant qu'elle n'acceptera pas la république avec tout son programme et ses lois de laïcisation. Et tous les journaux radicaux l'ont loué de son énergie et salué en lui l'homme de confiance, l'homme tout désigné pour reprendre en main le pouvoir et maintenir l'intégrité de l'œuvre républicaine.

Mais qu'est-il besoin d'en appeler de M. Constans à M. Goblet, de M. de Freycinet à M. Ferry? Y a-t-il chez les ministres actuels des indices sérieux d'un revirement de conduite? Saisit-on quelque part la trace de cette politique de recul, contre laquelle protestent déjà si hautement les radicaux? Les actes du gouvernement confirment-ils ces déclarations équivoques et vraiment insignifiantes d'apaisement, entrevues dans les discours de Carpentras, de Vendevre et de Châlons?

Pour tout effet de ces paroles, nous voyons partout en ce moment un redoublement de la persécution fiscale à l'égard des congrégations religieuses, nous assistons aux derniers actes de la transformation complète des écoles congréganistes en écoles laïques. L'esprit de secte, qui mène tout, n'a point cessé d'opérer. On en était resté à l'époque des vacances parlementaires, aux engagements moraux que le ministre des finances paraissait avoir pris vis-à-vis des communautés religieuses, en déposant un projet de loi modificatif des lois de 1880 et 1884, sur le nouveau droit d'accroissement. Il semblait que puisque, devant la résistance des congréga-

tions et la réprobation unanime, on peut le dire, de tous les esprits honnêtes, le gouvernement avait été amené à reconnaître lui-même que ces prétendues lois d'impôt étaient de véritables lois de confiscation, il devait à l'équité et même aux simples convenances de suspendre toutes les mesures d'exécution. Bien au contraire, l'administration de l'Enregistrement n'a jamais été plus ardente contre les maisons religieuses que depuis le dépôt du projet de loi de M. Rouvier. Plus que jamais on les presse de s'exécuter. Comme si le fisc craignait la décision de la cour de cassation sur les pourvois formés par les congrégations contre les jugements de tribunaux complaisants, ses agents ont reçu ordre partout de se mettre en campagne. Des congrégations qui jusqu'à présent avaient été laissées assez tranquilles sont maintenant vivement pressées. On n'ose plus recommencer, il est vrai, à saisir les meubles, de peur d'indisposer les populations qui viendraient, comme à Marboz, les racheter au nez de l'administration pour les rendre aux Sœurs, mais on fait opposition aux loyers et aux fermages des immeubles appartenant aux communautés religieuses, et ce qu'elles ne veulent pas donner, on leur prend.

Il n'y a donc pas de situation nouvelle, pas de changement réel dans les rapports des partis. L'évolution à laquelle plusieurs veulent croire n'est pas même commencée. Quand même les catholiques et les vieux royalistes en viendraient à se rapprocher de la république, ils ne feraient, selon toute apparence, qu'exciter davantage les républicains à les repousser et à défendre une place qu'ils considèrent comme leur appartenant. Dans le mouvement de conversion vers les institutions républicaines, s'il devenait général, il n'y aurait sans doute qu'une menace de plus de persécution. Les républicains ne veulent point de la paix avec les catholiques, ni avec ceux qu'ils appellent les réactionnaires, parce que la république partagée ne serait plus pour eux la république. Certes, ce n'était pas un vœu superflu que celui que Mgr l'évêque de Châlons a exprimé à M. le président Carnot, en l'invitant à favoriser « par sa haute influence le rétablissement graduel des libertés religieuses ». Rien ne montrerait mieux qu'on veut vraiment la pacification religieuse et la concorde que d'accorder aux catholiques les satisfactions auxquelles ils ont droit par le Concordat. Si M. Carnot était capable de comprendre et de faire mettre à exécution cette politique juste et libérale, c'est alors qu'il mériterait cet éloge, au moins prématuré, que lui a

décerné M. l'archiprêtre d'Épernay, de présider « avec autant de sagesse que de dignité aux destinées de la France ».

Et que M. Carnot ne dise point qu'il ne dépend pas de lui de réaliser le vœu que l'honorable prêtre a exprimé avec tant de confiance, que son nom, « déjà si populaire à l'aurore de ce siècle, soit comme un glorieux symbole de l'union de tous les esprits dans la justice et la charité ». En même temps que M. Sadi Carnot recevait dans l'Est les hommages dus au chef de l'État, son prédécesseur, M. Grévy, mourait à Mont-sous-Vaudrey et recevait aussi des honneurs posthumes. Entre autres éloges décernés à sa mémoire, son plus ancien collaborateur, M. de Freycinet, a rappelé la grande part qu'il avait eue dans la politique de ses ministres, révélant ainsi au public l'influence que peut avoir sur les affaires du gouvernement même un chef d'État constitutionnel. Et plut à Dieu que M. Grévy se fût servi de son autorité pour empêcher la persécution religieuse qui a commencé sous son règne ! En demandant, à son lit de mort, les secours de la religion, il n'aurait pas eu à se repentir des actes d'une politique dont il demeure le premier responsable. Le rôle que M. Grévy remplissait, en se faisant le complice et l'approbateur de toutes les entreprises de la franc-maçonnerie contre le catholicisme, M. Carnot pourrait aussi l'exercer à l'avantage de la paix et de l'union. Ses attributions constitutionnelles, qui lui permettent de recevoir des éloges, lui permettraient aussi de les mériter.

Mais le clergé et les catholiques n'ont à compter sur personne, sur aucune bonne volonté, sur aucune initiative pour faire cesser le régime d'oppression religieuse qui dure depuis si longtemps déjà. C'est à eux de faire eux-mêmes leurs affaires en s'organisant en parti d'action, en tâchant de conquérir l'influence électorale, moins à la faveur de déclarations de républicanisme, qui paraîtraient toujours suspectes, que par la revendication ouverte et énergique des droits de conscience et des libertés de culte, qui intéressent la grande majorité des électeurs, et par l'exposé des maux que prépare à la France l'obstination des républicains dans leur politique de haine et de division. En outre, les catholiques militants, et le clergé à leur tête, feront bien de continuer à s'affirmer toujours davantage et à prouver ainsi à leurs adversaires qu'ils doivent de plus en plus compter avec eux. Cette date du 1^{er} octobre, qui marquera l'accomplissement de la laïcisation dans les écoles communales de garçons, sera le signal d'une nouvelle croisade contre

les lois scolaires et d'une nouvelle émulation pour l'établissement d'écoles libres chrétiennes.

Ce sera aussi d'un heureux effet sur les populations ouvrières de voir partout les évêques, les prêtres, les catholiques à l'œuvre pour mettre en pratique les leçons de l'Encyclique de Léon XIII sur la question sociale. A l'action, les ouvriers reconnaîtront où sont leurs vrais amis et de quel côté ils peuvent attendre, sinon toutes les réformes que leurs meneurs réclament, du moins une amélioration réelle de leur sort. Ils auront pu voir avec quelle sollicitude de leurs intérêts, avec quelle paternelle tendresse le Souverain Pontife a accueilli cette immense délégation de vingt mille des leurs, venus à Rome sous la conduite du cardinal Langénieux et des deux plus notables serviteurs de la cause populaire, M. le comte de Mun et M. Harmel.

C'est assurément une belle et grandiose manifestation que ce pèlerinage de vingt mille ouvriers conduits dans la Ville Eternelle pour y voir le successeur de Pierre et recueillir de sa bouche les enseignements qui leur apprendront, mieux que toutes les fausses théories dont leurs exploiters les grisent, que la société souffre surtout de la violation de la loi de Dieu, que le désordre industriel et les souffrances particulières qui en résultent sont surtout le résultat de l'oubli des préceptes chrétiens dans toutes les classes et que la restauration des pratiques religieuses chez l'ouvrier, comme chez le patron, est le véritable commencement de la réforme sociale.

Pour le reste, les enseignements pontificaux ont si bien élucidé les difficiles questions pratiques dans lesquelles se résume le problème économique et social du moment, qu'il est impossible désormais que des ouvriers chrétiens en demandent au socialisme révolutionnaire ou au socialisme gouvernemental la solution. Comme là est le danger, le Souverain Pontife a pris soin, dans son allocution au premier groupe des vingt mille ouvriers et patrons, de les prémunir de nouveau contre les illusions d'un socialisme qui ne tend à rien moins qu'à bouleverser l'ordre social, au grand détriment de la classe ouvrière. D'un autre côté, Léon XIII a rappelé qu'« il fallait tenir pour certain que la question ouvrière et sociale ne trouvera jamais sa solution vraie et pratique dans les lois purement civiles, même les meilleures ». Et, en effet, il n'appartient pas à la loi ni de régler en détail le travail, ni surtout de déterminer le salaire.

C'était là un point anciennement controversé sur lequel le Pape

a fait la lumière. Le discours de Léon XIII, comme l'Encyclique elle-même, établit que cette question du salaire est de sa nature liée aux préceptes de la parfaite justice qui réclame que le salaire réponde adéquatement au travail. Elle est, par conséquent, du ressort de la conscience et entraîne surtout une responsabilité devant Dieu. Et comme la législation humaine ne vise directement que les actes extérieurs de l'homme dans les rapports sociaux, elle ne saurait s'étendre à la direction des consciences. De plus, cette question réclame le concours de la charité qui va au delà de la justice et rappelle la commune dignité de la nature humaine relevée encore par la Rédemption. « Or, conclut le Pape, la religion seule, avec ses dogmes révélés et ses préceptes divins, possède le droit d'imposer aux consciences la justice dans sa perfection et les lois de la charité avec tous ses dévouements, et l'Eglise est l'organe et l'interprète autorisé de ses préceptes et de ses dogmes. C'est, dès lors, dans l'action de l'Eglise, combinée avec les ressources et les efforts des pouvoirs publics et de la sagesse humaine, qu'il faut chercher le secret de tout le problème social. » Et de cette affirmation ressort cette conséquence, très bien exprimée par un publiciste chrétien, qu'« il faut, pour la solution des problèmes sociaux, l'union intime et féconde de la charité et de la justice, s'exerçant ensemble ou séparément, mais toujours d'accord avec les préceptes et les dogmes de l'Eglise »; et, dès lors, le complément d'action à fournir par l'Etat « ne saurait être efficace et légitime qu'autant qu'il ne se trouverait pas en contradiction avec l'action supérieure de l'Eglise ». Mais ce rôle de l'Etat, si bien défini par Léon XIII, c'est celui de l'Etat chrétien, et il ne peut être rempli par un pouvoir sectaire et athée. L'Etat dont le concours peut être réclamé pour la solution des difficultés sociales, ce n'est pas notre république inféodée à la franc-maçonnerie et persécutrice de la religion. L'action d'un tel gouvernement est incompatible avec celle de l'Eglise. Les catholiques soucieux de réformes sociales et d'une amélioration de la condition des classes ouvrières n'ont donc rien à solliciter, rien à attendre d'un Etat radicalement mauvais dans son principe, si ce n'est la protection matérielle qu'il doit à tous les intérêts publics, la liberté qu'il est obligé d'assurer à toutes les justes initiatives privées. C'est à la justice et à la charité de tout faire sous l'inspiration et avec l'aide de l'Eglise. Et M. de Mun a très bien formulé ce programme, en disant dans son adresse au Saint-Père :

« Convaincu que le plus grand mal de la situation présente est la division que la violence des révolutions a créée dans le corps social en concentrant, d'une part, *la toute-puissance dans l'opulence* de quelques-uns, en abandonnant, d'autre part, la multitude à *la faiblesse dans l'indigence*, les maîtres et les ouvriers mettront fin au fatal antagonisme qui, depuis trop longtemps, les arme les uns contre les autres : ceux-ci se garderont de donner à leurs revendications même légitimes, la forme de séditions violentes ; ceux-là ne voudront jamais s'exposer au reproche d'user des hommes comme de vils instruments de lucre ; tous s'attacheront à résoudre à l'amiable les conflits qui les divisent, et particulièrement ceux qui naissent de la détermination du juste salaire, par la création d'associations mixtes, où ils se rencontreront et apprendront à se connaître, spécialement par l'établissement de corporations *assorties aux divers métiers*, librement administrées sous la protection de l'Etat, mais en dehors de son ingérence. »

C'est là un programme plus fécond que celui des réformes sociales imaginées par l'opportunisme gouvernemental, et dont le projet de loi de M. Constans sur les caisses de retraites ouvrières est la première application. Le génie du ministre de l'intérieur n'a trouvé, pour fonder sa caisse de retraite, qu'une combinaison de versements, où l'Etat, c'est-à-dire l'ensemble des contribuables, entre pour la plus grande part. C'est le communisme opposé à la solution chrétienne de l'association et de l'épargne individuelle. M. Constans fera bien, dans son intérêt, de renoncer à l'idée de couvrir de son portefeuille un projet aussi déraisonnable. Voilà longtemps que l'on agite dans les congrès et les comités catholiques, et ce mois-ci c'était au congrès des propriétaires chrétiens à Valence, toutes ces questions économiques et sociales à l'ordre du jour. Si le gouvernement voulait vraiment faire œuvre utile et sage, il trouverait dans ces utiles discussions plus d'éléments de solution pour les problèmes particuliers à notre temps que dans les systèmes inspirés par le socialisme ; il y apprendrait surtout que toute réforme est vaine en dehors du principe religieux.

Et à l'extérieur, où on est-on ? Nous venons de voir que la France a une armée solidement organisée et préparée à toutes les éventualités de guerre. Certes, c'est un spectacle réconfortant que celui des grandes manœuvres qui viennent de s'accomplir dans cette province de Champagne, tant de fois convertie en vrai champ de bataille ! Jamais expériences militaires ne s'étaient faites en temps de

paix sur un aussi vaste théâtre et avec un pareil déploiement de troupes. C'était bien cette fois une image de la guerre telle que la France peut être appelée à la faire sur sa frontière de l'Est. Quatre corps d'armée représentant un effectif d'environ 120,000 hommes avaient été mis sur pied. Il s'agissait de simuler une véritable campagne militaire, avec toutes les circonstances de la mobilisation et de l'approvisionnement, avec toutes les combinaisons de la stratégie pour la rencontre des armées et toutes les péripéties de la tactique sur le champ de bataille.

C'étaient d'abord deux armées en présence, sous la conduite de leurs chefs, les généraux Davout et de Gallifet, deux armées qui ont opéré l'une contre l'autre, puis qui n'en ont plus fait qu'une sous le commandement suprême du général Saussier et qui ont livré à un ennemi figuré une bataille suprême. Si cette simulation militaire est loin de répondre aux réalités de la vraie guerre et ne peut donner qu'une idée approximative de ce qui se passerait au vrai, elle a permis du moins de faire constater que l'armée possède dans le général de Miribel, un chef d'état-major « général absolument hors ligne », comme l'a déclaré le généralissime dans son ordre du jour aux troupes. Il est vrai aussi d'ajouter, avec le général Saussier, dans une autre circonstance, que ce qui fait la vraie force d'une armée, ce sont moins les engins formidables de guerre et la multitude d'hommes, que la valeur morale, le courage, la discipline, l'esprit de dévouement et de sacrifice du soldat. Ces qualités-là, une armée ne peut les montrer vraiment que sur le champ de bataille; les plus belles revues n'en sauraient donner l'idée.

Pendant que s'achevaient ces grandes manœuvres de vingt jours qui ont attiré l'attention de tous les gouvernements, on se passionnait à Paris pour le *Lohengrin* du musicien Wagner. A mesure que les bonnes traditions musicales se perdent et que le vrai sens esthétique diminue, le maître d'outre-Rhin conquiert la faveur française. Il y a vingt-cinq ans, on le sifflait; aujourd'hui le monde des théâtres s'empresse de l'applaudir. Mais quelle étrange idée à notre ministre de l'instruction publique, M. Bourgeois, d'avoir pris sous sa protection la musique de cet Allemand et d'en avoir voulu imposer à tous l'admiration, au risque de provoquer certaines susceptibilités françaises encore réfractaires et de donner prétexte aux fauteurs de désordre? C'était une véritable imprudence, dans les circonstances actuelles que d'avoir autorisé la représentation du *Lohengrin* sur la

scène du grand Opéra. Comment le gouvernement n'a-t-il pas compris d'avance qu'il allait mettre en jeu des passions ardentes, provoquer inévitablement des troubles dont les conséquences lui échappaient? Sincère ou non, un certain patriotisme ne pouvait manquer de protester contre la faveur accordée à l'œuvre du maître favori de l'Allemagne d'occuper une scène française. Toujours est-il que la représentation du *Lohengrin* n'a pu avoir lieu, les premières fois, que sous la protection de la police et au prix de bagarres tumultueuses, dans lesquelles des centaines de personnes ont été, chaque fois, arrêtées. Antiwagnériens, patriotes et boulangistes s'étaient réunis pour s'opposer à un spectacle qu'ils avaient le droit de trouver provoquant. L'effervescence a fini par se calmer; mais que fût-il arrivé, si les précautions de police prises pour assurer le respect du représentant de l'Allemagne à Paris, n'avaient pu empêcher l'indignation feinte ou réelle des manifestants de la place de l'Opéra de se tourner contre l'hôtel de l'ambassade allemande?

Ces incidents de la capitale, comme les grandes manœuvres de l'Est, n'ont pas peu contribué, sans doute, à surexciter l'humeur hautaine et agitée du jeune empereur allemand. Lui aussi a voulu montrer l'épée et faire sa manifestation. L'Allemagne n'avait pas mis sur pied une armée complète comme la nôtre (de pareilles expériences seraient trop onéreuses pour ses finances), mais l'empereur a profité des manœuvres annuelles d'un des corps d'armée pour exhaler, avec plus de laisser-aller qu'il ne convient à un souverain, le dépit que lui cause la vue du relèvement militaire de la France. On ne saurait dire, du reste, si ce sont les souvenirs d'Erfurt qui l'ont inspiré, ou si lui-même a choisi cette ville, célèbre par le traité que Napoléon I^{er} y imposa à la Prusse, pour donner libre cours à ses sentiments. « Erfurt, a-t-il dit, marque un point grave de l'histoire de la Prusse. C'est ici que le *parvenu corse* nous humilia si profondément, nous outragea si ignominieusement. Mais c'est d'ici aussi qu'en 1813 partit l'éclair de la revanche qui le terrassa. » Les paroles primitives de ce passage du toast de l'empereur au 4^e corps d'armée ont été modifiées après coup, sous des conseils de prudence gouvernementale : dans le texte officiel, publié par *le Moniteur de l'empire*, le « parvenu corse » s'est changé en « conquérant corse ». Au seul point de vue de l'histoire, il eût été assez ridicule à l'empereur Guillaume II de persister à traiter si dédaigneusement le vainqueur des Pyramides, de Marengo, d'Austerlitz

et d'Iéna. Mais si les termes ont été modifiés, l'intention blessante est restée, et c'est la France, plus que Napoléon, qui se trouve atteinte.

Après tout, ce ne sont là que des paroles de mauvaise humeur. Malgré sa morgue allemande et sa fougue belliqueuse, le jeune empereur hésite et hésitera longtemps encore à mettre ses actes d'accord avec ses sentiments. Dans une autre circonstance, Guillaume II, mieux inspiré, a déclaré fort à propos que devant l'énorme responsabilité d'une guerre, il ferait tous ses efforts pour maintenir la paix. Le discours d'Erfurt contrastait singulièrement avec ces sages déclarations. A Berlin, on a compris qu'il était nécessaire d'en atténuer le mauvais effet pour l'Europe, surtout vis-à-vis de la Russie, dont la solidarité avec la France s'est affichée assez publiquement. Aussi, a-t-on cherché à faire oublier l'incartade d'Erfurt par une mesure d'apaisement et de bonne volonté à l'égard de la France. La suppression du passeport pour l'Alsace-Lorraine est un heureux correctif du langage tenu par l'impétueux empereur aux chefs du 4^e corps d'armée.

Il faut bien, du reste, que l'on montre à l'Europe que la politique de la triple alliance est vraiment, comme on l'a dit tant de fois, inspirée par le désir du maintien de la paix générale. Attachée comme elle est à l'Autriche et à l'Italie, l'Allemagne n'est plus aussi libre de parler et d'agir pour son compte, selon l'humeur brouillonne de son jeune souverain. Après le discours d'Erfurt, il était nécessaire d'apaiser le sentiment national français par une mesure de réparation, pour ne plus exposer la triple alliance à sortir de son caractère de traité défensif entre les puissances intéressées.

Par contre, à la faveur de ce traité qui garantit à chacune des parties contractantes l'intégrité de son territoire, l'Italie peut se livrer à des manifestations aussi blessantes pour l'honneur français et surtout pour le sentiment catholique que la célébration annuelle de cette date du 20 septembre, qui rappelle sa prise de possession de Rome, au mépris d'une convention avec la France et des droits sacrés de la papauté. Il est vrai que ce n'est pas le gouvernement actuel qui pourrait demander compte à l'Italie de ce double outrage, lui qui vient de s'associer à l'érection, à Nice, d'une statue à Garibaldi. Comment le roi Humbert, fort de l'appui de l'Allemagne et de l'Italie, ne répéterait-il pas son fameux mot de « Rome intangible », lorsqu'il voit rendre, en France, un hommage public à l'homme qui a été l'initiateur et le principal agent de la ruine du

pouvoir temporel des Papes, et qui n'est venu, lors de la guerre, offrir à la France sa ridicule épée que pour servir encore, en servant la cause de la république, celle de la Révolution? Car, depuis, on a vu ce qu'il pensait de la patrie française, lorsque ses vieilles passions et ses vieilles haines n'ont plus trouvé leur compte dans une politique moins républicaine et, par conséquent, moins révolutionnaire que celle du gouvernement du 4 septembre. Et peu s'en est fallu que le cabinet de M. Carnot n'acceptât pour date de ces tristes honneurs publics à Garibaldi le jour même anniversaire de l'entrée des Piémontais à Rome, à la faveur de l'écrasement de la France!

Aujourd'hui l'Italie-une se repose de ses destinées sur la triple alliance. Cependant, plus que jamais la question du rétablissement du pouvoir temporel se pose dans toutes les assemblées où les catholiques peuvent élever la voix. Ce mois-ci, encore, elle a eu la première place dans les congrès de Valence et de Malines, dans ceux de Vicence et de Dantzig. Aucune nation catholique n'y est indifférente. A Valence même, on a proposé la tenue d'un prochain congrès catholique international, à l'effet de démontrer aux gouvernements et aux masses la nécessité de rendre à la papauté la souveraineté qui seule garantit l'indépendance de l'Église catholique en la personne de son chef. Et, certes, il ne faut pas désespérer de voir l'opinion catholique devenir assez forte, assez active pour influencer sur les déterminations du gouvernement, quand on assiste, en France même, à des démonstrations de foi comme celles du grand pèlerinage national de Lourdes, plus nombreux, plus édifiant chaque année, et quand on voit des populations entières donner en Allemagne le magnifique spectacle d'une procession discontinue faisant défiler devant la sainte Tunique du Sauveur, à Trèves, plus de trois millions de pèlerins, en six semaines?

Du reste, la triple alliance n'offre peut-être plus à l'Italie-une, toutes les garanties qu'elle comptait y trouver pour l'avenir. Elle a reçu plus d'une atteinte grave, en ces derniers temps, bien qu'elle ait été renouvelée avec des stipulations plus favorables encore pour l'Italie, qui a exigé une compensation aux énormes sacrifices d'argent que lui coûte la cause commune. Le rapprochement de la Russie et de la France lui a porté un coup profond. Depuis la réception de la flotte française à Cronstadt, nous sommes devenus, sans pacte, les alliés de la Russie. On ne pouvait plus en douter. Le discours prononcé par M. Ribot, à l'inauguration de la statue du

général Faidherbe, à Bapaume, est venu apporter, au fait même de l'entente entre les deux puissances, un caractère en quelque sorte officiel. « L'Europe, a-t-il pu dire, nous a enfin rendu justice. Un souverain prévoyant et ferme dans ses desseins, pacifique comme nous-mêmes, a publiquement manifesté les sympathies profondes qui unissent son pays et le nôtre. La nation russe s'est associée à son empereur pour nous témoigner une amitié cordiale. Vous savez quelle réciprocité ces sentiments ont trouvé chez nous. Les incidents de Cronstadt ont retenti jusqu'au fond de la plus petite de nos bourgades et du moindre de nos villages. » Cette attestation publique de notre ministre des affaires étrangères donne, pour ainsi dire, une réalité diplomatique à ce qui pouvait ne paraître encore qu'un échange de sentiments de sympathie et de solidarité. La triple alliance a, dans cette entente nouvelle de la Russie et de la France, un contre-partie effective qui lui ôte les avantages particuliers que chacun des États contractants, et l'Italie principalement, croyait y trouver.

Cependant, plus que jamais la France doit observer une attitude prudente et réservée. Il ne faudrait pas que l'appui qu'elle trouve en ce moment dans l'alliance de la Russie l'engageât dans une politique dangereuse pour elle-même. La France n'a pas que des intérêts sur la frontière du Rhin; elle en a aussi en Orient. Il ne faut pas oublier qu'à Jérusalem et dans toute la Palestine la Russie est pour la France une rivale. L'avantage de pouvoir opposer l'empire moscovite à l'empire allemand, si grand qu'il puisse paraître, ne vaut pas cependant qu'on lui sacrifie le protectorat des Lieux saints, c'est-à-dire l'influence dans tout le Levant. La France ne peut pas abandonner non plus ses vieilles sympathies pour la Pologne, en qui elle a toujours trouvé une si ardente sympathie. Bien des choses nous séparent de la Russie. De simple alliée de circonstance qu'elle est pour nous en ce moment, pour qu'elle devienne notre amie, il faudrait que le programme de réunion de l'Église schismatique russe à l'Église catholique romaine, si bien exposé au congrès de Malines par un savant religieux barnabite, le P. Tondini, et un prêtre grec uni, le P. Franco, envoyé spécialement par le Saint-Siège à la grande assemblée catholique, reçût son accomplissement. Par la réconciliation de la Russie avec Rome, les conditions de l'alliance franco-russe prendraient, sans doute, un nouveau caractère propre à faire disparaître les antipathies de

religion et les contradictions d'intérêts qui existent encore; mais jusqu'à ce qu'elle ait lieu la France fera bien de ne pas se laisser aller à un enthousiasme qui pourrait l'entraîner trop loin, et ce sera sagesse de la part de son gouvernement d'observer vis-à-vis de l'alliée d'hier une juste réserve.

Il est évident, d'ailleurs, que quelles que soient ses sympathies nouvelles pour la France, la Russie poursuit ses intérêts particuliers à la faveur de l'alliance contractée à Cronstadt. Elle n'a pas tardé à en tirer profit. Le brusque changement de ministère qui s'est accompli à Constantinople peut passer pour un résultat immédiat de l'entente franco-russe. La chute du grand vizir Kiamil pacha, tout dévoué aux puissances de la triple alliance et entièrement docile à l'Angleterre, a permis à la puissance moscovite de reprendre à Constantinople son prestige et son influence. Déjà, grâce à la complaisance du sultan et de son nouveau ministère, les navires russes marchands peuvent franchir le détroit des Dardanelles; les vaisseaux d'une flotte volontaire constituée par dons patriotiques sont tout prêts à les suivre, en attendant que les vaisseaux de guerre eux-mêmes sortent à leur tour de la mer Noire. C'est le traité de Paris, dont la France est la première garante, qui se prépare tout doucement à être violé.

A cette première infraction, l'Angleterre a essayé en vain de répondre par un coup de main clandestin sur Sigri. L'émotion causée en Europe par la nouvelle d'un débarquement de troupes dans cette île a tout de suite appris au gouvernement britannique que le moment n'était pas venu d'attenter à l'intégrité de l'empire ottoman. Bon gré mal gré, il faut laisser la Russie travailler à son profit à Constantinople. Elle donne déjà à entendre que le traité de Paris lui pèse et qu'elle voudrait profiter des bonnes dispositions de la France pour lui persuader qu'il serait de leur intérêt commun de pouvoir opposer à l'Angleterre dans la Méditerranée une flotte combinée des deux nations. Elle parle aussi de préparer un règlement de la question bulgare et peut-être cache-t-elle encore d'autres projets. Il faut prendre garde que le premier résultat de l'alliance franco-russe ne soit pas de servir à la restauration de la prépondérance de la Russie en Orient.

Arthur Lorn.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS SUR LES COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE ET A L'ILE DE JERSEY

1^o Billets d'Excursions, valables pendant un mois (1) avec itinéraires fixés comme suit :

1^o CLASSE 2^o CLASSE

1^{er} ITINÉRAIRE — 60 fr. — 43 fr.

Paris. — Rouen. — Le Havre. — Fécamp. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2^e ITINÉRAIRE — 60 fr. — 43 fr.

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Saint-Valery. — Fécamp. — Le Havre. — Rouen. — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3^e ITINÉRAIRE — 80 fr. — 63 fr.

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Saint-Valery. — Fécamp. — Le Havre. — Rouen. — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4^e ITINÉRAIRE — 90 fr. — 70 fr.

Paris. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Le Mans. — Paris

5^e ITINÉRAIRE — 100 fr. — 80 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Le Mans. — Paris.

6^e ITINÉRAIRE — 100 fr. — 80 fr.

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Saint-Valery. — Fécamp. — Le Havre. — Rouen. — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Dreux. — Paris.

7^e ITINÉRAIRE — 120 fr. — 100 fr.

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Saint-Valery — Fécamp. — Le Havre. — Rouen. — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8^e ITINÉRAIRE — 120 fr. — 100 fr.

Paris. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Lannion. — Morlaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Le Mans. — Paris.

9^e ITINÉRAIRE — 130 fr. — 110 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Lannion. — Morlaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Vitré. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

Les 10^e, 11^e et 12^e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen et d'Angers.

13^e ITINÉRAIRE — 103 fr. — 80 fr.

Paris. — Granville. — Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Le Mans. — Paris.

Les Billets sont délivrés à Paris, aux Gares Saint-Lazare et Montparnasse et aux Bureaux de Ville de la Compagnie.

(1) La durée de ces billets peut être prolongée d'un mois, moyennant la perception d'un supplément de 10 0/0 si la prolongation est demandée, aux principales gares dénommées aux itinéraires, pour un billet non périmé.

2^o Billets d'Excursion, valables de 30 à 60 jours, avec itinéraire établi au gré du Voyageur, sur les grands réseaux

Minimum de parcours 300 kilomètres.

Réduction de 20 à 0 0/0 selon la longueur du parcours, sur les billets individuels.

Réduction supplémentaire variant entre 5 et 25 0/0 sur les billets collectifs.

DICTIONNAIRE

DES

DICTIONNAIRES

RECUEIL LEXICOGRAPHIQUE ET ENCYCLOPÉDIQUE

LE PLUS COMPLET, LE PLUS EXACT, LE SEUL CHRÉTIEN

6 volumes grand in-4° à 3 colonnes, de 1,200 à 1,300 pages.

Réception de tout l'ouvrage avant les versements

Versements échelonnés

Reconstitution complète du capital souscrit

Voir dans la REVUE du 1^{er} juillet dernier les conditions de la Souscription et les avantages exceptionnels offerts à nos Lecteurs.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné

demeurant

déclare souscrire part

de 180 francs pour la publication intitulée **LE DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES**, me donnant droit à un exemplaire de l'ouvrage entier et à la reconstitution de mon capital souscrit, au moyen de la moitié des droits d'auteur de Mgr PAUL GUERIN, et je m'engage à effectuer ce versement, à l'ordre de Mgr PAUL GUERIN, fin août 1892, après avoir reçu l'ouvrage complet.

Fait à

SIGNATURE :

le

Prière d'indiquer en toutes lettres le nombre de parts (ou d'exemplaires de l'ouvrage), et renvoyer le présent bulletin à Mgr Paul GUERIN, avenue de Déols, 56, à Châteauroux (Indre).

Indiquer aussi bien exactement : le chef-lieu de canton, le département et la gare qui dessert la localité.

NOUVEAU

COURS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Rédigé conformément aux derniers programmes de l'Université (1890)

Par M. l'abbé DRIOUX

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

VICAIRE GÉNÉRAL ET CHANOINE HONORAIRE DE LANGRES

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE, ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE ET DE RHÉTORIQUE

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Avec la collaboration de M. l'abbé JOUSSET

PROFESSEUR D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

- CLASSE DE SIXIÈME. — **Histoire de l'Orient**, ornée de 13 gravures et de 4 cartes, suivie de la *Géographie générale du monde et du bassin de la Méditerranée*. 1 vol. in-12, cart. 3 fr. 50
- CLASSE DE CINQUIÈME. — **Histoire Grecque**, ornée de 17 gravures et de 5 cartes, suivie de la *Géographie de la France*. 1 vol. in-12, cart. 4 fr.
- CLASSE DE QUATRIÈME. — **Histoire Romaine**, ornée de 31 gravures et de 5 cartes, suivie de la *Géographie générale et de l'étude du continent américain*. 1 vol. in-12, cart. 4 fr.
- CLASSE DE TROISIÈME. — **Histoire de l'Europe et de la France jusqu'en 1270**, ornée de 30 gravures et de 4 cartes hors texte tirées en couleurs, suivie de la *Géographie de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie*. 1 vol. in-12, cart. 4 fr. 50
- CLASSE DE SECONDE. — **Histoire de l'Europe et de la France, de 1270 à 1610**, suivie de la *Géographie de l'Europe*. 1 vol. in-12, cart. (sous presse).
- CLASSE DE RHÉTORIQUE. — **Histoire de l'Europe et de la France, de 1610 à 1789**, ornée de 33 gravures et de 6 cartes hors texte tirées en couleur, suivie de la *Géographie de la France*. 1 vol. in-12, cart. 5 fr.
- CLASSE DE PHILOSOPHIE. — **Histoire contemporaine, de 1789 à 1889**. In-12, cart. (sous presse).

LES VOLUMES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE SE VENDENT SÉPARÉMENT

ATLAS UNIVERSEL ET CLASSIQUE

DE GÉOGRAPHIE

ANCIENNE, ROMAINE, DU MOYEN AGE, MODERNE ET CONTEMPORAINE

NOUVELLE ÉDITION, CONTENANT

Quatre-vingt-dix-sept cartes et cartons coloriés

Avec les délimitations fixées par les derniers traités

Par MM. DRIOUX et CIL. LEROY

1 vol. in-folio, demi-jésus, demi-relinure en basane. Prix. 12 fr. 50

L'ESPRIT DE LA FIN DU SIECLE

Le dix-neuvième siècle s'achemine vers sa fin avec l'évident caractère d'un siècle de transition. Les institutions et les lois manquent de fixité; les sociétés s'agitent sans savoir où elles vont et quelles sont les conditions essentielles du progrès. Je voudrais, dans une humble esquisse, essayer de saisir les principaux traits de cette situation complexe spécialement en France, de dissiper les illusions des uns, de raffermir la confiance des autres et d'éveiller les courages assoupis.

I

Incontestablement le mal est grand, il est immense. La franc-maçonnerie, qui avait eu la main dans la première Révolution, qui depuis n'avait cessé de poursuivre son œuvre délétère, a pris de nos jours la direction de la chose publique, *res publica*. Du moment où, par son délégué, elle a intimé à l'honorable chef de l'État l'ordre insolent de *se soumettre* ou de *se démettre*, elle a commencé l'exécution d'un projet de destruction chrétienne et sociale qu'elle n'avait pu jusqu'alors, à raison des circonstances, mener à terme. L'effusion du sang et les sauvageries du dix-huitième siècle avaient mal servi son mauvais génie; elle a repris son travail avec une hypocrisie plus profonde, avec une habileté plus savante. Loin de se déclarer ouvertement contre la religion, elle n'a prétendu viser qu'un ennemi, le cléricalisme. Sous le bénéfice de son masque, elle n'a cessé et ne cesse encore de chasser Dieu des institutions et des lois, des écoles, des hôpitaux, des prétoires, de l'armée, de tarir les sources du sacerdoce en mettant le *sac* militaire au *dos* de ses ministres. Depuis douze ans, son plan de destruction s'effectue avec une précision frappante : droit de propriété, liberté des cultes, liberté individuelle,

liberté de conscience, liberté d'enseignement, liberté d'association, sont outragés par la perfidie et par la violence. Et il ne faut pas se dissimuler que la secte ira plus loin. Le marteau n'avait pas brisé les portes des couvents de femmes; l'heure est venue pour elle de les anéantir par une spoliation fiscale. Tôt ou tard, en haine du Concordat dont on garde encore astucieusement les apparences, l'Église sera séparée de l'État, non certes pour lui donner une pleine émancipation, mais pour lui arracher tout ce qu'il lui restera d'indépendance.

En attendant, la presse maçonnique, généralement mercantile et vénale, porte jusqu'au fond des campagnes l'impiété et l'immoralité de ses journaux, de ses romans et d'autres écrits pestilentiels. Dans les régions supérieures, la fausse science de la libre pensée tente de renverser les bases, non seulement du christianisme, mais de toute religion, au profit d'un naturalisme matérialiste et athée qui ferait reculer le monde bien au delà de l'antique idolâtrie. Ainsi la société française est en proie à une dissolution croissante : la famille est dissoute par le divorce; le sens moral s'oblitére; faire des affaires et jouir, monter à la fortune et aux honneurs par n'importe quelles voies, c'est la maxime du jour. Chose inouïe, on arrive à ériger le vice en principe, on en fait la loi souveraine de la vie. Par surcroît de malheur, des catholiques inclinent quelquefois sans le savoir vers certaines utopies révolutionnaires; d'autres mêlent la mondanité des plaisirs à la pratique religieuse; il n'est pas rare de voir des familles chrétiennes favoriser par l'abonnement les journaux pervers, parce qu'elles les jugent divertissants; ils sont même exposés dans les salons aux regards des enfants, au risque de souiller leur innocence. Pour toutes ces causes de progressive démoralisation, la Révolution maçonnique, puissamment aidée par la juiverie, tressaille de joie et ne craint pas de se dire en possession de l'avenir comme du présent. En outre, la question sociale s'aggrave : la rupture entre la bourgeoisie et les classes ouvrières s'accroît par des ligues qui embrassent l'Europe entière. Ce ne sont plus les étourderies de l'émeute se heurtant à la force armée qui l'écrase, c'est une marche calculée qui ne précipite rien, qui se rapproche froidement du but fixé par la direction supérieure du mouvement. Ce but est surtout le collectivisme dont Marx est le docteur suprême; cette théorie insensée, mais spécieuse, a profondément pénétré dans les masses et ne saurait passer dans les faits sans bouleverser de fond en comble

la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et d'autres pays où elle se propage avec une terrible intensité.

Au dehors que voyons-nous? Des déchéances et des hontes dont le patriotisme gémit. L'anticléricalisme que Gambetta lui-même avait déclaré n'être pas « une denrée d'exportation », a traversé les mers et étioilé nos colonies. Le fanatisme et le scepticisme irréligieux refusent de soutenir, à Madagascar, notre protectorat contre les menées anglaises. Il y a là des missionnaires dévoués à la France : c'est assez pour qu'on laisse une libre activité aux entreprises ambitieuses de nos rivaux. Au Tonkin, on néglige systématiquement d'écouter les directeurs des chrétientés naissantes, lorsqu'ils signalent les complots qui se forment contre notre domination et les attaques qui se préparent. Si des bandes d'assassins et de pillards viennent mettre à feu et à sang ces chrétientés, elles ne sont qu'imparfaitement secourues ou elles le sont trop tard.

L'Algérie, cette terre si riche et si féconde, ne jouit pas d'une sécurité complète, après une prise de possession qui date de soixante ans; cette magnifique colonie est encore dans une faiblesse dont l'oubli ou le mépris des influences religieuses est l'une des causes les plus regrettables.

Que dire aussi de l'Orient où nos aïeux ont laissé de si beaux souvenirs? Ils s'effaceraient entièrement si nos missionnaires cessaient d'y faire aimer la France. Par eux, ces régions commencent à se régénérer, et tout fait espérer que le siècle prochain, si notre pays le veut, y sera témoin d'un renouvellement splendide de nos vieilles gloires.

II

Ce tableau n'est pas chargé de couleurs fantaisistes, je le crois parfaitement fidèle aux tristes réalités de notre temps, qui sont aussi les graves périls de cette fin du siècle. Je dirai tout à l'heure par quels moyens j'estime que l'on peut conjurer les catastrophes. Mais tout d'abord je veux m'arrêter aux optimistes qui ne veulent pas comprendre, aux pessimistes qui exagèrent, aux indifférents qui trahissent le devoir par l'inertie.

Les optimistes sont conservateurs et, pour la plupart, amis des intérêts catholiques. Leur tort est de s'orienter vers une sécurité sans motifs. Qu'on les écoute : tous les siècles antérieurs ont eu leurs dangers, et cependant l'Église, en se contentant d'implorer les

secours divins, n'a pas discontinué ses triomphes. N'a-t-elle pas aujourd'hui la même puissance? Toujours la justice divine atteint les persécuteurs, les ennemis du nom chrétien; l'erreur s'épuise par ses excès, le mal dégoûte et révolte par son immonde licence. Réfugiions-nous uniquement dans la prière, elle suffit au salut des peuples.

A l'extrémité opposée sont les pessimistes à l'humeur chagrine. Pourquoi leur parler d'espérances? Ils ne sont que les apôtres du désespoir. A leur sens, rien ne peut nous sauver; les catastrophes seront fatales, et peut-être sur des ruines accumulées faudra-t-il écrire : *fin de la France*. La Révolution, armée de ses lois scélérates, nous enveloppe d'un réseau d'oppressions et rend vaine la défense. Va-t-on former des associations? La tyrannie les dissoudra. Osera-t-on recourir aux armes pour se faire tuer inutilement? La France conservatrice s'est abandonnée elle-même : les occasions heureuses n'ont pas été saisies; les catholiques se divisent; les uns vont à la république, les autres protestent; 7 millions (c'est le chiffre de cette année) donc nous sommes voués à des malheurs inévitables; c'est fini.

Entre les optimistes et les pessimistes il y a les indifférents, les inertes. La lutte leur fait peur, on les dérange. Combattre les généreux combats, ce serait se faire des ennemis : pour le succès des affaires et le calme de la vie, il faut avoir des amis dans tous les camps, être en bons termes avec tout le monde. Assurément, ces partisans de l'insouciance sociale sont en majorité des croyants sincères. Comme hommes privés, ils sont respectables : ils observent les commandements de Dieu et de l'Église; beaucoup font de bonnes œuvres et sont membres d'associations de charité; ils aiment d'un vif amour les causes justes et saintes, mais ils les aiment d'un amour platonique. L'instant du vote est-il venu? Ces braves gens restent chez eux. Quelques suffrages de moins en faveur du bien, qu'est-ce que cela? Si peu de chose, en vérité, qu'il n'en faut prendre aucun souci. Et voilà comment se forment les minorités conservatrices, alors que les ravageurs vont aux urnes électorales en phalanges serrées et la main dans la main. Cet oubli ou ce dédain du devoir social, au double point de vue du présent et de l'avenir, n'est pas seulement une faute, c'est une trahison des intérêts les plus sacrés.

III

Il est maintenant indispensable de dégager la vérité des exagérations de l'aveuglement, des sophismes de la peur et des sollicitations de la mollesse. Je n'ai pas caché l'étendue et la profondeur des maux présents; ils projettent sans contredit une sombre lueur sur nos destins futurs. Toutefois, il serait injuste de ne présenter que le côté de nos misères et de ne pas mettre en pleine évidence le côté consolant de la situation, cela reconforte et encourage.

Je me souviens d'avoir entendu un prédicateur distingué dire nettement : « J'affirme que le dix-neuvième siècle est le plus grand de tous, et il me serait facile de le prouver si c'était mon sujet. » C'était en l'année 1865. Cette parole si française a-t-elle reçu des faits postérieurs un éclatant démenti? Je suis loin de le penser : vu, en effet, sous certains aspects, notre siècle a des reliefs saisissants, des beautés que les âges antérieurs n'ont pas connues.

Non, la foi n'est pas éteinte dans notre chère France, et c'est elle qui soutient encore la société. La science mensongère a beau s'insurger contre nos croyances et en proclamer la ruine, elle ment à l'évidence des faits. Sous la Restauration, un écrivain donnait ce titre à un prétentieux article : *Comment les dogmes finissent*. Loin de finir, ils ont puissamment vécu, l'ascension du catholicisme, en dépit des coups de la Révolution, a été continue. Aujourd'hui même elle fait grande figure, notre foi, elle autorise les meilleures espérances. Où en sont ses adversaires? Le déisme est presque effacé dans son impuissance radicale; les doctrines évolutionnistes et naturalistes, plus ou moins imprégnées de panthéisme ou de matérialisme athée, renouvellent sous nos yeux la confusion des langues; les faux docteurs se combattent, se contredisent, entassent suppositions sur hypothèses, et leur faiblesse est à l'égal de leur vanité. La science croyante, au contraire, appelle toutes les découvertes modernes, toutes les ressources contemporaines à l'appui de ses démonstrations; pas une attaque contre les livres saints qui ne soit victorieusement repoussée, et s'il y a, comme toujours, des obscurités impénétrables dans les mystères, rien du moins n'est condamné par l'érudition ni par la raison; les monuments sacrés restent debout, défiant la fureur et les mauvais desseins des malfaiteurs de plume. Donc, loin de s'abaisser dans *l'obscurantisme*, le catholicisme ennoblit ce qu'il touche. Qu'est devenue, par exemple, la phi-

osophie dans le pêle-mêle des idées rationalistes? La rose des vents n'est pas plus variable que leurs systèmes. En face de cette décadence, la philosophie catholique, sous l'impulsion de l'admirable pape Léon XIII, s'ouvre de plus larges horizons et inaugure une ère de grandeur qui, à coup sûr, franchira les bornes du siècle. Et quand vit-on une société chrétienne mieux ordonnée : un clergé aussi fortement uni au Saint-Siège, des ordres religieux d'une régularité aussi irréprochable, aussi dévoués à l'apostolat sous ses formes les plus diverses? D'autre part, les congrès scientifiques et catholiques se multiplient pour guérir les blessures des esprits et des cœurs non moins que celles des corps. De nombreuses associations, j'aime surtout à nommer ici la Société bibliographique, répandent dans les villes et les campagnes des livres excellents et instructifs à la portée de tous. Des pèlerinages, sans cesse renaissants, attestent la vivacité de la foi populaire ; les populations s'ébranlent pour acclamer le surnaturel dans les sanctuaires vénérés, pour y porter leurs supplications et leurs espérances. N'oublions pas, d'ailleurs, que sur les 7 millions (c'est le chiffre de cette année) donnés à la Propagation de la Foi, les deux tiers sont dus à la France. C'est elle encore qui, soutenue par les encouragements de Léon XIII, ouvre généreusement le continent africain à la civilisation, et travaille à organiser une croisade contre la traite des nègres.

On ne saurait non plus passer sous silence la popularité toujours croissante, spécialement dans la jeunesse et parmi les ouvriers, du Pontife glorieusement régnant. Des agglomérations de plus en plus nombreuses et fréquentes sont venues rendre hommage à l'auguste captif dont les droits méconnus sont imprescriptibles, et s'inspirer de sa parole lumineuse et vivifiante. La fureur des sectaires ne prévaudra pas. Tout annonce que la fin de ce siècle ou l'autre verra se relever dans la ville immortelle l'autorité séculaire qui sera pour l'Europe la garantie nécessaire de la paix.

Ce n'est pas tout. Sur le terrain des luttes, les courageux sacrifices abondent. La laïcisation, mot barbare autant que la chose, n'a pas ralenti le zèle catholique. Sans doute, on constate les résultats lamentables des écoles sans Dieu : les statistiques affirment une criminalité recrudescente, la décroissance de la natalité, la perversité précoce de l'enfance et d'autres symptômes alarmants. Mais, par contre, dans les deux tiers des départements, les écoles congréganistes ont la supériorité du nombre des élèves. Grâce à

la persistance des sacrifices, si deux cents écoles laïques sont encore sans concurrentes, en revanche, sauf vingt-sept départements, toutes les écoles laïcisées ont été, pour la moitié au moins, remplacées par des écoles libres; c'est le témoignage du rapport officiel de l'enquête prescrite en 1889. Au total, ce rapport, si incomplet qu'il soit, honore considérablement la France chrétienne. Ajoutons que 2839 écoles congréganistes ont été rouvertes, comme écoles libres, dans les localités laïcisées. De plus, l'enseignement, à tous ses degrés, fleurit dans les établissements catholiques : les écoles primaires sont à la tête des progrès scolaires; les écoles secondaires gardent les traditions de la belle littérature qui a été l'une des gloires de la France; au sommet, les Instituts ne redoutent aucune rivalité; leurs élèves, comme ceux des écoles inférieures, paraissent avec distinction dans les examens. Tout cet ensemble est plein de promesses pour le relèvement de notre pays.

IV

Restent la question sociale et l'étude des moyens qui peuvent et doivent arrêter la faction dans ses projets d'anéantissement du christianisme et de l'Église, anéantissement qui serait le tombeau de la France.

La solution pacifique de la question sociale n'est nullement désespérée. Les classes ouvrières sont moins hostiles qu'on ne le pense aux influences catholiques; elles sont séduites plutôt que perverties par les prédicants du socialisme : elles ignorent qu'après avoir été exploitées par la bourgeoisie révolutionnaire, elles le seraient davantage encore par la suppression de la propriété individuelle et l'immense déprédation dans laquelle on fait miroiter à leurs yeux un complet affranchissement. L'ouvrier serre volontiers la main amie qu'on lui tend; il n'est pas sourd aux bons conseils, lorsqu'on les donne avec prudence et dans le sens de ses intérêts immédiats. De son côté, le clergé n'a pas à craindre, quand il ne s'engage pas dans les débats irritants de la politique qu'il a, d'ailleurs, grand soin d'éviter, les rebuffades et le mot stupide de *gouvernement des curés*, inventé par la malveillance et répété par la sottise. Détruire les préjugés des travailleurs par de fréquentes et cordiales communications, par des fondations de cercles appropriés à leurs goûts honnêtes et aux besoins de leur intelligence; user largement des

réunions où la justice et la charité établissent des relations bienveillantes entre eux et les patrons; leur dévoiler clairement les pièges du socialisme et ses trompeuses promesses; calmer en eux les haines et développer les vrais sentiments de la fraternité; telle est, ce me semble, la mission des catholiques zélés et dévoués. Ils ont, Dieu merci, pour s'éclairer, la charte du travail que Léon XIII a récemment promulguée; là est la lumière, là est la force pour opérer le grand œuvre de la réconciliation sociale. Le libéralisme économique n'est plus de mise : il est débordé par l'avant-garde révolutionnaire, et son insuffisance est notoire, malgré ses invitations à la concorde et les concessions qu'il demande aux patrons.

J'aime à dire que déjà la corporation libre et chrétienne se fonde et s'étend sur le sol français; c'est la réponse aux pessimistes; ils calomnient l'ouvrier, lorsqu'ils le présentent comme à jamais fermé aux inspirations religieuses. Seulement, ne perdons pas de vue que ces commencements de succès appellent de nouveaux efforts, et qu'en définitive, hors des enseignements de l'Encyclique *Rerum novarum*, il n'est pas de salut possible pour la société en cette fin de siècle ni dans le siècle à venir.

Toutefois, l'équitable solution de la question sociale se lie aux revendications des droits violés et des libertés perdues; ici encore, nous retrouvons les injonctions obligatoires de Léon XIII. Il a pris une féconde initiative, quand il a recommandé l'union chrétienne dominant tous les partis et formant un faisceau compact d'invincibles efforts. Le vénérable cardinal archevêque de Paris, s'inspirant de la pensée du Souverain Pontife, a jeté les bases de cette union, en respectant l'indépendance des convictions politiques. Aussitôt un comité central a été constitué. Dans les départements, un mouvement de même nature se produit : il doit se généraliser sous peine d'insuccès. Qu'il y ait dans tous les chefs-lieux de départements, d'arrondissements et de cantons, des comités composés d'hommes de foi et d'action, faisant rayonner l'union des forces conservatrices par une propagande intelligente d'opuscules substantiels et concluants, par les conférences et les relations privées; que cette activité soit persévérante, incessante; dès lors, quand viendront les jours de luttes électorales, les politiciens et les oppresseurs de toute sorte auront devant eux une armée pacifique, fermement décidée à reconquérir ce que la faiblesse et la désunion ont laissé prendre. Dans ces conditions, la victoire me paraît absolument

certaine. « Faisons notre devoir, disait dans une conférence le P. Ludovic, l'éminent fondateur des banques populaires, et Dieu fera le sien. » Oui, nos courages doivent s'élever à la hauteur du devoir. Il ne faudra pas s'étonner de voir les mauvaises passions se déchaîner, la ligue du mensonge, de la calomnie et de la menace travailler à perpétuer la tyrannie sectaire, si chère à l'orgueil, à la cupidité et au libertinage. Cette *furia* ne devra pas déconcerter notre assurance ni diminuer notre énergie : on est bien fort quand, pour vaincre, il suffit de vouloir. En 1889, la cause conservatrice n'a été distancée que par 300,000 suffrages ; y a-t-il dans ce résultat voisin d'un triomphe de quoi faire désespérer de la délivrance ?

Voyons nos voisins. La Belgique, ce petit peuple si grand par le cœur, jouit en paix de ses libertés. Dans les élections, dans les effervescences de l'émeute, partout et toujours les catholiques ont été à l'honneur, parce qu'ils avaient été à la peine. En Allemagne, le *Kulturkampf* a cédé presque entièrement à l'union catholique, dirigée par un homme d'une volonté forte, et combattant sans cesse les bons combats. L'Irlande déploie une énergie incomparable contre la puissance qui l'asservit. Telle a été, au surplus, la carrière de l'Église : constamment militante pour le droit et la justice, elle a tenu tête, de siècle en siècle, à tous les despotismes des pouvoirs publics et à toutes les attaques des sectes.

Ainsi nos destinées immédiates sont dans nos mains ; on peut en dire autant de l'Europe entière, où, nulle part, on ne reconnaît la paix dans l'ordre, où gouvernements et nations ont le pressentiment d'un cataclysme ou d'une reconstitution par de sages réformes. « La fin du siècle, a dit un écrivain, c'est la lutte pour la vie. » Il se trompe s'il s' imagine que tout consiste à se disputer les biens matériels ; c'est la vie des peuples et particulièrement de la France qui est en cause. La Révolution s'avance vers les dernières limites de ses destructions ; elle a commencé par le règne de l'homme, elle ne finira, suivant une parole célèbre, que par le règne de Dieu.

Espérons qu'il sera permis enfin à notre bien-aimée patrie de saluer le jour où sa vaillance l'aura sauvée, alors que son inertie l'aurait peut-être à jamais perdue.

Georges GANDY.

LE MOUVEMENT SOCIAL

V

LE MOUVEMENT SOCIAL EN BELGIQUE

Les catholiques belges déploient, en face de l'agitation sociale qui, à diverses reprises, a pris chez eux un caractère si alarmant, l'énergie et l'intelligence qui les ont toujours soutenus au milieu des plus redoutables difficultés. Ils font appel, sans doute, à l'intervention législative, mais ils ne sont ni assez imprévoyants ni assez naïfs pour s'en remettre à l'État du soin de guérir les maux sociaux, sachant bien qu'il serait impuissant dans cette tâche. Le *Bulletin de l'Union des patrons catholiques* nous apporte dans tous ses numéros des preuves multipliées de cette bienveillante activité.

Une ligue populaire pour le repos du dimanche vient d'être créée par M. Clermont, directeur du Liège-Maëstricht, qui a eu sur cette question une attitude si énergique au dernier congrès de Liège. A l'imitation de la ligue française qui compte parmi ses membres à la fois des catholiques avérés, comme M. Delaire, le comte Yvert, l'abbé Garnier; des déistes qualifiés, tels que M. Jules Simon; des protestants convaincus, comme M. Sutter, et peu croyants, ainsi que M. Léon Say, elle se place sur le terrain social, et, dit-elle dans l'article 3 de ses statuts, elle fait appel à tous ceux qui, sans distinction de croyance religieuse ou d'opinion politique, veulent réclamer ce repos au nom de la fraternité et de la justice.

Les principaux moyens d'action de l'association seront : les conférences, les publications, l'étude des moyens recommandés pour rendre possible le repos hebdomadaire dans certaines industries, les pétitions et les démarches auprès des administrations, des industriels et des commerçants.

On devient membre de cette association en acceptant les présents statuts, et en payant une cotisation annuelle de 2 francs au moins. Les ouvriers qui désireront faire partie de l'association, payeront une cotisation de 1 franc.

A Bruxelles, c'est la fondation d'une société corporative ayant pour but de faciliter aux ouvriers, grâce à la bienveillante intervention de la Caisse générale d'épargne et de retraite, l'acquisition de la propriété.

Cette société compte déjà une centaine de membres. Environ une vingtaine d'entre eux sont en mesure de verser immédiatement les deux cinquièmes de la valeur d'une maison ouvrière à leur choix. Ces ouvriers-là verront donc bientôt leur habitation s'élever dans les endroits qu'ils auront eux-mêmes désignés ; les autres membres devront attendre qu'ils aient économisé au moins un dixième de la valeur d'une maison. Ce dixième variera, naturellement, selon le prix de la construction.

Remarquons le rôle utile joué en cette circonstance par la Caisse générale d'épargne et de retraite. En France, les fonds des caisses d'épargne sont immobilisés dans les caisses du Trésor, c'est-à-dire détournés de tout emploi utile.

A Binsche, une corporation des tanneurs et des cordonniers commence à fonctionner. Elle vient d'élire un conseil corporatif, composé par moitié de patrons et d'ouvriers. Le président n'appartient pas à la profession. Le conseil a en outre un président d'honneur.

A Morlanwelz, vient de se fonder une Société coopérative de la boulangerie, où les fondateurs placent leur argent *sans entrer dans les bénéfices, remplissant gratuitement les mandats d'administrateurs*, de concert avec trois ouvriers choisis par la *Maison des ouvriers*. Tout est pour le travailleur, tout retourne au travailleur.

Alors que la *Sociale*, de Jolimont, doit augmenter le prix du pain pour faire face à ses engagements, payer les plantureux traitements des membres et organiser la propagande révolutionnaire, la boulangerie économique *le Bon Grain* a comme but immédiat de fournir le pain et la farine à des prix très avantageux ; créer une *Caisse de pension* au profit des sociétaires des cercles ouvriers agréés par la commission et une *Caisse de secours* pour ses affiliés malades ou blessés.

Les clients sont divisés en trois catégories : 1° les sociétaires

proprement dits, c'est-à-dire les membres des cercles ouvriers; 2° les porteurs de livrets, versant la simple cotisation d'entrée, fixée à 2 francs; 3° les porteurs de duplicata ayant pris un double du livret, dont le prix est de 4 franc.

Les *sociétaires* ont droit à une remise trimestrielle sur le prix courant du pain, soit 1, 2, 3 centimes et même 4 centimes par chaque pain consommé. De plus, ils jouissent, à l'âge de soixante ans, d'une pension calculée suivant les pains achetés et le nombre de présences constatées à chaque local respectif.

Les *porteurs de livrets* obtiennent la remise trimestrielle.

Les possesseurs de duplicata laissent cette remise aux cosociétaires. Ces derniers bénéficient du nombre de pains achetés par leurs protégés dans le calcul de la pension.

Tous les membres des cercles ouvriers de la province peuvent profiter des avantages qu'offre la boulangerie économique de Morlanwelz. A cet effet, un wagon spécial transportera chaque jour, dans les différents bassins, le pain nécessaire à la consommation des ouvriers affiliés.

Jusqu'ici les catholiques belges n'avaient envisagé qu'avec une certaine répugnance les sociétés coopératives. Ils craignaient de s'aliéner les suffrages des petits commerçants, et, au congrès de Liège de 1887, nous avons entendu hautement exprimer cette opinion par plusieurs membres. Mais les socialistes ont prouvé, notamment par le Vorhuit, quel puissant moyen d'action sur la classe ouvrière elles constituaient, et de plus l'extension très prochaine du droit de suffrage leur fait comprendre la nécessité de contre-balancer l'influence néfaste de ceux-ci auprès de ces futurs électeurs. La Société coopérative leur offre un excellent terrain, car elle rend aux ouvriers de précieux services.

C'est un honneur pour les catholiques belges et de l'avoir compris et de s'être si résolument mis à l'œuvre.

VI

UN ESSAI D'ORGANISATION INDUSTRIELLE EN CISLEITHANIE

Le gouvernement cisleithanien vient de remplir une des promesses du discours du trône à l'inauguration du Reichsrath, en présentant à la Chambre des députés tout un projet d'*organisation des patrons et des ouvriers de la grande industrie*. Ce projet de

loi se divise en trois parties. La première ordonne que dans tout établissement appartenant à la grande industrie soit institué un comité d'ouvriers, élus par leurs collègues du même établissement. A ce comité incombe, de par la loi, la représentation des intérêts ouvriers auprès du patron, l'entretien d'une bonne entente entre celui-ci et leurs collègues, et enfin ses membres possèdent le droit d'élection à la corporation des ouvriers instituée par la même loi. De plus, la loi invite le patron à conférer encore d'autres fonctions au comité d'ouvriers : en premier lieu, l'administration des institutions de l'établissement ayant pour but le bien-être des ouvriers, comme des caisses d'assurances, de crédits, etc. Le Comité d'ouvriers sera élu par les ouvriers de l'établissement âgés de plus de vingt et un ans et ayant travaillé au moins une année dans l'établissement en question; éligibles seront tous les ouvriers de plus de vingt-quatre ans et qui ont passé au moins les trois dernières années au service de l'établissement.

Depuis quelques années, les chefs de deux des premières fabriques de l'Autriche ont institué volontairement de tels comités, et la manière excellente dont ils fonctionnent a été probablement un des motifs du projet de loi.

La seconde partie de ce projet donne au ministre du commerce et au ministre de l'intérieur réunis la faculté d'ordonner que la grande industrie dans certaines villes et districts industriels s'organise corporativement, c'est-à-dire que les patrons des industries indiquées par les ministres d'un côté, les ouvriers de l'autre, forment une corporation. Ces deux corporations auront à s'occuper des intérêts professionnels des membres; ils éliront des *comités*, qui formeront la direction permanente de la corporation; mais des *assemblées* des corporations délibéreront et résoudront la plupart des affaires. L'assemblée des patrons sera formée par tous les membres de la corporation, tandis que celle des ouvriers ne sera composée que des délégués élus par les comités ouvriers des établissements industriels.

Sur la base de cette organisation corporative peut s'élever — c'est le troisième point du projet de loi — un *comité d'arbitrage*, dont les membres seront élus moitié par les patrons parmi leurs collègues, moitié par les ouvriers parmi les leurs. La durée du mandat est de trois ans; les membres déposés peuvent être réélus. Le comité d'arbitrage entre en fonction lorsque la corporation des

patrons ou des ouvriers, ou des membres de l'une ou de l'autre, invoquent son intervention.

Le projet renferme ainsi trois dispositions principales. Que faut-il en penser? L'expérience le montrera. Sur la troisième, aucun doute ne subsiste : elle a fait ses preuves. Les comités d'arbitrage ont joué un rôle utile en Angleterre, et l'on est unanime à reconnaître qu'il en sera de même en France. M. Lecour, député de la droite, a déposé un projet de loi qui a été adopté presque littéralement au conseil supérieur du travail, sur un rapport de M. Finance, ouvrier peintre. Tout le monde est d'accord. On n'attend plus que le vote de la Chambre des députés, qui arrive lentement.

Quant à la première disposition, nous avouons franchement douter des mesures décrétées d'un trait de plume et qui ne tiennent aucun compte de la diversité des situations. Les comités ouvriers ont eu d'heureux résultats dans certaines usines où le terrain s'y prêtait; mais il n'en sera certes pas de même partout, et la spontanéité de telles institutions est leur première raison d'être.

Il nous semble encore plus dangereux de créer de toutes pièces une organisation industrielle dont le premier mot est la séparation forcée des patrons et des ouvriers, c'est-à-dire l'antagonisme. Du reste, c'est un enseignement de l'histoire : l'État possède une grande puissance pour détruire, il ne sort pas de son rôle lorsqu'il s'attache par voie coercitive à refréner ou à extirper les abus : mais jamais une organisation durable n'est sortie d'un décret : le temps seul les crée.

VII

LES CONGRÈS SOCIALISTES

Le socialisme multiplie ses congrès. Un congrès international vient de se tenir à Bruxelles. Il a traité toutes les questions qui intéressent le parti, ainsi que le prouve ce programme :

« 1. De l'état de la législation protectrice du travail au point de vue national et international, et des moyens à employer pour l'étendre et la rendre efficace.

« 2. Du droit de coalition, de ses garanties, des grèves, du boycottage et du mouvement corporatif au point de vue international.

« 3. De la position et des devoirs de la classe ouvrière vis-à-vis du militarisme.

« 4. De l'attitude que les travailleurs organisés de tous les pays doivent prendre concernant la question juive.

« 5. De l'usage du parlementarisme et du suffrage universel au profit de la cause ouvrière socialiste, de la tactique à employer pour arriver à l'émanicipation des travailleurs et des moyens à mettre en œuvre pour la réaliser.

« 6. De l'alliance des partis ouvriers socialistes avec les partis bourgeois.

« 7. De la suppression du travail aux pièces et à forfait.

« 8. Célébration internationale du 1^{er} Mai, consacré à la fois au principe des huit heures, à la réglementation du travail et à l'affirmation universelle du prolétariat pour le maintien de la paix entre les nations.

« 9. Adoption d'une désignation générale uniforme pour indiquer le groupement de tous les partis ouvriers du monde. (Le Comité révolutionnaire central de Paris propose : Parti socialiste international; le parti ouvrier belge : Parti ouvrier socialiste international).

« 10. Organisation sérieuse et pratique; *a*) de la correspondance ouvrière internationale; *b*) de la statistique ouvrière universelle; *c*) de l'entente internationale entre les ouvriers de tous les métiers, par la création d'un comité syndical par nation et d'un comité syndical international; *d*) de la communication régulière de renseignements divers, au moyen d'un almanach et d'un calendrier socialistes internationaux, traduits dans toutes les langues et paraissant annuellement; *e*) de la propagande et de l'agitation socialistes dans tous les pays.

« 11. Demande et proposition d'un congrès à Chicago en 1893, et manifestation internationale en cette ville; désignation de la date et de l'époque du prochain congrès ouvrier socialiste international. »

Le socialisme international a été représenté au grand complet. Parmi ses membres, on remarquait dix-huit socialistes ouvriers venant de Chicago. Il y a eu en outre deux autres délégués américains au congrès : l'un envoyé par les socialistes israélites de New-York, et l'autre représentant les socialistes américains à Londres.

Le congrès a commencé par l'expulsion des anarchistes. Il n'est pas sorti de la voie dans laquelle se sont engagés tous les congrès de ce genre : reproches violents et souvent justifiés adressés au régime social actuel, demandes de réformes qui toutes ne sont pas à repousser, illusions enfantines dans l'action toute-puissante de l'État.

Mais deux traits marquent la physionomie de ce congrès. Le premier, c'est la répugnance qu'ont manifestée beaucoup de ses membres, et notamment les Allemands, contre la proposition d'une grève générale. Une sagesse quelque peu bourgeoise leur est venue : ils craignent, en gens avisés, les aventures violentes. Le second trait, c'est la part prépondérante prise aux délibérations du congrès par deux socialistes allemands, M^l Singer et Adler. Le premier, député au Reichstag, est un des chefs du parti ; jusqu'ici, il n'y a rien d'extraordinaire. Mais ces deux vigoureux champions des classes populaires appartiennent à la religion juive ; ils sont tous deux possesseurs d'une formidable part de ce capital contre les détenteurs duquel ils tonnent ; M. Singer est à la tête d'une grande maison de confections, qui traite fort mal ses ouvriers. Et cependant les ouvriers sont assez aveuglés pour suivre de tels chefs !

Le socialisme allemand tiendra, lui aussi, ses assises particulières le 10 octobre prochain, à Erfurt. Il discutera le programme du parti, dont voici les dispositions principales :

Séparation entre la classe ouvrière et les moyens de travail, car le but du socialisme est de rendre les outils du travail à la classe ouvrière ; suffrage universel direct ; intervention du peuple dans la législation par droit de proposition ou de *veto* ; le peuple votera la paix ou la guerre ; constitution d'un tribunal international d'arbitrage ; liberté complète de pensée, de parole, d'association et de réunion ; séparation de l'Église et de l'État ; école primaire laïque, obligatoire, gratuite ; remplacement de l'armée permanente par le peuple en armes ; justice gratuite, soins médicaux gratuits, impôt direct et progressif, suppression des impôts indirects, journée de huit heures, défense du travail de nuit pour les femmes et pour les enfants au-dessous de quatorze ans, etc.

Des divisions profondes ont éclaté au sein du socialisme allemand. La période héroïque l'avait trouvé uni ; aujourd'hui, les chefs sont en butte à des attaques de la part de ceux qui convoitent leur place : on leur reproche leur modération. En outre, des dissentiments se sont élevés entre les socialistes du Nord et ceux de la Bavière. Bref, le parti ne marche plus avec la même discipline.

Encore un autre congrès !

Au dernier congrès international de Paris, une commission avait été désignée pour préparer un projet de constitution d'une fédération internationale des mineurs.

En exécution de cette résolution, une réunion de délégués vient d'être tenue à Cologne, sous la présidence de M. Burt, député au Parlement anglais. Le texte d'un projet a été arrêté à l'unanimité, pour être soumis aux diverses nationalités et finalement au prochain congrès international qui doit se tenir à Bruxelles.

Nous en extrayons les articles relatifs au but de cette fédération :

1° Rassembler et grouper tous les mineurs du monde entier ;

2° Fixer à huit heures par jour la limite du travail sous terre, de l'entrée à la sortie des puits ;

3° Obtenir une efficace surveillance et inspection des mines, en faisant adjoindre aux inspecteurs et surveillants qui existent actuellement dans l'industrie charbonnière des inspecteurs ouvriers librement élus par les mineurs et rétribués par l'État ;

4° Recommander l'uniformité d'action dans toute affaire d'intérêt international ;

5° Organiser et aviser aux moyens propres à l'application des lois pour défondre les intérêts internationaux ;

6° Employer les moyens légitimes afin d'obtenir l'équité dans les contrats de travail, et d'assurer la justice qui devrait exister dans les rapports entre tous les ouvriers employés dans les mines, à quelque titre que ce soit, et les directions de charbonnages.

VIII

UN ÉCHEC DE L'INTERNATIONALISME OUVRIER

Les mineurs donnent suite à leur projet d'organisation internationale qui avait été décidée au congrès tenu à Paris au mois de mars dernier : le programme que nous venons de citer le prouve. Ils pourront sans doute arriver à formuler un programme pratique, prendre comme plate-forme de leur agitation la journée de huit heures ; mais quant à rendre leurs intérêts solidaires, de telle sorte qu'en cas de grève ils se prêtent les uns aux autres un utile appui, malgré la différence de nationalité, les faits qui se sont passés pendant la grève des mineurs belges attestent qu'il y a loin de la coupe aux lèvres.

Il avait été convenu au congrès de Paris que si une grève éclatait dans un des pays représentés, les autres devaient venir au secours des grévistes en refusant de travailler pour le compte des clients appartenant à cette dernière nation. Privés de charbon, son

industrie, ses chemins de fer auraient dû s'arrêter, la vie sociale aurait été suspendue, il aurait fallu s'incliner devant les revendications des mineurs.

Survient la grève belge. On persuade aux ouvriers qu'Anglais et Français s'empresseront de leur tendre une main fraternelle. Les députés socialistes français adressent aux mineurs du Nord une chaude proclamation, dans laquelle ils les exhortent à refuser toute extraction de charbon qui serait destiné à la Belgique. Les Anglais ne disent mot. Pendant la grève, toutefois, le charbon étranger afflue, et, en dépit de tous les engagements solennels, la statistique prouve que jamais il n'a été envoyé en aussi grande quantité.

Comment, du reste, l'engagement aurait-il été tenu? Ce sont des négociants en gros qui achètent les produits des mines anglaises. Les ouvriers, les directeurs des mines même savent-ils où ces produits sont vendus? Un mineur français ignore également où le chemin de fer emporte le charbon qu'il a extrait, et il est toujours facile en outre à la direction de l'adresser à un endroit d'où le wagon serait ensuite réexpédié au pays mis en interdit.

De plus, l'intérêt des mineurs est tout à fait opposé à une telle attitude. La grève a diminué la production des houillères belges, et par cela même déterminé une hausse des charbons étrangers qui ont dû les suppléer : d'où une hausse des salaires pour les ouvriers anglais, puisque ces salaires, dans la plupart des mines anglaises, varient selon le prix de la tonne de charbon. Les mineurs anglais se garderont donc bien de cesser leur travail ils manifesteront leur sollicitude pour les grévistes en leur adressant des subsides, qui constitueront une générosité seulement apparente : comme la hausse de leurs salaires résultera de la continuation de la grève, ce sera de l'argent placé à un haut intérêt.

L'internationalisme ouvrier n'a pas résisté à la première épreuve : les intérêts opposés des ouvriers de nationalité diverse l'ont fait évanouir.

IX

LES RÉSULTATS DU DERNIER RECENSEMENT

Les résultats du dernier recensement sont à peu près connus, bien que le rapport officiel n'ait pas encore été publié. De 1886 à 1894, la

population française a passé de 37,886,566 à 38,095,450. L'augmentation n'est donc que de 208.584.

Or, lors du dénombrement du 30 mai 1886, 37,886,866 habitants avaient été constatés sur le territoire français, soit un excédent de 565.380 sur le recensement de 1881.

Ce chiffre avait déjà été considéré comme très faible, et cette fois-ci il s'abaisse encore.

Donnons maintenant quelques détails.

Les augmentations portent sur 28 départements seulement, tandis que les diminutions affectent 50 départements et principalement les communes rurales.

Il y a eu parfois diminution sur l'ensemble d'un département, alors même que la population des villes et centres industriels augmentait : tel est le cas pour l'Isère, où Grenoble s'est pourtant accru de 10.000 habitants ; pour la Charente, la Côte-d'Or, la Haute-Garonne, la Manche, Seine-et-Oise, l'Yonne, la Haute-Loire.

Les départements où s'est produit la plus forte augmentation, sont :

Seine, 243,353. — Nord, 77,276. — Alpes-Maritimes, 43,627. — Bouches-du-Rhône, 30,072. — Rhône, 27,610. — Hérault, 27,500. — Pas-de-Calais, 23,981. — Gironde, 21,508.

Les diminutions les plus sensibles portent sur le Lot, 15,999. — Haute-Loire, 14,125. — Aveyron, 13,667. — Tarn, 13,562. — Gers, 13,342. — Lot-et-Garonne, 12,518. — Dordogne, 12,517. — Orne, 12,494. — Aude, 12,428. — Pyrénées-Orientales, 11,413. — Ariège, 10,989. — Yonne, 10,539. — Haute-Saône, 10,282.

Voici quelques augmentations : Paris, 167,000. — Marseille, 31,000. — Lyon, 29,000. — Nice, 20,000. — Saint-Étienne et Reims, 15,000. — Bordeaux, 14,000. — Roubaix, 13,000. — Lille et Montpellier, 12,000. — Tourcoing et Toulon, 8,000. — Cannes et Nancy, 7,000. — Brest, Limoges et le Havre, 5,000. — Rouen, 4,000.

Dans la banlieue de Paris, les augmentations suivantes ont été constatées :

Saint-Ouen, 6,000. — Clichy et Asnières, 4,000. — Levallois, Vincennes, Aubervilliers, Saint-Denis, Neuilly, 3,000. — Boulogne, Puteaux, Pantin, Charenton, Montrouge, 2,600.

Ces résultats se résumen, en un mot : toutes les campagnes

voient leur population diminuer; tous les centres urbains, au contraire, la voient augmenter. Dans la période quinquennale du dernier recensement, Paris avait ralenti son allure; cette fois-ci, la capitale reprend son mouvement ascensionnel : comme toutes les grandes cités, elle joue de plus en plus le rôle d'une pompe aspirante à l'égard des campagnes.

Neus pourrions, à ce propos, répéter presque mot pour mot ce que nous disions dans un article publié ici même, il y a déjà quatre ans (1).

Toute notre constitution sociale entre en jeu dans l'affaiblissement de la population, et, par suite, dans l'affaiblissement de la puissance nationale : la constitution de la famille, d'abord, qui exerce sur la société une influence souveraine, quoique les trois quarts des Français qui discutent sur les matières sociales, semblent absolument ignorer cette vérité fondamentale.

L'affaiblissement des croyances religieuses joint encore son action à celle de la loi. Les départements dont la haute natalité empêche la population française de décroître, ont une foi vivace. Le Canada ne doit-il pas à sa ferveur catholique ses habitudes de fécondité? N'est-ce pas le propre des ménages indifférents de redouter comme un mal une nombreuse postérité? Dieu bénit les nombreuses familles, dit un vieux dicton cher aux catholiques. Un peuple incrédule et indifférent, c'est un peuple sans vigueur, sans énergie, sans expansion.

Toutefois, beaucoup de familles religieuses pratiquent, elles aussi, la quasi-stérilité du mariage, lorsqu'elles aperçoivent, au bout d'une postérité nombreuse, la vente forcée de la propriété qu'elles auront constituée au prix de pénibles labeurs. La loi humaine fait ainsi obstacle à la loi divine; elle en détruit le respect chez les familles, qui ne peuvent obéir à celle-ci qu'en foulant aux pieds leurs intérêts. Aussi, sous l'empire de ces diverses influences, la stérilité systématique fait des ravages effrayants. D'autres causes viennent encore s'y joindre : l'amour effréné du bien-être, qui fait envisager avec terreur les charges d'une famille nombreuse; le service militaire, les idées fausses répandues par Malthus. Ce n'est pas à un affaiblissement de la race qu'est dû un pareil résultat, l'expansion extraordinaire des Franco-Canadiens le montre bien; c'est aux conditions

(1) *Revue du Monde catholique* du 1^{er} août 1887 : « L'État de la population d'après le dernier recensement. »

défectueuses dans lesquelles les erreurs sociales et politiques ont placé la France depuis un siècle, erreurs qui trouvent leur dernière expression dans le régime actuel.

X

LES IDÉES

Nous ne tracerions du mouvement social qu'une esquisse fort incomplète, si nous passions sous silence les publications qui accusent la marche des idées. Bien qu'à cette époque de l'année les écrivains laissent volontiers leur cerveau et leur plume au repos, plusieurs livres ou brochures méritent d'attirer notre attention.

Ce sont d'abord celles qui sont consacrées à l'Encyclique. Le premier commentaire a eu pour auteur le R. P. de Pascal, docteur en théologie. Le P. de Pascal, qui soutient avec autant de talent que d'ardeur les idées sociales de l'Œuvre des Cercles avait déjà publié sur ces matières un petit traité fort substantiel : *le Pouvoir social et l'Ordre économique*, traité formant l'appendice du *Traité de philosophie scolastique*, par M. Blanc, professeur de philosophie aux Facultés catholiques de Lyon (1). Cette fois, dans son étude sur l'Encyclique, qu'il intitule : *l'Eglise et la Question sociale* (2), passant en revue tous les points traités par le Souverain Pontife, il s'attache à dégager la haute portée sociale des enseignements pontificaux, la condamnation sévère qu'ils prononcent contre le libéralisme économique, dont tant de catholiques avaient été imbus. Il a le droit de revendiquer fièrement pour le groupe dont il est une des lumières, l'honneur d'avoir soutenu les solutions corporatives que le Saint-Père recommande à tous les catholiques, comme le seul moyen de mettre fin à l'antagonisme social, fléau des sociétés modernes.

Un autre écrivain catholique, blanchi sous la plume, M. Charles Périn, ancien professeur d'économie politique à Louvain, étudie aussi dans une courte brochure les enseignements de l'Encyclique (3). Il le montre avec une irréfutable évidence; elle ne laisse rien debout, ni du socialisme d'État ni du libéralisme écono-

(1) Lyon, librairie et imprimerie Vitte et Pérussel.

(2) Paris, Lethielleux, éditeur.

(3) Victor Lecoffre, éditeur.

mique. « Aucun catholique ne peut aujourd'hui faire sienne la maxime fameuse : « Laissez faire, laissez passer », maxime qu'aucun esprit sensé n'a jamais acceptée... Elle condamne un genre de libéralisme que les catholiques ne repoussent pas toujours, libéralisme moins extravagant en apparence que celui que prêche le radicalisme, mais non moins pernicieux, et qui consiste à séparer la vie économique de la vie religieuse. »

La Question sociale, tel est le titre du remarquable ouvrage que publie M. Ch. Legay (1) ; il en voit l'unique solution, dans le rétablissement des vraies notions du droit de propriété complètement oblitérées aujourd'hui, et par conséquent dans la pratique du vrai christianisme. La propriété individuelle repose sur le droit; elle a pour bases et l'occupation et le travail. Antérieure à la société civile, elle n'a pas son fondement dans les lois écrites, et du reste la nécessité la justifie, car une société agglomérée ne saurait vivre sans une appropriation du sol, dont la forme la plus productive a toujours été la propriété individuelle. Mais c'est une hérésie sociale, féconde en désastreuses conséquences, que de se représenter le propriétaire comme ayant un droit absolu sur les terres qu'il détient dans l'intérêt de tous. En dehors de la partie de son bien nécessaire pour son existence personnelle, il doit le gérer dans une pensée de prévoyance sociale. M. Legay réfute très heureusement les objections qui ont été adressées contre cette définition. Il passe ensuite en revue les devoirs du propriétaire, qui sont au nombre de trois : la tempérance, le travail, l'aumône; toutefois, il fait preuve, à notre avis, d'une remarquable sagacité, lorsqu'il démontre que la loi serait impuissante à ramener dans les esprits et dans la pratique la notion des devoirs de la propriété. Cette notion s'est manifestée, entre autres façons, sous la forme de droits d'usage dont, la coutume avait lentement amené l'établissement. Comment aujourd'hui le rétablir par un article de loi! L'État peut, certes, par l'inspection sur le travail, couper court aux abus dont les ouvriers sont les victimes; mais, s'il voulait se mêler de ramener les propriétaires à la pratique de leurs devoirs, il provoquerait plus de maux qu'il ne prétendrait en guérir. Notre auteur se défie justement de ces lois faites par l'État moderne, instrument d'un parti, et que soumettent à leurs caprices les politiciens, Il appelle le *Bulletin des*

(1) Guillaumin, éditeur.

lois « un phénoménal recueil d'insanités, un monstrueux amas de vilénies et de sottises. On ne peut pas faire des lois à son gré, et les gens dont parle M. Taine, qui croient faire des lois quand ils alignent des phrases, sont, en vérité, comme il le dit, des imbéciles. »

M. Lsgay examine les théories du collectivisme; il reconnaît la justesse de certaines critiques que ces partisans adressent à l'État social actuel, mais il fait ressortir avec beaucoup de relief l'inanité puérile des remèdes qu'il propose : « Le collectivisme », dit-il, « c'est le fonctionnarisme à sa plus haute puissance; il ne tend qu'à diminuer dans des proportions considérables les producteurs, et, par conséquent, la production; il n'est qu'une démonstration par l'absurde de la nécessité de la propriété individuelle. Ce n'est rien moins qu'un remède au mal social. Pour mieux dire, c'est un remède pire que le mal, c'est un véritable leurre. » De plus, le socialisme, qui prétend réformer la société, laisse de côté la réforme des individus qui la composent. Or cette réforme, la pratique seule de l'Évangile, mais de l'Évangile dans toute son intégrité, nous la donnera. C'est la vraie solution que M. Legay recommande pour ramener dans la société la paix sociale, que nos erreurs en ont fait disparaître.

Ce n'est pas sortir de l'étude du mouvement social que de signaler deux importants livres d'histoire qui viennent de paraître : le premier, c'est le *Système financier de l'ancienne monarchie* (1), par M. Bouchard, président à la cour des comptes; le second, c'est le quatrième volume de l'*Histoire du droit et des institutions de la France* (2), par M. Glasson, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris. Ce volume est consacré à la féodalité. Dans le premier de ces deux ouvrages, l'auteur présente l'exposé historique de l'administration financière de l'ancien régime; il l'étudie dans toutes ses parties; il montre que nous n'avons fait que développer, corriger ce qui existait avant nous. « Nous ne devons pas oublier », dit-il, « les efforts de nos devanciers pour mettre de l'ordre, de l'exactitude et de la clarté dans l'administration des finances publiques. »

M. Glasson s'est proposé dans son nouveau volume de tracer un tableau complet de la féodalité; et il le trace avec cette science consommée, cette clarté, cette mesure qui se retrouvent dans ses autres ouvrages, notamment dans sa belle *Histoire du droit et des*

(1) Guillaumin, éditeur.

(2) Pichon, éditeur.

institutions de l'Angleterre. Son livre se divise en trois grandes parties : les sources du droit, la féodalité civile, la féodalité politique. Il prouve que la féodalité n'a pas été le résultat d'une révolution brusque et instantanée, comme quelques historiens superficiels l'ont soutenu. Elle s'est formée lentement, pendant plusieurs siècles; elle a répondu aux besoins de son temps, et elle a été une des formes les plus nobles que les sociétés aient donnée à leurs institutions civiles et politiques.

C'est en grande partie par les erreurs historiques que se sont répandues les erreurs sociales. La connaissance vraie de l'histoire contribuera donc d'une manière efficace à nous ramener aux vérités sociales (1).

Urbain GUÉRIN.

(1) Nous pouvons encore signaler quelques ouvrages qui se rattachent à cet ordre d'idées plus ou moins directement : *Un monde fin de siècle*, par M. Bertrand (Bloud et Barral, éditeurs), livre paré d'excellentes intentions, mais qui éveille trop l'idée d'une dangereuse comparaison avec les ouvrages de M. Drumont. — *Le R. P. Etienne de Corbeil, S. J.*, par le R. P. Orhand, S. J., récit touchant de la vie d'un admirable apôtre du Canada (Retaux et Bray, éditeurs). — *Le R. P. Pillon, S. J. et Les Collèges de Brugelette, Vannes, etc.* par le même auteur id.), très intéressant par les détails qu'il donne sur ces belles institutions.

LA CIVILISATION DANS LES GAULES ⁽¹⁾

IV

VIE CIVILE, MORALE ET RELIGIEUSE SOUS LES MÉROVINGIENS

Quoique, par politique, les Francs eussent maintenu, autant qu'ils le pouvaient, les anciens usages des Gaules, tout s'effondrait à la fois. Les écoles épiscopales conservaient encore, il est vrai, quelques notions des lettres, seulement le mauvais goût y dominait. Amollis par le luxe, les évêques commençaient à perdre leur auguste caractère. Comme ils étaient parfaitement considérés, la plupart des grandes familles gauloises ou romaines briguaient l'épiscopat pour leurs membres. On regardait moins à la vocation, au mérite individuel, au goût des choses saintes, qu'aux avantages purement temporels, pour solliciter les évêchés. Il en résulta une certaine licence. Les clercs, les évêques même, devinrent des hommes absolument mondains, ayant plus de souci de la chasse que de la prédication. L'abus en ce genre alla si loin que le concile d'Epaone fut obligé de défendre, sous des peines très sévères, aux évêques et aux prêtres, d'avoir des oiseaux et des chiens pour la chasse (2). Du moment où l'épiscopat devint une carrière mondaine, les ambitieux ne reculèrent pas même devant la simonie pour y parvenir.

Le relâchement dans le clergé amena la superstition. Les esprits, n'étant plus contenus par les règles, se débordèrent de mille manières. Ces abus n'existaient pas seulement dans les basses régions de la société, la noblesse et la famille royale les favorisaient par leur exemple.

Dans cette époque troublée par tant de dissensions dans les familles, on était surtout désireux de connaître l'avenir et on se livrait avec fureur à la divination. Les saintes Écritures servaient

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} septembre 1891.

(2) Labbe, *Collection des conciles*, iv, f^o 1573.

de base aux spéculations les plus chimériques. Pour enlever à ces manœuvres coupables toute apparence d'impiété, on les désignait sous le nom respectable de *Sorts des Saints*. On ouvrait la Bible au hasard, et le passage qui tombait sous les yeux était censé donner la solution que l'on cherchait.

Lorsque Chramne se révolta contre Lothaire, son père, en 556, Charibert et Gontran marchèrent contre lui. Leur expédition échoua par la ruse du prince rebelle. Voulant savoir ce qui en arriverait à la fin, des prêtres eurent recours au Sort des Saints. Ils mirent trois livres sur l'autel : les Prophètes, les Épîtres de saint Paul et les Évangiles.

D'abord on prit les Prophètes. Les premières paroles qui se présentèrent furent celles-ci : « Parce que ma vigne, au lieu de porter de bons raisins, n'en a produit que de mauvais, j'en arracherai la haie, et elle sera exposée au pillage (1). » On ouvrit ensuite saint Paul, et on lut : « Vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur doit venir comme un voleur de nuit ; car, lorsqu'ils diront : Nous voici en paix et en liberté, ils se trouveront surpris tout d'un coup (2). » Enfin l'on tomba sur le passage de l'Évangile où il est dit : « Quiconque n'écoute point mes paroles, sera semblable à un insensé qui a bâti sa maison sur le sable (3). » On n'hésita point à augurer de là quel serait le sort de Chramne, et lorsque ce malheureux prince eut été brûlé vif avec sa famille par ordre de son père, on fut persuadé que le Sort des Saints avait annoncé cette mort tragique (4).

Ces superstitions plus ou moins inoffensives en engendraient d'autres qui étaient très dangereuses. Le combat singulier, quelque dangereux qu'on le suppose, offrait encore des chances de salut. Il n'en était pas de même des épreuves à l'eau froide, à l'eau bouillante ou au fer rouge. Ces épreuves pourtant étaient acceptées de tous comme le jugement de Dieu.

Une femme d'Arles est accusée d'infidélité par son mari. Elle nie le fait ; le juge la condamne à être plongée dans l'eau. On lui attache au cou une grosse pierre, on la fait entrer dans une barque et on la jette dans le Rhône. Mais l'épouse innocente appelle à son

(1) Isaïe, v, V.

(2) Saint Paul, *Ep. aux Thessaloniens*, 1, v, 2. 3.

(3) Saint Matthieu, vii, 26.

(4) Grégoire de Tours, *Histoire*, iv, XVI, XX.

aide un martyr en qui elle avait confiance, et elle surnage au-dessus des eaux (1).

Une autre, jetée dans la Saône par ordre du juge, et avec les plus solennelles malédictions de son mari, en fut retirée vivante au bout de plusieurs heures. Comme on s'étonnait qu'elle eût pu vivre si longtemps sous l'eau : « C'est absolument comme si j'avais dormi, » répondit-elle, « je n'ai senti l'eau que lorsqu'on m'y a jetée et lorsque j'en ai été retirée (2). »

Deux ecclésiastiques, un prêtre arien et un diacre catholique disputaient sur la religion. Après d'inutiles débats, ils résolurent d'en appeler au jugement de Dieu. Ils convinrent de faire bouillir de l'eau dans une chaudière, et d'y jeter chacun l'anneau qu'ils portaient au doigt. Ce fut affaire entendue. Mais la nuit porte conseil. Le lendemain matin, la chaleur de la discussion avait disparu; notre diacre, qui avait proposé le jugement, eut peur d'être brûlé. Il eut soin, à son lever, de frotter son bras avec de l'huile, afin de le rendre moins sensible à l'eau; encore pria-t-il de toute la ferveur de son âme.

La querelle de la veille avait eu de l'éclat. Un grand nombre de curieux s'assemblèrent pour voir ce qui en arriverait. On alluma le feu, la chaudière se met en ébullition, les bagues sont jetées dans l'eau chaude. Mais qui des deux apôtres se risquera le premier à retirer la sienne? Ce fut l'occasion d'un nouveau débat. Le diacre voulait que ce fût le prêtre; le prêtre soutenait que le diacre devait commencer, puisque c'était lui qui en avait fait la proposition. Le diacre dut se résigner. L'aventure n'était pas terminée. Une nou-

(1) « Ferunt etiam hac in urbe (Arelatensi) fuisse mulierem cui a viro crimeu impactum, nec omnino probatum, a iudice ut aquis immergeretur dijudicata est. Cui cum ad collum lapis immensus funbus colligatus fuisset in Rhodanum de navi præcipitata est. Illa vero beati Martyris auxilium precabatur, et nomen ejus invocans dicebat : Sancte Genesi, gloriose martyr, qui has aquas natandi pulsu sanctificasti, erue me juxta innocentiam meam. Et statim super aquas ferri cepit. Quod videntes populi susceperunt eam in navi, et ad Basilicam sancti deduxerunt incolumem : nec ulterius a viro vel a iudice quæsta est. » (Gregorius Turon. *de Gloria martyrum*, lib. I, LXIX.)

(2) « Interrogabant autem mulierem qualiter sub pelago vivere potuisset, respondit : Non mihi aliter quam somnium visum est, nec amplius aquas sensi, nisi cum in his projecta descendi, aut ab his iterum resumta surrexi. Et mirabantur omnes non potuisse eam mori in tali discrimine : Salvavit enim eam puræ conscientie fides, et Dominus, quem jugiter imprecata est. » (*Ibid.*, LXX.)

velle dispute s'allume parce que le diacre s'était mis de l'huile sur le bras : « Ce n'est pas cela ! » s'écrie l'hérétique : « Le jugement ne vaut rien, cet individu a eu recours aux arts magiques pour se tirer d'affaire. »

Au plus beau de la dispute survient un diacre de Ravenne, nommé Hyacinthe. Il s'informe de ce qui se passe ; on le lui dit. Dès qu'il en est instruit, il dégage son bras de dessous sa robe et le plonge dans l'eau. La baigne était petite et la chaudière si grande qu'il fut longtemps à chercher. Enfin il la ramena, sans avoir éprouvé la plus petite brûlure. L'hérétique, qui voulut l'imiter, eut en un instant la chair cuite autour des os (1).

Deux autres fanatiques ne pouvaient s'entendre sur le sens à donner à un passage de l'Écriture. Ils jetèrent leurs anneaux dans le feu, les firent rougir au point de ne pouvoir plus les distinguer au milieu des charbons. Le catholique sortit victorieux de l'épreuve, il retira l'anneau sans se brûler les doigts, et le conserva dans la main jusqu'à ce qu'il fût refroidi. L'hérétique ne jugea pas à propos de réitérer l'expérience. Il s'avoua vaincu, mais n'en demeura pas moins dans l'hérésie (2).

Il ne faut pas croire que ces épreuves fussent des jeux d'écervelés ; les lois les autorisaient, et l'Église même avait composé, à cet effet, des formules d'exorcisme. Un exemple suffira pour montrer au lecteur quelles étaient ces prières.

Celui qui devait se soumettre au jugement s'agenouillait d'abord devant l'autel. Le prêtre récitait alors les oraisons suivantes :

« Seigneur, portez secours à ceux qui implorent votre miséricorde, et pardonnez à ceux qui avouent leurs fautes ; afin que, punis pour nos méfaits, nous soyons sauvés par votre miséricorde.

« Nous vous en supplions, Dieu tout-puissant, regardez les larmes de votre peuple affligé, et détournez votre juste courroux, afin que, reconnaissant notre crime et notre faiblesse, nous soyons délivrés par votre consolation.

« O Dieu, qui nous voyez absolument sans force, défendez-nous au dedans et au dehors, afin que nos corps soient préservés de toute adversité et notre esprit purifié des mauvaises pensées. »

Le prêtre chantait ensuite la messe. Un instant avant la communion, il se retournait vers celui ou ceux qui se soumettaient au

(1) Gregorius Turon. *De Gloria martyrum* lib. I, LXXXI.

(2) *Ibid.*, « *de Gloria confessorum* », c. XIV.

jugement de Dieu, et il leur disait : « Je vous adjure, ô hommes, par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et par le baptême que vous avez reçu, et par le Fils unique de Dieu que vous croyez être votre rédempteur, et par la sainte Trinité, et par le saint Évangile et par les reliques qui sont placées dans cette sainte église, que vous n'ayez point l'audace d'approcher en aucune manière à cette sainte communion ni de la recevoir, si vous avez fait ceci ou cela, si vous y avez consenti, si vous savez une partie de la vérité ou si vous connaissez celui qui l'a fait. »

Si les personnes, s'approchant de l'autel, gardaient le silence et persévéraient dans leur dessein, le prêtre leur donnait la communion en la forme accoutumée. Seulement, au lieu de se servir de la formule sacramentelle : « Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde ton âme pour la vie éternelle », il disait : « Que le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ vous servent à l'épreuve de ce jour. »

Après la messe, le célébrant se rendait au lieu où devait s'accomplir le jugement. Il se faisait précéder de la croix et du livre des Évangiles, et chantait une série d'invocations ou litanies. Il exorcisait ensuite et bénissait l'eau avant qu'elle fût chaude, en disant : « Je t'exorcise, créature de l'eau, au nom de Dieu, le Père tout-puissant, et au nom de Jésus-Christ, son Fils, Notre-Seigneur, afin que tu deviennes eau bénite pour mettre en fuite toute puissance ennemie et tout fantôme diabolique ; afin que, si cet homme qui doit plonger en toi sa main est innocent de ce dont on l'accuse, la compassion du Dieu tout-puissant le délivre ; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, il est coupable et qu'il ose jeter la main en toi, que la force du Tout-Puissant se manifeste ; afin que tout homme craigne et redoute le nom saint et glorieux de Notre-Seigneur qui vit et règne en sa divinité dans tous les siècles. »

Le prêtre récitait ensuite plusieurs oraisons, demandant à Dieu de punir l'accusé, s'il était coupable ; de le protéger, au contraire, s'il était innocent, comme avaient été protégés les trois enfants dans la fournaise (1), et Suzanne lâchement calomniée (2). Puis on enlevait la tunique de l'accusé, et on le revêtait de l'aube ou du

(1) Les trois enfants juifs avaient été jetés dans une fournaise pour avoir refusé d'adorer la statue de Nabuchodonosor.

(2) Suzanne avait été faussement accusée d'inconduite par deux vieillards immoraux.

surpris. Il tenait le livre des Évangiles ainsi que la croix, buvait un peu d'eau et l'on allumait le feu. Quand l'eau commençait à s'échauffer, le juge prononçait la dernière formule : « O Dieu, » disait-il, « vous avez délivré Suzanne d'une fausse accusation, vous qui avez délivré l'infortunée Thècle de l'amphithéâtre (1), vous qui avez délivré Daniel de la fosse aux lions (2) et arraché les trois enfants de la fournaise ardente, délivrez l'innocent et marquez le coupable. »

L'accusé récitait l'Oraison dominicale, faisait le signe de la croix, et, en présence du juge et des ecclésiastiques, plongeait sa main dans l'eau bouillante pour retirer la petite pierre ou l'objet qu'on y avait jeté. On enveloppait ensuite sa main dans une étoffe sur laquelle le juge posait son cachet. Le troisième jour, on brisait le cachet, on dégagait la main, et, si elle était intacte, l'accusé était proclamé innocent (3).

De telles pratiques, que nous jugeons aujourd'hui ridicules, avaient leur utilité. Dans un temps où les crimes étaient nombreux et la police mal faite, la religion seule parvenait à contenir les esprits turbulents. Ceux qui ne suivaient point par amour ses divins enseignements, obéissaient par crainte. Les églises souffraient aussi des maux qui tourmentaient la nation; elles étaient souvent pillées par les maraudeurs. Ne pouvant atteindre autrement les coupables qui passaient aussitôt en d'autres contrées, les évêques les maudissaient. Les formules employées étaient terribles; un anathème solennel était prononcé contre eux. « Qu'ils soient maudits dans la cité, » disaient les évêques, « maudits dans les champs; que leurs récoltes soient mandites, ainsi que leurs dépouilles mortelles, leurs enfants et les

(1) Sainte Thècle, convertie par saint Paul, fut exposée nue à la fureur des lions qui la respectèrent; elle fut ensuite mise sur un bûcher et miraculeusement préservée.

(2) Daniel fut jeté dans la fosse aux lions pour avoir refusé de traiter en dieu le roi de Babylone. Il en fut retiré sain et sauf.

(3) Baluze, *Formulae exorcismorum*, cap. 1. — La formule suivante, destinée à rappeler les essaims fugitifs, peut donner une idée de l'ignoble latinité de certaines formules. « Adjuro te, mater aviorum, per Deum regem cœlorum, et per illum Redemptorem Filium Dei te adjuro ut non te altum levare nec longè volare: sed quàm plus cito potes ad arborem venire, ubi te allocas cum omni tuo genere, vel cum sociis tua. Ibi habeo bona vasa parata ubi vos ibi in Dei nomine laboretis, et nos in Dei nomine luminaria faciamus in Ecclesia Dei, et per virtutem Domini nostri Jesu Christi, ut nos non offendant Dominus de radio solis, sicut vos offendit de egalo illos, in nomine sancte Trinitatis. Amen. » (*Ibid.*, cap. xli) Si la mère abeille ne se rendait pas à cette conjuration, c'est qu'elle était bien difficile.

fruits de leur terre. Qu'ils soient maudits à leur entrée, maudits à leur sortie, maudits chez eux ou errants dans la campagne. Qu'elles viennent sur eux toutes ces malédictions dont Dieu a menacé, par la bouche de Moïse, le peuple prévaricateur de la loi divine; qu'ils soient frappés de la suprême malédiction et qu'ils périssent au second avènement du Seigneur. Qu'aucun chrétien ne les salue, qu'aucun prêtre n'ait l'audace de célébrer la messe pour eux, ou de leur donner la sainte communion, qu'ils soient enterrés civilement (1), et qu'ils restent comme un fumier à la surface de la terre. Que leur vie s'éteigne comme ces flambeaux que nous rejetons aujourd'hui de nos mains, s'ils ne viennent à la résipiscence, et ne donnent satisfaction à l'Église de Dieu, qu'ils ont offensée, par une meilleure conduite et une pénitence égale à leur crime (2). » À ces mots, les prêtres présents jetaient leurs cierges à terre et se retiraient. On comprend quelle impression une telle cérémonie devait produire sur ceux qui en étaient témoins.

Ces temps de barbarie avaient encore parfois, néanmoins, des scènes naïves. Le mariage surtout avait quelque chose de poétique et de patriarcal. Les noces étaient précédées des fiançailles, les deux aimants buvaient à la même coupe en signe d'affection. En présentant sa fille au futur époux, le père prononçait une formule qui était la même pour les riches et pour les pauvres : « Je te donne ma fille

(1) Le texte porte : « comme des ânes » : *Sepultura asini sepeliantur.*

(2) Baluze, *Formule excommunicationum*, III. — Une autre formule est encore plus effroyable. Après avoir appelé sur les coupables les malédictions du Père, du Fils, du Saint-Esprit, des saints canons, de la sainte Vierge, des neuf chœurs des anges, des apôtres, des évangélistes, des saints Innocents, des martyrs, des confesseurs, des vierges, sans oublier les patriarches et les prophètes, le texte reproduit une véritable analyse anatomique. « *Maledictus sit ubicumque fuerit, sive in domo, sive in agro, sive in via, sive in semita, sive in silva, sive in aqua sive in ecclesia. Maledictus sit vivendo, moriendo, manucando, bibendo, esuriendo, sitiendo, jejnando, dormitando, dormiendo, vigilando ambulando, stando, sedendo, jacendo, operando, quiescendo, mingendo, cacando, flebotomando. Maledictus sit in totis viribus corporis; maledictus sit interior et exterior; maledictus sit in capillis; maledictus sit in cerebro; maledictus sit in vertice, in temporibus, in fronte, in auriculis, in superciliis, in oculis, in genis, in maxillis, in naribus, in dentibus mordacibus, in labris sive molibus, in labiis, in gutture, in humeris, in armis, in brachiis, in manibus, in digitis, in pectore, in corde, et in omnibus interioribus stomacho tenus, in renibus et in inguinibus, in femore, in genitalibus, in coxis, in genibus, in cruribus, in pedibus, in artubus et in ungullis. Maledictus sit in totis compagibus membrorum, etc.* » (175, 17)

pour être ton bonheur et ta femme, pour garder tes clefs et partager avec toi ton lit et tes biens : au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ». — *Amen*, « ainsi-soit-il » répondaient les assistants. Le dimanche suivant, la jeune fille était présentée aux parents du futur, et là, pour la première fois, les deux fiancés avaient le droit de parler de leur mutuelle affection.

Au jour fixé pour le mariage, le futur et les siens se rendaient au domicile de la jeune fille. Ils trouvaient invariablement la porte fermée. Alors s'établissait entre les deux partis un dialogue que tout le monde savait de mémoire. Le futur finissait par avoir l'avantage : la porte s'ouvrait, et la fiancée paraissait sur le seuil. Pour la retenir, le futur s'empressait de lui passer un ruban autour de la taille, comme pour l'enchaîner à lui.

Mais avant de quitter la maison paternelle, la jeune fille doit faire ses adieux ; elle flatte de la main, et avec un ton plein de tristesse, les animaux qu'elle avait coutume de soigner ; elle dit adieu à ses vaches, à ses chiens, à ses poules, aux meubles mêmes de la maison ; elle déplore le malheur de les quitter ; elle a passé auprès d'eux, avec eux, des heures si douces, des jours si calmes ! mais telle est la nécessité.

Après ces adieux, les membres de la famille l'entourent ; des hommes armés lui servent d'escorte ; elle prend le chemin de la maison de son fiancé, pour se rendre de là à l'église de la paroisse. Devant le ministre de Dieu, elle promet d'être toute à son époux. L'alliance bénite, la pièce d'argent, l'offrande, la couronne d'oranger, frêles souvenirs de ces temps anciens, ont traversé les âges et sont venus jusqu'à nous, alors que tant de monuments jugés impérissables ont disparu !

Une dernière leçon devait être donnée à l'épousée. Quelques parentes allaient enlever, près de l'autel de Marie, une vieille quenouille, qui avait servi à des générations de jeunes filles. La nouvelle mariée en tirait un fil, touchant symbole du travail domestique. Le reste du jour se passait dans les festins, les rires et la joie. Le lendemain, on se rendait encore à l'église, mais c'était pour y prier en faveur des défunts. Ainsi, au milieu de l'allégresse de deux familles, les graves souvenirs n'étaient pas oubliés : les vivants faisaient participer les morts à leur bonheur. Plusieurs de ces usages se sont conservés jusqu'à notre époque (1).

(1) Extraits de Grégoire de Tours, de Frédégaire, etc. — L'usage d'accompagner la fiancée avec des armes ne tenait pas seulement au dessein de lui

Mais, comme si les vices du temps ne pouvaient rien laisser de parfait, ce mariage, si simple et si saint dans le peuple, dégénérait souvent, chez les grands, en un concubinage effronté. Clotaire I^{er} épousa en même temps les deux sœurs, Ingonde et Arégonde, et, plus tard, une troisième femme nommée Chunsène. Charibert quitta sa femme Ingoberge pour épouser Marcovèse et Mèrofède, deux sœurs. Saint Germain, évêque de Paris, excommunia le roi, ses deux femmes et un fils qui leur était né (1). Le bon roi Dagobert avait en même temps trois reines vivantes, sans compter une troupe de concubines (2).

On est frappé d'étonnement en voyant ces princes luxurieux environnés de personnages ecclésiastiques, dont la science et la vertu sont hors de doute. Peut-être une prudence exagérée leur ferma-t-elle la bouche. Néanmoins, dans la décadence générale, quand d'indignes prélats oubliaient leurs devoirs pour vivre d'une manière mondaine, un grand nombre d'autres illustraient l'Église par leurs talents et leur sainteté. On aime à citer saint Fortunat de Poitiers, saint Remi de Reims, saint Avit de Vienne, saint Césaire d'Arles, saint Germain de Paris, saint Prétextat de Rouen, saint Grégoire de Tours, saint Sulpice de Bourges, Eusèbe d'Antibes, saint Agricole de Châlon-sur-Saône, saint Arnoul de Metz, saint Cérant de Paris, saint Éloi de Noyon, saint Ouen de Rouen, saint Didier de Cahors, saint Léger d'Autun. En dépit du malheur des temps et de l'ignorance de plus en plus profonde où tombait la nation, l'Église gallicane brillait encore d'un vif éclat en Europe, et, pour quelques prélats relâchés, il y en avait beaucoup d'autres dont la vertu et les lumières faisaient la gloire de leur pays. Cependant leur haute sagesse ne pouvait empêcher le relâchement de devenir général.

A mesure que le mal se propage, la vie monastique prend plus d'extension. Jusqu'alors les monastères n'avaient pas de règles faire honneur, c'était aussi pour la défendre contre des rivaux jaloux. Les actes de brutalité n'étaient pas rares, et, dans la loi salique, il y a un article contre ces sortes de violences : « Si quis puellam sponsatam druthe ducente ad maritum, et eam in via aliquis adsalierit, et cum ipsa violenter mœchatus fuerit, VIIIIM. den. qui faciunt CC. sol. *culpabilis judicetur.* » (Tit. XIV, x.)

(1) Aimoini monachi Floriacensis, *de Gestis Francorum*, III. — II *Chroniques de Saint-Denis*, II, XXIV.)

(2) Tant estoit abandonnez à la volenté du cors et à desmesurée luxure, que il menoit adès (avecques lui) grand torbes de concubines, c'est-à-dire de meschines qui ne sont pas ses espouses, sans autres troiz qu'il en avoit d'autre part, qui avoient et uoms et aornemenz de Roines. (*Chroniques de Saint-Denis*, V, XI.)

basées sur un type uniforme (1). Les fondateurs rédigeaient eux-mêmes les statuts, selon leurs inspirations du moment. Lorsque saint Benoît parut, il s'opéra une sorte de révolution salutaire à la vie monastique. La sagesse qui domine d'un bout à l'autre dans sa règle la fit généralement adopter, au moins dans son ensemble, comme base des nouveaux règlements.

Plus large que toutes les institutions en usage jusqu'alors, la règle admettait sans distinction les riches et les pauvres, les jeunes et les vieux, les savants et les ignorants, les esclaves et les hommes libres, les laïques et les clercs. On n'était admis, quel que fût le rang du postulant, qu'après de longues épreuves. Lorsqu'un homme se présentait pour entrer dans la vie religieuse, on le laissait pendant plusieurs jours à la porte du monastère sans s'occuper de lui : on le traitait ensuite avec un mépris affecté, afin de le dégoûter de plus longues instances. S'il persévérait, on le mettait quelques jours dans le logement des hôtes, puis dans celui des novices, où il méditait et prenait ses repas. Deux mois se passaient de la sorte ; si, après ce long espace de temps, il persistait dans son dessein, on lui donnait lecture de la règle en insistant sur ce qu'elle avait de désagréable. Dix autres mois se passaient dans la même suite d'épreuves. Si, au bout d'un an, le postulant n'avait pas changé de dessein, on le recevait enfin dans l'intérieur du monastère. Il faisait sa profession dans l'oratoire, en présence de toute la communauté, promettant l'obéissance à la règle, aux supérieurs, et une conduite irréprochable. S'il avait quelques biens, il les distribuait aux pauvres avant de faire profession, ou les léguait au monastère. On le revêtait alors du costume religieux ; ses habits étaient mis de côté pour les lui rendre s'il venait à quitter la communauté.

Dans le cas où un prêtre demandait à être reçu, on ne l'admettait pareillement qu'après l'avoir soumis à une suite d'épreuves. S'il persévérait, on lui donnait la première place après l'abbé, par respect pour le sacerdoce dont il était revêtu. Il faisait les bénédictions et célébrait la messe, toujours sous la dépendance de l'abbé, étant soumis comme les autres à la discipline de la communauté. Afin

(1) Grégoire de Tours, *Historiæ Francorum*. — Le saint évêque cite un monastère où trois règles étaient en même temps en vigueur. Peut-être, dans une même enceinte, y avait-il trois catégories de moines. « Cœnobiumque fundavit, in quo non modo Cassiani, verum etiam Basilii et reliquorum Abbatum, qui monasterialem vitam instituerunt, celebrantur Regula. (Lib. X, cap. xxix.)

d'éviter toute rivalité, chacun tenait dans le monastère le rang de sa réception, à moins que, pour des causes graves ou par égard pour un mérite extraordinaire, l'abbé ne crût nécessaire de faire une exception. Si un religieux étranger demandait l'hospitalité, on le recevait et on le gardait autant de temps qu'il le souhaitait, pourvu qu'il ne dérogeât point aux usages du monastère. Ses avis mêmes étaient parfois recherchés, lorsque c'était un homme doué d'expérience ou renommé pour ses vertus. Mais, en aucun temps il n'était permis d'accueillir à domicile fixe le moine d'une autre communauté connue, sans le consentement de son abbé, ou au moins sans une lettre de recommandation.

Rien, dans ces saintes maisons, n'était laissé au hasard ; tout, au contraire, y était déterminé d'une manière précise : le vêtement, le sommeil, la nourriture, l'étude, le travail, la prière.

Le vêtement variait selon les pays et les saisons ; mais les couleurs plus généralement adaptées étaient le noir, le marron et le blanc. Cette dernière couleur était principalement celle des habits de dessous. Aucun moine ne possédait rien en propre : les habits, les chaussures, la ceinture, un mouchoir, un couteau, une aiguille, des tablettes et un poinçon à écrire étaient les seuls objets dont il fût pourvu. Les garnitures des lits consistaient en une pailleasse, une couverture de laine et un chevet ; chacun avait son lit, et la réunion de plusieurs lits s'appelait dortoir. Les lits des jeunes étaient entremêlés parmi ceux des vieux ; les moines dormaient habillés ; une lampe brûlait toute la nuit dans le dortoir. A l'heure des offices nocturnes, les plus vigilants éveillaient doucement ceux dont le sommeil était plus lourd.

La règle de saint Benoît ordonnait pour chaque repas deux portions cuites, afin que celui qui ne pouvait manger de l'une mangeât de l'autre. S'il se trouvait des fruits ou des légumes nouveaux, on ajoutait une troisième portion. On ne donnait qu'une livre de pain par jour, que l'on fit un ou deux repas ; mais il était au pouvoir de l'abbé d'augmenter la portion, s'il y avait quelque travail extraordinaire. Pour la boisson, on n'accordait guère par jour qu'un demi-litre de vin. Si le travail ou la chaleur l'exigeait, l'abbé pouvait augmenter la mesure.

Il y avait des heures réservées à l'étude, d'autres au travail manuel, de manière que l'étude, le travail et la prière alternaient régulièrement. On faisait toujours la lecture pendant les repas ;

les moines servaient à table ou lisaient à tour de rôle. Tout était si bien prévu, que la prière même n'était point facultative dans les débuts de la vie monastique, de peur qu'une excessive tension d'esprit n'amenât la fatigue ou le dégoût. Une plus grande latitude était laissée aux anciens, sur ce point, parce qu'ils avaient l'habitude de la méditation (1).

Quelle que fût la sagesse de ces règles et la puissance de la vie monastique, elles ne purent sauver les Francs de la barbarie au huitième siècle. Les guerres civiles, les invasions des Sarrasins, le trouble qui régnait d'un bout à l'autre du royaume, les violences exercées contre les églises et les monastères, achevèrent de ruiner le peu de goût qui restait pour étudier les lettres. Il n'y avait guère que les ecclésiastiques qui sussent lire, encore étaient-ils, à peu d'exceptions près, absolument incapables d'écrire le latin. Les évêchés étaient trop souvent donnés à des prélats indignes ou à des laïques qui ne valaient pas mieux (2). Les évêques les plus respectables étaient ou bannis de leurs sièges, ou impitoyablement massacrés. Quelques-uns d'entre eux repoussèrent la violence par la violence, ou firent même profession de conquérir des provinces. Savaric, évêque d'Auxerre, s'empara à main armée du territoire d'Orléans, de Tonnerre, d'Avallon, de Troyes et de Nevers (3).

Les monastères souffraient autant que les églises. De simples laïques se les attribuaient par force, et en consumaient les revenus en prodigalités. Charles Martel alla même jusqu'à les conférer à des femmes perdues de mœurs (4). Les bons moines fuyaient ces lieux autrefois si édifiants, devenus à présent des maisons détestables; les mauvais se réjouissaient d'être plus libres, d'agir à leur fantaisie. L'ignorance et le vice se montraient sans rougir, quelquefois même avec une sorte de fierté. Les cérémonies saintes dégénéraient en puérités, la science théologique en arguties : le mal faisait des progrès effrayants.

J.-A. PETIT.

(1) Dom Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. XVI, art. « Saint Benoît ».

(2) *S. Bonifacii Moguntini episc. Epistolar*, 132, 182.

(3) *Historia episcoporum Autissidorensium*, dans le *Recueil des historiens des Gaules*, III, p. 639.

(4) *Histoire littéraire de la France*, par les Bénédictins, IV, 4.

LA FRANCE ET LE TONKIN

La zone des forêts a une étendue considérable : elle couvre la majeure partie du pays au delà du Delta et semble ne cesser qu'en Chine. Elle a une extension cinq fois plus grande que celle du Delta. C'est la patrie des éléphants, des rhinocéros, des singes, du porc-épic.

« Sur la rive droite de la Rivière Noire et sur les bords du fleuve Rouge, nous dit un illustre explorateur, M. Crozat de Fleury, j'ai trouvé dans les montagnes, à côté de camélias de la taille de nos beaux cerisiers d'Europe, des fougères mesurant six mètres et plus de hauteur, beaucoup de châtaigners sauvages, des frênes, des peupliers, des chênes, des fraisiers et des framboisiers. Toutes ces collines sont superbes, leurs vallons, arrosés par de délicieux petits cours d'eau, rappellent ceux de nos montagnes de France. »

Dans quelques régions on rencontre le bois de fer réservé aux constructions royales, l'ébène, le trac préféré à l'ébène pour les incrustations de nacre, des pins et des sapins recherchés pour la mâture. Ce qui domine sur les montagnes bordant le Fleuve Rouge, la Rivière Noire et la rivière Claire, c'est des broussailles impénétrables, jolies à voir à l'époque des lianes fleuries les couvrant d'un linceul flottant et parfumé. Quelques arbres petits, tortus, utiles pour le feu ; mais c'est surtout le bambou, le plus estimé des bois. Il en existe plusieurs variétés : il y en a un d'un pied de diamètre, creux, mais très résistant. Les pauvres en construisent leurs frêles cases. Un grand nombre d'ustensiles ménagers ou industriels sont faits en bambou : les mâts et les vergues des jonques, les séchoirs de poisson, etc. Sur le Fleuve Rouge, sur la Rivière Claire et la Rivière Noire, on ne voit que radeaux de bambous encore verts que les bateliers laissent dériver jusqu'aux lieux de vente.

La houille existe, au Tonkin, dans les montagnes qui séparent les bassins du Thaï-Binh et du Song-Koï de celui du Sé-Kyang,

(1) Voir *la Revue* du 1^{er} octobre 1891.

principalement dans la province de Bac-Ninh. Les mines les plus connues sont celles de Hong-Gay et de Ké-Bao, aujourd'hui en exploitation et pouvant fournir chacune 500 tonnes par jour. C'est un combustible maigre, donnant très peu de fumée et presque sans scories. M. Klobukowski, consul de France à Yokohama, et M. Nicolai, administrateur principal de la Cochinchine, ont visité en juillet 1890, les soixante galeries ouvertes de Hong-Gay et de Ké-Bao. Pour eux ces houilles peuvent soutenir n'importe quelle comparaison.

Le gisement houiller de 40,000 hectares de superficie contient un massif de plus 12 millions de tonnes. Il pourrait fournir pendant six cents ans une production égale à celle de toutes les houillères de la France, estimée à 20 millions de tonnes par année. (Sarran : *Etude sur le bassin houiller du Tonkin*).

Au Tonkin le marbre abonde; une de ses variétés est fort belle, les indigènes l'appellent du nom poétique de *Pierre à fleurs*. Il y a aussi la cornaline, l'ambre et d'autres pierres précieuses.

Surtout aux environs de Lao-Kai, dans le voisinage de la Chine, on trouve l'étain et un peu partout le fer, le plomb, le zinc, le mercure, l'argent.

Et l'or aussi! Ces pépites d'or qui ont tant égayé la plume sceptique de certains folliculaires sont une brillante, une riche réalité. Plusieurs mines aurifères étaient exploitées avant la guerre par des Chinois et des indigènes avec des résultats rémunérateurs. En 1889, le concessionnaire des mines d'argent de Kao-Bang commençait ses travaux. L'administration du Protectorat concédait, en janvier 1890, la propriété définitive de la mine d'argent de Ngan-Son, dans la province de Thai-Nguyen, à la *Société Bédat et Saint-Mathurin*.

*
* *

Le Tonkinois est, au point de vue industriel, bien supérieur à l'Annamite; il est patient, intelligent, observateur, docile à se plier à toutes sortes de travaux. Dans les rues d'Hanoi et d'Hai-Phong on le rencontre maçon, charpentier, tailleur, fondeur en cuivre, brodeur. Les indigènes y ont des magasins, avec de tentants étalages, d'habits, de chapeaux européens, de chaussures, de meubles, de poêles de faïence qu'ils fabriquent eux-mêmes.

Les nombreuses usines pour le tissage de la soie établies dans les provinces environnantes de Thoï-Binh produisent des étoffes fines,

bien faites, soyeuses. Depuis quatorze ou quinze ans les progrès obtenus dans cette industrie sont marqués.

Quant à la teinture noire du coton faite par les Tonkinois elle est la première du monde. En France et partout, le coton noir salit et perd sa couleur au lessivage; dans notre colonie on peut le laver quinze ou vingt fois sans le voir pâlir. Plusieurs sociétés françaises se sont constituées afin de créer des filatures pour le coton; une, en particulier, aux environs d'Hanoï vingt mille broches, avec le nombre de métiers correspondant.

On a beaucoup admiré, penant l'Exposition de 1889, les séduisants meubles nacrés de Nam-Dinh. Ils sont faits par des ouvriers d'une habilité excessive pour incruster dans un bois dur et d'un joli aspect, comme couleur, des fragments de nacre carrés, losanges, étoilés, avec des dessins d'une grâce capricieuse, d'une délicatesse idéale.

Certains ouvriers font aussi des bronzes qui peuvent rivaliser avec ceux du Japon. M. le D^r Harmand possède un buste de la République en bronze coulé par un Tonkinois et entièrement réussi.

J'ajouterai encore que les indigènes sont ajusteurs. A Hai-Phong le directeur de notre arsenal ne s'adresse plus qu'à eux, tant ils mettent dans ce travail de soin minutieux et de fini.

Les broderies d'Hanoï et les crépons de Bin-Dinh sont faits avec un art ravissant que notre industrie pourrait copier, si les prix en étaient moins inabordables.

Une source intarissable de richesse pour les habitants de notre colonie c'est la mer. Ils s'y livrent avec ardeur à la pêche et à la fabrication du sel. Les poissons foisonnent aussi dans les fleuves, les rivières, les étangs. Chaque famille à son petit lac qu'elle soigne avec une méthode parfaite.

Pour donner pâture à ces viviers des marchands de fretin vont de village en village, comme à Paris parcourent les rues les vendeurs de mouron pour les petits oiseaux.

Sur la côte arrivent chaque année des bancs de sardines, de petites chevrettes, de *cà-bos*, de *cà-trongs*, d'huîtres de rivière, de morues qu'on prend à pleines barques, spécialement dans le golfe du Tonkin, le plus poissonneux du monde. Les pêcheurs sont une partie considérable de la population et se servent de tous les engins de l'Occident; le plus usité c'est l'épervier.

*
* *

Le chiffre du commerce extérieur du Tonkin a été, pour l'année 1889, de 56,263,603 francs. Les exportations ont donc doublé de 1888 à 1889. Elles sont en augmentation même pour la métropole qui a reçu pour 107,549 piastres (la piastre vaut de 3 fr. 75 à 4 fr. selon le change), en 1889, au lieu de 41,057 piastres, en 1888.

Les principaux produits envoyés en France sont : les peaux brutes, les soies, les déchets de soie, l'huile de badiane, les meubles incrustés, les ouvrages en bois. Ceux qui vont à l'étranger sont : le riz, le coton, l'argent en barre, l'étain et le zinc en saumon, les tissus de soie, le sel, etc.

Les importations ont diminué, en 1889. Nous en trouvons la cause dans la réduction de nos effectifs, le retrait des petits postes dont le ravitaillement formait une partie notable des importations. Sur l'étranger nous avons l'avantage pour le fer en barre, le ciment, les tôles, l'acier, les boissons, l'huile comestible, la quincaillerie. Les glaces et la verrerie françaises cèdent le pas à leurs similaires étrangers. Pour les filés de coton notre importation n'atteint pas la moitié de celle des étrangers, malgré les droits supérieurs qui frappent ces derniers. Quant aux tissus ils l'emportent de beaucoup sur nous dans les qualités inférieures. Cependant, après bien des tâtonnements, nos fabricants sont arrivés à une rigoureuse imitation des produits auxquels l'indigène est accoutumé : les calicots blancs et les rouges d'Andrinople.

Une poussée commerciale considérable s'est dirigée, en 1889, vers le Yunnan, une des provinces les plus riches de la Chine (1). Les produits transités, à l'aller, sont : les tabacs chinois, les tissus et les papiers du Céleste-Empire; au retour, l'étain, les espèces médicinales, le chanvre, les graines diverses. Le 15 mai 1890, un convoi de vingt-quatre jonques chinoises est parti d'Hanoï sous la protection d'un détachement de la garde civile. Les négociants chinois établis au Tonkin sont satisfaits de voir l'autorité française leur accorder des escortes. Cette mesure amènera le commerce chinois à faire transiter ses marchandises par la voie économique,

(1) Pendant le premier semestre (1890,) la valeur des marchandises transitant par le Tonkin à destination du Yunnan, a atteint 340,278 piastres. Elle ne représentait que 31,452 piastres durant le premier trimestre (1889).

rapide et sûre, que nous leur offrons à travers le Tonkin. Ce mouvement provient aussi du traité que la *Compagnie des Messageries fluviales* a passé avec diverses maisons de Hong-Kong pour le transport au Yunnan de dix mille colis. Un service de transports sur le territoire chinois par les rivières de Lang-Son et de Cao-Bang a été inauguré et permet d'approvisionner la haute région est du Tonkin. Le premier transport a été effectué heureusement, en juin 1890; 120 jonques ont apporté de That-Rhé à Cao-Bang 6,529 colis de vin et de farine surtout.

Le 3 mai 1890, est arrivé à Luang-Prabang, *via* Tonkin, le premier convoi de marchandises françaises. C'est un succès définitif pour la mission Pavie. Le roi de Luang-Prabang a fort bien accueilli les nouveaux venus. M. Paul Macey en a profité pour faire approuver les conventions pour l'extension du commerce français dans les régions du Laos.

Le premier convoi de marchandises laotiennes importées au Tonkin était en route vers Hanoï, au mois de juin suivant. On peut franchir la distance de Luang-Prabang à Hanoï en vingt-cinq jours.

Il n'y a pas une boutique européenne à laquelle ne fassent une vive concurrence plusieurs maisons chinoises se livrant au même commerce ou à la même industrie. Non seulement les asiatiques mais les Européens les fréquentent volontiers, parce que les prix y sont moins élevés que ceux des Européens à qualité semblable. Et nous nous laissons charmer par la joyeuse humeur et la verve inépuisable des Célestes. Dans toute l'Indo-Chine, les Anglais et les Allemands sont, pour les Français, tout au moins de redoutables rivaux. Les uns et les autres, du reste, sont battus par les Chinois dans la lutte commerciale, bien que ceux-ci soient fortement frappés au Tonkin par l'impôt de la capitation « pour arrêter le flot chinois ». Cet impôt est de 300 francs pour la première catégorie à laquelle appartiennent la plupart des marchands, sans compter les patentes très lourdes, l'impôt foncier urbain, etc.

Il s'est rarement vu autant d'entraînement dans la fondation d'une colonie française qu'il s'en est montré pour le Tonkin depuis quelque temps. Ainsi les mines de charbon de Kébao ont été lancées par une société parisienne; les Docks d'Haïphong sont une société française presque entièrement lyonnaise. Les marchés et les abattoirs du Tonkin, société française; les Messageries fluviales, la

Société foncière, l'entreprise du chemin de fer de Lang-Son, la création des filatures de soie, de coton, les mines de Tourane sont toutes françaises.

« Le Tonkin et l'Annam rendaient, avant la conquête, plus de 20 millions entrant dans les coffres royaux. Les 20 millions seraient doublés, triplés, mieux encore peut-être, si ces pays étaient bien organisés, bien administrés. (Blancsubé, député de la Cochinchine : Discours à la Chambre en 1886.)

« Si le Tonkin est bien administré, dit M. Harmand, il nous fournira à lui seul environ 200 millions d'impôts et, sans doute, nous n'attendrons pas vingt ans pour arriver à ce chiffre, comme en Cochinchine. (*L'Indo-Chine française*, Paris, 1887, p. 44.)

D'ailleurs M. de Lanessan plus timide assure que « le Tonkin et l'Annam sont encore *probablement* éloignés du jour où leurs exportations se seraient assez accrues pour qu'ils puissent payer les 200 millions d'impôts rêvés par M. Harmand. » (*L'Indo-Chine française*, 1889, p. 439.)

*
* *

Le Delta est arrosé par deux grands fleuves sur les bords desquels sont tous les centres importants de population : le Fleuve Rouge ou Song-Coï et le Thaï-Binh (1).

Le premier prend sa source dans les montagnes du Yunnan, non loin de Tali-Fu. Il descend vers la mer de Chine en suivant la direction générale du nord-ouest au sud-est. Avant d'arriver dans les plaines du Tonkin il traverse un massif montagneux dont les versants se dressent, de chaque côté de son lit, escarpés. Entre Yuan-Chiang et Man-Hao le fleuve se précipite parmi des roches énormes, en bouillonnant, avec une rapidité torrentueuse.

En aval de Man-Hao jusqu'à Lao-Kaï, son chenal est peu profond et, en beaucoup d'endroits, il existe des barrages et des rapides périlleux à franchir. Il relie le Tonkin aux provinces occidentales de la Chine. C'est la grande voie de communication pour le transit entre la Chine, d'une part, la Birmanie et les Indes, de l'autre.

(1) Voir la carte du Tonkin au 1/100.000^e, dressée par l'état-major à Hanoï (1890), et *Notice sur la Géographie du Tonkin* par le capitaine d'artillerie Bauchet. — Hanoï, 1890; la planche V de *L'Indo-Chine française* par M. de Lanessan.

On a beaucoup discuté sur sa navigabilité, on l'a niée souvent. Voici des faits concluants.

Le *Lao-Kay*, petit steamer à roue unique placée à l'arrière, d'un faible tirant d'eau, pouvant filer huit nœuds à l'heure et porter marchandises et passagers, fut construit, en 1889, d'après les données de M. Abadie, sous-directeur de la Compagnie des Messageries fluviales à Haïphong. Le modèle réduit a beaucoup attiré l'attention, lors de l'Exposition coloniale des Invalides.

Parti le 7 juillet 1889 d'Hanoï, il a abordé à Lao-Kay, le 24, en remontant le Fleuve Rouge, malgré les rapides et la baisse des eaux. Trajet rempli de péripéties émouvantes, c'était la première montée du Fleuve Rouge par un bateau à vapeur. Le 9 juillet, le *Lao-Kay* franchit six rapides de suite; le 10, on est en face du rapide rocailleux de Tchack Hai que la baisse et la vitesse des eaux forcent à passer à la cordelle. La cordelle casse! Huit jours d'attente anxieuse. Une crue subite de trois mètres se produit. Aussitôt la chaloupe s'agite triomphante, se déséchoue et est refoulée en aval du rapide qu'elle franchit, le 19, à toute vapeur. Le 20, six nouveaux rapides consécutifs traversés en 5 heures 40 minutes; le 21, cinq nouveaux amoncellements de roches plus inquiétants mais le courant a moins d'intensité. En vue de Lao-Kay, le 22 juillet, le steamer, après avoir encore passé une série de rapides, franchit le dernier, le 24. On était à 1 kilomètre du poste français. Nos soldats saluent le pavillon tricolore et tous bientôt se serrent les mains dans un patriotique enthousiasme.

Le 29 juillet 1890, le *Yunnan*, de la même société, quittait le port d'Hanoï. Il avait à son bord M. Piquet, le gouverneur général de l'Indo-Chine. C'était à l'époque de la plus forte crue du Fleuve Rouge depuis 1881. Il put être victorieux des difficultés nombreuses créées par les rapides et les bancs de sable entièrement couverts par des eaux tourbillonnantes. Et le 31 juillet, le *Yunnan* arrivait à Lao-Kay. Il avait mis soixante heures pour 300 kilomètres. A Bao-Ha, à plus de 60 kilomètres de la frontière, on rencontra un convoi de jonques qui avaient levé l'ancre, à Hanoï, au mois d'avril. Le 2 août, le *Yunnan* partait de Lao-Kay et rentrait à Hanoï après quinze heures de trajet réel. On pourrait ravitailler les postes du haut Fleuve Rouge par les chaloupes pendant l'été au lieu de le faire par jonques à la saison hivernale. On peut avoir là le point de départ du mouvement périodique de navigation à vapeur. A leur retour les

bateaux, avec un peu d'entregent, auraient un fret d'étain qui descend continuellement de Mongtzé, depuis le mois de décembre 1889.

Le Fleuve Rouge est navigable sur tout son parcours, même à l'étiage, pour des jonques calant de 65 à 75 centimètres.

Lao-Kay est le point extrême, sur le Fleuve Rouge, de nos établissements tonkinois. Il est dans un site montagneux, désert. En face de ce bourg, le fleuve a une centaine de mètres, largeur qu'il conserve jusqu'à Than-Quan (150 kilomètres). Entre ces deux localités la région arrosée par le Fleuve Rouge est formée de montagnes boisées de brousses. Elles descendent presque sur les bords du Song-Coï, ne laissant entre leurs pieds et la rive qu'un ruban de terrain agrémenté de bananiers et de lianes fleuries. En quelques points, cependant, les rives présentent de petits plateaux cultivables, verdoyants. Pendant la saison pluvieuse le Fleuve Rouge y reçoit des affluents accidentels : les eaux sonores des cascades et des torrents qui font sur les pentes sombres des bois, comme des veines bleues.

Than-Quan est un poste militaire assez mal installé, dans un lieu inculte, solitaire. Il est, paraît-il, fatal à nos troupes et sans grande utilité stratégique.

A 20 kilomètres au-dessous le Fleuve Rouge s'élargit ; les montagnes s'inclinent et s'abaissent en collines mamelonnées. Ses rives aplanies sont égayées par de coquets petits villages aux toitures coniques, couvertes d'arabesques en fleurs. Ils sont nombreux, très peuplés et encadrés par de riches cultures. A 80 kilomètres de Than-Quan, le Fleuve Rouge reçoit son affluent de droite : la Rivière Noire, qui elle-même est formée, d'après l'exploration de M. Paire, consul de France à Luang-Prabang, de la réunion du Louma (rive droite) et du Papiou (rive gauche) et a, par suite, sa source plus au nord-ouest qu'on ne le supposait. Le village et le poste de Hong-Hoa sont bâtis dans l'angle que forment les deux cours d'eau. A peine entre-t-on dans le bassin de la Rivière Noire que ses rives s'escarpent, les cultures disparaissent ; des collines herbues, des montagnes aux espèces rabougries encaissent son lit et font au-dessus, à des endroits très étranglés, des voûtes ombreuses à peine percées de quelques tremblotants rayons de soleil venant moucher de taches lumineuses ses eaux jaunâtres. On rencontre quelques villages mélancoliques jusqu'au Phuong-Lam, groupe de quelques centaines d'habitants, où réside l'administration de la province. A

15 kilomètres au-dessus de Phuong-Lam sont les barrages de Cho-Bo qui interrompent la navigation des canonnières. La Rivière, là, n'a que 60 à 80 mètres de largeur, son cours est encombré, sur une étendue de 100 mètres, de grandes roches de 3 ou 4 mètres de haut, noires, aux attitudes tourmentées. On en a fait sauter déjà une partie.

Au-dessus des barrages la Rivière Noire est navigable pour les chaloupes à vapeur. Au mois d'août 1888, M. Pavie a pu remonter en bateau à vapeur la Rivière Noire jusqu'à Ban-Yen. Toute cette région est habitée par des tribus Muongs. Elle a beaucoup de forêts, peu d'agriculture et de villages. Elle deviendra donc difficilement une route commerciale sérieuse.

Après avoir reçu la rivière Noire le Fleuve Rouge se porte vers le nord pendant quelques kilomètres, puis vers l'est et reçoit la Rivière Claire. Au point de jonction se trouve le poste de Viet-Tri avec un hôpital et une caserne confortablement aménagés. Il domine l'entrée de la Rivière Claire et de la Rivière Noire et tout le cours supérieur du Fleuve Rouge. En face, sur la rive gauche de la Rivière Claire, est le bourg de Bach Hat (2,000 habitants) dont une partie demeurent, pêle-mêle, avec leurs animaux domestiques dans des cabanes flottantes, berceuses : barques surmontées de toits en cônes évasés, cases en bambou et en feuilles de palmier sur des radeaux amarés à des perches. La Rivière Claire descend des montagnes de Yunnan et de Quansi, d'abord du nord au sud, entre des versants à pic sur ses bords. Son lit est rocheux et la navigation y est dangereuse. Elle ne peut commencer qu'à l'entrée de la plaine de Tuyen-Quan. La ville et la citadelle de Tuyen-Quan sont situées sur la rive droite de la Rivière Claire. Au-dessus de la citadelle surplombe une montagne élevée, au sommet de laquelle on a établi un poste optique.

La vallée de la Rivière Claire est plus riche que celle de la Rivière Noire; dans la partie supérieure le bois de construction est plus abondant que dans les autres contrées du Tonkin; quant à la partie inférieure elle présente de belles et fertiles terres qui pourraient nourrir une population plus compacte.

Après avoir reçu la rivière Claire, le fleuve Rouge va du N.-O. au S.-E. vers le golfe du Tonkin en traversant les fécondes plaines du Delta. Sur ses bords s'épanouissent de nombreux et gais villages. C'est premièrement celui de Sontay. La citadelle est construite

d'après le système de Vauban, comme toutes celles de l'Annam. Elle contient les autorités indigènes, les magasins royaux, les casernes. Nous y logeons des troupes et le résident de la province.

Des routes en mauvais état rayonnent autour de Sontay, vers la rivière Noire et le fleuve Rouge d'une part, vers Hanoï de l'autre. La route d'Hanoï est la meilleure du Tonkin; elle est faite en chaussée à travers les rizières.

Au-dessous de Sontay le Fleuve Rouge se divise en deux branches principales. La plus septentrionale conserve le nom de Fleuve Rouge. Elle passe successivement devant les villes d'Hanoï et de Hong-Yen. Hanoï (30,000 habitants), la capitale administrative de notre protectorat a été, à toute époque, le chef-lieu de cette portion de l'empire de l'Annam. Ses rues sont droites, propres, symétriques mais resserrées. C'est la ville la plus industrielle du Tonkin et la moins importante des places militaires. Ses chaudronniers, ses fondeurs, ses meubles incrustés de nacre jouissent d'une réputation universelle. En aval de Hong-Yen la branche principale du Fleuve Rouge passe non loin de Nam-Dinh et court se jeter dans le golfe du Tonkin par trois embouchures de premier ordre : le Cua-Traly, le Cua-Balat, le Cua-Loc et par un grand nombre d'embouchures secondaires, les unes et les autres barrées par des bancs de sable et ne pouvant livrer passage qu'à de petites barques.

La branche méridionale du Fleuve Rouge s'appelle Lachy-Day. Elle passe devant Phu-Ly puis devant Ninh-Binh et se jette dans le golfe du Tonkin par de nombreux bras dont un seul porte, à marée haute, des barques et des chaloupes calant moins de 3 mètres. Beaucoup de jolis villages animent les bords du Lachy-Day. Ninh-Binh, à la frontière du Than-Hoa, fait un certain commerce de cabotage avec les ports de l'Annam. C'est aussi sur le Lachy-Day, au-dessus de Binh-Dinh, qu'existe la mission catholique française la plus considérable du Tonkin, celle de Ké-So, remarquable par sa cathédrale en calcaire marmoréen et par les fertiles champs rizières que cultivent les chrétiens.

La branche septentrionale et le Lachy-Day sont reliés l'un à l'autre par un réseau d'arroyos, de canaux. Le canal de Nam-Dinh est, commercialement, le plus mouvementé de ces voies de communication. Il est navigable pour les canonnières et les barques de mer. La ville s'étend sur les bords du canal sur une longueur de 3 kilomètres. Ses rues sont bien percées, aérées, reluisantes de propreté.

Le regard est charmé par de nombreuses petites maisons en briques, couvertes de tuiles, semblables aux habitations hollandaises. Son port contient beaucoup de barques de mer aux pavillons bigarrés, venues de l'Annam par le Lachy-Day ou d'Haiphong par les canaux intermédiaires du Tonkin. A cause de ses communications faciles avec la mer, en raison de la richesse des pays environnants et de ses ressources commerciales, Nam-Dinh est destiné à devenir le centre principal de notre action dans le sud du Tonkin.

Le Thoï-Binh ou Song-Cau est, après le Fleuve Rouge, le plus important des cours d'eau tonkinois. Il prend sa source dans le système montagneux qui se développe au nord du Tonkin. D'abord il baigne Thai-Nguyen, poste militaire français le plus avancé dans cette direction. Au dessus, le Thoï-Binh n'est pas navigable. Les canonnières ne calant que 4^m,50 vont, en tout temps, jusqu'à Dap-Cau, port de la ville de Bac-Ninh. C'est un village s'étalant joliment sur les deux rives du fleuve. Sur un gracieux coteau de la rive droite est construit, dans d'excellentes conditions, l'hôpital militaire de Ti-Cau. Une belle route carrossable se déroulant à travers des rizières réunit Dap-Cau à la ville et à la citadelle de Bac-Ninh (8 à 10,000 habitants). Celle-ci, bâtie sur le modèle de Vauban, a de profonds fossés toujours pleins d'eau qui servent, aux jours de fête, à donner des régates animées. C'est le plus considérable centre commercial du N.-E. du Tonkin. Bac-Ninh et Dap-Cau sont reliés par terre à Hanoï par une route très praticable. En aval de Dap-Cau le Song-Cau a sur ses rives une bordure de mûriers en arbustes, rares en Indo-Chine. Un peu au-dessous des Sept-Pagodes il reçoit le canal des Rapides rejoignant le Fleuve Rouge dans le voisinage d'Hanoï.

Un peu plus bas encore, le Thoï-Binh se ramifie en deux branches principales qui, elles-mêmes, se subdivisent en nombreux rameaux anastomosés entre eux et avec les bras du Fleuve Rouge. L'un des canaux met en relation Hanoï et Haïphong, en toute saison. Haïphong est la ville européenne, elle voit chaque jour disparaître de son sein des mares vastes et nauséabondes. Une centaine de maisons avec tout le confort occidental occupent un quartier neuf, avec des jardins les sertissant de leur verdure et de leurs fleurs françaises. Là sont les magasins généraux, la douane, l'arsenal. Une route relie la ville à la presqu'île Do-Son qui possède un sanatorium bien exposé aux brises marines.

Le Fleuve Rouge et le Thoï-Binh, par leurs bras innombrables, les tronçons qui les unissent entre eux, les canaux et les arroyos canalisés constituent un réseau de voies fluviales faisant communiquer les diverses parties du Delta.

Au-delà de Dap-Cau la route venant d'Hanoï et de Bac-Ninh se prolonge jusqu'à Lang-Son. Elle traverse Phu-Lang-Thuong, village très important stratégiquement, sinon commercialement. Nous y avons une division avec une redoute dominant la route et la plaine. Un marché couvert y attire les marchands annamites, chinois et européens. Jusqu'au Kep la route circule d'abord au milieu des rizières, entre des collines ombragées souvent de pins parasols — puis des marécages étendus.

Après le Kep c'est la région montueuse, sauvage, qui va jusqu'à Lang-Son et forme la ligne de séparation des eaux entre le bassin fluvial du Tonkin et le bassin chinois. Les villages de Bac-Lé et de Trong-Khang charment les tristesses de la route déserte.

La ville de Lang-Son s'élève, non loin de la citadelle, dans une grande plaine formant cuvette au centre des montagnes qui l'entourent. Le pays plat est parsemé de villages, assis au milieu d'opulentes rizières. La population de Lang-Son est en majeure partie annamite ou chinoise. De Lang-Son à la frontière de Chine, la route traverse le village de Ki-Lua, et ce n'est plus qu'un chemin pierreux, grimant au flanc de collines arides. Elle aboutissait jadis à une porte en bois à double battant, encadrée dans un mur crénelé, en briques, qui monte jusqu'au sommet de collines en forme de gorge. C'est la frontière. La porte a des dragons à gueule rouge, béante, des généraux farouches, multicolores, peints sur ses deux voliges, — sentinelles vigilantes... Elle fut détruite par le général Négrier, lors de l'abandon de Lang-Son.

Une autre route de grande communication met en rapport Hué avec le Tonkin. Elle part de la province de Than-Hoa, suit le Song-Ma, puis se dirige au N.-O. de Hong-Hoa sur Dang-Van, ancien quartier général du vice-roi.

*
* *

Tous les points principaux que nous occupons sont reliés par la télégraphie optique ou par des lignes électriques.

Ces dernières ont leur centre à Hanoï d'où elles rayonnent :

1° Vers Haïphong en descendant la rive droite du Fleuve Rouge

et suivant le canal des Bambous (1883). Ce tracé a 150 kilomètres.

2° Vers Hong-Hoa, en passant par Sontay (1885); 60 kilomètres.

3° Vers Bac-Ninh et Phu-Lang-Thuong (1885); environ 45 kilomètres. Deux lignes unissent Phu-Lang-Thuong à Kep d'un côté et à Chu de l'autre.

Ce réseau se greffe, à Haïphong, à deux cables sous-marins dont l'un va à Saïgon, par Hué, et l'autre à Hong-Kong. Le premier fait communiquer le Tonkin avec l'Europe, le deuxième avec la Chine et le Japon.

La télégraphie optique complète les lignes électriques et y rattache nos postes avancés. Elle les supplée sur certains points comme Nam-Dinh et Ninh-Binh. Elle relie Kep et Chu à Phu-Lang-Thuong, la baie de Halong et Quang-Yen à Haïphong, Haïphong à Hanoï et enfin Ninh-Binh et Nam-Dinh à la grande artère électrique, au poste des Bambous. Et chaque année il s'en crée de nouvelles lignes ou bien des tronçons sont remplacés par l'électricité.

Le 20 mai 1890, a été inauguré, à Lao-Kay, le raccordement des lignes télégraphiques françaises et chinoises, en présence du consul de France à Mongtzé et des fonctionnaires chinois.

Militairement les trois grandes routes d'invasion : la route de Lang-Son, celle de la Rivière Claire, la vallée du Fleuve Rouge, sont barrées actuellement à Yen-Bai sur le Song-Coï, à Tuyen-Quan sur la Rivière Claire et à Lang-Son même, par des fortifications sérieuses munies de canons de gros calibre.

Cinq lignes de chemins de fer français sont étudiées par la *Commission technique des chemins de fer français du Tonkin*, nommée par le gouvernement. L'une mettrait en rapport Hanoï avec la mer; les autres serviraient de voies de pénétration pour aller du Delta vers le Yunnan, le Quang-Si, le Laos et l'Annam.

Une seule ligne existe, depuis l'année dernière, celle se dirigeant de Phu-Lang-Thuong à Lang-Son.

*
* *

Le Tonkinois appartient à la race chinoise, avec, néanmoins, quelques traits distinctifs. Il est de taille moyenne, sa peau est d'un jaune terreux. Sa musculature est puissante, sa face aplatie; ses lèvres sont épaisses, ses pommettes saillantes, ses yeux obliques et bridés. Le front est large et bien modelé, la mâchoire carrée. Après

la trentième année son menton est orné d'une barbiche à poils rigides et clair semés. Les deux sexes laissent pousser leurs cheveux très noirs, touffus, luisants, mais sans souplesse. Ils sont relevés en chignon derrière la tête ou même ils les laissent flottants dans le dos par coquetterie.

Le tonkinois est doux, timide, généreux; il a du cœur; il est laborieux, agriculteur, s'attachant à sa famille, à ses champs.

Les Muongs vivent de pêche et de chasse; ils sont, dans les montagnes, plus robustes que l'indigène des plaines, d'un caractère plus franc et plus sympathique à la France. Leur langue et leur écriture sont siamoises. Leur charpente osseuse est plus forte que celle des tonkinois, le nez moins effacé.

Dans notre colonie l'indigène se nourrit surtout de riz accompagné de quelques mets de poisson, de porc, de volaille, de légumes. Le riz est relevé par du piment, du concombre au vinaigre et particulièrement par la saumure dite *Nuoc-Mam* qui se fait de cette manière : on comprime du poisson de mer sur du sel, on laisse macérer ce mélange de suc de poisson et de saumure, le résidu est l'assaisonnement ordinaire du riz et des sauces tonkinoises. Pour un européen c'est tout uniment une horreur culinaire.

La boisson c'est l'eau ou le thé sans sucre; l'eau-de-vie et le vin de riz sont boissons de luxe pour les jours de fête.

Le costume se compose d'un large pantalon en coton ou en soie; les garçons le portent bleu ou noir; les filles violet, rouge, jaune ou vert. Plus tard celui de la femme est en étoffe blanche. Le vêtement supérieur est une façon de robe de chambre, de teinte foncée, doublée de soie blanche ou de couleur voyante; il se boutonne sur le côté. En tenue de gala les grands personnages endossent un ample surtout en soie, plus ou moins riche, de même forme que le vêtement ordinaire, de couleur noire, bleue ou marron mais plus allongé que le premier. Pour les mandarins c'est la flottante robe de soie ou de velours avec toque agrémentée de plumes de paon, incrustée de pierreries, avec de grosses bottes de maroquin aux épaisses semelles de carton.

Les habits des femmes sont presque semblables à ceux des hommes, sauf que sur la poitrine elles ont un plastron en soie de forme triangulaire. Le couvre-chef masculin est un chapeau dont un abat-jour de lampe donne une idée exacte. Il est fait de feuilles de palmier tressées et enduit d'une couche de laque jaunâtre. Celui des femmes,

de même matière, a la configuration d'une meule de fromage de gruyère qui serait évidée à l'intérieur et pourvue au centre d'un encadrement circulaire pour recevoir la tête. Une tresse de soie, jaune ou noire, terminée par un gland, pend de chaque côté; ces deux balancines nouées au devant de la poitrine maintiennent dans le plan horizontal ce couvre-chef monumental. C'est la coiffure de cérémonie.

Habituellement le tonkinois marche pieds nus. Les gens aisés ont des sandales à bout pointu et recourbé. Certains indigènes employés chez des français se chaussent de bottines qui commencent à prendre faveur chez les tirailleurs aborigènes. Pendant la saison rigoureuse, les femmes de la classe riche prennent des babouches, recouvertes seulement sur le devant et à pointe en crochet. Elles sont au moins d'un pouce trop courtes. C'est la mode. Et elles donnent à la démarche féminine une instabilité gênante et un balancement disgracieux.

Les habitants du Tonkin des deux sexes arrivés à l'âge pubère, ainsi que les cochinchinois se font teindre les dents en noir : c'est le laquage et c'est une beauté. Pour eux les dents blanches sont des *dents de chien*. A cette fin, il faut rester six jours bouche close. Si pendant ce laps de temps, quelqu'un les voyait elles blanchiraient, assurent les sorcières.



Le Bétel est un objet de première nécessité. C'est un composé de la feuille du poivrier bétel, de noix d'arec et de chaux de coquillages, blanche pour les pauvres et rose pour les fortunés. On l'offre à l'étranger en témoignage de bon accueil. Au mariage la fiancée la présente aux parents de son futur époux. Ce masticatoire augmente la sécrétion de la salive laquelle devient rouge. C'est un tonique et un astringent dont l'indigène ne se sèvre qu'à l'extrême nécessité. Il se priverait plutôt de manger.

L'usage de fumer le tabac est très commun. Dès que le tonkinois jouit d'une bonne aisance il prend l'habitude de fumer l'opium et elle devient une passion irrésistible dans la classe moyenne. Couché sur les épaisses planches de la fumerie en bois noirci et poli par l'usage, recouvertes de nattes, la tête soutenue par un coussin, tenant la pipe en bambou et présentant à la flamme d'une lampe fumeuse la capsule exigüe remplie d'opium qui se trouve à peu

près au centre du fourneau, le fumeur absorbe par quatre ou cinq aspirations rapides, le nuage âcre et odorant de la précieuse drogue, tandis que quelqu'un ne cesse d'entretenir, au milieu de la petite masse d'opium, un trou qui permet le tirage. Ordinairement il faut de vingt à trente pipes pour arriver à un état suffisant de béatitude enivrée.

*
* *

L'enfant aussitôt né, on lui humecte le corps avec un peu d'eau-de-vie de riz et on lui passe les bras dans une petite veste de soie ou de coton. Puis, généralement, le nouveau-né ne boit pas de deux jours ou, si on le peut, c'est le lait de quelque voisine exprimé dans une tasse. Le premier allaitement est un porte-malheur. Pourquoi?... A la fin du deuxième ou du troisième jour, la mère commence à nourrir son enfant et lui frotte l'abdomen avec du fiel de porc pour le préserver, croit-elle, des douleurs intestinales. Robuste on le fait manger vers le vingtième jour après sa naissance, chétif on attend un mois ou six semaines. Cette nourriture, c'est de l'eau de riz, même quelquefois du riz cuit, mâché préalablement par la mère avec du poisson fumé. Vers le sixième mois on ajoute à la veste ne dépassant pas les reins un pantalon composé seulement de deux jambières attachées à une ceinture. Une petite calotte bariolée avec prolongement garantissant nuque et oreilles est la coiffure des enfants, en particulier l'hiver. La mère les porte à cheval sur la hanche, les jambes fort écartées et le corps entouré par le bras maternel correspondant.

Le baiser n'est pas connu au Tonkin; les mères n'embrassent pas leur progéniture. Elles respirent l'enfant en l'approchant du nez : elles le flairent. Vers l'âge de dix ans, garçons et filles revêtent le costume des adultes. Les secondes aident déjà aux soins domestiques. Ce n'est qu'à l'âge de vingt ans que le tonkinois se marie, bien que sa nubilité soit de beaucoup antérieure.

*
* *

La femme tonkinoise est honorée. Elle n'a pas de petits pieds emprisonnés comme ceux de la chinoise et n'est pas retenue à la maison. Aux champs elle fait en grande partie la culture; dans les marchés elle vend les produits agricoles et achète ce qui est néces-

saire au ménage. C'est elle qui, à peu près, soigne les enfants, les reprend, les châtie et a une imposante autorité sur eux. Elle n'appelle jamais son mari que maître (thây) ou père (cha); devant les étrangers jamais elle ne s'assied devant eux avec sa fille, ni à la même table pendant les repas.

Ceux qui ont visité la dernière exposition coloniale des Invalides ont pu remarquer les caractères que nous dépeignons dans le tonkinois : son air doux, intelligent, éveillé, l'extrême politesse des conducteurs de pousse-pousse, la bonne et martiale tenue sous les armes de ces tirailleurs orientaux. On les rencontrait en observation devant les vitrines, dans les galeries, cherchant, étudiant, questionnant. Ils sont joueurs effrénés : ils engagent leur case, leur vêtement, leurs femmes, leurs enfants, leur liberté. Ce que dans les mœurs françaises nous nommons la pudeur et qui donne à la femme « la grâce plus belle encore que la beauté » (1) est inconnu des tonkinoises. Elles sont néanmoins d'une énergie héroïque.

Une fois, à Hong-Gay, M. Dick de Lonlay commandait le poste installé dans le blockhaus élevé au bord de la mer et dominant toute la baie d'A-long. Ce réduit construit en bambou, monté sur quatre poutres, était entouré d'une palissade et d'un fossé circulaire. Une échelle donnait accès dans le plancher recouvert d'une paillette. Tout à coup, à la faveur d'une nuit sereine et étoilée, la sentinelle couchée sur le toit distingue une ombre qui se glisse furtivement le long de l'eau, observant attentivement notre poste. Le matelot donne l'éveil; un de ses camarades se jette sur elle. C'est une femme. On la force à grimper à l'échelle et elle est conduite dans le poste. Elle a au plus dix-huit ans. Le pilote Bah qui sert d'interprète à M. Dick de Lonlay lui adresse plusieurs questions, elle reste obstinément silencieuse. A bout de patience on la fouille. Mais à peine un matelot a-t-il porté la main sur ses vêtements que la jeune fille bondit, souple comme une tigresse, et tirant un poignard à lame courte, aiguë, emmanchée dans un morceau de bambou, le plonge dans le cœur de l'annamite qui tombe foudroyé. Séance tenante un de nos hommes fit justice en fendant d'un coup de sabre la tête de la jeune espionne. Elle s'affaissa en brandissant toujours son arme.

Lorsqu'on entre dans une case, le chef de la famille offre au

(1) Lafontaine.

visiteur la place d'honneur près du brûle-parfums, le bétel, la cigarette allumée et le thé non sucré. La femme, elle ne doit ni s'asseoir devant eux, ni à la même table. Elle devient la très humble servante de son seigneur.

*
* *

Dès que les princesses royales atteignent douze ou quatorze ans, Sa Majesté leur Père leur choisit un époux, ordinairement un mandarin riche ou ayant de belles et sûres espérances. Elle le mande au palais et lui déclare que telle de ses filles sera sa femme. Ce n'est donc pas un acte volontaire, réfléchi de la part des conjoints. C'est un honneur pour l'époux, mais un honneur infligé.

La polygamie est la règle au Tonkin, comme en Annam, surtout dans les classes élevées. Épousée selon les rites, la femme légitime est unique et seule elle a le droit de donner au mari un successeur pour le culte des ancêtres. Elle est chargée de transmettre par un enfant mâle le nom de la famille. Le chef de la maison peut avoir autant de femmes de second ordre qu'il en peut nourrir. Et les enfants de ces femmes, hormis l'aîné qui, dans certains cas, a le droit de préséance, sont tous égaux devant la paternité.

Quand un homme a porté son choix sur une personne dont il a le désir de faire sa femme légitime, il se présente au père et à la mère et les prie d'agréer ses services. C'est le « hoi » ou demande en mariage. Si on l'accepte, il devient le serviteur de la maison et son stage se prolonge souvent une année entière durant laquelle il ne lui est permis de voir sa fiancée qu'en de courts moments, à de longs intervalles et sous la réserve formelle de ne point lui adresser la parole. Lorsqu'on a éprouvé son caractère, apprécié ses services, il est admis à faire sa demande publique de mariage et, de part et d'autre, on va consulter les sorciers pour connaître quel est le jour le plus propice à la célébration. Pour cela les devins, pauvres hères, sont munis d'un coffret mystérieux au fond duquel se trouvent trois deniers. Ils les prennent, les jettent en l'air avec force simagrées bizarres, solennelles. De leur chute dépend le sort de la personne qui consulte et l'arrêt n'est prononcé par le sorcier que moyennant dix *caches* en espèces sonnantes et trébuchantes (environ un liard de France). Naturellement le sort est plus ou

moins favorable, surtout en choses matrimoniales, selon le numéraire donné au sorcier.

Ce premier pas fait, viennent les accordailles ou l'offrande des cadeaux à la future. C'est le « lé-do-moi ». Les deux familles s'assemblent. Le jeune homme trois fois se prosterne devant le beau-père et trois fois aussi devant la belle-mère, sans mot dire, et se retire. Trois jours s'écoulent. Il revient, apporte des présents pour les parents, des bijoux pour sa fiancée. Alors celle-ci apparaît dans sa plus éblouissante toilette. Voici ce que nous raconte un de nos compatriotes qui a assisté comme invité au mariage d'un mandarin :

La cérémonie s'est faite de bon matin. Parents et amis étaient rendus au domicile de l'époux à l'heure fixée et le cortège s'est dirigé vers l'habitation de l'épousée. Le fiancé était habillé d'un pantalon et d'une tunique de soie; un turban noir était enroulé arti-tement autour de sa tête. Il marchait le premier de tous, seul, majestueux, sous un parasol porté par un domestique. Ensuite venaient les gens de la noce, et une longue file de coolies procèdent au déménagement de son bien : meubles, garde-robe, ustensiles de ménage, etc., tout y était et publiquement étalé. On arriva ainsi à la maison de la jeune fille. Soudain la porte s'ouvrit; elle l'attendait. Elle portait une robe de soie bleue, ample et traînante, un collier d'ambre à plusieurs tours, des bracelets d'or. Toute radieuse dans sa parure, elle reçut son mari avec humilité; lui montrant un siège, elle l'invita à s'asseoir, puis s'empresse d'aller chercher du thé, du bétel et du tabac qu'elle lui présente elle-même respectueusement. Lui, de son côté, lui déclare que son bien sera désormais commun avec le sien et lui remet les clefs de la cassette et, l'assurant de ses bons sentiments, il l'investit de la charge de la maison domestique. Tout aussitôt la scène changea. Une porte s'entre-bailla; le dîner était servi. Dans une vaste pièce, donnant sur un jardin complanté d'arbrisseaux en fleurs, une grande estrade de 30 à 40 pieds de long, recouverte entièrement d'une belle natte par dessus laquelle se déploient, en guise de nappes, des nattes plus fines et plus petites, sur chacune desquelles sont disposés harmonieusement les plats contenant les mets. Il n'y a ni assiettes, ni couteaux, ni fourchettes, ni verres. Pour en tenir lieu, des bols et des bâtonnets. Quantité d'autres bols plus grands, pleins de bouillon de poisson, de tortue ou de grenouilles, avec mélange

d'herbes, où chaque convive puise pour mouiller son riz au moyen d'une petite cuiller en porcelaine, tandis qu'à l'aide des baguettes il pince et retire des plats les morceaux de viande ou de poisson à son goût.

Pour se désaltérer on a de l'eau-de-vie de riz dans des flacons ovoïformes. Au milieu de la table, sont des plats énormes où sont les grosses pièces et les ragoûts : cochons de lait rôti, poules et canards en compote. Après sont venus les gâteaux et les fruits, les uns et les autres d'une variété étonnante; finalement le thé et les confitures de fruits secs qui en sont l'accompagnement obligé. Les convives avaient une jolie façon de manger la confiture : ils la prenaient avec des épines de porc-épic montées les unes sur or, les autres sur argent et, après les avoir essuyées, les femmes se les piquaient gentiment dans les cheveux en manière d'épingles et les gardaient, sans doute, comme souvenir de la noce.

Les mariés ne mangeaient pas à la même table, car les hommes sont séparés des femmes.

Vers la seconde partie du festin, ils se sont levés, ont salué profondément : le mari les parents de la ligne maternelle, la femme ceux de la ligne paternelle; puis ils sont allés à la plus proche pagode implorer de Bouddha la santé, l'union, la fortune. A leur retour quelques paroles de félicitations et de souhaits ont été prononcées et les divertissements ont éclaté étourdissants.

*
* *

Au Tonkin la vieillesse est heureuse, souriante. On rend aux parents âgés plus d'affection et de dévouement que chez aucun autre peuple. Le respect des ancêtres y est la base de la société, de la famille, du culte.

On n'attend pas l'agonie pour se préparer un cercueil Il est fait longtemps à l'avance. Car le premier emploi que fait de ses économies un personnage riche c'est de s'acheter une bière de bois solide et bien ornée. C'est aussi une attention délicate de la part des enfants d'offrir à leur père le plus beau cercueil que leurs moyens leur permettent de se procurer.

On est, à la mort, revêtu de ses habits de fête et, après vingt-quatre heures d'exposition sur un lit de parade, le mort est placé dans son cercueil avec un mélange de résine et d'huile. Ce sont les parents

et les amis qui paient les frais des funérailles. Au jour fixé pour la cérémonie funèbre le cercueil est porté sur un palanquin plus ou moins décoré et est entouré d'un nombreux cortège. En avant sont des joueurs de fifres, des jeunes gens frappant sur des gongs, des tams-tams et des tambourins. Des pleureuses, de blanc vêtues, les cheveux dénoués, poussent des cris perçants et répandent des flots de larmes mercenaires. Des serviteurs dans le plus rigoureux deuil, qui se porte en blanc, montrent au public des tablettes portant le nom et l'âge du défunt. D'autres sont chargés d'une sorte de cage en bambou représentant sa maison en miniature et que l'on brûle sur sa tombe. Les amis agitent des banderoles blanches couvertes d'éloges en l'honneur du mort. Au milieu du cortège les bonzes, pendant le trajet, jettent sur le chemin des rubans de papier portant aussi des inscriptions. Alors les mauvais génies s'arrêtent pour les lire et perdent un temps précieux. Pendant ce temps on s'empresse de descendre le cercueil dans la fosse avant qu'ils y aient pu s'introduire avec l'âme du défunt qu'ils tourmenteraient. Au retour les parents se livrent à un copieux repas et, le troisième jour après l'inhumation, ils brûlent dans la rue les meubles et les images ayant appartenu à celui qu'ils pleurent.

Le père de famille ou le chef qui lui succède est désigné par les traditions et par les lois annamites comme le juge naturel qui préside au partage des biens du défunt. Il tranche tous les différends surgissant entre les parents. C'est lui qui est le prêtre du culte que, dans la famille, on rend aux ancêtres. Aussi la famille tonkinoise est-elle une petite église et une société civile minuscule.

L'administration civile est aussi fortement organisée que la nôtre avec la commune plus autonome qu'en France à la base, des cantons, des arrondissements, des préfectures et avec, enfin, la séparation des pouvoirs et des grands services publics.

*
* *

Au Tonkin chaque village a son école. L'enseignement y est libre, l'instituteur indépendant; la commune lui donne des champs et ses élèves le rétribuent directement, comme cela se pratiquait autrefois chez nous à l'égard du légendaire « maître d'école ». Les enfants étudient pendant huit, dix, douze ans pour apprendre à lire, à écrire et savoir par cœur dix ou douze volumes des annales chinoises. Ce bagage d'instruction si laborieusement acquis leur

permet ensuite d'entrer dans l'administration. Et après cela demandez-leur où est située la Chine, ils ne le sauront même pas.

La seule langue enseignée au Tonkin, avant notre établissement, était l'annamite, idiome aussi compliqué que le chinois. Il est horriblement difficile à connaître et à écrire, sinon à parler, pour des Européens.

L'Annamite comme le Chinois n'a pas, ainsi que chez nous, 24 lettres pour écrire tous les mots. Chacun d'eux est représenté par un signe spécial : il faut donc en étudiant la langue retenir à la fois le *sens* d'un mot et le *signe* qui le figure. Les expressions annamites ne sont que des monosyllabes dont chacune peut avoir six sens différents selon la prononciation : haut, bas, rapidement, lentement, etc. De là la nécessité de rendre la différence de ton du langage parlé par une particularité de signe dans la langue écrite.

Nos missionnaires ont imaginé un moyen pour triompher de cette difficulté qui paraît invincible. Ils ont trouvé le *quoc-ngu*, véritable alphabet composé de caractères latins pouvant se ponctuer chacun de six manières. Avec les caractères on écrit le mot, avec la ponctuation qui l'accompagne on indique le ton qui lui donne le sens. Alors on peut écrire l'annamite sans se fatiguer la mémoire de milliers de mots et de signes pour n'arriver encore qu'à un très mince résultat. M. Dumortier se fit l'apôtre de la langue nouvelle. Il ouvrit à Hanoï un cours de quoc-ngu et y convia les instituteurs indigènes après avoir fait savoir que ceux qui consentiraient à l'enseigner dans leur école recevraient une indemnité. Le succès dépassa ses espérances :

Peu après 1887, il y avait plus de 450 écoles libres de quoc-ngu fonctionnant régulièrement sans rien coûter à l'État. Aujourd'hui des écoles primaires annamites sont installées dans presque toutes les résidences.

En 1889, il y avait au Tonkin 1 collège d'interprètes, 9 écoles primaires de garçons, 4 écoles primaires de filles : 2 à Hanoï, 1 à Nam-Dinh et 1 à Haï-phong. Mais c'est à l'enseignement du français qu'il faudrait donner une forte impulsion. Les indigènes l'apprennent avec ardeur et nous nous les attacherons complètement en les rapprochant de nous par l'enseignement de notre langue.

Par un décret du Résident supérieur en Annam, le 27 mai 1890 une école française de garçons a été ouverte à Tourane sous la direction d'un instituteur indigène qui a fait ses études en France. L'*Alliance française* installait également l'année dernière dans cette

ville un comité et un cours d'adultes suivi chaque soir par plus de 70 élèves et le local est trop restreint eu égard aux demandes d'inscriptions.

Les professeurs indigènes capables d'enseigner le français sont assez nombreux à Saïgon où ils végètent. Pourquoi ne pas les répandre un peu partout dans notre Indo-Chine ?

Pourquoi aussi ne pas s'occuper en France d'entrer plus pratiquement en relation avec nos pays d'Orient par l'étude de leurs langues et en préparant ainsi de sérieux interprètes et administrateurs pour nos colonies ? Ne pourrait-on transformer l'École des langues orientales de la rue de Lille en École coloniale ? Actuellement elle ne se préoccupe que de ne pas céder aux Hautes-Études et au Collège de France le sceptre du haut enseignement oriental spéculatif et fait ainsi double emploi. « On favorise, dit M. Deloncle, les anciens cours sans élèves plutôt que d'ouvrir des cours plus utiles et plus modernes : ceux de cambodgien, d'annamite, de laotien, de dialectes vulgaires, de chinois, de woloff et de berber qui attireraient de nombreux auditeurs. » (Discours à la Chambre des députés, le 21 novembre 1890.)

*
* *

Les religions professées au Tonkin sont les mêmes que celles de la Basse-Cochinchine et de l'Annam : le confucianisme pour les lettrés, le bouddhisme altéré pour le peuple et pour tous la vénération des ancêtres. Les bouddhistes ont peu de prêtres. Dans la famille c'est le père qui remplit les fonctions sacerdotales ; pour le culte officiel du gouvernement c'est le roi et quelquefois les mandarins ; au foyer domestique ce sont les aînés. Bonzes et sorciers figurent surtout par luxe et étalage aux fêtes religieuses. Il n'est pas de villages qui n'aient leurs pagodes, souvent riches, tout animées de dragons aux formidables dents crochues, aux gueules enflammées, de chimères aux ailes déployées, couronnées de toits pyramidaux chargés d'ornementations fantastiques et colorés de noir, de jaune, de rouge, de vert. Fréquemment dans les campagnes on aperçoit, dans des touffes d'arbres, des oratoires où se trouve une sorte de chaise curule en maçonnerie élevée sur un socle et précédée d'un cube formant autel surmonté d'une statue de Bouddha accroupi, ventru et bénissant. Le Toukinois dresse aussi des temples à tout ce qui le charme comme à tout ce qui l'effraie. Les grands arbres,

résidence des bons génies, le tigre, le serpent, certains poissons ont leurs pagodes dans lesquelles on brûle des bâtons parfumés. Il offre des sacrifices au ciel, à la terre, aux esprits des montagnes, des eaux, des vents, des nuages, de la foudre. Le génie du foyer est en particulière vénération et est représenté par une jeune vierge.

Cette croyance que les mânes des anciens veillent sur la famille a donné naissance au culte des ancêtres. Ils reviennent goûter ce qu'on leur offre et ont pour agréable l'or et l'argent qu'on dépose sur leur mausolée. On doit des hommages aux ancêtres spécialement aux fêtes du Têt ou premier jour de l'an, — tombant du 30 janvier au 1^{er} février de notre calendrier, — aux anniversaires de la mort de chacun d'eux.

Le jour de l'offrande, outre le repas déposé sur l'autel familial, il y a un sacrifice fait par le chef des parents. Celui-ci verse de l'eau-de-vie de riz dans trois tasses blanches en priant et allume des baguettes de poudre de santal. Devant chaque tablette faisant vivre le souvenir des ancêtres il fait une libation d'eau-de-vie et de thé en accomplissant une série de genuflexions et de prostrations. Puis on se rend au tombeau, des fusées partent et on répand à l'entour des petits papiers argentés et dorés qui doivent amuser les Ma-Kouis ou malins esprits, et les empêcher de troubler les morts. Enfin on élève un amas de fleurs artificielles, d'éventails bigarrés, de bourses à tabac, de souliers et de vêtements, — le tout en papier aux plus invraisemblables mélanges de couleurs. — A un moment donné tout cela flambe et doit aller réjouir les parents d'outre-tombe.

La religion des Tonkinois est donc foncièrement spiritualiste. Aussi chaque année le christianisme fait-il dans notre Indo-Chine des progrès merveilleux. C'est par l'influence religieuse surtout et ensuite par l'instruction française que nous ferons de ces colonies des pays amis de la France et que l'assimilation complète s'opèrera après avoir vu tomber toutes les rancunes de race et de drapeau.

A la fin de cette excursion à vol d'oiseau à travers ces contrées orientales, nous pouvons, sans trop de hardiesse présomptueuse, conclure avec M. Norman, correspondant du *Pull Mall Gazette*, qui, après avoir visité le Tonkin, di-ait avec une pointe d'envie toute britannique : *Ce pays serait aisément la plus belle des colonies françaises.*

Louis ROBERT,
du clergé de Paris.

APPENDICE

La Chambre de commerce de Lyon a tenu, le 28 mai, au Palais du Commerce, une réunion extraordinaire en l'honneur du nouveau gouverneur général de l'Indo-Chine.

M. Ulysse Pila, l'honorable négociant qui a fondé au Tonkin des comptoirs considérables, a prononcé un remarquable discours touchant aux intérêts vitaux de notre colonie.

D'après lui, il n'y a plus de sécurité, en Indo-Chine, en dehors des grandes villes. La piraterie s'est organisée. Le commerce, né d'hier, est menacé dans son existence. Découragés les colons, sont prêts à abandonner le pays. Cet état de choses provient de l'insuffisance des pouvoirs attribués aux gouverneurs, de l'organisation défectueuse de la défense, des changements du personnel administratif et du manque de compétence de celui-ci en matière coloniale, du retrait trop précité de nos troupes, de l'application inopportune de notre tarif douanier et enfin de la ferme de l'opium qui développe la contrebande. « Supprimons, dit-il, les profits de la contrebande en diminuant la prime qui lui est offerte et nous aurons vaincu la piraterie. » Cette considération nous semble trop absolue, car il y a bien d'autres causes qui engendrent le brigandage.

Cependant il reste confiant dans l'avenir du Tonkin qui possède dans ses mines de houille, d'antimoine, de plomb, de cuivre, de grandes richesses mises à nu à brève échéance, malgré qu'il n'y ait, malheureusement, ni routes, ni chemins de fer sérieux.

M. Pila demandait à M. de Lanessan de favoriser le commerce indo-chinois en lui octroyant la plus grande somme possible de libertés et de lui appliquer des taxes de douane plus réduites.

Il réclamait le rachat immédiat de la ferme de l'opium, cause première, selon lui, de nos désastres actuels. Cette opération ne coûtera qu'une obole aujourd'hui et exigera plus tard une fortune que le protectorat ne pourra pas donner.

Il insistait pour que l'administration prenne l'initiative des cultures riches, tandis que l'accroissement de la production du riz créerait, sans grand profit (?), une concurrence directe à la Cochinchine.

Partisan de la fondation d'une école pour la préparation d'un per-

sonnel administratif compétent, il demandait enfin que, à l'avenir, les affaires du Tonkin soient traitées au Tonkin et non à Paris.

« Je n'ai pas le droit, répondit M. de Lanessan, d'entrer dans des détails mais je veux pourtant indiquer le sens dans lequel je compte diriger mes efforts.

« Les cultures sont réduites à celles du riz presque exclusivement. On ne s'occupe pas des mûriers, des cotons, des cafés, des graines oléagineuses; ces dernières sont, cependant, présentement une des sources les plus importantes du commerce de l'Inde.

« Nous pouvons faire, au Tonkin, toutes ces cultures mais il est difficile d'y amener les indigènes. Je m'efforcerai, néanmoins, d'y arriver, non pas comme les Hollandais. Ce sera par des moyens plus utiles et plus humains...

« Il n'est que trop vrai que la situation du Tonkin n'est pas ce qu'elle devrait être. Malgré tout je suis certain qu'elle peut être améliorée. Le meilleur moyen de supprimer la contrebande est d'organiser les cultures et de faire des travaux publics : routes et voies ferrées. Cela ne peut se faire tout de suite et il faut aussi qu'on nous apporte des capitaux.

« Quant au régime douanier, il faut que l'Annam et le Tonkin en aient un plus libéral que celui qui est en vigueur. Il faut créer, dans ces contrées devenues françaises, des industries locales comme dans l'Inde où le commerce a pris tant d'extension qu'on y demande, maintenant, des droits protecteurs contre l'Angleterre.

« il faut que le Tonkin ait son crédit propre et alors il sera assez puissant pour attirer colons et capitaux; par le commerce on résoudra le problème de la pacification.

« Ce qu'il faut principalement pour assurer la sécurité, c'est l'action énergique des autorités civiles et militaires. Pour cela, ces deux pouvoirs doivent être unis. Cet accord est désormais complet. Les uns feront la police du pays et les autres feront respecter le drapeau de la France. »

L. R.

A TRAVERS LES ALPES AUTRICHIENNES (1)

Comment en suis-je venu à parler de sorcellerie? Reprenons notre course.

Voyez-vous devant vous, sur la rive gauche, le Mœnschberg? N'est-il pas vrai qu'il a d'ici un aspect étrange et charmeur? C'est là, ne l'oublions pas, que se résume toute l'histoire de Salzburg : en haut, sur la crête, l'*Ivavo* des Celtes et le *castrum* romain de Juvavia; au flanc de la montagne, à mi-hauteur de cette abrupte muraille, la grotte des martyrs et le berceau de la chrétienté du Norique; au pied, Saint-Pierre, le cimetière et le couvent, où a pris naissance le Salzburg moderne.

Ce Mœnschberg, dont la croupe verte semble au premier aspect inaccessible sur sa haute bordure de roc, a été depuis longtemps tourné et pris d'assaut; il est sillonné à son sommet et sur ses pentes de chemins et de sentiers presque sans nombre. Il a même été éventré. A la fin du siècle dernier, on pratiqua dans ses flancs un passage souterrain faisant communiquer de plain-pied le centre de la vieille ville avec ses dépendances et la plaine qui s'étend au delà du Mœnschberg. Ce tunnel, la porte Sigismond ou porte Neuve, comme on l'appelle, entièrement taillé dans le roc vif, long de 130 mètres sur une largeur de 7 mètres et une hauteur de 12, est un travail remarquable pour l'époque où il a été exécuté. *Te saxa loquuntur*, nous dit l'inscription latine gravée à l'entrée du passage, au-dessous du buste du prince archevêque Sigismond.

Une promenade sur le Mœnschberg, à travers ces belles allées qui serpentent au milieu de la verdure, des bosquets, des villas et des ruines, offre au visiteur une succession de curiosités et de beaux

(1) Voir la Revue du 1^{er} octobre 1891.

sites comme on n'en voit nulle part réunis sur un espace aussi restreint.

Une dizaine de chemins y conduisent. Un des meilleurs, qui nous permettra de parcourir la montagne en entier, partant de la passerelle inférieure de la Salzach, nous amène près de l'église et du faubourg de Mülln, à la *Monikapforte*, une porte bâtie, en 1638, par l'archevêque Paris Lodron et encore flanquée de quelques bastions. Tout près de là est un point de vue très dégagé, d'où l'on embrasse un vaste horizon vers la plaine et les montagnes bavaroises. Un peu plus loin, au sud, nous atteignons le *Johannisschloss* (château Saint-Jean), une ancienne villegiature des chanoines de Salzbourg, qu'un aimable cicerone nous fait voir en détail. Après avoir dépassé une forte muraille garnie de tours, qui séparait les deux sommets de la montagne, nous franchissons la partie la plus étroite et la plus basse du Mönchberg, juste au-dessus de la porte Sigismond. Au delà, la montagne s'élargit et se relève assez brusquement jusqu'à son point culminant. La *Carolinenhöhe*, avec la *Freyburg*, une villa bâtie près d'une ancienne tour de garde du treizième siècle, et le bastion du Chat, nous offrent trois points de vue superbes. Nous voici arrivés au pied de la *forteresse*.

Comment décrire, pour la faire admirer comme elle le mérite, cette *Festung*, qui dresse encore si majestueusement devant nous son fouillis de vieilles tours? De très loin on la voit, dominant toute la ville : c'est elle qui la première attirera nos regards.

Aujourd'hui la forteresse, le *Hohensalzburg*, a fait son temps et son grand rôle est fini. Ses murs sont désormais impuissants et ne tiendraient pas contre une seule volée de canons. Cependant elle a encore un air très fier, et rien n'est intéressant comme de parcourir ce vénérable débris dont chaque coin éveille un souvenir, et qui, au point de vue pittoresque, est le plus beau joyau de Salzbourg.

Perchée sur la croupe extrême du Mönchberg, dominant d'une hauteur de 120 mètres à pic la ville et toute la plaine, elle occupe une position exceptionnellement favorable que déjà les Romains avaient utilisée pour la défense. C'est dans le même but défensif qu'elle fut bâtie en 1077 par l'archevêque Gebhard. Dans les siècles suivants ses successeurs l'agrandirent et y résidèrent souvent.

En 1525, comme je l'ai dit plus haut, Matthieu Lang y fut assiégé trois mois par les Rustaubs. Le comte Paris Lodron, dont nous retrouvons la main partout à Salzbourg, augmenta les travaux de défense de la citadelle et entourra toute la ville de

remparts. Des ouvrages extérieurs il reste peu de chose. L'intérieur est encore en très grande partie habitable : mais il ne sert plus que de caserne et de prison, et la forteresse a été définitivement déclassée en 1862.

Je fais grâce au lecteur de la description des portes, passages et travaux restés debout et à travers lesquels il nous faut pénétrer. Dans la grande cour est l'église Saint-Georges, une bien intéressante chapelle du quinzième siècle, avec quelques belles sculptures. On admire surtout des statues de marbre en vieux gothique, représentant les douze Apôtres, qui entourent l'autel. Au côté droit du chœur, voici un curieux trophée : l'étendard que déploya Marie-Thérèse dans l'assemblée fameuse où les magnats hongrois l'acclamèrent au cri de : *Moriamur pro rege nostro Maria Theresia!* Longtemps conservée à Vienne, cette relique fut donnée à l'église de Hohensalzburg par l'empereur actuel.

A droite, à l'extérieur, accolée à la muraille, est la statue de Léonard de Keutschach, le fondateur de la chapelle Saint-Georges, un de ceux qui ont le plus travaillé à l'agrandissement de la citadelle. C'est lui qui, entre autres restaurations, fit aménager et décorer les *chambres des Princes*, où le guide va nous conduire. Ce sont trois vastes salles lambrissées, ornées de peintures aux couleurs vives dans le goût du gothique de la dernière époque. Au plafond de l'une d'elles sont représentées les armes de tous les princes archevêques prédécesseurs de Léonard, ainsi que des villes épiscopales suffragantes de Salzbourg. Sur les portes, on lit cette inscription en allemand : « L'évêque Léonard de Salzbourg a fait faire cette salle l'an du Seigneur 1501. »

Le mobilier de ces salles a été transporté au musée. Il n'en reste rien ici qu'un énorme poêle de faïence peinte, une vraie curiosité de l'époque. A l'une des chambres attient la bibliothèque, un tout petit local d'une étendue qu'on jugerait dérisoire, si l'on ne se rappelait d'abord qu'avant l'invention de l'imprimerie les livres étaient fort rares, et aussi que la grande bibliothèque se trouvait dans l'intérieur de la ville, au palais archiépiscopal.

Nous ne nous arrêterons pas dans un mauvais coin noir et triste qu'on dit avoir été la *chambre de torture*. Nous avons hâte de gagner la haute tour, la *tour de la Vue*, comme on l'appelle.

Du sommet de cet *Aussichtthurm*, nous voyons tout à coup se dérouler à nos yeux le plus beau et le plus complet des panoramas

que nous ayons encore eus sur ce merveilleux pays. A nos pieds, la ville pittoresquement groupée et serrée sur les rives de son beau fleuve; en face, les pentes boisées du mont des Capucins qui fait face au Mœnschberg; autour de nous et tout près, quelques étangs; puis la plaine, une vaste plaine verte tachetée de blancs villages et de forêts sombres, coupée par les rangées d'arbres des grandes routes, et sillonnée par la rivière qui brille au loin. Cette plaine qui, vers le nord, s'étend à perte de vue, vient finir dans les autres directions, au pied des montagnes qui lui forment ceinture, depuis Aijen et ses villas, le Gaisberg et ses flancs verts avec les collines qui s'échelonnent vers le sud en grandissant toujours, jusqu'à la profonde déchirure du Pass Lueg, aux rampes abruptes de l'Untersberg et du Lattengebirge, et enfin, au dernier plan, aux vagues immenses toujours soulevées de la *Mer de Pierre*.

Ayez, pour voir cela, un beau ciel pur, une atmosphère limpide, un soleil inondant cette grande scène, en marquant tous les détails, en faisant ressortir les nuances et les ombres, et dites-moi si vous pouvez rien trouver de plus admirable.

Sur cette plate-forme presque toujours encombrée de visiteurs, une autre surprise nous attendait, une rencontre dont j'ai gardé le meilleur souvenir. J'ai déjà eu occasion de noter combien les visiteurs français sont rares dans ces beaux pays. Aussi mon attention fut-elle vite éveillée, en entendant parler français auprès de moi. Entre compatriotes se rencontrant à l'étranger, on s'aborde volontiers et l'on a bientôt lié connaissance. Ces visiteurs étaient le marquis de la G. et toute sa charmante famille. Ils étaient depuis quelques semaines en villégiature à Aigen, et connaissaient déjà tous les environs. Nous nous entretenmes ensemble de ce que nous avions vu, et du merveilleux spectacle qui s'étalait en ce moment sous nos yeux. Admirer ces belles choses avec d'aimables compagnons, et pouvoir les admirer *en français* : double jouissance.

A droite et au pied du Hohensalzburg, sur un éperon de la montagne se trouve le Nonnberg, le plus ancien couvent de la ville avec Saint-Pierre. Encore un lieu plein de souvenirs. Sur cette éminence, s'élevait jadis, dans la forteresse romaine, un temple de Mercure. Saint Rupert voulut consacrer ce lieu longtemps souillé par d'impurs mystères; il y établit en 585 un monastère de religieuses, sorte d'annexe de Saint-Pierre et dont sa parente, sainte Erintrude fut la première abbesse. Ce couvent, qui a toujours été en

grand honneur, est encore occupé par des bénédictines. Il est cloîtré et l'on ne pénètre pas dans l'intérieur sans une autorisation expresse de l'archevêque; mais l'accès de l'église est permis à tous. Cet édifice, dans son état actuel, et sauf quelques restaurations récentes de détail, date de la fin du quinzième siècle. L'intérieur est ogival, mais la nef est trop large et paraît écrasée; on y voit des verrières remarquables et un grand maître-autel gothique richement décoré; sous cet autel, une crypte dans laquelle on conserve les restes de sainte Erintrude, et le tombeau d'une duchesse de Bavière, Regentrude, qui vint s'y retirer au onzième siècle. Tout ici respire le recueillement; mais aussitôt sorti, vous êtes de nouveau saisi par le charme du site. Avant de regagner la ville par le faubourg de Nonnthal, arrêtons-nous encore un instant à regarder ce panorama. Nous le retrouverons, un peu différent, mais également beau, du haut du Kapuzinerberg.

« Ce « mont des Capucins » qui nous fait face, attire d'ici tout particulièrement le regard. Il se dresse, raide et d'un seul jet, sur la rive droite, à quelques mètres seulement de la Salzach. De même formation que le Mœnschberg, mais plus vaste et plus élevé, il est, comme ce dernier, entouré d'une ceinture de rochers. Toutefois les arbres qui couvrent ses pentes du côté de la rivière dissimulent en grande partie les roches qui lui servent d'assises, et dont on voit seulement quelques massifs apparaître çà et là dans la verdure, avec les débris d'une ancienne enceinte fortifiée.

Il y a dans cet aspect je ne sais quoi d'étrange qui charme. Si le Mœnschberg est la montagne sainte du Salzbourg primitif, il semble que le Kapuzinerberg se pose en face comme un adversaire jaloux et encore mal dompté. Je me figurais, en le regardant, que ces roches à demi dissimulées doivent recéler des grottes inexplorees des mortels et servir de retraites aux fées d'autrefois. Involontairement je me prenais à évoquer les esprits de la mythologie des peuples barbares qui peuplèrent autrefois ces lieux et à fouiller dans les traditions et les souvenirs du vieux temps. Le mystérieux plane ici, et la légende vient bien à sa place. Ecoutez.

Longtemps, bien longtemps avant l'arrivée de saint Rupert dans ce pays, il y avait, au bord du Jovavus (la Salzach d'aujourd'hui), non loin de cette montagne des Capucins qui s'appelait alors le Lapelo, une ferme habitée par trois frères. Ces hommes étaient d'une taille colossale et d'une force extraordinaire. L'aîné abattait

un bœuf d'un seul coup de poing ; le second lançait à soixante pas un quartier de roc du poids de trois quintaux. Le troisième frère, doué d'une figure aimable et d'un caractère très doux, était sans doute aussi robuste que ses deux aînés, mais il n'avait jamais voulu faire parade de sa force, et l'on ne connaissait de lui aucun exploit.

Or, au sommet du Lapelo, était une tour d'une largeur et d'une hauteur extraordinaires. Cette tour avait été longtemps la demeure d'une famille de géants, célèbre et très redoutée dans le pays. Ces géants avaient commis des excès et des déprédations sans nombre, et avaient fini par mourir tous de male mort ; tous, excepté la fille de l'un d'entre eux, une géante aussi, qui pour lors habitait seule la tour. On la nommait Nelké. Elle était jeune et belle. Elle avait une magnifique chevelure d'or, longue de trois aunes qui lui descendait jusqu'aux talons et dont elle était très fière. Plus avenante et plus sociable que tous les siens, mais très fière de sa force, elle avait juré de n'épouser que l'homme assez robuste pour la traîner de vive force dans sa propre maison et la lier à son lit par les cheveux.

L'aîné des trois frères entreprit la conquête de la belle. Pour obtenir l'amour de Nelké, il l'attaqua et essaya de s'en rendre maître, mais il fut vaincu et paya de sa vie son audace.

Le second voulut tenter la même aventure et subit le même sort.

En apprenant la mort de ses deux aînés, le troisième frère, Sagrin, résolut de s'attaquer à son tour à la farouche belle. En le voyant, Nelké sentit son cœur hautain s'attendrir et s'enflammer, elle l'aima sur-le-champ et lui proposa de se laisser porter de son plein gré dans la maison de son prétendant et de devenir sa femme. Mais ce n'était point en prétendant que Sagrin était venu vers la géante, c'était en vengeur. Sa douceur avait fait place à une rage terrible : ce qu'il voulait, c'était la lutte, une lutte à mort. Il succomberait lui aussi, ou bien la meurtrière de ses frères mourrait de sa main.

Le combat s'engagea. Il fut long et terrible. Mais soit que le jeune homme fût réellement plus fort que Nelké, soit que la géante n'osât pas l'accabler, espérant encore le séduire, Sagrin finit par terrasser son adversaire et malgré ses prières et ses larmes, il l'étrangla. Puis il porta son corps pour le lier avec ses cheveux d'or, non pas au lit nuptial, mais à un tronc d'arbre au pied de sa tour, et démolissant avec rage la demeure maudite, il en entassa

les pierres sur le cadavre de Nelké, bientôt enseveli sous un amas de décombres.

Jamais plus depuis lors on ne revit aucun géant dans le pays. Quelques malins prétendent savoir où gisent les restes de Nelké ; mais c'est à tort. Sur les ruines de la tour maudite le lierre a rampé, la mousse a verdi, les arbustes ont grandi et fleuri, et nul ne connaît plus le « Tombeau de la Géante ».

Le mont des Capucins, à son point le plus élevé, a une altitude de 850 mètres, soit 230 mètres au-dessus de la ville et 100 mètres plus haut que la Festung. Il est entièrement boisé. Des promenades, ménagées sur ses pentes à travers cette forêt, le sillonnent en tout sens ; de plusieurs côtés on a pratiqué des éclaircies offrant une perspective très étendue. Les plus belles sont : *la Vue de Bavière*, vers les grandes plaines du nord ; *la Vue de la ville*, d'où l'on embrasse sous un aspect très favorable la ville, ses abords immédiats, et surtout le Mœnschberg tout entier et la citadelle ; enfin, à l'extrémité nord-est, au point le plus élevé, un bon coup d'œil sur la partie supérieure de la vallée de la Salzach et sur tout le réseau des montagnes de Salzbourg. Pour bien jouir de ce dernier, il faut pénétrer dans le pavillon principal du *Francisci Schloëssl*, un ancien petit château de l'archevêque Paris Lodron, transformé en restaurant.

Ne quittons pas le Kapuzinerberg sans accorder un regard au couvent des Capucins qui lui a donné son nom. C'est une maison des plus humbles et des plus pauvres, avec une petite église très simple, sans autre luxe qu'une chapelle latérale dédiée à la sainte Vierge et renfermant une grotte et une statue imitées du célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes. Ces chapelles de Lourdes se rencontrent fréquemment en Autriche. Celle-ci, petite et modeste, est cependant gracieuse ; de la ville on y vient beaucoup prier. D'ailleurs, il y a toujours ici une nombreuse affluence, et l'on peut dire que si pour le grand nombre des promeneurs le Kapuzinerberg est le rendez-vous préféré, pour les dévots de Salzbourg la maison des Capucins est le couvent *à la mode*. Sans cesse on voit circuler les fidèles qui viennent prier ou apporter les dons charitables dont vivent exclusivement ces pauvres religieux.

C'est dans la rue de Linz, la rue la plus vivante de la rive droite, que s'ouvre le principal chemin d'accès du couvent. A quelques pas de la porte voûtée que l'on a tout d'abord franchie, on passe sous

une autre grande arcade surmontée d'un écusson avec l'inscription :

*Felicissimo pauperi B. Felici Capuccino hæc saxea montis septa
ut felicia et invicta sint dicat Paris e Com. Lodroni Archiep.
et Princ. — A. C. MDCXXXII.*

Encore ce Paris Lodron, l'infatigable bâtisseur !

Le couvent avait été bâti trente ans auparavant, en 1599, sur l'emplacement d'un ancien château, et dédié au bienheureux Félix de Nicosie, capucin. Nous fûmes justement témoins, pendant l'été de 1888, des grandes solennités qui eurent lieu ici pour célébrer la récente canonisation du vénéré patron.

Le chemin rapide qui monte en escaliers est bordé d'une dizaine de petites chapelles avec des groupes sculptés représentant des scènes de la Passion. Plusieurs de ces statues sont fort belles. Un peu avant l'entrée du couvent se dresse un calvaire monumental. Tout près est une terrasse, voisine du jardinet des religieux, et d'où l'on découvre toute la ville.

Nous sommes ici en plein dans les choses pieuses. Voici de nouveau, un peu plus loin, des souvenirs profanes. Au milieu d'un petit enclos se dresse un buste en bronze de Mozart, et derrière est une petite maison de bois qu'il habita quelque temps. Depuis de longues années déjà il avait sa résidence ordinaire à Vienne, mais de temps à autre il revenait à Salzbourg, et aimait à se retirer dans cette humble cabane, tranquille et solitaire, installée au milieu des jardins, auprès du palais de la famille de Stahremberg. C'est là, dit-on, qu'il composa sa célèbre *Flûte enchantée*. La maison, donnée par le prince de Stahremberg à l'institut Mozart, a été transportée ici en 1874 : elle renferme des couronnes, quelques objets imités de l'ancien mobilier et divers souvenirs.

Je me rappelle avoir vu un jour ici un groupe de.... mettons d'artistes : trois messieurs et deux dames très étrangement attifés, arrêtés dans une contemplation béate devant le buste du grand homme. Après un temps de silence, ils se répandirent tout à coup en exclamations sans fin, en interjections et en épithètes élogieuses, une vraie débauche d'admiration tournant au grotesque. Je regardais du coin de l'œil et j'écoutais de toutes mes oreilles. Cela dura ainsi assez longtemps, après quoi mes artistes se disposèrent à entrer dans la cabane. Je fus tenté de les suivre, je n'osai pas. Non pas que je craignisse de recevoir d'eux mauvais accueil. Ce n'est

pas non plus que je méconnaisse le mérite et la gloire du grand compositeur ; mais je suis musicien plus que médiocre ; fort tiède disciple d'Euterpe, j'ai pour ses illustres favoris l'admiration modérée qui convient, et c'est tout. Dès lors, n'ayant pas le feu sacré, je ne me sentais pas de force à affronter sans rire le lyrisme excentrique de mes voisins de rencontre, ni disposé à priser, encore moins à partager leur attendrissement cocasse : il était plus sage de battre en retraite en bon ordre, ce que je fis. Plus d'une aimable lectrice va peut-être me prendre en pitié comme un barbare, un profane, un Philistin, que sais-je ? Profane je suis, je le confesse, mais je n'en saurais avoir ni honte ni regret.

Pour descendre du Kapuzinerberg par un autre chemin, nous prenons à droite du couvent un escalier qui nous fait descendre à travers un fouillis de maisons haut perchées, à la Steingasse, et de là tout au bord de la rivière. Près du débouché de ce sentier est la petite église Saint-Jean, dont je veux, en finissant, vous dire la légende.

Deux étrangers arrivaient un soir à la porte de Salzbourg, cherchant un abri pour la nuit. Le garde sort et s'avance.

— « Nous avons faim et soif, la fatigue nous accable. Nous cherchons une âme compatissante qui nous recueille sous son toit. Laissez-nous entrer, de grâce : nous prions le très doux Seigneur qu'il vous récompense et éloigne de vous tout malheur. »

Le garde les fait attendre en dehors de la porte et va avertir le bailli.

Le bailli se présente : il est rogué et mécontent : — « Qui êtes-vous et d'où venez-vous, mendiants ? Et pourquoi ne travaillez-vous pas ? »

— « Je suis un casseur de pierres : j'ai travaillé partout sur les chemins et ma vie ne fut jamais oisive. »

— « Et moi, » fait le second, « je suis un fils de la Galilée. Mon métier est de faire des filets, celui auquel je travaille est un ouvrage de grande valeur. »

— « Que Dieu vous bénisse ! » conclut rudement le bailli. « Allez-vous-en ailleurs, nous ne recevons pas les mendiants étrangers ; nous avons déjà à Salzbourg trop de gens de votre espèce. J'en suis fâché, mais il n'y a rien ici pour vous. »

Cependant un habitant qui se mourait dans la maison voisine, avait vu cette scène, de son lit de souffrance. Il eut pitié des deux étrangers et les appela.

— « J'aurai soin de vous, » dit-il, « je vous offre gîte, vêtements,

nourriture, tant que vous serez dans le besoin. Sur ma terre que voilà, bâtissez-vous une demeure, travaillez-y de votre métier... et priez pour moi. »

Aussitôt une clarté céleste illumine le visage des deux pèlerins. Ces étrangers n'étaient point des mendiants.

Le premier, un homme au visage noble et austère, vêtu à peine de quelques haillons, prend la parole :

— « Sois béni pour ta charité. Je suis Jean-Baptiste, le précurseur du Seigneur. Je prépare ses voies et je porte partout aux cœurs justes ses bénédictions. »

— « Et moi, je suis Jean l'Évangéliste, le disciple préféré du Sauveur Jésus. Un jour que je tressais un filet, j'entendis son appel. Il m'envoya à travers les peuples porter la foi et le salut. »

La figure des divins messagers s'éclaire d'un dernier rayon, et ils disparaissent.

Le mourant, plein de joie, balbutie une parole de reconnaissance : il était guéri.

Et maintenant, à cette même place, se dresse et brille l'église que le pieux fidèle a fait bâtir en l'honneur des deux *saint Jean*.

V

AUTOUR DE SALZBOURG

Les environs de Salzbourg. — Maria-Plain. — Le Gaisberg et les chemins de fer de montagne. — Panorama du Gaisberg. — L'Untersberg et ses légendes. — Ce qu'on trouve dessus et dessous le mont des Merveilles. — Une visite à travers un monde mystérieux. — Les empereurs allemands et la cour de l'Untersberg. — Charlemagne et Barberousse. — Les destinées de l'Allemagne. — Les nains de l'Untersberg. — Histoires étranges. — Aventures des chercheurs de trésors. — Les *petits hommes* et les *petites femmes de mousse* et le *chasseur sauvage*. — L'Almthal. — Berchtesgaden. — Les salines. — Une visite aux mines du Salzberg. — Le *lac du Roi*. — Une scène grandiose. — Le Watzmann et sa légende. — Les chasseurs de pierre. — Une halte à Saint-Barthélemy. — L'Obersee. — Le prodige puni. — Retour. — La Ramsau et Reichenhall.

Si Salzbourg est une bien intéressante ville, ses environs ne sont pas moins agréables à parcourir et offrent aussi de grandes beautés. C'est avec un plaisir toujours renouvelé que l'étranger en villégiature explore à petites journées tous les coins de ce charmant pays.

Une des plus faciles parmi ces excursions est celle de Maria-Plain. De tous les points du Menschberg et du mont des Capucins, on

découvre cette blanche église avec ses deux tours, assise sur une terrasse de verdure. Elle produit de loin très bel effet. Par un sentier à travers la prairie, nous arrivions en une heure au pied de l'éminence sur laquelle elle s'élève. Etagées sur la pente et bordant le chemin, se trouvent plusieurs stations de chemin de croix et une chapelle de la Résurrection. Il y a là de fort belles statues. Le sanctuaire actuel, bâti par l'archevêque Max Gandolph, en 1674, est en style de la Renaissance, et décoré avec plus de richesse que de goût. Il renferme de nombreux ex-voto.

D'après une inscription commémorative qu'on lit dans une des chapelles latérales, l'église doit son origine à une image de la Sainte Vierge, miraculeusement préservée des flammes dans un incendie qui dévora entièrement la maison où elle se trouvait. L'image sainte fut recueillie; on éleva pour la recevoir un sanctuaire qui devint dès lors un but de pèlerinage extrêmement fréquenté. Aujourd'hui encore l'église de Maria-Plain est en grand honneur dans la contrée; les Bénédictins de Saint-Pierre de Salzbourg ont la garde du sanctuaire avec la direction des pèlerinages, et ils possèdent auprès une petite résidence.

De cette terrasse de Maria-Plain, on embrasse un beau coup d'œil. C'est une des vues les plus favorables que l'on ait, à distance, sur la ville et ses environs. Combien d'ici elle apparaît imposante et gracieuse à la fois, avec son fleuve et ses deux montagnes vertes; et sur la droite, par delà la plaine bavaroise, comme les sommets dentelés des montagnes du Tyrol, invisibles de Salzbourg, se déroulent et s'étagent dans le lointain en lignes puissantes et harmonieuses!

Les touristes peu pressés ne manquent pas de visiter les châteaux et les villas des environs : Aigen, ses jardins et ses grands parcs, le gracieux couvent de Goldenstein, Anif, Leopoldskrone, Glanegg et leurs châteaux, la vieille et curieuse petite ville de Hallein et les salines du Dürnberg, etc., etc. Mais le but de promenade par excellence, c'est le Gaisberg.

Nous avons aperçu déjà dès notre arrivée cette montagne dont la voie ferrée longe la base. Nous l'avons vue, bien mieux encore, du Kapuzinerberg auquel elle fait face. Il faut faire davantage. Car on dit ici que tout étranger qui se respecte doit gravir le Gaisberg.

Ne vous effrayez point. Cet honnête Gaisberg est bon enfant; il se laisse escalader sans la moindre mauvaise grâce. D'ailleurs, si vous

n'êtes point grimpeur, vous y pourrez néanmoins monter très commodément, puisqu'il possède un chemin de fer. Ces railways de montagne sont chose déjà fort commune aujourd'hui : chemin dentelé comme celui-ci et celui du Rigi, le premier et le plus fameux de ce genre, mais déjà complètement dépassé par celui du Pilate ; chemin électrique comme à Montreux et au Bürgenstock ; chemin à ficelle, comme au Gütsch et à Glion, et encore je ne sais quels autres systèmes présents et à venir, en attendant le fameux chemin de fer de la Jungfrau. Il n'y aura bientôt plus en Europe la moindre taupinière qui ne soit dotée de son chemin de fer pour y enlever les voyageurs.

Ce mode de transport est donc devenu affreusement banal ; surtout il n'a pas cessé d'être absurde, et les vrais touristes ne se laisseront pas de protester contre ce sybaritisme féroce qui dépoétise leurs plus beaux rendez-vous. Pour ma part, j'en appelle aux artistes et à tous les voyageurs sérieux, et je ne puis pas ne pas m'indigner, au nom de la dignité humaine, contre cette déplorable manière de comprendre les voyages et les ascensions. Se faire traîner paresseusement sur ces belles pentes où tout est vivant, mouvementé, joyeux ; descendre d'une boîte carrée sur un perron d'hôtel, où l'on s'engouffre aussitôt pour réparer ses grandes fatigues et se garnir l'estomac, avant même d'avoir jeté un coup d'œil sur les beautés qui sollicitent le regard ! — Il est vrai que ventre affamé n'a pas d'yeux, et ces gens positifs sont toujours affamés. — O profanation ! où est donc la poésie des grandes scènes de la nature ? Et que faire des jambes dont nous a gratifiés le Créateur ? Avec ces mœurs, il n'y a déjà presque plus que des blasés ; dans un demi-siècle nous n'aurons plus qu'une génération de culs-de-jatte.

Pour nous, rien sans peine, et vive la bonne vieille mode ! Plutôt point de Gaisberg que le Gaisberg en chemin de fer. Il faut tenir aux principes. Et puis sur ces rampes gazonnées, coupées de bosquets, il fait si bon grimper lentement, respirer l'air pur qui vous caresse le visage, avec les âcres senteurs qu'apporte la brise, ou bien muser en rêvant devant cette belle nature qui vous prodigue ses sourires.

Un des plus agréables parmi les nombreux sentiers qui mènent au sommet du Gaisberg, est celui qui monte du petit village d'Aigen, le séjour favori des étrangers durant la belle saison. Il nous permet de voir au passage l'élégant parc du château de Schwarzenberg, avec ses ombrages, ses échappées de vue, et plus haut cette plate-

forme de la Kanzel, d'où l'œil embrasse toute la plaine de la Salzach. En deux heures nous avons atteint le sommet.

Si l'on ne veut pas parler de l'hôtel Gaisbergspitze, et de la foule si bizarrement mêlée de visiteurs qui s'y pressent et s'y succèdent sans fin, — et à quoi bon en parler? — il n'y a rien à signaler du Gaisberg que son splendide panorama.

Les Salzbourgeois comparent volontiers leur montagne au Rigi, au Schafberg et aux autres cimes les plus vantées des Alpes. Ils ont presque raison. On découvre d'ici sept lacs. La vue embrasse tout ce que nous avons vu déjà du Mœnschberg, et en outre, par delà la première ceinture de montagnes, d'un côté, les sommets du Salzkammergut; de l'autre, la Mer de Pierre et le Kaisergebirge, dont nous longions naguère la base; enfin, au dernier plan, les puissants glaciers du Gross Glockner, le géant des Alpes autrichiennes.

Pour quiconque n'a pas vu le Gaisberg, cette énumération ne saurait être d'un grand intérêt, je ne la prolongerai pas. Je ne puis non plus essayer de décrire cette scène comme elle le mérite. Ce n'est point un chaos de montagnes affreusement hérissées, un monde grandiose et désolé, comme on en voit dans les régions les plus sauvages de la Suisse et du Tyrol. Ici le vivant et le sévère se côtoient pour former un tableau riche en contrastes et d'une étonnante variété : la plaine verdoyante que les villages et les clochers piquent çà et là de blanc et de rouge; les lignes adoucies et les revêtements sombres des forêts; les flots d'argent des rivières avec l'azur profond des lacs, les arêtes tourmentées et les teintes roses, grises ou fauves des remparts de pierre, avec les reflets d'acier des montagnes de glace.

Il y a une autre montagne salzbourgeoise, moins gaie d'aspect et moins accueillante que le Gaisberg, mais qui, avec des charmes tout autres, a bien son mérite. C'est l'Untersberg, une mystérieuse succursale de l'autre monde.

Ce puissant massif, à l'aspect revêché, est entièrement isolé. Il forme comme un faisceau de cimes rocheuses, qui, vers le nord, du côté où nous l'apercevons, se dressent à pic et d'un seul jet, mais dont les parties basses, vers l'ouest et le sud, s'abaissent en pentes douces et couvertes de forêts. En haut est un plateau fortement incliné, couvert de pâturages et coupé par plusieurs profondes gorges. Il y a moins d'un siècle, se trouvait ici la jonction de trois frontières, entre la prévôté de Berchtesgaden, alors indépendante,

le duché de Bavière et la principauté de Salzbourg. Sur ce point était une table à laquelle, dit-on, venaient s'asseoir les princes de ces trois pays, chacun restant sur son territoire.

De ce plateau surgissent trois principaux sommets ; le plus élevé, le *Haut-Trône de Berchtesgaden* (1975 m.), aujourd'hui territoire bavarois ; sur la partie autrichienne, le *Geiereck* ou *Coin des Vautours* (1800 m.), le plus rapproché de la plaine de la Salzach ; et le *Haut-Trône de Salzbourg* (1850 m.), qui marque la frontière austro-bavaroise. Ces trois cimes offrent de très beaux coups d'œil ; la première donnant principalement vue sur le dédale des monts bavarois et tyroliens ; les deux autres, sur Salzbourg, la plaine du nord et les montagnes styriennes. Botanistes et minéralogistes célèbrent à l'envi l'intérêt qu'offre pour leurs études l'exploration de ce montueux domaine ; les touristes ne vantent pas avec moins d'enthousiasme les émotions d'une grimpe à travers ces chaos de rochers. L'Untersberg, il faut le dire, n'est pas pour eux d'aussi bonne composition que le Gaisberg : il faut pour l'escalader beaucoup de temps, du courage, la tête solide et le pied sûr. Il est vrai que les *Touristenclubs* leur sont venus en aide et ont facilité l'escalade en traçant quelques sentiers passables, même munis de parapets aux endroits les plus dangereux.

Malgré tout cela, l'ascension de l'Untersberg ne nous tentera pas : le temps surtout nous manque. La vue ne saurait y être plus belle qu'au Gaisberg, et celle-ci nous suffit. Encore si nous pouvions, par quelque cratère, avoir accès dans ses flancs, mettre la main sur quelque trésor, ou pénétrer dans les mystérieuses retraites qu'il recèle. On dit en effet que les profondeurs de l'Untersberg servent d'asile aux plus illustres héros de la patrie allemande. Puisqu'il ne nous est pas possible de nous rencontrer avec ces personnages de l'autre monde, écoutons du moins un instant les traditions et les récits qui nous les feront connaître. Il y a là, pour l'amateur, des traits intéressants. Toutes ces traditions ont, depuis des siècles, rendu célèbre l'Untersberg et lui ont fait donner le nom de *Wunderberg* ou Mont des Merveilles.

Ces légendes rappellent à la fois les souvenirs les plus glorieux de l'histoire du peuple allemand et ses aspirations d'avenir. Les grands princes de l'Allemagne qui ont le plus illustré ce pays, doivent, d'après l'imagination populaire, présider de nouveau à ses destinées et élever leur patrie au-dessus de toutes les nations. Entre tous ces

princes, celui en qui s'incarne en quelque sorte la grandeur de l'Allemagne, c'est Charlemagne. C'est lui qui ouvrira dans l'avenir une ère de prospérité et de gloire qui ne finira plus. En attendant, il vit caché à tous les mortels sous cette montagne de l'Untersberg.

Là, au centre de la montagne, se trouve un immense souterrain ; et dans ce souterrain, des châteaux, des églises splendides, des couvents, des jardins magnifiques qui produisent des fruits délicieux et où coulent des fontaines d'argent et d'or fondu. Vers l'extrémité de ce souterrain est un grand château fort, d'aspect redoutable, semblable aux vieux châteaux des seigneurs allemands de jadis. C'est la résidence du grand empereur Charles. Près de lui habitent, avec toute une cour de paladins, Frédéric I^{er} et Frédéric II ; puis les empereurs Othon I^{er} et Henri I^{er}, Hermann, le vainqueur de Varus et le chef saxon Witikind. L'empereur Charles est le chef de cette royale assemblée. Il est assis devant une table, au milieu de toute sa cour. Il a conservé cette haute taille, fière et droite, qui le distinguait, et tous les traits de son noble visage sont reconnaissables. Seulement sa barbe a grandi ; elle fait maintenant deux fois le tour de la table de marbre ; lorsqu'elle sera assez longue pour faire trois fois ce tour, les derniers temps seront venus : ce sera la fin du monde.

Les mortels auxquels il a été donné de jeter un regard dans ces mystérieuses demeures, — ils sont rares, — ne parlent qu'avec admiration de ce spectacle. L'empereur Charles a un visage grave, mais doux, toujours bienveillant pour ceux qui l'entourent et le servent. Parfois on voit les princes parcourir les abords du château. Ce qu'ils font tous dans cette retraite, c'est le secret de Dieu. On sait seulement qu'aux jours d'extrême péril, plusieurs d'entre eux quittent leur palais pour venir au secours de la patrie. C'est ce qui est arrivé notamment en 1813.

On raconte qu'un soir d'été de l'an de grâce 1713, un pâtre de Grödig, ramenant son troupeau à la maison, fut accosté par un petit homme qui semblait sortir du Wunderberg, et qui lui fit signe de le suivre. Tous deux s'enfoncèrent dans la montagne et parvinrent, après mille détours, au seuil d'une vaste salle splendidement décorée et éclairée. Là se trouvaient Charlemagne et quatre autres empereurs avec un grand nombre de princes et de seigneurs. Tous étaient assis autour de la grande table de marbre et dormaient.

A l'entrée des deux visiteurs, Charles le Grand s'éveille et demande au pâtre venu du pays du soleil :

« Les corbeaux volent-ils encore autour de la montagne

« — Toujours, grand prince, et en très grand nombre.

« — Hélas! » gémit douloureusement l'empereur, « nous sommes encore ici pour cent ans. »

Il se rendormit et soudain tout disparut comme par enchantement aux yeux du pâtre qui se retrouva sur le chemin de sa maison avec son troupeau.

Ce pâtre, ajoute-t-on, vécut très longtemps. Il raconta son aventure à ses enfants et petits-enfants. Or, en 1812, alors que la puissance de Napoléon était à son apogée, et que l'Allemagne presque tout entière se courbait sous son joug, les corbeaux de l'Untersberg abandonnèrent la montagne, et s'envolèrent vers la Russie à la suite de la grande armée.

L'arrière-petit-fils du pâtre de Grödig remarqua le phénomène, et il essaya de pénétrer dans l'Untersberg pour avertir l'empereur et réclamer son secours. Mais il ne trouva plus l'entrée du mystérieux palais.

Pendant quelque bon génie se chargea d'informer la cour des preux et au temps voulu, les princes se retrouvèrent prêts pour travailler à la délivrance de leur patrie.

Selon la tradition, l'empereur Charles viendra régner sur elle quand, par leurs vertus, leur courage, leur sagesse, les princes et le peuple auront reconquis la liberté et l'unité parfaites, et l'inauguration du second règne de Charlemagne marquera une ère indéfinie de paix et de bonheur.

« Sous l'Untersberg, il y a une immense salle aux murs de cristal, étincelante comme une pluie de diamants. Là le grand empereur Charles est assis sur un trône d'or, le sceptre à la main, la couronne sur la tête. Il dort.

« Il rêve de ses combats, de ses victoires, de l'unité, de la puissance de son pays, qui feront grands entre tous les peuples de la terre le fidèle peuple d'Allemagne.

« Douze paladins siègent à ses côtés, cour brave et fidèle. Ils dorment aussi; mais souvent ils s'éveillent : soucieux, ils penchent la tête, prêtent l'oreille à tous les bruits. Leurs regards sont fixés sur le prince; à la moindre parole de lui, ils portent la main à leur épée... puis de nouveau retombent dans leur accablant sommeil.

« Des nains sont accroupis aux pieds du puissant maître, épiant ses signes, attendant ses ordres. De temps à autre, ils se glissent sans bruit au dehors du souterrain, regardant à travers tout le pays pour savoir si l'Allemagne n'est point encore redevenue unie et forte.

« Et ils retournent à la cour enchantée. Leurs regards sont attristés et ils pleurent en disant les malheurs et les dangers qui pèsent toujours sur l'Allemagne. Et l'empereur pousse un douloureux gémissement. Il baisse la tête, de nouveaux regrets envahissent son âme; de douloureux projets agitent son cerveau,... et il se rendort.

« Un jour si les nains annoncent que l'Allemagne est unie en un même cœur, en une même foi; que tous croient à la parole de Dieu et pratiquent fidèlement ses saintes lois,

« Alors le grand empereur sortira de son mystérieux sommeil. Avec ses paladins, il parcourra toute l'Allemagne. A son approche, et dans la terreur de sa vaillante épée, les bords ennemies fuiront épouvantées, et le grand empire allemand reflourira d'un immortel éclat. »

L'année 1813, si tourmentée pour l'Allemagne, ne devait pas encore entendre sonner l'heure des derniers dangers et de la délivrance définitive : après une courte intervention, les héros allemands se sont rendormis.

D'après une croyance populaire, la lutte dernière, celle qui devra aboutir au grand triomphe, s'engagera non loin de Salzbourg, dans la plaine de Wels, sur les bords de la Salzach. Là se trouve un arbre, symbole des destinées allemandes. Teut ou Teutsch, le père des Germains, le planta aux premiers jours de leur histoire, et depuis ce temps l'arbre sacré vit toujours. Souvent toutefois, ses rameaux se sont flétris; son tronc a paru se dessécher : la hache s'est abattue sur lui. C'était aux temps de décadence de la grande nation; mais toujours, quand sonnait l'heure des grands efforts, de nouveaux rejetons renaissaient des racines vivaces, les rameaux se couvraient de fleurs, présage de victoire. Ainsi en fut-il en 1813.

Alors on entendit à travers son feuillage les sons d'une harpe enchantée qui faisait entendre un chant de guerre contre l'oppresser.

A d'autres époques plus reculées, on avait vu se produire le même prodige. Par exemple, sous le règne de Louis de Bavière; et plus anciennement encore, sous les Hohenstaufen : l'arbre à moitié des-

séché poussa soudain de vigoureuses branches, aussitôt couvertes de feuillage et de fleurs.

Ces princes de la maison de Hohenstaufen paraissent avoir eu leurs destinées et leur règne plus étroitement liés à l'arbre du *Welserfeld*.

Le premier de cette race et le plus grand, Frédéric Barberousse, a sa place, une des premières, dans la légion des libérateurs. Son cadavre, rapporté de Terre Sainte pour être enseveli en terre allemande, a retrouvé un instant la vie sous l'arbre de Wels. Depuis on ne l'a jamais retrouvé, mais on sait qu'il dort aux côtés de l'empereur Charles, devant la table de marbre du palais de l'Untersberg. De temps à autre il s'éveille et porte la main à son épée. Mais les temps ne sont pas encore arrivés (1).

« Par sa vigueur et avec le secours divin, dit un *lied* allemand, — Il a élevé pour sa patrie — Un puissant boulevard. — La grande œuvre accomplie, — Son corps, las de la vie, — Est descendu dans la tombe. — Mais il a gardé son épée, — Si glorieusement éprouvée en Terre Sainte, — Pour voler plus tard à d'autres guerres sacrées. »

Dans la future guerre de délivrance, un autre empereur souabe, Frédéric II, doit aussi jouer un rôle. On sait l'histoire de ce triste prince, un des plus odieux despotes du moyen âge; mais la croyance populaire n'a gardé de lui que le souvenir de son zèle à procurer, *per fas et nefas*, la prépondérance de l'idée allemande.

On raconte que cet empereur, excommunié par le Pape, abandonné d'une grande partie de ses serviteurs et de tous les gens d'Église, qui se refusaient à célébrer les saints mystères en sa présence, se rendit un jour de Pâques, avec une faible suite, à la chasse dans une forêt, au pied de l'Untersberg. Tout à coup, grâce à un

(1) Frédéric Barberousse dont on connaît l'ambition et les farouches exploits, a laissé de vifs souvenirs dans l'esprit des peuples allemands. Plusieurs lieux se disputent l'honneur de le posséder et de lui servir de retraite. Une montagne bavaroise, très voisine de l'Untersberg, porte le nom de Hohenstaufen. C'est de là, dit-on, qu'il sortira un jour pour voler à la défense de l'Allemagne. D'autres le font dormir dans une caverne, près de Kyffhäuser, en Thuringe. Un ancien château du Palatinat, Trifels, qui fut longtemps son séjour favori, a la même prétention. C'est là qu'il dort, dit-on, avec une nombreuse cour. Il est assis devant une longue table de marbre que sa longue barbe rousse a percée de part en part, et il tient en main un hanap d'or. Souvent le berger, égaré dans les ruines, a pu entendre, dans le silence de la nuit, la barbe de l'Empereur pousser à travers la pierre.

anneau enchanté qu'il portait au doigt, il disparut. Personne, depuis lors, ne le revit sur terre. Il fait maintenant partie de la cour de l'Untersberg. Plusieurs mortels l'y ont reconnu, et l'on croit qu'un jour sa mission sera d'aller en Palestine, pour reconquérir le saint tombeau et le rendre aux chrétiens. Cela fait, il viendra suspendre sa cithare et ses armes, au milieu des étendards des autres grands princes, aux rameaux en fleur de l'arbre sacré du Welserfeld, devenu le rendez-vous de tous les libérateurs.

Un jour, dit encore la légende, le fils d'un prince allemand chevauchant vers le soir le long de l'Untersberg, entendit sous la montagne un grand bruit, et comme le tumulte d'une bataille. Bientôt il vit paraître un héraut à barbe grise, qui lui fit signe de le suivre. Après une longue marche sous la montagne, à travers un dédale de couloirs étroits comme des cercueils, le vieux guide poussa une porte de pierre, et tous deux se trouvèrent dans une magnifique salle du trône, aux murs et aux colonnes de marbre, garnis de riches armures d'étendards, de tableaux et de toute sorte d'ornements précieux. Dans une grande galerie faisant suite, se trouvait équipée et rangée en bataille une immense armée de 10,000 chevaliers et de 100,000 hommes de pied. Au milieu était la table ronde, autour de laquelle siégeaient Charlemagne et sa cour de grands seigneurs allemands.

A cet instant, la fille de l'empereur entra dans la salle. Le visiteur s'avança vers elle et voulut lui baiser la main. Mais la princesse, avec une expression d'indicible douleur, laissa échapper un sanglot et murmura : « Il n'est point encore temps. » Minuit sonnait. Avec le dernier coup de l'heure fatidique, la vision entière disparut, et le prince entendit, sortant de profondeurs mystérieuses, une voix douce et triste chanter, aux accords de la harpe, le chant des ombres de la montagne sacrée :

Ceux qui demeurent ici,
 Que tu as vus avec lui, avec elle,
 C'est toute une cour qui depuis mille ans sommeille.
 Chaque jour elle renaît à la vie
 Pour s'endormir chaque jour de nouveau.
 L'empereur, sa fille, son armée,
 Doivent attendre leur délivrance
 Jusqu'au temps où de la table ronde
 La barbe d'argent de l'empereur
 Aura fait trois fois le tour.

Et quand la barbe sera assez grande,
 Hélas ! que le peuple allemand sera petit !
 Il semblera s'être lui-même donné la mort :
 Chez ses fils il n'y aura plus ni foi ni amour,
 Ni fidélité. Alors un prince de ton sang
 Viendra vers cette montagne, dans cette triste retraite,
 Pour suspendre le drapeau de la patrie
 Au tronc flétri de l'arbre sacré,
 Qui de nouveau refleurira.

Alors s'engagera la grande lutte de la délivrance.
 Alors de la salle souterraine
 L'armée sortira et courra au Welserfeld.
 Elle combattra, elle sera victorieuse. Et pour la seconde fois
 Le héros aura sauvé son peuple,
 Sauvé son peuple, glorifié sa fille.
 Sa fille, on la verra, parée de perles précieuses,
 Qui sont les larmes de ses nuits.
 — Sa fille, on la nomme *Germania*.

On cite encore un paysan de Bergham, près de Salzbourg, nommé Lazare Alizner, qui a laissé la relation écrite d'une longue visite faite par lui dans l'intérieur du mont des Merveilles.

Il y fut introduit, raconte-t-il, par un moine qui le rencontra près de l'entrée d'une caverne de la montagne. Après une longue marche, ils arrivèrent à une haute tour carrée, épaisse, massive, par où l'on débouchait dans une immense plaine verdoyante et fleurie, coupée çà et là de bouquets de bois. Au milieu, un grand monastère avec deux cloches, une église monumentale richement décorée, qui renfermait trois cent trente-trois autels. Devant la façade principale s'étendait un vaste jardin, rempli de fleurs et orné d'une grande fontaine de marbre.

Dans le couvent vivait une communauté de moines, qui venaient à l'église, à différentes heures du jour, pour réciter les heures canoniales, absolument comme on le fait à Saint-Pierre de Salzbourg.

L'attitude de ces religieux était extrêmement recueillie. Même chose à dire de tous les fidèles qui venaient en foule à l'église assister aux offices. En dehors des heures de la prière, on voyait souvent laïques et religieux se promener dans les parcs et les jardins avoisinants.

C'était un monde des plus étrangement mêlés que cette cité d'outre-tombe. Seigneurs et manants, ermites et prélats, servantes et grandes dames, savants gens de loi, artisans, tout se coudoyait dans un pittoresque pêle-mêle, mais point de morgue, jamais de discussions ni de querelles. « Toutes ces personnes », dit le moine guide, sont des chrétiens qui attendent ici les derniers jours pour lutter contre les ennemis de l'Allemagne et l'Antéchrist. »

Les empereurs avaient aussi là leur cour. Notre homme remarqua particulièrement Frédéric Barberousse, le revenant du Welserfeld. Il portait le sceptre et le diadème; sa longue barbe couvrait presque entièrement sa cuirasse d'or, et était partagée en deux tresses, nouées à leur extrémité par un ruban de soie garni de pierres précieuses. Il y avait aussi l'archevêque de Salzbourg, Léonard de Keutschach, que le visiteur reconnaissait fort bien; puis le duc Albert de Bavière et son épouse, plusieurs des prévôts de Berchtesgaden, et un grand nombre d'autres évêques et princes.

Toujours sous la conduite du moine, le paysan visita en détail les palais qui servaient de demeure à tous ces grands personnages. Il vit aussi la bibliothèque du couvent, une grande, splendide bibliothèque, renfermant des milliers de vieux livres écrits dans toute sorte de langues inconnues, et dans lesquels, ajoute-t-il naïvement, il ne savait pas lire.

Dans la tour qui s'élevait à l'entrée se trouvaient douze portes de fer, par chacune desquelles on avait issue au dehors, et l'on pouvait aboutir, toujours par de longs passages souterrains, à douze points différents de la contrée avoisinante, ordinairement dans une église ou une chapelle. C'est ainsi que notre homme pénétra par un de ces couloirs dans la chapelle de Saint-Barthélemy du Kœnigsse, dans l'église de la Vierge de Grosse Gmein, et une autre fois encore dans le dôme de Salzbourg. Là il faillit même, dit-il, être aperçu par le sacristain, qui n'aurait pas manqué de faire à cet indiscret un mauvais parti, sans compter qu'il s'exposait ainsi à livrer le secret, car naturellement toutes ces issues extérieures du merveilleux domaine ne sont point connues des mortels.

Le moine garda son hôte pendant sept jours. Durant ce temps, il l'hébergea fort convenablement et lui fit voir presque toutes les mystérieuses retraites de l'Untersberg, si bien que jamais homme vivant n'a connu aussi bien que lui, Lazare Alizner, ce royaume de l'autre monde. C'était là assurément une grande faveur. Par quoi

le paysan de Bergham l'avait-il méritée? Lui-même ne le dit pas; il aurait sans doute mauvaise grâce à le faire. Son ami le moine lui donna encore toute sorte de renseignements et de bons conseils dont le lecteur me fera grâce, et enfin lui fit connaître diverses prophéties touchant les maux et les grands fléaux qui devaient fondre sur l'Allemagne, à cause des crimes des hérétiques et du relâchement auquel se laissait aller une grande partie du peuple resté catholique.

Pour des temps plus éloignés, il annonçait des calamités plus terribles encore et des discordes civiles qui mettraient partout le trouble : la peste et la famine faisant périr la moitié des habitants; une guerre générale qui mettrait aux prises les principales nations de l'Europe : l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie; des batailles tellement acharnées que le Rhin, l'Isar, la Salzach, le Danube, couleraient rouges pendant de longs jours, et que dans la plaine de Wels, on marcherait dans le sang jusqu'aux genoux.

Ces prophéties furent longtemps tenues en grande considération par tous les patriotes qui en eurent connaissance. Malheureusement, pour les temps déjà écoulés, il ne s'en réalisa que fort peu de chose. Qu'en sera-t-il pour l'avenir? Je ne me charge pas de le pronostiquer, ne voulant pas moi-même me compromettre. Mais je dois avouer que la réputation du petit prophète de Bergham est aujourd'hui fortement ébréchée.

Empereurs et grands seigneurs ne sont pas les seuls habitants de l'Untersberg. Il y vit aussi toute une population de géants et de nains, pour la plupart occupés au service des illustres hôtes. Les nains se montrent très souvent et sont beaucoup plus connus.

Les habitants du pays ont vu fréquemment de ces Bergmännlein ou « petits hommes de la montagne », comme on les appelle. Si l'on use de bons procédés envers ces personnages, leur rencontre est ordinairement heureuse pour les mortels. On rapporte à ce sujet des traits curieux.

Un petit bonhomme de l'Untersberg, haut d'un pied et demi, s'en vint un jour à une noce au village de Glass. Il fut fêté et choyé, et fit même trois tours de danse avec la mariée. En quittant la société, pour marquer sa satisfaction, il fit cadeau aux jeunes époux de trois pièces d'or, marquées à une effigie inconnue. Il leur recommanda de mêler ces trois pièces d'or à leur autre monnaie, moyennant quoi celle-ci ne s'épuiserait jamais. « A condition »,

ajouta-t-il, « que vous viviez toujours ensemble en parfaite harmonie, comme de bons époux et de fidèles chrétiens. »

L'histoire ne dit pas si la bourse de ces heureux époux se trouva jamais à sec. Ce serait une preuve qu'ils n'auraient point fait bon ménage. Chers lecteurs et lectrices, comme je ne doute nullement que vous ne remplissiez la condition posée, je vous souhaite de très grand cœur semblable rencontre.

Les faits de ce genre sont très nombreux, dit-on. Ces bonshommes connaissent tous les secrets de la montagne et sont en possession de grandes richesses dont ils se plaisent parfois à faire bénéficier les humains.

On raconte qu'un certain Hans Gruber, aubergiste de Salzbourg, passant avec deux domestiques près de l'Untersberg, vit, sortant d'une caverne, un nain qui vint à lui et lui dit :

« Hans, viens avec moi dans la montagne, tu n'auras pas à t'en repentir. »

Gruber refusa de le suivre. Alors le nain jeta à ses pieds un fragment de quelques anneaux d'une lourde chaîne et disparut. L'aubergiste ramassa la chaîne : elle était d'or pur et ne pesait pas moins de trois livres et demie. Tout en se félicitant de cette aubaine inespérée, le brave homme regretta très amèrement de n'avoir pas répondu à l'invitation du Bergmännlein : c'était alors une bien autre fortune qui l'attendait. Maintenant il était trop tard. La caverne s'était refermée, et malgré bien des tentatives ni lui ni ses valets n'en purent retrouver l'ouverture.

Gaston MAURY.

(A suivre.)

LA MORT D'UN DICTATEUR

I

EN ASTRÉE!

Il était une fois une princesse belle comme le jour, et qui, par sa modestie, son affabilité et sa grâce, charmait tous les amis de sa famille. Malheureusement elle tenait par sa naissance à un pays où la politique a fait d'irréparables divisions. Elle avait vu le jour en exil; puis les portes de la patrie s'étaient rouvertes, puis encore elles s'étaient refermées.

Elle n'avait cependant commis aucun crime contre la sécurité de l'État. Elle était bien incapable du moindre crime, politique ou non, la charmante princesse! Si on pouvait lui reprocher quelque chose, c'était tout au plus de gagner des partisans à la cause de son père par le rayonnement de sa grâce et de sa vertu. Mais elle avait naturellement suivi le prince dans son exil.

Autrefois, des princesses ont payé plus cruellement l'honneur de naître sur une marche de trône. Et l'exil n'est jamais trop cruel quand il commence. En faisant ses adieux à la patrie, on dit, on espère qu'on reviendra. Mais la charmante princesse ne semble point encore près de revenir. Elle peut, si cela lui plaît, faire dans sa patrie un voyage d'agrément. Car il ne faut pas oublier de dire qu'aucun décret n'a été signé contre elle et qu'aucun douanier ne pourrait l'arrêter à la frontière. Seulement en exilant son père, on l'a exilée; la terre étrangère est devenue son pays.

Mais la grâce et la vertu triomphent dans toutes les langues et sous toutes les latitudes. Sur la terre étrangère, notre princesse n'a

pas tardé à retrouver des partisans et des amis. Parmi eux et au premier rang, on put remarquer un prince distingué et chevaleresque, l'espoir du royaume. Il y eut un voyage en Astrée. Or l'Astrée est un pays où il est rare de rencontrer des princes et des princesses. Que deviendrait donc la politique? Notre prince et notre princesse ne prirent point garde à cette personne sévère. L'un montra qu'il était subjugué par un malheur supporté avec tant de noblesse et d'élévation; l'autre laissa voir qu'elle n'était point indifférente à une flamme aussi désintéressée et aussi flatteuse. C'est alors que la politique, avertie de ce qui se passait, fit invasion au pays de l'Astrée.

Le reste est su de l'univers.

Mais je me trompe, l'univers n'a point tout su, et il me semble que la fin du conte ne lui paraîtra pas indigne du commencement.

On était, comme je l'ai dit, en terre protestante et la loi était précise. Elle barrait le chemin du trône à l'héritier présomptif, s'il renonçait aux beautés du culte de Luther. Pour lui et ses descendants, il devait promettre fidélité à la religion nationale.

Or la princesse était bonne catholique. Elle pouvait à la rigueur et moyennant une dispense épouser un protestant. Mais elle voulait et devait vouloir que les enfants à naître de son mariage fussent promis à sa religion. On se heurtait là à une question d'État.

Le prince confia son secret, qui n'en était plus un, à son auguste famille, qui le confia aux ministres. Ceux-ci alléguèrent la coutume, la loi, la raison d'État. Le prince s'inclina sans se résigner. Et l'histoire ayant circulé dans le royaume, il se trouva des hommes politiques pour proposer au Parlement l'abrogation d'une très vieille loi qui interdisait encore l'accès des catholiques à deux hautes charges de l'État. Ce n'était pas viser la loi de succession au trône, mais c'était en démolir les approches. Les ministres, hommes éclairés et libéraux, ne tenaient guère pour leur compte à ce restant des vieilles lois de persécution. Cependant ils étaient à la tête d'un parti puissant dans l'État, et l'on n'est chef d'un parti que pour lui obéir. Ils demandèrent donc au Parlement le maintien de cette loi d'intolérance et d'exception. Et leur majorité contente d'eux vota avec enthousiasme le maintien qu'elle leur avait imposé. Les catholiques se plaignirent de cette preuve d'intolérance si contraire à la justice et à la liberté. Un d'eux a même annoncé le dépôt d'un projet de loi, où il demande l'abrogation de la loi de primogéniture et de succession

qui exclut du trône tout prince pratiquant la religion catholique (1).

La question reviendra donc devant le Parlement et devant l'opinion. Il faudra qu'une fois de plus les prophètes et les patrons actuels de la Réforme proclament qu'au nom de la tolérance ils pratiquent l'intolérance, qu'au nom de la liberté de conscience ils combattent la liberté catholique. Ce ne sera pas nouveau et ce sera toujours instructif.

Quant à la princesse, en bonne catholique, elle était allée faire un pèlerinage à Rome. Les journaux racontèrent alors une foule d'histoires sur ce voyage. On prétendit même que, le cœur brisé, elle était allée à Rome pour supplier le Pape de faire fléchir la règle en sa faveur, et de lui accorder une dispense contraire aux lois de l'Église. La vérité était plus simple. La princesse avait vaillamment rempli son devoir d'enfant de l'Église. Elle tenait à donner un gage public de sa fidélité. Son sacrifice n'allait point sans consolation. Mais le sacrifice lui-même est-il irrévocable? Bien des gens prétendent le contraire, et c'est là que mon histoire devient intéressante.

Le prince, en effet, s'était engagé sur un chemin qu'on savait fermé d'avance. On lui avait conseillé de le prendre, il l'a pris. Il s'est trouvé arrêté.

Un autre chemin lui était ouvert; on le lui avait conseillé aussi. Il pouvait déclarer que son mariage avec une princesse catholique devant l'exclure, avec ses enfants, de la succession au trône, il aimait mieux renoncer au trône qu'à une affection légitime et sacrée.

Puis il se serait bravement marié. L'événement aurait causé une sensation énorme. Le peuple qui aime les actions droites et courageuses ne lui en aurait pas voulu. L'opinion lui aurait su gré de proclamer, au prix d'un trône, cette vérité qu'elle sent très bien : que la religion de saint Louis et de saint Édouard n'est pas une

(1) Nous n'oserions pas jurer que cette histoire du pays d'Astrée ait été le principal motif qui a poussé un homme d'État éminent, d'outre-Manche, le chef de l'opposition, à demander au Parlement l'abolition des incapacités légales interdisant aux catholiques l'accès à deux des grandes charges du royaume. Mais nombre de ceux qui ont soutenu ou bien accueilli la proposition étaient au courant de l'histoire et s'y intéressaient. Quant à la proposition qui visait l'abolition de la clause intolérante de l'acte de succession au trône, nous n'avons pas le moindre doute; elle était inspirée par une question « d'actualité ». Elle avait, d'ailleurs, pour auteur un catholique éminent, qui a autant à cœur les intérêts et l'honneur de sa religion que les intérêts de la monarchie de son pays.

cause d'indignité dans une nation civilisée. Et avant vingt ans la fameuse clause de succession eût été abolie. C'est en vain que les exploiters haineux ou insoucians des légendes de la Réforme veulent lutter contre le courant de vérité et de réparation qui s'établit aujourd'hui. Je regrette que le prince et la princesse du pays d'Astrée ne se soient pas fiés à ce courant. Ils auraient eu une belle histoire. Ils ont, d'ailleurs, des amis qui ne désespèrent pas d'un joli dénouement, et ces amis racontent des choses intéressantes. D'après eux, rien n'aurait pu ébranler la constance du prince ni la confiance de la princesse. La politique a pu les séparer. Elle n'a pas eu la force de briser leur attachement. Je ne les plains pas s'ils savent mettre le Ciel dans leurs intérêts. Et quand même la politique finirait par élever entre eux un mur plus haut et plus infranchissable, je ne les plaindrais encore pas. Ils passeraient au milieu de nous, charmants et fiers tous deux, dans cette vilaine fin de siècle. Et nous aurions vu les deux derniers voyageurs du pays d'Astrée.

II

UN DESSOUS DE L'HISTOIRE

Quand Gambetta mourut, ce fut dans la République un beau tapage. On ne le croyait pas immortel, mais il était jeune, et tout respirait en lui l'orgueil et la brutalité de la vie. On pouvait lui donner, sur les apparences, vingt ans au moins de force, de discours et de triomphes sur le champ de bataille peu périlleux du Parlement. Lui-même s'en promettait davantage. La mort le guettait pourtant dans un coin de sa maison des champs. Un accident vulgaire et insuffisamment expliqué jusqu'ici l'arracha à l'admiration de ses partisans. On lui fit des funérailles civiles; ce fut très pompeux, mais très vide. Et quand tout fut fini, quand les pleureurs officiels eurent épuisé leur provision d'hyperboles païennes pour nous montrer la patrie en deuil autour de ce cercueil qu'on dressait comme un ombrage à la religion des ancêtres, il ne resta de tout ce tapage, de toute cette pompe, qu'une mémoire discutée et une tombe impie, près de laquelle veillait un vieillard croyant en Dieu.

Un mot domine et explique la vie et la mort de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi. » Ce mot, il l'avait jeté dans un moment de crise, pour embrouiller les électeurs sur la portée de la

lutte d'ambitions qui se livrait autour du pouvoir. Le mot fit fortune et Gambetta en resta le prisonnier jusque sur son lit de mort. Lui n'y tenait plus alors à ce cri de guerre. Sur le seuil de l'éternité, il n'y a plus devant la formidable apparition de la mort qu'une pauvre créature qui se plaint, qui souffre, qui lutte et songe en frissonnant à l'*au-delà*. Le reste n'est que brouillard, fumée vaine, souvenirs douloureux. On n'a vraiment pas grand souci alors de l'opinion et alors on se moque bien des électeurs.

Or Gambetta n'était point un sectaire convaincu. Au fond, c'était un bon vivant, dont les fureurs ne furent jamais que des accès de fièvre oratoire ou des calculs de politique. On n'a pas oublié sa fameuse phrase sur les « cigares exquis ». Et c'est après ce gros éclat de rire épicurien (par celui-là on peut juger des autres franchises lippées non enregistrées par le télégraphe) que le patriote fulminait ces proclamations tragiques ou prononçait ces harangues enflammées dont le ton, il faut bien le dire, rappelait quelquefois l'histriion en gésine de boniment. « La rengaine emphatique dans toute sa platitude », écrivait George Sand, qui était bonne républicaine comme on sait.

Après les fureurs patriotiques, la France connut les fureurs électorales du personnage. Les journaux les ont enregistrées. Nous n'avons pas à les rappeler. Mais sous le masque du politicien qui poussait à la guerre contre les curés, il y avait toujours le gros rire de l'ambitieux content, à qui tout réussit. Et comme par nature l'homme était bon, sa joie se traduisait en aubaines pour ses amis. Il en eut beaucoup. On voyait en lui l'avenir, la force de la République; et comme il avait réussi par l'anticléricalisme, on voulut, — le grand homme disparu, — garder sa formule et son héritage. Un Gambetta converti à son lit de mort eût gêné et peut-être ruiné ses lieutenants. Ils montèrent la garde pour défendre aux prêtres d'approcher, et ce fut Paul Bert qui commanda cette manœuvre de la dernière heure.

On a raconté depuis que la mort de Gambetta avait été décrétée par les Loges; que l'ex-dictateur donnait des inquiétudes aux frères et amis, et qu'alors on avait résolu de s'en débarrasser. On a ajouté même qu'une femme fut l'instrument des Loges. Nous avons toujours trouvé que l'histoire ainsi racontée manquait de vraisemblance. Pour expliquer le rôle d'une Dalila, il faudrait d'abord nous montrer un Samson. Or le Samson qu'était Gambetta était le défenseur du temple maçonnique et non le champion du peuple de Dieu.

C'était Dalila qui, en la circonstance, appartenait à la race du peuple de Dieu. Elle avait manqué, il est vrai, aux devoirs de sa race. Mais elle s'en souvenait assez pour être bien incapable d'épouser la cause des Loges, qui, d'ailleurs, n'avaient pas de motif sérieux pour désirer la disparition de leur grand homme.

Nous avons sous ce rapport des renseignements assez curieux. Nous les tenons de bonne source et ils ne paraîtront peut-être pas au public catholique, dépourvus de tout intérêt.

La prétendue Dalila s'intéressait, parmi tous les couvents de France, à un couvent de religieuses, alors que, sous le régime des fameux décrets du doux Freycinet, les couvents, même les couvents de femmes, vivaient au jour le jour sous la crainte d'un ordre brutal d'expulsion. Celui dont se préoccupait Dalila fut alarmé de certains bruits qui le concernaient. Dalila avait une fille que le couvent élevait. On lui écrivit pour lui demander ce qu'il y avait de vrai dans les bruits qui circulaient. Justement le faux Samson était chez Dalila. Ce fut sous sa dictée pour ainsi dire qu'elle envoya une dépêche tranquillisante. Nous tenons le récit de quelqu'un entre les mains de qui le télégramme a passé.

Voilà assurément un trait qui n'est point précisément celui d'une servante des Loges.

Mais nous avons encore mieux à raconter.

Une servante des Loges, quand survint l'accident qui devait finir par la mort du faux Samson, ne se serait point intéressée à l'âme du blessé. Elle s'y intéressa et beaucoup. Et entre parenthèse, ceci prouve que les sentiments intimes de Gambetta n'étaient point d'un athéisme aussi prononcé que sa politique. Laissons ce point; ce qui n'est point douteux, c'est que cette femme dévouée à Gambetta voulut qu'il mourût en chrétien. Un prêtre fut appelé, on sait qui il est. Le malade l'aurait reçu, mais ses amis veillaient, et la « robe noire » fut écartée du lit où mourait le fondateur de l'opportunisme. Peu importait à Paul Bert et à ses pareils! Ne fallait-il pas que la mort servît encore leur haine, leur ambition et leur politique?

On peut donc, à notre avis, écarter le roman qui a fait de Gambetta la victime des Loges et d'une femme qui lui était dévouée l'instrument d'une vengeance maçonnique. Notre idée, d'ailleurs, n'est nullement de mettre une auréole au front de la fausse Dalila, qui aurait mieux fait de mettre sa conduite d'accord avec les principes de sa religion. Mais on ne saurait sans injustice nier son

dévouement à feu Gambetta. Ce n'est pas non plus à l'honneur de Samson que Dalila ait valu mieux que lui. Et, pour notre part, nous faisons une différence entre l'ambitieux, foudroyé au milieu de son œuvre de mensonge et de guerre civile, et la femme qui, au milieu de sa misère et de son dévouement mal placé, resta reconnaissante à Dieu du don de la vie, et ne voulut désespérer ni de sa miséricorde ni de son amour. Que ses sentiments fussent sincères et profonds, elle l'a prouvé; mais on ignore sans doute la dernière preuve qu'elle en a fournie, et que nous sommes heureux de mettre en lumière.

Le lecteur a sans doute entendu parler du fils de Gambetta, ce jeune homme dont le voyage en Allemagne, quelque temps avant la mort de son père, fit quelque tapage dans les journaux.

Le jeune homme ne jouissait pas d'une santé robuste. Il était sans doute d'un sang destiné à périr tout entier. Un beau jour, il tomba malade et la mort approcha.

La mère vit venir l'hôte redoutable qui s'annonçait. Elle prit soin que ce fils mourût en chrétien. Le jeune homme n'était point trop mal préparé. Son père lui avait fait donner, il est vrai, une éducation conforme à ses théories politiques; mais à travers ces théories, les sentiments de la mère étaient allés droit au cœur du fils. Il fit bon accueil au prêtre à la mort et s'en alla de ce monde comme un homme qui s'en retourne dans sa patrie. C'est la raison pour laquelle, sans aucun doute, les anciens amis et complices du maître firent le silence autour de cette mort, dont en d'autres circonstances ils auraient entretenu la France entière.

Une pareille mort les gêna. Comment en auraient-ils parlé sans mettre les électeurs au courant d'une aventure qui était, en somme, humiliante pour la religion de l'opportunisme? Ils pratiquèrent donc à son endroit la « conspiration du silence ».

Nous n'avons, nous, aucune raison pour ne pas nous moquer de ce silence qui n'est pas très fier. Les funérailles chrétiennes du fils de Gambetta ont été bien vite la revanche de l'Église contre le tribun dont les obsèques civiles avaient été un outrage à la religion de la France. Et si le monstre, nous disons monstre dans le sens où le comprenait Eschine, avait assez vécu pour assister à ce prompt démenti qui lui venait de son propre sang, il aurait pu s'écrier comme un empereur païen de sa connaissance : « Tu as vaincu, Galiléen ! »

On a parlé récemment du projet de ramener les *cendres* de Gambetta au Panthéon. Cela ne ressemblerait que de très loin au retour

des cendres de Sainte-Hélène. L'organisateur improvisé de la Défense nationale n'a jamais fait figure de héros qu'à la tribune. Il prononçait de grandes phrases, il faisait de beaux gestes. L'histoire n'a enregistré aucune de ses grandes actions. Le monument qu'on lui a élevé dans la cour du Carrousel et qui tire si désagréablement l'œil des passants est une merveille de mauvais goût. Je doute que la postérité endosse cette mauvaise traite en bronze tirée sur elle. Le grand homme ne grandit point par l'éloignement. Il a des juges sévères pour sa gloire. Qu'on réalise le projet de le mettre au Panthéon, il y aura des sifflets. Si pourtant, malgré les vents contraires, le gouvernement actuel, qui a pris la suite de sa politique, s'embarquait dans cette aventure, il faudrait que les orateurs officiels entendissent une protestation. Et elle dirait, par exemple, cette protestation : « Messieurs, gardez vos grands hommes, mais restituez les temples que vous volez à la religion. L'avenir en aura besoin et vos fils eux-mêmes les réclameront. »

L. NEMOURS GODRÉ.

TÉLÉGRAMME N° 56

NOUVELLE SUISSE

I

Si la grande affluence de touristes sur un point déterminé donne la mesure du pittoresque et de la beauté d'un site, on peut affirmer sans crainte d'être démenti que, de tous les lacs de la Suisse, nul ne peut rivaliser avec celui de Lucerne. L'histoire et la légende l'ont chanté, Rossini l'a mis en musique. Les origines de la libre Helvétie racontent les gloires de Tell et les exigences tyranniques de Gessler, et toute cette célébrité artistique, littéraire ou historique ne vaut peut-être pas la simple et naïve admiration du voyageur qui traverse pour la première fois le lac des Quatre-Cantons. Il y a des merveilles qui ne se décrivent pas ; il faut les voir. Le souvenir en demeure si vivace et si enchanteur qu'on y revient sans cesse, préférant à de nouveaux et plus vastes horizons les contours variés, pittoresques, à la fois riants et sauvages, de cette belle nappe d'eau d'un vert grisâtre, à petites vagues moutonnées, brisées par d'élégants vapeurs ou de coquettes petites barques qui font le zigzag d'une rive à l'autre, en semant dans les pensions et les villas du littoral les vrais amateurs du beau : ceux qui le cherchent avant tout dans l'œuvre divine, sans se contenter des livres, des tableaux ou des décors d'opéra.

A en juger par la recette annuelle de la Compagnie de circumnavigation lucernoise et pour l'honneur de l'humanité, ces amateurs sont *légion*. Pendant quatre mois de l'année, la petite cité helvétique n'a rien à envier aux capitales du monde civilisé. Ses promenades sont encombrées, ses gares envahies, ses hôtels pris d'assaut. Tout un monde cosmopolite semble s'être donné rendez-vous sous les arbres qui longent les quais. Les langues les plus diverses, les toilettes les

plus excentriques, les rencontres les plus inattendues, ne provoquent pas d'étonnement. On y coudoie sans surprise des amis ou des portefaix; des femmes à l'esprit sérieux et ordonné comme il y en a par tout pays; de grandes et minces Anglaises, dont les boucles blondes, les vestes rouges et les casquettes masculines trahissent en même temps l'origine et... le bon goût; des Italiennes au teint légèrement cuivré, suivies d'une bonne à bonnet rond et d'une demi-douzaine de marmots auxquels on fait prendre l'air en famille; des Françaises au maintien correct, élégant, souriantes, parées, qui soulignent à leurs compagnons de voyage les travers des gens qui passent; des Turcs en babouches et en turban; des Allemands qui demandent à tout venant l'adresse de la meilleure brasserie; des bourgeois à pied, fumant une cigarette; des marquis à cheval; des princes en équipage; tout est de mise, tout est à sa place dans ce charmant fouillis. Les quais de Lucerne, au mois de juillet, c'est le rêve d'or de la flânerie et de la distraction par les yeux. C'est une suite de tableaux vivants sans cesse renouvelés; car cette foule remuante et voyageuse ne réside d'ordinaire pas longtemps dans la ville. Elle s'éparpille sur les rives du lac ou grimpe sur les hauteurs du Rigi, du Pilate et des nombreuses stations d'air dont les prospectus, moins menteurs dans la circonstance que les vulgaires réclames, chantent à l'envi la douceur, la salubrité et les enchantements.

Il n'y a en effet qu'à choisir et, dût-on tirer à la belle lettre un séjour sur les bords du lac, il y aurait toujours lieu d'être satisfait.

Cette surabondance de pittoresque expliquait parfaitement l'embarras qu'éprouvait ce matin-là M. Philibert Dartenay. Arrivé pour affaires à Lucerne, l'absence momentanée d'un correspondant l'obligeait à y passer deux jours non prévus dans son itinéraire et, en face d'un bateau à vapeur qui appareillait pour Brunnen, il s'interrogeait tout perplexe, se demandant comment il emploierait cette vacance et de quel côté il irait promener son désappointement.

Il avait déposé sa valise à l'hôtel et portait sur son bras un léger carrick de voyage toujours utile dans les pays de montagnes où la température, en cas de mauvais temps, s'abaisse sensiblement. C'était peu pour voyager, mais suffisant, somme toute, pour une promenade de vingt-quatre heures.

Le voyageur réfléchit une minute, tâta la poche intérieure de son vêtement de drap gris pour s'assurer de la présence de son

portefeuille et traversa résolument la passerelle qui reliait au quai l'élégant vapeur l'*Helvetia*.

Le capitaine, après un ordre donné au mécanicien, arpentait le pont de long en large et surveillait l'embarquement. M. Dartenay l'aborda poliment et, complètement étranger au pays qu'il parcourait pour la première fois, s'informa auprès de lui de la longueur du trajet.

— Monsieur, lui dit-il, je suis étranger. Je dois revenir à Lucerne demain soir, où me conseillez-vous de m'arrêter pour mieux admirer votre beau lac?

Par exception, le capitaine parlait fort bien le français. Le lac était son domaine; le compliment le rendit bienveillant et, avec une pointe de chauvinisme mélangé d'amour-propre, il répondit vivement :

— Notre lac est beau partout, Monsieur. Les étrangers n'ont que l'embaras du choix. L'*Helvetia*, qui se rend à Brunnen le traverse dans toute sa longueur. Si vous venez jusque-là, vous pourrez suivre à pied la route de l'Axen, une des merveilles du pays. Si vous le préférez, comme mon bateau côtoie alternativement les deux rives, arrêtez-vous à Väggis, vous trouverez là le climat et la végétation du Midi; à Vitznau, où l'on prend le train pour le Rigi; ou mieux encore, à Treib, qui est la station de départ pour le superbe panorama du Seelisberg.

Et, pour corroborer sa démonstration, le capitaine déroula complaisamment devant M. Dartenay une carte en relief où le lac de Lucerne formait un large ruban bleu et où les moindres accidents de terrain à dix lieues à la ronde faisaient saillie.

M. Dartenay parcourut la carte du regard et, mettant son index sur un point élevé presque en face de Brunnen désigné par le capitaine comme la limite du parcours :

— De là, dit-il, la vue doit être magnifique, et cette montagne c'est?...

— Le Seelisberg, Monsieur.

— Et l'on trouve à se loger là-haut? demanda le voyageur d'un air un peu méprisant.

Le capitaine haussa les épaules. Un juron allemand assez peu parlementaire effleura sa grosse moustache; mais, devant la figure débonnaire de son interlocuteur, il retint l'explosion de sa mauvaise humeur.

— On voit bien que vous n'avez pas l'habitude de voyager

dans notre pays, dit-il avec plus de malice que ses yeux gris, sans flamme et sans expression, ne le comportaient. La Suisse, Monsieur, est aussi renommée par ses hôtels que par ses lacs et ses montagnes. Vous autres, Parisiens, vous admirez vos monuments publics. Ils ne sont pas mal, j'en conviens, je les ai vus lors de votre dernière Exposition. Mais qu'est-ce que votre Paris, après tout? Un rez-de-chaussée, ni plus ni moins! La belle affaire que d'y bâtir! Allez voir de près, Monsieur, nos hôtels de montagne et vous m'en direz des nouvelles.

Soit que les raisonnements du capitaine de l'*Helvetia* eussent convaincu M. Dartenay, soit qu'il n'eût rien de mieux à faire pour tuer les trente-six heures de liberté que son correspondant lui octroyait, le vieux monsieur prit un pliant et, saluant d'un sourire son interlocuteur, se dirigea vers le petit escalier qui conduisait sur le pont.

— Eh bien! merci; je vais profiter du conseil. Grâce à votre éloquence, je verrai le Seelisberg. Il faut donc descendre à...? Pardon, veuillez répéter, je vous prie. Les noms allemands m'échappent volontiers.

— Treib! Treib! répéta la grosse voix du capitaine dans un grognement qui n'avait rien d'harmonieux. Montez sur le pont et soyez tranquille. Je vous ferai avertir.

Un homme d'équipe venait de reléguer sur l'entre pont la large planche qui servait de passerelle; sur la rive, un de ses compagnons avait détaché la corde à triple nœud qui retenait l'*Helvetia* captive, une écume blanche se forma sous le premier tour de roue de l'hélice, et bientôt le superbe hôtel National, devant lequel avait lieu l'embarquement, disparut aux regards de M. Dartenay. Cinq minutes plus tard, la ville de Lucerne elle-même n'était plus qu'un point dans l'espace. Le voyageur, oubliant sa mésaventure, se laissa gagner par le charme de cette splendide matinée et les attraits du paysage qui, semblable à un féerique diorama, se déroulait à ses yeux. Profitons de cette admiration silencieuse pour faire avec lui plus ample connaissance.

Malgré son air de jeunesse, joint à une force musculaire peu commune, M. Philibert Dartenay touche à ses soixante-cinq ans. Quelques fils d'argent, semés dans sa chevelure d'un noir de jais, trahissent seuls l'approche de ce que l'on pourra appeler une verte vieillesse. Long, maigre, nerveux et d'une tournure toute juvénile, le riche maître de forges de Saint-Dizier n'a eu dans sa vie qu'un seul

grand chagrin. Il a perdu sa femme jeune encore, alors que sa fille unique, la charmante petite Bertrande Dartenay, une fillette blonde et mutine, aimée à l'excès et gâtée à l'envi par le pauvre veuf, n'avait pas encore cinq ans.

Ce veuvage prématuré faisait naturellement redouter pour l'enfant l'éducation d'une belle-mère; mais Philibert Dartenay, qui s'était déjà décidé assez tard à prendre femme, fidèle au souvenir de la morte, ne songea plus au mariage. Les affaires suffirent à occuper sa vie. Possesseur d'une grande fortune que son travail, son ordre et d'heureuses spéculations augmentaient chaque jour, il se passionna bientôt pour les opérations commerciales qui lui réussissaient si bien. Un nombreux personnel secondait les efforts du riche industriel. Les forges de Saint-Dizier jouissaient dans toute la France d'une réputation méritée. Le renom de probité, le vaste crédit de leur propriétaire, étaient un des orgueils du père de Bertrande. La jeune fille suffisait à ses affections et lui faisait goûter les douces joies du foyer. En un mot, le maître de forges appartenait aux heureux, aux privilégiés de ce monde. Dieu lui avait tout donné. Et cet homme, comblé de biens et de prospérités, d'une nature un peu vulgaire peut-être, mais d'un cœur compatissant, élevé, comme tant d'autres, hélas! dans le culte du bien-être et du bonheur matériel, n'avait jamais songé à élever ses pensées plus haut et à remercier Celui de qui il tenait tous les biens. Philibert Dartenay avait, disait-il, la religion de l'honneur mondain. L'ingratitude envers son semblable lui paraissait être le pire des vices; mais on l'eût vraiment bien étonné en lui parlant, une fois ou l'autre, de la reconnaissance envers Dieu. Le maître de forges, tout baptisé qu'il était, n'avait guère du chrétien que le nom. D'ailleurs, il ne se piquait pas plus de scepticisme que d'incrédulité. Il ignorait Dieu plutôt qu'il ne le reconnaissait et, souriant parfois de la naïve piété de sa fille, qu'il avait pourtant l'honnêteté de respecter, il pensait que la Providence — si Providence il y avait — avait vraiment bien d'autres soins que de s'inquiéter de ses affaires.

Pendant que nous esquissons en quelques lignes ce court portrait physique et moral, l'*Helvetia*, louvoyant à droite et à gauche, avait déjà stoppé plusieurs fois. Un nouvel arrêt s'opéra, et le capitaine, jetant un coup d'œil circulaire sur le pont où chaque station avait fait une éclaircie, s'approcha du voyageur français.

— Monsieur, dit-il, vous n'avez qu'à descendre, vous êtes arrivé.

Le maître de forges jeta devant lui un regard surpris.

— Comment ! arrivé ? Vous débarquez ici ? Où est donc le village ?

Le capitaine désigna du doigt un petit restaurant et une vieille maison, couverte en bardeaux, dont les poutres saillantes, croisées dans la muraille, les fenêtres étroites et basses et les peintures à fresques dénotaient l'ancienneté.

— Treib n'est pas un village. C'est le point de départ de la montée du Seelisberg. Si vous êtes bon marcheur, cinq kilomètres n'ont rien d'effrayant ; sinon vous trouverez une voiture qui n'abrège pas le trajet, mais empêche la fatigue. Au revoir et bon voyage. Vous avez devant vous une promenade charmante. Si jamais nous nous rencontrons, vous me remercirez, j'en suis sûr, de vous l'avoir indiquée.

— Mais nous nous reverrons demain, dit M. Dartenay en riant. A quelle heure, dans la soirée, retournez-vous à Lucerne ?

— Entre six et sept heures. Seulement, au retour, je ne m'arrête pas ici. Faites-vous indiquer là-haut le chemin du Grütli. Un sentier plein d'ombre y conduit. Je vous reprendrai à mon bord à six heures vingt-quatre minutes, et vous pourrez vous vanter d'avoir foulé le sol fameux par le serment des trois Suisses qui ont fondé la liberté helvétique, cette liberté si vantée que les badauds nous envient... sur la foi des traités.

Et, sur cette boutade, qui donnait à penser que le brave capitaine avait peut-être éprouvé quelque désappointement politique, il tourna le dos à son passager et se mit à siffloter un air de *Guillaume Tell*. La réminiscence expliquait le choix de la romance, et M. Dartenay, se souvenant involontairement des paroles :

Toi que l'oiseau ne suivrait pas,

.

se mit à marcher à pas si précipités qu'avant la fin du couplet il était en train de débattre, par gestes, avec un cocher qui ne savait pas un mot de français, le prix de sa course au Seelisberg.

II

Les pièces de cinq francs, quoi qu'en disent les effigies, n'ont presque pas de nationalité. M. Dartenay et son cocher, dans un langage aussi inintelligible que celui de Babel, avaient donc fini par s'en-

tendre et, moyennant un pourboire qui doublait le prix de la course, le maître de forges s'était installé séance tenante dans une voiture qui faisait plusieurs fois par jour le service entre le lac et la montagne.

Au fur et à mesure de la montée, le tableau s'élargissait. Les bateaux à vapeur qui sillonnaient les eaux verdâtres du lac semblaient rapetissés par l'éloignement; le soleil montait à l'horizon et, dissipant le brouillard matinal, éclairait les cimes du Rigi, du Pilate et du Bürgenstock. Puis, tout à coup, au détour du chemin, le splendide panorama disparaissait pour faire place à un sentier plein d'ombre, où le robuste cheval montagnard, plus sensible à la brise rafraîchissante qu'à la beauté du site, s'arrêtait une minute, les naseaux fumants, pour reprendre haleine. Alors l'automédon tout somnolent, qui voyait en rêve une nouvelle course et un nouveau pourboire, poussait une de ces exclamations allemandes hérissées de consonnes qui stimulaient l'ardeur de la pauvre bête aussi bien qu'un coup de fouet.

Enfin le plateau du Seelisberg apparut aux regards de Philibert Dartenay. Quelques hôtels modestes, sur lesquels flottaient des oriflammes blanches et rouges, s'échelonnaient à distances rapprochées et bientôt le petit village se détacha nettement sur le flanc de la montagne.

Le cheval, qui sentait son écurie, redoublait d'ardeur. Après quelques vigoureux coups de collier, l'hôtel Sonnenberg, qui en couronne le sommet, semblait atteint.

Le maître de forges, qui avait encore dans l'oreille les exclamations admiratives du capitaine de *l'Helvetia*, regardait avec autant de curiosité que de dédain la grande maison carrée aux volets verts, qu'on lui avait dépeinte comme une merveille.

— Peuh! songea-t-il, ce brave Suisse a l'admiration facile. C'est donc cette espèce de grange à châssis vitrés, décorée du nom d'hôtel, qu'il compare modestement au *Louvre* ou au *Grand Hôtel*. Merci bien! Je saurai à l'avenir ce que je dois prendre et laisser de ses enthousiasmes. Et l'on dit cette baraque remplie! Pourvu que j'y trouve un lit convenable et quelque chose à mettre sous la dent.

L'inquiétude du maître de forges ne fut pas de longue durée. La grange en question n'était qu'une dépendance du véritable hôtel; ou plutôt, on n'apercevait de la route que l'auberge primitive derrière laquelle le propriétaire mieux avisé a construit le gigantesque et

magnifique bâtiment qui abrite à la fois plus de sept cents personnes. Une vaste cour sépare les deux corps de logis. Le premier, celui qu'on aperçoit de loin, limite la superbe terrasse qui longe le lac, tandis que l'immense construction qui s'étend derrière la cour justifiait pleinement les hyperboles du brave capitaine de bateau.

L'élégance de cette bâtisse ne le cède en rien au confort. Tout dans ce vaste *hall* est ménagé pour l'agrément et la commodité des touristes. Poste, télégraphe, salle de bain, bibliothèque, vastes galeries, grands salons, sont mis à la disposition des hôtes de ce séjour enchanté, où la main de l'homme n'est venue d'ailleurs qu'à la rescousse de celle de la Providence, qui a fait, en premier lieu, les frais d'un décor magique. La terrasse du Seelisberg n'est qu'un prétexte dont le lac de Lucerne est le motif. Supprimez la perle, l'écrin n'aurait plus sa raison d'être. Mais l'un ne nuit pas à l'autre. Le velours chatoyant ou la soie mollement capitonnée ne peut que faire ressortir la splendeur, les feux irisés du bijou.

Revenu de ses préventions, en apercevant le gérant de l'établissement tout de noir habillé qui venait prendre ses ordres, M. Dartenay, assuré de trouver au Seelisberg le vivre et le couvert, demanda une chambre et s'enquit de l'heure du dîner.

Le repas de table d'hôte était servi à une heure et l'hôtel, étant presque au complet, n'avait de disponible que des chambres au quatrième étage.

A cet énoncé le maître de forges fit une légère grimace.

Tout en appréciant les promenades sur les hauteurs, il ne tenait pas à en abuser. Mais il se rassura bien vite. Un ascenseur fort bien installé faisait le service du large escalier. M. Philibert y prit place, parut satisfait de son appartement, et n'ayant rien de mieux à faire, descendit dans la salle à manger où plus de cinq cents couverts étaient dressés pour la table d'hôte annoncée.

Plusieurs sommeliers en habit circulaient autour des tables. L'un d'eux, à la vue du nouveau venu, vint déposer devant lui un grand registre, une plume et un encrier.

— Monsieur est nouvellement arrivé? dit-il poliment. Veut-il bien inscrire son nom et le numéro de sa chambre?

Cette formalité remplie, le maître de forges, qui avait encore une demi-heure devant lui, se mit à feuilleter le registre, qui contenait la liste complète des voyageurs en séjour dans l'hôtel.

Les terminaisons allemandes et anglaises de la plupart des noms

propres indiquaient la prépondérance de l'élément étranger. Instinctivement, M. Dartenay y cherchait des compatriotes. Ils étaient peu nombreux, si peu qu'une désinence française faisait presque tache sur les feuillets, et qu'en tournant les pages, M. Philibert poussa tout à coup une exclamation de surprise en soulignant avec son index la signature suivante :

M. Ernest Langallois, avocat à Paris.

— Garçon ! dit le maître de forges en élevant la voix et s'adressant au sommelier, M. Langallois est-il depuis longtemps en séjour au Seelisberg ?

Le jeune homme, auquel ce nom ne disait rien du tout, se pencha sur le registre.

— Ah ! le numéro dix-sept ! le gros monsieur français ! Il est arrivé la semaine dernière.

— Croyez-vous qu'il demeurera longtemps ?

— Il ne fait que commencer sa cure. L'année dernière, il est resté six semaines.

— Est-ce bien lui ? murmura tout songeur M. Dartenay que l'épithète de *gros monsieur* avait un peu dérouté. Ma foi ! au fait, c'est possible.

Et, levant les yeux au plafond, il se mit à supputer mentalement une date qu'il revoyait de loin, de bien loin, car elle remontait à ses années de collège.

— Oui... oui... c'est fort possible. Un demi-siècle vous change un homme, que diable ! Ce gros homme pourrait fort bien être Ernest... le fort en thème du lycée Napoléon. Voilà une rencontre inattendue. Un compatriote !... mieux encore, un condisciple auquel, il est vrai, je n'ai guère pensé depuis ma sortie du collège. Mais nous renouvellerons connaissance. Le chapitre des souvenirs est toujours intéressant.

Là-dessus, mettant le pouce et l'index dans la poche de son gilet, M. Dartenay en tira une pièce blanche, la glissa dans la main du garçon, et lui dit à mi-voix :

— Mettez mon couvert à côté de celui de M. Langallois. J'aime à causer à table et je ne sais pas l'allemand.

Le garçon fit signe qu'il avait compris. Il se faufila entre les tables, opéra un déménagement et inclina une chaise sur la nappe pour indiquer une place réservée. M. Dartenay n'eut que le temps

de traverser la salle à manger pour aller l'occuper. La cloche appelait à table les hôtes du Seelisberg.

Installé le premier, M. Philibert assista en curieux au défilé des touristes.

Sauf les toilettes et les allures des membres de la communauté, on eût pu se croire un moment dans le réfectoire d'un couvent. Le silence était complet. Allemands et Anglais, calmes et réservés par nature, n'éprouvaient pas le besoin d'échanger leurs impressions. Pour eux, dîner est presque un acte religieux qui réclame toutes leurs facultés. Or, étant donné que la conversation est une distraction, il importe de la réserver pour un moment moins important. Aussi chacun, le nez sur son assiette, se mit à déguster le potage avec recueillement, ce qui, il faut l'avouer, agaçait fort le maître de forges qui, tout en dînant de fort bon appétit, ne trouvait pas dans son voisinage un seul convive assez peu absorbé pour lui donner la réplique.

Entre lui et son voisin de gauche, une place était restée libre. C'était celle de M. Langallois. Le garçon, toujours complaisant, vint enfin annoncer à M. Dartenay l'arrivée de celui qu'il attendait.

C'était, en effet, un gros homme au teint fleuri, dont l'énorme embonpoint aurait dû gêner la marche. Il s'avavançait en saluant, à droite et à gauche, les multiples connaissances qu'il avait déjà faites à l'hôtel, tandis que M. Dartenay, la cuiller en l'air, regardait avec étonnement cet avocat obèse, à l'œil malin, au geste vif, au sourire cauteleux, à la figure rougeâtre, sur laquelle il ne retrouvait aucun des traits du pâle et timide lycéen, boursier du gouvernement, dont le souvenir avait pour lui cinquante années de date.

Il commençait même à avoir des doutes sur l'identité du personnage; mais, si M. Langallois était devenu méconnaissable à l'œil d'un condisciple, le condisciple en question était resté semblable à lui-même. Aussi le gros homme l'eut-il à peine aperçu que, sans hésiter une minute, il vint à lui la main tendue :

— Quelle surprise! Dartenay!

— Ernest! C'est bien toi!

La reconnaissance était faite et l'on n'entendit bientôt plus dans la salle que la conversation animée des deux Français, qui ne mettaient pas leur langue dans leur sauce. Ils avaient l'air, à eux deux, de chanter une partie distincte avec accompagnement du choc des assiettes et des verres et du chœur en sourdine de cinq cents affamés

qui regardaient avec mépris ces deux esprits légers, d'une nationalité non douteuse, que le dîner n'absorbait pas.

Naturellement, les souvenirs de collège firent en grande partie les frais de l'entretien. Après dîner, M. Dartenay, offrant une tasse de café à son ancien camarade, alla s'installer pour la prendre sous les arbres de la fameuse terrasse, où un orchestre, loué pour la saison d'été, donne, après chaque repas, un concert aux habitants de l'hôtel.

Là, en plein air, sous l'allée ombragée, en face du spectacle grandiose que nous avons décrit, on était bien pour se livrer à une causerie plus intime.

Après avoir épuisé les souvenirs de jeunesse, il était bon de songer au présent. C'était une connaissance à faire. Les deux camarades ignoraient tout l'un de l'autre. Ce fut M. Langallois qui questionna le premier.

— Au fait, dit-il, Dartenay, qu'as-tu fait de ta vie depuis que nous ne nous sommes vus? Si j'en juge par l'apparence, tu es toujours, comme à vingt ans, l'enfant gâté de la fortune. Ton chemin, d'ailleurs, était tout tracé, je m'en souviens. Tu as repris la suite des affaires de ton père et ces affaires étaient bonnes, disait-on.

— Je n'ai pas eu à m'en plaindre. Les forges de Saint-Dizier étaient sur un bon pied. J'ai continué les traditions. Mais toi, qui n'avais pas de traditions à continuer, dis-moi un peu, qu'as-tu fait?

— D'abord des études de droit. Être avocat, c'était mon rêve. J'avais entendu dire que cette carrière mène à tout, même à la dictature, et l'ambition ne me manquait pas. J'attends encore, il est vrai, un portefeuille de ministre ou la place de chef de l'État, mais mes petites affaires ont marché quand même. Je n'en suis pas mécontent.

— Tu es fixé à Paris?

— A Paris même. J'y ai un bureau d'affaires en société avec un ami. Tiens! fit-il en riant, c'est singulier, ton souvenir aurait dû m'être très présent. Mon associé est ton homonyme, ton parent, peut-être? Il se nomme Dartenay.

Le maître de forges fit un signe négatif.

— Non, dit-il. Je ne me connais pas de parents de ce nom et j'étais fils unique. Tu es marié?

— Veuf, mon cher, fit l'avocat avec désinvolture.

— Moi aussi, dit M. Dartenay avec un soupir. Ma femme était délicate. Elle est morte jeune. Elle avait vingt-six ans.

— Anémique, sans doute? dit l'avocat avec volubilité. Vois-tu? mon cher, c'est un mal commun. Peu en meurent, heureusement! Mais peu y échappent. Moi-même, qui ai l'air bien portant; c'est l'anémie, qui m'amène sur ces hauteurs. On dit même que j'en suis au dernier degré. Le seul avantage de la maladie, c'est que le régime est très doux. Du vin de Bordeaux, des viandes rôties, de l'air pur, du repos. Voilà comment mon docteur m'oblige à me soigner.

M. Dartenay ne put s'empêcher de sourire et de songer que le docteur en question était un amateur de paradoxes.

Il fallait en effet les aimer follement pour flétrir du nom d'anémique ce gros homme au teint fleuri, qu'une diète de six semaines au régime lacté aurait rendu souple et dispos.

— Au moins, répliqua-t-il toujours souriant, si le mal est désagréable, les remèdes sont bons à prendre.

Et désignant du geste les sommets de l'Axenstein et de l'Axenfels qui leur faisaient vis-à-vis :

— Quel magnifique point de vue! J'y reviendrai l'an prochain. J'y amènerai ma fille.

— Ah! oui. Au fait. Tu as de la famille?

— Une fille unique.

— Quel âge?

— Dix-huit ans.

L'avocat sourit et... hésita une minute.

— Jolie? demanda-t-il enfin. Tu as eu, Dartenay, s'il m'en souvient, un premier prix de dessin. Ce n'est pas au père que je m'adresse; c'est l'artiste qui doit répondre.

— Amour-propre paternel mis à part, ma petite Bertrande est ravissante. Viens nous voir à Saint-Dizier, à ton retour, et tu en jugeras.

— Après six semaines de séjour ici, je n'oserais plus guère m'arrêter en route. Mon associé serait mécontent et mon fils...

— Ah! tu as un fils, interrompit M. Dartenay subitement intéressé. A mon tour de te questionner. Comment est-il ce jeune homme?

— Charmant, fit l'avocat avec conviction. Sorti, il y a deux ans, de l'École des mines, il est déjà un ingénieur distingué. Mon Robert

est un travailleur. Il est joli garçon ; il sera riche. Entre nous, vois-tu ? je ne me fais pas d'illusions. Toutes les mamans me font la cour ; mais c'est qu'elles savent, les fines mouches, qu'il faut toujours viser plus haut que le but. Elles rêvent toutes de l'avoir pour gendre.

Cette conversation, un peu à bâtons rompus, fut interrompue par le garçon qui déposa devant les deux amis deux tasses de café fumant. M. Dartenay venait d'allumer un cigare et tout en regardant s'élever dans l'espace la spirale grise de la fumée, il réfléchissait profondément.

Sa fille faisait, sans aucun doute, le sujet de ses réflexions, car, après un long silence, il dit tout haut, continuant sa propre pensée :

— Avoir une fille unique, mon cher, c'est tout à la fois une joie et un souci. Ma Bertrande est une jolie blonde, fraîche comme une rose de mai, et pourtant, depuis son enfance, je tremble de la voir grandir. Je te l'ai dit, ma femme était délicate et ma fille lui ressemble. La terreur que j'ai toujours eue de la perdre m'a fait la gâter follement. C'est bête, mais c'est ainsi. Croirais-tu que chez moi, tout le monde m'obéit à la lettre, sauf cette petite fille, qui fait de moi tout ce qu'elle veut ?

— Pauvre Dartenay ! Ce n'est pas sagesse, c'est faiblesse. En ma qualité d'avocat, je suis un donneur de conseils. Je saurais bien un moyen de secouer le joug.

— Un joug que je trouve très doux, je t'assure. Seulement, il y a parfois des circonstances.....

— Où il n'est plus de saison d'obéir. Je suis de ton avis. Il faut changer les rôles, mon cher. Et, puisque tu n'as pas su former le caractère de ta fille, donne-lui un maître. Marie-la.

Le maître de forges ebaucha un geste de protestation.

— Son caractère est charmant. Je ne me plains pas de son caractère, Ernest. Néanmoins, ces petites filles ont parfois des idées.....

— Qu'un mari leur fait passer, te dis-je. Ah ! mon pauvre Philibert ! que tes tendresses paternelles sont touchantes ! Je ne m'étonne pas que ta fille te mène par le bout du nez. Il est temps, grand temps, que ta jolie Bertrande apprenne la soumission et la dépendance que toute femme bien née doit à son seigneur et maître. Heureusement, elle n'a que dix-huit ans. A cet âge, ton erreur est encore réparable. Mais je te le répète, marie-la.

M. Dartenay prit un air tout perplexe et déposa résolument son

cigare sur la petite table de fer vernis qui supportait les deux tasses de café.

— Je n'ai pas de raisons pour te le cacher. J'y ai pensé. Je ne demanderais pas mieux; mais, enfin, on a beau vouloir, on n'a pas toujours là, sous la main, un prétendant convenable.

— C'est cela qui t'embarrasse? morbleu! quand, au long et au large, tout ton département, je suppose, connaît ta fille et.... le chiffre de sa dot.

— Oui, cela m'embarrasse, malgré les cinq cent mille francs et les belles espérances que je déposerai dans sa corbeille. Ce ne sont pas les épouseurs qui manquent; c'est un épouseur qui lui agréé. Depuis trois mois, je lui en ai présenté douze. Un par semaine, c'est honnête! Elle les a tous refusés.

L'avocat s'appuya pesamment sur la table et regarda son ami dans les yeux.

— Là, dit-il avec bonhomie, je veux être franc avec toi, Philibert. Tu voudrais marier ta fille, je désire établir mon fils. Si nous nous associons pour cette bonne œuvre, y verrais-tu quelques obstacles?

M. Dartenay secoua la tête.

— Les obstacles ne viendraient pas de moi. Si ton fils est tel que tu le dis, j'en ferais volontiers mon gendre. Mais elle! Bertrande! je la connais. Elle ne voudra pas.

— Ah çà! tu deviens obscur. Il y a une énigme là-dessous. Pourquoi ne voudrait-elle pas?

— Parce que... parce que... Ma foi! j'aime autant tout te dire. L'an passé, un parent éloigné de ma femme l'a demandée en mariage. J'ai consenti; elle aussi. Nous étions tous très heureux, et six semaines après avoir vu passer au doigt de ma fille une superbe bague de fiançailles, j'ai déclaré à Bertrande que, moi vivant, ce mariage n'aurait pas lieu.

Et M. Dartenay, s'animant à ce souvenir, donna sur la table un si formidable coup de poing, que le sucrier trébucha.

— C'était raide, j'en conviens. Pour avoir encouru le courroux d'un pacifique de ton espèce, ton futur gendre a dû être bien maladroit?

— Ne m'en demande pas davantage, reprit M. Dartenay, dont la pâle figure s'était colorée sous une indignation contenue. J'avais mes motifs d'agir ainsi et n'en veux rendre compte à personne; non, pas même à Bertrande, qui n'y comprend rien et qui, je le vois

bien, a souvent les yeux rouges. La situation est intolérable. Vois si après cela je serai le bienvenu en formant pour elle un nouveau projet.

— Bah! dit l'avocat avec fatuité. En pareil cas, les femmes ont la mémoire courte. Je suis sûr que mon Robert...

— Attends, je n'ai pas tout dit, interrompt M. Dartenay en agitant sa main droite et formant un zéro avec le pouce et l'index par un geste familier pour parfaire sa démonstration. Non seulement Bertrande conserve à son cousin un sentiment attendri, mais elle a des idées fort arrêtées sur celui auquel elle voudrait confier sa vie. Comme la plupart des jeunes filles, elle s'est forgé un idéal. Ton fils y répondra-t-il? Je le souhaite, car ce sera pour ma fille une condition *sine qua non*.

— Et pourrait-on savoir l'idée que ta fille — entre nous, elle me paraît furieusement romanesque — se fait de ton futur beau-fils?

— Aussi curieux que toi, j'ai questionné la fillette. Avec ou sans intention, la petite rusée m'a fait, au physique et au moral, le portrait de son cousin Henri. Elle me l'a déclaré sans ambages. Son mari sera grand, brun, avec des moustaches en croc. Il aimera la campagne; il détestera, comme elle, la fumée et les perdrix aux choux, et ira régulièrement tous les dimanches à la messe. Voilà!

M. Langallois se mit à rire.

— Eh bien! eh bien! elle sait ce qu'elle veut, ta fille. L'indécision n'est pas son fait. Mais sais-tu que mon Robert répondrait presque au programme? il est grand, brun, a de belles moustaches; son travail dans les mines lui fait apprécier la belle nature; il ne fume pas et saura au besoin se passer de perdrix. Mais ta messe pourrait tout gâter. Comment, diable! Philibert, as-tu élevé cette petite? Mettre la religion en avant quand il s'agit de mariage! si cela a l'ombre de sens commun! Est-ce que, comme tant d'autres esprits forts, inconséquents, tu aurais imaginé de mettre la fillette en pension dans un couvent?

M. Dartenay fit un geste insonciant.

— Ma foi! mon cher, je ne m'en défends pas. Je ne me pique pas de religion, mais je trouve qu'un peu de dévotion ne fait pas tort aux jeunes filles. D'ailleurs, je n'étais pas libre. Une promesse solennelle me liait. Ma pauvre femme en mourant m'avait demandé avec instance que sa fille passât deux années auprès d'une de ses cousines religieuse en Belgique, à l'époque de sa première commu-

nion. Cette séparation m'a beaucoup coûté. Mais j'avais promis. Un honnête homme n'a que sa parole. De douze à quatorze ans seulement, la petite a donc goûté de la vie cloîtrée, et depuis son retour, comme une enfant qu'elle est, elle rêve, je crois, de me convertir.

— Elle a raison, parbleu ! fit l'avocat avec humeur. Tu es une girouette, Philibert. Tu ne te souviens donc plus de nos aspirations d'étudiant et de nos projets anticléricaux ? Moi, du moins, foi de Langallois, je suis resté fidèle à mes principes et je n'ai pas à me reprocher d'aussi piteuses lâchetés. Mon fils ne croit à rien, ni à Dieu ni à diable ; ce qui ne l'empêchera pas, je le jure, d'être bon époux, bon père et bon citoyen, comme disent les épitaphes.

— Hum ! hum ! toussota le maître de forges, un peu choqué d'une incrédulité aussi crûment étalée. Je ne suis pas si absolu ! D'abord, dans une ville de province, il y a, tu le sais, des susceptibilités à ménager ; sans trop me faire prier, je t'avouerai que, trois ou quatre fois par an, je n'ai pas refusé de conduire Bertrande à l'église. On n'est pas papa pour rien. J'étais même très fier, je t'assure, d'être le cavalier de mon tyran. Si tu l'avais vue, Ernest, avec ses petits airs de femme appuyer doucement sur mon bras sa petite main finement gantée ! Elle était jolie à croquer.

M. Langallois retint avec peine un mouvement d'épaules à l'adresse de son interlocuteur.

— Et c'est cette petite satisfaction paternelle qui te fait ainsi renier les principes des frères et amis ? demanda-t-il d'un air un peu moqueur.

— Tu vas trop loin, Ernest, sur ce point, il faut nous entendre. S'il m'en souvient, tu as toujours été un peu mécréant ; mais je t'ai connu plus tolérant, il me semble. Tu ne crois à rien, libre à toi. Moi qui te parle, je ne lèverais pas le doigt pour te faire changer d'idées. Mais, en bonne justice, tu pourrais te dispenser de cette haine irraisonnée contre ceux qui ont une croyance et la respectent. Ma profession de foi est aussi sommaire que la tienne, mais la dévotion de ma fille ne me gêne nullement, au contraire. Je ne fréquente aucun culte, je suis, comme on dit vulgairement, un non-pratiquant, mais les doctrines matérialistes que tu professais à l'École de droit ne m'ont jamais charmé. Sans beaucoup approfondir la question, j'aime à penser parfois qu'il existe un Être suprême, plus grand et meilleur que nous, qui veille à notre conservation et ménage les événements pour le plus grand bien des créatures qu'il a formées.

Le gros avocat joignit ses deux mains sur son abdomen et un sourire un peu méprisant erra sur ses lèvres.

— Avec ces idées-là, tu as un pied au bord de l'abîme et tu cours risque d'y rouler jusqu'au fond, mon cher. C'est là ce que les cléricaux appellent la logique des idées. Une première vérité admise, toutes les autres en découlent de source. Moi, je suis pour la logique des faits; c'est à elle que j'en appellerai pour te rendre plus raisonnable. Tiens! prenons un exemple. Tu aimes ta fille comme j'aime mon fils, tu veux son bonheur; vous ne vous entendez pas tout à fait sur le chemin qui y conduit. Qui est-ce qui sera pour cette enfant une Providence visible, sinon notre sollicitude à tous deux? Qui lui préparera une union heureuse? Notre intelligence, notre savoir-faire, qui inclineront son esprit de telle façon, qu'elle croira commander là où elle ne fera qu'obéir. Si tu veux. Philibert, — et je suis tout disposé à te seconder, — avant six mois nous irons à la noce, sans que les patenôtres de ta jolie Bertrande puissent rien changer à nos projets. A moins que tu ne préfères laisser aller les choses et lui faire épouser son cousin?

Cette dernière phrase fit sur M. Dartenay l'effet d'une pile électrique.

— Cela, jamais! dit-il énergiquement. Langallois, tu as raison. Je ne veux pas contraindre ma fille, mais si nous parvenons à la persuader...

— C'est fait, mon bon, dit l'avocat avec condescendance. Il n'y aura qu'à lui présenter Robert. Sans qu'elle se doute de rien, par exemple. Voyons! prenons une date. Tu restes au Seelisberg jusqu'à...?

— Jusqu'à demain seulement.

— C'est une plaisanterie?

— Du tout. Je ne fais ici qu'une simple promenade. Et encore par ricochet. Des affaires urgentes me rappellent.

L'avocat mit un doigt sur son front et réfléchit un instant :

— Dans quelques jours, pourrais-tu revenir?

— Pourquoi pas?

— Alors, rien n'est perdu. Ma cure sur la montagne doit durer six semaines. Propose à ta fille un voyage en Suisse. Préviens-moi de ton arrivée. Je fais venir Robert. Il est entendu que nous ne nous sommes pas vus depuis cinquante ans. Nous renouons connaissance, les jeunes gens se rencontrent par hasard; ils ne se déplaisent pas; bref, un vaudeville, avec la certitude pour ma future belle-fille que la Providence s'en est mêlée.

Philibert Dartenay tendit la main à l'avocat.

— Eh bien! Machiavel! La cause est entendue. Une entrevue n'engage à rien. Je réserve ma liberté et celle de Bertrande; mais si ton fils a le bonheur de lui plaire, aussi vrai que je m'appelle Philibert, l'année prochaine il sera le mien.

III

A deux kilomètres de Saint-Dizier, de vastes constructions basses, percées de fenêtres multiples, flanquées de hautes cheminées d'où s'échappe une fumée épaisse qui obscurcit l'atmosphère, laissaient deviner au voyageur égaré dans ce petit coin de la Haute-Marne qu'il se trouvait en plein centre d'une florissante industrie. Ce pâté de maisons lourdes et sans grâce, semées à la volée, sans souci d'une architecture quelconque et d'un plan d'alignement, s'appelaient les *Hauts-Fourneaux*. Elles étaient la propriété de Philibert Dartenay et la source de cette immense fortune qui faisait de sa fille unique la plus riche héritière du pays.

Assez éloignée des forges, du va-et-vient des ouvriers et de cette fine poussière charbonneuse qui rend le voisinage d'une usine parfaitement désagréable, s'élevait la maison des maîtres. C'était une jolie habitation, coquette, confortable, luxueuse, entourée d'un vaste jardin anglais où la main d'un jardinier habile avait disposé avec goût des parterres et des charmilles. Un grillage en fer forgé artistement travaillé enclavait la propriété et donnait la mesure de l'habileté, du soin apporté à tout ce qui touchait de près ou de loin à l'industrie des *Hauts-Fourneaux*. Ce grillage, voilé à demi par des pousses de vigne vierge, permettait aux passants de jeter un coup d'œil discret dans l'intérieur du jardin et d'y apercevoir ce jour-là, assise solitaire sur un banc de bois rustique, la fille du maître de céans, M^{lle} Bertrande Dartenay.

Dans ce milieu de fleurs et de verdure, où le soleil faisait miroiter sur toutes les feuilles quelques gouttes brillantes de rosée, on pouvait encore oublier le cadre pour mieux admirer le tableau. L'apparition était charmante. D'une taille un peu au-dessous de la moyenne; mignonne, délicate et blonde, de ce beau blond de lin qu'un teint éblouissant empêche d'être fade; des yeux très noirs, malins, spirituels, un peu étonnés, sans doute, d'accompagner une figure si blanche et si rose; tout, dans cette physionomie heureuse, semblait

sourire à la vie. Il est vrai que Bertrande n'en avait guère connu que les joies. Un bonheur paisible se lisait sur ce gai visage d'enfant, qui n'eût peut-être pas supporté l'analyse d'un peintre amateur de la régularité et de l'harmonie des lignes. Les traits étaient fins, trop fins peut-être pour ceux qui tiennent la miniature en médiocre estime; mais pourquoi critiquer les détails d'un ensemble charmant? Philibert Dartenay n'avait certes point menti en disant carrément à son ami Langallois, avec une pointe d'amour-propre paternel, que sa fille était fort jolie.

Qui l'eût vue ce matin-là, la taille finement moulée dans un corsage de cachemire blanc, le pied légèrement appuyé sur un tabouret de jardin, occupée à retenir avec une épingle la guirlande de pavots qui ornait son chapeau de tulle jaune, l'eût prise sans hyperbole pour la déesse des moissons. Ses cheveux, simplement retenus sur le sommet de la tête par un nœud de velours noir, s'échappaient en boucles folles sur ses épaules et gênaient parfois ses mouvements. Elle les rejetait alors en arrière par un geste plein de grâce. Lorsqu'elle eut assujéti convenablement son bouquet, elle remit son chapeau, tira de sa poche une paire de jumelles et une enveloppe un peu froissée et se mit à inspecter la route longue et poussiéreuse qui, de la gare de Saint-Dizier, venait aboutir à la grille du jardin.

A la vue de ce long ruban blanc sur lequel on n'apercevait âme qui vive, Bertrande fit une moue significative et déposa ses jumelles sur le banc de la charmille.

— Père n'est pas revenu hier au soir comme il me l'avait promis, murmura-t-elle à mi-voix. Me ferait-il encore faux bond aujourd'hui? Ah! si j'avais su qu'il s'agissait d'un voyage de quatre jours, je lui aurais dit de m'emmener.

Elle fit un mouvement de tête comme pour secouer une pensée importune et se détourna nerveusement en entendant le sable de l'allée crier sous les pas de quelqu'un. Une femme d'une cinquantaine d'années, au costume simple, à la figure bienveillante, poussa, en apercevant la jeune fille, une exclamation de surprise.

— Ah! vous voilà, Mademoiselle Bertrande! Il y a plus d'un quart d'heure que je vous cherche pour déjeuner.

Son accent, légèrement tudesque, indiquait une origine étrangère. En effet, Lisschen Wolf, plus connue aux *Hauts-Fourneaux* sous le nom de Lisy, était depuis vingt-cinq ans au service de M. Dartenay. Originnaire de Schwytz, elle était entrée toute jeune

chez la mère de Bertrande en qualité de femme de chambre, s'était attachée à son enfant, l'avait, pour ainsi dire, élevée en remplaçant autant qu'il était en son pouvoir, par les soins et l'affection, celle que la jeune fille avait perdue trop tôt et que son père, on l'a vu, regrettait si amèrement.

Lisy était la femme de confiance de M. Dartenay et de sa fille. Son long service et son dévouement en avaient fait presque un membre de la famille. C'était elle qui avait la direction matérielle du ménage du maître de forges. Des domestiques en sous-ordre ne discutaient guère son gouvernement. Quant à l'autorité morale, le lecteur le sait d'avance, elle était tout entière dans la main de cette fillette de dix-huit ans, qui regardait en souriant la vieille femme de charge, en répondant à son appel par un geste négatif.

— Non, Lisy, je ne veux pas déjeuner avant le retour de papa. Le train arrive à une heure, j'attendrai bien jusque-là.

— Miséricorde ! exclama la vieille Suissesse en levant les bras en l'air. Vous vous êtes levée si matin déjà pour attendre le premier train et vous n'avez bu qu'une tasse de lait. Vous deviendrez malade et Monsieur me grondera.

Devant l'air vraiment anxieux de la gouvernante, le sourire malin de la jeune fille disparut.

— Eh bien ! dit-elle avec condescendance, je ne veux pas te faire gronder, ma bonne Lisy. Va me chercher, si cela te plaît, un calice de vin de Bordeaux et un biscuit ; mais je veux attendre papa.

Pendant que la femme de chambre s'éloignait, Bertrande, devenue subitement songeuse, ramassa sur le sable l'enveloppe qui était tombée à ses pieds.

— Je n'aime pas du tout voir papa rester si longtemps dehors, murmura-t-elle en fronçant le sourcil. Quand il sort, il rencontre toujours des amis et, c'est singulier, vraiment, mais ces amis de papa ont tous des fils à marier. Heureusement, cette fois-ci il est à Lucerne, ajouta-t-elle avec un soupir de soulagement. A Lucerne, il ne connaît personne, personne autre qu'un vieux monsieur, son correspondant, qui est célibataire. De ce côté, je suis tranquille... celui-là ne viendra pas compliquer les affaires de mon pauvre cousin Henri!...

A ce souvenir, un nuage de tristesse passa sur la jolie figure de Bertrande. Elle tira une lettre de l'enveloppe froissée, lettre qu'elle savait sans doute par cœur, et se mit à relire à mi-voix :

Paris, 12 août 18**.

« Ma chère Bertrande,

« Maman et mon frère ne savent pas que je t'écris, mais c'est fini, chère cousine, je ne puis plus rester ainsi sans entendre parler de toi. Tous, nous t'aimons, tu le sais, et la conduite inexplicable de ton père à l'égard de Henri peut seule motiver notre silence à ton endroit. Non seulement mon pauvre frère souffre dans ses affections, mais sa fierté, je le vois bien, lui fait cacher sa souffrance. Pourquoi donc, sans motif avoué, sans explications, ton père a-t-il rompu le lien d'heureuses fiançailles qu'il avait lui-même formé? C'est là un singulier caprice, et comment voudrais-tu qu'un jeune lieutenant, soucieux de sa dignité, puisse, après un pareil affront, revenir à la charge et faire les premières démarches d'une réconciliation impossible? Tu n'y es pour rien, toi, je le sais bien, ma petite Bertrande; c'est pourquoi je fais un peu de contrebande pour te dire qu'ici l'on t'aime toujours et que l'objet de ma meilleure prière est cet étrange malentendu qui a déjà trop duré.

« A toi de cœur.

« Juliette DE BLÉVAL. »

— Elle a raison, bien raison, reprit à part elle Bertrande en glissant la lettre dans son corsage. La conduite de papa est inexplicable et son silence ne l'est pas moins. Si Henri savait ce dont on l'accuse, il pourrait se justifier. Mais rien! absolument rien! Mon père s'est cantonné, même vis-à-vis de moi, dans un mutisme absolu. Il ne veut plus entendre parler des Bléval, et s'il ne souffre pas que moi, sa petite fille, je plaide la cause de mon pauvre cousin, c'est que cette cause est désespérée. Personne ne la gagnera.

A cette dernière supposition, les paupières de la jeune fille s'humectèrent légèrement. Elle tira son mouchoir, un fin carré de batiste, le roula en un petit tampon qui lui entraîna tout entier dans l'œil, et, gagnée par l'émotion, se mit à pleurer tout de bon.

— Ah! si j'avais ma mère! soupira-t-elle. Elle me soutiendrait, m'encouragerait. J'aurais à qui confier mes peines et mes soucis, car on a beau m'envier, me gêner même et me répéter sur tous les tons que je suis la plus heureuse personne du monde. J'ai des soucis, c'est positif, cela, ajouta-t-elle en secouant la tête d'un air convaincu. Heureusement! Il me reste le grand remède de ma cousine Juliette. Elle prie, dit-elle pour que les affaires s'arrangent. C'était

là aussi le conseil universel de ma vieille parente de Gand, lorsque j'étais au béguinage. Mais je prie mal, sans doute, et je trouve le temps long. Mes neuvaines n'aboutissent guère! Pourtant! c'est une b nne chose que je demande tous les jours au bon Dieu. Depuis mon retour de Belgique, je n'ai pas passé un seul jour sans lui parler de la conversion de papa. Il y a déjà des progrès, c'est certain. Maintenant, les jours de grande fête, il m'accompagne à la messe. Mais je voudrais bien savoir si je ferais tort à ma requête en joignant à ma prière une intention nouvelle. Ce pauvre Henri est malheureux!... c'est sa sœur Juliette qui le dit. Qu'est-ce que cela pourrait bien coûter au bon Dieu de m'accorder deux grâces au lieu d'une?

Ce souhait, mi-religieux et mi-profane, qui caractérisait assez bien la naïve confiance et la dévotion un peu enfantine de Bertrande, fut interrompu par Lisy, qui apportait avec précaution sur un plateau un petit réconfortant.

Tout en trempant un biscuit dans un verre de vin de Bordeaux, la jeune fille poursuivait le cours de ses réflexions.

— Dis donc, Lisy, demanda-t-elle tout à coup, tu m'as raconté l'an passé qu'une de tes petites nièces bien malade, presque abandonnée des médecins, a été guérie par les prières plus encore que par les remèdes. Comment t'y étais-tu prise, ma bonne, pour être si bien exaucée?

— Comme s'y prennent les gens de chez nous, Mam'selle, répliqua celle-ci avec conviction. Dans mon pays, à Schwytz, lorsqu'il y a un cas difficile, on le remet entre les mains de la bonne dame des Ermites. C'est ce que j'ai fait pour la petite Louise. Le remède est infailible. On n'y est jamais trompé.

— Ah! vraiment? dit Bertrande subitement intéressée. Mais Notre-Dame des Ermites s'intéresserait-elle aussi aux?...

Elle s'interrompt brusquement, ayant le vague sentiment qu'elle allait dire une sottise.

— Aux quoi? demanda l'Allemande, qui attendait la fin de la phrase.

— Aux... affaires de famille? reprit Bertrande, dont les joues roses prirent une teinte plus foncée.

— Certainement. Pourquoi pas? Chez nous, voyez-vous, on lui demande tout ce que l'on désire. N'est-ce pas grâce à elle que mon frère, il y a cinq ans, a gagné son fameux procès? Il est vrai qu'il

était dans son droit, Mam'selle. Notre-Dame des Ermites ne protégerait jamais ni une fraude ni une injustice. Cela va de soi, vous comprenez.

Un petit travail de classement s'opéra aussitôt dans l'esprit correct de Bertrande, pour savoir à quel ordre de faits son idée se rattachait.

— Mais c'est très bien, songea-t-elle. Vouloir la conversion de papa et le bonheur de mon cousin, c'est un très bon sentiment. La sainte Vierge pourra s'en mêler!

— Lisy, reprit-elle tout haut, tu me donnes là une très bonne idée. Je promets aujourd'hui, en ta présence, un pèlerinage aux Ermites.

— Mais, Mademoiselle, attendez. C'est très grave de promettre comme cela, fit la pauvre Lisy un peu effrayée du succès de sa plaidoirie. Il faudrait peut-être réfléchir...

— C'est trop tard, c'est promis, ma bonne, fit la jeune fille en riant. D'ailleurs, j'ai toujours eu envie de faire un voyage en Suisse. Aussitôt que papa sera de retour, je lui en parlerai.

La bonne Allemande conservait son air soucieux.

— Il ne faut pas confondre, Mademoiselle Bertrande. Un pèlerinage est une chose sérieuse, ce n'est pas une partie de plaisir. D'abord, il faut aller tout droit, sans s'arrêter en chemin. La sainte Vierge veut qu'on lui témoigne de l'empressement. Elle n'aime pas qu'on se distraie trop et qu'on s'amuse sur les grandes routes. Libre à vous, au retour, de séjourner où vous voudrez. Et puis, on choisit son temps. Je crois que les jours de fête on obtient plus facilement ce qu'on désire. D'abord les cérémonies sont plus belles, et l'on peut terminer sa neuvaine en assistant à la procession.

Bertrande se renversa en arrière pour s'appuyer sur le banc, et sa jolie figure, à l'expression mobile, s'épanouit dans un sourire.

— Le temps est alors fort propice. Nous sommes presque à la veille du 15 Août. Si papa n'est pas trop fatigué, nous partirons après-demain. Ne serais-tu pas bien contente, Lisy, de revoir cette semaine tes parents et tes amis?

La bonne Lisy était surtout satisfaite de l'expression joyeuse de Bertrande; mais, voulant préparer la jeune fille à une déception possible, elle dit, en hésitant un peu :

— Il y aurait là deux voyages qui se suivraient de bien près, Bertrande, et peut-être que M. Dartenay...

— Le voudra parce que je le veux, riposta la fillette d'un air sûr de son fait. Tiens, Lisy, ne te mets pas en retard; va préparer ma

valise. Dans une heure, papa sera ici. Il me faut cinq minutes pour enlever son consentement.

Lisy avait sans doute assisté à plus d'un tournoi de ce genre, car, sans discuter davantage, elle rentra dans la maison. Bertrande, tout à son nouveau projet, reprit, ses jumelles en main, son poste d'observation. Une demi-heure plus tard, un point noir apparut sur la route; un bruit de grelots, d'abord faible et indistinct, se fit entendre, et bientôt Bertrande distingua, au bout de sa lorgnette, le cocher Jean, impassible sur son siège, et le velours noisette de la calèche découverte qui lui ramenait son père. L'entrevue du père et de la fille fut des plus tendres. M. Dartenay avait à peine mis pied à terre que celle-ci l'entourait de ses deux bras; et lui, heureux de retrouver après quatre jours d'absence *sa chère fillette*, comme il l'appelait, passa câlinement son bras sous le sien pour gravir le perron.

— Eh bien! petite, dit-il en s'installant devant la table copieusement servie, qu'as-tu fait pendant ces quatre jours? T'es-tu bien amusée?

— Je ne m'amuse jamais sans toi, père, tu le sais, répondit-elle tendrement. Je t'ai attendu avant-hier, hier, et lorsqu'on attend, les journées paraissent toujours longues.

— Ce n'est pas ma faute, je t'assure. Un contre-temps a causé ce retard. Je n'ai pas rencontré M. Vachter.

Là-dessus, il fit à sa fille le récit détaillé de sa course au Seelisberg, en omettant toutefois la rencontre de M. Langallois.

— Vois-tu, conclut-il, c'est le plus beau pays du monde, fillette. Et j'ai regretté, oui, j'ai regretté de ne t'avoir pas emmenée.

— Comme ça se trouve, papa! répliqua vivement Bertrande, qui saisit la balle au bond. Je le disais tout à l'heure à Lisy. Un voyage en Suisse, c'est mon rêve! Retournes-tu chez M. Vachter?

— Oui, peut-être; probablement même, dit M. Dartenay, enchanté de la tournure que prenait l'entretien. Mais je te le promets, si je retourne à Lucerne, je t'emmène. De là, nous ferons un crochet et tu verras le Seelisberg.

Quoique habituée à voir son père céder à tous ses caprices, les victoires de Bertrande étaient d'ordinaire plus disputées. Elle devint subitement inquiète, regarda M. Dartenay dans les yeux et, avec une moue charmante, elle leva le doigt d'un air provoquant.

— Je verrai le Seelisberg avec plaisir, petit père. Mais tu vas me jurer que tu n'y as rencontré aucun ami.

Pris ainsi au dépourvu, M. Dartenay faillit trahir son secret, mais il se contient et demanda en riant :

— Pourquoi cela, petite folle?

— Parce que, depuis trois mois, ils me poursuivent, tes amis. Ils veulent tous épouser ma dot.

— Mais enfin, Bertrande...

— Il n'y a pas de Bertraude qui tienne. C'est comme je te le dis. Je n'en connais pas un seul et ils me demandent tous en mariage. C'est de la persécution, cela. Tiens! père, je voulais justement te faire une proposition. A l'avenir, veux-tu? Congédie-les sans m'en parler.

— Tous? Absolument tous? demanda M. Dartenay avec une bonhomie affectée.

— Oui, tous, excepté un. Ou plutôt, tous sans exception, ajouta-t-elle avec un soupir, car cet un-là ne reviendra pas. Je m'en souviens, il l'a dit devant moi; il attendra que tu ailles le chercher.

A cette allusion discrète, la physionomie du père s'assombrit et il dit d'un ton concentré :

— Alors, il attendra longtemps; je t'ai avertie, Bertrande, et je te prie de ne plus revenir là-dessus.

— Je ne le fais pas exprès, je t'assure, reprit-elle naïvement. Quand j'en parle, vois-tu, c'est naturellement et, pour ainsi dire, sans y penser.

— Bien! Bien! Pas d'explications. Revenons à nos projets. Comme cela, mignonne, un voyage en Suisse te sourit?

— Beaucoup, papa; mais tu m'en laisseras faire l'itinéraire, parce que j'ai promis, pas plus tard que ce matin, un pèlerinage aux Ermites, et tu m'y accompagneras.

A cette ouverture, M. Dartenay fut d'abord médiocrement charmé, mais il vit dans cette fantaisie une facilité de plus pour l'exécution de son projet.

— Va pour les Ermites! dit-il en riant. Ah! tu as fait un vœu, Bertrande? Tu vas me confier ce grand secret?

— Non, dit-elle résolument. C'est une affaire entre la sainte Vierge et moi.

— Un enfantillage, sans doute?

Bertrande redressa sa petite taille, très offensée de la supposition.

— J'ai dix-huit ans, je ne suis plus une enfant, et ce que je demande est très important et très difficile. Si elle m'exauce, tu verras bien.

— Qu'est-ce que je verrai?

— Je ne peux pas te le dire, puisque tu m'as défendu d'en parler, dit-elle en baissant ses longs cils, pour voiler des yeux noirs qui témoignaient plus de malice que de timidité.

— Vraiment? encore! Voilà que tu recommences? fit M. Dartenay presque irrité. C'est bon! c'est bon! Garde ton secret et va prendre sur mon bureau les lettres arrivées depuis samedi. Je veux parcourir mon courrier.

On en était au dessert. Elle s'échappa en courant et revint déposer sur l'assiette de son père un paquet assez volumineux.

— Voyons! dit-il en mettant ses lunettes, si rien ne m'empêchera de me remettre en route demain?

Il lut plusieurs lettres fort rapidement et dit en déchirant la dernière enveloppe :

— Voilà ce que je craignais, Bertrande; j'aurai à signer samedi un grand achat de minerai.

— Le caissier signera pour toi, voilà tout, dit Bertrande en embrassant son père.

Il se dégagea de son étreinte et dit d'une voix hésitante :

— Signer! Oui, c'est possible. Ce ne serait pas la première fois; mais il faut que je sois là, petite, pour débattre le prix.

— Tu débattras le prix d'avance et tu avertiras M. Louis.

— Tu n'entends rien aux difficultés, ma fille; elles ne se résolvent pas ainsi. Dans les grandes affaires, vois-tu, le prix d'aujourd'hui n'est pas celui de demain. Ce n'est pas mon caissier qui s'inquiétera du cours de la Bourse. Ma présence est indispensable.

— Et le télégraphe, papa, à quoi sert-il! sinon à remplacer les gens qui ne sont pas où ils devraient être? Tu télégraphieras ton prix, et M. Louis sera renseigné.

Elle était charmante de prière et d'ignorance naïve. M. Dartenay ne résista plus.

— Allons! tu as réponse à tout, dit-il en passant paternellement la main sur les boucles folles de sa fille. Tu as envie de partir, je le vois bien. Fais préparer ta valise et aie soin, malgré la canicule, de prendre des vêtements chauds. Avec toi, Bertrande, je ne suis pas sévère, mais les rhumes! les rhumes! cela, je ne le pardonne pas.

M.-T. JOSÉFA.

(A suivre.)

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Congrès de Marseille. Rôle de la chimie et de la physiologie en agriculture. Les phosphates; l'azote; formation des nitrates et de l'ammoniaque dans le sol. Absorption de l'azote de l'air atmosphérique par les légumineuses; restriction; démonstrations expérimentales. Vaccination des racines. Assainissement de Marseille, sa nécessité, son importance; le tout-à-l'égout sans utilisation agricole. — Rivalité d'Aix et de Marseille. Epilogue hygiénique d'un congrès. — Bibliographie scientifique.

Dans son discours d'ouverture de la vingtième session de l'Association française pour l'avancement des sciences, au congrès de Marseille, le président, M. Dehérain, a parlé du rôle de la chimie et de la physiologie en agronomie.

Ce n'est qu'à la fin du siècle dernier que l'agronomie a commencé à devenir scientifique avec Ch. de Saussure, qui s'essaya à l'analyse des cendres des plantes, ce qui lui permit d'écrire dès 1804 : « J'ai trouvé le phosphate de chaux dans les cendres de toutes les plantes que j'ai examinées, et il n'y a aucune raison de supposer qu'elles peuvent exister sans lui. »

Cette constatation eût dû conduire immédiatement à l'emploi du phosphate de chaux en agriculture, mais cet engrais, dont l'usage est aujourd'hui si répandu, ne devait entrer dans la pratique qu'à la suite d'essais empiriques amenés par la nécessité de se débarrasser des résidus encombrants du noir animal.

On sait que cette substance, fabriquée par la calcination incomplète et en vase clos des os des animaux, possède la propriété de décolorer tous les liquides végétaux et animaux, et qu'à ce titre elle s'emploie dans une foule d'industries parmi lesquelles la fabrication du sucre de betteraves et sa raffinerie occupent aujourd'hui le premier rang. Or, après avoir servi, ce noir animal, encore appelé charbon animal, devenait une matière encombrante qu'on essaya par hasard de répandre sur les champs. « La fortune voulut, dit

M. Dehérain dans son discours, dont nous résumons les grandes lignes, que cet essai eût lieu sur des terres pauvres en phosphates : la récolte fut augmentée. La nouvelle se propagea ; on essaya le noir animal dans diverses contrées et, en 1822, les raffineries de Nantes avaient peine à suffire aux demandes des cultivateurs bretons qui avaient constaté que le noir animal exerçait, sur les terres granitiques, une très heureuse influence. »

En Angleterre, on utilisa d'abord les os comme engrais, mais ce n'est qu'en 1843, que le duc de Bedford montra que le pouvoir fertilisant de cet engrais réside dans l'acide phosphorique que les os et le noir animal contiennent. C'est vers la même époque, que le chimiste Liebig fit voir qu'en traitant les os par l'acide sulfurique, on augmente leur efficacité. Que se passe-t-il dans cette opération ? La matière minérale des os est composée en majeure partie de phosphate et de carbonate de chaux, or l'acide sulfurique décompose d'abord le carbonate qu'il transforme en sulfate de chaux avec dégagement d'acide carbonique, puis il modifie le phosphate tribasique de chaux en s'emparant d'une partie de la chaux et en faisant ce qu'on appelait autrefois du phosphate acide de chaux, dans lequel deux équivalents de chaux sont remplacés par deux équivalents d'eau, de sorte que l'acide phosphorique peut en être dégagée plus facilement. C'est ainsi que se font les opérations préliminaires relatives à l'extraction du phosphore dont les os constituent la matière première. Si j'insiste sur ces opérations chimiques, c'est afin de faire mieux comprendre ce que font les marchands d'engrais et les cultivateurs, quant aux phosphates d'os et aux phosphates naturels, ils ajoutent de l'acide sulfurique et les transforment en ce qu'on appelle communément des *superphosphates*. Ces superphosphates ne sont donc que des phosphates plus riches en acide phosphorique que la plante peut s'assimiler plus facilement. Car cette action que l'acide sulfurique produit rapidement se ferait en un temps beaucoup trop long dans le sol.

Quand l'action du phosphate de chaux fut ainsi bien démontrée, on s'occupa de chercher en France des gisements de phosphates naturels analogues à ceux qu'on avait trouvés en Espagne. Elie de Beaumont contribua beaucoup à ce résultat, en écrivant son *Mémoire sur les gisements géologiques du phosphore*. Aujourd'hui ces phosphates naturels sont exploités dans un grand nombre de départements. On commença en 1857 par ceux de la Meuse, des Ardennes

et du Pas-de-Calais. On en a retrouvé dans les phosphorites du Quercy et d'autres localités françaises. Il en existe aussi dans d'autres pays.

Les demandes de phosphates de chaux devenant de plus en plus nombreuses, on s'adressa aux minéraux qui en contiennent, tels que l'*Apatite*. Enfin, dernièrement, on vient de découvrir dans la Somme et le Pas-de-Calais que des sables servant aux usages les plus vulgaires en renferment de grandes quantités.

Certains minerais de fer contiennent du phosphore qui, jusqu'à ces derniers temps, avait été un obstacle à leur emploi dans l'industrie. Aujourd'hui qu'on sait éliminer le phosphore des fontes qui en contiennent, on obtient, comme résidu de cette fabrication, une substance riche en phosphore qu'on emploie actuellement comme engrais.

Cet emploi des phosphates ira en augmentant, car il convient à un grand nombre de sols qui en sont naturellement privés ou qui n'en contiennent pas assez. Tels sont les terrains granitiques, ou ceux dont on a pendant longtemps exporté les céréales sans leur rendre d'engrais; c'est le cas de l'Algérie et de la Tunisie qui approvisionnaient autrefois les greniers de Rome. Or ces pays contiennent également des gisements de phosphates de chaux qui pourront leur rendre leur ancienne fertilité. On en signale notamment à Gafsa et à Soukabras.

L'effet des phosphates de chaux est d'augmenter la quantité des récoltes, notamment en blé et en betteraves. Mais il ne faut pas oublier que leur acide phosphorique est emporté du sol avec le grain de blé et les racines de betteraves, de sorte que la terre s'appauvrirait vite si on n'avait soin de lui restituer ce que la récolte lui a enlevé.

La potasse ne joue point un rôle moindre dans la végétation, et sa présence est également indispensable dans le sol. On sait depuis fort longtemps que les cendres des végétaux terrestres contiennent de la potasse au point que, depuis longtemps, ces cendres en forment une matière première importante. Nous rappellerons que, dans les pays où l'exploitation des forêts est trop difficile ou même impossible, on se contente de convertir le bois en cendres qu'on lessive pour en retirer la potasse. De la sorte, un mulet peut emporter sur son dos le produit de plusieurs hectares de bois. On sait aujourd'hui retirer la potasse des eaux de la mer où elle existe

en beaucoup moins grande quantité que la soude, des dépôts de sel gemme et de certains dépôts salins que la mer a laissés en grande abondance dans certains pays, comme à Stassfurt.

Nous nous étonnons que M. Dehérain n'ait pas parlé du granit comme source de cet alcali, car certains feldspaths en contiennent en quantité presque suffisante pour servir d'engrais aux terres argileuses et peu perméables, auxquelles le quartz des granits conviendrait très bien en rendant le sol plus perméable.

Mais les plantes contiennent une autre substance plus importante encore, qui, pour ne pas se retrouver dans les cendres, n'en joue pas moins un rôle très considérable dans les phénomènes de végétation. Cette substance, c'est l'azote contenu dans le protoplasma des végétaux, *protoplasma* que Huxley a appelé avec raison la *base physique de la vie*. Tout être vivant contient de l'azote, le végétal comme l'animal, et il faut rayer des livres cet archaïque caractère d'après lequel on disait autrefois que les animaux ont une composition quaternaire, c'est-à-dire formée d'azote, de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, et les végétaux, une composition ternaire, c'est-à-dire possédant les mêmes éléments, à l'exclusion de l'azote.

Or l'azote est un corps très répandu dans la nature. L'atmosphère en renferme 80 pour 100 en volume: il y en a également dans tous les composés nitrés (azotates), dans l'ammoniaque, etc., etc. Mais l'azote atmosphérique est un gaz tellement indifférent qu'il est extraordinairement difficile de le faire entrer en combinaison avec les autres corps. Ce n'est donc pas sur lui, à première vue, qu'il faut faire fond pour les plantes, bien que depuis longtemps il soit admis par les agriculteurs que les légumineuses (trèfle, luzerne, sainfoin, vesce, etc.) empruntent l'azote atmosphérique pour nourrir la plante et même le fixer dans le sol. Il est en effet, reconnu en agriculture, qu'une terreensemencée en luzerne pourra, pendant un nombre assez considérable d'années, fournir une récolte abondante et ensuite suffire, sans fumure, à en produire une de céréales.

Mais la démonstration scientifique de ce t enmagasinement de l'azote atmosphérique par les légumineuses n'était pas faite, et c'est ce point qui a été établi par des expériences assez récentes.

Dès 1837. Boussingault et Payen étaient tellement convaincus que l'azote est nécessaire à la végétation, qu'ils proposèrent de déduire la valeur d'un engrais de sa teneur en azote, ce à quoi Liebig s'est montré opposé, parce que le sol contient une quantité considérable

d'azote à l'état de combinaison. Or cet azote n'est pas assimilable, et il faut le lui fournir sous forme de nitrate ou d'ammoniaque. Voilà pourquoi on exploite avec tant d'ardeur les dépôts de salpêtre qui se trouvent dans certaines parties du sol, au Chili.

Comment l'azote des matières organiques du sol se transforme-t-il en ammoniaque. On admet aujourd'hui que c'est par l'influence des micro-organismes. Cette ammoniaque est à son tour brûlée par un autre micro-organisme, que MM. Schlœsing et Muntz ont découvert en 1877. Mais ce ferment ne fonctionne que dans des conditions déterminées. Une faible élévation de température le détruit, et le chloroforme l'endort.

D'autres ferments transforment cette même matière organique en nitrates, mais à la condition qu'ils aient de l'air, de l'humidité et une base comme la chaux pour saturer l'acide azotique produit.

Aujourd'hui toute théorie physiologique doit s'appuyer sur les micro-organismes, sous peine de n'être pas à la hauteur des idées actuelles. Combien de temps cet état d'esprit scientifique durera-t-il? Car la question du microbe se réduit la plupart du temps à une question de milieu, les mauvaises herbes apparaissent rapidement dans une terre inculte ou mal cultivée.

D'après M. Dehérain, cette production de nitrates ne reste pas longtemps dans le sol, car ce produit étant soluble, est vite entraîné par les pluies. Il n'agit donc que pendant la végétation. Mais quand la terre est dépouillée, il est entraîné par les eaux, d'où le conseil qu'il donne « de semer aussitôt que le blé ou l'avoine sont abattus, une graine à évolution rapide, destinée à fournir une plante qui sera enfouie par les grands labours d'hiver. Cette culture dérobée recueille tous les nitrates formés, s'en nourrit, en élabore de la matière organique pendant toute la mauvaise saison et ne commence à se décomposer qu'au moment où, au printemps, la température se relève, mais, à cette époque, les semailles sont faites, les jeunes plantes levées, prêtes à profiter des nitrates que produira cette décomposition ».

Ce conseil peut être très bon, quand, à une culture d'été, on fait succéder une culture de printemps, parce qu'il s'écoule un long intervalle entre la récolte et l'ensemencement. Il peut encore s'appliquer dans le Midi, où la récolte se fait longtemps avant l'ensemencement d'automne. Mais, dans ce dernier cas, il est à craindre que la sécheresse habituelle ne s'oppose au développement de la culture

dérobée. Dans les deux cas, il faudrait encore savoir si la main-d'œuvre et la valeur de la semence ne sont pas supérieures à la valeur de l'azote qu'on retiendrait ainsi dans le sol.

Mais là où le conseil n'est certainement pas applicable, c'est dans les régions du nord de la France, surtout dans les années tardives comme celles-ci, où le cultivateur n'a, pour ainsi dire, pas fini d'enlever ses récoltes, avant de commencer les semailles. Ce qu'on pourrait leur conseiller, quand l'année s'y prête, ce serait de déchirer les chaumes avec un extirpateur, afin de favoriser la germination de toutes les graines, surtout de celles des mauvaises herbes tombées sur le sol. Ces graines germeraient, seraient enfouies quelques jours plus tard et ne viendraient plus encombrer la récolte de l'année suivante.

Nous avons dit tout à l'heure que la science avait à cœur de démontrer que les légumineuses ont la propriété de fixer directement l'azote de l'atmosphère. Georges Ville l'avait essayé, Boussingault, MM. Lawes et Gilbert n'y avaient pas mieux réussi, quand M. Berthelot pensa que cette fixation se faisait par l'intermédiaire d'un micro-organisme qui a été trouvé dans les légumineuses, récemment en Allemagne, par MM. Hellriegel et Wilfarh.

Ces observateurs ont remarqué que les racines des légumineuses présentent de petits tubercules irrégulièrement distribués. Or, ces tubercules contiennent des micro organismes qu'on peut voir au microscope. En outre, des plantes semblables cultivées dans un sol privé de germes vivants et simplement additionné de matières minérales, y végètent avec peine en produisant des racines dépourvues de nodosités. Il suffit alors d'arroser ce sol avec de l'eau dans laquelle on a délayé de la terre où ont poussé des légumineuses. On lui communique ainsi des germes qui mettent l'activité dans ce milieu auparavant stérile.

M. Bréal a donné de ce fait une démonstration, plus curieuse encore, en piquant la nodosité d'une racine de luzerne et en inoculant avec la substance restée sur l'instrument une jeune racine. En opérant sur des plantes semées en même temps et vivant dans les mêmes conditions, on observe que seuls les pieds des racines piquées ou mieux vaccinées végètent normalement, tandis que les autres restent chétifs.

Enfin MM. Schloësing fils et Laurent ont réussi à faire vivre des pois cultivés dans une atmosphère fixe et à constater que l'azote y

diminue d'une quantité précisément égale à celle qui est fixée en combinaison par la plante.

Donc les légumineuses absorbent directement l'azote de l'air atmosphérique et on a ainsi la démonstration scientifique de ce fait que les cultivateurs avaient reconnu depuis longtemps. Encore ne faut-il pas étendre cette propriété à toutes les légumineuses. Citons, pour entraîner la conviction, la Miuerte (*Medicago Lupulina*) et le Trèfle incarnat (*Trifolium incarnatum*) qui donnent une coupe généralement fort abondante à la suite de laquelle les cultivateurs doivent fumer la terre s'ils veulent que la culture suivante soit rémunératrice. C'est la preuve que dans les sciences pratiques, il faut tenir grand compte de l'expérience et ne pas accuser trop précipitamment de routinières des méthodes qui reposent, en somme, sur des usages très anciens et qui ont leur raison d'être. Evidemment, l'agriculture doit, comme toutes les autres sciences et peut-être même plus qu'elles, profiter de toutes les découvertes scientifiques, mais les savants ne devraient pas oublier que l'agriculteur n'est pas un employé à traitement fixe et qu'il préférera toujours la méthode qui assure l'existence aux promesses non démontrées. Il faut s'attendre qu'il n'appliquera jamais en grand que ce qu'il saura avoir réussi dans des essais sérieux.

Nous ne voulons pas nous appesantir davantage sur les engrais, mais nous devons faire connaître à nos lecteurs que la *Bibliothèque de l'enseignement agricole*, publiée par la librairie Didot, sous la direction de M. Muntz, vient de s'enrichir du tome III des *Engrais*, volume dans lequel M. Muntz et M. A. Ch. Girard ont étudié plus spécialement les engrais potassiques, calcaires, composés, divers, etc. On sait combien cette *Bibliothèque* est appréciée, mais nous dirons que les cultivateurs intelligents ont une prédilection toute spéciale pour les volumes qui traitent des engrais. Car la question y est exposée avec une clarté saisissante que rehausse la grande compétence des auteurs. L'engrais est en effet, la question capitale pour le cultivateur. Ses récoltes, toutes conditions atmosphériques égales, sont en rapport direct avec la composition calculée ou pratique qui convient le mieux au sol.

Marseille est une grande ville dont la population tend à augmenter chaque jour. Elle compte déjà plus de 400 000 habitants. La mortalité y est considérable. Elle dépasse souvent 30 pour 1000. Celle des villes assainies est tombée aujourd'hui à moins de 20. En outre,

elle est souvent sujette à des épidémies qui causent des ravages épouvantables. Il est aujourd'hui reconnu que cette situation tient à l'insalubrité de la ville, insalubrité telle, que le choléra, apporté par l'un des nombreux navires qui fréquentent son immense port, y trouve immédiatement toutes les conditions favorables à sa propagation et à son extension dans le reste de la France. De sorte que la situation hygiénique de Marseille est non seulement une menace perpétuelle pour cette ville, mais encore pour la France entière. Cette insalubrité tient à ce que le réseau d'égouts est insuffisant et que ces égouts sont construits de façon à conduire à la mer, surtout dans le vieux port, toute la matière usée. Il y a là une source de mauvaises odeurs et par conséquent d'infection telle, qu'il est difficile de le croire sans l'avoir constaté soi-même. Cette sensation est pénible quand on s'embarque au bas de la Cannebière, mais elle devient horrible quand on revient du large où on a été respirer un peu d'air pur. Au fur et à mesure qu'on se rapproche de la ville, on sent une mauvaise odeur qui devient de plus en plus pénétrante.

Il y a donc un intérêt régional et national à faire disparaître cette insalubrité, qui est une menace perpétuelle pour la ville et pour la France. Le seul moyen c'est d'assurer la salubrité de la maison et de la rue, en transportant rapidement la matière usée à une distance telle qu'elle n'offre plus aucun danger pour la ville ni pour les voisins. C'est ce qui va être fait à Marseille, malgré les difficultés spéciales que présente la solution d'un pareil problème. En effet, la ville, bâtie en amphithéâtre sur une colline qui envoie plusieurs éperons vers la mer, présente des pentes nombreuses dont la déclivité finit, en somme, par y aboutir. Il n'est donc pas facile, à première vue, de ne pas y conduire directement les égouts. Si la Méditerranée possédait des marées, c'est-à-dire un flux et un reflux semi-quotidien comme l'Océan, Marseille pourrait se trouver dans une situation telle que toute sa matière usée, versée par les égouts, serait entraînée au large, mais tel n'est pas le cas.

Pour résoudre ce difficile problème, assurer la salubrité de Marseille et mettre, non seulement cette ville, mais la France entière, à l'abri du choléra asiatique et de la peste, le conseil municipal a adopté un projet élaboré en grande partie par M. Cartier, agent voyer en chef du département, et dont la base consiste dans la construction d'un émissaire ou collecteur général, qui traversera la ville à peu près parallèlement à la mer, et viendra débou-

cher à plus de 10 kilomètres, dans la calanque de Courtiou où règne un courant qui entraînera vers la haute mer, dans la direction de Planier, les matières déversées. Ce collecteur recevra directement tout ce que lui enverront les égouts de la haute ville. Quant à ce qui se trouvera dans ceux situés à un niveau inférieur, on le fera aboutir à certains réservoirs d'où de puissantes pompes les refouleront dans ce collecteur.

Nous allons oublier de dire que le principe d'assainissement de Marseille est celui du *tout-à-l'égout*, sans utilisation agricole.

Chaque rue sera munie d'un égout, dont la capacité variera avec l'importance des matières qu'il doit recevoir, et chaque maison sera rattachée à cet égout par un branchement dans lequel viendront aboutir : 1° le tuyau de chute des cabinets d'aisance; 2° le tuyau de chute des eaux ménagères; 3° le tuyau de chute des eaux pluviales. Cette dernière disposition est facultative et laissée au gré des propriétaires, qui pourront, suivant leur commodité ou la situation des immeubles, envoyer leurs eaux pluviales directement dans l'égout ou dans la rue. A leur origine, les branchements des cabinets d'aisance et des eaux ménagères aboutissant aux tuyaux de chute seront munis d'un siphon toujours rempli d'eau, qui s'opposera à l'introduction dans l'appartement des gaz provenant de ces tuyaux. Ces derniers seront également munis d'un siphon à leur origine dans le branchement de l'égout, qui s'opposera à l'introduction dans les maisons des gaz et des odeurs qui y sont toujours contenus.

De la sorte on aura assuré la salubrité de la maison et de la rue.

On a fait, à ce projet que nous résumons dans ses grandes lignes, plusieurs objections, dont la principale a été formulée par M. le docteur de Valcourt, de Cannes, qui a spécialement étudié le régime des pluies dans la région méditerranéenne. On sait, en effet, que, dans ce pays, s'il ne pleut pas souvent, les pluies y atteignent une très grande abondance en fort peu de temps. Il en résulte des quantités d'eau considérables qu'il est impossible de faire couler par les égouts. Ces eaux entraînent encore beaucoup de sable et de débris dont la rapide accumulation pourrait les obstruer ou en rendre le curage extrêmement difficile. A cause de la topographie de Marseille, dont nous avons parlé plus haut, on a donné, à l'émissaire ou collecteur général, juste la pente nécessaire à l'écoulement des matières. On a prévu cette objection en créant des émissaires spéciaux pour les eaux atmosphériques qu'on enverra directement à la

mer, après, toutefois, qu'on aura fait passer par les égouts la première portion d'eau de pluie suffisante pour laver les toits et les murs, car, de l'avis des hygiénistes, ces premières quantités d'eau présentent des dangers considérables. On s'opposera, autant que faire se pourra, à l'introduction du sable par la création de réservoirs où aboutiront les eaux de pluies et dans lesquels le tuyau d'écoulement sera situé à un niveau supérieur à celui du fond, de sorte que les matières lourdes seront obligées de se déposer. Il est bien évident que ces réservoirs devront être soumis à un curage constant. Au reste, le curage des égouts, dont les différents types sont analogues, sinon semblables à ceux de Paris, sera exécuté par des wagons-vannes et des bateaux-vannes, ainsi que par un grand nombre d'appareils^r de chasse.

Une grave objection doit être faite au système adopté par la ville de Marseille et autorisé par le gouvernement, c'est l'envoi à la mer de toute cette matière fertilisante qui serait si utile à l'agriculture du Midi et à l'aide de laquelle il serait possible de fertiliser la Crau ou les terres environnantes. Ainsi que nous l'avons déjà dit dans cette Revue, où nous aimons à traiter les questions d'hygiène, le système du tout-à-l'égout est, jusqu'à présent, le meilleur et le plus rationnel, mais avec utilisation agricole. Il est vrai qu'à Marseille, cette utilisation est plus particulièrement difficile à cause de la figuration du terrain. Nous nous demandons, et cette question a-t-elle été agitée, si l'installation de pompes assez puissantes pour refouler les matières au sommet de la colline, aurait été plus dispendieuse que la construction de ce long émissaire.

Cette réflexion est d'autant plus opportune que, depuis quelques années, tous les détritiques chargés dans les rues de Marseille sur les tombereaux qui y passent chaque matin, sont transportés, par chemin de fer, jusque dans la Crau dont une grande partie est déjà transformée et soumise régulièrement à la culture. Que serait-ce si la matière usée y était envoyée par un canal auquel les riverains pourraient puiser pour les besoins de leur culture?

Ne serait-il pas juste que Marseille qui enlève à la Durance une quantité d'eau supérieure à sa concession, mais dont elle a besoin pour assurer son alimentation ainsi que les différents services publics et industriels, en rendît une bonne partie sous forme d'eau d'égout et communiquât la fertilité à cette région qui réclame à la fois des engrais et de l'humidité.

Quoi qu'il en soit, les travaux vont commencer au mois d'octobre. Ils dureront cinq ans. Ils coûteront à la ville un peu plus de 33 millions. Pour s'éviter des mécomptes, celle-ci a fait un contrat à forfait avec M. Génis, ingénieur, chargé de la direction des travaux. Cet ingénieur n'est que le représentant d'une société financière qui avancera les fonds au fur et à mesure des besoins. On a même prévu, dans le contrat, la création d'une société financière spéciale avec faculté d'émettre des obligations auxquelles on donnerait en garantie les annuités à l'aide desquelles la ville doit se libérer dans un espace d'environ cinquante ans.

Marseille fera face à ces annuités à l'aide des taxes qu'elle est autorisée à prélever sur les propriétaires d'immeubles, et calculées de telle façon qu'elles représentent un peu plus que les frais de vidange actuels; mais, en tout cas, qu'elles soient proportionnelles au service rendu.

Nous ne pouvons que souhaiter cette prompte exécution qui, en assurant la salubrité de Marseille, contribuera à préserver la France du choléra et de la peste.

Es-pérons que Toulon et les autres villes de la Méditerranée ne tarderont pas à suivre un si bel exemple.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient de plus amples renseignements sur la question des égouts en général, liront avec fruit le chapitre sur la *ville souterraine*, que M. J. Rochard a consacré à cette question dans l'*Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique*, qu'il dirige avec beaucoup d'habileté et dont nous avons parlé dans l'une de nos précédentes chroniques (V^e Babé, éditeur).

Mardi dernier, 22 septembre, l'Association française, pour l'avancement des sciences, faisait sa seconde excursion générale à Port-de-Bouc, Martignes, Roquefavour et Aix. La veille, le temps avait changé; la température, qui, jusque-là, était assez élevée, s'était abaissée à la suite de l'orage, qui avait amené une pluie abondante, et le mistral avait commencé à souffler dans l'après-midi. Le matin, à six heures, avait lieu l'embarquement au Vieux-Port, sur les petits bateaux qui font le service des environs. La mer était houleuse, et la traversée jusqu'à Port-de-Bouc a été des plus pénibles pour la plupart des congressistes. Aussi est ce avec bonheur qu'on a débarqué chez M. Léon Vidal, dont l'aimable et gracieuse hospitalité a réconforté les estomacs travaillés par le mal de mer. Il existe là des salines importantes, qui occupent, une partie de l'été, un grand

nombre d'ouvriers, ce qui assure le bien-être de la contrée. Ce sel est surtout destiné à l'exportation. C'est à Port-de-Bouc qu'arrive le canal qui part du Rhône à Arles. Le long du chenal qui fait communiquer la Méditerranée avec l'étang de Berre, on voit les appareils de pêches, connus dans la contrée sous le nom de bourdigues. Ils consistent en couloirs formés de roseaux de Provence (*Arundo Donax*) et aboutissant à des chambres où le poisson, qui s'est engagé dans l'appareil, se prend facilement. Ces bourdigues donnent des revenus fort importants.

Le chenal qui fait communiquer la mer avec l'étang de Berre est étroit et si peu profond que l'un des trois bateaux qui conduisaient les excursionnistes s'y est envasé. C'est là un fait d'autant plus regrettable que si ce chenal était suffisamment approfondi et l'étang amélioré, on pourrait, en cas de guerre, y remiser toute la flotte de commerce et la mettre à l'abri des atteintes de l'ennemi.

Un peu plus tard, nous étions à Martigues, appelée la Venise provençale, à cause de sa situation entre des canaux, qui la divisent en trois parties. De Martigues à Aix, nous faisons le trajet en chemin de fer, nous arrêtant seulement à Roquefavour, dans la vallée de l'Arc, le temps nécessaire pour visiter et admirer le bel aqueduc qui la traverse à une hauteur de 82^m.50. Cet aqueduc a été construit de 1842 à 1846, pour amener à Marseille les eaux de la Durance, par l'ingénieur de Montricher, dont le fils nous accompagne. Pour arriver jusqu'au sommet, nous gravissons un coteau escarpé, sur lequel les botanistes aiment à cueillir un grand nombre de plantes intéressantes : le Romarin (*Rosmarinus officinalis*), la Lavande (*Lavandula vera*), le *Juniperus oxycedrus*, qui donne l'huile de cade; le chêne Kermès (*Quercus coccifera*), qui donne le Kermès du chêne; le Pavot cornu (*Glaucium flavum*), le *Cistus albidus*, le *Psoralea bituminosa*, etc.

Au dire des architectes et des ingénieurs, l'aqueduc de Roquefavour dépasse tout ce que les Romains ont construit de plus hardi et de plus colossal en ce genre.

À quatre heures, nous étions à Aix où la population nous a fait la réception la plus enthousiaste. La municipalité nous a d'abord conduits à l'hôtel de ville, où existe une splendide bibliothèque dans laquelle on voit le buste de Thiers (en 1840), en face de celui de Mignet. Pour ma part, j'ai longtemps regardé ceux de Tournefort et d'Adanson, deux de nos plus grands botanistes. Adanson a,

en outre, une statue dans une petite cour du musée, où elle est bien mal placée. Pourquoi ne la met-on pas sur une des belles avenues de la ville?

On nous conduit à la cathédrale pour nous en faire admirer les magnifiques portes remarquables par leurs sculptures; on visite le cloître y attenant et on se rend au musée de la ville, mais déjà le jour baisse et il est impossible de voir suffisamment les toiles de maîtres qui y sont fort nombreuses.

Mais le temps dont nous disposons pour visiter la ville et ses monuments est trop restreint, et pendant qu'on se rend au cercle des étudiants, je vais visiter l'établissement thermal dont les eaux chaudes, peu chargées en principes minéraux, passent pour avoir une action souveraine contre les maladies asthéniques du système nerveux, le rhumatisme, etc. J'y ai surtout admiré une vaste piscine alimentée par l'eau de la source, et où en toute saison on peut prendre des bains à la température de 25 degrés environ.

Quelle différence, comme station balnéaire, avec Aix-les-Bains! Mais Aix en Provence reprend sa supériorité par son histoire, son ancienneté, ses monuments, son archevêché, sa cour d'appel, son académie, ses facultés de droit et des lettres, qui en font une ville universitaire au premier chef. C'est un privilège que la ville d'Aix tient à conserver. Ce sentiment perce à chaque instant dans les nombreux toasts qui terminent le banquet que la ville a offert au congrès dans la salle du théâtre. On sent la rivalité sourde qui existe entre Aix, ville universitaire, où, de tous temps, les études théologiques, juridiques, scientifiques et littéraires ont été en honneur, et Marseille, ville maritime et industrielle, qui, à la renommée de son port, de ses docks, de ses fabriques d'huiles, de savons, etc., veut encore joindre la gloire d'éclipser complètement sa rivale. Déjà elle possède une faculté de sciences et une école de médecine. Mais ce n'est pas assez. Marseille veut une faculté de médecine; elle est en instance auprès du gouvernement pour l'obtenir. Si celui-ci ne l'accorde pas, la municipalité est disposée à passer outre; elle établira, au Pharo, une faculté libre municipale. C'est qu'à Marseille on ne compte de rien. Comme on le voit, la situation est très tendue entre Aix, qui tient au moins à garder ce qu'elle possède depuis si longtemps, et Marseille, dont l'appétit grandit à mesure que sa population augmente et qui voudrait revoir ce qu'elle était au temps de Tacite : *Sedes ac naugetica studiorum*.

Comme épilogue pratique au congrès de Marseille, je mentionnerai les points suivants, qui intéressent plus spécialement l'hygiène de l'alimentation.

1° On fabrique à Marseille une grande quantité d'huiles comestibles avec des graines du Levant, de l'Inde et de l'Afrique, parmi lesquelles nous signalerons spécialement l'Arachide (*Arachis hypogæa*), légumineuse des pays chauds, dont le fruit mûrit en s'enfonçant dans la terre; le Sésame (*Sesamum orientale*), le *Niger*, etc. Ces huiles sont consommées sous des noms différents; mais leur plus grand usage consiste à les mélanger dans des proportions variables avec l'huile d'olive. Les fabricants de Marseille ne se gênent pas pour dire que leurs meilleurs clients sont les marchands d'huile d'olive de la Provence. On comprend difficilement, dans ces conditions, le dépôt du projet de loi Clémenceau. Le député du Var veut que le marchand d'huiles indique sur le récipient la nature et la qualité de sa marchandise. Cette loi indisposera ses électeurs qui ne pourront plus aussi facilement vendre comme huile d'olive vierge les coupages de cette huile avec les huiles douces de Marseille. Elle indisposera également les Marseillais, à qui elle supprimera un de leurs principaux débouchés, à moins que le public, dûment averti, ne consente à consommer, sous leur vrai nom et à leur prix réel, les diverses huiles comestibles du commerce, ce qui serait la meilleure solution.

2° Il y a dans le commerce deux sortes d'huile d'amandes, celle qui s'extraît des amandes amères, la vraie; l'autre, la fausse, qu'on retire des graines d'abricot. La première est d'un prix plus élevé que la seconde qui s'appelle encore *huile de noyaux*.

3° Dans certains endroits le marc de l'olive, quand on a retiré l'huile, est utilisé pour être ajouté au chocolat. Les noyaux d'olive moulus sont mélangés au poivre.

Dans ces conditions, il faut généraliser la loi Clémenceau, car la falsification est générale. Il y a du faux musc comme de la fausse vanille ou plutôt, il y a du musc artificiel et de la vaniline artificielle. Ce qu'il faut réclamer de l'honnêteté du marchand, c'est qu'il ne livre pas ces produits artificiels comme étant des produits naturels.

Au reste, cette question des huiles est trop importante pour être traitée ici, incidemment. En attendant que nous puissions présenter à nos lecteurs la superbe édition des *Recherches chimiques sur les corps gras d'origine animale*, par Chevreul, imprimée à l'Imprimerie nationale (Gauthier-Villars, éditeur), auxquelles il faut tou-

jours recourir quand on s'occupe de ces substances, nous leur recommanderons le volume que M. Villon a publié sur *les corps gras*, huiles, beurres, graisses, etc. (in-12, Bernard Tignol, éditeur). C'est un livre pratique contenant d'abord les notions générales avec les réactions caractéristiques, ensuite la description spéciale de chaque espèce, avec son origine, sa composition, ses propriétés chimiques et physiques ainsi que ses usages. C'est le meilleur manuel pratique qu'on ait écrit sur la matière.

Parmi les dernières publications de la librairie Hachette, nous signalerons l'état d'avancement des publications suivantes. *Le Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*, par P. Joanne, avance rapidement. Le trente-septième fascicule s'arrête au mot *Collon*. C'est plus du quart de cet ouvrage, qui est d'un usage journalier à cause des renseignements précis de toute nature qu'il renferme sur chaque commune. Les distances y sont indiquées avec tant de précision, qu'il fait foi devant les tribunaux. *Le Nouveau dictionnaire de géographie universelle*, par M. Viviers de Saint-Martin, avec la collaboration de M. Louis Rousset, vient de voir achevé son soixantième fascicule, qui s'arrête au mot *Semipalatinsk*. C'est la terminaison prochaine de cet ouvrage, qui sera pour le monde entier ce que le *Dictionnaire* de Joanne est pour la France. Jamais leur possession n'aura été plus nécessaire qu'à notre époque, où les relations, les livres, les journaux, nous mettent chaque jour en rapport avec toutes les régions du globe. *Le Dictionnaire de botanique*, par M. H. Baillon, possède déjà trente-deux fascicules. L'auteur a terminé le mot *Trixis*. La rédaction en est achevée, et bientôt nous aurons la fin de ce monument de la botanique contemporaine, dans lequel le texte et l'illustration luttent de clarté et de précision. Enfin, voici le premier volume de *la Bibliothèque du sport*: le *manuel de vénerie française*, par M. le comte Le Couteux de Couteux, qui ne laissera plus rien à apprendre sur ce sujet à tous ceux qui auront lu ces curieux chapitres, où l'auteur passe successivement en revue les chiens, le cheval de chasse et les différents gibiers, cerf, chevreuil, sanglier, loup, lièvre et renard, que l'homme poursuit dans un but d'agrément ou d'utilité pratique.

Docteur Tison,

Médecin en chef de l'hôpital Saint-Joseph.

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

- I. *Saint Thomas de Cantorbéry*, par Dom L'Huillier (Palmé). — II *La Belgique livrée à l'Allemagne*, par M. Foucault de Mondion (Savine). — III. *Mémoires de la duchesse de Gontaut* (Plon). — IV. *Français et Italiens*, par F. Narjoux (Savine). — V. *Anne-Madeleine Rémuzat, propagatrice de la dévotion au Sacré-Cœur* (Vitte, à Lyon) — VI. *Le Proœmium de Diodore de Sicile*, par Mgr Marini (Palmé). — VII. *Les dessous d'un coup d'État*, par le baron du Casse (Savine). — VIII. *Démocratie suisse*, par le prince Roland Bonaparte (Chamerot, à Genève). — IX. *La mission de Jeanne d'Arc*, par M. P. Marin (Ciminago, à Genève). — X. *Charles I^{er} de Roumanie* (Guillaumein). — XI. *Les francs-maçons ennemis de l'alliance franco-russe*, par M. P. Stein (Téqui). — XII. *L'existence des Loges de femmes, affirmée par Myr Fava et Léo Taxil*, par M. Ricoux (Téqui). — XIII *Les Mémoires du général de Marbot*, tome III (Plon). — XIV. *Paris, Chevilly et Bagneux*, par Alfred Duquet (Charpentier). — XV. *Histoire de l'Académie des Beaux-Arts*, par le comte H. Delaborde (Plon). — XVI. *Histoire de l'art chrétien*, par F. Bournand. 2 volumes in-8° (Bloud et Barral). — XVII. *Le Cantique des Cantiques*, paraphrase, par M. l'abbé Boileau (Retaux).

I

Les luttes de l'Église durent toujours. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle doit défendre ses droits contre les prétentions absolutistes de l'État. Au moyen âge, à cette époque où la conscience populaire était partout profondément chrétienne, les papes et les évêques furent maintes fois obligés de tirer le glaive spirituel contre les grands et les rois coupables d'usurpation, et plusieurs payèrent leur fermeté de l'exil ou de leur vie. Saint Thomas Becket est un illustre type de ces intrépides défenseurs du véritable droit divin. On sait sous quels traits odieux les écrivains protestants de l'histoire d'Angleterre l'avaient représenté. Notre grand historien, Augustin Thierry, lui-même, abusé par des idées préconçues, l'avait, bien qu'en lui rendant partiellement justice, présenté sous un faux aspect. Depuis, des études sérieuses, des deux côtés du détroit, ont contribué à rétablir la vérité. Il était réservé au R. P. dom

L'Huillier, bénédictin de Solesmes, d'offrir, dans son *Saint Thomas de Cantorbéry* (Palmé), une image absolument fidèle dont les éléments ont été empruntés aux meilleures sources et soigneusement discutés. Nous n'avons encore que le premier volume de cette œuvre magistrale; mais l'ampleur et la critique avec lesquelles ce su et est traité nous donnent l'assurance que le portrait sera digne du héros.

On se représente volontiers le moyen âge, surtout les onzième et douzième siècles, comme une période de violences et de barbarie. Sans doute, on veut bien reconnaître que nos ancêtres savaient donner de grands coups d'épée et qu'ils n'étaient pas, à l'occasion, étrangers à de nobles sentiments; mais on nie volontiers leur culture et on les accuse d'ignorance et de grossièreté. Un coup d'œil jeté sur les pages où se déroule l'histoire de notre saint, démontre le mal fondé de ces accusations. Au point de vue des lettres en particulier, et de l'érudition, les grands seigneurs féodaux ne brillaient pas beaucoup; mais l'exemple de lord Arundel, qui à Sens, devant le pape Alexandre III, se tire avec adresse d'une situation difficile, sans se compromettre vis-à-vis de son souverain, prouve qu'on ne manquait ni d'éloquence naturelle, ni d'habileté dans les négociations. D'ailleurs, à côté des chevaliers qui se battaient pour le droit, il y avait les clercs qui l'exposaient, et avec quelle subtilité et quelle profondeur, la lecture des pages où sont racontées les assemblées de Westminster et de Clarendon suffit pour l'expliquer. Notre siècle, qui se vante des progrès dus à la spécialisation des facultés humaines, s'en formalisera-t-il! Plus on scrute cette époque, plus on demeure convaincu qu'il régnait une véritable civilisation, avec des principes, des formes et des goûts différents des nôtres, mais qui ne le cédait guère à la civilisation moderne en richesse et en éclat et la surpassait à certains égards, au point de vue de la doctrine.

Transportons-nous, par exemple, en l'an 1162, au palais primateal de Cantorbéry. Thomas Becket, récemment installé archevêque, après avoir consacré les premières heures de la journée à la prière et aux obligations de sa charge, préside au repas de midi. Il y allie comme jadis, du temps où il était chevalier, « la magnificence avec la charité, la sobriété avec l'hospitalité la plus large. Les tables sont dressées dans le réfectoire des moines; au fond, sous un dais, celle du primat; à droite, et dans le sens de la longueur,

celle des clercs attachés à son service; à gauche les tables des religieux. La maison militaire, — remarquez qu'il y a une maison militaire, — et les étrangers laïques pour lesquels s'ouvrent toujours les portes du palais primatial, sont servis dans une chambre à part. L'appareil en est toujours somptueux : vaisselle précieuse, hanaps d'or et d'argent, brillent sous les voûtes du réfectoire monastique, comme dans la grande salle du palais de Londres. L'archevêque de Cantorbéry étant le premier personnage d'Angleterre après le roi, Thomas voulait que rien ne fût changé dans les coutumes de ses prédécesseurs. Mais le porte-croix faisait à haute voix la lecture près de la table de l'archevêque... Le service était fait par un grand nombre de jeunes écuyers, tous de maisons nobles : le prince héritier lui-même tenait à honneur de donner l'exemple... Personnellement l'archevêque se renfermait toujours dans les bornes de la sobriété la plus stricte; il touchait à peine à quelques-uns des mets placés devant lui. Quant au vin, dont il devait user suivant les médecins il en goûtait plutôt qu'il n'en buvait. »

Est-ce là un spectacle barbare?

Tout le monde connaît en gros le démêlé de l'archevêque et du roi.

On lira avec le plus vif intérêt les détails compliqués et multipliés de cette longue procédure qui aboutit, comme on sait, au meurtre de l'archevêque. L'auteur ne marche que *tuto pede*, ayant toujours sous les yeux les mémoires des contemporains, scrutant, interprétant, comparant les témoignages, les discutant au besoin dans des nobles qui révèlent autant de bonne foi que de sagacité. Par là on saisit sur le vif l'esprit rigoureux, subtil, inflexible, parfois un peu chicanier de la féodalité, par là aussi on pénètre peu à peu dans le vrai caractère du futur martyr, matière épineuse sur laquelle se sont exercés les chroniqueurs et les historiens. D'après l'exposé et l'opinion de dom L'Huillier, qui nous semblent fondés en fait et en raison, Thomas Becket était une nature foncièrement droite et voulant le bien, mais amie du faste, des grandeurs, et visant, si les circonstances s'y prêtaient, à jouer un grand rôle dans le monde. Il serait impossible de le disculper de tout reproche d'ambition, du moins au début de sa carrière, mais avec ce double correctif, qu'il se sentait à la hauteur des fonctions qu'il rêvait, et qu'il était bien résolu à ne s'écarter jamais du sentier de la justice et à s'acquitter de tous les devoirs que lui imposeraient les lois divines et ecclésiastiques. C'est un assez étrange mélange de poussée mondaine et de

retenue chrétienne que cette époque seule pouvait faire naître. Ses mœurs furent toujours pures. Son biographe nous le montre, non exempt de faiblesse et de tache, mais conservant toujours au fond du cœur l'amour du bien et la haine du mal, et marchant de vertus en vertus jusqu'au dévouement héroïque qu'il manifestera par le martyre dès longtemps entrevu et accepté sans réserve. Ce livre, dont on ne saurait trop recommander la lecture, contient donc, à côté d'un précieux récit historique, une étude infiniment attachante du travail intérieur d'une âme heureusement douée et de l'action de la grâce divine sur une nature qui ne lui fait pas de résistance. A lire notamment avec soin le chapitre XIV où l'auteur expose, avec une grande force de logique, la théorie si méconnue de nos jours, des immunités ecclésiastiques.

II

Le 9 novembre 1886, le roi de Belgique, Léopold, en ouvrant la session des Chambres, avait fait une déclaration fort inattendue au sujet du recrutement de l'armée; il avait exprimé le désir « que l'accord patriotique des partis permit à son gouvernement de lui donner la solution que *commandaient des intérêts de l'ordre le plus élevé* ». Cette espèce d'appel aux armes semblait peu motivé dans un pays dont les traités ont proclamé la neutralité. Aussi n'y fit-on pas grande attention. Seule, la presse officielle releva les paroles royales et entama une campagne en faveur du service personnel et obligatoire. Coïncidence digne de remarque, un mouvement analogue se dessina dans les journaux anglais et allemands. On peut raisonnablement en conclure que cette quasi-levée de boucliers menaçait surtout la France.

Au mois de février de l'année suivante, la *Revue de Belgique* publiait, sous la plume de M. E. Banning, l'un des principaux fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, un article qui fut jugé le commentaire de la déclaration royale. Dans cet article, qui était intitulé : « la Défense de la Belgique au point de vue national et européen », l'auteur s'attachait à démontrer deux choses : la nécessité de fortifier la vallée de la Meuse, et l'obligation de réorganiser l'armée belge par la suppression du remplacement. Le publiciste complétait, on le voit, la pensée du souverain, en recommandant un accroissement considérable de l'armement militaire, non

seulement au point de vue du personnel, mais encore à celui du matériel. Au surplus, l'opinion ne s'y trompa pas, et *la Nation* ne craignit pas d'affirmer que cette étude n'était pas de M. Banning seul, et que ce dernier avait eu un collaborateur *très haut placé*. Quand l'article parut en brochure, celle-ci ne fut désignée, en public, que sous le nom de brochure du roi.

Il importe de noter que cette publication avait été précédée de l'apparition de plusieurs articles dans les journaux allemands, à la dévotion de M. de Bismarck, qui formulaient les mêmes conclusions. Une revue anglaise se prononçait également dans ce sens.

L'attention publique commençait à être éveillée : elle se porta principalement sur certaines pages de l'écrit en question, dont le style légèrement pompeux tranchait avec la manière habituelle d'écrire, précise et un peu froide, de M. Banning. Nous citerons seulement les considérations suivantes, auxquelles on attribuait une origine très élevée, et qui révèlent sans ambages des intentions ambitieuses demeurées jusque-là ignorées.

« La Belgique n'est pas une île de l'Océanie, elle ne saurait se soustraire au courant du siècle... Qu'on jette un regard courageux autour de soi, et on sentira l'action invincible de cette *force supérieure des choses* qui conduit les dociles et détruit les rebelles.

« La Belgique pourrait disposer, au bout d'un court laps de temps, d'une force efficace de 450,000 hommes, qui rendrait sa position, entre trois grandes puissances, inexpugnable. Elle assisterait, non sans charges, mais avec dignité, *aux révolutions du système européen*, et pourrait y prétendre, dans l'ordre économique *et même politique*, à un rôle qui ne serait pas sans grandeur.

« Certains trouveront ces dernières paroles trop ambitieuses ; ils diront que c'est se hausser au-dessus de sa taille. Une étude plus approfondie de l'histoire devrait les éclairer. *Il n'y a pas de petits États*, il n'y a que de petits esprits. Quand les hommes sont grands, si étroites que soient les frontières où ils vivent, ils trouvent le moyen de faire de grandes choses. Voyez la Grèce, dans l'antiquité ; voyez Rome... Considérez la Flandre et Venise, au moyen âge ; le Portugal, au quinzième siècle ; la Hollande, au seizième et au dix-septième siècle. Il n'est pas en Europe de grandes puissances qui n'ait eu des origines très modestes. L'Italie n'est que le Piémont agrandi ; la Prusse de Frédéric II n'avait pas 6,000,000 d'âmes ; ses revenus n'atteignaient pas 100 millions ; mais elle avait une

armée de deux cent mille hommes, la meilleure du continent. Aujourd'hui la Prusse est l'Allemagne, et le Hanovre, qui jadis lui faisait échec, n'existe plus. Ce sont les hautes pensées qui font les puissantes nations. Un peuple a besoin d'air, de larges horizons, d'un *idéal*. »

Après avoir déploré l'abaissement moral où était tombée la Belgique depuis vingt ans, en rétrécissant son rôle, le royal auteur ajoutait :

« Il importe de secouer ce cauchemar, pour nous-mêmes comme pour l'Europe. Des résolutions viriles sont nécessaires, non seulement pour garantir notre situation intérieure, mais pour relever le moral du peuple. C'est une noble tâche que de faire appel à la jeunesse... Sa place n'est ni dans les coulisses électorales, ni dans les centres de plaisir : elle est au premier rang des champs de bataille, où se défendent les intérêts de l'humanité et de la patrie. »

Ce langage était trop clair : il trahissait nettement la secrète pensée de marcher sur les traces de Victor-Emmanuel et de s'agrandir aux dépens d'une puissance voisine. Quelle était cette puissance, sinon la France, dont le prince de Bismarck méditait le démembrement? On peut se demander comment le petit-fils du roi Louis-Philippe, l'un des créateurs de la nationalité belge, le cousin du comte de Paris devenu, après la mort du comte de Chambord, l'unique prétendant légitime à la couronne de France, pouvait nourrir de tels projets. Mais il faut se rappeler que le souverain actuel des Belges appartient, par son propre père, à la race allemande des Cobourgs, que le mariage de la reine d'Angleterre a presque naturalisée Anglaise. Il y a donc, dans le sang qui coule dans ses veines une double influence opposée à la tradition française. On peut, sans se tromper, déclarer que nous n'avons pas un ami sur le trône de Bruxelles; on se rappelle avec quelle chaude sympathie ce prince accueillit le rétablissement de l'empire allemand, comme une réintégration du droit et un gage de paix pour l'Europe.

Il serait intéressant de savoir si un traité secret lie Léopold II et Guillaume II. M. Foucault de Mondion, dans son livre curieux : *la Belgique livrée à l'Allemagne* (Savine), auquel nous empruntons les détails donnés ci-dessus, l'affirme, mais, naturellement, il n'en donne pas de preuve; car cette invention, que l'on fait remonter à l'entrevue des deux monarques à Ostende, n'a pas été rendue publique. La constitution belge autorisant le roi à

conclure des traités d'alliance qu'il n'est tenu de faire connaître au Parlement que lorsqu'il le juge à propos, toutes les suppositions sont permises, mais aussi elles ne reposent sur aucune base solide. On a toutefois des indices sur les conditions de ce pacte hypothétique. Il faut savoir qu'un article d'une convention conclue vers 1831 entre la Belgique nouvellement constituée, d'une part, et la Prusse et l'Angleterre de l'autre, donne au roi de Prusse le droit d'occuper Namur et Liège, dans le cas où ces places fortes seraient menacées (par les Français, sous-entendu). Il est clair que, dans l'hypothèse d'une guerre entre la France et l'Allemagne, celle-ci, sous prétexte de redouter une marche de l'armée française en Belgique, pousserait ses troupes dans la vallée de la Meuse et mettrait la main sur les forteresses précitées. Cette éventualité est d'autant plus probable, que les lignes de défense qui protègent respectivement les deux antagonistes sur leur frontière commune de l'Est, rendent, de ce côté, toute attaque presque impossible. Pour se prendre corps à corps, les deux lutteurs seraient donc amenés à violer la neutralité belge. Cela se dit couramment de l'autre côté des Vosges. Mais alors, qu'arriverait-il? Que la Belgique offensée serait dispensée des devoirs de la neutralité et pourrait se ranger du côté de l'un des belligérants. De quel côté pencherait la balance? La nation inclinerait probablement du côté de la France; mais il est permis de croire que la cour irait à ses adversaires. On voit d'ici le danger.

C'est ici le lieu de faire remarquer que le rapport de M. Banning, inséré tout entier dans le livre de M. de Mondion, pose comme inévitable le choix à faire, pour la Belgique, d'une entente, soit avec la France, soit avec l'Allemagne. Le premier parti, suivant le publiciste officiel, conduirait la Belgique à l'effacement et à la perte de son indépendance. Le second imposerait probablement à la jeune monarchie la perte des territoires situés sur la rive droite de la Meuse, que s'adjugerait la Prusse censée victorieuse; mais M. de Bismarck lui a déjà offert comme compensation la Flandre française et même quelque chose de plus. L'hésitation de la Belgique serait impossible.

En résumé, l'auteur de ce volume a groupé habilement les faits (écrits et discours) qui mettent en lumière le péril de la situation. Il en résulte qu'en cas de guerre entre la France et l'Allemagne, celle-ci qui, tout le monde en convient, aurait au moins vingt-

quatre heures d'avance, pourrait se jeter sur les forteresses de la Meuse, élevées à grands frais suivant toutes les règles de la science moderne et qui sont vides de défenseurs, et les prendre comme bases d'opérations pour une invasion en France par notre frontière du Nord, laissée sans défense. Contre cette éventualité redoutable, nous n'avons d'autre précaution à prendre qu'à construire des camps retranchés sur cette ligne que la prétendue neutralité belge ne couvre plus. M. de Mondion semble faire fond sur les libéraux belges; nous craignons qu'il ne se trompe.

On sait que, tout récemment, le roi Léopold a fait démentir par le bourgmestre de Bruxelles l'existence d'un traité secret entre la Belgique et l'Allemagne.

III

Les *Mémoires de la duchesse de Gontaut*, qui fut gouvernante des enfants de France pendant la Restauration (Plon), embrassent toute la période qui s'étend de 1793 à 1836. Que d'événements touchants et terribles dont elle fut témoin! Dès ses plus tendres années, elle vit au sein de l'opulence et des grandeurs. Conviée à un bal d'enfants à la cour, dont elle est la reine, elle voit les hallebardes des gardes suisses s'abaisser devant elle. Filleule du prince, qui sera plus tard Louis XVIII, elle est choyée par Marie-Antoinette qu'amuse son doux babil. Par une coïncidence remarquable, elle fréquente intimement les trois jeunes princes, fils de Philippe-Egalité, ainsi que leur sœur, Mademoiselle Adélaïde, et elle prend avec eux des leçons du fameux gouverneur en jupon, connu sous le nom de M^{me} de Genlis. Au milieu des frivolités et des corruptions de la cour, élevée par une mère chrétienne, elle garde les habitudes religieuses et demeure constamment fidèle aux lois de la vertu et de l'honneur. Surviennent les mauvais jours de la Révolution. M^{me} de Navaille-Gontaut qui a reçu, chez le duc d'Orléans, des compliments de Mirabeau, accompagne sa famille dans la retraite que la prudence a choisie du côté des Pyrénées. Elle se voit ainsi brusquement transportée dans un milieu tout féodal, dont les allures austères tranchent étrangement avec les élégances et les légèretés de Versailles, mais où elle retrouve les respects et les hommages auxquels elle a été habituée dès sa naissance. La Révolution poussait sa marche en avant. Bientôt il faut fuir la France. Rien de navrant comme cette odyssée imprévue à travers des pays étrangers où la

malveillance se joint à la peur pour préparer aux émigrés battus le plus triste accueil. On était parti plein d'espoir. Le comte de Provence recevait à Coblenz une lettre de Paris où on lui écrivait : « Tout va au gré de vos vœux ; la déclaration de guerre vous a sauvé ; encore un bon coup de collier, et vous allez achever la grande œuvre... Dans deux mois, les coalisés peuvent être à même de vous faire terminer la belle saison à Brunoy. » M^{me} de Gontaut nous apprend que le duc de Brunswick, lui-même, parlait de cette expédition avec une légèreté sans pareille. « Monseigneur, disait-il, je vois avec peine que nous n'aurons aucun obstacle à surmonter ; j'aurais voulu, pour le bien général, que les alliés éprouvassent une certaine résistance, car les Français ont besoin d'une leçon telle qu'elle ne puisse jamais s'effacer de leur mémoire. » Monsieur fut blessé de ces paroles, et, faisant allusion aux revers de Brunswick sous Louis XV, il lui répondit : « Prenez garde, prince, de ne pas verser dans quelque ornière imprévue ; je présume que les Français disputeront le terrain. » On aime à voir un prince du sang de France, réduit par les circonstances à faire appel à l'étranger, se montrer fier des succès futurs de ses compatriotes et tressaillir, pour ainsi dire, par avance, aux échos du canon de Valmy qui allait prolonger son exil.

La famille de M^{me} de Gontaut, en franchissant la frontière, n'avait emporté que fort peu de valeurs : aussi se trouva-t-elle de bonne heure aux prises avec la détresse, et l'auteur des *Mémoires* dut prendre des leçons de peinture sur bois pour apprendre à fabriquer des menus objets qui n'étaient pas des chefs-d'œuvre et que l'on achetait un peu par commisération. Elle parvint enfin à se réfugier en Angleterre, où sa haute naissance lui procura bientôt d'excellentes relations qui purent adoucir son sort. Elle était alors mariée, mère de famille, et s'occupait, avec un zèle des plus louables, de l'éducation de ses enfants qu'elle poursuivait dans la plus modeste des installations. Cette période est une des plus intéressantes de sa vie. Il y a quelque chose de piquant et de touchant à la fois dans le contraste entre cet humble train de maison et cette préoccupation constante des économies, avec la fréquentation, sur le pied de l'égalité la plus parfaite, des plus opulentes familles de l'aristocratie britannique, qui se disputaient le plaisir de donner l'hospitalité à ces infortunés émigrés. M. de Gontaut, qui ne voulait pas faire la guerre à son pays, se consolait de son inaction forcée en se livrant avec

ardeur aux plaisirs de la chasse. Il n'était pas grand seigneur pour rien.

Un des épisodes les plus curieux et les plus émouvants de cette vie aventureuse, c'est le voyage que fit M^{me} de Gontaut à Paris, pour prendre possession des papiers qui lui étaient nécessaires pour toucher les fonds à elle appartenant et déposés à la Banque d'Angleterre. C'était, il est vrai, après Thermidor; mais la défiance régnait dans les régions du pouvoir et dans les administrations françaises; les lois draconiennes contre les émigrés n'avaient pas été rapportées. Munie d'un faux passeport, notre héroïne, franchit le détroit, se vit arrêtée et détenue à Calais, et ne parvint que, grâce à des miracles d'énergie et à la protection divine, à arriver en liberté à Paris, où elle eut beaucoup de peine à retrouver les quelques membres de sa famille qui végétaient dans un coin de leur ancien hôtel patrimonial. Ce fut dans ce voyage qu'elle fit la connaissance de l'Américain Fulton, dont elle présente un portrait assez réjouissant.

Nous ne chercherons pas à mettre sous les yeux de nos lecteurs le précis d'une vie si variée et si mouvementée qui traverse d'étranges vicissitudes. La duchesse de Gontaut n'était nullement un personnage politique, pas plus que son mari; mais l'un et l'autre appartenaient à la cour et étaient reçus familièrement par les princes; ils se sont donc, si l'on peut s'exprimer ainsi, trouvés, dans maintes circonstances dramatiques ou solennelles, aux premières galeries pour assister au spectacle. Ils n'entraient pour rien dans la succession et la marche des événements, mais ils s'en sont trouvés les témoins. A ce point de vue, les *Mémoires* en question offrent un véritable intérêt; mais on n'y trouvera nulle révélation sur les mystères de la politique. La duchesse de Gontaut, quand elle prit la plume pour déférer aux désirs de ses petits-enfants, avait quatre-vingts ans. Il ne faut donc pas s'étonner si elle brouille les dates et fait quelques confusions pour la suite des événements; mais sa mémoire paraît, en revanche, admirable pour tous ces menus détails qui nous reportent, nous autres hommes de la fin du siècle, aux scènes qui en ont marqué le commencement.

IV

M. F. Narjoux, dans *Français et Italiens* (Savine), montre deux peuples que des malentendus et des questions d'amour-propre

séparent, mais que la communauté d'origine et de religion, sans parler d'intérêts identiques, devraient rapprocher. Il reconnaît, tout-fois, combien l'œuvre est difficile. La France ne peut pardonner à l'Italie son ingratitude, et l'Italie ne saurait supporter le patronage de la France. De ce côté des Alpes, on juge, et avec raison, qu'il est révoltant qu'une nation s'allie avec les ennemis de ceux qui l'ont faite ce qu'elle est au prix de leurs trésors et de leur sang. De l'autre côté, on s'indigne, depuis qu'on est devenu grande puissance, de se voir traité comme du temps où la Péninsule n'était qu'une expression géographique. On pourrait discuter longtemps là-dessus et contester plus d'une assertion. Nous n'apercevons pas, par exemple, en quoi la France a contrecarré la politique de ses voisins. Est-ce en prenant le protectorat de la Tunisie? Mais l'Italie n'y avait pas plus de droit que nous. Ne la laissons-nous pas libre de s'étendre, tant qu'elle voudra, en Abyssinie? Le vrai motif de dissentiment, et par suite d'éloignement, c'est la question romaine, cette éternelle question romaine, que l'on croyait avoir enterrée sous la brèche de la *Porta pia* et qui se montre plus vivante que jamais. Non pas que les usurpateurs des sept collines que baigne le Tibre aient rien à redouter de ceux qui gouvernent aujourd'hui la France. Les anticléricaux de tous les pays s'entendent toujours bien entre eux. Mais on appréhende l'avenir. Quel sera-t-il? On n'en sait rien, mais il peut réserver bien des surprises. Les compatriotes de Machiavel sont toujours plus ou moins ses disciples; ils ont étudié l'histoire, surtout l'histoire contemporaine. L'expérience leur a appris que dans un pays labouré par les révolutions, tel que la France, et où les traditions ont perdu leur empire, nul gouvernement n'est stable, pas même celui qui paraît le plus solidement assis et qui dispose d'une force matérielle incontestable. Les hommes de la *Consulta* estiment donc qu'il est prudent de prévoir le jour où l'omnipotence des loges sera remplacée chez nous par un pouvoir, nous ne disons pas dévot, mais seulement respectueux de l'Église et du droit des gens, en même temps que soucieux de ménager les croyances et les sentiments religieux de l'immense majorité des Français. Ce jour-là naîtrait un sérieux danger, peut-être pour l'unité italienne, certainement pour la possession de Rome par les Piémontais. On sait bien que l'Autriche est trop craintive pour exercer aucune revendication au nom des catholiques; l'Espagne demeure impuissante. La France, seule, est assez chevale-

resque et assez forte pour assumer, le cas échéant, un pareil rôle. Voilà pourquoi tous les hommes d'Etat qui se succèdent, en Italie, au ministère des affaires étrangères éprouvent une défiance raisonnée de la France et tournent leurs regards vers la protestante Allemagne. On sait que c'est l'idée fixe du roi Humbert. M. Narjoux prétend même, sans en apporter de preuves bien certaines, que, si M. Crispi a perdu le pouvoir, c'est par suite de l'hostilité secrète du roi qui tenait au maintien de la triple alliance, dont son ministre aurait manifesté l'intention de s'affranchir. Disons, à ce propos, que beaucoup des obscurités du livre que nous avons sous les yeux tiennent au mélange de l'exposé des faits tangibles, des détails de statistique sur lesquels l'auteur, croyons-nous, a été exactement renseigné, et des scènes évidemment arrangées dans lesquelles il prête à divers personnages un langage en harmonie avec les sentiments qu'il leur suppose gratuitement. On ne sait où finit l'histoire, où commence le roman.

M. Narjoux, bien que fort peu catholique, en tout cas nullement cléricale, et positivement opposé à la reconstitution du pouvoir temporel, est tellement pénétré de l'importance de la question romaine, qu'il va jusqu'à conseiller aux maîtres actuels de la France, dont on connaît les sentiments en matière religieuse, de faire jouer cette corde, afin de donner à réfléchir à nos voisins et de paralyser leur mauvais vouloir. Dans le cas d'une guerre qui lui ferait horreur, mais qu'il est bien obligé de prévoir, entre la France et l'Italie, il n'hésiterait pas à faire appel aux papalins et à provoquer une sorte de croisade pour porter le désordre dans les rangs ennemis. Il cite plusieurs traits qui témoignent de la force du sentiment et des habitudes religieuses dans la Péninsule et il ajoute que, même dans la France de la Révolution, le catholicisme a encore une immense puissance sur les âmes. A ce point de vue, il se montre plus intelligent que ceux qui, stupidement, font chez nous la guerre à toutes les institutions religieuses et qui s'acharnent à détruire jusqu'aux croyances. Revenant à l'Italie, il remarque que si la majorité du parlement subalpin vote des lois hostiles à l'Eglise, cela tient à la défense faite par le Saint-Père aux catholiques de prendre part aux élections politiques, de peur de paraître reconnaître l'ordre de choses actuel basé sur l'usurpation. Il en résulte que toute cette législation impie ne représente pas la volonté des populations et est essentiellement caduque. Le jour où, pour une

cause ou pour une autre, cette prohibition serait levée, tout le système pourrait être renversé comme un château de cartes. C'est une arme que le Vatican a l'air de se réserver pour un cas décisif.

Quant aux côtés matériels de la situation en Italie, nous ne saurions souscrire aux applaudissements de l'auteur, relativement à la transformation de Rome et des anciennes capitales. Il importe peu que la population de Rome soit montée de 155,000 à près de 500,000 âmes. L'essentiel, c'était de conserver à la Ville éternelle ce cachet que la religion et les siècles lui avaient donné et qui en faisait une cité unique au monde, et comme le sanctuaire de la plus grande, de la plus auguste des religions qui existent, — nous ne parlons ici qu'au point de vue humain. Les informations sur l'armée et la marine ont plus de prix à nos yeux. L'auteur nous avertit que l'une et l'autre ont une véritable valeur, qu'elles ne sont point du tout des quantités négligeables.

Il est clair que, dans le cas d'une conflagration européenne, mieux vaudrait les avoir pour soi que contre soi; la neutralité en tout cas serait souverainement désirable, mais il ne semble pas qu'il faille y compter. L'Italie fait plus que de se disposer à une lutte défensive, dans l'hypothèse d'une invasion qui ne pourrait évidemment avoir lieu de notre part que si nos voisins s'obstinaient à se ranger parmi nos ennemis : elle prépare des mesures offensives. Il existe au milieu du canal de Sicile, entre cette île et l'Afrique, une petite île (Pantellaria), d'où l'on peut se rendre au cap Bon en trois à quatre heures; pour aller à la Goulette, cinq à six heures suffisent. Le gouvernement italien se propose d'ériger sur ce rocher un nouveau Gibraltar, qui menacerait directement notre protectorat en Tunisie. Les travaux sont déjà commencés : ayons l'œil ouvert.

Deux chiffres pour terminer : l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie réunies peuvent mettre en ligne 5,400,000 soldats; la France leur en opposerait seule 3,400,000. L'écart est notable, moins toutefois qu'aurait pu le faire prévoir la disproportion du nombre des habitants. Mais nous ne sommes plus isolés. Avec l'appoint de la Russie, nous recouvrons la supériorité. Ayons confiance.

V

La propagatrice de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus fut véritablement Anne-Madeleine Rémuzat, religieuse professe de

Visitation Sainte-Marie, au premier monastère de Marseille (Vitte, à Lyon). On peut dire en toute vérité que cette digne religieuse continua et compléta jusqu'à un certain point l'œuvre de la bienheureuse Marguerite-Marie. Celle-ci, surprise par la mort, n'avait pu réaliser le projet qu'elle avait formé de fonder une association en l'honneur du Sacré-Cœur. Des confréries se formèrent bientôt dans les chapelles de la Visitation et les églises paroissiales. Anne Madeleine Rémuzat eut le bonheur d'en faire établir dans son monastère une qui reçut les privilèges du Souverain Pontife. Mais son action devait être beaucoup plus étendue. Fille spirituelle de Mgr de Belsunce, elle suggéra au prélat, durant la fameuse peste de Marseille, d'essayer de conjurer la colère du Ciel, en faisant une procession devenue célèbre, à la suite de laquelle le fléau diminua sensiblement pour disparaître bientôt après, et en consacrant son diocèse au Sacré-Cœur. On lit avec autant d'édification que de charme, dans le volume composé d'après les documents de l'ordre, toutes les péripéties de cet événement religieux, où le Ciel intervint d'une manière visible. Après de longs mois, durant lesquels l'épidémie avait fait de nombreuses victimes, le pieux évêque qui, dès l'origine, n'avait cessé de prier et de faire prier, se résolut à faire une manifestation solennelle. Mais laquelle? Plusieurs projets avaient été proposés : il hésitait à faire son choix. Une procession, dans laquelle devaient être portées toutes les reliques que possédait la ville, si riche en corps saints, fut enfin décidée; mais la rivalité de divers ordres religieux et de futiles querelles de préséance l'empêchèrent d'avoir lieu. Sur ces entrefaites, Anne-Madeleine, qui avait eu une révélation de Notre-Seigneur, soumit à sa supérieure l'idée d'une procession en l'honneur du Sacré-Cœur. Mgr de Belsunce, immédiatement prévenu, ne balança plus, et la démonstration demandée se fit au milieu d'une immense multitude. On sait le reste.

Voilà le point culminant de la vie spirituelle d'Anne-Madeleine Rémuzat; mais on doit bien penser qu'un zèle, si éclatant à certains égards, bien que soigneusement caché aux yeux des hommes, ne s'explique que par les richesses intérieures dont était comblée cette âme privilégiée entre toutes. L'auteur de cette Vie, composée avec un profond respect de la vérité, a fait heureusement ressortir toutes les qualités et fidèlement raconté toutes les faveurs accordées à cette âme héroïque. Nous sommes ici en plein surnaturel, nous ne nous en plairons pas.

L'ouvrage a, d'ailleurs, indépendamment de l'approbation de l'Ordinaire, Son Em. le cardinal Foulon, archevêque de Lyon, le meilleur des patronages; celui de Mgr Robert, le digne successeur, à Marseille, de Mgr de Belsunce. Le lecteur admirera les traits de l'héroïne, repro luits en tête du volume d'après le masque de cire conservé au premier monastère de Marseille. Un appendice et de nombreuses pièces justificatives enrichissent cette précieuse publication.

VI — XII

Diodore de Sicile est loin d'occuper, dans l'opinion même des lettrés, le premier rang parmi les historiens de l'antiquité, parce qu'il est dépourvu de charme et d'éloquence. Mais, si l'on en croit Mgr Marini, auteur d'une remarquable étude sur l'introduction du *Proæmium de Diodore de Sicile* (Palmé), ce désavantage est amplement racheté par la sûreté des informations et l'élévation des idées. Suivant le camérier secret participant de S. S. Léon XIII, Diodore serait le seul, parmi les anciens, qui aurait eu une conception nette et exacte des rapports étroits existant entre tous les événements chez tous les peuples, et le gouvernement de la Providence. On devrait donc saluer en lui le fondateur de la philosophie de l'histoire et un précurseur de Bossuet. Après avoir passé en revue les principaux historiens consacrés par l'admiration des siècles, Hérodote, Xénophon, Polybe, Tite-Live, Salluste et Tacite, après avoir fort ingénieusement caractérisé la manière de chacun d'eux, Mgr Marini remarque, avec justesse, que si quelques-uns d'entre eux sèment leur récit de réflexions morales et montrent, à l'occasion, le châtement des crimes, notamment du manque de respect envers les dieux, aucun n'exprime sa foi à l'action d'une divinité suprême, présidant à la destinée du genre humain tout entier, et tout en respectant la liberté de chacun, gouvernant les faits de l'histoire.

Diodore, au contraire, honore et vénère cette Providence divine, arbitre souverain du genre humain, dont il affirme l'unité et qu'il considère comme une seule famille. N'est-il pas permis de voir dans cet enseignement une preuve nouvelle de la conservation de la *Révélation primitive*? On sait que Diodore était natif d'Agirium en Sicile, et vécut au temps de Jules César et d'Auguste, à une époque où les Romains intervinrent fréquemment en Judée, dont les livres sacrés purent être aisément connus des conquérants. Dans sa jeu-

nesse, il fit des voyages d'érudition en Asie et en Europe, recueillant des matériaux pour l'histoire universelle qu'il avait dessein de composer. Ce ne fut qu'après trente ans de labeur qu'il publia, à Rome, son grand ouvrage sous le titre de *Bibliothèque historique*, embrassant en quarante livres la suite des événements, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la première année de la cent quatre-vingtième Olympiade, soixante ans avant Jésus Christ, soit un espace de onze cents ans. Il a expliqué dans son *Proœmium* dans quel esprit il composa cette histoire universelle.

« Il est juste, dit-il, que tous les hommes rendent de grandes actions de grâces à ceux qui font une histoire universelle, parce que ceux-ci s'efforcent d'aider la vie sociale. Introduisant, en effet, un genre d'instruction exempt de tout péril, ils ont donné aux lecteurs une excellente doctrine expérimentale...

« De plus, les écrivains des histoires universelles, devenus comme autant de ministres de la divine Providence, s'efforcent de réunir tous les hommes qui sont de la même race, mais divisés les uns des autres par l'âge et le pays, sous le même ordre et le même gouvernement. Cette Providence, en effet, ayant uni ensemble, par une loi mutuellement proportionnée, la série ordonnée des astres que nous admirons dans le ciel et les natures humaines qui se trouvent sur la terre, leur distribue toujours le rôle qu'ils doivent remplir dans le temps que leur assigne la destinée. Ces écrivains, ayant consigné dans leurs écrits les actions des habitants du monde entier, comme s'ils étaient ceux d'une seule ville, démontrent par là avoir travaillé à cette œuvre avec le dessein unique qu'ils fussent le trésor commun des faits accomplis. »

Mgr Marini remarque avec raison que cette conception de réduire tous les hommes à l'unité de règle et de gouvernement, les considérant comme s'ils étaient les membres d'une même famille, participants de la même parenté. μετεχοντας τῆς πρὸς ἀλλήλους συγγενείας, comme le dit énergiquement le texte original, est une pensée vraiment sublime et même chrétienne. Ce concept a son fondement dans le fait de la commune origine de tous les hommes. Diodore, dans ses longues pérégrinations, avait été à même de constater partout les mêmes propriétés substantielles, les notes essentielles, comme disent les scolastiques, de la nature humaine. Nonobstant la variété de la couleur de la peau, la diversité des idiomes, des usages, des mœurs, des rites et des lois, il avait découvert un fond commun, et il en

avait logiquement conclu l'unité de l'espèce humaine. L'observateur ancien s'est montré en ceci supérieur à tant de savants modernes qui, s'arrêtant à des différences secondaires, n'ont pas su apercevoir la même essence persistant chez toutes les races humaines.

Quant aux influences des astres sur la destinée du monde terrestre, l'auteur de cette étude s'attache à justifier Diodore de Sicile, en soutenant qu'il ne s'agissait que d'une action purement physique et cosmique que la science moderne ne saurait nier, qui peut indirectement s'exercer sur les corps, mais sans porter aucune atteinte à la liberté humaine.

Les dessous d'un coup d'État (Savine), malgré leur titre alléchant, ne nous apprennent pas grand'chose. M. le baron du Casse, aide de camp du roi Jérôme, ne fut initié à rien, puisque son maître lui-même n'était pas dans le secret. Tout se passa en dehors de l'action, et presque de la présence de l'un et de l'autre. La partie avait été bien liée, et on en connaît depuis longtemps les ressorts et les épisodes. Ce que ce livre nous apprend de curieux, c'est l'attitude embarrassée de l'ex-roi de Westphalie, qui s'indigna grandement d'abord, non pas de ce que son neveu eût violé la constitution, mais de ce qu'il l'eût fait sans prendre son avis, sans même l'en prévenir. Il aurait bien voulu, comme tête jadis couronnée et comme frère de l'empereur, jouer le premier rôle. Placé, d'une part, entre sa vanité personnelle et la satisfaction secrète de l'élévation du prince Louis; de l'autre, entre son affection pour son neveu et sa faiblesse à l'égard de son fils qui tempêtait volontiers contre son cousin, Jérôme fut complètement ridicule. Quant à son fils, le prince Napoléon, qui devait si tristement s'illustrer, il préludait déjà à ses frasques et à son jacobinisme. Pendant que l'on se battait dans Paris, il fréquentait des socialistes et se hasardait, mais déguisé, sur les boulevards, en évitant soigneusement de se mêler aux insurgés, ce qui ne l'empêcha pas d'accepter plus tard, mais sans gratitude, les faveurs de Napoléon III. La conclusion qui se dégage de cette lecture, c'est que le dernier empereur des Français avait une triste famille. Ceux qui seront curieux d'apprendre l'emplacement et les marches des troupes qui figurèrent dans ces journées trouveront dans le livre de M. du Casse ample satisfaction. Les amateurs d'anecdotes plus ou moins décolletées auront aussi à glaner.

Sous le titre : *Démocratie suisse* (Chamerot), le prince Roland Bonaparte a fait imprimer avec luxe, pour lui-même et à un très petit

nombre d'exemplaires, un article déjà paru dans *l'Événement*, et qui met sous nos yeux l'image des assemblées populaires de la Suisse dans les cantons d'Unterwalden et de Glaris; le premier catholique, le second protestant. Dans les deux, les opérations électorales et législatives s'accomplissent avec un calme, une dignité, un respect de la liberté d'autrui, dignes de nous servir de modèles. A Unterwalden, le clergé intervient officiellement, mais seulement par la prière et des compliments adressés à l'élu.

M. P. Marin, dans une conférence faite à Gênes, et publiée sous le titre de *la Mission de Jeanne d'Arc* (Ciminago, à Gênes), s'attache à démontrer, par le simple exposé des faits historiques, que l'héroïne n'était pas du tout une hallucinée, mais que les visions et les voix dont elle fut favorisée avaient, comme on le dit de nos jours, une réalité objective. C'est bien aussi notre conviction, et nous ne pouvons qu'approuver ce capitaine d'artillerie d'avoir compris que les talents militaires développés par Jeanne d'Arc venaient d'une source étrangère et surnaturelle. Mais pourquoi dénaturer cette donnée qui s'impose par les criminelles rêveries du spiritisme?

L'auteur anonyme de *Charles I^{er} de Roumanie (vingt-cinq ans de règne)* (Haimann, à Bucarest; Guillaumin, à Paris), a tracé plutôt un panégyrique qu'il n'a écrit une véritable histoire. Ce petit volume de 80 pages se lit toutefois avec intérêt, parce qu'on y trouve résumées les annales d'un pays qui remonte, par les origines de ses habitants, jusqu'aux colonies militaires établies par Trajan, et dont l'avenir peut être brillant. Peuplée de près de 6,000,000 d'âmes, comptant en dehors de ses frontières un nombre presque égal d'hommes du même sang, la Roumanie jouera certainement un rôle des plus importants le jour où se réglera la destinée de la presqu'île des Balkans. Voilà pourquoi il est bon d'étudier sa situation et ses ressources. Quant au point de vue moral, l'auteur affirme que l'Église et l'École, ces deux grands éléments de civilisation, figurent en première ligne au programme des deux partis, conservateur et libéral. C'est un pays qui marche rapidement dans la voie du progrès: puisse-t-il demeurer fidèle aux saines traditions! Malheureusement, la religion nationale est le schisme photien.

Les Francs-maçons ennemis de l'alliance franco-russe (Téqui), tel est le titre d'une brochure de propagande, dans laquelle M. P. Stein, ex-Rose-Croix, démontre par pièces probantes que la franc-maçonnerie désire que l'Alsace et la Lorraine restent allemandes.

Le même éditeur publie un livre de M. A. Ricoux, intitulé : *l'Existence des Loges de femmes, affirmée par Myr Fava et par Léo Taxil*.

Si l'on veut connaître tous les détails de l'affaire de la mélinite, qui fit naguère tant de bruit, on fera bien de consulter le volume bourré de documents que MM. Hamon et Bachot viennent de livrer au public (Savine).

LÉONCE DE LA RALLAYE.

XIII — XVII

Le troisième et dernier volume des *Mémoires* du général de Marbot vient de paraître. Nous avons dit tout le bien que nous pensions de ces *Mémoires*, les plus attachants qui aient paru depuis bien des années : le dernier volume est digne des premiers.

Et puisqu'il s'agit de guerre, nous signalons en même temps le deuxième volume de l'histoire de la guerre 1870 1871 que vient de publier M. Alfred Duquet, sous le titre de : *Paris, Chevilly, Bagnaux*. Lors de l'apparition du premier volume : *Le 4 Septembre, Châtillon*, nous avons dit avec quelle précision et quel souci de la vérité M. A. Duquet avait raconté les épisodes du début du siège de Paris. Le deuxième volume mérite les mêmes éloges ; on assiste, attristé, aux traits de valeur de nos soldats, et indigné, aux actes misérables des bavards et des incapables qui s'étaient imposés et commandaient dans Paris : Trochu, Em. Arago, J. Simon, etc. C'est un récit émouvant, instructif et navrant.

L'Académie des Beaux-Arts, depuis la fondation de l'Institut de France, par M. le comte H. Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie (Plon), est un livre qui ne s'a presse pas seulement aux artistes ; c'est une page d'histoire importante et très intéressante, le tableau des vicissitudes par lesquelles a passé ce corps illustre, et où l'on trouve les plus grands noms de l'art et les plus nobles sentiments. On ne peut, en effet, ne pas remarquer cette qualité éminente de l'Académie des Beaux-Arts : la noblesse et l'indépendance de son attitude sous les nombreux régimes que la France a subis depuis un siècle ; quelle qu'en fût la forme ou le nom, les artistes de talent réunis dans la quatrième classe de l'Institut

gardent une réserve et une dignité qui inspirent l'admiration, la sympathie et le respect. Davil, presque seul, fait exception et se rend méprisable par sa violence pendant la Terreur, par sa bassesse sous la Restauration et les Cent-Jours, et ce n'est pas sans tristesse que l'on est obligé de juger si sévèrement un homme d'un si grand talent et que les passions révolutionnaires avaient fait l'ennemi de ses confrères et l'ami de Marat.

En constatant l'indépendance de l'Académie des Beaux-Arts, M. le comte Delaborde peut justement louer l'impartialité avec laquelle elle choisissait, pour les Expositions, les œuvres soumises à son jugement; jamais les Salons ne furent plus distingués que lorsqu'ils étaient composés par le suffrage de l'Institut. Aussi les gouvernements dignes de ce nom s'appliquèrent-ils à témoigner, par de hautes récompenses, leur estime pour les artistes qui honoraient la France : l'ancien régime leur attribuait une décoration particulière, l'ordre de Saint-Michel; la Restauration fit revivre cette marque de distinction honorifique et, de plus, imitant Napoléon, anoblit plusieurs des artistes dont la voix publique acclamait le talent et les succès. C'était, pour leurs émales, un grand exemple et un encouragement.

Les récits, les portraits, les discours éloquents se succèdent dans cette histoire, qui embrasse un siècle et se continue jusqu'à nos jours. Parmi les tableaux les plus vifs et les plus saisissants, je citerai la fête célébrée sous le Directoire pour la réception des œuvres d'art conquises par nos victoires. Quelques hommes de bon sens blâmaient le déplacement de ces chefs-d'œuvre que devaient brutalement reprendre nos ennemis, en 1815. Ils ne furent pas écoutés et le gouvernement, selon les traditions de la Convention, d'où il était sorti, voulut donner à Paris une fête grandiose et qui ne fut que ridicule. Il faut voir la description de cette exhibition où, pendant toute une journée, le 9 thermidor an VI, on fit défiler, du Jardin des Plantes au Champ de Mars, en passant par les boulevards, une procession interminable de chars, où étaient exposés, non seulement les plus excellents monuments de l'art ravis à l'Italie, l'*Apollon* du Belvédère, la *Vénus* de Médicis, les *chevaux* de bronze de Venise, les *Laocoon*, les chefs-d'œuvre de la peinture, de Raphaël, du Titien du Corrège, de Véronèse, des manuscrits, des livres précieux, des médailles, des caractères d'imprimerie orientaux, mais des minéraux, des végétaux, six chars de cactus, de

palmiers, etc., six autres chars d'animaux féroces, de lions, de panthères, de chameaux, etc. Des danses et des illuminations pendant deux jours terminèrent dignement cette fête bizarre, où une grande idée était étouffée sous le charlatanisme révolutionnaire et la niaiserie républicaine.

D'autres tableaux attachent et émeuvent le lecteur, comme celui de la vieillesse de Quatremère de Quincy qui, à quatre-vingt-dix ans, doué d'une si puissante intelligence, était tombé comme en enfance, d'une mémoire sans pareille, l'avait perdue, qui ne reconnaissait même plus ses proches et qui, de temps en temps, se réveillant de cette léthargie de l'esprit, se jugeait lui-même dans sa décadence et repoussait ses visiteurs, ses amis les plus fidèles et les plus intimes, et leur disait ce mot triste et terrible, propre à inspirer les plus sombres réflexions : « Allez-vous-en ! J'ai le droit d'être mort, faites comme si je l'étais ! »

Cette *Histoire de l'Académie des Beaux-Arts*, par M. le comte Delaborde, écrite d'un style sobre et élégant, animée de sentiments élevés et religieux : le respect des souverains, l'enthousiasme pour le beau, l'admiration des grands hommes et des grands esprits, fait honneur à la fois au savant secrétaire perpétuel de l'Académie et au biographe ému et instructif des éminents artistes Ingres et Flandrin.

C'est ici le lieu de signaler la publication de l'*Histoire de l'art chrétien*, par M. Fr. Bournand (2 vol. in-8°, Bloud et Barral), où l'auteur trace les caractères les plus saisissants de l'art chrétien, depuis son origine dans les catacombes jusqu'à nos jours, et le suit dans ses transformations pendant le moyen âge, avant et après le plein épanouissement de l'idée chrétienne au treizième siècle ; à la Renaissance, où l'art, en devenant plus correct, ne fut pas malheureusement aussi chrétien et s'éprit trop d'admiration pour le paganisme sensuel ; au dix-septième siècle, où Lesueur exprime avec tant de pureté le sentiment chrétien ; au dix-neuvième siècle, enfin, où quelques savants artistes luttent contre le nouveau paganisme, Ingres, Orsel, Flandrin.

Ce n'est pas seulement la peinture que traite M. Fr. Bournand ; ce sont toutes les parties de l'art, la sculpture déjà arrivée à une si grande élévation de style sous saint Louis ; l'architecture, les nobles basiliques romanes et les admirables cathédrales ; les ver-

rières, l'orfèvrerie, le mobilier des églises si artistique, etc. A mesure qu'il traite ces sujets si variés, il peint rapidement la vie des artistes et raconte des anecdotes caractéristiques, qui coupent heureusement les descriptions d'œuvres éminentes et les analyses esthétiques. Cette *Histoire de l'art chrétien*, résumé des grands ouvrages publiés depuis vingt cinq ans par les hommes les plus compétents, composée avec clarté et concision, est un livre qui intéresse et instruit à la fois le lecteur, et qui sera utile non seulement aux artistes, mais aux ecclésiastiques, aux jeunes gens et aux hommes du monde qui veulent s'instruire sans fatigue, ou plutôt avec facilité et agrément.

Le Cantique des Cantiques, Paraphrase, par M. l'abbé Boileau, curé de la Plaine-Saint-Denis. (Retaux.)

Tout le monde connaît *le Cantique des Cantiques*; qui n'a lu avec charme ce chant d'une beauté immortelle? Qui n'a admiré ce dialogue divin, d'une suavité ineffable, ce chant doux comme le ruisseau qui coule et s'épanche sur un sable fin? Car on est porté à employer ces métaphores en lisant ce chant délicieux, inspiré, qui ne ressemble à aucun autre, et pour qui le mot de *poésie* ne suffit pas. tant il surpasse la poésie purement humaine. On est transporté, en le lisant, dans un autre monde; on vit en Judée, dans les jardins de Salomon et les vignes d'Engaddi.

Cette poésie, M. l'abbé Boileau l'a rendue en perfection; la partie descriptive de sa traduction est excellente; mais il a prétendu davantage: ce n'est pas une traduction qu'il a voulu faire, mais une *paraphrase*, c'est-à-dire, une version du texte auquel seraient ajoutés quelques mots, pour en faire comprendre le sens; et cette paraphrase était nécessaire: car, *le Cantique des Cantiques* étant une œuvre mystique écrite dans la forme orientale, où les images terrestres et sensibles, les fleurs, les fruits, la beauté extérieure de l'homme, servent à rendre les idées, il fallait que ces images ne couvrissent pas le sens vrai et profond du texte sacré; que les esprits superficiels, matériels ou hostiles ne pussent prendre l'extérieur pour le fond; que les appels de l'âme tombée et les promesses du Rédempteur, du Sauveur, ne fussent pas présentées comme des paroles d'amour et des épanchements de passion humaine.

Tel a été le but de M. l'abbé Boileau et il l'a atteint. Quand on

lit sa *paraphrase*, la Bible à la main, on ne peut ne pas reconnaître et l'exactitude de la partie traduite et la justesse de l'addition par laquelle il interprète le sens, le rend clair, beau et saint, aux yeux même les plus prévenus : c'est bien là le sens mystique de ce chant inspiré, conformément au sentiment des Pères de l'Eglise, et que la Religion a adopté et consacré dans ses rites. Ce qui doit être loué, en outre, et admiré, c'est l'enthousiasme qui éclate dans cette paraphrase : l'auteur a été pris par son sujet, il s'émeut à mesure qu'il avance, et son émotion éclate par les expressions vives qu'il emploie dans l'expression des sentiments de l'âme appelant le secours de la Rédemption et les tendres paroles du Rédempteur. Voilà pourquoi sa paraphrase, approuvée d'ailleurs par les juges les plus compétents et les plus autorisés, est une œuvre digne d'être particulièrement signalée et qui mérite un très légitime succès.

Eugène LOUDUN.

ROMANS NOUVEAUX

- I. *La Peur de la Mort*, par François de Nion, avec préface par Camille Lemounier (Savine). — II. *En vitrine*, par René de Maricourt (Marpon et Flammarion). — III. *Le Poi Stanko et la reine Xénia* par Ouitis (Ollendorff). — IV. *Julien Masly*, par Manuela (*id.*). — V. *L'Amour de Jacques*, par Charles Fuster (Fischbacher). — VI. *Sœur Louise*, par M. du Campfranc (Gautier Bleriot). — VII. *Une Pupille gênante*, par Roger d'Ombre (*id.*). — VIII. *Nouvelle bibliothèque populaire à 0,10*, par Charles Simon (*id.*). — IX. *Dans le Tourbillon du Monde*, par A. Veldeuz (Lecoffre). — X. *Lettres de la comtesse de S'gur, née Rostopchine*, publiées par la vicomtesse de Simard de Pitray, née de Ségur, sa fille (Hachette). — XI. *La Vérité sur la laïcisation de l'Enseignement primaire*, par Alfred Perrin (Bloud et Barral). — XII. *Marquerte d'Angoulême et une Véritable Abbessse de Jouarre*, par H. de La Ferrière (Calmann Lévy).

I

Écrite en pleine morte-saison, cette revue des romans nouveaux se ressentira du ralentissement de la publication; mais n'est-ce là qu'une indigence momentanée? Depuis longtemps, si les volumes arrivaient en plus grand nombre, les œuvres étaient-elles beaucoup plus remarquables? On s'occupe du *krach* des livres; s'il semble effrayant au point de vue commercial, tout le monde avoue qu'il est bien plus triste au point de vue littéraire. Ouvrez certains recueils tout récents et, à leur façon, très documentaires : *l'Enquête sur l'évolution littéraire*, de M. Huret, par exemple, ou encore *les Mœurs littéraires* par M. Camille Sainte-Groix, attaché à la rédaction de *la Bataille*, et vous verrez où en sont venus les écrivains du jour. D'ailleurs, ne s'explique-t-elle pas facilement cette banqueroute du talent et de la conscience littéraire? Que peut-on attendre d'une époque livrée au scepticisme, à toutes les hontes, à toutes les folies, et à toute l'immoralité qui en découlent; d'une époque où la guerre est officiellement déclarée à tout ce que les nations respectaient jusqu'ici,

où le journalisme impie tue dans les âmes tout sentiment pur, noble, élevé, et détruit partout le goût de ce qu'on appelait « les belles-lettres », le respect de la langue française, comme le respect de soi-même; d'une époque où les études littéraires sont systématiquement abaissées, où l'écrivain, l'artiste, le poète, ne s'adressent plus qu'aux sens, ne s'inspirent que des sensations, ne travaillent qu'en vue du gain; où la réclame tient lieu de génie et brave le ridicule même, tant elle a perverti le sens commun!

Les écoles soi-disant philosophiques et littéraires pullulent, il est vrai, de notre temps, mais que produisent-elles? Où sont ces astres nouveaux qui prétendaient tout éclipser? Leurs rayons sont bien ternes, bien clignotants sur le ciel brumeux de cette fin de siècle, dont la devise se résume en un mot: « décadence! » Ce n'est pas que nos modernistes doutent de leur valeur. L'un d'eux, M. le comte de Larmandie, dans une page ineffable dont nous citerons seulement la fin: « Tout ce que le symbolisme et le décadentisme peuvent offrir d'acceptable et de séduisant, écrit-il, se trouve inclus dans la collection de mes poèmes en prose. Mes satires antiopportunistes m'ont fait comparer à Juvénal par les bons esprits, comme dirait un jurisconsulte. Pour ne citer, au sujet de mes revendications, qu'un exemple unique, il me semble que lorsque j'ai dit, en parlant du respect universel voué aux morts, par la population parisienne: « Ce que vous saluez dans la mort, « c'est l'immortalité », j'ai tenu un langage peu éloigné de celui de Bossuet... Je ne reconnais comme supérieur littéraire vivant, que mon ami, Joséphin Péladan, le grand prévôt de l'idéal, qui m'a écrit: « Votre plume est un éclat de « Durandal », et je me contente de l'admiration de Nordan, le grand positiviste, qui, à propos de mon dernier roman, a prononcé les noms d'Alexandre Dumas et de Shakespeare... » Tandis qu'ils s'admirent ainsi eux-mêmes ou entre eux, écoutez-les « jeunes » juger ceux qu'on voulait naguère imposer comme des maîtres incontestables, des rénovateurs immortels de l'ancienne manière d'écrire et de penser; oui, écoutez-les traiter M. Zola: d'épuisé; conseiller à M. de Maupassant de ne plus brasser que des affaires de Bourse; mettre au rancart les soldes exotiques de M. Loti, etc, etc. Seulement, quel est donc le chef-d'œuvre produit par tous ces symbolistes, romanistes, décadents, spirites, kabalistes, déséquilibrés, rose-croix, néo-chrétiens, gnostiques, ésotéristes, mages des bords de la Garonne, sars des bords de la Seine, Bouddhistes de la rue de Tré-

visé, etc. En quoi ont-ils enrichi la littérature française? quelle place tiendront, dans l'histoire des lettres, leurs œuvres abracadabrantes?

L'auteur de *la Peur de la Mort* prétend ne se rattacher à aucune de ces sectes. il ferait « plutôt prévoir une école nouvelle », s'écrie M. Camille Lemonnier, qui le patronne. Dieu nous en préserve!... Il y a toujours un principe de contagion dans l'extravagance, et quoique l'absurde ne paraisse pas dangereux, il n'a souvent que trop d'influence. c'est pourquoi il est quelquefois nécessaire de s'arrêter à de telles élucubrations. L'auteur de *la Peur de la Mort* aborde, avec une impardonnable légèreté, les plus graves problèmes; ceux qui, depuis tant de siècles, épouvantent les penseurs... Mais laissons M. Camille Lemonnier. qui a écrit la préface du livre, l'analyser dans un style dont nous n'avons pas le secret. Nous aurions dit simplement, que le comte de Faysen, après avoir longtemps barboté dans les plus grossières jouissances charnelles, ne cherchait à s'en dégager que pour se perdre parmi les rêves malsains d'une délirante imagination. M. Lemonnier nous le montre « traversant les diverses phases de la charnalité, de l'ère des proies, de la résurrection du faune des sylves, de la prédominance du spasme; déprimant son intellectualité dans l'anecdote, puis arrivant au livre, attardé par la la vie, et qui ne commencera pour lui, qu'avec la mort, après le mariage, l'inévitable aventure légitime ». L'idée de la mort, de « l'Inconjurable » poursuit constamment Faysen; par elle. lui, « qui « n'était que nombre, » devient « une unité méditative ». Il « s'éparpillera » de nouveau plus tard, on le verra. Parti de la vieille noblesse, le comte de Faysen a été élevé dans des principes religieux, il conservera toujours des dehors chrétiens; il doit même lutter toute sa vie contre de pieuses réminiscences que combattent les doutes et surtout les négations de ses auteurs favoris. On le surprend hésitant entre la divine figure du Sauveur, telle qu'elle rayonne dans les Evangiles, et l'ombre décevante d'un Christ selon M. Renan. Le désœuvrement de la richesse le plonge au milieu des fanges de la vie parisienne et le romancier, poussé par la logique, sent bien que son personnage y doit perdre la foi. Incapable désormais de croire au surnaturel et néanmoins tourmenté, torturé par l'idée de l'au-delà de la mort, Faysen, chez lequel se brouillent toutes les notions sur le ciel et l'enfer de la théologie catholique, se propose une fin dernière bien digne du troupeau d'Epicure, auquel il appartient. « A travers le caprice joli de l'épisode, à travers le mirailé profus de

l'imagerie, il s'oriente au problème et se nuance de philosophie. » Son testament résume la théorie qu'il s'est faite sur la destinée future, tout en conservant certaines apparences chrétiennes, d'une hypocrisie écœurante. Sa mort est aussi celle d'un catholique fidèle, il se laisse bercer par les admirables paroles de la liturgie funèbre; après quoi, soufflant sur ces grandes choses, répudiant les divines espérances du chrétien, l'on prétend nous initier à « une réalité plus simple, inférieure comme toujours aux rêves de notre imagination, mais pleinement satisfaisante pour notre raison ». Plus de métamorphose, de nirvana, de limbes, de ciel ou d'enfer; le mort couché dans la tombe est soumis à « une évolution mystérieuse comme celle des Eloïms de la Genèse, des dieux primitifs fondus dans la conception unique d'un Jéhovah, d'un Bouddha, d'un Zeus; universelle métamorphose, peut-être dominée par des corrélations mystérieuses, faisant l'entéléchie jadis une, se multiplier et se dissoudre en des milliers d'âmes... » L'Être unique devient million... Le cadavre, agglomération résineuse, cambouis, est agité par des sensations infinies... il a, ou plutôt, *ils* ont des pensées également infinies, qui sont : eau, plante, verdure, fleurs élevées vers le ciel comme une prière, etc... En *eux* se préparent des futurations sans fin... *Ils* sont un tourbillonnement d'atomes, un vertige d'hymnes... » Mais assez, n'est-ce pas? de ce style et de cette folie décadente; quant aux conséquences de cette macabre conception de nos fins dernières, elles se déduisent sans peine : égalité parfaite entre le juste et le scélérat, le cadavre d'un Héliogabale ou celui d'un saint Louis de Gonzague, jouissant des mêmes sensations agréables pendant que, mangés par les hélémites, ils se transforment tous deux en cambouis, et « se fractionnent en nucléoles phosphorescentes dont chaque groupement forme cerveau, reçoit d'infimes embryons d'idées, vit enfin d'une étrange vie parcellaire, au sein de la pourriture!... » — Du moins M. de Nion n'est pas partisan de la crémation! — Et voilà le progrès des idées, des lumières, de la littérature, dont on nous promettait tant de merveilles! voilà comment s'achève, sous l'influence de la libre pensée, un siècle dont les débuts annonçaient un si beau réveil de l'esprit chrétien!

II

En vitrine. — Tandis que certaine école matérialise l'âme humaine, d'autres cherchent à spiritualiser la matière, pour arriver

finalment au même résultat. Les partisans de l'*ésotérisme*, les spirites, les kabalistes, etc., renouvelant les doctrines des vieilles sectes orientales, font du corps humain « une dépendance infime de l'être, un simple reflet du corps *astral* ou *fluidique* ». Les matérialistes nient le surnaturel, eux l'expliquent par les forces psychiques, par la gnose ou la science qui pénètre les mystères du monde invisible comme ceux du monde sensible. M. le comte de Maricourt s'est servi des prétentions fort à la mode, de ces nouveaux magiciens, afin de donner aux contes, dont il offre le recueil au public sous le titre de : *En vitrine*, une couleur plus fantastique. Après avoir lu, ici même, l'étude de ce savant sur les *Premiers Ages de l'Homme*, on ne saurait douter de sa manière de voir religieuse, malgré le ton qu'il lui plaît d'adopter dans ces récits à la Poë. Les contes de M. de Maricourt intéressent par leur fantasmagorie terrifiante, mais nous devons faire remarquer, qu'en aucune façon, ils ne s'adressent à de jeunes lecteurs, ils pourraient même devenir dangereux entre des mains peu expérimentées.

III

Le Roi Stanko et la reine Xénia. Tristes, tristes, ces drames royaux trop fréquents à notre époque, et dont les romanciers s'emparent avant les historiens!... Celui-ci cependant s'achève, en réalité, comme un simple roman, et *Ouitis*, qui l'a pris au tragique, semble avoir écrit son livre à la fois et trop tôt et trop tard. Il s'imagine que nous devons rester éternellement les tenants chevaleresques de la reine Nathalie, mais, depuis le jour où *la Gazette de Cologne* reprochait si aigrement à la presse française « son ridicule sentimentalisme », l'eau a passé sous le pont... Nous avons acclamé le jeune roi de Serbie, nous donnons l'hospitalité à son père; et la reine, dit-on, nous est fort reconnaissante de ces procédés, ne nous en voulant pas trop de si bien respecter son incognito, quand elle traverse Paris. Quoi qu'il en soit, ce que raconte *Ouitis* ne manque ni de piquant, ni d'intérêt, tant s'en faut. On sent que rien n'a été inventé dans ce récit, les noms y sont à peine déguisés; une jeune lectrice de la reine Xénia est censée écrire ce dont elle a été témoin, elle le fait avec esprit et conviction. Quel est réellement ce narrateur si fort au courant des intrigues de la petite cour d'*Anatolie* et des divisions du ménage

royal, si bien informé sur toutes choses, si respectueux envers la reine, si indigné de la conduite du roi et des ministres, si familiarisé avec notre langue qu'elle semble avoir toujours été la sienne? Nous ne nous chargerons point de lever le voile dont il se couvre, quoique cela ne doive pas être bien difficile. Son livre cause une impression souvent pénible; l'auteur fouille jusqu'au fond des misères de cette jeune dynastie, déjà usée, et régnant sur des populations simples, presque primitives, que ses exemples finiront par corrompre, et il a l'air de nous accuser, nous autres Français, de tout le mal qui se répand là-bas. Le roi Stanko n'a-t-il point été élevé dans un lycée de Paris? Ce sont les manières, le langage, les vices de nos « potaches » que le souverain a rapportés chez lui. La reine qui, sans posséder un génie transcendant, est intelligente et belle, n'a rien pu sur cette nature, gâtée par la civilisation parisienne. « Russe de naissance comme de cœur, » elle a voulu faire prévaloir les intérêts de la politique moscovite; un peu par esprit de contradiction, son époux s'est déclaré austrophile. Mais là, n'a point été la principale cause des dissensions qui éclatèrent bientôt dans le ménage et ensuite dans le pays tout entier. Les désordres du roi sont de nature à laisser le beau rôle à la reine; malheureusement, il est des scènes qui diminuent le prestige royal, de quelque côté que viennent les torts. Le jeune prince héritier a grandi parmi les scandales, les intrigues, les querelles; il s'est vu disputé, tiraillé entre son père et sa mère, enlevé par celle-ci, repris, on sait de quelle odieuse façon, par les ministres de son père, etc. Enfin le roi Stanko a placé sur les faibles épaules du petit « Mitza » le fard-au qu'il ne pouvait plus supporter lui-même. Alors on enseigna au jeune souverain comment il devait se raidir contre l'instinct filial et repousser cette mère qu'il aimait tant. Les mémoires de la jeune lectrice s'arrêtent après la dernière et si douloureuse entrevue de la mère et du fils. A côté d'un gouvernement malhonnête, Ouitis peint une Église nationale avilie, des évêques intrigants ou sans dignité, des fonctionnaires sans conscience et, pêchant en eaux troubles, des ambassadeurs qui fomentent les discordes et la corruption, au profit de puissants voisins, dans ce petit pays que sa situation rend, en ce moment, si important pour la paix de l'Europe. Seul, le peuple se conserve encore bon, naïf et brave. Mais que peut-il contre ceux qui l'exploitent ou le guettent? De telles pages, dictées par un sentiment sinon discret, du moins

sincère, servira-t-il beaucoup la cause de l'*Albanie*? En tout cas, il n'est pas fait pour augmenter, ni chez nous, ni ailleurs, le respect des souverains.

IV

Julien Masly. — Signé d'un pseudonyme qui, celui-là, ne dérouté personne, cet élégant volume, avec ses larges marges, rappelle les fins croquis à l'eau-forte recherchés par les amateurs. Des indications très simples, quelques traits habilement forcés, de la vigueur et de la délicatesse, beaucoup d'originalité, de personnalité, surtout, font de cette œuvre littéraire un petit tableau fort attrayant à examiner, et dont les dimensions réduites n'empêchent pas d'entrevoir de vastes échappées sur l'âme humaine. On pourrait résumer la donnée du petit roman par l'expression célèbre du « ver de terre amoureux d'une étoile ». Julien Masly, entré dans le monde par la porte défendue, y est fort mal reçu d'un chacun; son orgueil s'en irrite : instruit, intelligent, il doit traverser les milieux les plus infimes, les conditions les plus dures; mousse, puis matelot, toujours détesté à cause de son mauvais caractère, il ne surprend un peu de pitié que chez un jeune lieutenant de marine, le prince de Kermornas, et encore cette pitié lui semble-t-elle offensante; cependant, au siège de Paris, il risque sa vie pour sauver celle du prince. Après une si belle action, Julien se jette dans le parti de la Commune; pris les armes à la main, il serait déporté ou fusillé sans l'intervention de Kermornas qui, mortellement blessé, demande sa grâce. La vie devient de plus en plus difficile et pénible pour l'ex-communard, lequel végète quelque temps, dévoré par la haine. Un jour il recueille une pauvre fille, la séduit, en fait sa compagne de misère; leur gêne empire tellement, que Julien va succomber au désespoir, quand une fée bienfaisante lui tend la main. Cette fée, c'est la princesse de Kermornas; jamais Julien ne lui avouera son dévouement pour le prince. L'orgueil intraitable de Masly s'est d'abord cabré devant l'aumône, puis il cède tout d'un coup; Julien consent à légitimer son union; il se range, il murmure même quelques prières. Il aime M^{me} de Kermornas, il l'aime jusqu'à la folie, il ose le lui dire, il a la cruauté de le crier à sa jeune femme mourante, et l'achève ainsi... Là-dessus, la raison du malheureux s'égare; à notre époque, les passions sont trop excitées; leurs flots puissants submergent la pauvre âme humaine qui ne trouve plus

rien pour se défendre ni s'abriter... Douleuruse histoire, histoire trop vraie peut-être ; qui sait si celle qui la raconte n'en a pas pris le héros parmi les clients de sa charité ? Le nom de l'auteur de cet émouvant petit drame, tout le monde le connaît ; s'il a été compromis dans des aventures où la générosité de la grande dame n'avait pu deviner l'infâme piège, les pauvres n'ont jamais cessé de le prononcer avec reconnaissance : les artistes, les gens de lettres, le répètent comme celui d'un Mécène, que son active fantaisie pousse, quelquefois, dans leurs rangs, et qui n'y tient pas si mal sa place. Nous avons eu à parler déjà, d'une courte histoire d'amour racontée par M^{me} la duchesse d'Uzès ; ce nouveau petit roman, que signe *Manuela*, vaut mieux et surtout édifiera davantage, par les pensées religieuses qui y sont exprimées, les lecteurs de la *Revue du Monde catholique*.

V

L'Amour de Jacques. — Dans cette étude populaire, l'écrivain s'inspire d'un sentiment trop affaibli, hélas ! parmi le peuple, depuis que l'entraînement d'une civilisation matérialiste a détendu les liens sacrés de la famille, le sentiment filial. Quand il composait son livre, M. Fuster pensait sans doute à sa mère ; il le dédie à son fils. Les conseils adressés au petit enfant, en lui parlant de l'avenir, ne sont pas précisément ceux d'un père chrétien ; il ne s'agirait néanmoins que de s'entendre : « Sois romanesque ! » pourrait signifier : Ne tue jamais l'idéal dans ton âme, ne laisse pas nier cette âme ; ne la laisse pas dessécher non plus ! Sache que c'est par « l'exaltation de la bonté » qu'on devient un homme. Or, la bonté, dans son expression sublime, n'est-ce pas ce que les chrétiens appellent la charité ? Le romancier met presque cette charité au cœur de ses héros, la mère et le fils, lesquels accomplissent simplement un sacrifice obscur, mais, pour tous deux, héroïque. Jacques venu à Paris afin de se lancer dans la carrière de l'art musical, ne tarde pas à se dégoûter des amours factices, voire même des soirées à « la brasserie qu'il avait tant aimée (*sic*) ». Il retourne au village où tout lui sourit, où les parties de dominos du café de la place, assaisonnées de grivoiseries rurales, lui paraissent *rafraîchissantes*. Ce qui l'est davantage, croyons-nous, c'est l'atmosphère de bonté, de sereine affection répandue autour de maman Heurlin, l'humble buraliste de la commune, la vieille mère de Jacques. Bientôt il rencontre une

charmante fillette, à peine sortie du couvent, séduite en un clin d'œil, par la renommée du jeune compositeur, et Jacques se sent une étrange sympathie à l'endroit des couvents, où l'on élève si bien les jeunes filles! Jacques va même à la messe, sans se soucier de ce que dirait son intolérant ami, rédacteur du *Siècle*. Il rêve à un honnête mariage, et maman Heurlin ne contient plus sa joie... Mais voilà que tous deux s'aperçoivent du chagrin où ce mariage plongerait un jeune voisin, le pauvre Jean, qui comptait épouser Suzanne. Jean essaye de se tuer puis de s'engager; le fils et la mère n'hésiteront pas longtemps; maman Heurlin ne sera jamais grand'mère, et Jacques rentre avec elle à Paris, emportant le secret de son amour brisé; il vieillira résigné près de sa mère, digne d'elle et presque heureux, car il a assuré le bonheur des autres. L'auteur de ce roman est-il protestant, comme le ferait supposer le choix de son éditeur? nous l'ignorons; rien dans ces pages ne l'indique, et nous les aurions volontiers recommandées pour les bibliothèques populaires, si dans l'œuvre de M. Fuster, conçue du reste avec un véritable amour du sol et de la vie champêtre, nous avions pu découvrir autre chose que l'expression d'une sorte d'*altruisme*, auquel une sanction supérieure fait défaut.

VI. — IX

Sœur Louise. — C'est venir un peu tard pour signaler cette excellente publication si répandue déjà parmi le public pieux et, même à l'étranger, accueillie avec tant d'empressement. Il est bon d'y insister néanmoins en répétant, à notre tour, que ce livre a été composé pour exciter la charité des catholiques en faveur des missions africaines et pour mieux faire connaître la grande œuvre antiesclavagiste. Les pressants appels des missionnaires, des courageux apôtres du continent noir, n'ont point encore été entendus, ni surtout compris de tous; quelques-uns redoutent la lecture sérieuse des annales où se relatent tant de souffrances, de travaux endurés pour cette cause humanitaire et chrétienne. Les plus hésitants parmi ceux-là se laisseront toucher par un récit dont le fond très vrai a été revêtu d'une forme si attrayante. Aussi demanderons-nous aux lecteurs de cette *Revue* de répandre autour d'eux, s'ils ne l'ont pas fait jusqu'ici, cet excellent livre dans lequel M^{mo} du Campfranc a mis son talent et son cœur de pieuse catholique.

Une Pupille gênante. — Les pupilles le sont toujours aux yeux des

vieux tuteurs égoïstes, et Gilberte, quoique charmante, embarrasse fort un oncle grincheux, lequel se venge de la malice du sort, en s'amusant à pervertir l'âme droite de l'enfant. Il lui arrache sa foi, il en fait une libre penseuse ; ce n'est pas sa faute si la pauvre fillette reste pure dans le milieu dont il l'entoure. Un jeune parent, grave et pieux, ramènera plus tard Gilberte aux salutaires et divines croyances qu'elle oubliait près du méchant vieillard ; après beaucoup d'épreuves, la jeune fille épousera ce sage cousin qu'elle aimait depuis si longtemps, sans vouloir toujours se l'avouer, et tous deux seront heureux. Il n'est plus nécessaire de faire l'éloge des œuvres de M. Roger d'Ombre ; si quelques âmes trop scrupuleuses se scandalisaient de la vérité avec laquelle le romancier a tracé le portrait du vieux voltairien, nous leur rappellerions qu'on ne saurait mieux flétrir de tels types qu'en les peignant au naturel.

Avant de quitter les publications de la maison Gautier-Blériot, on nous permettra d'ajouter quelques mots sur le choix de lectures qu'elle met à la portée de toutes les bourses dans sa *Nouvelle bibliothèque populaire*, dirigée par M. Charles Simon. Cette bibliothèque devient de plus en plus intéressante ; elle fournit, chaque semaine, une brochure in-16, de 35 pages qui, reliées au bout de l'année, forment de très précieux volumes et peuvent contenter les goûts littéraires des lecteurs les moins fortunés. Il y a là, une tentative de propagande, sinon religieuse, du moins moralisatrice, puisque en offrant à la « masse lisante » les œuvres les plus remarquables de l'esprit humain, chez tous les peuples, on a soin d'en éloigner ce qui pourrait être nuisible. Chaque fascicule de la *Bibliothèque populaire* contient tantôt un morceau complet, tantôt plusieurs fragments pris dans l'œuvre d'un auteur célèbre et pouvant donner une idée du caractère ainsi que du talent de l'écrivain. Une notice, biographique ou bibliographique, accompagne presque toujours ces reproductions, lesquelles sont extrêmement variées et choisies dans la littérature de toutes les époques comme de tous les pays. On lit sur la liste des numéros déjà parus, les noms d'Euripide et de Shakespeare, de Racine et de Gogol, de Joinville et de Chamisso, de Bossuet et de Brett Hart, on y trouve les poèmes de l'Inde et les discours de M. de Bismarck, on y verra figurer, bientôt peut-être, les vigoureuses réponses du catholique Windthorst. En tout cas, l'intelligent et savant directeur de la *Bibliothèque populaire* annonce, comme très prochaine, une série fort attrayante où nous remarquons

les noms de Cantu, de Le Sage, de Marco-Polo, de Lomouossof et d'Aksakof, etc., etc.

Dans le tourbillon du monde. — Ayant traduit nous-même ce roman allemand, sans nous sentir pour cela moins patriote, nous n'en saurions dire que du bien. A notre avis, s'il est un terrain sur lequel on puisse un instant oublier les rancunes sacrées du patriotisme, c'est celui d'une foi commune, et ce petit roman a été inspiré par de sérieuses convictions catholiques. L'organe des RR. PP. Jésuites d'outre-Rhin le recommandait dans les termes les plus flatteurs, lors de son apparition chez l'éditeur Bachem; les critiques protestants eux-mêmes, ont reconnu le talent de l'auteur, tout en lui reprochant d'avoir fait « un roman de tendance, où la confession sacramentelle est présentée comme le remède le plus efficace pour les âmes malades ». C'est justement pourquoi nous l'avons traduit. « Il était impossible de rendre mot à mot le titre allemand : *Im Bann der Schlange*, nous en avons exprimé la signification dans une phrase qu'il nous a fallu trop allonger à notre gré, par suite d'une réclamation de priorité. Afin de justifier ce titre, nous dirons que l'héroïne est jetée, en sortant du couvent, au milieu d'un monde protestant et libre penseur où sa foi ne tarde pas à sombrer. Les réflexions intimes, l'analyse de la pensée, la métaphysique du sentiment, tiennent, dans ses lettres, plus de place que l'action; quant aux discussions philosophiques un peu fréquentes, elles prouvent que les catholiques allemands ne se laissent point effrayer par les attaques du rationalisme; chez nous, les femmes chrétiennes se bouchent peut-être trop les oreilles; par le temps qui court, rien de plus funeste que l'ignorance... Mais l'auteur de ce roman ne se borne point à faire de la polémique, sa psychologie est à la fois très fine, très délicate et très ferme. Le talent d'A. Veldenz pourrait obtenir les suffrages de ceux mêmes qui se piquent d'estimer seulement la valeur littéraire, combien plus ne sera-t-il pas goûté par le public honnête et chrétien auquel nous offrons cette traduction, si toutefois nous n'avons pas été au-dessous de la tâche! » C'est notre *avant-propos* que nous venons de résumer; on nous le pardonnera, il nous eût été difficile de varier l'expression des motifs qui nous ont porté à mettre ce petit livre en français.

X — XI

— *Lettres de M^{me} la comtesse de Ségur, née Rostopchine.* — Certes, les enfants de cette femme aimable et spirituelle n'ont rien négligé pour témoigner du culte filial qu'ils vouent à sa mémoire. M^{me} la vicomtesse de Simar de Pitray publie, aujourd'hui encore, les lettres que lui adressait, à elle et au vicomte de Pitray, cette mère si tendre, cette incomparable belle-mère. Dans cette familière causerie, la comtesse de Ségur se montre surtout, excellente femme d'intérieur, matrone expérimentée et pleine de dévouement. Les soins les plus vulgaires ne la rebutent jamais, quand il s'agit de ses enfants ou petits-enfants; elle prodigue à sa fille mariée certains conseils pratiques, exprimés avec la bonhomie, la netteté qu'on y mettait du temps de nos aïeules. « D'ailleurs, comme l'écrit M^{me} de Pitray dans son introduction : ces Lettres d'une mère à sa fille ne se bornent pas à des effusions de tendresse, à des confidences de famille. Elles renferment des pages nombreuses, où le talent de l'écrivain, l'âme de la chrétienne, le sang généreux de la fille de Rostopchine, éclatent en accents virils et parfois admirables; ses jugements sur les faits et les travers de ce monde, ses appréciations politiques sur les dernières années de l'Empire, ses révoltes de catholique contre l'abandon du Pape par l'empereur, d'abord si aimé d'elle, ses protestations indignées, où vibre l'âme de son illustre père contre les horreurs de l'invasion allemande; enfin, son mépris clairvoyant du gouvernement de M. Thiers, ne feront qu'accroître sa réputation d'écrivain, et sont de nature à frapper tous les lecteurs. » Un second volume s'ajoutera bientôt à celui-ci; M^{me} la vicomtesse de Pitray l'annonce pour la plus grande joie des enfants, dont les ouvrages de M^{me} de Ségur charmeront longtemps encore les récréations. Ce volume contiendra les lettres de l'aïeule, on y verra revivre l'aimable grand'mère, si passionnée pour sa jeune famille, si ingénieuse quand il s'agissait de l'amuser, si bonne, si indulgente, si gaie, dans les jolies histoires qu'elle lui racontait!

Hélas! qu'aurait pensé la pieuse bonne maman, si elle avait vu, comme on le fait à présent, arracher au Sauveur l'âme des enfants, et avec quel acharnement?... Ceux que cette grande iniquité ne frappe point assez et qui la laissent passer en se contentant de plier les épaules, devraient lire la très vigoureuse brochure de

M. Alfred Perrin, intitulée : *la Vérité sur la laïcisation de l'enseignement primaire*. L'auteur y traite, rapidement mais avec beaucoup de clarté et de logique, les questions suivantes : *Qu'est-ce que la laïcisation des écoles? D'où vient-elle? Quelles en seront les conséquences? Quels devoirs impose-t-elle?* De telles pages si substantielles ne sauraient être trop méditées ni trop propagées, au moment où s'accomplit, presque sans nous troubler, nous catholiques, le grand acte d'impiété, « le grand malheur, l'apostasie de la France », l'œuvre particulièrement satanique des loges franc-maçonnnes.

XII

Marguerite d'Angoulême et Une Véritable Abbessse de Jouarre. Nos lecteurs connaissent déjà *Amour mondain, Amour mystique*, de M. H. de la Ferrière, et peut-être aussi : *le Livre de dépenses de la reine de Navarre*, publié par le patient érudit qui a retrouvé ce document au milieu des papiers de famille du marquis de Frotté, lequel descend en ligne directe de Jehan de Frotté, *contrôleur général des finances de la reine de Navarre*. L'étude biographique sur la sœur de François I^{er}, que M. de la Ferrière avait jointe au *Livre de dépenses*, fournit la moitié du présent volume; l'autre moitié est remplie par une curieuse étude sur Charlotte de Bourbon, ex-abbessse de Jouarre et femme de Guillaume d'Orange. L'auteur d'*Amour mondain, amour mystique*, traitait, on s'en souvient, les questions religieuses avec beaucoup de discrétion; cette fois, les deux héroïnes choisies, plairont moins aux catholiques. Certes, on doit rendre hommage aux brillantes et aimables qualités de la *Marguerite des Marguerites*; mais le caractère de cette princesse a ses ombres, et tous les efforts de M. de la Ferrière ne réussiront point à prouver l'orthodoxie de son héroïne. La correspondante assidue de Calvin, la dévouée protectrice de Marot, de Dolet, de Despériers, était trop attachée à son royal frère pour prendre ouvertement le parti des prétendus réformés que François I^{er} combattait. D'ailleurs, Marguerite servait mieux ses amis en dissimulant, elle ne manquait pas d'habileté dans sa politique; diplomate toute sa vie, le fut-elle jusqu'à la mort? Qui oserait le décider? la divine miséricorde est seule juge au moment suprême... Nous comprenons qu'on disculpe la reine de Navarre de certaines accusations, trop odieuses pour être admises des honnêtes gens; mais pourquoi

nier l'évidence de ses attaches protestantes? Tant de biographes se sont occupés déjà de Marguerite d'Angoulême, qu'on reste fixé sur ce point. A côté de cette mère séduisante et adroite, M. H. de la Ferrière esquisse la figure accentuée d'une fille à laquelle l'énergie et la franchise ne firent pas défaut. Les auteurs protestants ont vanté outre mesure Jeanne d'Albret, la terrible fille de Marguerite de Navarre; qu'on nous permette de les caractériser toutes deux par un trait bien connu. Marguerite, tout en assistant aux « farces et momeries » jouées dans son palais, et dans lesquelles les cérémonies catholiques étaient indignement travesties, brodait, en tapisserie, une sorte de tableau représentant la célébration du saint sacrifice de la messe... Plus tard, Jeanne d'Albret découpa, de sa propre main, dans cette tapisserie, la tête du prêtre officiant, pour y substituer un museau de renard; du moins, sa haine n'était point hypocrite. Cette fille, qui abreuva sa mère de tant de chagrins, avait été confiée par celle-ci à des éducateurs calvinistes. Jeanne éleva, à son tour, son fils Henri de Navarre dans le protestantisme, et fit du descendant de saint Louis, un huguenot. Que de maux eussent été évités à la France, si la grand'mère de Henri IV ne s'était pas laissé séduire par les flatteries des chefs de la Réforme!

C'était aussi une petite fille de saint Louis, cette abbesse révoltée dont M. H. de la Ferrière raconte, dans le même volume, l'aventureuse jeunesse. Charlotte de Bourbon, enfermée à treize ans au fond d'un cloître qu'elle prit en horreur, ne vit dans la Réforme, qu'un moyen de recouvrer sa liberté. Mais, non contente de briser ses liens, elle le fit avec fracas et affecta d'embrasser le protestantisme en grand costume d'abbesse. Elle épousa, aussitôt après, un des adversaires les plus acharnés de la cause catholique, Guillaume le Taciturne, du vivant même de la première femme de ce prince. On convainquit la malheureuse Anne de Saxe d'adultère avec Jean Rubens, le père du fameux peintre d'Anvers, puis on la fit « emmurer ». Anne vécut deux ans dans cet atroce supplice; mais les scrupules de Charlotte étaient apaisés, et, pendant ce temps, la nouvelle duchesse d'Orange faisait preuve, nous dit-on, aux côtés de son époux, de toutes les vertus. Elle se montrait surtout zélée calviniste. On a de ses lettres dans lesquelles l'ex-abbesse exhorte son mari à ne point négliger les exercices du culte réformé, « afin que Dieu fasse prospérer de plus en plus son *labour* ». Charlotte chercha toujours à colorer sa conduite d'un prétexte de conscience;

mais on peut croire, avec son propre père qui pourtant finit par lui pardonner, que « le désir d'avancer la gloire de Dieu ne l'avait pas tant sollicitée en ce fait, comme la menée d'aucuns avec une liberté qui ne sent autre chose de sainteté que le monde et la chair ; ce qu'elle a fait ai-ément paraître, ne s'étant accompagnée que de deux ou trois coquins et mauvais garnements. La sainteté dont elle s'arme s'est toujours fait connaître par la désobéissance et la rébellion et ont ordinairement, ceux de son parti, commencé leur renouvellement de vie par tels fruits et telles actions ». Le père de Charlotte, Louis de Bourbon, premier duc de Montpensier, était un fervent catholique sur lequel le biographe de sa fille s'est plu à raconter, d'après Brantôme, une de ces anecdotes impertinentes et crues qui foisonnent chez le vieil auteur, sans dissimuler pourtant la dignité de ce caractère, laquelle perce à travers les torts et les défauts imputables surtout aux mœurs de l'époque. Le sang de saint Louis, dont Charlotte de Bourbon, comme Marguerite d'Angoulême, avait fait mentir la fidélité à l'Eglise, se retrouva néanmoins dans les enfants et petits-enfants de la duchesse d'Orange. Une de ses filles qu'elle avait recommandée, en mourant, à une tante, ancienne abbesse du Paraclet et transfuge comme elle, afin que l'enfant fût élevée dans le protestantisme, revint très jeune au giron de l'Eglise, prit le voile à quinze ans, malgré l'opposition de la partie protestante de sa famille, et mourut en odeur de sainteté dans l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers. Un des petits-fils de Charlotte de Bourbon fut l'illustre maréchal de Turenne, ramené au catholicisme, par la grande voix de Bossuet.

La vie de la « véritable abbesse de Jouarre » n'est donc guère plus édifiante que le roman de la fausse, et M. Renan eût pu prendre pour héroïne, l'aventureuse priocesse cherchant un époux, à travers l'Europe, son manteau abbatial sur les épaules. En évoquant cette figure presque oubliée, M. de la Ferrière essaie de l'embellir plus qu'elle ne le comporte ; il lui arrive trop fréquemment aussi, d'atténuer les torts des protestants et d'exagérer ceux des catholiques. On l'a dit bien souvent, depuis la révolte de Luther, l'histoire de l'Europe est un tissu trompeur, ourdi avec perfidie par les ennemis de l'Eglise et sur lequel travaillent aveuglément la plupart des écrivains catholiques, même des mieux intentionnés.

J. DE ROCHAY.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Après des vacances parlementaires assez paisibles, les Chambres ont fait leur rentrée au milieu de l'indifférence générale. On sait qu'il n'y a que le budget à voter pour cette fin de session, et ce n'est point là ce qui excite le public. Les bruits anticipés des vacances, par lesquels les nouvellistes avaient essayé d'intéresser l'opinion, ne paraissent pas avoir assez de consistance pour entretenir la curiosité publique. Rien n'indique encore que les ambitions et les rivalités dont on parlait doivent se faire jour avant quelque temps.

On croira sans peine que des personnages habitués jadis au pouvoir, comme M. Ferry et M. Goblet, s'impatientent d'en rester si longtemps éloignés; que M. Floquet, malgré le lustre de sa haute situation, se fatigue des fonctions impersonnelles de président de la Chambre des députés, et aspire aux réalités du gouvernement; que M. Clémenceau, enfin, rêve de sortir du rôle perpétuel de chef d'opposition, pour devenir directeur effectif de la politique. Il y a loin de là, cependant, à un complot ourdi contre le cabinet actuel, à un plan d'attaques secrètement combiné pour le faire tomber au premier jour et établir à sa place le radicalisme au pouvoir.

D'ailleurs, M. de Freycinet, qui sait être radical et opportuniste à volonté; M. Constans, dont les visées particulières se borneraient à supplanter, sans bruit et sans secousse, M. de Freycinet; M. Rouvier, qui se contente du portefeuille des finances, depuis qu'un riche mariage lui permet d'afficher la fortune qu'il avait déjà, outre celle qui lui est survenue; les autres, aussi, avec eux, gardent soigneusement la place, et il ne semble pas que la majorité soit disposée, pour le moment, à se prêter à une crise ministérielle. On attendra au moins le renouvellement de l'année; et le budget lui-même, qui est la pierre d'achoppement ordinaire des cabinets à bout de bail, ne s'annonce pas, cette fois, comme devant être fatal au ministère déjà ancien que préside M. de Freycinet.

Ce n'est pas à dire que les compétitions ne commenceront pas ensuite et même auparavant. Elles sont de l'essence du parlementarisme, et plus que jamais elles pourront se donner carrière. Jusqu'à présent, en effet, la crainte du parti monarchiste et surtout, en ces derniers temps, la peur du boulangisme, avaient réussi à maintenir au sein du parti républicain une certaine union. Il fallait bien subordonner à la cause commune l'intérêt privé, sacrifier à la république les ambitions et les idées personnelles. Mais, aujourd'hui, les querelles intestines, les rivalités de groupes et de programmes ont beau jeu.

Sous ce rapport, c'est un vrai contre-temps pour le parti républicain que la disparition du général Boulanger, qui n'avait point cessé, quoique exilé, de lui inspirer une secrète terreur. Certes, il est triste d'avoir vu un homme, dont un concours extraordinaire de circonstances avait fait le chef de l'immense parti du mécontentement contre la république, et qui aurait pu remplir un rôle de premier ordre, s'il n'avait été l'esclave de vulgaires passions, finir misérablement dans le double scandale d'un suicide et d'un adultère. Mais si l'opposition bruyante, dont le général Boulanger était resté, malgré tout, la force, a perdu, en le perdant, sa tête; si le gouvernement et les satisfaits du parlementarisme ont pu se réjouir d'une mort tragique qui les délivrait d'un adversaire encore menaçant, par contre, la fin du boulangisme pourrait bien être le commencement de nouvelles divisions dans le parti républicain. La concentration qui s'était faite contre lui n'ayant plus de raison d'être, les groupes retourneront naturellement chacun à leur politique, les anciennes démarcations en opportunistes et radicaux reparaitront plus vives, et toutes les luttes que l'intérêt de parti ou les calculs personnels peuvent provoquer renaîtront avec d'autant plus d'ardeur que, de part et d'autre, on cherchera à gagner les suffrages de la clientèle boulangiste, et que les plus ambitieux et les plus impatients voudront recommencer à jouer le jeu toujours facile de l'opposition.

D'autre part, l'attitude nouvelle d'une partie des catholiques, plus ou moins disposés à se rallier à la république, est faite pour diminuer, sinon la haine, du moins la peur que les républicains pouvaient avoir du cléricanisme. L'ancien cri de ralliement que leur avait donné Gambetta n'aura plus autant d'effet sur eux. Ils n'en continueront pas moins à prendre, d'un commun accord, toutes les

mesures contraires à l'Eglise, mais ils sentiront moins le besoin de s'unir et de se concerter contre un ennemi divisé lui-même et affaibli de toutes les concessions qu'il semblera faire à la république en se ralliant à elle.

Malgré toutes les circonstances qui paraissent favorables à la république, rien ne l'empêchera d'être un régime de troubles et de divisions. Tout ce qu'elle gagnera en consistance par la disparition ou la soumission de ses adversaires, elle le perdra par ses propres discordes. Aussi ne faut-il pas parler de paix et de stabilité avec elle. Ce que l'on peut prévoir de plus certain, c'est que l'impuissance ou le désarmement des anciens partis monarchique et conservateur profitera à la fraction la plus avancée et contribuera à mener plus rapidement la république au socialisme. Les élections qui viennent d'avoir lieu le même jour dans le Nord, l'Yonne et la Gironde, soit pour la Chambre des députés, soit pour le Sénat, montrent déjà que le radicalisme tend à prévaloir dans les consultations du suffrage universel. Malgré le ballottage, le résultat n'en est pas douteux. Le candidat radical, voire même socialiste, l'emportera, à Lille et à Auxerre, pour la Chambre des députés, comme l'a emporté, à Bordeaux, pour le Sénat, le candidat le plus avancé. Et il s'y ajoutera cette leçon pour ceux qui croient à une conciliation possible avec la république ou à un triomphe des idées modérées par l'adhésion au régime actuel que, dans l'Yonne, un candidat de choix, M. Denormandie, qui avait toutes les chances de réussir comme républicain avéré et capable de réunir à la fois les suffrages des républicains modérés et des conservateurs ralliés, aura échoué dans des conditions de lutte qui ne seront nulle part plus favorables,

La vérité est que, avec une république comme la nôtre, livrée aux mauvaises passions, aux mauvaises influences des idées, il est dans le cours naturel des choses que le parti de la violence et du mal l'emporte sur l'autre. Et plus on ira à la république, plus celle-ci, accrue et fortifiée de toutes les adhésions, de tous les concours, et, abandonnée plus librement à ses propres pentes, précipitera sa marche pour aboutir au terme fatal où la poussent ceux qui ne veulent le régime républicain qu'en haine des principes d'autorité, de religion et d'ordre. C'est une expérience qui nous reste, paraît-il, à faire, mais plaise à Dieu qu'elle ne coûte pas trop cher au pays ! Il y a longtemps que M. Thiers disait : « Ou la république sera conservatrice, ou elle ne sera pas. » Est-il possible qu'elle devienne

jamais conservatrice, non seulement comme l'entendait le président de 1871, mais au vrai sens du mot? Et comment l'espérer lorsqu'on la voit, d'année en année, devenir plus mauvaise? L'opposition des conservateurs la contenait jusqu'ici et peut-être, à la faveur d'un mécontentement dont les causes iront toujours en augmentant, aurait-elle fini par l'emporter. Mais elle ne réu-sissait qu'à la condition de rester dehors: en entrant dans la république, elle risque plutôt d'être emportée par le courant qu'elle n'a de chance de l'arrêter. Une fois lancée dans sa voie, avec l'impulsion du succès et sans la résistance des anciennes forces conservatrices, la république ira vite jusqu'au bout.

On ne peut s'empêcher de craindre cette extrémité, lorsqu'on voit les passions révolutionnaires toujours aussi ardentes et de plus en plus excitées contre l'Église, sans laquelle il n'y a point de véritable ordre social. Rien de plus triste à cet égard que la séance du 26 octobre de la Chambre des députés, où, à l'occasion des récents troubles de Rome, le gouvernement a eu à s'expliquer sur sa politique vis-à-vis du Saint-Siège et à traiter en même temps de la situation extérieure. Là encore, quelle triste abdication des principes catholiques, quelle inintelligence des vrais intérêts nationaux!

Et cependant, quelle plus grave et quelle plus délicate situation que celle où se trouve l'Europe, en ce moment, et à laquelle la France est si intimement mêlée par ses intérêts patriotiques et religieux? Quelle autre demanderait à la fois plus de tact et de fermeté, plus d'attachement aux vraies traditions de la France, plus de souci de l'honneur national et des conditions de l'affermissement de la paix? L'Europe a-t-elle jamais été plus troublée au fond, la France plus impliquée dans des affaires critiques?

Sous le calme apparent d'un état de choses que toutes les puissances s'efforcent de maintenir, s'agitent sourdement des passions et des intérêts qui semblent parfois sur le point de faire irruption. De temps à autre le fond de la situation se découvre et l'on voit alors combien de causes de conflit subsistent, malgré la volonté unanimement manifestée par les chefs d'État et leurs ministres de conserver la paix. C'est qu'il y a en Europe, à l'heure actuelle, des questions ouvertes, d'un tel caractère que ni la politique la plus pacifique, ni la diplomatie la plus habile, ne suffisent à les rendre indifférentes au repos et à la tranquillité des États.

Aucune, sous ce rapport, n'a plus d'importance que la question

de Rome. A vrai dire, malgré l'établissement italien, malgré la consécration tacite de l'usurpation, elle vit toujours, parce que la cause à laquelle elle est liée, qui est la cause de l'Église et de son chef, est impérissable. Si, parfois, elle semble sommeiller au milieu de l'indifférence politique du jour, il suffit d'une parole du Pape, moins que cela, d'un article de journal, comme celui que M. Crispi publiait dans la *Contemporary Review*, ou d'un incident inopiné, pour la réveiller tout à coup et rappeler aux gouvernements que ni l'audace des spoliateurs italiens, ni la complicité de leurs amis et alliés, ne sauraient abroger les droits imprescriptibles de la Papauté, et qu'il y a dans le triomphe de l'iniquité une cause permanente d'angoisse pour les consciences catholiques de tous les pays, comme de danger pour la paix européenne.

Ne l'a-t-on pas vu dans l'incident qui est venu interrompre subitement les pèlerinages des ouvriers et de la jeunesse catholiques, à Rome? Certes, c'est un témoignage accusateur et par cela même intolérable pour la félonie italienne, que cet empressement continu des fidèles de la chrétienté au Vatican, qui date du jour où l'usurpation a obligé le Pape à se renfermer dans le palais laissé à sa disposition. Un concours aussi nombreux d'étrangers que celui qui affluait, depuis la fin de septembre, auprès du Père commun des fidèles, des manifestations aussi enthousiastes que celles qui se sont succédé en quelques jours dans la basilique de Saint-Pierre, étaient bien faits pour irriter la jactance et la haine d'une secte, qui considère l'Italie comme sa chose et qui en veut aux catholiques de ne pas reconnaître le fait révolutionnaire. On conçoit que la fureur des sectaires ait cherché à troubler des pèlerinages, qui sont à la fois une protestation contre la violence et une revendication des droits du chef de l'Église. Il fallait un prétexte. On en a trouvé un dans l'imprudence (pourquoi ne pas dire aussi bien dans l'acte de foi) du jeune homme qui, à l'église du Panthéon, où est le tombeau de Victor Emmanuel, a écrit sur le registre des visiteurs : *Vive le Pape*. N'est-ce pas le droit de tout catholique à Rome de se considérer comme étant partout chez le Pape? Et si c'est une offense envers le gouvernement établi et son fondateur que de manifester ses sentiments d'amour et de fidélité envers le chef de l'Église, quelle offense n'est-ce pas pour un catholique de voir le tombeau de l'usurpateur, insolemment élevé dans une des églises principales de la Ville éternelle?

La secte veillait autour du registre du Panthéon. Cette simple inscription a suffi à déchaîner, à Rome et dans toute l'Italie, l'émeute toute prête d'avance à gronder sur le passage des pèlerins. On ne peut plus douter aujourd'hui que les troubles qui ont éclaté à Rome le 2 octobre et les jours suivants, et qui ont accompagné les ouvriers et les jeunes gens français à leur retour à travers l'Italie, n'aient été un coup monté contre l'Église et la France. Ce qui s'est passé était voulu et préparé. Des agents avaient été apostés auprès du tombeau de Victor-Emmanuel, pour épier si quelque signe de mépris ne serait pas donné, en passant, par les pèlerins. Au dehors, l'affaire était organisée. Des placards, imprimés d'avance, annonçant « la grande insulte des pèlerins français à la mémoire du grand roi », devaient donner le signal du tumulte populaire. La police elle-même était l'auxiliaire d'un complot que le gouvernement avait laissé se former pour couper court à toutes ces manifestations en l'honneur du Pape, dont l'effet devenait d'autant plus grand et d'autant plus gênant aussi, que la bonne population romaine commençait à y prendre plus de part.

Une fois le prétexte trouvé, l'émeute a éclaté comme d'elle-même, en un instant, avec une rapidité et une brutalité que la police n'a même pas essayé d'arrêter. Dans toutes les rues les pèlerins ont été insultés et frappés et, à la fin, obligés de quitter Rome, sur l'avis du gouvernement qui ne se disait plus en mesure de garantir leur sécurité. Et pendant cinq jours, à Rome et dans toute l'Italie, sur le passage des pèlerins fugitifs, n'ont cessé de retentir, mêlés aux blasphèmes, les cris de : « A bas la France, à bas la Papauté, vive Sedan, vive l'Allemagne! »

Tout était si bien monté à l'avance que des trois jeunes gens arrêtés comme coupables d'avoir consigné sur le registre du Panthéon l'inscription séditieuse, aucun n'a pu être retenu par la justice italienne, faute de preuves. L'inscription n'était peut-être pas même de la main d'aucun des pèlerins français; le prétexte lui-même manquait et il avait fallu l'inventer.

Ainsi était de nouveau soulevée cette inéluctable question de Rome, qui pèse sur l'Europe comme un obstacle invincible à la paix qu'on se flatte de pouvoir maintenir en dehors du droit et du véritable ordre international. Au moindre incident, elle soulève l'Italie contre la France et elle aurait pu faire naître une guerre, si la France avait été aussi prompt à s'offenser, que l'Italie s'est mon-

trée ardente et unanime à l'insulter. « Cette alerte vexatoire et impossible à prévoir, qui émeut aujourd'hui la France, est la même, disait, avec raison, le cardinal Manning à un journaliste, qui menacera, à chaque heure, tous les autres pays de l'Europe catholique, aussi longtemps que le Pape et le chef souverain de cette religion ne sera pas son maître indépendant dans sa ville libre. » Les catholiques de toutes les nations sont exposés, en effet, à subir les outrages de la secte italienne, et les circonstances politiques peuvent faire que les sectaires de la Péninsule ne soient pas moins animés contre les Canadiens ou les Espagnols ou les Belges que contre les Français.

Il n'y a plus de liberté, plus de sécurité à Rome pour les étrangers catholiques. Les derniers événements ont montré ce que vaut la fiction de la loi des garanties. Vis-à-vis de l'Europe, cette loi a pour objet de régler la coexistence, au sein de Rome, des deux pouvoirs spirituel et temporel, et d'assurer au Pape la souveraineté qui lui est reconnue. Mais n'est-il pas évident pour tous, aujourd'hui, que cette souveraineté n'est qu'illusoire? Après l'interruption violente des pèlerinages, devant les manifestations de haine et de fureur contre les catholiques français, il est clair que le Pape et les fidèles n'ont plus la faculté de communiquer ensemble, librement, sans entraves et sans danger. Le Pape, lui-même, est à la merci d'une émeute.

Cette fois-ci, la force armée a suffi à préserver la personne du Pape des outrages et des voies de fait des forcenés italiens; mais combien ce secours eût été inefficace si l'émeute était allée au-delà de ce qu'on lui avait permis de faire! Ni le Vatican n'est à l'abri d'un assaut, ni le Pape en sûreté contre un coup de main populaire. La loi des garanties ne peut le protéger, puisque le régime italien lui-même, en présence d'une sédition furieuse, pourrait se trouver incapable de la faire respecter.

Cette situation-là est intolérable, et pour l'Église et pour l'Europe. D'un côté, comme le constate le Mémoire rédigé par les directeurs du pèlerinage ouvrier sur les événements des 2, 3 et 4 octobre, aucune conciliation n'est possible entre les deux souverainetés coexistantes : l'une, au Vatican, représentant la vérité et la liberté religieuse; l'autre, agent résigné ou complice volontaire des loges maçonniques et des sectes athées. D'autre part, avec l'effervescence des passions italiennes si surexcitables, comment l'Europe, qui

veut la paix et qui en a besoin, pourrait-elle permettre indéfiniment à l'Italie de rester une cause permanente de conflit, pour une ville dont elle s'est emparée contre tout droit, et qu'elle détient, en face de la Papauté, contre les intérêts du monde catholique? Ne faudrait-il pas que les puissances en viennent à mettre ordre à un état de choses si compromettant pour la paix générale?

Plût à Dieu, maintenant, que cette confusion de cris proférés par la populace italienne contre la France et la Papauté fût l'expression d'une réalité politique, et que la Papauté et la France fussent aussi unies dans leurs intérêts qu'elles le sont dans les haines de l'Italie antipapale et antifranaçaise! Mais cette solidarité de politique, si bruyamment dénoncée naguère par M. Crispi, n'est qu'une invention de l'astuce italienne. Pour justifier, après sa chute, sa politique allemande, si onéreuse pour le jeune royaume italien, l'ancien ministre de Humbert a pu, dans un article à sensation, parler des dangers que faisait courir à l'Italie la politique française, cette politique qui voudrait, d'après lui, combiner, par une entente avec la Papauté, un nouveau démembrement de la Péninsule avec une réintégration du Pape dans ses États. Mais quelle vraisemblance y a-t-il à attribuer de pareils calculs à un gouvernement si peu suspect de faveur pour le catholicisme? Nous savons un peu mieux, hélas! que M. Crispi, tout ce qu'il y aurait de chimérique à attribuer au régime actuel la pensée d'une restauration du pouvoir pontifical.

Le gouvernement de la république ne vient-il pas de donner des preuves d'une complaisance pour l'Italie, qui va jusqu'à l'avilissement de l'honneur national, jusqu'à l'oubli de la dignité française, vis-à-vis d'un peuple aussi perfide qu'ingrat? Cette statue élevée à Garibaldi, à Nice, qu'est-ce autre chose qu'une indigne flatterie envers l'unité italienne et une injure au Pape? L'oubli aurait dû être fait à jamais sur cet aventurier venu chez nous, en 1870, non pour secourir la France, mais pour servir la Révolution. Et son concours n'eût-il pas été aussi ridicule et aussi désastreux que le montrent les dépêches de nos généraux, pendant la terrible guerre, que jamais on n'aurait dû rendre d'honneurs publics à l'homme qui, avant de venir avec ses bandes prêter main-forte à la république française, alors que le succès de celle-ci lui paraissait importer au triomphe de l'idée révolutionnaire, écrivait, le 6 septembre, au lendemain de nos grands désastres, à un de ses amis de Stockholm : « Je désire le triomphe des armées prussiennes. »

Mais, non content de blesser l'amour-propre national et le sentiment catholique en s'associant à l'érection d'une statue en l'honneur du triste chef des « Chemises rouges », le gouvernement a voulu profiter de la circonstance pour donner à l'Italie une satisfaction bien plus grande qu'elle ne pouvait l'espérer, même de la part d'un pouvoir tout dévoué à la franc-maçonnerie, et l'on a entendu le ministre délégué, M. Rouvier, s'écrier au pied du monument : « Quelle épopée pourrait décrire les prodigieuses étapes de l'extraordinaire carrière de celui que l'on a si justement appelé le héros des deux mondes ? L'Italie unifiée, Rome capitale, en marquent les points culminants. »

C'est la première fois que la France reconnaissait publiquement que Rome est à l'Italie. C'est la première fois qu'un homme du gouvernement appelait Rome « capitale », en face du Pape et du monde catholique. Et c'est au lendemain de cette forfaiture que, d'un bout à l'autre de l'Italie, éclatait le cri de : « A bas la France ! » Et après les attentats contre les pèlerins français, après les injures adressées au drapeau de la France, à l'hôtel de l'ambassade, à Rome, le même M. Rouvier est venu parler encore, dans un autre discours, des deux nations unies par « d'immortels et d'imbrisables liens ! »

Quoi d'étonnant, ensuite, que le gouvernement n'ait trouvé que des excuses à faire à l'Italie pour les injures et les sévices dont nos compatriotes ont été l'objet, en y ajoutant des remerciements pour les mesures illusoires prises par sa police pour protéger le palais de l'ambassade de France et la vie des pèlerins français. Et comme si ce n'était pas encore assez de toutes ces basses satisfactions à la vanité italienne, le ministre des cultes s'est empressé d'adresser une circulaire à l'épiscopat pour l'inviter à s'abstenir, dorénavant, de toute participation aux pèlerinages à Rome.

On eût dit que c'étaient les évêques qui étaient les premiers coupables des tumultes de Rome, et que c'est à eux et aux catholiques qu'on devait d'abord s'en prendre des inimitiés de l'Italie. Nos évêques ne pouvaient accepter silencieusement une telle accusation, encore moins permettre au ministre des cultes de s'arroger le droit de leur interdire d'aller à Rome. Son Ém. le cardinal Laugénieux, directeur du pèlerinage ouvrier, Mgr l'archevêque d'Aix, l'évêque d'Angers et les autres qui les ont suivis ont vivement relevé, comme il convenait, l'injure publique faite à l'épiscopat. C'était déjà une grande faute que d'adresser aux évêques, pour complaire à l'Italie,

des remontrances qui mettaient en cause à la fois leur patriotisme et leur sagesse; c'en est une plus grande encore que d'avoir déféré l'un d'eux à la justice, sous prétexte d'outrages envers le ministre des cultes. Pour Mgr Gouthe-Soulard, l'honneur est grand d'avoir été choisi comme répondant de l'épiscopat devant les tribunaux. Mais fallait-il que le gouvernement eût à cœur d'accorder à l'Italie des réparations, que celle-ci n'eût jamais osé même demander, pour s'engager dans une aussi mauvaise affaire que ce procès aux évêques!

Car il n'y avait même point matière à poursuites. Si ferme et si vive qu'eût été la réponse de Mgr Gouthe-Soulard à la circulaire de M. Fallières, elle était irréprochable en soi. Dans tout le répertoire des lois, les conseils judiciaires du gouvernement n'ont pu trouver, pour motiver le procès, que l'article 222 du Code pénal, un article fait pour protéger « l'honneur » et la « délicatesse » des magistrats de l'ordre administratif contre les injures et accusations infâmantes qui pourraient leur être adressées par lettre privée! Or, le ministre de l'instruction publique et des cultes n'est pas un simple magistrat de l'ordre administratif; la lettre de Mgr Gouthe-Soulard ne rentre pas dans la catégorie des écrits *non publiés*, puisqu'elle a été livrée à la plus grande publicité, et, enfin, elle ne contient, d'un bout à l'autre, aucune parole, aucune imputation injurieuses, aucun outrage pouvant porter atteinte à « l'honneur » ou à la « délicatesse » de M. Fallières. Certes, le gouvernement a cru la magistrature trop servile en comptant obtenir de la Cour d'appel de Paris, avec cet article 222 du Code pénal, la condamnation de l'archevêque d'Aix. Moins pressé de s'humilier devant l'Italie, il eût été moins imprudent à engager un procès qui ne peut que tourner à sa confusion, (si toutefois il y a encore une magistrature), comme celui qui fut intenté, dans des conditions analogues, en 1880, à l'évêque de Valence.

Mais ce gouvernement ne se repent de rien, n'a honte de rien. Sa triste conduite, et vis-à-vis des pèlerins français, si gravement molestés en pays étrangers, et vis-à-vis de l'Italie, si impudente dans son ingratitude, il a essayé de la justifier. Aux interpellations si pressantes, si motivées de M. Delafosse et de M. Albert de Mun, aux réclamations que tous les catholiques faisaient entendre par la bouche de ces éloquents avocats, M. Ribot s'est borné à répondre par l'apologie des actes du gouvernement et la justification de l'Italie. L'honneur français, comme l'intérêt religieux, a été sacrifié

une fois de plus à la camaraderie révolutionnaire par ce ministre des affaires étrangères, dont la diplomatie s'inspire des instructions des loges maçonniques.

Il n'eût plus manqué ensuite que le gouvernement de la république accordât, comme dernière satisfaction, à l'Italie la suppression de l'ambassade de France au Vatican. Les radicaux de la Chambre des députés n'ont pas craint, suivant leur habitude, de la réclamer au cours de la discussion du budget. Pour cette fois encore, les raisons de l'opportunisme s'opposaient à une mesure prématurée, qui eût pu causer de l'embarras à la république. On y viendra cependant, à la fin; car deux cents radicaux ont déclaré par leur vote qu'ils le voulaient absolument. Mais, auparavant, la droite ne demandera-t-elle pas compte au gouvernement du cadeau de 2 millions qu'il vient de faire à l'Italie, en exemptant gracieusement de l'impôt les titres de la rente italienne venus à bout de coupons, qui avaient besoin d'être renouvelés? Cette Italie, si fière de son unité et de son alliance avec l'Allemagne, n'a pas eu honte de tendre la main à la France pour solliciter une faveur d'argent que son amie lui avait refusée. Mais cette aumône accordée à l'Italie, c'est l'argent des contribuables français, dont M. Rouvier n'avait pas le droit de disposer ainsi. Recevoir les injures de l'Italie et s'en excuser, c'est déjà beaucoup de patience; mais la payer en argent, c'est d'une générosité qui passe toutes les bornes de la sottise.

Non, vraiment, l'Italie n'a pas à redouter que la France républicaine, par dévouement pour le Saint-Siège et pour l'Église, veuille détruire chez elle l'œuvre de la Révolution. Si c'est uniquement la crainte d'une restauration du pouvoir pontifical qui la retient dans la triple alliance, elle sacrifie à de pures chimères son intérêt pécuniaire et politique. Elle paie à l'Allemagne une prime d'assurance hors de proportion avec les risques contre lesquels elle veut se garantir. Le parti qui est aujourd'hui au pouvoir, en France, et qui menace d'y rester longtemps encore, est aussi opposé au relèvement du pouvoir temporel de la Papauté que M. Crispi et les plus italiannissimes subalpins. Jamais la France de M. Carnot, de M. de Freycinet, de M. Jules Ferry, de M. Goblet ou de M. Clémenceau, ne fera la guerre à l'Italie pour le Pape. Seulement, il pourrait arriver que l'Italie se détruise elle-même et que la France devînt l'instrument involontaire de sa destruction.

D'abord, des événements comme ceux qui se sont passés à Rome

sont une grande faute au point de vue de l'unité italienne. Le gouvernement du roi Humbert n'a pas tardé, du reste, à s'en apercevoir, et les mesures prises après coup pour rétablir l'ordre et prévenir de nouveaux excès prouvent qu'il a compris, devant les faits, l'imprudence de sa conduite. Mais il ne dépendra pas toujours de lui de maîtriser un déchaînement populaire, surtout quand l'émeute vient d'un parti qui est le principal appui de l'usurpation. De graves pressentiments ont envahi le Vatican depuis l'échauffourée des premiers jours d'octobre. Le Pape en a laissé percer quelque chose dans la touchante allocution adressée à M. Harmel, le vaillant organisateur du pèlerinage. Sa vie même n'est plus en sûreté!

En tout temps, l'indépendance du Pape est une question diplomatique qui intéresse tous les États où il y a des catholiques. Jusqu'ici, en Allemagne, où est le foyer de la triple alliance, les catholiques eux-mêmes considéraient la question romaine comme une question d'ordre intérieur : « Elle devra être résolue, disaient leurs journaux, par les Italiens eux-mêmes; il faudra que le Quirinal s'entende avec le Vatican, l'intervention de l'étranger doit être exclue. » Aujourd'hui, ils ne tiendraient plus le même langage. A Rome, il y a une question éminemment catholique. Les faits eux-mêmes le proclament. Que serait-il arrivé, en effet, si les désordres, dont l'incident du Panthéon a été l'origine, avaient amené une guerre entre l'Italie et la France? L'Allemagne aurait marché avec l'Italie, en vertu du traité défensif qui les lie l'une à l'autre, et l'on aurait vu les catholiques de l'armée allemande combattre la France pour venger l'Italie des cris de : *Vive le Pape!*

Il est inadmissible que la Papauté puisse servir de prétexte à une guerre où les catholiques d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie même, auraient à combattre contre elle, en défendant l'unité italienne. Il y a là une situation qui devra, tôt ou tard, être réglée par l'Europe, pacifiquement ou à la suite d'une guerre.

Par la force même des choses, la question romaine est liée aujourd'hui à la question de la triple alliance. En s'alliant à l'Allemagne, l'Italie s'est donné, pour ennemie conditionnelle, la France, même la France républicaine; dès lors, on peut prévoir des éventualités de guerre où le gouvernement de la république serait amené, bien malgré lui, sans doute, à défaire à Rome l'œuvre du gouvernement impérial. De cette manière encore, l'Italie deviendrait la cause du rétablissement du pouvoir temporel des Papes. Et elle n'aurait qu'à

s'en prendre à elle-même de ce résultat si contraire à celui qu'elle a cherché, en se mettant du côté du plus fort. Ne dirait-on pas qu'elle commence à craindre d'avoir peut-être fait un marché de dupes? Le rapprochement de la Russie et de la France lui a appris que la triple alliance n'est point pour elle une garantie absolue. Quoi qu'on ait pu dire, il est difficile de croire que la visite tout à fait inopinée de M. de Giers, à Monza et à Milan, n'ait pas quelque peu ouvert les yeux du roi Humbert et de ses conseillers sur les inconvénients de leur politique de subordination à l'Allemagne. Tout en n'allant en Italie que pour sa santé, suivant la version officielle de son voyage, le chancelier de Russie a vu néanmoins le roi et M. di Rudini, et ces personnages n'ont pas été sans s'entretenir de la situation générale.

Ce n'est peut-être pas non plus d'un très bon indice pour la perpétuité de la triple alliance que l'empressement du bourgmestre de Bruxelles, M. Buls, à déclarer, à Marseille, devant cinq ministres français, réunis pour une simple inauguration de travaux d'assainissement, qu'il n'existait pas de traité secret entre le roi Léopold et l'Allemagne. Personne ne lui demandait cette déclaration. D'un autre côté, il n'a pu tenir un langage aussi explicite sans y avoir été autorisé par le roi des Belges. Si les paroles prêtées à Léopold II par le *Gaulois*, dont un rédacteur dit avoir eu un entretien avec lui, sont exactes, le discours du bourgmestre de Bruxelles aurait même été dicté par le roi. On soupçonnait la Belgique d'être inféodée à l'Allemagne; nul doute qu'elle n'ait montré de la complaisance pour ce puissant voisin. Ses tendances étaient de ce côté-là, et peut-être se serait-elle laissée entraîner dans l'orbite germanique sans les événements de Cronstadt, qui ont singulièrement refroidi l'ardeur pour la triple alliance. Aujourd'hui, la Belgique semble plus décidée à faire respecter sa neutralité en cas de guerre, et il n'y a vraiment pas lieu de douter de la sincérité de son souverain ou de son porte-parole, lorsque celui-ci vient exprès en France affirmer que la Belgique n'est point liée à l'Allemagne. C'est encore un coup porté à la triple alliance, et certainement l'Italie doit être aujourd'hui moins persuadée qu'au temps de M. Crispi de l'efficacité souveraine du traité.

Quant à l'Angleterre, son adhésion, qui avait paru acquise à la suite du voyage de l'empereur Guillaume à Londres, reste subordonnée aux circonstances. C'est sa politique constante de ne jamais

s'engager à fond. Des questions ont surgi pour elle qui pourraient l'amener à chercher un appui du côté de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie. D'une part, c'est la Russie qui a obtenu de la Turquie, avec l'agrément de la France, le libre passage à travers les Dardanelles pour ses bateaux de commerce et de transport. Aux gens de l'Angleterre, c'est là une violation des traités qu'elle n'accepte point, et dont elle demande à faire juge une conférence européenne. La situation se compliquerait singulièrement, si le gouvernement britannique réussissait à mettre dans ses intérêts les puissances de la triple alliance; car le partage de l'Europe se ferait immédiatement sur cette question. Mais la Russie n'a-t-elle pas déjà pris les devants auprès de l'Italie, et le voyage de M. de Giers n'aurait-il pas eu pour principal objet l'affaire du détroit des Dardanelles?

D'autre part, la Turquie, soutenue probablement par la Russie, fait mine de s'impatienter de la trop longue occupation de l'Égypte par l'Angleterre. Pour la France, ce serait l'occasion de réparer la faute commise, en 1881, par M. de Freycinet. Le gouvernement actuel s'y montre assez disposé. Du moins, notre ministre des affaires étrangères, en répondant à une question du député M. Deloncle, a fait comprendre que la France se joindrait volontiers aux autres puissances, pour demander à l'Angleterre de plus amples garanties, sur l'exécution des engagements qu'elle a pris pour l'évacuation du royaume du khédive. Il semble à tout le monde que le moment serait venu pour elle de les remplir. Son intervention dans les affaires de l'Égypte ne semble plus du tout nécessaire, et quant à la France, elle aurait plus d'un motif de vouloir reprendre l'influence qu'elle avait dans le pays du Nil avant l'établissement des Anglais. Ces questions nouvelles pourraient décider de l'attitude du gouvernement britannique vis-à-vis de l'alliance austro-allemande, si elles devaient donner lieu à de sérieuses difficultés; mais peut-être se résoudront-elles à l'amiable, en raison même des graves conséquences qu'aurait un dissentiment entre l'Angleterre, d'un côté, avec l'Allemagne, et l'Autriche et la Russie, de l'autre, avec la France et, peut-être, l'Italie.

Il ne serait pas de l'intérêt de l'Angleterre d'aller au-devant de gros conflits, avec les embarras qu'elle a encore chez elle. La mort du célèbre agitateur Parnell, qui met fin, heureusement, au schisme irlandais, ne la délivre pas, en effet, de l'opposition du noble peuple que sa politique opprime encore, et qui a dans M. Gladstone un

avocat dangereux pour le marquis de Salisbury. De son côté, la France serait bien imprudente de s'engager trop avant avec la Russie dans des entreprises aventureuses. Elle a assez du Tonkin, qui est loin d'être aussi pacifié que le proclame l'optimisme de son nouveau résident général, M. de Lannessan.

Du reste, les affaires de Chine pourraient, avant peu, faire diversion à celles d'Europe et unir toutes les puissances civilisées pour une cause plus digne d'elles.

La situation est loin, en effet, de s'améliorer dans ce pays. Missionnaires catholiques et protestants, commerçants de l'intérieur, étrangers de toute condition, restent exposés aux plus mauvais traitements. Les massacres n'ont pas cessé; l'insurrection reste maîtresse. Les promesses comme les efforts du gouvernement chinois semblent illusoire en face du désordre. L'intimidation exercée sur le Tsung-li-Yamen par la présence des vaisseaux de toutes les puissances civilisées n'a pas suffi : il est impossible, cependant, que les gouvernements de l'Europe permettent plus longtemps au Céleste Empire de violer les traités qu'il a conclus avec eux et qu'ils l'abandonnent à sa traditionnelle inertie. Leur action ne restera pas toujours vaine, pourvu que ceux-ci, oubliant leurs querelles d'Europe, sachent montrer au Tung-li-Yamen que leurs escadres ne sont point là seulement comme une vaine menace, et qu'il y a communauté de vues et de résolutions entre toutes les puissances également intéressées au maintien de la sécurité de leurs nationaux et à l'observation des traités.

Entre pays civilisés, les réparations vont ordinairement plus vite. Le Chili est exposé, en ce moment, à en faire l'expérience. Pour ce pays, c'était un bonheur que la cessation de la guerre civile qui le déchirait depuis plusieurs mois; avec la mort de l'ex-président Balmaceda, persécuteur de la religion catholique et véritable tyran, qui a si misérablement fini par la fuite et le suicide, le Chili pouvait espérer des jours meilleurs. Mais à peine le nouveau gouvernement, issu du triomphe des congressistes, est-il installé, que déjà il se trouve aux prises avec de grosses difficultés extérieures. Des rixes survenues, à Valparaiso, entre l'équipage d'un navire américain descendu à terre et la populace de la ville ont donné lieu au gouvernement des États-Unis de se plaindre des mauvais traitements et des outrages infligés à ses nationaux. D'eux, néanmoins, paraît être venue la provocation; et le gouvernement

chilien ne se croit pas obligé de déférer aux réclamations des États-Unis. Cependant, le président Harrison et ses ministres exigent des réparations avec une singulière ardeur, et non seulement une indemnité pécuniaire pour les familles des victimes et la punition des coupables, mais encore des excuses convenables de la part du chef du gouvernement. D'où vient au cabinet de Washington cette énergie à poursuivre une affaire où l'honneur américain n'est pas vaillamment engagé, s'il est vrai, comme les circonstances semblent l'indiquer, que la population de Valparaiso n'ait pas eu les premiers torts? Pendant la guerre civile, l'attitude des États-Unis vis-à-vis du Chili a été assez louche. L'incident de l'équipage du *Baltimore* ne serait-il qu'un prétexte à une immixtion dans les affaires de ce malheureux pays? Si l'Europe y allait aussi vite avec la Chine, que l'Amérique du Nord avec le Chili, on n'aurait pas à déplorer les nouveaux massacres et incendies qui menacent les missions et tous les établissements étrangers de l'empire chinois.

Arthur Loth.

Nous avons eu l'honneur, au mois de septembre, de voir Mgr Goutte-Soulard à Aix, et l'avons assuré qu'il pourrait toujours compter sur le concours de *la Revue du monde catholique*. Aujourd'hui qu'il est poursuivi pour avoir revendiqué la liberté de l'Église, nous nous honorons de lui témoigner notre approbation, notre respect et notre admiration.

E. L.

LA REPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR

Lors de l'ouverture des débats du Congrès en 1890, voici en quels termes s'est exprimé M. le président de la République de l'Équateur, parlant aux sénateurs et aux députés de son pays.

« Citoyens du Sénat et de la Chambre des députés, en vous adressant mon premier message, conformément à l'article 93 de la Constitution, j'ai, avant tout, le devoir de rendre grâces au Tout-Puissant pour l'état de tranquillité où se trouve présentement la République, et pour la parfaite cordialité qui caractérise nos relations internationales. »

Le président, après avoir exposé comment il est en voie de mener à bonne fin les négociations engagées avec le Saint-Siège pour la transformation de la dîme et des redevances ecclésiastiques, a fait l'éloge des efforts de Mgr Macchi, envoyé extraordinaire du Saint-Siège, « pour cimenter la bonne harmonie entre le gouvernement et le clergé national, ainsi que pour rendre justice aux sentiments qui animent le cabinet et dirigent sa politique, politique de conciliation en même temps que de respect pour la loi, surtout pour la loi suprême que représente sur la terre le Vicaire de Jésus-Christ. »

A la lecture de ces phrases, on est tenté de s'écrier avec le R. P. A. Berthe : L'œuvre de Garcia Moreno n'est pas morte avec lui ? Le héros chrétien revit dans ce peuple, dans ce clergé, dans cette magistrature, dans cette armée, dans ce gouvernement, dans cet Équateur prosterné aux pieds du grand Roi, dans cette République, fière de s'appeler la République du Sacré-Cœur.

Avant le 6 août 1875, aucun peuple ne suivait l'Équateur, même de loin, sur la route de tous les progrès. Le meurtre de Garcia Moreno, en donnant le pouvoir aux radicaux, a fait reculer la civilisation et arrêter la marche du progrès. Mais pendant l'interrègne du radicalisme, trois forces avaient sauvé l'Équateur de sombrer définitivement : le clergé, le peuple et le Dieu « qui ne meurt pas », selon la locution favorite du héros martyr. Aussi après la défaite des révolutionnaires en 1883, le peuple du Sacré-Cœur manifesta hautement sa reconnaissance envers son divin Protecteur. Le gouvernement provisoire, entraîné par ce mouvement d'opinion, lança le décret suivant :

« Considérant que les récents triomphes dont se glorifie la patrie sont dus manifestement à la protection de Dieu tout-puissant, et que, par conséquent, il est juste de lui consacrer, au nom de l'Équateur, un immortel monument de notre gratitude, nous décrétons l'érection d'un temple national dédié au Sacré-Cœur, lequel sera élevé aux frais de l'État et avec les contributions volontaires des particuliers. »

Aujourd'hui, c'est le propre neveu du héros martyr qui est le président de la République de l'Équateur.

« J'ai continué, étant au pouvoir, disait-il encore dans son message, de donner au Saint Père des preuves de mon ancien et inébranlable attachement et, pareillement, j'ai continué de recevoir du Souverain Pontife des témoignages non équivoques de sa paternelle bienveillance, comme au temps où j'avais l'honneur et le bonheur de représenter la République près le Saint-Siège. »

Depuis que le gouvernement est entre les mains des conservateurs c'est-à-dire depuis 1883, l'état économique de la République ne cesse de s'améliorer.

Nous avons sous les yeux quelques documents très curieux sur ce pays (1). Il en résulte qu'en 1836 la somme des recettes nationales montait à 580,664,06 sucres (2). En 1889-1890, les mêmes recettes montaient à 4,252,582 sucres, soit une augmentation de 800 pour 100.

(1) Informe del ministro de Hacienda al Congreso constitucional, de 1890; Estudios sobre los Presupuestos.

(2) Un sucre = 4 fr. 50.

Les dimes, partie afférente au Trésor, ont passé de 35,604 à 500,000; les droits de douane de 201,600 à 3,000,000; l'impôt du sel de 28,000 à 200,000.

L'impôt de la dime a rapporté à l'État pendant les quatre années :

1884.	246,578 80
1885.	361,296 36
1886.	449,858 85
1887.	451,656 36

Mais pour l'obtenir, le produit total de cet impôt, il faut ajouter, à la part du fisc, celles des diocèses de Quito, d'Isbara, de Niobamba, de Cuenca, etc., a été en :

1884.	467,383 39
1885.	582,101 03
1886.	686,663 52
1887.	686,461 03

La dime étant un prélèvement sur les produits agricoles, on voit par ce qui précède quel développement a pris l'agriculture pendant ce court laps de temps.

L'accroissement a été en quatre ans de 50 pour 100

L'impôt des douanes a progressé à son tour de la façon suivante :

1886.	2,032,559 40
1887.	2,856,241 56
1888.	2,704,629 41
1889.	3,000,000 00

Dans un résumé, l'auteur des *Estudios*, ouvrage dont les chiffres sont extraits de documents officiels, fait une très juste constatation dont il oublie de tirer des conséquences économiques : les impôts qui grèvent la propriété et le capital montaient, en 1889, à 193,000; ceux qui grèvent la production, à 654,410; ceux qui grèvent la consommation (douanes, sel, poudre, timbres), à 3,338 000; les biens nationaux ont produit 8,100; et divers impôts, 9 072. C'est au total une somme de 4,202,582.

Le pourcentage pour 100, ou, si l'on aime mieux, la proportionnalité de ces recettes s'établit ainsi :

Impôts sur la propriété.	4.60
— production.	15.60
— consommation.	79.40
Biens nationaux.	0.18
Impôts divers.	0.22
	100.00

Il est intéressant de faire observer ici la sagesse des législateurs de cette République, qui ont frappé d'impôts si modestes les propriétaires et les producteurs. C'est qu'en effet, dans un pays neuf, comme l'est celui-ci, l'État doit avoir pour but d'encourager les propriétaires et les producteurs, et, en vérité, de pareils impôts ne sauraient être considérés comme une entrave.

La dette intérieure s'élevait en 1889 à 5,424,398 49; la dette extérieure s'élevait à 12,958,161 98, soit au total, 18,382,560 sucres. Cette dette n'a rien d'exagéré : 90 millions de francs en tout. La République de l'Équateur n'a pas abusé du crédit; elle a su attendre. Aussi l'émission de l'année passée, garantie par le gouvernement, des obligations des chemins de fer de l'Équateur a été souscrite plusieurs fois. Ces obligations émises au cours de 437.50 se cèdent aujourd'hui dans les 490!

Est-il téméraire de supposer que, dans ces conditions, si quelque jour ses gouvernants avaient le désir de demander à l'Europe d'autres capitaux, soit pour compléter le réseau de chemins de fer, soit pour toute autre cause, ils les trouveraient facilement.

NOTRE OPINION

On a souvent demandé notre opinion sur le **Dictionnaire des Dictionnaires**, de Mgr Guérin, que nous avons annoncé. Nous ne pouvons l'exprimer mieux qu'en disant que nous recourons sans cesse à cet ouvrage. Personne aujourd'hui ne peut se passer d'un dictionnaire; or celui-ci est le plus récent, le plus utile à consulter pour la *langue*, l'*histoire*, la *géographie*, la *médecine*, le *droit*, en un mot pour *toutes les sciences*. Et, point capital pour nous, la doctrine en est sûre: il garantit contre les **erreurs théologiques**, tandis que les autres recueils du même genre y exposent. **Disons plus**: c'est un arsenal où nous trouvons les armes les plus récentes pour combattre les ennemis de notre foi.

Rappelons aussi que, par une excellente et généreuse application à cette œuvre du principe de participation, l'acquisition en est singulièrement facilitée, puisqu'elle peut devenir gratuite par les dividendes successifs, dont les premiers viennent d'être annoncés aux intéressés. Enfin, la gracieuseté promise sera maintenue pour nos lecteurs jusqu'à *fin octobre*. Nous les engageons donc à envoyer leurs adhésions sans retard.

On trouvera plus loin le bulletin de souscription avec la circulaire explicative.

DICIONNAIRE DES DICIONNAIRES

RECUEIL LEXICOGRAPHIQUE ET ENCYCLOPÉDIQUE

LE PLUS COMPLET, LE PLUS EXACT, LE SEUL CHRÉTIEN

(6 volumes grand in-4° à 3 colonnes de 1,200 à 1,300 pages.)

RECEPTION DE TOUT L'OUVRAGE AVANT LES VERSEMENTS

Versements échelonnés. Reconstitution complète du Capital souscrit.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire, lorsqu'il est encore temps d'en profiter, une proposition que vous trouverez, je l'espère, très avantageuse. Voici enfin réalisé le vœu souvent émis dans les **congrès catholiques**. Un journal catholique l'annonce en ces termes: « Vient de paraître le dernier volume du **DICIONNAIRE DES DICIONNAIRES**, *encyclopédie universelle des lettres, des sciences et des arts*, sous la direction de Mgr Paul Guérin, camérier de Sa Sainteté. L'ouvrage entier comprendra 6 volumes de 1,200 à 1,300 pages. Cette œuvre capitale, hautement approuvée, va enfin permettre aux catholiques de puiser leurs renseignements à d'autres sources que celles que leur fournit la libre pensée... »

Le succès a été immédiat et s'accroît chaque jour. Tout porte à croire que nous arriverons rapidement à un écoulement de plus de **cinquante mille exemplaires**.

Mes droits d'auteur étant de **16 francs** par exemplaire, et mes éditeurs m'ayant accordé d'autres avantages à partir de 4,000 exemplaires, pour faciliter la diffusion de l'œuvre, il me reviendra donc d'abord, dans un avenir prochain, de ce chef, des sommes très considérables. D'après ces données, j'ai établi la combinaison suivante, que je viens vous proposer. Veuillez souscrire ci-après le **bulletin de 180 francs** (le prix du Dictionnaire).

Vous aurez droit: 1° à la possession de tous les volumes du **Dictionnaire**, et

vous les recevrez immédiatement; 2° à la reconstitution du capital que vous aurez souscrit, **150 francs**, au moyen de mes droits d'auteur ou d'avantages analogues que je vous abandonne, pour chaque moitié être répartie par semestre entre deux mille souscripteurs. Vous aurez, de la sorte, en définitive, **pour rien**, le **DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES**, ouvrage d'une utilité quotidienne, et moi, je verrai s'augmenter le nombre des personnes d'élite associées à ma croisade, l'armée des propagateurs d'une œuvre destinée à faire un bien immense.

N. B. — Ci-joint un bulletin de souscription, par versements trimestriels. — On peut aussi payer en **deux fois** : **90 francs** fin décembre 1891, et **90 francs** fin avril 1892. — Celui qui **paye comptant**, c'est-à-dire **30 jours** après la réception de l'ouvrage, bénéficie d'un escompte de **10 francs**, et ne verse que **170 francs** au lieu de **180 francs**. — **Des avantages d'un autre genre sont accordés aux SOUSCRIPTEURS ORDINAIRES NON PRIVILÉGIÉS, dont le nombre est considérable.**

Veillez agréer, M

, l'expression de mes sentiments distingués,

PAUL GUÉRIN,

CAMÉRIER DE SA SAINTÉTÉ LÉON XIII,
Directeur du *Dictionnaire des Dictionnaires*.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné

demeurant

déclare souscrire part

de **180 francs** pour la publication intitulée **LE DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES**, me donnant droit à un exemplaire de l'ouvrage entier et à la reconstitution de mon capital souscrit, au moyen de la moitié des droits d'auteur de Mgr PAUL GUERIN, et je m'engage à effectuer ce versement, à l'ordre de Mgr PAUL GUERIN, fin août 1892, après avoir reçu l'ouvrage complet.

Fait à

SIGNATURE :

le

Prière d'indiquer en toutes lettres le nombre de parts (ou d'exemplaires de l'ouvrage), et renvoyer le présent bulletin à Mgr Paul Guérin, avenue de Déols, 56, à Châteauroux (Indre).

Indiquer aussi bien exactement : le chef-lieu de canton, le département et la gare qui dessert la localité.

A NOS LECTEURS

La *Revue du Monde Catholique*, qui s'est, depuis trente ans, montrée digne de son titre, va devenir l'organe des catholiques du monde entier. — L'idée exprimée au dernier congrès de Malines va être réalisée. — On a pensé, tout d'abord, à créer une autre grande Revue ; mais un groupe de catholiques a fait remarquer que d'excellentes revues existaient déjà, qu'il était inutile de les affaiblir en créant une nouvelle concurrence.

Entre toutes, on a jeté les yeux sur la *Revue du Monde Catholique* qui, déjà, répondait mieux que tout autre à l'idée d'une grande revue internationale.

Sans rien retrancher de la rédaction actuelle, des éléments nouveaux viendront apporter à la Revue une grande force, surtout en ce qui concerne les questions sociales, économiques et scientifiques qui s'imposent par la situation même, et, surtout, depuis la dernière encyclique de Léon XIII.

Ce que les lecteurs exigent aujourd'hui d'une revue, ce ne sont pas des considérations esthétiques et vagues ; mais, comme on l'écrivait récemment, « des résumés très clairs et un exposé très commode de toutes les questions à l'ordre du jour ». Telle sera désormais la méthode de la Revue.

Des hommes éminents nous donneront régulièrement,

à tour de rôle, un résumé du mouvement social en Amérique sous l'inspiration du cardinal GIBBONS ; en Angleterre, sous celle du cardinal MANNING ; au seuil de l'Orient, avec Mgr STROSSMEYER, et, pour l'Allemagne, nous aurons le concours du chanoine WINTERER, etc.

Nous faisons donc un appel à nos lecteurs et à nos amis pour qu'ils maintiennent leur dévouement à la nouvelle Revue ; c'est le moyen d'arriver promptement à un chiffre d'abonnés assez considérable, ce qui permettra aux nouveaux propriétaires de la Revue d'y ajouter de nouvelles feuilles sans augmenter le prix (1).

M. ALFRED VROMANT, qui déjà imprime la *Revue des Questions historiques*, et qui depuis vingt-cinq ans a imprimé nos volumes in-folio des *Bollandistes*, devient le propriétaire principal de la nouvelle Revue, ayant derrière lui un groupe de catholiques s'inspirant, comme nous l'avons dit, des idées exprimées dans le dernier congrès de Malines.

Quant à nous, que de tristes circonstances amènent à céder ce que nous avons de plus cher au monde, notre Revue, nous n'avons passé notre drapeau qu'après nous être assuré qu'il était remis en de vaillantes mains, dignes de la confiance du monde catholique.

Victor PALMÉ,

Directeur-fondateur de la *Revue du Monde catholique*.

(1) D'ailleurs la REVUE désormais, ne coûtera presque rien puisque non seulement on rembourse l'abonnement par *une valeur à lot*, mais encore tout abonné, par ce moyen, court la chance de gagner un lot du Crédit foncier de 50,000 francs.

UN

PRÉTENDU NOUVEAU MYSTICISME (1)

Le christianisme, à en croire M. F. Paulhan, a, pour ainsi dire, vécu. Quatre hommes, MM. Cousin, Taine, Renan et Littré, lui ont donné le coup mortel (2). Sa ruine a eu pour conséquence, au milieu de nous, l'anarchie intellectuelle et morale (3). Nous en sommes même venus à aimer le mal pour le mal (4). Mais cet état mental a été transitoire. Un esprit nouveau se fait jour. L'amour de la science et de l'idéal le caractérise (5). C'en est fait désormais de toutes les anciennes croyances religieuses. Il pourra y avoir encore plus d'un mouvement de réaction en leur faveur; elles n'en sont pas moins condamnées à disparaître. Même la notion de Dieu et celle de l'âme ne survivront pas dans les intelligences (6). La religion n'est déjà plus qu'un mode d'association entre les hommes d'abord, entre les hommes et le monde ensuite (p. 170). Il n'y aura, dans l'avenir, d'autre culte que celui de la science et de l'humanité (p. 171 et sq.) C'est ce que M. Paulhan appelle le « Nouveau Mysticisme ».

Cette appellation, toute fantaisiste, est bien faite pour nous surprendre. Rien ne la justifie. Il n'y a rien de mystique ni de nouveau dans le mysticisme de M. F. Paulhan, et l'on est en droit de le regarder comme une véritable mystification.

(1) *Le Nouveau Mysticisme*, par F. Paulhan. — Félix Alcan. 1 vol. in-18.

(2) *Ibid.*, p. 13, 15, 23.

(3) *Ibid.*, p. 23, 32, 35, 37, 45, 56, 41.

(4) *Ibid.*, p. 41, 57 et sq.

(5) *Ibid.*, p. 152, 158.

(6) *Ibid.*, p. 21, 191, 194, 195, 200, 201.

I

Chaque mot a sa signification propre. Il la tient ou de sa racine, ou de l'usage, ou de l'une et de l'autre. Nul écrivain n'a le droit de l'altérer arbitrairement. M. F. Paulhan n'a pas hésité néanmoins à se l'arroger, et, au mépris de toutes les règles du langage, il a, pour le mysticisme, pris le nom et anéanti la chose.

Le mysticisme, en effet, ne date pas d'hier. Il remonte bien haut dans l'histoire de la philosophie. Il apparaît, pour ainsi dire, avec les premiers philosophes. Dès la première heure, il consiste dans le détachement des choses terrestres et dans une union intime, cherchée, sinon réalisée, avec Dieu. Et depuis lors jusqu'à nos jours, il n'a cessé d'envelopper, comme dogme essentiel et fondamental, la croyance en l'existence de Dieu et de l'âme.

Ainsi, la foi en cette double existence est le fonds de toute la doctrine des premiers mystiques de la Grèce parmi les philosophes : des Pythagoriciens.

Car, selon leur chef, la Divinité existe réellement. La suivre et lui ressembler est le principe suprême de la morale. L'âme seule peut prétendre à cette ressemblance. Elle y arrive par la pureté. Son union avec le corps est le châtimeut de fautes, de souillures antérieures. Sa purification est même la seule raison d'être de la vie présente. Se purifier et améliorer sa condition morale est la mission essentielle de l'homme.

Et c'est pourquoi l'école pythagoricienne exhortait à la pureté, à la solitude, au recueillement, à la mortification, à la prière.

Il en est du mysticisme de Platon comme de celui de Pythagore.

Pour Platon aussi, le corps est une prison. Il faut nous soustraire à son asservissement par le détachement des choses et des désirs d'ici-bas. La pureté élève sur ses ailes notre âme jusqu'à Dieu. Devenir le plus possible, par la justice et la sainteté, semblables à la Divinité, doit être notre idéal.

Et c'est sur de telles croyances que reposait encore le mysticisme des Esséniens parmi les Juifs, des Thérapeutes d'Égypte et de l'École d'Alexandrie.

Pour les Alexandrins en particulier, l'âme humaine procède de l'âme divine. Sa loi est de se retourner et de revenir vers son principe. Ce retour s'opère par le détachement terrestre, par la contem-

plation intellectuelle, par l'amour divin. Les progrès en nous de la connaissance et de l'amour en marquent les étapes. L'union avec Dieu se consomme par l'extase. L'âme, par l'extase, s'élance hors d'elle-même pour s'unir à son principe. Elle parvient ainsi à le connaître, à l'aimer, à le posséder pleinement, à en jouir entièrement, à s'identifier avec lui.

Le mysticisme chrétien, à son tour, a toujours pratiqué ce détachement terrestre et s'est efforcé d'arriver à une union intime avec Dieu.

Le pieux auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ* va nous le faire connaître.

Les mystiques, d'après lui, « renonçaient aux richesses, aux dignités, aux honneurs; ils oubliaient leurs amis et leurs parents; ils ne désiraient rien de ce que donne le monde. » (I, XVIII.)

« A peine prenaient-ils ce qui était nécessaire pour la vie; et c'était un sujet de douleur pour eux, que la nécessité de satisfaire aux besoins du corps. » (I, XVIII.)

« Ils étaient dénués des biens de la terre, ils étaient étrangers au monde, ils le foulaient aux pieds (I, XVIII) et laissaient les choses vaines aux hommes vains. » (I, XX.)

Pour eux, « plus un homme se sépare de ses connaissances et de ses amis, plus Dieu s'approche de lui avec les anges. » (I, XX.)

« Aussi évitaient-ils, dans la mesure du possible, le commerce des hommes, et préféraient-ils vivre et s'entretenir avec Dieu dans la solitude. » (I, XX.)

« Ils travaillaient le jour et passaient la nuit en prière; pendant leur travail, ils ne cessaient point de s'entretenir avec Dieu.

« Et les heures qu'ils donnaient à la prière leur semblaient courtes, et la douceur qu'ils trouvaient dans la contemplation leur faisait oublier les nécessités du corps. » (I, XVIII.)

« C'est que le bonheur consiste, à leurs yeux, à posséder Dieu, le créateur de toutes choses. » (III, XVI.)

Et c'est pourquoi « ils le servaient dans la faim et dans la soif, dans le froid et dans la nudité, dans le travail et dans la fatigue, dans les veilles et dans les jeûnes, dans les prières et dans les saintes méditations, dans beaucoup de persécutions et d'opprobres. » (I, XVIII.)

Et chacun d'eux s'écriait : « Quand pourrai-je me recueillir si parfaitement en vous, Seigneur mon Dieu ! que, l'amour m'ôtant tout sentiment de moi-même, je ne vive plus que de vous, dans

cette union ineffable et au-dessus des sens que tous ne connaissent pas. » (III, XXI.)

Leur désir était de « s'élever à ce degré où nul homme et nulle créature ne sont un lien pour nous. » (III, XXXI.)

« Tant que quelque chose nous retient, on ne peut », pensaient-ils, « librement voler vers Dieu...

« Il faut donc », selon eux, « s'élever au-dessus de toutes les créatures, se quitter parfaitement soi-même, et, dans cet état d'élévation, comprendre que tout est sorti des mains divines, que rien n'est semblable à Dieu. » (III, XXXI.)

Tel le mysticisme de Çakya-Mouni, aux Indes, prêchait le détachement complet de soi-même et assignait pour fin à l'homme le nirvana ou anéantissement de son être en Dieu.

Et ainsi le mysticisme de tous les temps et de tous les lieux a eu un même but : une union intime entre l'homme et la Divinité, et un même moyen : le détachement du monde et de soi-même.

Et toujours, même jusqu'au mysticisme de Saint-Martin (1) et au système théophilanthropique imaginé sous la Révolution, il a eu pour dogme essentiel et fondamental la croyance en Dieu et en l'âme.

M. F. Paulhan, au contraire, rejette jusqu'à la notion de ce dogme.

Son mysticisme n'en est dès lors plus un et ne mérite pas son nom. C'est même par là seulement que pourrait lui convenir l'épithète de nouveau. Car ses éléments ne sauraient la lui mériter : tous sont connus, tous sont anciens, aucun n'est moderne.

II

Et, en effet, l'amour de la science et de l'humanité le constitue.

Or l'amour de la science se retrouve chez presque tous les mystiques.

Si l'école pythagoricienne fut principalement une corporation religieuse, elle fut aussi une association scientifique. (Zeller, *la Philosophie des Grecs*, t. I, p. 310.)

(1) Cfr Ferraz, *Histoire de la philosophie pendant la Révolution*, p. 332-333.

Si Platon voulait détacher l'homme du monde matériel, c'était pour le conduire, à l'aide de la dialectique, à la connaissance des Idées, à la science.

Si, pour les Alexandrins, la participation temporaire à la vie divine par l'extase était ici-bas le dernier degré possible de l'union idéale avec Dieu, elle devait être précédée, comme condition et comme moyen, de la vie contemplative, c'est-à-dire de la vie de la science et de l'art. Et leur mysticisme serait, à en croire M. Cousin, le plus savant et le plus profond. (Cousin, *Philosophie moderne*, t. II, p. 116.)

Sans doute les mystiques chrétiens paraissent faire fi de la science. Mais ce dédain est apparent, non réel; relatif, non absolu.

Pour les mystiques, en effet, tout est subordonné à la sainteté, et ce qui importe avant tout, ce sont les intérêts éternels de l'âme. (*Imitation*, I, 1.)

Aussi est-ce une grande folie, à leurs yeux, que de s'occuper d'autre chose que de ce qui peut contribuer à son salut. (I, II.)

Et la souveraine sagesse consiste à aspirer au royaume du ciel. (I, 1.)

Il convient, dès lors, de se tenir en garde contre un trop grand désir d'apprendre, car le savoir expose à bien des dangers. (I, II.)

D'abord, il est inutile, s'il n'est pas accompagné de la crainte et de l'amour de Dieu. (I, II.)

Ensuite, il nous expose à être plus rigoureusement jugés. (I, II.)

Enfin, il rend vain, orgueilleux, dissipé, et il égare. (I, II.)

Mais les mystiques ne condamnent pas la science en elle-même; ils la jugent, malgré ses dangers, bonne en soi et dans l'ordre de Dieu. (I, III.)

Bien plus, elle est, pour eux, la récompense d'une vie sainte et pure.

« Plus un homme est », disent-ils, « recueilli en lui-même et détaché des créatures, plus il a de facilité à comprendre les choses les plus élevées, parce qu'il reçoit d'en haut la lumière de l'intelligence. (I, III, 3.)

Ainsi saint Thomas déclarait, dit-on, avoir plus appris par la prière que par ses recherches studieuses.

Et Hugues et Richard de Saint-Victor proclamaient la supériorité, même pour les vérités de l'ordre naturel, de l'école de Jésus sur celle d'Aristote.

Tout ce qu'on pourrait reconnaître, c'est que les mystiques, dans leur ensemble, donnaient un autre objet à la science, avaient des moyens différents pour l'atteindre, ou du moins faisaient peu de cas de certaines sciences et dédaignaient les moyens rationnels de s'éclairer et de s'instruire.

Et c'est dans ce sens qu'il conviendrait de restreindre et d'expliquer le mot de Cousin : « Le propre de tout mysticisme est de se séparer de la science, de détourner de toute étude régulière et d'attirer à la contemplation. » (*Philosophie moderne*, II^e série. t. II, p. 143-144.)

Dans tous les cas, l'amour de la science n'est pas un élément nouveau dans le mysticisme.

En est-il de même de l'amour de l'humanité ?

Il s'agirait d'abord de s'entendre sur le sens de ce dernier mot.

Car, chez M. F. Paulhan, le mot « humanité » ne paraît pas avoir un sens bien précis.

L'humanité serait, pour lui, par exemple, ce que nous connaissons de plus divin (p. 184), quoiqu'elle n'existe pas encore (p. 181).

Mais il ne convient pas d'épiloguer sur les mots.

Prenons les paroles de M. F. Paulhan dans leur sens le plus intelligible et le plus raisonnable.

Elles signifient la sympathie, la bienveillance, le dévouement pour tout homme, par cela seul qu'il est homme.

Elles effacent toutes les différences d'origine et de nationalité.

Elles font, par là même, disparaître toutes les antipathies de races et de peuples.

Elles affirment enfin des sentiments de solidarité envers tous les êtres humains.

Mais l'humanité, ainsi comprise, n'est pas quelque chose d'exclusivement moderne.

Sans doute elle ne fut connue, dans ce sens large, ni de Pythagore ni de Platon. Pour ces deux philosophes, elle semblait se restreindre aux citoyens d'un même pays.

Toutefois, le stoïcisme ne tardait pas à faire de tous les hommes une immense famille. Térence déclarait ne rester étranger à rien d'humain. Cicéron parlait de l'amour du genre humain tout entier. Virgile admettait la pitié pour le malheur, sans distinction de race, de condition ou de patrie. Il en fut de même de Sénèque, d'Épictète et de Marc-Aurèle.

Aussi le mysticisme alexandrin étend-il, à son tour, à tous les

hommes, la fraternité humaine. Çakya-Mouni en avait fait autant aux Indes depuis plusieurs siècles. A plus forte raison, les chrétiens, soumis à l'influence d'un enseignement plus autorisé, firent-ils de même. « Ne faites pas acception des personnes, » leur avait-il été dit. « Enseignez toutes les nations. Les Gentils seront admis aux privilèges des enfants d'Abraham. Il n'y a devant Dieu aucune différence entre le Juif et le Païen, entre le Grec et le Barbare, entre l'homme libre et l'esclave. Tous les hommes ont en lui un commun père. »

De là, l'union fraternelle des premiers chrétiens entre eux, leur désir d'amener le monde entier à leurs croyances, leur amour pour tous les hommes.

De là aussi, la solidarité humaine plus ou moins nettement affirmée par les socialistes des premiers siècles du christianisme et du moyen âge.

Bien plus, quelques mystiques, comme saint François d'Assise, étendaient jusqu'aux animaux leurs sentiments de fraternité, et disaient au loup : « Mon frère, » et à la brebis : « Ma sœur. »

Aussi le mysticisme de M. F. Paulhan ne mérite-t-il ni ce nom ni l'épithète de nouveau. Ou s'il mérite cette dernière qualification, c'est uniquement pour rejeter les éléments essentiels du mysticisme ancien : Dieu et l'âme, et pour en admettre exclusivement les éléments purement secondaires : l'amour de la science et de l'humanité.

III

En outre, il me paraît s'appuyer sur des faits pour le moins contestables.

Certes, il ne saurait venir à l'esprit de personne de le contester : l'athéisme est en progrès parmi nous. Il a alarmé les consciences religieuses. Il leur a paru comme un danger public. En conséquence, une ligue des croyants de tous les cultes s'est formée contre lui. Nul n'oserait regarder comme vaines les alarmes conçues. La lutte commencée ne se poursuit point contre une chimère. L'athéisme se manifeste chaque jour par quelque nouveau fait. Il s'introduit insensiblement et comme naturellement dans nos lois et dans nos mœurs publiques.

De même, l'anarchie intellectuelle n'est que trop réelle. On ne sait presque plus rien admettre dans le monde de la pensée. Les

principes constitutifs de la raison humaine sont audacieusement niés. L'identité de l'être et du non-être, du oui et du non, de la vérité et de l'erreur, est hautement affirmée. Tout serait également vrai. Rien ne serait absolument faux. Les assertions les plus contradictoires se concilieraient entre elles dans le domaine du monde transcendantal.

Ou bien encore notre raison n'aurait rien de propre ni d'absolu. Elle serait la résultante d'impressions ressenties ou d'habitudes acquises. Elle pourrait devenir autre sous l'influence de perceptions ou d'habitudes nouvelles ou contraires. Rien de réel ne répondrait à ses idées. Son autorité et sa valeur seraient nulles. Nous ne saurions, en particulier, prétendre à la connaissance des causes. La solution des problèmes de l'ordre intellectuel et moral nous échapperait. Il nous serait impossible de rien découvrir de certain sur notre nature, notre origine et notre destinée. Notre savoir ne saurait franchir le monde des phénomènes, des faits ou des lois. Encore n'aurions-nous pas la certitude de n'être point les jouets de l'illusion. Tout serait soumis au doute.

Et cependant, au milieu de cette anarchie, une autorité doctrinale s'affirme. Des millions d'hommes la reconnaissent. Ils la prennent pour règle de leurs croyances religieuses et morales. L'Église catholique exerce, malgré tout, son empire sur les intelligences contemporaines. Grâce à elle, il est sur Dieu, sur l'homme, sur nos devoirs et sur la vie future, un ensemble d'idées déterminées généralement admises. Et si beaucoup ne veulent pas en bloc de sa doctrine, il est deux points sur lesquels ils sont presque tous d'accord : l'existence de Dieu et l'existence de l'âme. La littérature contemporaine va nous en fournir la preuve.

M. F. Paulhan en invoque l'autorité : il ne me répugne pas de le suivre sur ce terrain ; il me plaît, au contraire, d'évoquer, à mon tour, et de disputer ce témoignage.

Assurément, il est une littérature matérialiste et athée. C'est même principalement à elle que nous devons de connaître les progrès du matérialisme. Mais la littérature n'est pas toujours l'expression fidèle de la société. Souvent, surtout à son déclin, elle s'inspire de l'imagination et non du cœur, et prend des sentiments rêvés pour des sentiments réels. Aussi y a-t-il plus d'une fois une opposition frappante entre elle et notre conduite. Nous nous écrivons et parlons d'une façon, et agissons d'une autre. Nous nous plaignons plus particulièrement à nous calomnier et à nous peindre

pires que nous ne sommes (1). L'écrivain, pour attirer et retenir l'attention, veut surprendre et étonner ; et, dans ce but, il exagère un travers, un vice, un sentiment ou une idée, et nous présente comme général, habituel et normal, ce qui est extraordinaire, exceptionnel, singulier (2). D'ailleurs, si la littérature matérialiste et athée a son importance, elle n'est point, à elle seule, toute la littérature.

Assurément encore, une partie de la littérature contemporaine ne parle ni de Dieu ni de l'âme. Elle paraît rester indifférente à leur égard. Elle semble même être étrangère au sentiment religieux. Elle néglige du moins de s'en occuper et d'en montrer l'action sur l'homme. Son silence et son indifférence doivent-ils, toutefois, être considérés comme une négation et être interprétés dans un sens hostile ? Il y aurait, ce semble, quelque témérité à le prétendre.

Il est enfin, à côté de cette littérature franchement hostile ou simplement indifférente, une littérature non moins ouvertement favorable.

Il y a d'abord, en philosophie, l'école spiritualiste.

Cette école n'est pas encore entièrement frappée de discrédit. Elle fait, au contraire, assez belle figure dans le monde intellectuel. Elle est noblement représentée en France. Elle y compte, malgré des pertes récentes et douloureuses, un assez grand nombre de membres éminents : MM. Paul Janet, Jules Simon, Vacherot, Ravaisson, Franck, Bouillier, Ferraz, Charles Lévêque, Nourrisson, Lachelier, Henri Joly, Chaignet, Boutroux, Ollé-Laprune, Marion, Alaux, Maillet et tant d'autres ne sont pas précisément des inconnus. Leurs œuvres passent, dans le monde philosophique, pour avoir quelque valeur. Ce n'est certes pas le dédain qu'elles inspirent. On ne saurait, sans injustice et sans parti pris, en nier le mérite. Pour n'être pas en révolte ouverte avec le sens commun, elles ne sont pas non plus en désaccord avec la science. Malgré des divergences inévitables, elles sont toutes en faveur de Dieu et de l'âme. L'unanimité de ce témoignage n'est pas, pour les croyances spiritualistes, un hommage banal et négligeable. Il est permis d'en être fier et d'en tenir compte.

Le roman, de son côté, s'il constate le progrès de l'athéisme et

(1) C'est ce que M. Saint-Marc Girardin et M. Caro ont soutenu, l'un et l'autre, à plus de quarante ans d'intervalle. Cfr en particulier Saint-Marc Girardin, *Cours de littérature dramatique*, t. I, chap. xix.

(2) Cfr *id.*, *ibid.* et chap. I, III, VIII, X.

du matérialisme, atteste aussi combien la doctrine spiritualiste est vivace dans les esprits et dans les cœurs.

Le sentiment religieux est encore profond parmi nous. Le matérialisme fait même horreur à certaines âmes. Il leur paraît une chose monstrueuse. Elles ne peuvent vaincre leurs répugnances à son égard. Sibylle, dans Octave Feuillet, renonce à un mariage longtemps rêvé, plutôt que de se résigner à devenir la femme d'un matérialiste (1).

Il n'est aucun frein moral pour l'athée. L'honneur est par lui-même une barrière impuissante. Il faut, pour rester honnête, même selon le monde, une croyance religieuse. M. de Camors nous l'apprend par son exemple. Son athéisme a admis exceptionnellement la religion de l'honneur. Il en viole bientôt les principes les plus rigoureux. Il en vient à tromper et à déshonorer l'homme à qui il doit tout et qu'il s'est juré de respecter (2).

L'athéisme laisse plus particulièrement la femme sans défense contre les mauvais instincts de la nature. La passion la domine bientôt. Rien ne lui coûte pour la satisfaire. Elle ne recule, au besoin, devant aucun crime. C'est ce que nous voyons dans *la Morte* (3). Une jeune fille, imbue de bonne heure du matérialisme, est passionnée pour la science. Un jour sa passion change d'objet : le poison lui permettra de la satisfaire en faisant disparaître l'obstacle à son prétendu bonheur. Son égoïsme sera, dans la suite, son unique loi. Et, au contraire, la croyante, la chrétienne, se résigne à tout en silence, se dévoue sans se plaindre, accepte la mort sans murmure, et reste jusqu'au bout l'esclave héroïque du devoir et de la vertu.

Honneur d'artiste (4) nous montre incidemment le jeune homme et la jeune fille « fin de siècle ». Ils ont été élevés librement, en dehors de tout scrupule religieux et autre. Ils se marient par raison, par intérêt, par calcul. Les convenances sociales sont leur unique règle. Ils cherchent l'un et l'autre la liberté dans le mariage, et en usent dès la première heure en cyniques.

Le mariage paraît à plusieurs une sorte d'union à l'essai. Le consentement réciproque des deux parties suffit pour le contracter : il suffit aussi pour le dissoudre. Le mari et la femme recouvrent

(1) Octave Feuillet, *Sibylle*.

(2) *Id.*, *M. de Camors*.

(3) *Id.*, *la Morte*.

(4) *Id.*, *Honneur d'artiste*.

ainsi leur liberté première. Ils peuvent également convoler à de nouvelles noces. Nos mœurs mondaines ne s'en révoltent pas : elles acceptent le divorce. Mais de nombreuses âmes, moins accommodantes, ne l'admettent point. Elles n'en veulent pas pour elles-mêmes : le serment donné les lie à jamais, à leurs propres yeux. Elles se refusent à bénéficier du divorce d'autrui : le serment reçu confère, selon elles, des droits inaliénables et imprescriptibles. Ainsi, récemment, dans la *Revue des Deux Mondes*, *Constance*, de Théodore Bentzon, s'obstine, par scrupule religieux, malgré l'intensité de son amour, à ne pas épouser un divorcé, dont la femme — indigne — est encore vivante.

Le Disciple, d'Alphonse Daudet, résume toutes ces impressions et en donne la conclusion. Adrien Sixte, le vieux savant matérialiste, est une espèce de saint laïque et athée. Ses doctrines n'ont eu aucune influence fâcheuse sur sa vie, vouée à la science. Il n'en est pas de même pour l'un de ses disciples, Robert Greslou. Celui-ci pousse jusqu'à leurs dernières conséquences logiques les principes de son maître. Il prend pour sujet d'étude une jeune fille, M^{lle} Charlotte de Jussat, dont il cherche à se faire aimer sans l'aimer lui-même. Il abuse ensuite de cet amour, et refuse, malgré ses promesses antérieures, de mourir avec sa victime. Il porte ainsi le trouble, la honte, le désespoir et la mort dans une famille honorable, dont il est l'hôte et dont il a toute la confiance. Et le maître, au récit paisible de tant d'infamies confessées par leur auteur, reconnaît ses erreurs doctrinales, tombe à genoux et retrouve cette prière de son enfance : « Notre Père, qui êtes aux cieux ! » Les conséquences monstrueuses de sa doctrine le ramènent à la croyance en Dieu et en l'âme, et même à la foi chrétienne.

Et, symptôme curieux, le roman ne dédaigne pas de prendre ses personnages dans le monde ecclésiastique. Il mêle volontiers, au contraire, les prêtres à ses récits (1). Il ne leur donne pas, comme dans le passé, un rôle imaginaire et fantaisiste ; il ne les représente pas sous un jour odieux et par là même faux, en vue de plaire à la foule et d'exciter ou de satisfaire les passions antireligieuses. Il s'éloigne à cet égard, au moins en général, des traditions de l'école

(1) Zola, *la Conquête de Plassans*, *une Page d'amour*, *la Fuute de l'abbé Mouret*, *le Rêve*. — Gustave Droz, *Autour d'une source*. — L. Halévy, *l'Abbé Constantin*. — Alphonse Daudet, *le Nabab*. — J. Marni, *Amour coupable*. — Octave Mirbeau, *l'Abbé Jules*. — Jean de la Brôte, *Mon Oncle et mon Curé*. — Ferdinand Fabre, *l'Abbé Tigrane*, *l'Abbé Roitelet*, *M. Jean*, *Xavière*, etc., etc.

d'Eugène Sue. Quelquefois, il est vrai, il met encore en opposition, comme dans Balzac (1), le prêtre ambitieux, habile, attentif à ses succès de salon, désireux avant tout d'arriver aux honneurs, et le prêtre humble, simple, timide, ami désintéressé du bien et de l'obscurité (2). Mais, le plus souvent, il montre dans sa vie réelle, dans son presbytère, au milieu de ses paroissiens, le curé de campagne tel qu'il est, avec ses grandes vertus et ses petits travers, avec sa simplicité, sa bonhomie, sa candeur, sa naïveté, son étroitesse d'esprit même, et aussi avec son honnêteté, sa bonté, son dévouement aux autres, son amour pour les pauvres et pour les faibles, sa foi vive et son respect profond de la justice et des choses saintes (3). M. Ludovic Halévy passe pour en avoir donné, dans *l'Abbé Constantin*, un type assez fidèle. D'autres l'avaient devancé ou l'ont suivi dans cette voie. Tel écrivain, sans être croyant, s'est même fait une spécialité de la peinture de la vie, des caractères, des mœurs ecclésiastiques. Il y consacre l'ensemble de ses livres ; avec quel succès, tous les lecteurs de M. Ferdinand Fabre le savent. Ses œuvres, eiselées avec art et amour, ne déplaisent pas au grand nombre et sont un régal pour les délicats. Le prêtre, malgré quelques petitesses, ne cesse pas, dans ses écrits, d'être sympathique. Il en est de même dans un livre récent, *Mon Oncle et mon Curé*, de M. Jean de la Brète. Enfin, les romanciers les plus hardis, s'ils ne font pas du prêtre un être étranger à tous les sentiments humains, n'en font pas non plus, dans leur respect de la vraisemblance, l'esclave de honteuses faiblesses (4). Il y a là une réserve imposée sans doute par la conscience de l'écrivain, mais commandée aussi par une juste susceptibilité et par de légitimes exigences du public.

Le mysticisme s'est même glissé dans le roman contemporain. M. Paul Verlaine et M. Marcel Prévost, en particulier, nous ont montré en action la promptitude de l'esprit et la faiblesse de la chair ; l'attrait, la tyrannie et le vide des plaisirs sensibles ; les efforts de quelques âmes pour se soustraire à leur dégradant

(1) Balzac, *le Curé de Tours*, *le Curé de village*.

(2) Ferdinand Fabre, *l'Abbé Tigranc*, *l'Abbé Roitelet*. — Gustave Droz, *Autour d'une source*.

(3) La plupart des romans de M. Ferdinand Fabre.

(4) J. Marni, *Amour coupable*. M. Octave Mirbeau a cependant, par une singularité étonnante, avec la vigueur de son talent, osé nous présenter, dans *l'Abbé Jules*, un spécimen de maladie mentale et morale, heureusement exceptionnelle, quoique possible dans tous les mondes.

empire ; leurs élans vers les choses d'en haut, leurs tentatives d'envolée vers le ciel, et leurs chutes profondes, douloureuses, meurtrières, ainsi que « leurs rampements infâmes ». Chez M. Émile Pierret, dans *les Illusions du cœur*, une existence de lutttes et de désordres se termine par l'apologie et le triomphe du mysticisme.

Le théâtre, à son tour, rend au spiritualisme le même témoignage.

Il n'est point fait, sans doute, pour la discussion. Il n'est ni une chaire ni une tribune. Il n'a pas à nous convaincre. Son but premier est de nous émouvoir ou de nous amuser. Nous lui demandons uniquement d'exciter en nous la pitié, l'admiration, la terreur ou le rire. S'il nous donne des leçons, c'est indirectement : elles découlent du drame même, et ne diffèrent pas, dès lors, de celles de l'expérience ou du spectacle de la vie. Aurait-il à nous instruire, ce qu'il lui conviendrait le moins de débattre, ce sont les questions religieuses.

Néanmoins, tous les sentiments peuvent être mis sur la scène (1). Il n'y a pas d'exception pour le sentiment religieux (2). On a pu en faire le fond de tous les mystères au moyen âge, et, dans les temps modernes, en dehors de *Saint Genest* de Rotrou, de trois de nos chefs-d'œuvre classiques : de *Polyeucte*, d'*Esther* et d'*Athalie*. Si on ne doit pas l'exposer à la légèreté au théâtre, on ne peut donc non plus l'en proscrire absolument. On ne doit l'en exclure que lorsqu'il est en opposition radicale avec le scepticisme des spectateurs (3).

Or, malgré notre indifférence religieuse, le théâtre contemporain l'a représenté plus d'une fois et l'a mis aux prises avec d'autres sentiments.

Daniel Rochat, par exemple, le tribun politique, est le représentant et le commis voyageur de la libre pensée. Il rencontre une jeune Anglaise pleine d'admiration pour son talent d'orateur. Ses théories antireligieuses ne la révoltent pas d'abord ; au contraire, elle les approuve. Elle aime à l'entendre tonner contre la superstition. Mais, pour elle, la superstition, c'est le catholicisme. Elle le laisse voir à son heure. Une sympathie de plus en plus

(1) Cfr Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique*, t. I, chap. VI.

(2) Cfr Saint-Marc Girardin : *Sur le sentiment religieux au théâtre*. Revue des Deux Mondes, 1867 ou 1868.

(3) Cfr *Id. Ibid.*

tendre rapproche, en effet, de plus en plus le tribun et son admiratrice. Le mariage va bientôt les unir. Daniel le veut sans prêtre. Sa fiancée y consent sans peine. Elle exige toutefois la présence d'un pasteur protestant. Daniel, à son tour, se refuse à cette concession. La jeune fille, aux prises entre sa conscience religieuse et son amour, sacrifie celui-ci à celle-là (1).

Le théâtre va jusqu'à prendre, à l'exemple du roman, ses personnages dans le clergé (2). Il lui emprunte aussi ses titres (3). Des ecclésiastiques ou des religieuses font même le sujet de plus d'un drame (4). Il en est ainsi dans le *Prêtre*, de M. Charles Buet.

Un prêtre retrouve aux Indes l'assassin de son père. Il le reconnaît comme tel dans une circonstance dramatique. Les Indiens, dans une révolte, se sont emparés du meurtrier, ont instruit son procès, l'ont condamné à mort et sont sur le point d'exécuter leur sentence. Le prêtre l'apprend et accourt en toute hâte. Il veut sauver à tout prix celui qu'il a toujours considéré et traité comme un ami de sa famille. Il fait, en conséquence, appel à la pitié des vainqueurs. Ô bonheur ! on ne rejette pas sa prière, on remet même entre ses mains le sort du condamné : on pardonnera ou non, selon son bon plaisir. Le prêtre vole aussitôt auprès du prisonnier pour lui annoncer l'heureuse nouvelle. Mais, à sa vue, le meurtrier ne peut se contenir ; il entre dans une violente colère, et, sans vouloir rien entendre, il raconte le crime dont il s'est rendu coupable. A cet aveu, une révolution soudaine s'opère dans le prêtre, tout son sang bouillonne, le désir de la vengeance soulève son cœur, une lutte terrible se livre dans son âme : va-t-il pardonner à l'assassin de son père ? C'est ce que les Indiens accourus lui demandent. Il ne les voit ni ne les entend. La tête dans les mains, il reste muet, éperdu, hors de lui, inconscient en quelque sorte et violemment agité par des sentiments contraires. Son hésitation n'est pas de longue durée toutefois ; elle cesse bientôt : le prêtre l'emporte enfin sur l'homme. Mais il est trop tard : ce silence involontaire a été mal interprété ; le meurtrier a été emmené, et il tombe sous les balles des Indiens au moment où le prêtre, redevenu maître de lui, accourt en criant : « Grâce ! je pardonne ! »

Mais le meurtrier laisse une fille. Le frère du prêtre l'aime

(1) Sardou. *Daniel Rochat*.

(2) *Le Prêtre, l'Abbé Constantin, l'Abbé Vincent, le Sanglier*.

(3) *L'Abbé Constantin, l'Abbé Vincent*.

(4) *Le Prêtre, la Religieuse ou sœur Philomène, l'Abbé Vincent*.

depuis longtemps et est aimé d'elle. Leur mariage va se célébrer. Le prêtre arrive. Laissera-t-il unir le fils de la victime et la fille de l'assassin ? Sa bouche s'ouvre déjà, il va révéler le secret odieux. Un scrupule l'arrête soudain : malgré les apparences, l'aveu reçu n'aurait-il pas un caractère sacramentel ? Et, sous l'influence de ce doute, le prêtre regarde la fiancée, il considère son frère ; il voit la joie rayonner sur le visage de l'une et de l'autre, il n'a point le courage de détruire leur bonheur : il se tait, et signe le contrat.

Tel est le drame. Plus d'un critique blâma son auteur d'avoir mis, pour la première fois depuis longtemps, un prêtre sur la scène. Quelques-uns lui reprochèrent d'avoir ainsi exposé le costume ecclésiastique aux huées d'une foule inconsciente et capricieuse (1). Tous furent unanimes à reconnaître le succès de son œuvre. Le public spécial des théâtres du boulevard du crime, — comme on disait autrefois, — peu suspect de cléricisme, applaudit chaleureusement *le Prêtre*. Les craintes manifestées en cette circonstance ne se sont pas encore réalisées. On a fait depuis, à plusieurs reprises, intervenir le prêtre au théâtre. Son rôle, épisodique ou secondaire, sans avoir toujours une grande importance, n'a jamais été ridicule ou odieux. Il a été plutôt sympathique, en particulier dans *le Sanglier*, dans *l'Abbé Constantin* et dans *l'Abbé Vincent*.

L'attitude générale devant son costume est même, ce semble, très significative. Vers 1832, l'apparition de l'habit ecclésiastique ou religieux sur la scène soulevait les clameurs et les colères de la foule. Aujourd'hui, elle provoque la sympathie. Ou si parfois elle produit un certain malaise, c'est qu'on semble craindre, dans telles circonstances données, une compromission fâcheuse, instinctivement regardée comme sacrilège. Ce sentiment pourrait même nuire, à l'occasion, au succès d'un spectacle. C'est du moins ce que nous atteste l'ancien critique, si autorisé, de la *Revue des Deux Mondes*, M. Louis Ganderax. Dans *l'Agneau sans tache*, un jeune homme n'a plus qu'en apparence sa candeur immaculée. Il voudrait volontiers en perdre les derniers restes. Il s'évertue de son mieux à y parvenir. La présence d'un ecclésiastique, son précepteur, gêne l'assistance. « Si une plaisanterie déplacée », nous déclare le critique, interprète de l'impression générale, « avait compromis la robe du prêtre en cette aventure, elle aurait du

(1) Cfr Victor Fournel, *les Œuvres et les Hommes. Correspondant*, 10 juillet 1881.

même coup gâté la pièce. » N'est-ce pas une preuve de la sympathie dont le costume ecclésiastique ou religieux est l'objet sur la scène ? M. Louis Ganderax en est convaincu. Aussi conclut-il : « Les mécréants aujourd'hui.... réclameraient, s'ils étaient avisés, la séparation de l'Église et du théâtre (1). »

Et dans le compte rendu d'un drame assez délicat, *la Religieuse ou Sœur Philomène*, le même critique disait : « Quelle tirade a soulevé (au Théâtre-Libre) le plus d'acclamations ? Le panégyrique des sœurs de charité (2). »

Le public, dès lors, loin d'être matérialiste et athée, ne serait pas hostile aux idées ou du moins aux vertus religieuses.

Sans doute, *l'Apôtre* (3) — il s'agit de l'apôtre saint Paul — n'a pas été représenté. On ne saurait conclure de ce fait à l'antagonisme du public contre les sujets religieux. Le drame de M. de Bornier ne pouvait paraître qu'à l'Odéon ou au Théâtre-Français. La censure, plus susceptible que le public, n'aurait-elle pas, pour des motifs

(1) Cfr *Revue des Deux Mondes*, Critique dramatique, 15 novembre 1887.

Qu'il me soit permis de signaler un fait survenu depuis l'impression de cet article.

Le 18 novembre dernier, le Palais-Royal a donné la première de *Monsieur l'abbé*.

On a représenté sur la scène de ce théâtre, nullement réputé pour son excès de pruderie, « un abbé, un abbé de nos jours, en soutane et en rabat », et on « l'a lancé à travers la fantaisie coutumière de la maison. »

« Cette tentative hardie n'a choqué personne. Aucune conscience, même parmi les plus timorées, n'a été effarouchée. Rien n'a porté atteinte à la dignité de l'habit ecclésiastique. »

« Le prêtre manœuvre avec tant d'habileté, se tire avec tant d'à-propos des situations les plus risquées, son attitude est si trouvée, son langage si approprié à son caractère, que pas un spectateur n'a songé à protester contre l'exhibition d'un costume ecclésiastique dans un cadre où d'habitude la gaieté gauloise tient ses grandes et ses petites assises. »

« Les auteurs (MM. Henri Meilhac et A. de Saint-Albin) sont respectueux des choses de la religion, et l'acteur (M. Daubray), en revêtant la soutane, a compris, avec un tact dont il faut le louer, qu'il était tenu à la plus grande discrétion. » « Il est impossible d'interpréter avec plus de finesse et d'art le personnage de l'abbé. »

Cette appréciation de la presse (d'après le *Figaro*, *l'Éclair*, etc.), est unanime. Elle exprime l'impression générale. N'est-elle pas, dès lors, une preuve de la sympathie et du respect dont le prêtre est, depuis plusieurs années, l'objet au théâtre ? Et ne serait-il pas légitime d'y voir un témoignage non équivoque des croyances, pour le moins spiritualistes, de l'ensemble du public ? Enfin les sympathies ne se porteraient-elles pas sur l'habit, que parce qu'elles existent, dans une certaine mesure, pour les idées ?

(2) Cfr *ibid.*

(3) M. de Bornier, *l'Apôtre*.

exceptionnels, comme pour *Mahomet* du même poète et le *Pater* de F. Coppée, refusé d'en autoriser la représentation sur une scène subventionnée ? Toujours est-il que M. Coquelin en donna une lecture publique à la salle des Capucines. Les applaudissements de l'auditoire en firent, dit-on, présager de plus grands au théâtre (1).

En revanche, on en revient, en cette fin de siècle, à nos mystères du moyen âge. Ils reparaissent, non sans quelque succès, sur la première scène dramatique du monde. On l'a bien vu, pendant ces derniers mois, au Théâtre-Français, avec *Grisélidis*.

Grisélidis est une humble bergère. Son seigneur la rencontre et l'épouse. Elle lui promet à jamais obéissance et fidélité. Le diable, mis au défi par le mari partant pour une croisade, s'ingénie pour la rendre parjure. Il a beau multiplier ses ruses et ses pièges, elle ne faillira pas à sa double promesse. Elle obéit, malgré la rigueur barbare de certaines épreuves. Elle est fidèle, malgré le réveil de son cœur à la pensée, à la rencontre, à l'appel d'un ami de ses premières années. La vue de son enfant la raffermirait contre sa propre faiblesse. Sa confiance en Dieu reste inébranlable. Sa foi et sa piété reçoivent leur récompense : son époux revient sain et sauf, et rend justice à sa vertu. Sainte Agnès, patronne de son foyer, lui ramène son enfant enlevé par des pirates.

Ce spectacle ne laisse pas indifférent notre prétendu scepticisme. Ce merveilleux du moyen âge ne nous fait point sourire. Cette foi naïve et ces vertus du bon vieux temps nous intéressent, nous émeuvent, nous charment. L'affiche et les recettes du Théâtre-Français en font foi.

Le public est allé de même applaudir Jeanne d'Arc, docile, malgré tout, aux ordres de *ses voix*, et les premiers chrétiens, victimes de leur fidélité à leurs croyances religieuses et de la cruauté de Néron.

Bien plus, comme en plein moyen âge, on a, cette année même, représenté *la Passion*. Ce spectacle a été assez goûté, si j'en crois les journaux. Le directeur du Théâtre d'application en avait annoncé quelques représentations seulement : l'affluence du public l'a obligé à en doubler et peut-être quadrupler le nombre d'abord fixé. En même temps, pendant une semaine entière, si je ne me trompe, on faisait chaque soir, à la salle des Capucines, la lecture publique d'un drame analogue.

(1) Cfr Victor Fournel, *les Œuvres et les Hommes. Correspondant*, 10 décembre 1881.

Et ainsi le théâtre contemporain révèle et atteste, comme le roman, l'existence, la force, la délicatesse du sentiment religieux en nous ou autour de nous.

La croyance en l'âme et en Dieu est donc encore vivante en France. Bien des faits serviraient à le mieux établir, s'il ne convenait de se restreindre ici aux témoignages purement littéraires. Les esprits attentifs et non prévenus le savent bien. L'un d'eux, allant au delà des besoins de ma thèse, a pu écrire récemment : « Le catholicisme.... garde encore plus de sève que d'aucuns le croient (1). »

Et la science n'est pas à la veille de le détrôner et de se substituer à lui dans les âmes.

Sans doute l'instruction tend à se répandre de plus en plus. Chaque village a ses écoles primaires. Les villes ont, pour la plupart, une école supérieure. Tout département a des écoles normales. L'enseignement secondaire est donné dans des centaines de collèges et de lycées. Il y a même çà et là des lycées pour les jeunes filles. De tous côtés, on travaille — du moins on le prétend — à instruire le peuple par le livre et par le journal.

La science n'est pas pour cela le partage du plus grand nombre. Elle reste le monopole de quelques privilégiés. Pour l'acquérir, il faut, en dehors des aptitudes requises et des ressources nécessaires, une persévérance, des efforts, une énergie, une abnégation, dont bien peu sont capables. On compterait facilement les personnes disposées à tout sacrifier pour elle. La foule l'admire peut-être; elle ne veut pas, toutefois, en faire sa divinité. Beaucoup, même dans les classes dites éclairées, la dédaignent (2). Nos calculs d'hommes positifs démontrent combien il est difficile au savant d'arriver à la fortune. Or la fortune est de nos jours la déesse qui compte le plus d'adorateurs.

L'humanité aussi a fait des progrès dans ce siècle. Le malheur d'autrui nous touche. Les misères des autres peuples ne nous laissent pas insensibles. Les grandes catastrophes, en quelque pays qu'elles se produisent, nous émeuvent. Nous nous intéressons à

(1) M. Leroy-Beaulieu, *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mai 1891.

(2) N'est-ce pas ce que démontrent les réformes utilitaires demandées ou obtenues dans les études classiques, et en particulier la création récente de *l'enseignement moderne* ?

Il serait difficile de ne pas y voir une preuve de dédain pour la science désintéressée, c'est-à-dire, pour la science prise en elle-même, en tant que science.

leurs victimes, nous les plaignons, nous leur venons volontiers en aide. Les souscriptions ouvertes en leur faveur produisent, en quelques jours, des sommes considérables. Les secours affluent de tous côtés. Nous prodiguons largement notre or pour soulager les grandes infortunes. Il existe plus que jamais une espèce de solidarité dans le malheur. Elle a même son expression dans le nouveau socialisme chrétien.

Ce n'est point à dire que l'on tende à la destruction des frontières. N'en déplaise à M. F. Paulhan, les peuples ne sont pas près de se fondre dans une immense famille. Loin de là, les rivalités de races existent plus que jamais. Elles sont, dans tous les cas, en progrès. Le cosmopolitisme du XVIII^e siècle a vécu. Le sentiment national, la plus grande puissance peut-être de ces cent dernières années, a pris sa place. Nous avons vu naître, sous son influence, la théorie des nationalités. Il a soulevé les luttes de l'antisémitisme en Allemagne, en Autriche-Hongrie et en Russie. Les races s'affirment de plus en plus avec leurs haines mutuelles. Les peuples se groupent d'après leurs liens d'origine. Les Slaves se rapprochent entre eux et tiennent le Germain pour l'ennemi héréditaire. C'est un autre sentiment que la sympathie qui existe entre l'Allemand et le Latin. L'Autriche nous offre, dans un même empire, le spectacle de l'antipathie réciproque des Tchèques, des Magyars et des Allemands. Aussi un écrivain, dont les jeunes essais furent des œuvres de maître, présente-t-il le catholicisme, ou, si l'on veut, l'Église catholique comme la seule puissance capable d'abaisser les barrières entre les peuples, de faire disparaître les distinctions de races, d'effacer les différences d'origine, et d'établir enfin parmi les hommes le règne de la fraternité universelle (1).

Et ainsi s'évanouissent, une à une, les principales assertions de M. F. Paulhan. Les faits eux-mêmes qu'il invoque sont controuvés ou contraires à ses dires. Son livre est bien une mystification.

IV

Ce qui est vrai et réel, c'est que le sentiment du divin est inné en l'homme. Rien ne peut l'étouffer en nous. Il résiste à tous les efforts tentés pour le détruire. Parfois il peut s'affaiblir, il tend même à disparaître, rien ne le révèle, on le croirait mort. Il est

(1) Cfr M. de Vogüé, *Spectacles contemporains, Affaires de Rome*, III, et *Remarques*, X, II.

simplement endormi, et, tôt ou tard, il se réveille et s'affirme. Il ne cesse, d'ailleurs, de diriger même ceux qui le nient. C'est lui qui nous rend sensible le vide des jouissances humaines; c'est lui qui nous fait concevoir l'idéal, nous guide dans sa recherche, nous inspire dans son choix, lui donne à nos yeux la première place; c'est lui qui nous fait croire, en particulier, à la science et à l'humanité, et nous fait aimer l'une et l'autre.

Mais les abstractions, quelles qu'elles soient, ne peuvent le satisfaire. Depuis longtemps, nos livres saints nous ont signalé le vide de la science (1). L'humanité, de son côté, prise en elle-même, n'est qu'un vain mot. L'ami du genre humain n'est l'ami de personne. Enfin la sympathie de l'homme pour l'homme ne résiste pas à une opposition d'intérêts, d'opinions, d'amour-propre. Il faut au sentiment du divin Dieu lui-même, un Dieu personnel et vivant. Rien autre ne peut le satisfaire. Tout lui apporte déception et dégoût. « Vous nous avez formés pour vous, Seigneur, » s'écriait saint Augustin, « et notre cœur s'agite dans l'inquiétude, tant qu'il n'a pas trouvé en vous le repos (2) ! »

Mot profond et éternellement vrai ! Il laisse voir comme naturelle à l'homme la croyance en l'âme, en Dieu, en la nécessité de l'union de l'une avec l'autre. Ce sont, au reste, des vérités à placer et à laisser sous l'égide du sens commun. Aussi bien, de l'aveu des amis de M. F. Paulhan lui-même (3), il est leur partisan le plus opiniâtre et leur défenseur le plus éloquent. C'est même là, comme le constate M. Louis Proal dans un livre récent (4), un des principaux griefs des nouvelles théories matérialistes ou athées contre les vieilles croyances spiritualistes (5).

F. GARILHE.

(1) Cfr Eccle., I, 13, 17, 18.

(2) Cfr S. Augustin, *Confessions*, Lib. I, cap. I.

(3) Cfr F. Pillon, *Année philosophique 1890*, p. 234.

(4) Cfr Louis Proal, *le Crime et la Peine* (librairie F. Alcan).

(5) Ce travail était entièrement terminé lorsque M. l'abbé de Broglie, avec la triple autorité de son nom, de son talent et de sa compétence, a commencé, dans *le Correspondant* du 25 octobre, la série de ses articles sur *le Présent et l'Avenir du catholicisme en France, selon M. Taine*. Sa thèse suppose la mienne, la confirme et l'établit par sa propre démonstration.

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE EN IRLANDE ⁽¹⁾

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

L'esprit qui imprimait jadis à l'État la direction qu'il suivit dans ses relations avec l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, a fait aussi sentir son influence fatale sur l'université, mais à un degré encore plus intense et avec des conséquences que l'avenir seul nous découvrira complètement. Le but du parlement de Westminster était sans doute d'encourager et de rehausser l'instruction supérieure, mais à la condition que cette instruction ne fût pas contraire aux principes de la morale protestante et qu'elle ne fût répandue que par les moyens approuvés du parlement. Il s'ensuivit une série d'expériences, toutes plus malheureuses les unes que les autres : car le pays qu'on voulait faire servir de *corpus vile*, n'étant pas du tout en harmonie avec les expérimentateurs, résistait de plus en plus énergiquement à mesure qu'il voyait mieux leurs intentions. Naturellement, les premières victimes de cette lutte furent l'éducation d'abord et peu après l'enseignement lui-même. En effet, lorsque l'État, comptant trop sur son pouvoir souverain, fait et défait les universités, ou travaille de toutes ses forces à leur faire prendre, malgré la jeunesse qui s'y instruit et malgré le peuple qui leur confie ses enfants, une direction suivant son caprice ou ses préjugés, le contre-coup se fait sentir d'une manière fort sensible, souvent même fatale, au sein de cette jeunesse, que l'on devrait traiter avec plus de considération, car elle contient les germes de la société future, sur laquelle nous pouvons exercer une bien grande influence. Une lourde responsabilité pèse sur ceux à qui il incombe de découvrir et de développer les forces latentes de ce corps qui grandit au sein de nos collègues et de nos

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} mars 1891.

universités, de rassembler ses énergies éparses et de leur imprimer une direction qui peut être vers le bien ou vers le mal. C'est ce que l'État ne sait pas comprendre bien souvent ; c'est ce qu'il n'a pas su comprendre en Irlande, ou ce qu'il n'a compris que pour se servir de sa science dans un but infernal de démoralisation. Voilà pourquoi, ici plus que partout ailleurs peut-être, nous ressentons les effets funestes du système qui légifère sur les universités comme il légifère sur la construction d'un pont ou d'une voie ferrée, sans même daigner apporter à la considération du premier sujet l'attention et le sens commun qu'il apporte au second. Au lieu de laisser suivre aux choses leur cours naturel, de reconnaître les droits des majorités et d'aider l'enseignement comme il convient à un gouvernement de l'aider dans un pays où diverses religions se partagent le peuple, le parlement, aveuglé sans doute par son *esprit pratique*, — le fétiche de tout honnête Anglais, — fait tout ce qui est en son pouvoir pour forcer le peuple à adopter un système de son cru. Il y a des religions diverses : donc l'enseignement doit être athée. Les catholiques veulent une université catholique : donc on refusera de reconnaître une université catholique, car il n'y a qu'eux qui en souffriront ; — les protestants possèdent déjà leur université, fondée depuis des siècles, et ce serait sacrilège que de détruire un tel monument ; — d'ailleurs, en général, ils n'ont pas de fortes objections au système mixte. Les catholiques forment la majorité en Irlande, mais qu'importe ? *Le parlement ne votera pas de fonds pour entretenir des chaires de théologie !* Et, aidé de cette logique impitoyable, l'esprit pratique de la Grande-Bretagne est à l'œuvre depuis soixante ans pour doter l'Irlande d'un système universitaire suivant l'idéal anglais.

Ici encore l'histoire se répète donc ; l'histoire que nous avons suivie, à travers l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, avec une indignation mêlée de pitié de voir le modèle et le père des parlements, l'assemblée la plus auguste — soi-disant du moins — qui ait jamais gouverné un peuple, se débattre contre les faits et contre le sens commun pour maintenir un système dont personne ne veut : histoire de promesses violées, d'espérances foulées aux pieds, de prétendus essais d'amélioration qu'on feignait d'entreprendre pour des fins de parti, lorsque la situation politique l'exigeait, mais qu'on avait bien soin d'abandonner aussitôt le nuage disparu de l'horizon ; d'aveux arrachés par des faits si évidents, qu'il était impossible de les nier ou de les déguiser plus long-

temps sans s'exposer au ridicule, mais qui n'en sont pas moins toujours restés des aveux d'impuissance ou de mauvaise volonté; histoire de sauts de saltimbanque et de contorsions de serpent, où, pour éviter de rendre justice aux catholiques, parlements et ministres ne regardaient pas plus à la dignité qu'à la vérité.

On n'a pas voulu reconnaître aux catholiques le droit de donner à leurs enfants un enseignement universitaire catholique; on a obstinément refusé de mettre les quatre cinquièmes de la population de ce pays sur le pied de l'égalité avec l'autre cinquième; lorsque les évêques et le peuple protestaient, on leur montrait avec un sourire les universités mixtes connues sous le nom de collèges de la Reine, en leur disant gracieusement qu'on n'obligeait pas les jeunes catholiques à recevoir une éducation supérieure protestante; si les députés irlandais se montraient trop importuns, on s'empresait de déclarer que la question serait « immédiatement soumise à la considération de Sa Majesté », tout en versant des pleurs de crocodile sur l'obstination de ces gens qui ne voulaient à aucun prix participer aux avantages offerts à la jeunesse avec tant de générosité par les établissements d'éducation supérieure sans Dieu; si l'on faisait, par mégarde, quelque promesse distincte, on s'empresait d'y mettre, à la première occasion, quelque condition impossible, d'où le grotesque n'était pas toujours exclu: témoin les trois conditions de M. Balfour, dont j'aurai occasion de parler plus loin en détail, avec le résultat que ce qu'on aurait pu régler en quinze jours et à peu de frais n'a pas avancé d'un pas en soixante ans et coûtera à la fin beaucoup plus qu'il n'aurait coûté au commencement; car, là où les catholiques osaient à peine autrefois demander la permission de vivre, leur cri est maintenant: « Justice et égalité! »

Beau triomphe, n'est-ce pas? pour l'esprit pratique anglais!

Commercialement parlant, c'est peut-être pour nous un mal pour un bien que cette question n'ait pas été réglée de suite; mais cela n'affecte en rien la position du gouvernement, qui a fait preuve, durant cette longue discussion qui se poursuit depuis des années, d'un esprit étroit et bigot, flottant entre la crainte de faire quelque chose et la crainte de ne rien faire, trop indécis ou trop hypocrite pour refuser nettement justice, incapable de tenir une promesse, et se donnant toutes les peines du monde, suant, haletant, pour rester stationnaire.

C'est là l'impression que l'on ressent lorsqu'on lit la pénible histoire des universités irlandaises.

Je vais d'abord la tracer ici à grands traits, et il est bien probable qu'après l'avoir parcourue, personne ne m'accusera d'avoir été trop sévère. Cependant, entre la lire et la subir il y a un abîme. Notre position actuelle sous le rapport de l'éducation et l'exposé de nos demandes — qui pèchent peut-être par un peu trop de modération — n'en rendront ensuite que plus évidente encore la nécessité de remettre en d'autres mains le soin de régler cette question vitale de l'enseignement catholique irlandais.

I

L'Irlande ne posséda longtemps qu'une université, l'université de Dublin, fondée par Élisabeth, et conséquemment protestante. Cette université ne comprit jamais qu'un collège : Trinity College, Dublin, établi aussi sous le règne d'Élisabeth, sur l'emplacement d'un monastère supprimé ; de sorte que l'on confond généralement Trinity College et l'université de Dublin. Néanmoins, dans sa charte d'incorporation, le collège est appelé *Mater Universitatis*, ce qui implique que d'autres collèges devaient, avec le temps, être établis et former un corps ressemblant aux universités d'Oxford et de Cambridge (1). Trinity College n'était qu'un germe qui devait grandir et se développer, et produire avec les années. Il demeura stérile cependant, sans doute pour la bonne raison que les progrès du protestantisme n'étaient pas assez rapides pour justifier le sacrifice de nouvelles sommes pour sa fécondation. Cette institution est donc à la fois collège et université ; elle jouit de nombreux privilèges, entre autres de celui de se faire représenter au parlement par deux députés, — privilège qui lui fut concédé par Jacques I^{er}, — et fut la seule université irlandaise jusqu'à 1850. En 1793, on avait permis aux catholiques de se faire admettre comme étudiants ; mais pas un d'entre eux ne pouvait obtenir de mentions honorables ou de prix, ni occuper une chaire quelconque.

(1) Une charte de Jacques I^{er} est encore plus explicite : *Pro dispositione ac præservatione... possessionum dicti collegii SS. Trinitatis ac aliorum collegiorum seu aularum in dicta universitate in posterum erigendarum ac stabilendarum*. Si le collège et l'université n'avaient pas été si complètement confondus dans l'esprit populaire, on aurait peut-être pu obtenir plus tôt un *modus vivendi* supportable, sinon un règlement final, et même à présent cette division peut nous offrir une planche de salut.

Les premiers débats au parlement durant ce siècle, touchant la question universitaire irlandaise, datent de 1834. Un député voulut, à cette époque, proposer une mesure « permettant aux catholiques et autres non-conformistes de concourir pour les prix et pour les professorats de l'université de Dublin » ; mais les députés de l'université lui firent une opposition si violente et en appelèrent avec tant de succès aux passions religieuses de la Chambre, qu'on lui refusa même la permission de proposer sa mesure !

Pendant les vingt et une années qui suivirent, on ne fit rien ; on évita même avec le plus grand soin de mentionner cette question épineuse. Quelques importuns des banquettes irlandaises troublaient bien, il est vrai, de temps à autre, le doux sommeil des ministères par des questions souvent assez embarrassantes ; mais on trouvait toujours moyen de ne pas répondre ou de répondre d'une manière si évasive, que c'était à désespérer toute tentative d'obtenir la moindre information. Chacun s'apercevait que ce *statu quo* ne pouvait être maintenu éternellement, mais personne n'osait parler de rendre justice aux catholiques : car le premier ministre qui aurait eu l'audace de tenir un tel langage, aurait probablement été renversé tout de suite.

En 1845, un incident assez insignifiant en lui-même vint remettre de nouveau la question devant le public et sous un jour très défavorable pour les défenseurs de l'exclusivisme protestant. Cette année, un étudiant catholique de Trinity College, voulant mettre à l'épreuve la validité de la loi qui excluait ses coreligionnaires de toute participation aux récompenses et autres bénéfices accordés par l'université de Dublin, se présenta au concours pour l'un des prix connus sous le nom de *Scholarships*, et le gagna. On refusa de le lui accorder, parce qu'il ne voulait pas « recevoir le Sacrement dans la chapelle de l'université, suivant les rites de l'Église d'Angleterre ». Il en appela au *tribunal des Visiteurs*, chargé de régler les difficultés intestines de l'université ; mais ce fut en vain : la loi était contre lui, et très explicite. De tous côtés on cria à l'injustice, la presse commenta l'incident, et dans les Chambres le ministère fut pressé de questions touchant l'état de l'enseignement universitaire irlandais. On manifesta tout à coup le plus grand intérêt pour cette question, qui avait été si obstinément renvoyée aux calendes grecques pendant plus de vingt et un ans. Les autorités de Trinity College, afin d'échapper à l'avenir au reproche d'injustice, ou plutôt pour parer autant que possible l'orage qui grondait

sur leurs têtes et conserver leur exclusivisme pratiquement intact, établirent une série spéciale de *scholarships*, connus sous le nom de *non-foundation scholarships*, ouverts à tout étudiant, sans distinction de religion.

Sir Robert Peel, voyant que l'université de Dublin tenait *mor-dicus* à conserver son caractère protestant épiscopalien, et sentant que le temps était venu de faire quelque chose, au moins en apparence, pour l'éducation supérieure des catholiques d'Irlande, résolut alors de se mettre à l'œuvre. Diverses raisons l'y engageaient, mais surtout la suivante : depuis des siècles, le parlement avait non seulement favorisé l'éducation protestante à l'exclusion de toute autre, mais il avait aussi fait l'impossible pour empêcher les non-conformistes, et surtout les catholiques, de recevoir une éducation qui ne fût pas entachée de protestantisme anglican, et l'on ne pouvait plus, en plein milieu du dix-neuvième siècle, alors que l'esprit libéral ébranlait déjà de son souffle la vieille machine anglaise pourrie de préjugés, alors que les idées de liberté et d'égalité servaient partout ostensiblement de base à toutes les réformes, poursuivre cette politique d'exclusivisme, sans se contredire soi-même d'une manière flagrante et se rendre ridicule. Il fallait bien faire quelque chose, puisqu'on y était forcé ; mais, en bon Anglais, sir Robert Peel pensa qu'il fallait faire le moins possible, et surtout avoir soin de ne pas améliorer réellement la position des catholiques. Ne serait-ce pas rétrograder d'ailleurs que de reconnaître des droits aux papistes ? L'éducation mixte était alors à la mode, et Peel crut le moment favorable pour porter un coup fatal à cette influence catholique que l'on redoutait tant. Il se chargea tout simplement de pousser les barques de Charybde en Scylla : puisque les Irlandais ne voulaient pas se laisser engouffrer par le protestantisme, on allait les jeter dans l'indifférentisme et dans l'athéisme. Il savait bien, l'habile homme d'État, à quel abîme conduit l'éducation mixte, l'éducation sans Dieu, et, dans sa sagesse perverse, il résolut d'y pousser la jeunesse d'Irlande. Les catholiques n'auraient pas à se plaindre dorénavant : on ne les forcerait plus à recevoir une éducation protestante, on leur rendrait justice aux concours, on les traiterait comme tous les autres ; et, s'ils continuaient leurs importunités, on pourrait dire au peuple : « Ne les écoutez pas ! ils ne sont pas raisonnables : nous leur avons donné l'égalité, et ce qu'ils veulent maintenant, c'est la suprématie. » Et ainsi rien ne serait plus aisé que de ruiner petit à petit, non seulement l'influence des

prêtres, mais l'influence de la religion elle-même. C'est ainsi que raisonnait sir Robert Peel lorsqu'il résolut de transporter dans l'université le néfaste système mixte que M. Stanley avait établi quelques années auparavant dans les écoles primaires. On ne demanda pas aux catholiques si le système mixte leur était acceptable; on s'inquiéta peu de la réception dont il avait été l'objet dans les écoles primaires: le gouvernement ne voulait pas rendre justice aux catholiques, il ne cherchait qu'une arme pour les combattre. Sir Robert Peel proposa l'établissement de trois collèges universitaires, connus sous le nom de collèges de la Reine (*Queen's Colleges*), où l'enseignement de toute religion et même la discussion de tout sujet religieux ou de controverse seraient strictement prohibés. Ces collèges devaient être établis à Cork, à Belfast et à Galway, et d'eux devait naître plus tard une université proprement dite. Le parlement approuva ce projet et vota cent mille livres sterling pour la construction des bâtiments nécessaires, plus un revenu annuel sur le Trésor de sept mille livres sterling pour chacun des collèges. Ces établissements ouvrirent leurs portes au public vers la fin de l'année 1849.

Pendant ce temps, les évêques d'Irlande étaient divisés, et le désir de favoriser l'union et la bonne entente entre la population catholique et la population protestante, qui avait été la cause du support que plusieurs d'entre eux avaient accordé au système mixte lorsqu'il fit son apparition dans l'école primaire, en poussa encore un certain nombre à favoriser son adoption par l'université. Parmi le peuple, les opinions étaient aussi partagées: les partisans d'O'Connell, alors sur son déclin, se prononcèrent carrément contre le système de sir Robert Peel, tandis que le parti de la *Jeune Irlande* penchait plutôt de l'autre côté et demandait qu'on essayât au moins le système nouveau, maintenant qu'il était établi. Les évêques s'adressèrent au Pape. Dans une bulle du 9 octobre 1847, il était dit: « ... Attamen, re mature et quolibet sub respectu penitus considerata, fructus hujusmodi ex ea collegiorum erectione Sacra Congregatio haud sibi audet polliceri; grave immo periculum fidei catholicæ obventurum timet, uno verbo religioni institutionem hujusmodi detrimento existere arbitratur. Monitos proinde voluit archiepiscopos et episcopos Hiberniæ ne ullam in ejusdem executione partem habeant. »

Quelques-uns des évêques qui souhaitaient ardemment que la jeunesse catholique pût enfin obtenir les moyens de recevoir une

certaine éducation supérieure, demandèrent que ce jugement fût révisé; une bulle de l'année suivante le confirma: « Omnibus mature perpensis, Sacra Congregatio adduci non potuit, ob grevia et intrinseca eorumdem collegiorum pericula, ad emolliendam sententiam de illis probatam. »

Les nécessités de la vie moderne obligeaient cependant les catholiques, un certain nombre d'entre eux du moins, à obtenir coûte que coûte une éducation supérieure. La situation était difficile, car il était maintenant manifeste que le parlement ne ferait rien pour eux. En 1850, le Pape adressa aux évêques, assemblés à Thurles en synode général, une troisième bulle, dans laquelle il suggérait la fondation, pour subvenir aux besoins les plus pressants, d'une université catholique indépendante du gouvernement. Le synode condamna sans réserve les collèges de la Reine et résolut d'adopter la suggestion du Saint-Père. Presque au même moment, le parlement complétait l'œuvre de sir Robert Peel en établissant l'université de la Reine (*The Queen's University in Ireland*). Cette institution, pompeusement appelée université, n'était autre chose qu'un comité d'examineurs, ayant pour fonction d'examiner les étudiants des collèges de la Reine et de leur conférer les grades universitaires, en vertu d'une charte royale à cet effet. L'influence exercée sur les collèges par ce fantôme d'université était nulle: tous les travaux parlementaires des cinq dernières années n'avaient donc réussi qu'à produire ce ridicule avortement. C'est bien toujours l'éternelle histoire: « Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus! »

En 1854, l'université catholique que le synode de Thurles, quelques années auparavant, avait résolu de fonder, ouvrit ses portes à la jeunesse, et alors commença, entre les catholiques irlandais et le parlement de Westminster, cette lutte presque corps à corps qui dura plus de vingt années; lutte héroïque, où les faibles furent vaincus à la fin, sans doute, mais non sans avoir arraché au géant quelques concessions, et sans avoir mis à nu sa tricherie et l'avoir forcé de découvrir les motifs de sa conduite pour le moins étrange. Le premier soin des fondateurs de l'institution nouvelle fut de travailler à la faire reconnaître par l'État, et de demander la concession d'une charte l'autorisant à conférer des grades qui seraient reconnus officiellement. Il n'était question ni d'obtenir un octroi, ni de réclamer l'égalité entre l'institution catholique et les institutions protestantes ou athées; on ne cherchait qu'à se faire reconnaître. Efforts inutiles! le parlement fut inexorable. On avait contrecarré

ses projets, paralysé sa chère université sans Dieu, bravé son autorité en fondant sans sa permission — qu'il se serait bien gardé de donner, d'ailleurs, quand on la lui aurait demandée — un établissement d'éducation supérieure sur des principes diamétralement opposés aux siens : il prenait sa revanche maintenant. Il savait bien qu'il frappait au cœur l'université catholique en lui refusant une charte ; qu'on pourrait d'abord, par entêtement d'Irlandais, la favoriser pendant quelque temps, mais qu'à la fin, même les plus dévoués se dégoûteraient d'obtenir des grades qui ne seraient qu'un parchemin inutile ; de se voir fermer toutes les carrières qu'un grade universitaire ouvre généralement ; de se voir refuser l'admission sans examen préliminaire à l'étude des professions libérales, admission accordée à tous les étudiants des universités ; de se voir l'objet de toutes les vexations, de toutes les taquineries, de toutes les piqûres d'épingle, souvent même plus difficiles à supporter que des coups. C'est en effet ce qui arriva. Le découragement se mit bientôt au sein de l'institution catholique. Toute la race irlandaise, aux quatre coins du globe, souscrivait, il est vrai, avec sa générosité habituelle, pour la maintenir ; l'émigré envoyait son obole d'Australie ou d'Amérique ; mais elle était frappée au cœur, dans sa raison d'être d'université, pour ainsi dire. La situation ne pouvait durer. Quelques députés faisaient bien de temps à autre un effort pour faire entendre raison au parlement, mais en général on ne daignait même pas discuter leurs propositions. Ces efforts eux-mêmes devinrent de plus en plus rares et finirent bientôt par disparaître, car chacun sentait que le ministère devait prendre l'initiative et qu'il n'y avait qu'un ministre responsable qui pût amener la Chambre, sinon à résoudre cette question, du moins à s'en occuper sérieusement.

En 1866, un ministère libéral donna l'exemple. Il ne s'agissait pas de reconnaître l'université catholique ou de s'occuper directement de cette institution ; les ministres ne voulaient que fournir à ses étudiants une occasion d'obtenir des grades universitaires. A cette fin, l'on donna une charte nouvelle à l'université de la Reine, lui permettant d'admettre à ses examens des candidats autres que ceux des collèges de la Reine, et de conférer à ces nouveaux venus les grades qu'elle n'avait reçu le pouvoir de conférer, par sa charte primitive, qu'aux seuls élèves des collèges de la Reine : c'est ce qu'on a appelé le « système de la charte complémentaire ». Il mourut au berceau et sa fin fut caractéristique : les champions de

l'éducation mixte commencèrent une action en cour suprême pour faire annuler cette charte comme illégale ; d'une manière ou d'une autre, la loi était pour eux, et, sans plus de façons, les juges jetèrent au panier, comme autant de papier inutile, la charte de Sa Majesté la reine d'Angleterre !

Tout était à recommencer.

Nous voici maintenant arrivés à la scène la plus dégoûtante peut-être de toute cette comédie. En 1867, sous le ministère conservateur de lord Derby, les évêques d'Irlande furent quelque peu étonnés de se voir offrir, par l'entremise du vice-roi, une charte pour l'université catholique. Le plan proposé n'était pas sans défaut, mais le gouvernement se montrait plein de bonne volonté et demandait à l'épiscopat de l'aider de ses lumières et de ses suggestions pour l'arrangement des détails. Les évêques nommèrent deux délégués pour agir en leur nom : l'archevêque de Cashel, Mgr Leahy, et l'évêque de Clonfert, Mgr Derry. Les négociations allèrent leur train, et tout semblait devoir se terminer à la satisfaction générale, lorsque, au cours de la correspondance, les représentants de l'épiscopat firent remarquer qu'entre autres graves défauts, le système proposé ne reconnaissait pas les évêques comme gardiens de la foi et de la morale catholiques. Cette lettre resta sans réponse. Quelques jours plus tard, le secrétaire en chef pour l'Irlande annonçait au parlement que « les négociations avaient été rompues parce que les évêques avaient rejeté l'offre du gouvernement ». Cette étrange annonce surprit tout le monde, mais personne plus que les deux évêques chargés des négociations, car jamais ils n'avaient refusé l'offre du gouvernement ; ils s'étaient contentés de faire quelques remarques et quelques suggestions sur un projet qui leur avait été soumis, remarques et suggestions qu'on leur avait expressément demandé de faire. Il n'était plus possible de douter qu'on avait voulu se moquer d'eux. Ils répondirent par une lettre indignée où ils protestaient contre la conduite du ministère, et déclaraient que ses avances n'avaient pas été rejetées et qu'elles étaient encore sous considération. On leur fit savoir que « le gouvernement considérait toute correspondance comme désormais inutile ». Les délégués n'avaient aucun remède ; ils se contentèrent d'en appeler au verdict du peuple dans une lettre pleine de dignité, où ils donnaient l'histoire complète de ces négociations.

Ce fut la première et la dernière fois qu'un ministère anglais proposa d'accorder une charte à une université catholique en

Irlande (1), et encore cette proposition ne fut-elle jamais faite de bonne foi. Le gouvernement voulait s'assurer le vote irlandais sur une question vitale, et, pour se concilier les députés de l'Irlande, il n'hésita pas de descendre à l'expédient honteux que nous avons vu; il attendit quelque temps pour voir l'effet que produiraient ses promesses, et, lorsqu'il eut atteint son but, et que les exigences de la politique ne rendirent plus absolument nécessaire de retenir l'appui des Irlandais, avec une bonne foi toute britannique, il n'eut rien de plus pressé que de rompre les négociations, sans donner avis de son intention, sans alléguer la moindre raison pour excuser sa conduite, et de plus, ce qui est bien caractéristique, de rejeter audacieusement sur les évêques la responsabilité de toute cette affaire. Les commentaires seraient superflus.

L'honneur d'avoir le premier tenté sérieusement d'améliorer la position des catholiques irlandais en matière d'éducation supérieure revient à M. Gladstone. Après avoir brisé les derniers liens qui liaient l'Irlande catholique au cadavre pourri de l'Église protestante et avoir protégé, autant qu'il lui était possible de le faire, les tenanciers irlandais contre les évictions arbitraires, le grand ministre libéral tourna, en 1873, ses regards vers l'enseignement supérieur. En soumettant son projet à la Chambre, M. Gladstone déclarait que la position des catholiques irlandais en matière d'éducation universitaire était « misérablement mauvaise, scandaleusement mauvaise ». Sachant qu'il était impossible au ministère de faire adopter par le parlement une mesure reconnaissant l'université catholique, il essaya d'obtenir indirectement l'amélioration désirée. Voici à peu près la teneur de son bill :

L'université de la Reine devait être abolie, et il ne devait y avoir en Irlande qu'une seule université, l'université de Dublin.

Une distinction devait être établie entre l'université de Dublin et Trinity College. L'université de Dublin proprement dite devait devenir une université nationale, renfermant dans son sein tous les collèges d'enseignement supérieur du pays : Trinity College, le collège de l'université catholique, les collèges de la Reine, etc.

Cette université, chargée de conférer des grades aux étudiants des divers collèges, devait être aussi, contrairement à la pratique

(1) Il n'y a, que je sache, dans toutes les possessions anglaises, qu'une université catholique à laquelle on ait accordé une charte : c'est l'université Laval, de Québec (Canada), qui reçut une charte vers 1854.

suivie jusque-là, une université enseignante, certaines chaires devant être fondées à cet effet et maintenues par un octroi annuel du gouvernement.

On disait que le but de ses professorats était d'établir une fondation indirecte en faveur du collège de l'Université catholique, car il faut bien remarquer que dans tout cela non seulement on ne reconnaissait pas aux catholiques le droit d'avoir une université, mais qu'on n'osait même pas proposer directement un octroi gouvernemental pour l'encouragement de leur éducation supérieure. On n'eut jamais toutefois d'idée bien claire sur la nature de ces professorats, de sorte que les évêques craignirent, non sans raison, que cet effort bien intentionné n'aboutît qu'à l'établissement à Dublin d'un nouveau collège sans Dieu à la place du collège catholique. Tout en reconnaissant les avantages du système proposé par M. Gladstone, ils déclarèrent qu'ils ne pouvaient l'approuver sans modification. Ils n'objectaient pas l'établissement d'une université nationale, mais ils demandaient que l'on reconnût un ou plusieurs collèges distinctement catholiques, qu'on leur accordât un octroi direct et que le ministère garantît aux catholiques un traitement juste et équitable. Trinity College, de son côté, s'opposait violemment, par ses députés, à toute tentative tendant à anéantir son exclusivisme et à le priver de ses privilèges séculaires.

On doit reconnaître qu'en lui-même le *bill* de M. Gladstone ne nous offrait pas de bien grands avantages ; cela n'empêcha pas cependant le fanatisme anglais de prendre alarme à un tel point que, lorsque le premier ministre soumit sa mesure au vote de la Chambre, il fut défait par une forte majorité. Il résigna aussitôt son mandat et en appela au peuple. Au cours de la campagne électorale, des conservateurs firent danser sous les yeux de la foule le fantôme de l'influence papale, qui a généralement sur les masses anglaises l'effet bien connu du chiffon rouge sur certains animaux : à la réunion des Chambres, M. Gladstone se trouva dans l'opposition. Il faut dire que le juif Disraëli avait conduit la campagne.

Cette même année, un député anglais, qui n'était pas même ministre, M. Fawcett, s'avisa que le meilleur moyen de satisfaire tout le monde était de mécontenter tout le monde, et, de son cerveau fertile, sortit un projet devant lequel ses confrères se perdirent en admiration : il proposait la sécularisation de Trinity College comme un remède aux griefs des catholiques. Les autorités

de Trinity College — par une de ces conclusions dont on aurait pu sans perte, ce semble, laisser le monopole à la logique anglaise — s'empressèrent d'approuver le principe *bill*; libéraux et tories, whigs et radicaux se donnèrent la main pour faire l'œuvre sainte, de sorte qu'en peu de temps le *bill* devint loi sans difficulté. Je dis sans difficulté, mais non sans opposition, car les représentants de l'Irlande lui firent une guerre sans merci. Ce fut en vain cependant : contre la force brutale, l'éloquence et la raison se brisèrent encore une fois, et le pédantisme politique, qui a la prétention de gouverner les peuples selon des théories abstraites et d'en agir avec des hommes comme avec des unités mathématiques, s'en alla, avec toute la solennité officielle, expulser la religion de Trinity College et de l'université de Dublin... pour faire disparaître les griefs des catholiques ! Était-ce malice ou aveuglement ? On n'a pu encore le deviner, mais il est bien probable que ces deux divinités se partageaient assez également les cœurs des députés aux Communes anglaises ce jour-là. Qu'on me pardonne, mais je crois qu'en y ajoutant un peu de sottise, on aura peut-être leur trinité complète.

En Irlande, ni les catholiques ni les protestants n'avaient demandé la sécularisation. L'université de Dublin, pour des raisons qu'elle seule connaît, favorisait, il est vrai, ce projet ; mais le sénat de l'université n'est pas la population protestante du pays. Les protestants, en matière d'éducation supérieure, n'avaient aucun grief ; les catholiques en avaient de nombreux et de profonds. On mécontenta les protestants et l'on affecta la plus complète ignorance des principes catholiques touchant l'éducation ; et, lorsqu'on s'aperçut plus tard que les catholiques refusaient aussi opiniâtrement de se faire instruire dans une institution athée que dans une institution protestante, on leva les épaules en disant : « Ces papistes, rien ne peut les contenter ! »

Malgré sa sécularisation, Trinity College n'en resta pas moins une institution foncièrement protestante. Le service religieux continua à être célébré tous les dimanches et même plusieurs fois la semaine, dans la chapelle de l'université, suivant les rites de l'Église anglicane ; un *clergyman* protestant continua à être choisi pour prévôt (ou recteur)(1) ; la proportion des étudiants catholiques

(1) Le prévôt actuel, le Rév. Dr Salmon, ne voyait aucune impropriété à publier, il y a quelques mois, un ouvrage contre l'infaillibilité du Pape,

ne dépassa jamais 6 pour 100, et encore c'est un fait notoire que le catholicisme de la plupart d'entre eux fut toujours d'une nature assez indéfinie. Cependant on s'en vint nous répéter pendant six ans, avec le plus grand sang-froid, que nous n'avions pas à nous plaindre, que l'exclusivisme était disparu ; que si nous voulions seulement patienter une couple de siècles, les choses pourraient peut-être tourner en notre faveur, et qu'en attendant, si nous ne cessions pas nos clameurs, on serait obligé de nous regarder comme des gens bien désagréables, turbulents, entêtés. toujours mécontents, quoi qu'on fasse pour les satisfaire. On oubliait de nous dire, par exemple, ce qu'on ferait, si les rôles étaient changés : si la messe se célébrait tous les jours dans la chapelle de l'université ; si le prévôt était, disons le mot, un jésuite ; s'il n'y avait que 6 pour 100 d'étudiants protestants, et si les quatre cinquièmes du pays étaient protestants et n'avaient pas d'autre établissement d'éducation supérieure que cette université dirigée par un jésuite ?

Après l'acte de sécularisation, le parlement voulut laisser reposer pendant quelques années la question universitaire ; mais le chef du parti irlandais, M. Butt, essaya bientôt de ressusciter le projet de M. Gladstone, en définissant plus clairement les droits et les privilèges des collèges catholiques ; inutile de dire qu'il échoua misérablement. Les députés irlandais, fatigués de ces tergiversations et de tout ce trouble qu'on se donnait pour ne rien faire, en revinrent, en 1879, à un projet d'université purement et simplement catholique. Au moment où l'on s'y attendait le moins, ils introduisirent un *bill* à cet effet, et menacèrent, en cas de défaite, de le réintroduire chaque année jusqu'à ce qu'il reçût la sanction du parlement : à la surprise de tout le monde, cette action produisit un résultat pratique. Les ministres, tout en déclarant qu'il leur était impossible d'accorder leur appui au *bill* irlandais, reconnurent que le règlement de la question universitaire en Irlande était d'une nécessité urgente, et annoncèrent leur intention de soumettre immédiatement à la Chambre un projet de loi pour améliorer la position des étudiants catholiques et établir l'égalité en matière d'éducation entre catholiques et protestants. Les Irlandais, sachant très bien que la Chambre ne reconnaîtrait à aucun prix une université catholique,

dans lequel les catholiques ne sont pas appelés autrement que *Romanists* et les doctrines de l'Église *Romish superstitions*.

se résignèrent, suivant la maxime : *Half a loaf is better than no bread*, à retirer leur mesure et à laisser le champ libre au gouvernement. Le projet ministériel, rendu public peu après, causa d'abord une pénible surprise aux catholiques, qui s'attendaient, non sans raison, à obtenir quelques avantages réels ; tel quel soumis à la Chambre, le *bill* abolissait l'université de la Reine et élevait à sa place une université nouvelle, qui devait s'appeler l'université royale d'Irlande, ayant le pouvoir de conférer les grades universitaires à tous ceux, d'où qu'ils vinssent, qui passeraient les examens voulus. C'était bien simple ; mais ce n'était, après tout, que retourner au principe de la « charte complémentaire », après avoir fait disparaître toutefois le danger immédiat d'un second naufrage en changeant de vaisseau. On ouvrait toutes grandes les portes de l'université nouvelle, afin, il est vrai, que les catholiques pussent entrer avec les autres ; mais, comme catholiques, on affectait de les ignorer, eux et leurs griefs séculaires ; d'octroi ou d'aide pécuniaire d'aucune sorte à un collège catholique, il n'était nullement question. Lorsque le *bill* fut soumis à la Chambre des lords, cette omission souleva des récriminations si vives, que, lorsqu'il fut renvoyé aux Communes, le ministère crut prudent de proposer un octroi. Cet octroi cependant ne devait pas être affecté directement aux collèges catholiques, mais il devait être mis à la disposition du sénat de l'université royale. Le *bill*, ainsi amendé, passa presque sans opposition.

Il était manifeste que le sénat de l'université allait avoir le pouvoir de donner à cette institution son caractère bon ou mauvais ; de la rendre acceptable aux catholiques, du moins comme un pis-aller, ou d'en faire une moquerie ou un nouvel instrument de vexation : tout dépendait donc maintenant de la composition de ce sénat. Le vice-roi, comme toujours, fut chargé du choix et de l'investiture des membres ; ce personnage, qui, règle générale, à part d'honorables mais trop rares exceptions, ne sort pas de son obscurité, — à moins que ses chevaux ne lui valent une mention honorable dans *Sport* ou *Paddock Life* et n'en fassent le digne compère des jockeys du Royaume-Uni, — ce personnage, dis-je, est très utile au gouvernement dans des circonstances semblables, car il lui permet de faire lui-même, à Londres, le choix nécessaire, tout en laissant à la comédie un vernis de couleur locale. Il fut résolu de diviser le sénat également, moitié protestant et moitié catholique ; et, afin d'en imposer davantage, on engagea les évêques à

s'y faire représenter par deux députés. Ils y consentirent, et Son Éminence le cardinal Mac Cabe, archevêque de Dublin, et Mgr l'évêque d'Ardagh furent chargés de cette mission. Lorsque la liste complète fut rendue publique, on s'aperçut que les intérêts catholiques proprement dits n'auraient dans le sénat que trois défenseurs : les deux évêques déjà nommés et le Rév. D^r Walsh, aujourd'hui archevêque de Dublin ; on avait eu soin de remplir toutes les autres places du côté catholique, avec des catholiques, il est vrai, mais défenseurs acharnés, connus et influents, du système mixte ! Ce n'était pas de bon augure. Les évêques déclarèrent que si on leur avait laissé connaître parmi quelles gens ce sénat devait être recruté, ils n'auraient jamais accepté de figurer dans ses rangs. Mais le tour était joué maintenant ! On pourrait dire au peuple anglais, qui ne demandera pas mieux que de le croire, que des évêques d'Irlande ont approuvé l'université royale et l'ont acceptée comme un règlement de la question universitaire. Qu'ils se retirent dès aujourd'hui, en protestant si bon leur semble, cela ne fournira qu'une occasion capitale à la bonne foi britannique pour les traiter de marionnettes ou de gens qui ne savent pas ce qu'ils veulent. Entre deux maux les évêques choisirent celui qu'ils crurent le moindre et se décidèrent à demeurer, afin d'exercer toute leur influence pour faire prendre une direction au moins raisonnable au nouveau sénat.

Aussitôt constitué, le sénat forma un « comité permanent » de quelques-uns de ses membres, une espèce de petit sénat auquel la direction des affaires fut pratiquement abandonnée ; et, pour rendre la situation encore plus intolérable, ce comité fut composé presque exclusivement des présidents et des autres représentants des trois collèges de la Reine, qu'on avait eu bien soin de ne pas faire disparaître avec l'université de la Reine.

L'université royale n'obligeait pas, il est vrai, ses collèges à se conformer au système mixte, et n'imitait pas la tyrannie arbitraire exercée par le conseil d'éducation nationale dans les écoles primaires, — et c'est là une des raisons pour lesquelles les évêques avaient accepté de faire partie de son sénat ; — on ne regardait pas non plus comme probable qu'elle en vînt à suivre une pareille ligne de conduite, — cela étant manifestement contraire à sa constitution ; — mais l'influence prépondérante acquise aux partisans de l'éducation mixte par la création du comité permanent indiquait, à ne pas s'y méprendre, que le sénat de l'université nouvelle, et

par conséquent l'État, dont il était le très humble serviteur, ne cherchait qu'à porter un coup fatal à l'éducation soumise à l'influence religieuse, — à l'éducation *dénominationnelle*, comme on dit ici, — et à étouffer à l'avenir toute réclamation catholique. Ceux qui en doutaient encore n'attendirent pas longtemps pour en avoir la preuve.

Le premier acte du sénat fut de créer, conformément à l'acte tel quel amendé par la Chambre des communes, vingt-huit *fellowships*, ou professorats, à chacun desquels fut attaché un salaire de quatre cents livres sterling (environ dix mille francs) par année. Quatorze de ces *fellowships* furent assignés comme la portion des catholiques, et ce fut là tout ce qu'ils purent obtenir du nouvel octroi gouvernemental pour l'enseignement supérieur. Notons en passant que les collèges de la Reine jouissaient encore de tous leurs privilèges et de tous les octrois spéciaux qui leur avaient été accordés du temps de l'ancienne université de la Reine et précédemment ; n'oublions pas non plus qu'on n'avait touché en rien aux octrois et autres privilèges temporels de l'université de Dublin et de Trinity College. Sous le rapport des avantages temporels, l'enseignement supérieur protestant et l'enseignement supérieur athée n'avaient rien à désirer, tandis qu'on avait toujours refusé la plus minime obole aux collègues placés sous l'influence de la religion des quatre cinquièmes de la population du pays. C'était, sans doute, afin de ne pas troubler cette égalité admirable que nos déesses « Justice » nouveau genre firent deux parts si scrupuleusement égales de cet octroi. N'aurait-ce pas été horrible, aussi, que de donner quelque chose aux papistes, et de laisser dans le froid et la faim ces pauvres protestants privés de tout !

La fondation de l'université royale donnait le coup de grâce à l'université catholique, qui avait réussi, au prix d'immenses sacrifices de la part du peuple et de la jeunesse, à vivre tant bien que mal pendant vingt ans. Dans les derniers temps, ce n'était déjà plus qu'un fantôme ; fantôme vénéré, il est vrai, mais incapable d'une action ou d'une influence efficace. La mort du cardinal Cullen, en 1878, la priva de son fondateur et de son défenseur, dont l'énergie indomptable lui avait fait traverser bien des crises et l'avait maintenue debout au milieu de bien des orages, et elle descendit virtuellement au tombeau, avec celui qui la regardait comme son institution et qui lui avait si généreusement consacré toute sa longue carrière épiscopale. La faculté de théologie, qui

n'avait rien à démêler avec le gouvernement, survécut, et lorsqu'on parle aujourd'hui de l'université catholique d'Irlande, il s'agit de cette faculté solitaire qui, malgré son importance relative, ne regarde cependant pas du tout ce qu'on entend généralement par l'éducation universitaire de la jeunesse.

Les évêques ne se résignèrent pas facilement à cet état de choses; ils firent un dernier effort pour ramener à la vie leur université : ils changèrent sa constitution, donnèrent à l'institution de Dublin, placée sous le contrôle de l'université royale, le nom de *University College*, lui affilièrent tous les collèges catholiques du pays auxquels le cours d'études et le nombre des élèves donnaient le droit d'être reconnus comme collèges universitaires, et voulurent faire reconnaître par l'université royale le corps ainsi formé, dans lequel l'esprit au moins d'une université catholique pourrait être conservé. Mais ils avaient compté sans le sénat ! Ce n'était pas en vain qu'on l'avait composé des plus chauds partisans de l'éducation mixte. L'auguste assemblée déclara que « l'université catholique n'existait plus, que la fondation de l'université royale lui avait enlevé toute raison d'être et qu'elle était devenue un simple collège de cette université ». Elle ignora donc la nouvelle organisation des évêques, ne reconnut dans toute l'Irlande qu'un seul collège catholique d'enseignement supérieur, — *University College*, Dublin, — et concentra dans ce seul collège tous les *fellowships* affectés aux catholiques, refusant le moindre secours à tous leurs autres établissements.

Quatorze professorats de quatre cents livres sterling chacun forment sans doute, pour un collège, un octroi qui n'est pas à dédaigner; mais l'organisation d'une telle institution ne se compose pas que de professeurs; le salaire des professeurs n'étant après tout qu'une partie des charges énormes qui pèsent sur un collège universitaire, la centralisation des *fellowships* à *University College* ne constituait pas, dans le vrai sens du mot, un octroi pour l'enseignement supérieur catholique. A notre point de vue, elle présentait de plus deux graves inconvénients : d'abord, et cela se comprend de soi, le dépérissement graduel des collèges catholiques d'enseignement supérieur en dehors de la capitale, et ensuite le prétexte fourni ainsi indirectement pour le maintien du monopole exercé par les collèges de la Reine sur les octrois parlementaires des quarante-cinq dernières années. En effet, lorsque les catholiques demanderont justice et compareront les collèges protestants ou mixtes riche-

ment dotés avec les collèges catholiques non dotés, on pourra les accuser de fausseté avec assez de vraisemblance en faisant parader sous les yeux du peuple anglais les quatorze *fellowships* de University College ; on pourra ignorer leurs explications, se moquer de leurs « subtilités scolastiques », et affecter de ne pas comprendre comment des gens à qui l'on paye cinq mille six cents livres sterling par année peuvent avoir l'audace de prétendre qu'on ne leur donne rien. Ajoutez à cela qu'il est toujours facile, d'ailleurs, d'aveugler des gens qui ne demandent rien de mieux que de ne pas voir.

Après avoir fait décider la centralisation suivant ses goûts, le ministère, craignant que les représentants de l'épiscopat ne donnassent, en désespoir de cause, leur démission trop tôt pour sa politique, commença alors, avec son astuce habituelle, à faire de temps à autre des promesses, directes ou indirectes, touchant l'amélioration de la position des catholiques : de sorte que les évêques, qui conservaient toujours, malgré tout, une lueur d'espérance, ne crurent pas devoir rompre complètement avec l'université royale.

Les choses allèrent de ce train jusqu'en 1884. Il y avait encore deux *fellowships* catholiques qu'on avait laissés vacants ; et, comme le moment d'y nommer quelqu'un était venu, Son Ém. le cardinal Mac Cabe essaya de remédier un peu aux inconvénients du système de centralisation adopté, en faisant nommer à ces positions deux professeurs de collèges autres que University College ; le sénat rejeta cette proposition presque à l'unanimité, et affirma de nouveau qu'il ne reconnaissait qu'un seul collège catholique d'enseignement supérieur, University College, Dublin. Deux sénateurs seulement avaient appuyé le cardinal : c'était l'évêque d'Ardagh et le R. D^r Walsh. « Puisque le sénat de l'université royale », dit Son Éminence, « dédaigne de prêter l'oreille à la voix unanime de l'épiscopat catholique d'Irlande, notre présence ici est inutile », et il donna sa démission ainsi que le D^r Walsh. Mgr l'évêque d'Ardagh demeura toutefois quelque temps encore, conformément au désir du clergé.

Depuis 1884, les ministres, conservateurs et libéraux, ont reconnu, les uns après les autres, que l'université royale n'avait nullement réglé la question de l'enseignement supérieur catholique ; les uns après les autres, ils ont reconnu qu'il fallait un règlement immédiat ; les uns après les autres, ils ont promis de se mettre à l'œuvre tout de suite : depuis 1884, ils ont passé et repassé sur les banquettes ministérielles, oubliant le matin les pro-

messes qu'ils avaient faites la veille et les renouvelant le soir pour les oublier encore le lendemain.

Au cours de la session de 1885, les conservateurs étant au pouvoir, un député irlandais, M. Justin Mac Carthy, proposa de supprimer l'octroi annuel en faveur des collèges de la Reine, et demanda qu'une somme de six mille livres sterling fût affectée annuellement, pendant quelque temps, au collège catholique de Dublin. Le chancelier de l'Échiquier, sir Michael Hicks-Beach, après avoir payé un tribut d'admiration à l'efficacité de l'enseignement catholique, déclara que la question « réclamait l'attention sérieuse et immédiate du gouvernement de Sa Majesté », et ajouta : « Nous ne considérons pas la situation actuelle comme satisfaisante, et nous en sommes convaincus à un tel point, qu'il nous serait impossible d'accéder à la demande de l'honorable député de Limerick (M. Mac Carthy) et de tenter ainsi un règlement temporaire en votant six mille livres sterling pour un cas particulier. Nous ne pourrions pas faire cela. Nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de faire un examen minutieux de l'ensemble et des détails, afin de pouvoir régler ensuite convenablement cette question difficile... Si nous sommes encore au pouvoir durant la prochaine session, nous proposerons quelque mesure tendant à régler d'une manière satisfaisante cette question importante (1)... » Le gouvernement subit quelque temps après une défaite dans les Chambres, et les élections générales amenèrent les libéraux au pouvoir. M. Gladstone ayant été renversé sur la question du *Home rule*, les élections générales de 1886 ramenèrent les conservateurs avec une majorité formidable ; ils ont été maîtres absolus pendant les sessions de 1887, 1888, 1889 et 1890, et ils n'ont rien fait.

Si, pourtant : ils ont encore fait des promesses qu'ils se sont bien gardés de tenir.

En juillet 1889, M. Parnell attira l'attention du ministère sur certaines « résolutions » adoptées par l'épiscopat catholique irlandais touchant l'éducation en général et l'enseignement supérieur en particulier, et demanda si le gouvernement continuerait à ne rien faire pour faire disparaître les griefs des catholiques. M. Balfour répondit que, « sans vouloir donner une réponse spécifique », il devait déclarer que « l'enseignement supérieur était depuis longtemps l'objet d'une attention toute spéciale de la part du ministère,

(1) *Hunsard*, vol. 300 (session de 1885), p. 326-332.

et qu'il espérait qu'on pourrait bientôt soumettre à ce sujet des mesures à la Chambre ».

Voilà où quatre années de « l'attention sérieuse et immédiate du gouvernement de Sa Majesté » nous avaient conduits : les promesses catégoriques de 1885 n'avaient pu engendrer que les espérances indéfinies de 1889. Comme la session tirait à sa fin et que le ministère ne donnait aucun signe de vie, — au sujet de l'enseignement du moins, — M. Sexton souleva la question de nouveau, le 28 août, dans un discours puissant, où il l'exposait de la manière la plus complète et la discutait sous tous les points de vue. L'éloquence du député irlandais réveilla M. Balfour pour quelques minutes, car il put prononcer les paroles suivantes : « Je répète dans cette Chambre ce que j'ai dit ailleurs : à savoir que, suivant mon opinion, l'on doit faire quelque chose pour permettre aux catholiques romains en Irlande d'obtenir une éducation universitaire plus complète et plus élevée... Je regrette beaucoup, je ne le nie pas, que le clergé catholique romain ait cru devoir empêcher les jeunes gens de cette religion de profiter des avantages offerts au public par les collèges de la Reine et par Trinity College. Mais les regrets ne sont que des choses vaines : nous devons prendre les faits tels que nous les trouvons. Les essais d'enseignement supérieur non dénominationnel (c'est-à-dire d'enseignement mixte) en Irlande ont été assez nombreux et ont duré assez longtemps pour rendre parfaitement clair, je le crains beaucoup, que tous les efforts faits jusqu'ici dans cette direction par le parlement ne contenteront jamais les catholiques romains. Puisqu'il en est ainsi, nous n'avons pas d'autre alternative que de nous mettre à l'œuvre et de découvrir quelque moyen pour donner satisfaction à la population catholique romaine. Il ne m'appartient pas, je crois, de suggérer la direction à suivre ; mais je puis dire que je n'ai aucun doute que le nouveau plan doive être tel qu'il puisse satisfaire tous les désirs légitimes des catholiques romains (1). »

Il importe de peser toutes ces paroles et de noter toutes ces admissions. Pour ma part, je crois que ce discours est l'un des plus sensés et des plus véridiques qui tombèrent jamais des lèvres du secrétaire en chef pour l'Irlande ; quelques-uns cependant, même parmi les plus sérieux, crurent que M. Balfour n'était pas tout à fait réveillé lorsqu'il le prononça ! M. Parnell s'empressa de féli-

(1) *Hansard*, session de 1889, séance du 28 août.

citer l'honorable ministre de ses bonnes intentions, et lui demanda à quelle époque on pourrait espérer voir la réalisation de toutes ces belles promesses. « A la prochaine session », répondit le secrétaire en chef pour l'Irlande avec le plus grand sérieux.

M. Balfour entendait-il ne jouer là qu'une comédie, ou croyait-il réellement que le ministère avait dessein d'aborder la question de l'enseignement universitaire irlandais ? Les deux hypothèses sont probables ; mais, jugeant par les antécédents et les conséquents, je pencherais plutôt vers la première. Quoi qu'il en soit, non seulement les radicaux, mais même les tories, s'émurent, et plus d'un des admirateurs de l'honorable ministre s'écria avec humeur : « Mais qu'allait-il donc faire dans cette galère ? » M. Balfour se tira d'affaire par un soubresaut à la Scapin. Ce n'était peut-être pas très digne, mais peu importe, puisqu'il mettait les rieurs de son côté et montrait encore une fois aux papistes que, suivant lui et ses pareils, c'est un acte très méritoire que de se jouer d'eux !

Au cours des vacances, le 1^{er} décembre, M. Balfour s'en alla exposer à Partick, une des divisions électorales de Glasgow, en Écosse, son projet de réforme de l'enseignement irlandais. Le projet en lui-même était très raisonnable et aurait pu être accepté par l'épiscopat comme une solution finale : on n'y reconnaissait pas d'université catholique, mais on devait accorder un octroi direct et satisfaisant à un collège catholique d'enseignement supérieur, affilié à l'université de Dublin, et établir l'égalité entre catholiques et protestants. Mais *in cauda venenum*. L'honorable ministre ne voulait probablement, par ce discours, que rendre encore plus amère et plus insultante pour ceux qui en étaient l'objet la comédie qu'il s'était chargé de jouer, et c'est pourquoi il mit à l'exécution de ses promesses trois conditions, telles qu'il n'en a jamais été posées, j'en suis certain, par aucun homme d'État ; conditions impossibles, qui renversent tous les principes sur lesquels un gouvernement constitutionnel est basé ; conditions ridicules, qui montrent quel cas l'on fait des griefs irlandais et de quels moyens l'on se sert pour évader ses promesses lorsqu'il ne s'agit que de papistes et d'Irlandais :

Je cite textuellement :

« A propos de cette question de l'enseignement supérieur en Irlande, laissez-moi vous dire, avant d'aller plus loin, qu'il est absolument impossible de faire quelque chose avant d'avoir obtenu le *consentement général* à ce sujet.

« Il y a trois conditions que je regarde comme essentielles et qui doivent être nécessairement remplies, si l'on veut faire quelque chose d'efficace, si l'on veut réellement avancer dans la voie que mes prédécesseurs ont tracée et que je veux m'efforcer de suivre :

« La première est que ceux qui, en Irlande, demandent une éducation supérieure plus élevée et plus complète que celle qu'ils reçoivent maintenant, acceptent cordialement, comme une solution définitive, ce que nous nous proposons de faire pour eux.

« La seconde est qu'aucun des partis politiques ne profite, au parlement, de la proposition d'un projet de loi de cette nature pour infliger une défaite à ses adversaires.

« La troisième est que *l'opinion générale des Anglais, des Écossais et des Irlandais s'accorde à déclarer que cette faveur doit être faite à la population catholique romaine d'Irlande.* »

Les deux premières conditions sont susceptibles d'explications, mais la troisième ! Je passe par-dessus la *faveur* que l'on fait à quelqu'un en lui rendant justice, et je ne m'arrête qu'à l'idée générale de cette condition. Où a-t-on jamais entendu une pareille doctrine ? Quel sens doit-on prêter à ces paroles d'un ministre responsable, parlant au nom d'un cabinet qui commande dans les Chambres une majorité d'au moins cent ?

M. Balfour exposant son projet et en laissant une partie dans l'ombre, se réservant un talon d'Achille où il pourra plus tard blesser mortellement, puis demandant qu'on accepte ses offres comme une solution définitive : cela se comprend, cela s'est déjà vu ici et cela se voit ailleurs.

M. Balfour demandant que l'on suspende les coutumes parlementaires pour régler la question de l'enseignement catholique irlandais : cela peut se comprendre encore, quoiqu'on se demande « pourquoi pour l'enseignement plus que pour toute autre question ? »

Mais M. Balfour exigeant comme condition *sine qua non* que l'opinion générale des trois royaumes se déclare en faveur de la solution, d'une manière donnée, d'une question qui, après tout, n'est pas plus importante que bien d'autres, et qui, de plus, n'a qu'une importance locale, et déclarant que le gouvernement, malgré sa majorité, malgré ses aveux et ses déclarations, malgré ses promesses passées et présentes, ne fera rien sans cette *opinion générale* : ce n'est pas seulement inconstitutionnel, ce n'est pas

seulement ridicule, c'est insensé ; ou plutôt, pour être juste, ce serait insensé, si c'était déclaré et exigé sérieusement.

En effet, d'après la doctrine de l'honorable ministre, il ne suffit plus maintenant, pour faire passer une loi en faveur des catholiques, que leurs demandes soient justes et raisonnables ; il ne suffit plus que le ministère qui propose cette loi ait la majorité dans les Chambres ; non : il faut que le puritanisme d'Écosse, l'agnosticisme, l'anglicanisme, le non-conformisme et tous les autres *ismes* de la Grande-Bretagne donnent la main à l'orangisme de l'Ulster pour former « une opinion générale » en faveur du papisme, et demander, par exemple, qu'une université « soumise à l'influence romaine, un foyer de superstition », etc., soit ouverte pour l'éducation supérieure de la jeunesse d'Irlande ! Et l'on choisira librement, délibérément, de commettre une injustice, de maintenir une situation qu'on a maintes et maintes fois reconnue comme anormale et qu'on a maintes et maintes fois promis, de la manière la plus catégorique, d'améliorer le plus tôt possible, parce qu'on préfère l'opinion probable de l'Angleterre ou de l'Écosse, qui ne sont nullement concernées, à l'opinion certaine de l'Irlande, dont les intérêts les plus vitaux sont en jeu. C'est le dernier commentaire sur la justice revue et corrigée, telle qu'on l'entend de l'autre côté du canal.

Mais non : il ne faut pas prendre M. Balfour au sérieux. Il avait commis l'imprudence de s'approcher trop près de cette brûlante question de l'enseignement catholique irlandais : on lui cria de reculer ; il ne pouvait le faire qu'en faisant le saut du saltimbanque, et il le fit.

Telle a été la dernière tentative du parlement de Westminster pour *rendre justice* aux catholiques d'Irlande.

Le 29 juin 1890, Mgr l'évêque d'Ardagh donnait sa démission comme sénateur de l'université royale. « Au cours de la dernière session, » écrivait-il à M. Balfour, « vous, Monsieur, en réponse au discours éloquent de M. Sexton, vous avez fait naître en nous de nouvelles espérances, mais ce n'était que pour les décevoir. »

Je ne puis mieux clore ce résumé historique bien imparfait qu'en citant les nobles paroles avec lesquelles le même évêque terminait sa lettre, priant le secrétaire en chef pour l'Irlande de placer sa résignation entre les mains de la reine :

« Il y a quarante-cinq ans, on reconnut aux catholiques

d'Irlande le droit de recevoir une éducation supérieure ; et cependant, après près d'un demi-siècle, nous trouvons encore une université protestante, avec un clergyman protestant pour recteur, avec des professeurs presque tous protestants, affirmant dans la capitale catholique de la catholique Irlande la suprématie protestante en matière d'éducation.

« Nous trouvons cette université jouissant d'un octroi annuel de plus de soixante mille livres sterling, tandis que pas un centime n'a été donné directement à l'université catholique d'Irlande, pour laquelle notre peuple catholique a dépensé en vain plus de deux cent mille livres sterling.

« Nous trouvons, après une épreuve de dix années, que l'université royale, au lieu d'élever, comme nous l'espérions, notre université catholique au niveau de Trinity College, protège et encourage de préférence les collèges de la Reine, fondés sur le principe de l'éducation mixte, que l'Église catholique et même un grand nombre de protestants sincères condamnent.

« D'éducation mixte, nous n'en voulons pas.

« Nous demandons l'égalité en matière d'éducation, au point de vue religieux. Nous ne demandons rien de plus ; les évêques et le peuple catholique d'Irlande n'accepteront rien de moins. »

(*A suivre.*)

J.-A. GEO. COLCLOUGH.

L'HOMME ET LA BÊTE

DE L'ANTIQUITÉ AU XVII^e SIÈCLE

I

L'ANTIQUITÉ PAÏENNE

Si l'on se reporte aux plus anciennes civilisations rudimentaires dont l'histoire proprement dite nous ait conservé le souvenir, ou bien à cet état sauvage que l'on est convenu, sans preuves d'ailleurs, d'appeler « état primitif », on voit que l'homme peu ou point civilisé ne s'estime guère au-dessus des représentants du règne animal ou même végétal. « Les Esquimaux », dit M. Henri Joly, « attribuent au chien une âme immortelle. Chez certains Polynésiens, l'âme humaine est considérée comme une substance si peu différente de toutes les autres, qu'elle peut être mangée et assimilée : un enfant mort-né sera jeté en pâture à un requin, pour que son âme, passant immédiatement dans le corps du terrible animal, le transforme en un ami et protecteur de la famille (1). » Chacun sait que nos premiers ancêtres Aryas attribuaient une âme quasi humaine même aux êtres inanimés, aux astres, à la lumière, aux vents, aux nuages, aux fleuves, aux arbres. Le populaire de l'antique Égypte adorait les animaux, et c'est depuis les temps les plus reculés que les brahmanes enseignent la transmigration des âmes humaines à travers les bêtes. Plus tard l'école d'Alexandrie n'admettra plus la métempsycose que d'homme à homme ; mais ici nous sommes dans une période de civilisation et de philosophie déjà avancée, où l'esprit humain a pris une connaissance plus complète de lui-même et se rend mieux compte de la supériorité de sa propre nature. Plusieurs siècles auparavant, la philosophie

(1) Henri Joly, *l'Homme et l'Animal*. Paris, Hachette, 1877.

grecque avait pressenti, à des degrés divers, la supériorité de l'homme sur le surplus du monde vivant. Héraclite, en mettant la vie de l'âme au-dessus de la vie des sens, donnait par là même la priorité à l'homme sur la bête. Pythagore et ses disciples, plus explicites, admettent deux âmes : l'une inférieure et purement sensible, commune à la brute et à l'homme ; l'autre supérieure, spirituelle (νοῦς), et propre à l'homme seul. Mais c'est en arrivant à Socrate, le grand esprit philosophique de l'antiquité, que l'intelligence humaine commence à prendre pleine conscience de ce qu'elle vaut, et, par voie de conséquence, de sa supériorité sur tous les êtres visibles. Γνωθὶ σεαυτόν, connais-toi toi-même ! telle fut la devise de ce sage ; et c'est par cette étude approfondie de soi-même, de l'âme humaine par conséquent, que cette belle et noble intelligence a su discerner, dans une clarté du génie, quelques-uns des principaux attributs qui font la supériorité de l'homme.

Quant à Platon, dans plusieurs passages de ses écrits, et notamment dans le *Phèdre*, il distingue dans l'être humain trois âmes : sensitive, passionnée et raisonnable (λογική). Mais il n'accorde que les deux premières à l'animal, et fait de la troisième l'apanage exclusif de l'homme.

C'est à Aristote que l'antiquité doit l'étude la plus développée de la nature animale et de ses rapports avec la nature humaine. Ce puissant esprit n'était pas seulement philosophe : il était en même temps naturaliste et sagace observateur ; ou plutôt, définissant la philosophie *la science de l'universel*, il estimait que toute la série des connaissances humaines doit concourir à la recherche de la vérité philosophique. Et de fait, il a embrassé le cercle entier des connaissances de son temps. Toutefois, son sentiment sur la nature animale ne forme pas, dans ses écrits, un livre ou un chapitre spécial ; il faut en chercher les éléments dans plusieurs de ses ouvrages (1). Nous en résumerons ici les principaux traits.

L'animal n'apporte dans ses actes ni choix, ni réflexion, ni liberté ; et, s'il accomplit certains d'entre eux en vue d'une fin précise, de même que les plantes poussent leurs feuilles en haut et leurs racines en bas, c'est en vertu d'une cause de même ordre pour toutes les choses de la nature entière. Cependant l'animal a quel-

(1) Principalement dans la *Physique*, dans le *Traité de l'âme*, dans celui de la *Mémoire*, dans l'*Histoire des animaux*.

que chose de commun avec l'homme ; c'est le *mouvement spontané*. Ce mouvement est déterminé en l'animal par l'*appétit*, lequel est entretenu par l'*imagination*. Or l'imagination est de deux sortes : raisonnable ou sensitive. L'imagination animale, qui n'est que sensitive, excite dans la bête le désir ou l'appétit, quand d'ailleurs celui-ci n'est pas déjà entraîné par la sensation actuelle ou immédiate ; puis l'imagination, en se continuant et se répétant, développe en l'animal le phénomène de la *mémoire*, mais d'une mémoire passive, involontaire, irréfléchie, résultant seulement du renouvellement d'un fait sensible, d'une image. Pour distinguer de cette mémoire purement sensitive, de cette « espèce de mémoire », la mémoire volontaire, réfléchie, délibérée, qui est seule le propre de l'homme, le philosophe du Lycée donne à cette dernière un nom particulier : il l'appelle *réminiscence*. La « réminiscence », suivant lui, est la faculté de se rappeler à son gré le passé. Cette faculté ne peut se rencontrer que dans un être doué de raison, car elle s'exerce par une sorte de raisonnement et par un acte de volonté libre qui est bien aussi un certain raisonnement. Aristote refuse ainsi la volonté à l'animal, du moins la volonté consciente ; il ne lui accorde qu'une volonté sans préférence réfléchie ni intention, — laquelle n'est que de la spontanéité excitée par l'appétit.

Le Stagyrite, qui ne pouvait méconnaître que la nature animale se retrouve presque entière chez l'homme, savait dire aussi en quoi celui-ci la dépasse. « En l'homme, la conception universelle de la raison met les conceptions particulières, qui, à leur tour, meuvent l'appétit, lequel, enfin, détermine le mouvement proprement dit. C'est par le concours de cette raison que l'imagination s'élève au-dessus des sens, que la mémoire devient réminiscence, opinion, persuasion, croyance ; enfin, que l'activité devient volonté, puisque la volonté n'est qu'une espèce de syllogisme. Dans la bête, point de conception universelle : c'est la conception particulière, issue des sens, qui met directement l'appétit, et ainsi du reste (1). » Pourtant, Aristote ne méconnaît pas ce en quoi l'âme des bêtes peut ressembler à l'âme de l'homme. Il constate qu'il existe en l'animal des traces de ces affections de l'âme plus marquées dans l'homme, et qu'on peut y distinguer « un caractère docile ou sauvage, la douceur, la férocité, la générosité, la bassesse, la timidité, la confiance, la colère, la malice, parfois même quelque chose qui res-

(1) *Des Animaux*, liv. VIII, cité en résumé par M. Henri Joly, *loc. cit.*

semble à la prudence réfléchie de l'homme (1). » Il exprime ailleurs la même pensée en disant que l'on découvre chez les animaux une faculté naturelle, *analogue* aux différentes passions qui modifient notre âme : prudence, lâcheté, courage, douceur, rudesse (2). Il reconnaît aussi que les bêtes sont aptes à recevoir certains perfectionnements par une éducation soit naturelle, soit donnée par l'homme ; que telles et telles sont susceptibles de certaine prévoyance et d'actes par lesquels elles *imitent* nos raisonnements. Quant à la nature intime de ces facultés qui imitent les nôtres, ressemblent ou sont analogues aux nôtres, Aristote ne les définit pas clairement ; il n'en est pas moins ferme dans l'affirmation des facultés qui sont à ses yeux l'apanage exclusif de l'homme : l'art, la science (τέχνη), — la raison (σοφία), — la conscience (σύνεσις), facultés qui peuvent se résumer dans celle de la réflexion. « Un seul être vivant (ζῷον) est capable de réfléchir : c'est l'homme, » dit-il aux débuts de l'*Histoire des Animaux*. Cette courte phrase, complétée par cette autre pensée du philosophe de Stagyre signalée par Bossuet, à savoir que l'homme seul a la raison parce que seul il peut vaincre la nature et la coutume (3), résume en peu de mots la doctrine péripatéticienne sur ce sujet.

Par une assez bizarre coïncidence, l'école épicurienne et celle du Portique sont d'accord pour séparer nettement la raison et l'intelligence de l'homme de l'*intelligence* des animaux. Mais tandis que la première, par l'organe de Lucrèce, son poète, n'appuie son opinion que sur des considérations de peu de valeur, Sénèque, qui a le mieux résumé la doctrine des stoïciens en la matière, est beaucoup plus explicite et plus clair : « L'animal ne possède pas la raison. Il perçoit par le sens un objet présent ; il se souvient des choses passées lorsqu'il rencontre une chose capable de renouveler en lui une sensation précédemment éprouvée. Ainsi, le cheval se souvient de son chemin lorsqu'on le conduit au point de départ ; mais dans l'écurie il n'a aucun souvenir du chemin qu'il a le plus souvent parcouru. Le futur n'appartient pas à l'animal ; le présent seul est à lui ; il a rarement le souvenir du passé, et jamais sa mémoire n'est réveillée que par l'action fortuite des choses présen-

(1) *Des Animaux*, liv. VIII.

(2) *Ibid.*

(3) Cfr Bossuet, *de la Connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. v, § 9.

tes (1). » Les caractères de l'animalité se résument donc en ceci : innéité, absence de réflexion, perfection immédiate, et, en chaque espèce, égale chez tous. « Jamais », dit M. Henri Joly, « on n'avait aussi bien opposé l'inné à l'acquis, la nature à l'art, l'instinct à l'intelligence (2). »

Pour Épictète, les animaux sont créés par la nature tout équipés, pourvus de tout. Ils usent des sensations qu'ils reçoivent du dehors et que leur imagination leur renouvelle, mais sans comprendre ce qu'ils font. « S'ils ont au plus haut degré l'usage des idées des sens (ce que les plantes n'ont pas), ils n'ont pas l'intelligence de cet usage (3). » S'ils avaient reçu cette intelligence, ils ne nous obéiraient plus. Il suffit à l'animal de manger, de boire, de se reposer, de se reproduire et d'accomplir les autres fonctions qui tiennent à sa constitution physique. Ce que l'homme *peut seul faire* dans la nature, c'est d'accomplir ces fonctions *en les comprenant* (4).

Il y a peu de chose à dire des autres philosophes de l'école stoïcienne. Plotin admettait dans l'homme deux âmes : l'une raisonnable, d'origine divine, qui le constitue essentiellement, et l'autre irraisonnable, qui lui vient de « l'âme universelle ». L'animal proprement dit, ou la bête, est un corps formé sur un certain plan et doué de certains appétits par la nature, puis animé par l'âme irraisonnable, qui lui apporte en plus la sensation et la passion. — C'était là, sans doute, un souvenir de Pythagore et de ses disciples.

Dans les écoles philosophiques de la décadence, l'égalité de principe entre l'âme des animaux et l'âme de l'homme a eu ses partisans, dont les plus célèbres ont été Plutarque, Celse, Porphyre, et Pline l'Ancien lui-même. Nous ne relaterons pas ici leur argumentation, parce qu'elle se retrouve, au moins quant à ses traits essentiels, sous la plume de nos modernes apologistes de la bête. Si nous avons à discuter leur dialectique, nous aurions occasion de montrer qu'elle n'est point nouvelle, et que d'autres l'avaient imaginée bien des siècles avant eux. *Nil sub sole novum.*

Nous résumerons ce qui précède en observant que, dans l'ori-

(1) Cfr R. P. de Bonniot, *la Bête comparée à l'homme*, 2^e édition, 1889. Paris, Retaux-Bray.

(2) Henri Joly, *l'Homme et l'Animal*.

(3) Épictète, *Discours ou Entretiens*, II, VIII.

(4) Henri Joly, *loc. cit.*

gine, aux époques de civilisations naissantes, l'homme est assez porté à se considérer comme lié par une parenté plus ou moins étroite avec les espèces inférieures. A mesure que la civilisation se développe et que la philosophie s'élève, la notion de la supériorité de l'homme tend à s'affirmer. A l'apogée de la philosophie grecque, avec Socrate, Platon, Aristote, une connaissance plus complète de l'intelligence humaine établit une distinction nette et formelle entre elle et tout ce qui n'est pas elle. Phénomène digne de remarque, l'école matérialiste se rencontre avec les philosophes spiritualistes pour se refuser, avec plus encore de décision peut-être, à admettre aucun rapport entre l'intelligence de l'homme et celle de l'animal. Puis, vers le déclin de la civilisation antique, lorsque aux philosophes ont succédé plutôt des rhéteurs et des sophistes, c'est la thèse de l'identité de nature qui est de nouveau soutenue.

II

L'ANTIQUITÉ CHRÉTIENNE, LE MOYEN AGE ET LA RENAISSANCE.

Il n'est pas hors de propos de remarquer que, parmi les premiers apologistes du christianisme, il s'en est rencontré qui, trop préoccupés d'abaisser la nature humaine pour exalter davantage l'excellence de la religion, ont cherché à ravalier au niveau de la brute l'homme non secouru, non relevé par la révélation des vérités divines. Tatien et Arnobe, entre autres, ne voient d'autre supériorité de l'homme sur l'animal que dans la religion.

Hâtons-nous d'ajouter qu'une telle doctrine n'a jamais été admise par les Pères de l'Église. Origène, Lactance, saint Grégoire de Nysse, saint Basile, saint Jean Chrysostome, Théodoret, se prononcent tous très explicitement pour accorder à l'homme seul l'intelligence véritable, la raison.

Origène réfute sans peine les facéties de Celse, qui prétendait, par exemple, que les oiseaux sont plus rapprochés que l'homme de la Divinité, puisque c'est en consultant leurs entrailles que les augures devinent l'avenir connu des dieux seuls (1). Plus sérieuse-

(1) A rapprocher ce raisonnement de Celse, de celui de Porphyre : « Rien de plus facile, » dit le sophiste de Tyr, « que d'expliquer les diversités d'intelligence : elles tiennent à la diversité des lieux habités. Ainsi les dieux qui

ment, il fait ressortir que l'indigence et la faiblesse physiques qui accompagnent la naissance de l'homme, comparativement aux dons de toute nature qu'apportent les animaux en venant au monde, sont précisément ce qui implique sa supériorité, parce que, pourvu de l'intelligence, il peut se suffire à lui-même. Au contraire, « le principe d'action de l'être irraisonnable est mis en mouvement sans la raison, par l'instinct et l'imagination, en vertu d'une prédisposition naturelle des organes (1) » ; phrase, dit judicieusement le P. de Bonniot, qui contient en germe toute la psychologie animale.

Dans un ordre d'idées analogue, Lactance, répondant aux lamentations de quelques-uns sur la parcimonie de la nature, si prodigue envers les bêtes, si marâtre envers l'homme, observe que Dieu a donné à l'homme trois choses qui contiennent tout : la raison, la parole et la main, trois dons qui résument et dépassent tous ceux que la nature a répartis entre les divers animaux.

Saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Jean Chrysostome, insistent sur cette considération, très importante en effet, que l'homme a besoin de la raison, parce que sans la raison il serait privé de tout ; mais que l'animal n'a pas la raison, parce que, en prévenant tous ses besoins, la nature a rendu pour lui la raison superflue. Les Pères de l'Église ne laissent pas cependant de reconnaître certaines facultés aux animaux, telles que les passions : colère, convoitise, sensibilité, mouvement instinctif (2) ; la finesse de l'oreille à l'âne, au crabe la ruse, au chameau la dissimulation et la rancune (3). Saint Grégoire de Nysse constate que « chaque espèce a reçu dès l'origine une inclination, une manière d'agir et un principe d'action qui lui sont propres ; ce sont les conditions de ses opérations, et elle est précisément constituée pour cela. Refusant à tous les animaux le don de la raison, le Créateur accorde à chacun d'eux le savoir-faire et l'instinct... Chaque animal exécute uniformément les actions de son espèce,

habitent le ciel sont les mieux doués de tous les êtres. Les oiseaux viennent ensuite, puisqu'ils sont les ministres de la divination. Il n'est pas étonnant que les animaux qui rampent sur la terre ou qui nagent dans les eaux soient moins intelligents que l'homme, puisque Neptune et Pluton sont inférieurs à Jupiter. » Cité par Henri Joly., *loc. cit.*, p. 372. Ne serait-on pas tenté d'ajouter : « Et c'est justement pour cela que votre fille est muette » ?

(1) Origène, *Contre Celse*, IV, 88.

(2) S. Jean Damascène, *de la Foi orthodoxe*, liv. II, cité par le P. de Bonniot, *loc. cit.*

(3) S. Basile, *Homélies*, *ibid.*

multipliant les opérations sans les modifier jamais, si ce n'est suivant le degré d'intensité ; l'espèce entière se meut emportée par une seule et même impulsion : tout lièvre gîte de la même manière, tout loup ruse de la même façon, tout singe a le même talent d'imitation. Il n'en est pas ainsi pour l'homme : ses actions suivent des voies d'une variété infinie. C'est que l'être raisonnable est libre et maître de son activité (1). »

Théodoret s'exprime d'une manière analogue. Il fait remarquer, à propos des abeilles, que leur activité et leur savoir-faire n'ont été préparés « ni par des conseils, ni par des lois, ni par des leçons. Dans cette petite société, il n'y a pas de membres plus habiles les uns que les autres ; les plus âgés ne l'emportent pas en savoir sur les plus jeunes. Tous participent également à la même industrie, laquelle n'est point une invention de la raison : c'est que le Créateur l'a imprimée dans la nature sous forme d'un certain amour du travail et du beau. » Bossuet dira, douze siècles plus tard, que, dans la nature, « tout est fait par intelligence, mais non pas que tout soit intelligent (2) ».

Également opposé aux manichéens, qui font de l'âme de la bête et même de celle de la plante une âme semblable à celle de l'homme, et des chrétiens imprudents qui rabaissaient celle-ci au niveau de la première, pour ne lui reconnaître de supériorité que dans la religion, saint Augustin résume ainsi la doctrine de la philosophie chrétienne en la question : L'homme a la vie, *animatio*, en commun avec le végétal et l'animal ; avec ce dernier il a la sensibilité, *sensus*, « dont les fonctions principales sont les sens, la mémoire et l'imagination ». Mais seul l'homme a la raison et par elle la science. Les animaux ont toutefois une âme, attendu que : 1° *ils se meuvent* conformément à leurs besoins ; 2° *ils souffrent*, ce qui est l'indice d'un principe de lutte contre la destruction et pour le maintien de l'organisme ; *ils se souviennent*, et quelques-uns rêvent pendant le sommeil, ce dont leur corps, à lui seul, serait incapable. Mais cette âme des bêtes, distincte du corps, est plus enfoncée dans le corps que celle de l'homme : de là vient la supériorité des sens qu'ils ont sur nous (3).

(1) S. Grégoire de Nysse, *de l'Âme*, cité par le même.

(2) Bossuet, *de la Connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. v, § 2, *in fine*.

(3) Cfr *de Quantitate animæ*, 28, 33 ; — *de Genesi ad litteram*, VII, XXI ; — *de Genesi contra manichæos*, II, XVII ; *Enarratio in psalmum cXLVIII*. Cfr etiam Henri Joly, *loc. cit.*

En résumé, saint Augustin explique, sans autres développements, tous les arts industriels des animaux (si l'on peut appeler cela des *arts*), par l'imagination, la mémoire et les sens.

Nous retrouverons les mêmes idées, plus développées, chez les scolastiques et principalement dans le plus puissant d'entre eux, saint Thomas d'Aquin, surnommé l'Ange de l'école. Ils reconnaissent, à l'instar de Platon et d'Aristote, trois modes de la vie, trois âmes : *végétative*, propre à tous les êtres animés ; — *végétative* et *sensitive* tout ensemble, propre aux animaux à l'exclusion des plantes ; — enfin, à la fois *végétative*, *sensitive*, *intellectuelle* ou *raisonnable*, et apanage exclusif de l'homme. Dans l'âme sensitive, saint Thomas distingue quatre opérations : le sens, l'imagination, la mémoire, que nous venons déjà de voir reconnues par saint Augustin, et de plus l'*estimation naturelle*. L'animal n'est pas mu seulement par ce que ses sens trouvent agréable ou désagréable, ou par ce que son imagination ou sa mémoire lui représentent comme tel ; mais il est obligé de rechercher ou de fuir certaines choses, non seulement parce qu'elles peuvent lui être agréables ou désagréables, mais encore parce qu'elles peuvent lui être avantageuses ou nuisibles sous une foule d'autres rapports. Ainsi la brebis prend la fuite à la vue du loup qui s'avance de son côté, non parce que la couleur ou la physionomie de cet animal lui déplaisent : — *non propter indecentiam coloris vel figuræ*, — mais parce qu'il est son ennemi naturel. L'oiseau amasse de la paille, non parce qu'elle délecte ses sens, mais parce qu'elle lui sert à faire son nid. Il est donc nécessaire que l'animal perçoive ces *intentions*, qui ne tombent pas sous les sens extérieurs (1). « Toutefois une différence essentielle le sépare ici de l'homme ; car, si l'un et l'autre sont impressionnés de la même manière par les objets extérieurs, ils diffèrent par rapport aux intentions. » En effet, les animaux les perçoivent par leur seul instinct naturel, tandis que l'homme les perçoit par manière de comparaison, *per quamdam collationem*. C'est pour cela que la faculté qui est appelée estimation naturelle chez les animaux, est appelée chez l'homme pensante et comparative... Cette estimation naturelle peut être appelée raison particulière et elle n'a d'autre objet que les intentions particulières. La raison intellectuelle de l'homme est seule à comparer les intentions

(1) *Summa theologica*, pars I^a, questio LXXVIII, articulus 4.

générales et universelles (1). » Encore ces intentions particulières ne méritent-elles cette désignation qu'en ce sens qu'elles indiquent à la fois un acte moteur et une manière d'être du mobile, « de même que l'on dit que la nature tend à sa fin, pour signifier que Dieu la meut vers sa fin, comme l'archer fait la flèche. « Les animaux », dit le P. de Bonniot, « n'ont pas une autre sorte d'intention; ils vont à leur fin parce qu'ils y sont poussés par l'instinct de la nature. Mais l'intention proprement dite, celle qui consiste à ordonner un mouvement par rapport à un terme, est un acte raisonnable interdit à l'animal (2). » Que si l'on observe dans l'animal des exemples de prudence, de sagacité, d'industrie, cela résulte de ce qu'il a été organisé, selon son espèce, avec une inclination naturelle à produire une série de mouvements parfaitement ordonnés, ainsi que doit le faire l'art suprême qui l'a formé. « De là vient que l'on dit de certains animaux qu'ils sont prudents, industrieux, quoiqu'il n'y ait en eux aucune ombre ni de raison ni de pouvoir électif. Ce dernier point est rendu manifeste par cela que tous les animaux qui ont la même nature opèrent de la même façon (3). »

Au résumé, saint Thomas enseigne que tout ce qu'il y a de connaissance dans l'animal, n'a d'autre raison d'être que l'action présente de l'animal : en lui, le pouvoir de connaître est essentiellement pratique, nullement spéculatif, et par conséquent entièrement séparé de la raison.

Si du moyen âge nous passons à la Renaissance, nous n'aurons pas lieu de recueillir des opinions d'un bien grand poids philosophique. Que Giordano Bruno, cet esprit brouillon, fanatique du paradoxe et fauteur d'idées panthéistiques frisant l'athéisme, n'ait admis entre l'homme et la bête qu'une différence de degré, comme le font aujourd'hui nos modernes libres penseurs, c'était logique : tous les êtres même matériels appartenant, suivant lui, à la

(1) *Summa theologia*, pars I^a, quæst. LXXVIII, art. 4. — Etiam Henri Joly, *loc. cit.*

(2) R. P. de Bonniot, *la Bête comparée à l'homme*. — Quod dicitur intendere finem id quod movetur ad finem ab alio, sic natura dicitur intendere finem, quasi mota ad suum finem a Deo, sicut sagitta a sagittante; et hoc modo etiam bruta animalia intendunt finem, in quantum moventur ab instinctu naturali ad aliquid. *Summ. theolog.*, I^a II^æ quæst. XIII, art. 5.

(3) Et propter hoc etiam quædam animalia dicuntur prudentia vel sagacia, non quod in eis sit aliqua ratio vel electio; quod ex hoc apparet quod omnia quæ sunt unius naturæ, similiter operantur. *Summ. theol.*, I^a II^æ, quæst. XIII, art. 2, ad 3.

Divinité et participant à sa vie universelle, il ne peut exister, en effet, de différence essentielle entre eux : de la pierre à la plante, de celle-ci à la bête, de la bête à l'homme, et de l'homme aux corps célestes, qui sont, eux aussi, des êtres animés, *animalia*, et de ceux-ci à l'univers entier, qui n'est lui-même qu'une émanation de Dieu, il n'y a et ne peut y avoir, dans ce système, que de simples nuances. Cependant, quand il s'occupe plus spécialement de l'animal, Giordano Bruno, partant de son faux principe, raisonne avec une certaine logique. Toute sensation, d'après lui, implique un certain degré d'intelligence, « puisque tout être qui sent subit, dans une certaine mesure, l'action sympathique de l'intelligence qui anime le monde ». Or l'animal est doué de sensibilité : son instinct est donc déjà une intelligence, bien que confuse et voilée ; ce n'est pas encore la raison de l'homme, c'en est l'ébauche. La supériorité de l'homme consiste en ce que, doué de la réflexion, il peut diriger sa propre intelligence et interroger la nature, au lieu de recevoir passivement, dans la sensation, les manifestations partielles de sa lumière (1).

Que dire du philosophe sceptique et rabelaisien qui a nom Montaigne ? Sa théorie sur l'égalité de nature entre la bête et l'homme est plutôt un ensemble de boutades humoristiques qu'une dissertation sérieuse. Son système, si l'on peut appeler cela un système, consiste surtout à trouver lourd, onéreux et gênant, l'ensemble des facultés — travail et imagination libres, science à conquérir et à développer, discernement du vrai et du faux, etc. — par lesquelles l'homme s'attribue la supériorité. Céder à la bonne loi naturelle, vivre de la bonne vie animale sans nous raidir contre ses tendances, sans nous préoccuper des prétendues vérités ou erreurs, voilà, suivant Montaigne, l'idéal auquel nous devons nous borner. En quoi les animaux, en suivant cette voie, se montrent plus sages et plus raisonnables que nous.

Il suffit, croyons-nous, d'avoir rappelé en passant ces propositions paradoxales. — Passons à des philosophes vraiment dignes de ce nom. Nous arrivons au grand siècle, au siècle des Descartes, des Pascal, des Bossuet, des Leibnitz.

(1) Cfr Henri Joly, *loc. cit.*

III

LE XVII^e SIÈCLE.

DESCARTES ET SON ÉCOLE.

L'idée qui s'associe toujours au nom de Descartes quand on parle des animaux, est celle du prétendu automatisme des bêtes, lesquelles ne seraient, à ses yeux, que de pures machines, dénuées de toute sensibilité, de toute volonté, n'agissant que mécaniquement. « Descartes », dit M. Amédée Prévost, « refuse aux animaux toute espèce d'intelligence et de volonté ; il ne leur accorde même pas la sensibilité ; il dit qu'ils vivent et sentent, mais sans avoir conscience de leur vision et de leur sentiment. Les brutes, suivant lui, ne sont que des automates mieux faits que ceux qui sortent de la main des hommes (1). » Il y a, croyons-nous, deux ordres de raisonnement fort distincts à considérer dans la théorie de Descartes sur la nature des animaux. En premier lieu, il s'occupe surtout de démontrer que les bêtes n'ont pas la raison ; et si, à leur occasion, il parle de machines, il semble, au moins à une première lecture, que ce ne serait point à titre d'assimilation, mais comme simple élément de comparaison. Préoccupé surtout de sauvegarder l'immortalité de l'âme humaine, qu'il se figurait compromise par l'admission d'une âme chez la bête, il est amené, en fait, à poser que tout, en celle-ci, est machine. Cette seconde partie de sa manière d'envisager la question est visiblement inexacte et ne repose sur aucune base solide ; mais, quant à la première, il n'apparaît pas qu'elle ait jamais été sérieusement réfutée.

« C'est une chose bien remarquable », dit ce grand philosophe, « qu'il n'y a point d'hommes si hébétés et si stupides, sans même en excepter les insensés, qu'ils ne soient capables d'arranger ensemble diverses paroles et d'en composer un discours par lequel ils fassent entendre leurs pensées ; et que, au contraire, il n'y a point d'autre animal, tant parfait et tant heureusement né qu'il puisse être, qui fasse le semblable. Ce qui n'arrive pas de ce qu'ils ont faite

(1) *Œuvres morales et philosophiques de Descartes*, précédées d'une *Notice sur sa vie et ses ouvrages*, par M. Amédée Prévost. — Paris, Firmin-Didot.

d'organes, car on voit que les pies et les perroquets peuvent préférer des paroles ainsi que nous, et toutefois ne peuvent parler ainsi que nous, c'est-à-dire en témoignant qu'ils savent ce qu'ils disent ; au lieu que les hommes qui, étant nés sourds et muets, sont privés des organes qui servent aux autres pour parler, autant ou plus que les bêtes, ont coutume d'inventer eux-mêmes quelques signes par lesquels ils se font entendre à ceux qui, étant ordinairement avec eux, ont loisir d'apprendre leur langue. Et ceci ne témoigne pas seulement que les bêtes ont moins de raison que les hommes, mais qu'elles n'en ont point du tout, car on voit qu'il n'en faut que fort peu pour savoir parler ; il n'est pas croyable cependant qu'un singe ou un perroquet qui serait des plus parfaits de son espèce, n'égalât en cela un enfant des plus stupides, ou du moins un enfant qui aurait le cerveau troublé, si leur âme n'était d'une nature toute différente de la nôtre (1). »

Remarquons ce dernier membre de la phrase : « si leur âme n'était d'une autre nature que la nôtre. » L'idée d'automatisme ne se fait point jour ici. Descartes semble parfaitement admettre que les animaux ont une âme, estimant seulement que c'est une âme d'une nature différente de la nôtre. La suite, où nous verrons qu'il est question de machines et d'horloges, semble bien, il est vrai, infirmer une telle interprétation. Mais que l'on supprime ces deux termes de comparaison, qui ne sont pas indispensables au sens général du contexte, nulle trace ne subsiste de l'idée d'automatisme.

Poursuivons. « Et l'on ne doit pas confondre les paroles avec les mouvements naturels qui témoignent les passions et peuvent être imités par des machines aussi bien que par les animaux, ni penser comme quelques anciens que les bêtes parlent, bien que nous n'entendions pas leur langage : car, s'il était vrai, puisqu'elles ont plusieurs organes qui se rapportent aux nôtres, elles pourraient aussi bien se faire entendre à nous qu'à leurs semblables. »

Cette dernière observation est d'un sens profond, et répond d'avance à cet argument des modernes partisans de la raison chez les bêtes, qui, confondant le langage naturel, purement sensible ou sensitif, commun à l'homme et aux animaux, avec le langage artificiel, articulé, intellectuel, qui est le propre de l'homme seul, croient y trouver les éléments d'une prétendue similitude.

(1) *Discours de la méthode*, V^e partie.

Descartes continue : « C'est aussi une chose fort remarquable que, bien qu'il y ait plusieurs animaux qui témoignent plus d'industrie que nous en quelques-unes de leurs actions, on voit toutefois que les mêmes n'en témoignent point du tout en beaucoup d'autres. De façon que ce qu'ils font mieux que nous ne prouve pas qu'ils ont de l'esprit, car à ce compte ils en auraient plus qu'aucun de nous et feraient mieux en toute autre chose, mais plutôt qu'ils n'en ont point, et que c'est la nature qui agit en eux selon la disposition de leurs organes. » Ces observations sont de toute justesse, et ce serait parfait, si l'auteur du *Discours de la méthode* n'en forçait la portée par cette comparaison : « Ainsi qu'on voit qu'une horloge, qui n'est composée que de roues et de ressorts, peut compter les heures et mesurer le temps plus justement que nous avec toute notre prudence. » Cependant, à ne considérer cet exemple que dans le sens, non pas d'une similitude, mais d'une simple comparaison plus ou moins lointaine, il serait encore assez acceptable. Et, vraisemblablement, lorsqu'il écrivait ces réflexions, Descartes devait se ressentir encore de la disposition d'esprit où il se trouvait en 1620, alors que, cherchant du nord au midi de l'Europe les éléments de son système philosophique, il écrivait ces paroles : « La perfection extraordinaire que l'on remarque dans certains actes des animaux, fait soupçonner qu'ils n'ont pas le libre arbitre (1). » Ainsi, bien loin de considérer alors les animaux comme des machines automatiques, il *soupçonnait* seulement qu'ils ne possèdent pas une volonté libre et réfléchie. En écrivant, bien des années plus tard, son fameux *Discours* (2), Descartes n'en était pas encore arrivé, d'une manière assurée et ferme, à ce système de l'automatisme qu'on lui a si fort et d'ailleurs justement reproché ; il semble toujours se borner à considérer la nature animale comme différente de la nôtre et inférieure, ainsi qu'en témoignent ces lignes, qui suivent à peu de distance celles que nous avons précédemment citées :

« Après l'erreur de ceux qui nient Dieu, il n'y en a point qui éloigne plutôt les esprits faibles du droit chemin de la vertu, que d'imaginer que *l'âme des bêtes soit de même nature que la nôtre*, et que par conséquent nous n'avons rien à craindre ni à espérer

(1) Cité par Henri Joly, *loc. cit.*

(2) Le *Discours de la méthode* a été publié pour la première fois à Leyde en 1637, en format in-4°.

après cette vie, non plus que les mouches et les fourmis ; au lieu que, lorsqu'on sait en quoi elles diffèrent, on comprend beaucoup mieux les raisons qui prouvent que la nôtre est d'une nature entièrement indépendante du corps, et par conséquent qu'elle n'est point sujette à mourir avec lui ; puis, d'autant qu'on ne voit point d'autres causes qui la détruisent, on est naturellement porté à juger de là qu'elle est immortelle (1). »

C'est toujours l'idée d'une âme accordée aux bêtes, en insistant seulement sur l'infériorité de nature de cette âme. Mais cette idée est incertaine et chancelante, et en lutte en quelque sorte avec celle de la bête-machine. Dans un autre passage du *Discours de la méthode*, Descartes dit, en effet, à propos du fonctionnement des organes dans les corps vivants : « Cela ne semblera nullement étrange à ceux qui, sachant combien de divers automates ou machines mouvantes l'industrie des hommes peut faire sans y employer que fort peu de pièces, à comparaison de la grande multitude des os, des muscles, des nerfs, des artères, des veines et de toutes les autres parties qui sont dans le corps de chaque animal, considéreront ce corps comme une machine qui, ayant été faite des mains de Dieu, est incomparablement mieux ordonnée et a en soi des mouvements plus admirables qu'aucune de celles qui peuvent être inventées par les hommes (2). » Il ajoute même que si l'on pouvait construire une de ces machines ayant la figure d'un singe ou autre animal, nous n'aurions aucun moyen de la distinguer d'un animal véritable. Plusieurs de ses lettres, d'ailleurs, confirment tantôt cette pensée, tantôt les hésitations que, malgré tout, elle provoque dans son esprit (3) ; mais c'est elle qui finalement domine, comme il résulte de ce passage : « Pour les bêtes brutes, nous sommes si accoutumés à nous persuader qu'elles sentent ainsi que nous, qu'il est malaisé de nous défaire de cette opinion ; mais si nous étions aussi accoutumés à voir des automates qui imitassent parfaitement toutes celles de nos actions qu'ils peuvent imiter et à ne les prendre que pour des automates, nous ne douterions aucunement que tous les animaux sans raison ne fussent aussi des automates, à cause que nous trouverions toutes les mêmes différences entre nous et eux, qu'entre nous et les automates,

(1) *Disc. de la méth.*, Ve partie, *in fine*.

(2) *Ibid.*, *supra*, p. 72 de l'édition Didot.

(3) Cfr *Lettres* LXXV, CXXXIII, CXLII.

comme je l'ai écrit page 56 de la *Méthode* (1). » Ailleurs (2) le philosophe tourangeau estime que nous ne pouvons attribuer avec certitude la vie et la sensation aux animaux, *parce qu'ils ne peuvent nous dire ce qu'ils éprouvent* (!). A quoi l'on n'a qu'à répondre que les petits enfants ne parlent pas non plus, ce qui ne nous empêche pas d'être assurés qu'ils vivent et qu'ils sentent. Aussi M. François Bouillier, dans son *Histoire de la philosophie cartésienne*, se demande-t-il spirituellement pourquoi Descartes n'a pas, en plus de l'animal-machine, inventé aussi les enfants-machines.

En résumé, dans la crainte de donner à la bête une âme raisonnable, Descartes, tombant dans l'excès contraire, aboutit à réduire la vie animale à la seule vie végétative. C'était un peu la conséquence de son spiritualisme excessif, qui n'admettait aucune substance intermédiaire entre l'esprit pur et la matière brute : d'où vient qu'il s'est trouvé finalement acculé à ce prétendu dilemme : Ou les animaux ont des âmes, et alors nos âmes sont mortelles comme les leurs ; ou tout, dans les bêtes, est machine, et rien alors n'infirme l'immortalité de l'âme humaine. Paralogisme dont ce grand philosophe n'avait pas prévu le danger : car, en démontrant, ce qui est facile, que les bêtes ne sont pas des machines, on peut retourner l'argument et soutenir, au moins spécieusement, que les bêtes, étant beaucoup plus que de simples automates, sont de même nature que l'homme, et que celui-ci, par suite, ne possède pas une âme immortelle.

Mais la conclusion étrange à laquelle Descartes semble n'arriver qu'en hésitant, en tâtonnant, comme malgré lui et parce qu'elle est, à ses yeux, la seule manière d'établir la différence essentielle entre la vie animale et l'âme raisonnable, les disciples immédiats l'admettent résolument. — Sylvain Régis, Antoine Le Grand, Géraud de Cordemoy, les solitaires de Port-Royal, Pascal, Malebranche, ont tous cru plus ou moins à la bête automate. Fénelon lui-même n'en est pas loin. Avec Pascal, il admet bien *l'instinct* en opposition avec *la raison*, et en indique les caractères principaux, comme de ne changer jamais, d'agir sous l'empire d'une nécessité qui s'impose, mais sans science, sans culture, sans expérience, d'être

(1) *Lettres de Descartes*, publiées par Victor Cousin. Paris, Levrault, 1824. Lettre XL du t. II.

(2) *Réponse aux sixièmes objections*, in *Œuvres morales et philosophiques*. Paris, Didot.

infaillible en beaucoup de choses. Et toutefois Pascal, sans approfondir davantage la nature de l'instinct, considère comme *occulte* la cause du mouvement chez les animaux, tandis que Fénelon dit de son côté : « Le mot instinct est un mot vide de sens. » Et cela est vrai, dit judicieusement M. Henri Joly, « si l'on veut tout expliquer par le seul mot d'instinct, sans se demander ni en quoi il consiste, ni de quelles conditions naturelles il dépend, ni quelle cause métaphysique il suppose en dernier ressort. » Mais, sous l'empire de l'idée préconçue de la bête-machine, on ne songeait guère à faire de la psychologie comparée.

IV

LE XVII^e SIÈCLE (SUITE)

LA FONTAINE ADVERSAIRE DE DESCARTES

Il ne faudrait pas croire, cependant, que ce système radical et absolu ne soulevât pas de protestations, même au temps où il était le plus florissant. L'une d'elles, et non des moins spirituelles et des moins malicieuses, se rencontre dans une charmante fable de notre immortel fabuliste, *les Deux Rats, le Renard et l'Œuf*, et dans les considérations dont il accompagne son récit :

Ne trouvez pas mauvais,

dit-il en s'adressant à madame de la Sablière, sa protectrice,

Qu'en ces fables aussi j'entremêle des traits
De certaine philosophie,
Subtile, engageante et hardie. —
On l'appelle nouvelle : en avez-vous ou non
Où parler ?

Après cette entrée en matière, le fabuliste présente un exposé de cette « philosophie nouvelle ».

Ils disent donc
Que la bête est une machine,
Qu'en elle tout se fait sans choix et par ressorts :
Nul sentiment, point d'âme ; en elle tout est corps.

Voilà bien, et nettement formulé, le sentiment de l'école de Descartes, sinon tout à fait de Descartes lui-même. Le bonhomme l'accentue et le rend plus palpable encore par une comparaison :

Telle est la montre qui chemine
 A pas toujours égaux, aveugle en son dessein.
 Ouvrez-la, lisez dans son sein :
 Mainte roue y tient lieu de tout l'esprit du monde ;
 La première y meut la seconde,
 Une troisième suit : elle sonne à la fin.
 Au dire de *ces gens*, la bête est toute telle.

Ils, ces gens, ce sont les cartésiens. On comprend que la Fontaine, cet observateur très sagace des mœurs et des habitudes des animaux, ne pouvait admettre une pareille théorie. Aussi la réfute-t-il, avec sa fine bonhomie, d'une manière véritablement philosophique, dans le cours de cette fable ou plutôt des réflexions dans lesquelles il l'encadre. Il commence par poser ce qui est admis par tout le monde, à savoir que la bête reçoit des impressions :

L'objet la frappe en un endroit ;
 Ce lieu frappé s'en va tout droit,
 Selon nous, au voisin en porter la nouvelle.
 Le sens de proche en proche aussitôt la reçoit,
 L'impression se fait.

Jusqu'ici, pas de difficulté. La difficulté c'est d'expliquer comment se fait cette impression.

Mais comment se fait-elle ?
 Selon eux, par nécessité,
 Sans passion, sans volonté.
 L'animal se sent agité
 De mouvements que le vulgaire appelle
 Tristesse, joie, amour, plaisir, douleur cruelle,
 Ou quelque autre de ces états.
 Mais ce n'est point cela, ne vous y trompez pas.
 Qu'est-ce donc ? Une montre.

Il est impossible de mieux définir ironiquement et en moins de mots les aberrations auxquelles l'école en était arrivée sur cette question. La Fontaine n'est pas, du reste, le seul contemporain qui ait finement persiflé la théorie de l'animal-machine compa-

nable à une montre : Fontenelle et madame de Sévigné en ont, chacun de leur côté, spirituellement fait justice. Le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences disait plaisamment :

« Mettez une machine de chien et une machine de chienne l'une auprès de l'autre, il en pourra résulter une troisième petite machine. Au lieu que deux montres seront l'une auprès de l'autre toute leur vie sans jamais faire une troisième montre. Or, nous savons par notre philosophie que toutes choses qui, étant deux, ont la vertu de se faire trois, sont d'une noblesse bien élevée au-dessus de la machine. » Dans un autre style, quoique d'une manière non moins piquante, madame de Sévigné, combattant le cartésianisme excessif de sa fille, écrit à la comtesse de Grignan : « Parlez un peu au cardinal de vos machines ; des machines qui aiment, qui ont une élection pour quelqu'un, des machines qui sont jalouses, des machines qui craignent ; allez, allez, vous vous moquez de nous, jamais Descartes n'a prétendu nous le faire croire. »

Tant il est vrai qu'il y a des solutions extrêmes auxquelles l'esprit de système peut conduire, mais contre lesquelles le sens commun, sous ses diverses formes, proteste et protestera toujours ! Il en sera de même, assurément, de la prétention non moins extrême et systématique, bien qu'en sens inverse, qui a cours aujourd'hui, d'accorder la raison à la brute pour en faire l'égale de l'homme. Notre immortel fabuliste a trop de bon sens pour donner, lui, dans une thèse pareille ; et, s'il condamne l'excès des cartésiens, il n'a garde — l'hyperbole permise en poésie étant mise à part — de donner sérieusement dans l'excès contraire. Après avoir exposé, non sans une fine pointe d'ironie, la doctrine cartésienne sur la nature animale, il trace en deux vers toute la pensée du maître sur l'homme lui-même : le *Cogito, ergo sum*.

Donc, d'après l'école, l'animal est une machine, une montre.

Et nous ? C'est autre chose.

Voici de la façon que Descartes l'expose :

.

Sur tous les animaux, enfants du Créateur,
J'ai le don de penser, et je sais que je pense.

Voilà l'idée, en soi très vraie et très profonde, du philo-

sophe. Le bonhomme y ajoute aussitôt cette réflexion très sage, qui contient en germe la vraie solution :

Or vous savez, Iris, de certaine science,
Que, quand la bête penseroit,
La bête ne réfléchiroit
Sur l'objet ni sur sa pensée.

Mais les cartésiens ne s'en tiennent pas là :

Descartes va plus loin, et soutient nettement
Qu'elle ne pense nullement.

Il y aurait, pour éviter tout malentendu, à préciser ce que, au cas particulier, il faut entendre par *penser*, ce mot, pris ici comme forme poétique, pouvant prêter à équivoque. Mais il n'entre pas dans le cadre de la présente étude d'aborder ainsi le fond même de la question de la nature animale.

Après avoir cité, en très jolis vers, les exemples de la ruse du vieux cerf aux abois devant la meute qui le poursuit, du stratagème de la perdrix pour sauver ses petits de l'atteinte du chasseur, de l'industrie des castors (1), des prétendues tactique et stra-

(1) La Fontaine donne ces exemples comme des preuves d'une sorte d'intelligence, d'« esprit », de raisonnement, qui serait propre aux animaux. Mais il importe de remarquer que ce n'est pas tel vieux cerf en particulier qui, sur le point de succomber,

En suppose un plus jeune et l'oblige par force
A présenter aux chiens une nouvelle amorce :

tout vieux cerf pourchassé et proche de ses fins agira de même. Pareillement,

Quand la perdrix
Voit ses petits
En danger.
Elle fait la blessée, et va traînant de l'aile,
Etc.

Il ne s'agit pas d'une individualité particulière (si l'on peut ainsi s'exprimer) dans le monde des perdrix, mais de toute perdrix quelconque cherchant à sauver ses petits de l'atteinte du chasseur. C'est donc à l'espèce généralement qu'est dévolue tel mode d'action en présence de tel danger, mode d'action qui ne provient point, par conséquent, d'une sorte d'inspiration dont se serait éclairée subitement l'intelligence du sujet, mais d'un instinct qui guide l'espèce de telle ou telle manière, suivant telle ou telle circonstance déterminée. La même observation s'applique aux travaux des castors.

tégie d'animaux se faisant la guerre dans le royaume de Pologne, le philosophique fabuliste se demande ce que dirait, s'il revenait à la vie, « le rival d'Épicure, » c'est-à-dire Descartes :

Que diroit ce dernier de ces exemples-ci ?
 Ce que j'ai déjà dit : qu'aux bêtes la nature
 Peut, par ses seuls ressorts, opérer tout ceci ;
 Que la mémoire est corporelle,
 Et que, pour en venir aux exemples divers
 Que j'ai mis au jour dans ces vers,
 L'animal n'a besoin que d'elle.

Une telle solution ne peut satisfaire le bon sens du bonhomme. Il reconnaît bien que l'esprit, tel qu'il existe chez nous, n'existe pas chez les bêtes ; mais cela ne suffit pas à les réduire en machines.

Aussi faut-il donner à l'animal un point
 Que la plante, après tout, n'a point.
 Cependant la plante respire.

Finalement il s'écrie, après avoir conté sa fable :

Qu'on m'aïlle soutenir, après un tel récit,
 Que les bêtes n'ont point d'esprit !

Mais cet *esprit* des bêtes n'est point, dans sa pensée, le même que le nôtre, comme le prouvent les vers qui suivent :

Pour moi, si j'en étois le maître,
 Je leur en donnerois aussi bien qu'aux enfants.
 Ceux-ci pensent-ils pas dès leurs plus jeunes ans ?
 Quelqu'un peut donc penser ne se pouvant connoître.
 Par un exemple tout égal.
 J'attribuerois à l'animal,

NON POINT UNE RAISON SELON NOTRE MANIÈRE,
 Mais beaucoup plus aussi qu'un aveugle ressort.

.
 Je rendrois mon ouvrage
 Capable de sentir, juger, rien davantage,
 Et juger imparfaitement.
 Sans qu'un singe jamais fit le moindre argument.

Ainsi, dans les idées de notre sagace fabuliste, les bêtes ont une

âme, mais une âme *imparfaite et grossière*, analogue à une certaine âme qui est aussi en nous, mais inférieure à l'âme raisonnable et perfectible :

A l'égard de nous autres hommes,
 Je ferois notre lot infiniment plus fort.
 Nous aurions un double trésor :
 L'un, cette âme pareille en tous tant que nous sommes,
 Sages, fous, enfants, idiots,
 Hôtes de l'univers sous le nom d'animaux ;
 L'autre, encore une autre âme, entre nous et les anges
 Commune en un certain degré,
 Et ce trésor à part créé
 Suivroit parmi les airs les célestes phalanges, ...
 Ne finiroit jamais, quoique ayant commencé.

.

Tant que l'enfance dureroit,
 Cette fille du ciel en nous ne paroîtroit
 Qu'une tendre et faible lumière ;
 L'organe étant plus fort, la raison perceroit
 Les ténèbres de la matière,
 Qui toujours envelopperoit
 L'autre âme imparfaite et grossière.

N'avons-nous pas vu déjà une idée analogue émise plus ou moins confusément par Pythagore, Platon et Aristote ? Saint Thomas discerne mieux la nature de la vie psychique. Il enseigne que l'être humain naissant (*embryo*) traverse les deux règnes inférieurs avant de parvenir à sa condition définitive : informé d'abord par une âme végétative, il l'est un peu plus tard, quand les organes ont acquis un degré suffisant de développement, par une âme animale ; et enfin, pour recevoir le degré de perfection qui lui est propre, il est, en vertu d'un acte spécial du Créateur, doué d'une âme spirituelle, qui ferait de lui le véritable composé humain. On pourrait admettre alors, semble-t-il, que, le principe de la vie animale persistant après l'adjonction du principe raisonnable, on pût saisir, surtout chez l'enfant, les effets de la présence de ce double élément. Toutefois saint Thomas n'admet pas que plusieurs âmes puissent coexister dans le même sujet ; mais une âme purement végétative est remplacée par une âme à la fois végétative et sensi-

tive, laquelle, rejetée à son tour, est enfin remplacée par une âme végétative, sensitive et rationnelle tout ensemble (1).

V

LE XVII^e SIÈCLE (suite)

BOSSUET ET LEIBNITZ.

Quoi qu'il en soit, et quelle que puisse être la portée des réflexions philosophiques présentées par la Fontaine sous forme de poétique badinage, la réaction contre l'exagération des théories cartésiennes ne sut pas se maintenir dans des limites aussi sages ; elle ne tarda pas à tomber, alors déjà comme de nos jours, dans l'excès contraire. C'est alors que se fit entendre l'austère et grande voix de Bossuet. L'aigle de Meaux n'a pas dédaigné de consacrer tout un vaste chapitre (le chapitre V), un livre faudrait-il dire, de son traité *de la Connaissance de Dieu et de soi-même*, au problème qui nous occupe. Il a donné à ce chapitre ce titre significatif : « De la différence entre l'homme et la bête », et l'a partagé en quatorze paragraphes ou sous-chapitres spéciaux. C'est donc un véritable traité *ex professo*, une étude méthodique et complète, et non, comme chez les philosophes précédemment cités, des idées éparses dans un plus ou moins grand nombre de leurs écrits.

Bossuet ramène à deux les arguments que l'on peut faire valoir en faveur d'une sorte d'identité de nature entre la bête et l'homme :

1^o « Les animaux font toutes choses convenablement, aussi bien que l'homme : donc ils raisonnent comme l'homme.

2^o « Les animaux sont semblables aux hommes à l'extérieur, tant dans leurs organes que dans la plupart de leurs actions : donc ils agissent par le même principe intérieur, et ils ont du raisonnement (2). »

En réponse au premier argument, l'évêque de Meaux développe principalement cette considération, assurément importante aux yeux de la vraie philosophie, mais qui serait de peu de valeur au

(1) Cfr S. Thomas, *de Potentia Dei*, quæst. III, art. 9, ad 10^{um} ; — *Contra gentiles*, lib. II, cap. LXXXIX, in media parte.

(2) *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. V, § 1, in fine.

point de vue de nos modernes naturalistes, plus ou moins imbus de positivisme ou d'athéisme : à savoir qu'il existe « au-dessus de notre faible raison, restreinte à certains objets, une raison première et universelle, qui a tout conçu avant qu'il fût, ... qui forme tout sur la même idée, et fait tout mouvoir en concours (1). » D'où il suit que les mouvements de l'animal sont appropriés à leur fin avec une convenance parfaite, non pas en vertu d'une raison qui serait en eux, mais par l'effet d'une raison qui est en dehors d'eux, « une secrète raison qui dirige tous ces mouvements. Mais cette raison est en Dieu, ou plutôt cette raison c'est Dieu même, qui, parce qu'il est tout raison, ne peut rien faire qui ne soit suivi (2). » C'est ainsi que, dans la nature inanimée, un plus grand poids emporte le moindre ; dans le monde végétal, un arbre croît en un lieu plutôt qu'en un autre, les feuilles et les fruits prennent au juste la figure, le goût et les qualités qui dérivent de la nature de la plante. « Tout cela se fait par raison ; mais, certes, cette raison n'est pas dans le poids ou dans les arbres. » Il en est de même de l'hirondelle bâtissant son nid, « des abeilles qui ajustent avec tant de symétrie leurs petites niches, » lesquelles ne sont pas ajustées moins proprement que les grains d'une grenade.

(A suivre).

JEAN D'ESTIENNE.

(1) *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, § 2.

(2) *Ibid.*

CE QUI MANQUE

A LA

MEILLEURE DES RÉPUBLIQUES ⁽¹⁾

3^e ARTICLE

L'ŒUVRE DE GARCIA MORENO ET SES MOYENS D'ACTION

Pendant quinze ans, Garcia Moreno avait lutté pour arracher sa patrie au joug de la Révolution. Seul d'abord, il avait peu à peu rallié tous les catholiques du pays. Plus tard, soutenu par la masse du peuple et l'élite des classes élevées, il avait renversé par la force la tyrannie radicale et délivré l'Équateur. Sur tous les terrains ; le grand homme avait donné sa mesure ; amis et ennemis s'accordaient à reconnaître son incontestable et universelle supériorité.

A l'unanimité des suffrages et sans débats, la Convention nationale l'a nommé président de la république, puis elle s'est séparée après avoir décrété la négociation d'un Concordat avec le souverain Pontife, la réorganisation des finances, de l'armée, de l'instruction publique, ainsi que d'importantes améliorations matérielles, notamment la construction d'une route carrossable de Quito à Guayaquil. Pour exécuter ce gigantesque programme, elle a donné un blanc-seing au nouveau chef de l'État. Va-t-il poursuivre en paix ces vastes entreprises et recueillir sans peine les fruits de sa victoire si chèrement achetée ? — Hélas ! non : la facilité des réformes est incompatible avec la république.

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} janvier 1890 et du 1^{er} mars 1891.

L'insuffisance des pouvoirs, mesurés d'une main toujours avare, défiante et jalouse, par les constitutions républicaines, aux dépositaires de l'autorité, entraveront sans cesse son action. Souvent il sera retardé, arrêté même, par l'opposition tracassière, mesquine, fantasque de Parlements, que le faux dogme de la souveraineté du peuple, premier article du *Credo* républicain, a revêtus d'une déplorable omnipotence. Exaspérées par les bienfaits, par les merveilleux succès du chevalier du droit chrétien, les passions révolutionnaires l'attaqueront sans trêve et sans merci. Pour cette guerre déloyale, toutes les armes seront bonnes : calomnies, conspirations, émeutes, assassinats ; mais les engins les plus redoutables et les plus perfides seront fournis précisément par les doctrines et par les institutions républicaines.

Garcia Moreno vainera cependant, mais par quels moyens, malgré quels obstacles ? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

I

CE QUE DEVINT L'ÉQUATEUR GRACE A GARCIA MORENO

La situation au moment de son avènement au pouvoir et au jour de son martyre. — Lorsque, par un coup de force, précédé et suivi de la guerre civile, Garcia Moreno eut balayé le pouvoir révolutionnaire mais légal de l'Équateur, il trouva l'anarchie partout, la tiédeur et la démoralisation dans le clergé, le gaspillage dans les finances, l'ineurie et la malhonnêteté dans l'administration.

Le pays était criblé de dettes et ne possédait que d'insignifiants revenus ; il ne possédait ni industrie, ni commerce, ni agriculture ; l'instruction y était presque nulle ; tous les vices s'y développaient sans entraves ; la guerre civile, la guerre étrangère presque en permanence et parfois simultanées, l'illégalité et l'arbitraire passés en habitude, les coups d'État, les pronunciamientos continuels, rendaient intolérable la situation de cette malheureuse république ; les ruines matérielles s'y étaient accumulées autant que les ruines morales.

Lorsque, le 6 août 1873, Garcia Moreno tomba sous les coups d'assassins soudoyés par la franc-maçonnerie, l'Équateur possé-

daît un gouvernement fort et incontesté ; un clergé instruit, zélé, exemplaire ; des finances prospères, gérées avec un ordre parfait, avec la probité la plus scrupuleuse ; une administration, une armée, une magistrature modèles. L'instruction à tous les degrés se répandait avec une merveilleuse rapidité, et l'éducation marchait de pair avec la diffusion des connaissances. La nation était redevenue chrétienne dans la vie privée et dans la vie publique ; le pays était pacifié à l'intérieur et à l'extérieur ; la prospérité y était rentrée et s'y développait avec la piété, l'ordre, l'honnêteté, toutes les vertus.

L'historien de Garcia Moreno a raconté en détail les prodigieuses transformations obtenues par le gouvernement très chrétien mais très absolu de cet homme incomparable : Nous n'entreprendrons pas de refaire l'exposé de ces merveilles ; qu'il nous suffise de rappeler quelques traits du tableau qu'en a tracé le R. P. Berthe.

« En 1860, « dit-il, » le président de la république de l'Équateur installait dans son pays un gouvernement aussi catholique que celui de saint Louis. En 1862, en dépit des libéraux et des émeutiers, il signait un Concordat qui restituait à l'Église son entière liberté (disons mieux : la plénitude de sa souveraineté) ; en 1869, il faisait adopter une constitution destinée à faire de son peuple, au milieu des nations sans Dieu, le vrai peuple du Christ. En 1870, il eut la hardiesse de protester seul contre l'envahissement des États pontificaux ; en 1873, il obtint du congrès un subside national en faveur du Pontife captif et dépouillé ; en même temps il consacrait la république au Sacré-Cœur de Jésus, et ordonnait de placer, aux frais de l'État, dans toutes les cathédrales, une pierre commémorative de ce grand événement » (1).

*
* *
*

L'ébauche de la réforme sociale. — Pendant les quatre années de sa première présidence, notre héros avait déblayé le terrain. Il avait posé les principes de la réforme sociale ; régénéré le clergé ; nettoyé l'administration, l'armée, la magistrature, véritables écuries d'Augias ; chassé sans pitié les incapables, les paresseux, les indignes, et il les avait remplacés par des employés consciencieux et actifs, par des officiers instruits et tout à leurs devoirs, par des ma-

(1) *Op. cit.*, p. 61.

gistrats savants et intègres. Il avait jeté les bases d'une Constitution vraiment nationale et foncièrement chrétienne. Dès 1861, il avait appelé de France des religieux et des religieuses : frères des Écoles chrétiennes, jésuites, sœurs de la Charité, dames du Sacré-Cœur, et il les avait installés dans les écoles, pensionnats et collèges fondés sous son infatigable impulsion. Il avait commencé la réforme des hôpitaux, en prenant, comme pour l'instruction, le contre-pied des républicains français, c'est-à-dire en remplaçant le personnel laïque par des filles de Saint-Vincent de Paul.

Tout cela n'était qu'ébauché au bout de quatre ans. Quatre ans, c'est à peine le temps suffisant pour entamer la moindre de ces entreprises ! En outre, le grand homme était encore gêné à cette époque par des scrupules de légalité constitutionnelle, dont il s'affranchit plus tard. Un parlement ombrageux et jaloux, et les mille et une entraves que les Constitutions républicaines multiplient contre les dépositaires du pouvoir, l'arrêtaient donc à chaque pas, le paralysaient à chaque instant.

L'instabilité essentielle à ce régime ayant amené ce changement que Bossuet considère avec raison comme une punition pour les États (1); toutes les réformes s'arrêtèrent et tous les abus reflourirent, du jour où Garcia Moreno eut cédé la présidence à des successeurs honnêtes, intelligents, bien intentionnés, mais imbus des doctrines républicaines, et qui tentèrent de gouverner selon les procédés républicains.

*
* *

La reprise de l'œuvre interrompue et ses résultats. — Lorsque, en 1869, un nouveau coup de force aussi légitime qu'inconstitutionnel eut écarté le faible et aveugle Espinoza; l'impuissance du programme libéral était aussi visible aux yeux du peuple équatorien que les funestes résultats du programme radical. Le programme nettement, audacieusement catholique et autoritaire de Garcia Moreno rallia un grand nombre d'adhésions. On commençait à comprendre qu'une main de fer, armée d'une puissance dictatoriale était nécessaire pour faire produire de bons fruits au régime républicain, et que cette main devrait tout d'abord écarter les pré-

(1) « C'est une punition de Dieu pour un État, lorsqu'il change souvent de maître. » Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture sainte*, I, 153.

tendus principes de souveraineté du peuple, d'omnipotence du Parlement, de liberté presque illimitée de la presse, de fétichisme de la légalité, sur lesquels s'appuie la République.

Replacé, malgré lui, à la tête du gouvernement par les vœux de tout un peuple et par les *ordres* unanimes de l'Assemblée nationale, le dictateur chrétien put alors donner une impulsion décisive à tous les progrès, mais toujours en prenant le contre-pied des systèmes républicains et malgré des difficultés, terribles encore quoique amoindries.

Le *peu de durée des pouvoirs*, l'un des vices fondamentaux du régime démocratique signalé par Garcia Moreno lui-même (1), avait été atténué par la constitution qu'il avait fait voter en 1869. Elle avait porté de quatre à six ans la durée du mandat présidentiel, et permis une réélection immédiate pour six autres années. La nation eut le bon sens de réélire Garcia Moreno, lorsque, en mai 1875, il fut arrivé au terme de son second mandat présidentiel. Pour l'empêcher d'être renommé, la Révolution avait fait rage contre l'homme qui l'avait démasquée et vaincue. Afin de mieux tromper le peuple, elle avait inventé la candidature du très libéral et très modéré Borrero, qui se proclamait et se croyait excellent catholique. Ce fut en vain : le mouvement d'opinion en faveur de don Gabriel avait acquis une force irrésistible, malgré l'absolutisme et le courageux cléricalisme de notre héros, *ou plutôt à cause de cela* ; et, au dernier moment, Borrero dut renoncer à sa candidature. En fait, c'était le régime monarchique qui s'installait à l'Équateur sous l'étiquette républicaine, car c'était au suprême degré le gouvernement d'un seul.

Pendant les six années précédentes, le pays avait totalement changé de face ; au point que les étrangers ne reconnaissaient plus le sombre et pauvre Équateur d'autrefois (2). La capitale était transformée : ses rues étroites, tortueuses, en pente rapide, accrochées aux flancs du Pichincha, avaient été élargies, rectifiées, aplanies ; leur saleté proverbiale avait disparu ; les voitures pouvaient les parcourir aisément, tandis que peu d'années auparavant il était assez difficile d'y circuler, même à pied. Les édifices publics tombant en ruine avaient été réparés ; de nouveaux monuments, dignes des plus grandes villes, avaient été construits. La *Plaza*

(1) Message au congrès de 1863.

(2) R. P. Berthe, p. 697.

Major, jadis cloaque infect, avait été métamorphosée en jardin rempli de fleurs. Des écoles s'ouvraient jusque dans les villages. En trente ans, la République n'avait su en fonder qu'un nombre infime. Malgré tous ses efforts et le concours de congrégations enseignantes françaises, Garcia Moreno n'en avait pu établir que quelques-unes durant sa première présidence. Il en avait trouvé seulement deux cents en 1869, disséminées à de grandes distances, dans ce pays hérissé de hautes montagnes et sans autres communications que des sentiers étroits, bordés d'affreux précipices. Cette configuration du sol rendait la fréquentation des classes fort difficile pour les garçons, presque impossible pour les filles. Très peu de maîtres, encore moins de maîtresses indigènes, pour de rares élèves : telle était la situation du personnel enseignant et enseigné (1).

En 1873, don Gabriel avait doublé le nombre des écoles. Deux ans après, en 1875, ce chiffre s'était élevé de quatre cents à cinq cents. Les élèves augmentaient dans la même proportion : en 1860, ils n'étaient que dix mille ; à la fin du premier mandat présidentiel de notre héros, on en comptait déjà plus de treize mille ; en 1871, leur nombre montait à quinze mille, puis à vingt-deux mille en 1873 et à trente-deux mille en 1875. Non content d'avoir plus que doublé les écoles et quadruplé la fréquentation scolaire en six années, l'infatigable propagateur de l'instruction, mais de l'instruction chrétienne, étudiait les moyens de vaincre l'apathie des blancs, la paresse des Indiens, et les difficultés presque insurmontables opposées par la topographie même du pays. Le poignard des assassins ne lui laissa pas le temps de réaliser ses généreux desseins. S'il eût vécu quelques années encore, on eût vu les écoles de filles se multiplier, comme les écoles de garçons, et des classes s'ouvrir, même pour les sauvages, sous la direction d'instituteurs de leur race, formés, comme les instituteurs de race blanche, dans la florissante école normale fondée par le président, et confiée par lui aux frères.

La même initiative avait déjà installé des collèges et des pensionnats dans les villes de quelque importance. De 1861 à 1865, le zèle uni des pères jésuites et du chef de l'État n'avait pu fonder que deux maisons d'instruction secondaire : à Quito et à Guayaquil. De 1869 à 1875, presque toutes les provinces virent naître des collèges,

(1) R. P. Berthe, p. 627.

aussitôt florissants, à côté des séminaires diocésains rétablis ou créés. A Quito, un superbe édifice, bâti aux frais de l'État, par les ordres du président, remplaça les vieux bâtiments jadis construits par les pères de la Compagnie de Jésus, et l'archevêque acquitta une dette de justice en dédiant ce beau monument à saint Gabriel, en mémoire de son illustre fondateur, assassiné avant d'en avoir vu l'achèvement.

Les dames du Sacré-Cœur, appelées, soutenues, stimulées par Garcia Moreno, organisaient dans la capitale et ailleurs de vastes pensionnats, où elles s'appliquaient particulièrement à l'enseignement pratique.

L'instruction professionnelle était apparue également parmi ce peuple jusqu'alors obligé de demander à l'Europe les objets et les meubles les plus usuels, les instruments les plus nécessaires.

Le même homme, toujours le même homme, avait fait venir de New-York des frères et demandé des ouvriers d'élite aux pays de l'Europe les plus renommés pour leur habileté dans les professions manuelles ; puis il avait organisé à Quito de vastes ateliers, où de nombreux jeunes gens, sous la direction des frères, s'initiaient aux principaux métiers et devenaient d'excellents et adroits travailleurs.

En même temps, il empruntait à la Belgique des sœurs de la Providence et il les chargeait d'enseigner aux jeunes filles, dans de grands ouvroirs installés par ses soins, les travaux qui conviennent à leur sexe.

Une université, formée de quatre facultés, une école polytechnique, des laboratoires, des musées, un conservatoire musical, une école des beaux-arts, un observatoire, construit à quatre mille mètres au-dessus du niveau de la mer, dans une situation que Humboldt et le P. Secchi avaient signalée comme exceptionnelle, complétaient cet ensemble d'établissements d'instruction, qu'une seule volonté avait fait surgir dans ce pays pauvre, perdu au sein de ses montagnes. Et cet ardent propagateur des sciences et des arts, ce pionnier de tous les progrès intellectuels, était aussi le plus fervent et le plus soumis des chrétiens. Quelle réponse aux accusations d'amour et de faveur pour l'ignorance, dont la Révolution est si prodigue contre l'Église et contre ses fils, malgré tous les démentis de l'histoire, aussi bien que des faits contemporains !

Dédaignant les sarcasmes des radicaux et des libéraux, le chef

de la république équatorienne confia aux jésuites la Faculté de Droit et la Faculté des Sciences, ainsi que l'École polytechnique destinée à former des ingénieurs, des architectes, des arpenteurs, des mécaniciens, des industriels, des conducteurs des ponts et chaussées, etc.

Passionné pour la grandeur de son humble patrie, ce chef d'un Etat demi sauvage imitait Louis XIV et Colbert, et, comme eux, il cherchait partout des collaborateurs pour ses créations scientifiques, artistiques, industrielles et autres.

L'Italie avait fourni des religieux pour diriger la Faculté de Droit ; leurs confrères de la Faculté des Sciences étaient Allemands ; la Faculté de Médecine avait été organisée par deux Français, anciens élèves de Montpellier. Les artistes du Conservatoire de Musique et de l'École des Beaux-Arts venaient de Rome, et avaient été formés dans cette capitale du Beau, comme du Vrai et du Bien.

Pour toutes ces institutions, rien ne paraissait à don Gabriel ni trop magnifique ni trop coûteux : instruments nouveaux et des plus perfectionnés ; riches cabinets de physique et de chimie ; splendides collections de minéralogie, de botanique, de zoologie ; bibliothèques choisies et nombreuses ; télescope d'une force exceptionnelle, étaient acquis à Paris, à Munich, sur tous les points du globe et affluaient à l'Équateur.

« Achetez tout ce qu'il y a de meilleur et de plus beau, et ne vous occupez pas du reste », avait écrit Garcia Moreno à son représentant en France, et il tenait le même langage à ses autres agents, envoyés en Europe avec des crédits illimités.

« L'Équateur offrait le spectacle de l'Italie au temps des Médicis », a pu écrire sans exagération l'historien de cet homme exceptionnel (1). Phénomène plus surprenant encore, « ce n'était là que la fleur et le vernis de la civilisation nouvelle qui animait ce pays. » Au lieu de recouvrir les vices, les désordres sociaux, les guerres civiles et extérieures, qui accompagnaient, dans les républiques italiennes, la floraison artistique, littéraire et scientifique ; dans cette heureuse nation, la réforme sociale, le retour à la piété et aux meilleures coutumes accompagnaient les progrès intellectuels et les progrès matériels.

Partout naissaient et grandissaient des œuvres de charité et de

(1) *Op. cit.*, p. 697.

régénération. Quarante ans de république, c'est-à-dire quarante ans de désordres publics et privés, avaient produit un paupérisme incurable en apparence : mendiants, vagabonds, enfants abandonnés, femmes de mauvaise vie, voleurs de grand chemin, pullulaient dans ce pays.

A partir de 1869, don Gabriel entreprit de guérir ces plaies. Il secourut d'abord les victimes de la misère. Des asiles pour les enfants abandonnés, des orphelinats pour les enfants privés de leurs parents s'élevèrent, par son initiative, à Quito, à Guayaquil, à Cuenca. Pour ces établissements, il obtenait des dons généreux de personnes charitables et des subventions du congrès. Il établit dans la capitale un couvent du Bon-Pasteur ; il y enferma de gré ou de force toutes les pécheresses publiques, et la douce influence des sœurs transforma en pénitentes un grand nombre des malheureuses confiées à leurs soins.

Les hôpitaux furent réformés de fond en comble. Le président les dota de revenus importants, et il remplaça par des religieuses les infirmiers laïques, auxquels il reprochait en plein congrès « leur manque total de charité ».

Les prisons étaient des bouges infects, où les condamnés, entassés les uns sur les autres, sans air, sans lumière, sans nourriture suffisante, sans secours religieux, sans occupation, perdaient la santé avec les derniers vestiges de sentiments honnêtes.

Après une inspection personnelle et très minutieuse, le président remédia sur-le-champ aux abus matériels les plus criants ; puis il changea de fond en comble la méthode employée. Il choisit un prêtre zélé et un laïque intelligent et dévoué ; il nomma le premier aumônier, le second, directeur, et il s'entendit avec eux pour composer un règlement où le travail manuel, le travail intellectuel, l'instruction religieuse, avaient tour à tour leur place.

Stimulées par la juste sévérité du directeur, attirées par la bonté du jeune aumônier, les natures les plus récalcitrantes finirent par céder. Des remises partielles de leur peine, et même quelques remises totales furent accordées aux détenus qui montrèrent le plus de bonne volonté. A la fin de l'année, le chef de l'État, entouré de ses ministres, d'une escorte militaire et des personnages les plus distingués de la capitale, vint examiner les prisonniers sur la doctrine chrétienne, l'histoire sainte, la lecture, l'écriture, l'orthographe et l'arithmétique. On fut étonné de leurs réponses et surtout de leur

excellente tenue. Garcia Moreno les félicita, distribua des récompenses, réduisit la peine de quelques-uns, et, séance tenante, rendit la liberté à celui qui avait eu la meilleure conduite. Les prisonniers pleuraient de joie ; « ils ne comprenaient pas comment un chef d'État pouvait ainsi s'abaisser jusqu'à leur misère. Plus que jamais ils firent l'impossible pour mériter ses bonnes grâces (1). »

Assainir moralement et matériellement les prisons, c'est bien ; les vider, c'est mieux. Le banditisme infectait le pays. Pour le détruire, le président eut recours à un moyen fort original mais fort ingénieux : il s'adressa à un agent de police très fin et plein d'audace ; il lui promit une forte récompense, s'il lui amenait le principal chef des brigands équatoriens. Quelques jours après, ce misérable était arrêté et conduit devant Garcia Moreno. Celui-ci le reçoit avec bienveillance, essaie de réveiller en son âme ce qui pouvait y subsister encore d'honneur et de religion ; il s'engage à le protéger, s'il se décide à changer de vie. Il ne lui impose pour toute peine que de passer chaque jour une heure avec un saint religieux qu'il lui désigne, et de venir le voir lui-même matin et soir. Étonné, puis ému jusqu'aux larmes, le brigand accepta ces conditions et promit de s'amender. Il tint parole. Lorsque la métamorphose fut complète, le Président mit la police sous les ordres de l'ex-capitaine de voleurs et le chargea de lui amener ses anciens compagnons, « pour que je les transforme », lui dit-il, « en honnêtes gens comme vous ». Ainsi fut fait : tous les bandits furent promptement découverts et capturés. Remis entre les mains de l'aumônier et du directeur de la prison, ils imitèrent leur chef et se convertirent à leur tour. Voilà comment disparut le brigandage qui de tout temps avait désolé l'Équateur.

Le système pénitentiaire, tout entier basé sur l'influence moralisatrice de la religion et du travail, le singulier mais très efficace apostolat des bandits sur les bandits, avaient porté de tels fruits, qu'une immense prison modèle, construite à grands frais dans la capitale pour recevoir tous les détenus de la république, se trouva presque inutile lorsqu'elle fut inaugurée, en 1875. Elle pouvait contenir cinq cents prisonniers ; c'est à peine s'il en restait cinquante dans toute l'étendue du territoire.

Les œuvres de foi, de piété, d'apostolat, marchaient de pair avec les œuvres d'instruction et de charité.

(1) R. P. Berthe, p. 601.

Dès 1862, Garcia Moreno avait rétabli et rendu aux jésuites les missions que leur Compagnie avait jadis créées parmi les Indiens des provinces intérieures. Mais, en 1864, quelques conspirateurs, déportés au Napo, s'emparèrent des pères directeurs de cette mission, et, malgré les pleurs et les cris des sauvages, ils les emmenèrent de force avec eux au Pérou. En 1870, don Gabriel rouvrit ces vastes régions aux fils de Saint-Ignace. Comme au Paraguay, les *réductions* fondées à l'Équateur avant la suppression des jésuites et gouvernées par eux avaient renouvelé les spectacles de la primitive Église. Le président s'en souvint, et il conféra aux religieux envoyés dans ces contrées les pouvoirs *civils* les plus étendus, sous la direction du vicaire apostolique.

Les blancs n'étaient pas beaucoup mieux pourvus de secours religieux que les sauvages : trois cents curés à peine, vivant au milieu de leurs familles ou dans les villes, loin de leurs immenses paroisses, où il paraissent au plus trois ou quatre fois par an, constituaient tout le clergé paroissial. La piété manquait aux ouailles, comme le zèle aux pasteurs. Les fidèles croupissaient dans l'ignorance de la religion, les malades mouraient sans sacrements, beaucoup d'enfants n'étaient pas baptisés. Le chef de l'État créa de nouvelles paroisses, dota convenablement les curés, les astreignit à la résidence, et tint la main à ce que les évêques se fissent rendre compte de tout et réprimassent les moindres négligences.

Des rédemptoristes, appelés de France par cet homme apostolique, s'en allèrent deux à deux, à cheval, donner des missions aux populations perdues dans les bois, ou sur les flancs et jusqu'aux sommets des montagnes. Garcia Moreno défrayait le voyage et souvent l'entretien des religieux. Les villes étaient évangélisées comme les campagnes. La mission prêchée à Quito, en 1873, par les rédemptoristes, obtint un succès merveilleux : elle détermina plusieurs milliers de conversions. Le président de la république assista à tous les exercices ; le jour de la clôture, on le vit, revêtu de tous ses insignes et suivi de tous ses ministres, porter, nouvel Héraclius, à travers les rues de la capitale, la grande croix qui allait être érigée, en souvenir des exercices qui s'achevaient.

« Dieu nous bénit, et le pays progresse véritablement », écrivait-il à cette époque (1). Et, après avoir célébré la régénération morale obtenue par les religieux avec l'aide du clergé séculier, le

(1) Juin 1873.

nombre incalculable des retours à la fréquentation des sacrements, la jeunesse revenue presque tout entière à la vie chrétienne, il terminait ainsi son hymne de reconnaissance : « D'autre part, le progrès matériel est non moins admirable. On dirait vraiment que Dieu nous soulève de sa main, comme un tendre père soutient son enfant quand il l'aide à essayer ses premiers pas. »

Oui, le progrès matériel était non moins admirable.

L'ordre dans les finances, la probité dans le maniement des deniers publics, la plus stricte économie dans les dépenses, le calme et la sécurité remplaçant les insurrections périodiques, les guerres civiles et étrangères permanentes : toutes ces transformations heureuses amélioreraient peu à peu les revenus du pays. La progression des recettes était constante. Leur totalité n'atteignait que 1,457,637 piastres, lorsqu'un salutaire coup d'État ramena Garcia Moreno au pouvoir, le 17 janvier 1869.

Dès cette année, le total s'élevait à 1,678,789 piastres.

En 1870, il montait à 2,248,308 piastres.

En 1871, » 2,483,359 »

En 1872, » 2,909,348 »

En 1873, » 3,064,130 »

En 1874, » 2,944,647 »

L'augmentation a continué à partir du jour où le gouvernement radical, né dans le sang du martyr du droit chrétien, a été renversé à son tour et remplacé par un gouvernement aussi catholique que celui de Garcia Moreno.

En 1887, les recettes nettes de l'Équateur étaient de 9,774,177 piastres.

Cette plus-value n'avait pas été procurée par le procédé trop facile mais factice d'impôts nouveaux ou accrus. Au contraire, le dictateur chrétien avait diminué certaines contributions et en avait aboli plusieurs autres : par exemple, la capitation sur les indigènes ; le droit de 5 p. 100 sur les revenus des évêques, chanoines, curés, avocats, médecins et employés de solde éventuelle ; l'impôt de manumission sur les successions. Il avait grandement réduit les droits de port sur les arrivages étrangers, et, la dernière année de sa vie, il demandait aux Chambres d'abaisser de moitié la taxe établie sur l'aliénation des propriétés foncières.

Jamais non plus il ne voulut avoir recours aux emprunts : « Les emprunts », disait-il, « n'enrichissent que les agioteurs et les

banqueroutiers. » La morale chrétienne à la base, l'honnêteté partout, une politique franchement catholique au sommet : voilà les moyens très simples et à la portée de tous qui avaient changé en quelques années un budget sans ressources en un budget prospère ! L'amortissement des dettes n'était pas négligé non plus, et Garcia Moreno pouvait déclarer avec une juste fierté dans son dernier message au congrès (1875) que la dette inscrite allait être éteinte l'année suivante, et que la dette flottante, déjà grandement réduite, serait complètement remboursée dans peu d'années.

Parcimonieux, avare même pour les dépenses inutiles ou improductives, don Gabriel se montrait extrêmement large pour les dépenses utiles ou productives. Avant lui, les routes étaient inconnues à l'Équateur. Pour se rendre du littoral à la capitale, il fallait suivre des sentiers à peine tracés, tout juste praticables pour les chevaux, et, par ces sentiers, gravir les Andes au milieu d'affreux précipices.

Quito est bâti, on le sait, au milieu d'un plateau élevé de trois mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce plateau est long de cent cinquante lieues, large en moyenne de dix à quinze. Il est dominé à l'est par une seconde chaîne de montagnes, où les volcans abondent et dont les principaux sommets atteignent jusqu'à six mille mètres de hauteur.

Il résultait de cet état de choses que cette capitale communiquait seulement une fois chaque semaine, et par un courrier à cheval, avec le reste du monde. Notre héros entreprit d'ouvrir une route de Quito au port de Guayaquil. Il fut traité d'utopiste, dont les folies allaient ruiner la république. Malgré les hommes et malgré la nature, il traça, en dix ans de travail herculéen (1862-1872), une voie carrossable de deux cent cinquante kilomètres entre la capitale et Sibambe, point où commence la descente du Chimborazo. Une centaine de ponts, quatre cents aqueducs avaient été construits (1), et les diligences apparaissaient pour la première fois à l'Équateur. Les locomotives étaient introduites à la même époque et toujours par la même volonté dans ce pays primitif. Dans la plaine de Guayaquil, sur un terrain bas et

(1) Afin de donner une idée des difficultés de tout genre qu'il fallut vaincre pour cette route, rappelons qu'un des prédécesseurs de Garcia Moreno, le radical Urbiana, avait paru digne de l'immortalité parce qu'il avait restauré un seul pont, à Machangara.

marécageux, un chemin de fer de quarante kilomètres avait été établi. Pour réunir ces deux tronçons, Garcia Moreno avait fait commencer la section intermédiaire : c'était ce qu'il y avait de plus difficile et de plus coûteux, puisqu'il s'agissait de gravir trois mille mètres à travers les Cordillères. Mais, aussi sage qu'audacieux, le grand homme fit arrêter les travaux, pour ne pas engager l'avenir et être obligé de recourir à l'emprunt.

Son œuvre s'achève en ce moment, grâce à la prospérité publique due à son gouvernement et maintenue par ses successeurs catholiques. Plus de cent vingt kilomètres de voie ferrée ont été ajoutés aux quarante kilomètres primitifs, et il ne reste que vingt-deux autres kilomètres à construire, pour que le chemin de fer atteigne Sibambo et se raccorde avec la route carrossable de Sibambo à Quito. Ce dernier tronçon est en construction et sera bientôt terminé.

En 1875, quatre autres routes étaient ouvertes : deux de ces routes partent de la capitale, traversent les provinces du Nord et de l'Ouest pour aboutir au littoral ; deux autres relient entre-elles les villes des provinces méridionales, et les mettent en communication avec l'océan Pacifique.

Grâce à ces travaux et aux bienfaits d'un gouvernement très autoritaire, mais toujours juste et profondément catholique ; l'agriculture, le commerce, l'industrie, naissaient et se développaient à l'Équateur ; l'activité y remplaçait l'oisiveté, l'aisance germait où n'avait crû jusque-là que la misère. Garcia Moreno avait réfuté par les faits cette sotte opinion d'après laquelle la prospérité ne serait pas le lot des nations catholiques : comme si le paupérisme n'est pas plus intense en Angleterre et en Allemagne, par exemple, qu'en France ! comme si la richesse des peuples protestants n'avait pas sa source dans les vérités sociales chrétiennes qu'ils ont conservées, et la misère de certains peuples catholiques dans l'abandon des doctrines sociales de l'Église et de la morale de l'Évangile !

La sécurité rétablie à l'intérieur, la paix assurée avec les Nations voisines, le prestige acquis par l'incomparable homme d'État chrétien, la différence du parlement envers le Président de la République, déroulaient devant cet heureux pays les plus magnifiques perspectives. La Révolution les a fermées par l'assassinat de son victorieux adversaire ; mais elle les a fermées pour un temps seulement : car, après une tyrannie éphémère mais odieuse des radi-

caux, le programme de Garcia Moreno a été repris par des hommes animés de son esprit et pénétrés de ses principes, et l'Équateur est redevenu un État à la fois très chrétien et très prospère.

II

PAR QUELS MOYENS GARCIA MORENO OBTINT CES MERVEILLEUX RÉSULTATS.

Trois causes produisirent les étonnants succès de Garcia Moreno : sa politique ouvertement et avant tout catholique, ses vertus et ses talents exceptionnels, son dédain pour les doctrines et les institutions fondamentales du régime républicain.

*
* *

Le chevalier du droit chrétien.— Il existe de telles affinités entre la République et la Révolution, que le triomphe de l'une amène presque toujours le triomphe de l'autre. Sans doute, ce phénomène n'est pas fatal, mais il est habituel. On peut remonter cette pente ; mais, pour la remonter, il faut de vigoureux et persévérants efforts. La république supporte impatiemment tout frein : le frein du dogme et de la morale lui est plus intolérable encore que le frein des lois humaines ; elle en a plus besoin cependant que la monarchie, car sous le régime royal, la continuité des pouvoirs, la durée des institutions, le rôle secondaire attribué aux élections et aux Parlements, ne mettent pas à chaque instant le gouvernement et la société à la merci des passions populaires et des convoitises des politiciens.

Catholique fervent et logique, Garcia Moreno comprit qu'il pouvait tout espérer d'une nation profondément catholique, dirigée selon les principes catholiques.

Voilà pourquoi, dès son avènement au pouvoir, tous ses efforts convergèrent vers ce but : gouverner son pays selon les maximes de l'Évangile, interprétées par le saint-siège et appliquées en plein accord avec le pape et les évêques. Ce fut la règle invariable de sa vie publique, depuis son avènement jusqu'à sa mort. Loin de se défier de l'Église, cet homme incomparable, l'honneur de son siècle, se jeta dans ses bras ; au lieu de chercher le salut dans les faux dogmes de 1787, comme ses prédécesseurs, comme ses collè-

gues les chefs d'États républicains, et hélas ! comme presque tous les rois et les empereurs modernes, il répudia sans hésitation et sans exception toutes les maximes et toutes les méthodes révolutionnaires.

« Respect et protection à l'Église catholique ; adhésion inébranlable au Saint-Siège, éducation basée sur la foi et la morale, » tels étaient les premiers points de son programme (1).

Écoutons-le se féliciter publiquement d'avoir conclu un concordat « destiné, dit-il, à produire dans le pays une véritable res-
« taurateur morale, qui serait elle-même la source de tous les
« progrès. » Le chef de l'État s'adresse aux Chambres réunies, et voici l'écrasante condamnation du régime républicain, que ce modèle des Présidents de la République prononce dans un message officiel : « A quoi serviraient les progrès matériels, dit-il, si la mo-
« ralité publique, âme et vie de la société tombait dans une déca-
« dence irrémédiable. *L'absence de moralité c'est partout la ruine,*
« *mais spécialement dans un État républicain, où la fragilité des*
« *institutions, l'instabilité du gouvernement et la fréquence des*
« *révolutions mettent à chaque instant la société sans défense à la*
« *merci de passions sans frein.* »

« Or, ajoute-t-il, comment réformer la moralité d'un peuple, si
« le clergé ou du moins une notable partie du clergé oublie sa
« mission évangélique ? Et comment réformer le clergé, si l'on ne
« restitue à l'Église sa liberté d'action et l'indépendance dont l'a
« dotée son divin fondateur ? (2) »

Voilà pourquoi son premier soin avait été de négocier avec le souverain Pontife un traité digne de Charlemagne et de saint Louis, qui restituait à l'épiscopat et au Pape le choix des évêques :
« Plus d'ingérence du pouvoir civil dans la nomination des prélats
« séculiers et réguliers, » avait-il dit dans le *Mémoire* qu'il pré-
senta aux députés pour leur expliquer ses vues sur le futur Con-
cordat, « et vous cesserez de voir des prêtres indignes éclipser de
« vrais apôtres du Christ, au grand préjudice de la religion et de
« la société. »

(A suivre.)

M^{is} DE MOUSSAC.

(1) Manifeste aux électeurs 1869.

(2) Message au Congrès de 1863. R. P. Berthe, 364.

LES QUESTIONS HISTORIQUES

I

Si jamais, depuis l'avènement des sociétés policées, les hommes purent voir se réfléchir sous leurs yeux, ainsi qu'en un miroir, l'aspect qu'avait offert le chaos des premiers âges de la Création, cette image leur fut fournie par l'Empire Byzantin.

Une mosaïque de races hétérogènes et rivales : des Grecs et des Italiens un peu partout, des Slaves dans les Balkans, des Arméniens, des Arabes, des Turks en Asie-mineure ; pour la protéger contre les invasions des Barbares, une armée plus hétérogène encore, car, à côté des représentants des différentes nationalités entre lesquelles se partageaient les territoires reconnaissant Constantinople pour capitale, on trouvait des mercenaires venant y chercher fortune des confins du monde, — jusqu'à des Égyptiens, jusqu'à des Hindous : et, pour présider à cette confusion permanente, à cette organisation régulière de l'anarchie, deux éléments, sans cesse en conflit, parfois en lutte armée, — un même maître, une même foi ; — telle était l'héritière de la Rome des Césars.

Ainsi pourrait-on condenser en quelques lignes la série d'articles que M. Alfred Rambaudt consacrait au commencement de cette année, à la psycho-physiologie des Empereurs et Impératrices d'Orient (1). Mais ce rapide résumé ne donnerait qu'un reflet bien pâle de ce que fut cette civilisation étrange. Pour en saisir la véritable physionomie, il convient de demander à l'auteur de plus amples informations, extraites des pages éloquents et lucides que j'ai dites et où l'étendue de l'érudition le dispute, pour le plus grand profit du lecteur, à l'ingéniosité des aperçus.

« C'était la foi, dit-il, qui faisait le *Romain* de Byzance. De

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} janvier et 15 février 1891.

quelque race qu'il fût issu, il suffisait d'entrer dans le giron de l'Église pour entrer dans celui de l'État. Le baptême conférait le droit de cité. La Byzance chrétienne présentait, parmi tant d'autres, ce point de ressemblance avec la Byzance musulmane : on devenait *Romain* en embrassant le christianisme, comme plus tard on devint *Ottoman* en professant l'Islam. »

Et l'Empereur, cette seconde moitié de Dieu sur la terre ?

« Il procédait de quatre origines distinctes. De par la tradition, il était le successeur direct des Césars Romains, l'*Imperator*, le chef militaire et en même temps le législateur, la loi vivante. Grâce à la substitution des Grecs aux Latins comme race dirigeante, il était devenu le *Basileus*, c'est-à-dire le chef de l'Hellénisme. Sous l'influence toujours croissante des idées et des mœurs de l'Asie, son pouvoir avait pris la forme despotique : il était le maître, l'*Autocrator*, un homme de palais et de harem. Après le triomphe définitif du christianisme, il fut l'*Isapostolos* (semblable aux apôtres), — comme le pontife de Rome s'appelle l'*Apostole* dans nos vieux auteurs français : il était, concurremment avec le patriarche, le chef suprême de la religion. »

Ici M. Rambaudt ouvre une parenthèse et lâche bride à sa verve railleuse pour nous faire toucher du doigt les côtés franchement comiques de la réunion sur une seule tête de prérogatives d'ordre si dissemblable. Tantôt l'homme de palais et de harem fait tort à l'homme des camps, et Byzance a des empereurs fainéants. Tantôt l'*Imperator* introduit ses procédés violents dans le rôle connexe d'*Isapostolos* qui lui incombe, oublie qu'il n'a pas le dépôt exclusif de l'orthodoxie, et Byzance a des empereurs hérétiques. Et, à vrai dire, on ne concevrait pas qu'il en ait pu être autrement. D'ailleurs, on ne concevrait pas d'avantage qu'un pareil gâchis gouvernemental n'ait pas engendré la ruine de l'Etat Byzantin. On serait au contraire en droit de s'étonner que sa dissolution ait mis tant de siècles à s'accomplir. La bonne fée, qui veille au salut des ivrognes, semble étendre sa sollicitude aux gouvernements travaillant à leur perte. Le jour viendra où un Polonais philosophe, parlant de sa patrie, — cette Byzance des temps modernes, — dira gravement : « Elle tient par son désordre. »

Le vice principal de la constitution du Bas-Empire n'était pourtant ni le défaut de cohésion ethnographique du pays, ni l'absence d'unité dans les attributions du souverain. La fixité du droit de succession, en assurant l'avenir, y aurait en partie remédié. Hélas !

elle manquait, plus que tout le reste, à ce corps gigantesque, mais privé de charpente osseuse, vrai mollusque politique. Aussi bien aucune tradition antérieure n'aurait pu déposer en lui ce germe essentiel de l'existence des monarchies. Qu'on porte les regards vers telle ou telle de ses origines, l'Empire Byzantin ne s'autorisait réellement d'aucun précédent historique sérieux. L'Orient Asiatique, malgré ses penchants vers le despotisme, fournissait, moins encore que les autres, d'indications de ce genre, grâce à la polygamie qui relâche et embrouille les liens de famille et rend si difficiles les règlements de succession chez les Mahométans. La Grèce ? muette. Quant à Rome, la fiction de la forme républicaine se continuant sous les premiers empereurs, les souvenirs contradictoires des Antonins et de leurs successeurs proposaient un ensemble de solutions qu'il était impossible de songer à concilier entre elles. « A Rome comme à Byzance, il y avait plusieurs manières légales de devenir empereur. La première, la primordiale, c'était l'élection par le Sénat et le peuple ; mais, à Byzance, le Sénat n'était qu'une assemblée de fonctionnaires et le peuple qu'une tourbe. La seconde, c'était l'adoption, qui avait été pratiquée par Nerva, Trajan, etc., l'adoption emportant, du vivant même de l'adoptant, une sorte d'association de l'adopté au pouvoir. La quatrième, c'était l'association sans adoption, inaugurée par Dioclétien. »

Mais de ces quatre systèmes opposés : naissance, élection, adoption, association, aucun n'était solidement établi, aucun universellement reconnu. Dans les annales de Byzance, le droit n'est rien, — ou très peu de chose, — le fait est tout ; et le fait, c'est l'usurpation pure et simple par complot de harem, mouvement populaire ou soulèvement militaire. Des cent neuf princes qui tour à tour revêtirent la pourpre de 395 à 1453, d'Arcadius à Constantin Dragazès, dix périrent à la guerre ou par accident, soixante-cinq furent renversés, trente-quatre seulement moururent dans leur lit. En étudiant de près la longue liste de ces intrus, on y retrouve un microcosme de l'incohérence qui caractérise le Bas-Empire. Justin I^{er} et Justinien étaient Slaves ; Léon III, Léon V, Basile I^{er}, Constantin Porphyrogénète, Constantin Monomaque étaient Arméniens ; Léon IV appartenait à la tribu barbare des Khazares. Point ne faudrait croire du reste qu'une extraction illustre donnât, seule, accès au siège impérial : avant de s'y asseoir, Léon I^{er} était boucher, Justin I^{er} mendiant, Michel III et Basile I^{er} pale-

freniers. Dès lors, quel aventurier ne se serait pas cru digne du diadème ?

Pour le va-nu-pieds, mal-nourri, mal vêtu, couchant à la belle étoile, traité par tous sans égards, assujetti aux plus rudes, aux plus viles besognes, quel rêve de se dire qu'il pourrait couler ses jours dans l'oisiveté et les raffinements du luxe, adoré comme une émanation de la divinité.

C'est un peu l'obsédante vision de Ruy-Blas :

.....Il est un homme
 Qu'à peine on voit d'en bas, qu'avec terreur on nomme,
 Dont chaque fantaisie est un événement
 Qui vit seul et superbe, enfermé gravement
 Dans une majesté redoutable et profonde,

Mais cet homme, — le roi d'Espagne, — s'il n'était amoureux de sa femme, Ruy-Blas ne songerait pas à être jaloux de lui ; il se contenterait de le vénérer à distance comme le représentant d'une race supérieure appelée de toute éternité à porter le symbolique manteau d'hermine. Quel respect au contraire pouvait inspirer au radoubeur de barques ou au porte-balles de Byzance, l'homme qui la veille était son égal ? Et de fait qu'avait-il fallu à celui-ci et, avant lui, à tant d'autres pour que de si bas ils se fussent élevés si haut ? De l'audace et du bonheur. Pourquoi n'aurait-il pas la même audace et le même bonheur ?

Il n'est pas de médaille sans revers.

Tout parvenu, pourvu d'une certaine teinture de belles-lettres, rééditerait volontiers à son profit l'apologue à laquelle, suivant Hérodote, le roi d'Égypte Ah-mès (*Amasis*) recourut, afin que l'on cessât de lui reprocher sous le manteau son humble origine. Seulement il oublierait que l'apologue en question, si concluant en apparence, va en réalité directement contre son but. Était-ce au métal, de lavabo devenu idole, qu'allaient les hommages ? Non pas, mais, ce qui est très différent, à l'idée religieuse dont ce lingot s'était tout à coup trouvé être l'expression concrète. Si Ah-mès pensa ainsi fermer la bouche à ses détracteurs, il faut avouer qu'il fut mal inspiré. Puisque son entourage se montrait si irrévérencieux à son égard, il risquait de s'attirer cette réplique irréfutable en forme de contre-apologue : « — Retournez l'expérience, d'une statue consacrée faites un lavabo, et vous verrez comme le culte pu-

blic lui demeurera fidèle. » Il lui serait, il est vrai, resté la ressource d'envoyer l'insolent au supplice. Soit ; mais punir n'est pas prouver. — Ah ! le droit n'est rien, le fait est tout ! Ah ! vous aussi bien qu'un autre ! D'accord : mais pourquoi pas un autre aussi bien que vous ?

De même à Byzance.

Quelle que soit la dose d'infatuation qui nous porte à croire que ce qui est arrivé au voisin ne saurait nous arriver, à nous, si épaisse, si rebelle que fût à l'analyse du mécanisme psychique la cervelle d'un Michel III *l'ivroque*, d'un Michel IV *le calfat*, il lui était malgré tout malaisé d'écarter des ressouvenirs importuns, d'importuns pressentiments, tels que ceux-ci : la pourpre qui le couvrait reteinte dans le sang de son prédécesseur, puis, au bout de quelques mois, montant aux épaules d'un ancien camarade de taverne, teinte dans son propre sang. Moins qu'à n'importe qui, demain n'appartenait aux Césars Byzantins, et ils le savaient ; ils savaient que sans cesse grondait dans l'ombre quelque soulèvement populaire, quelque sédition prétorienne, quelque meurtrière intrigue de harem. De là cette frénétique orgie dont se compose l'existence de la plupart d'entre eux. Il fallait qu'elle leur donnât dans le moins de temps possible le plus possible des jouissances d'ici-bas, puisque ces jouissances devaient être éphémères. Elle les aidait en outre à s'étourdir, à ne pas mesurer heure par heure l'approche du danger dont ils sentaient instinctivement la menace partout et toujours autour d'eux.

Qu'une de ces conspirations, venant à éclater, échouât, pour être de longtemps prévue, elle n'en était pas moins impitoyablement réprimée. Les atroces tortures qui, dans l'Europe occidentale, punissaient les régicides, étaient une réminiscence sinistre des scènes dont plus d'une fois le *Forum Amastrianum* fut le théâtre. Mais voyez la différence du but qu'elles se proposent ; dans les monarchies d'Occident, c'est un exemple, l'exemple du sort qui attend l'ambitieux ou le monomane assez osé pour compromettre la stabilité de la dynastie régnante et avec elle la sécurité de tout un peuple ; à Byzance, c'est la rançon de la peur éprouvée par le despote, au fond du palais qui a failli devenir son tombeau.

Si les complots troublent fâcheusement le repos de l'Empereur, à plus forte raison les expéditions armées contre les barbares, voire la défense du pays, lui doivent-elles être à charge. Il s'en dispensera donc. Marcien, Nicéphore Phocas, Jean Zimiscès sont des

exceptions. La grande majorité des chefs du Bas-Empire a plutôt de l'or que du fer pour ses ennemis, et les plus ignominieuses défaites, la perte des plus vastes territoires n'empêchent au Palais Sacré ni un festin, ni un spectacle.

Autant de conséquences logiques du mode d'accession au pouvoir habituel à Byzance, et je m'étonne que M. Rambaudt ne les ait pas dégagées plus nettement. La corrélation intime entre l'idée de *droit* et l'idée de *devoir* que la philosophie enseigne, doit être rappelée ici sous forme d'*a contrario* : il n'y a pas de *devoirs* là où il n'y a pas de *droits*. C'est la devise naturelle des usurpateurs.

II

Dans les annales de l'Europe orientale, il semble que l'Empire Grec et l'Empire Russe soient les deux moitiés d'un tout unique. Je ne crois pas qu'il y ait d'historien dont les regards portés d'abord sur l'un, ne se soient bientôt dirigés irrésistiblement vers l'autre. M. Rambaudt ne me démentirait pas, lui dont le *Constantin Porphyrogénète* a précédé l'*Histoire de Russie*, dont la *Russie épique* a servi d'annonciateur à *Empereurs et Impératrices d'Orient*.

De fait, entre ces puissants voisins il existe des analogies particulièrement suggestives, soit commandées par la nature, comme le défaut d'unité ethnographique, soit voulues par l'homme, comme l'identité de foi religieuse. Toutefois, il est un point où ces analogies s'arrêtent, celui que je mettais en lumière en terminant le précédent chapitre. A aucun des princes qui régnèrent à Kief ou Tchernigof, à Smolensk ou Sousdal, à Novgorod ou Moscou, vous ne reconnaîtrez la physionomie hébétée, sensuelle et lâche des viveurs de Byzance. Certes, tous n'eurent pas des qualités égales ; certes tous n'eurent pas la même fortune ; tous, en revanche, s'employèrent dans la mesure de leurs forces à l'accroissement en puissance de la nation russe, tous firent noblement fructifier de leurs labours le dépôt que Dieu leur avait confié. Si l'on tient à leur chercher un air de parenté avec d'autres souverains, il faut aller bien loin à l'ouest, franchir bien des steppes, bien des marécages, pour trouver le seul terme de comparaison qui puisse leur convenir. Là-bas, en effet, dans une terre sœur, sœur d'affections et sœur de rancunes, — notre *Sainte Russie* à nous, Français,

— tandis que les Igor, les Alexandre Nevski, les Dmitri Donskoï arrachaient lambeaux par lambeaux le territoire sacré, tantôt aux Polovtsi, tantôt aux Mongols, à l'anarchie toujours ; les Louis le Gros, les Philippe-Auguste, les Saint-Louis sans cesse chevauchaient à travers leurs domaines, aujourd'hui démolissant un repaire de brigands, pour se reposer d'avoir hier dompté un rebelle de l'intérieur et s'appêtant déjà à repousser demain une invasion étrangère. Ombres du Très-Haut sur la terre, ainsi que s'intitulent les shahs de Perse, et, à son image, châtiant ou récompensant chacun selon ses mérites ou ses démérites, tels étaient les successeurs de Rurik, tels étaient ceux de Hugues Capet. Un semblable décret providentiel a poussé les deux peuples dans la voie du salut, en leur inspirant la volonté de se les donner pour maîtres, pour protecteurs. Ne les poussait-il pas aussi d'avance dans les bras l'un de l'autre le jour où, supprimant pour un instant l'énorme distance qui sépare Kief de Paris, il faisait de la Petite-Russienne Anna Jaroslavna une reine de France ?

Cet infatigable dévouement du monarque, les sujets le lui payaient en fidélité. Dès qu'il y a eu un embryon de Russie, le principe de la transmission héréditaire de l'autorité dans la descendance du chef de son choix a revêtu pour elle le caractère d'un dogme religieux. Ce mot : « le sang des princes », « le sang des rois », qu'il est souvent prononcé dans son histoire, depuis l'an 879, où Oleg, premier successeur de Rurik, l'invoque pour chasser de Kief, puis mettre à mort Dir et Askold, jusqu'à l'an 1682, où la seule pensée qu'il est en péril soulève les Moscovites contre ceux qui le menacent (1) !

Qui décide l'acclamation populaire à élever au trône Boris Godounof, après l'extinction de la race de Rurik, en 1598, puis, en 1613, Michel Romanof ? C'est que tous deux se rattachent par les femmes à la famille de Féodor Ivanovitch, le dernier tsar légitime. Qui détermine le renversement du fils et héritier de Boris (1605) ? La nouvelle que le tsarévitch Dmitri, le propre frère de Féodor, n'était pas mort, comme on l'avait prétendu, sous les

(1) Mieux encore. Novgorod a toujours fait tache par sa turbulence sur la soumission du reste de la Russie. En 1016, Jaroslaf le Grand venait de noyer une de ces séditions quasi-périodiques dans le sang de ses auteurs, lorsqu'il se vit en butte à de graves périls venus du dehors. Il avait lieu de craindre des vengeances ou tout au moins des déflections. « — Prince, lui dirent au contraire les Novgorodiens, tu as fais périr nos frères, mais nous sommes prêts à combattre pour toi. »

coups des assassins : il convenait donc de lui rendre le rang suprême qui lui appartenait de droit (1). Tout, au contraire, se retourne contre les usurpateurs. Dans l'intervalle de huit ans, dit à trop juste titre la période des troubles, qui sépare la mort du tsar Boris de l'élection du tsar Michel, le boïar Vassili Chouïski, s'étant emparé de la couronne impériale, tente de se concilier le peuple en lui octroyant une sorte de Constitution : cet essai de libéralisme est accueilli avec une stupeur indignée, parce que par là son auteur se dépouille de sa propre autorité d'une partie des prérogatives, grâce auxquelles il se trouvait, de fait, sinon de droit, l'intermédiaire entre la nation et Dieu.

Ce sentiment de la légitimité du pouvoir absolu, dont ils puisaient la source aux moelles mêmes de la nation, les tsars lui ont dû dans leur politique extérieure, aussi bien que dans leurs guerres du dedans ou du dehors, une hauteur et une sérénité d'attitude que jamais souverain n'eut à ce degré, hormis Louis XIV. J'en demanderai un exemple frappant à l'étude de M. de Martens sur *La Russie et l'Angleterre au début de leurs relations diplomatiques* (2), extraite de son magistral *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec les puissances occidentales*, en cours de publication et qui a déjà atteint son neuvième volume.

On sait quel répugnant spectacle offrit l'Europe lors de la révolte générale qui coûta le trône et la vie à Charles Stuart : nul appui prêté au malheureux prince, quand le moindre appui pouvait préparer son triomphe sur les rebelles ; nulle tentative pour sauver du moins sa tête, quand il ne fut plus qu'un pauvre captif, un jouet aux mains d'indignes vainqueurs ; et, quand son martyr eût été consommé, toutes les portes se fermant l'une après l'autre devant celui qui désormais s'appelait Charles II, roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande ; bien plus, Mazarin, le vil Italien, imposant, — moyennant quelque gros pot-de-vin, sans doute, — cette honte à son maître mineur d'apposer sa signature au-dessous de Cromwell, au bas d'un pacte d'alliance, lui faisant prendre rang à lui, roi, après un usurpateur, après un régicide !

M. de Bismarck a la réputation de bien connaître l'histoire. Lorsqu'en 1857 il écrivait au baron de Manteuffel : « On ne fait

(1) Bien que cette sollicitude ait fait fausse route en servant les desseins d'un imposteur (Grégoire Otrépief, *Le faux Dmitri*), ce nonobstant, elle garde sa valeur indicative.

(2) *Revue d'histoire diplomatique*, 1^{re} et 2^e livraisons de l'année 1891.

« pas de politique avec des phrases. Les potentats appelaient « Cromwell : *notre frère*, et recherchaient son amitié quand elle « leur paraissait utile », il commettait probablement une omission volontaire en passant sous silence l'unique exception à cette rivalité de platitude devant le succès : la façon dédaigneuse dont le tsar Alexis Mikhaïlovitch traita les envoyés de Cromwell, contrastant avec sa bienveillance envers ceux de Charles II fugitif, les subsides qu'il n'hésita pas à accorder à ce dernier, malgré la pénurie de son trésor. Rappelons encore le contenu d'un de ses oukases : « Il est parvenu à notre connaissance que les Anglais ont « commis un grand forfait : ils ont tué leur souverain Carlus. « C'est pourquoi il ne leur sied plus d'habiter les États Moscovites. « L'entrée à Moscou et autres villes avec ou sans marchandises, « leur est interdite. »

En agissant ainsi, Alexis ne faisait du reste qu'appliquer pour son compte les clauses fraternelles d'un accord, auquel un de ses prédécesseurs, Ivan-le-terrible, avait en vain chargé de décider un des prédécesseurs de Charles I^{er}, la reine Élisabeth, à souscrire et aux termes duquel ils se seraient fourni secours, voire hospitalité mutuels, en cas de graves difficultés intérieures.

Que nous vient-on toujours parler du mysticisme d'Alexandre I^{er} pour expliquer — et ridiculiser du même coup — son projet d'une fédération internationale des rois contre l'esprit révolutionnaire international. La Sainte-Alliance?... N'a-t-elle pas son origine dans les traditions léguées par les Ivan, les Alexis? Quant à l'impression qu'en recevait le peuple, les événements de décembre 1825 nous l'apprennent. Ces soldats de Préobrajenski qui se précipitent vers le Palais d'Hiver en répétant le cri de ralliement qu'on leur a seriné et dont ils ne comprennent pas le sens (1) ; l'absence d'écho de leurs clameurs parmi les spectateurs ahuris de la scène ; voilà la synthèse des insurrections russes : une poignée de mécontents, qui monte un certain nombre d'imbéciles, et par derrière la masse indifférente, se remettant du soin de la conduire à celui qui en a la charge de par la volonté divine.

(1) On leur avait dit de crier : *Vive Constantin et la Constitution*, et ils criaient de confiance : *Vive Constantin et SA FEMME la Constitution*. — Notez, en passant, l'insigne mauvaise foi des meneurs, opposant pour les besoins de la cause le nom du sauvage grand-duc Constantin au nom de l'humain empereur Alexandre, afin de pêcher plus aisément en eau trouble.

III

Entre les peuples comme entre les individus qu'entraîne l'un vers l'autre une affinité mystérieuse, pour qu'il y ait amitié véritable, ce n'est pas assez de l'incident qui la fait éclater au grand jour ; il y faut en outre la lente prise de possession des âmes, telle qu'elle résulte (si elle doit venir à terme) de la connaissance approfondie des sentiments de chacun, de ses habitudes de pensée, de l'éclaircissement progressif des recoins les plus obscurs de sa vie.

Je faisais tout à l'heure allusion à cette alliance franco-russe, préparée par les similitudes de caractère des parties contractantes, si longtemps avant qu'elle ne fût conclue par les calculs de la politique. Quel que soit la sympathie qui unisse les rives de la Néva et celles de la Seine, quelque importance qu'il faille attacher, — plus encore peut-être qu'aux manifestations des derniers mois, — à l'échange intellectuel qui les a précédées de tant d'années, est-il bien certain que nous ayons tout à fait oublié les événements qui autrefois ont fait de la Russie notre spectre noir ? Les souvenirs de la Pologne, après avoir hanté les rêves de nos parents, semblent, il est vrai, bien morts à cette heure : qui oserait toutefois prétendre qu'il ne leur fût pas réservé un sort pareil à celui que Giovanni-Battista Strozzi prophétisait à *La Nuit* de Michel-Ange ?

.
Elle semble expirée en sa molle langueur.

Mais, ne t'y trompe pas ; cette morte sommeille.

En doutes-tu ? Murmure un mot à son oreille :

Elle te répondra, secouant sa torpeur.

Ne serait-il pas à craindre, pour la bonne harmonie des deux nations, que, dans une de ces périodes de crise qui troublent les meilleurs ménages, ces souvenirs mauvais ne vissent, eux aussi, à sortir de leur lourd sommeil, alors qu'une explication préalable les y aurait ensevelis à jamais ? Pour prévenir les récriminations de l'avenir, il n'est encore rien de tel que de procéder, avant la signature de l'engagement définitif, à une liquidation générale du passé.

L'article de M. Nicolas Karéiev : *Les causes du démembrement de Pologne* (1), arrive donc à point. N'aurait-il été qu'un loyal aveu

(1) *Revue historique*, livraison de mars 1891.

des fautes qui, d'après nous, pesaient depuis cent vingt ans sur la conscience russe, il eût été le bienvenu ; aussi bien nos nouveaux amis, en nous pardonnant Moscou et Sébastopol, et quoique intéressés plus directement par leurs propres malheurs (notre œuvre), que nous ne pouvions l'être par ceux des Polonais, nous ont-ils à cet égard donné une leçon de générosité. Nous n'accueillerons qu'avec plus de joie le travail de M. Karéiev, lorsque nous nous apercevrons que, rectifiant un malentendu séculaire, au lieu de constater une spoliation injuste, il nous montre en cette dernière une simple restitution. Oui, une restitution, une restitution forcée, — analogue à celle de Calais à la France par l'Angleterre sous Henri II ; — car, en annexant à l'Empire les provinces conquises au XIV^e siècle par les grands-ducs de Lithuanie, depuis rois de Pologne (1), sur les princes issus du sang du Rurik et dont les noms (*Russie-Blanche, Petite-Russie, Russie-Noire*) attestaient l'origine, Catherine II, héritière des princes du sang de Rurik, ne fit que reprendre son bien (2). Encore ne le reprit-elle pas en entier, puisqu'elle dut laisser la Maison d'Autriche s'approprier la *Russie rouge* ou Gallicie. Malgré les apparences, ce n'est donc nullement sur la Russie qu'il faut faire retomber l'odieux des dépèchements de 1772, de 1793 et de 1795, bien qu'à elle seule elle eût participé pour près des deux tiers aux bénéfices de l'affaire.

Pour faire le départ des responsabilités dans ce grand drame, il faut d'ailleurs se souvenir que, si jamais pays mérita ses infortunes, ce pays fut la Pologne. Les revendications légitimes de la Russie, les âpres convoitises de l'Autriche et de la Prusse, — de la Prusse surtout, la principale intéressée au partage et son initiatrice, — n'eurent pas, on le sait, d'allié plus puissant contre la Pologne que la Pologne elle-même. On sait moins en revanche l'origine des dissensions intestines qui allaient si efficacement contribuer à l'effacer du nombre des nations autonomes. Lorsqu'il s'est imposé la tâche de la déterminer, M. Karéiev se rangeait, je présume, *à priori*, à l'hypothèse commune ; il en attribuait la cause à l'affaiblissement des vertus sociales propres aux époques de dé-

(1) Par le mariage de Jagellon, grand-duc de Lithuanie, avec Hedwige, fille du dernier roi de Pologne (1386). L'union définitive des deux pays n'eut lieu cependant qu'en 1501.

(2) Elle y joignit, il est vrai, la Lithuanie propre. Mais depuis quand un créancier n'est-il pas en droit de réclamer les intérêts avec le capital de sa dette ? D'ailleurs la Lithuanie propre était peu de chose par rapport aux territoires non-Lithuaniens qu'elle recouvrait.

cadence et ne se proposait que de lui assigner une date initiale approximative. Mais, dès le début de son enquête, force lui a été de reconnaître qu'il était loin de compte. Soit ignorance, soit mauvaise foi, tous les médecins politiques qui avaient entrepris de diagnostiquer rétroactivement le mal auquel elle avait succombé, s'étaient trompés à l'envi. Quand ses voisins s'étaient décidés à lui porter le coup de grâce, elle était déjà condamnée, et, qui pis est, condamnée de par son propre verdict, car elle mourait d'un poison lent, librement absorbé, non d'une maladie accidentelle et momentanée.

Elle mourait de sa constitution.

Mais, cette constitution, quelle était-elle ? Voilà ce qu'il serait impossible de définir clairement. Imaginez une république qui n'est pas une république (car elle a un roi à sa tête), une monarchie qui n'est pas une monarchie (car le roi a moins de liberté que le dernier de ses sujets), un état à la fois fédératif et unitaire (car il est composé de *voïvodies*, ou principautés, affectant dans leurs rapports réciproques une complète indépendance et ne se remuant pourtant que d'un bloc à la voix de la *diète*, diète qui est un peu plus qu'un congrès d'états alliés, un peu moins qu'un congrès d'états confédérés, sans être à proprement parler ni l'un ni l'autre et moins que tout le reste une représentation nationale) ; et vous aurez une idée, fort obscure à coup sûr, mais exacte, de ce qui fut la RZECZ POSPOLITA et qui aurait pu disputer à Byzance le titre d'incarnation du chaos.

Cela dès le principe.

Si quelque chose s'y modifia dans le cours des âges, ce fut invariablement pour le plus grand profit de l'anarchie. A chaque changement de dynastie correspond un nouveau degré descendu sur la pente fatale, tantôt une augmentation des privilèges exorbitants que l'aristocratie s'était arrogés, à l'extinction de celle des Piast, tantôt la suppression de l'hérédité monarchique, à l'extinction de celle des Jagellon.

Les Polonais n'eurent conscience du danger que courait leur indépendance que très peu d'années avant le premier partage. Ils appelèrent en consultation les plus fortes têtes philosophiques du siècle. Vainement. Les vénérables docteurs ne parvinrent pas même à se mettre d'accord sur les réformes à accomplir. On connaît la plaisante histoire de Mably et Rousseau, blâmant ou louant chacun de son côté dans la constitution polonaise ce que son

collège y avait loué ou blâmé. Qui sait cependant si, en adoptant les parties négatives de l'avis des deux augures, on n'eût pas sauvé la situation, si effroyablement compromise qu'elle fût ? La suspension provisoire de ces discussions oiseuses où achevaient de se briser les ressorts d'un organisme usé, la concentration de toute l'activité dans une seule main, c'était le remède héroïque, sans grand risque, hélas ! et peut-être avec le salut au bout de cette tentative suprême. Mais, une telle solution eût-elle été proposée, ce n'est pas trop s'avancer que d'affirmer qu'elle n'aurait eu aucun succès. Les Polonais, leur histoire entière le prouve, tenaient avant tout à leurs droits civiques : ils eurent la consolation de ne les perdre qu'avec leur indépendance. Du moins les principes étaient-ils saufs.

A cette farouche et stupide passion pour la liberté, — disons mieux : pour la haine de tout frein, — on opposera qu'elle fut toujours une des caractéristiques de l'âme Slave et que rien ne prévaut contre les instincts hérités des ancêtres et des ancêtres des ancêtres, si haut qu'on remonte dans le passé.

La détestable excuse que cette loi de la fatalité soi-disant inexorable ! et quel démenti lui donne l'histoire primitive d'une peuplade, sœur de race des Polonais ! Ils étaient Slaves aussi, les Tchoudes, les Krivitches, les Polotchanes de la haute Duna. Ils avaient les mêmes tendances ataviques. Ils ressentaient les mêmes attractions vers le régime patriarcal pur. Ils nourrissaient la même horreur d'un joug autre que celui de « l'ainé de la famille ». Leur esprit était également rebelle à la notion de centralisation. Mais leur isolement, leurs divisions les effrayèrent. Ils éprouvèrent le besoin d'une direction unique et, se rendant justice, se jugeant, en leur modestie, incapables de la trouver dans leur sein, ils recoururent au chef d'une petite colonie scandinave établie à proximité et qu'ils voyaient prospérer. Le moine Nestor, le père des historiens russes, nous a conservé le discours que leurs ambassadeurs adressèrent à Rurik, discours dans lequel, à onze siècles de distance, il nous semble entendre une voix prophétique annonçant ses brillantes destinées à la Russie des tsars : « — Notre pays est grand et tout y est en abondance. Mais l'ordre et la justice y manquent. Venez en prendre possession et nous gouverner. »

LÉON MARLET.

A TRAVERS LES ALPES AUTRICHIENNES (1)

Une autre fois, une pauvre femme, qui allait cueillir des simples sur la montagne, remarqua, près d'un grand quartier de roc creusé en forme de voûte, un amas de pierres noires comme du charbon, mais qui semblaient piquées de paillettes brillantes. Poussée par la curiosité, elle en prit quelques-unes et les emporta. Arrivée chez elle, on juge de sa surprise, lorsqu'elle trouva dans son sac plusieurs lingots d'or pur. C'étaient les pierres noires miraculeusement métamorphosées. Elle retourna dès le lendemain à la montagne pour chercher d'autres pierres, mais elle n'en trouva plus.

Un bûcheron de Schellenberg, surpris par la nuit dans la montagne, s'endormit dans une caverne. Le lendemain, il remarqua au fond de sa grotte une saillie de roc formant comme une stalactite, et d'où coulait goutte à goutte un liquide brillant comme de l'or fondu. Le bûcheron retourna en hâte à sa maison chercher un grand vase, qu'il plaça sous la gouttière jusqu'à ce qu'il fût rempli, et le rapporta chez lui. La précieuse cruche ne se vida jamais. Le bûcheron y puisait l'or à pleines mains : il fut bientôt l'homme le plus riche de la contrée. Mais ses enfants n'eurent pas le même bonheur. Il faut dire qu'ils étaient loin de lui ressembler. Paresseux et prodigues, ils virent la cruche enchantée s'épuiser rapidement, et moururent dans une extrême misère.

Un jour, un petit pâtre descendant la montagne avec son troupeau se mit à jouer sur sa trompe sa plus joyeuse chanson ; puis il cria de toutes ses forces en manière de conclusion : « Empereur Frédéric, c'est en ton honneur que j'ai joué. » Aussitôt parait un petit homme de la montagne, qui l'invite à le suivre :

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} novembre 1891.

« Puisque tu joues pour l'empereur Frédéric, » dit-il, « viens avec moi : je te le ferai voir, et il te récompensera. »

L'enfant, attiré par la curiosité, se mit à la suite de son guide et arriva bientôt dans une magnifique salle où se trouvait l'empereur Frédéric en personne, entouré d'une cour brillante. L'empereur le regarda d'un air caressant, lui fit signe d'approcher, et, brisant une grande coupe d'or qu'il tenait en main, il lui en donna le pied. C'était un très joli morceau, lourd, finement ciselé. Après quoi le nain fit visiter au pâtre tout le palais. Au sortir de la montagne, le pâtre retrouva son troupeau bien gardé pendant son absence et au complet. Il vendit le cadeau de l'empereur à un orfèvre de Salzbouurg, qui lui compta une somme bien rondelette, comme le pauvre garçon n'en avait jamais possédé.

Il faut dire pourtant que ces bonnes fortunes sont rares. Les nains ne sont pas toujours d'aussi bonne humeur, et certains mortels qui ont tenté de soustraire quelque chose de leurs trésors s'en sont mal trouvés.

Ainsi un pauvre diable de Maxglan, ayant un jour remarqué, près d'une caverne sur le flanc de l'Untersberg, un amas de sable fin et brillant, persuadé qu'il avait sous les yeux de la poudre d'or, en remplit ses poches. Tout à coup un Bergmännlein paraît, lui arrache violemment les poches et tout ce qu'elles contenaient, et lui dit d'une voix rude :

« Retourne chez toi au plus vite et ne t'avise pas de revenir jamais ici, sans quoi il t'arriverait malheur. »

Le pauvre diable ne se le fit pas dire deux fois. Mais, quelques jours plus tard, désolé d'avoir perdu une magnifique aubaine, et plus avide de la reconquérir qu'effrayé des menaces du nain, il revint avec un camarade à l'endroit où il avait remarqué le trésor. Il ne retrouva plus rien et s'en revint les mains vides. Mais, arrivé au seuil de sa maison, il tomba mort. Le nain avait tenu parole.

Un jour de fête de saint Jean, deux bambins, cherchant des nids, trouvèrent dans la montagne une porte de pierre entr'ouverte. Ils entrent et aperçoivent deux grands bahuts pleins d'or. Nos garnements se hâtent d'en remplir leurs bissaes et s'enfuient. Il était temps. A peine avaient-ils franchi le seuil, que la porte se referma sur eux avec une telle violence que le second en eut le talon de son soulier gauche arraché. Deux secondes plus tard, les imprudents étaient enfermés dans la caverne, et sans nul doute ils n'en seraient jamais sortis. Leur larcin ne les dédommagea pas de leur

épouvante : car, en ouvrant leurs sacs, ils n'y trouvèrent plus que des cailloux.

Plusieurs autres individus du pays ont osé s'aventurer sans guide dans la montagne, à la recherche des princes ou de leurs trésors. Ils n'ont jamais reparu.

Si les princes et les petits hommes de la montagne ont parfois des relations avec les humains, c'est peut-être aussi par nécessité pour eux : car on sait que ces personnages de l'autre monde ne dédaignent pas de se nourrir parfois des fruits de la terre, et donneraient volontiers beaucoup de leur or pour quelques provisions. Avis à ceux qui voudraient se faire leurs fournisseurs. Le métier est bon.

En 1696, un paysan de Grödigg fut introduit par un nain dans la cour de l'Untersberg. Là, on lui fit vider les sacs de fruits qu'il portait et on les lui remplit d'or. L'empereur Charles et les princes étaient présents. Ils ne dirent rien, mais ils firent au visiteur un geste de remerciement.

On raconte encore une aventure analogue arrivée à un voiturier tyrolien qui conduisait du vin à Hallein. Près de l'Untersberg, il est accosté par un Bergmännlein qui l'invite à conduire dans la montagne son chargement de vin, pour lequel on lui donnerait, dit-il, un très bon prix.

Notre homme refuse d'abord. Son vin est vendu, on l'attend sans faute ; il ne peut s'arrêter, et surtout, au fond, quoiqu'il n'ose l'avouer, il ne se soucie point du tout de faire connaissance de trop près avec ce monde redoutable au milieu duquel on veut le fourvoyer. Le nain insiste et déclare qu'il viendra de gré ou de force, assurant que, s'il refuse, il lui sera impossible de trouver son chemin pour passer outre. En effet, le malheureux voiturier se trouve tout à coup comme en pays perdu : ses chevaux vont à l'aventure, lui-même ne reconnaît et ne distingue plus rien. De guerre lasse, il se laisse persuader, et le voilà engagé dans l'Untersberg.

Au débouché d'un long souterrain, il arrive sur une vaste esplanade, près d'un grand château. Des nains sont partout aux fenêtres et montrent une grande joie de sa venue. On l'entoure, on le fête, on dételle ses chevaux et on décharge le vin. Cette dernière opération s'accomplit au milieu d'un incroyable enthousiasme. Quelle bombance pour tout ce petit monde ! Puis, après lui avoir servi un copieux repas, on propose au voiturier de lui faire visiter tout ce magnifique domaine.

Le pauvre homme, d'abord ahuri et tremblant de frayeur, avait fini par retrouver un peu d'assurance et assez de présence d'esprit pour se rendre compte des merveilles dont il était témoin. C'est lui qui les raconta dans la suite. Palais de marbre, salles lambrissées de cristal, ornements somptueux, lustres d'or et de pierreries, et toutes les richesses dont je ne veux plus refaire l'énumération. Il aperçut aussi les empereurs qui dormaient, et plus loin cinquante nains et autant de naines qui dansaient ensemble au son d'une musique délicieuse.

Une des choses qui l'intriguèrent le plus, fut de voir dans une grande salle quatre grandes statues d'airain, représentant des géants tenus enchaînés par un nain. Cela signifie, lui dit-on, la grande guerre qui doit éclater un jour, sur la fin du dix-neuvième siècle, entre les quatre plus grandes nations de l'Europe, et dont l'issue sera déterminée par l'intervention d'un tout petit prince, à peu près inconnu, qui deviendra soudain le vrai vainqueur et l'arbitre de la paix.

Enfin, l'un des nains, un grotesque bonhomme, porteur d'un énorme trousseau de clefs, quelque chose comme le sommelier ou l'économe de la société, appela notre marchand pour lui payer son vin : six cents ducats ! toute une fortune pour le brave homme, qui n'avait jamais palpé semblable trésor. En outre, avec un morceau de marbre noir et rose, le nain toucha les yeux d'un des chevaux qui était depuis longtemps aveugle, et lui rendit subitement la vue ; puis il fit don au voiturier du précieux talisman, l'engageant à n'en faire usage que pour rendre service aux pauvres gens. Enfin, il lui donna l'assurance que les six cents ducats ne s'épuiseront pas, mais qu'ils se multiplieront au contraire, si le voiturier avait soin de pratiquer toujours honnêtement son commerce. Ce qui arriva. Le digne homme devint bientôt le plus riche de la contrée, et, ce qui vaut mieux, il fit bon usage de sa fortune.

Les habitants de l'Untersberg ne demeurent pas toujours confinés dans leur montagne ; ils en sortent souvent par les douze galeries dont j'ai parlé, et qui ont issue dans des églises des environs. Souvent l'on voit, à minuit, les fenêtres du dôme de Salzbourg, des chapelles de Plain, de Grödig, de Gemein, de Reichenhall, etc., s'éclairer subitement, sans qu'aucun homme y ait pénétré : ce sont les *hommes de la montagne* qui y célèbrent leur office.

Maintes fois aussi, ils viennent se mêler aux humains ; parfois c'est pour leur être utiles : ils s'engageront, par exemple, pour tout

un été, comme pâtres ou gardeurs d'oies, ou bien ils aideront le cultivateur aux travaux des moissons.

Il y en a d'autres moins bienveillants et dont l'intervention est peu désirée, car le plus souvent ils ne viennent que pour jouer de vilains tours : dévaliser un garde-manger, vider les tonneaux dans la cave, emmêler les bêtes à l'écurie, les attacher la queue au râtelier, etc., voilà des échantillons de leur savoir-faire.

Une de leurs distractions favorites est celle-ci. Les bonshommes, très petits de taille, mais gros, épais, assez lourds, s'accrochent en grand nombre à la *queue* d'une voiture chargée, au moment où elle va gravir une côte, et retiennent de toutes leurs forces. L'attelage souffle et sue, le charretier tempête, les nains rient. Ordinairement les chevaux lâchent pied, la voiture recule et va rouler dans le fossé. Si l'attelage parvient à amener la voiture au haut de la montée, aussitôt, pour la descente opposée, les nains se mettent à pousser vigoureusement, les chevaux s'emporent, et tout finit encore par une phénoménale culbute.

Avec tout cela, le voiturier est obligé de prendre son mal en patience : il lui en cuirait de se fâcher.

Un jour, un paysan se rendait à Golling, avec une voiture chargée de deux grosses futailles remplies de vin. Sur le point d'attaquer la montée d'une forte côte, il sent une résistance inaccoutumée et il entend les chuchotements des mauvais drôles suspendus à sa voiture. Sans quitter son siège, il donne en arrière quelques vigoureux coups de fouet. La troupe espiègle se disperse en piaillant. Les chevaux soulagés enlèvent vivement la voiture. C'était plaisir de les voir grimper si bravement, et en moins d'un quart d'heure on était au sommet.

Quelle n'est pas la stupéfaction du pauvre diable de voiturier, lorsqu'il remarque que sa voiture est montée à vide ! Les deux tonneaux, déchargés par les nains et défoncés, étaient restés au milieu de la route, tout en bas de la côte, et les nains dansaient alentour en chantant et riant aux éclats.

Il y a plusieurs familles de nains de l'Untersberg. Ceux dont je viens de parler ressemblent beaucoup aux *Norkes* tyroliens. Il y en a une autre sorte également très connue : on les appelle communément les *petits hommes* et les *petites femmes de mousse*, parce qu'on les voit toujours entièrement vêtus de mousse. Ils jouissent d'un pouvoir étrange et recherchent volontiers la société des mortels.

Les *femmes de mousse* ensorcellent quelquefois les maris et les attirent à la montagne pour passer la nuit avec eux. On les a vues supplier des pères, des mères, de leur céder un de leurs enfants, promettant d'en avoir grand soin et de combler toute la famille de richesses. C'est ce qui arriverait, paraît-il ; mais on ne connaît pas encore dans le pays un chrétien qui ait consenti à abandonner son enfant à ces créatures. Si elles en trouvaient l'occasion, elles ne se feraient pas faute de ravir quelqu'un de ces jeunes mortels qu'on refuse de leur confier. C'est ce qui arriva au petit garçon d'un pauvre père. Il s'était égaré dans la montagne ; une troupe de femmes de mousse survient, et, malgré sa résistance, l'emporte dans la montagne. Un an après, un voisin du père reconnut l'enfant : il était tranquillement assis sur une saillie de rocher, grandi, dodu, richement vêtu. On signala cette apparition au père, qui fit, comme un an auparavant, de longues recherches pour retrouver son fils. Mais l'enfant ne reparut plus.

De même, les *hommes de mousse* courtisent volontiers les femmes de la terre. Au temps où vivait Paracelse, une reine, célèbre par son extraordinaire beauté, et qui souffrait depuis longtemps d'un mal étrange, vint à Salzbourg, pour consulter le célèbre médecin alchimiste ; celui-ci, après un long examen, déclara qu'il ne pouvait rien pour elle. La malade s'en retournait tristement, lorsque, en passant près de l'Untersberg, elle vit paraître un *homme de mousse*, qui lui tint le petit discours que voici :

« Je m'appelle *Halmengickerl*. Toi, belle reine, tu vas être guérie ; mais, si tu viens à oublier mon nom, dans un an et un jour, je reparaitrai et tu devras m'épouser. »

Là-dessus le petit homme disparut.

La reine était guérie. Elle en fut si heureuse, qu'elle eut bientôt oublié le nom de son bienfaiteur, chose, note le chroniqueur, qui arrive très souvent aux grands et aux riches.

Cependant, un peu avant la fin de l'année, elle se souvint des paroles du nain et de la condition posée par lui ; mais, à son grand effroi, elle ne put retrouver son nom. Le terme approchait toujours ; la belle se désolait à la perspective de devenir l'épouse de cet affreux homme et de s'ensevelir dans ce monde mystérieux. Elle n'avait pas caché son aventure, et maintenant on connaissait sa triste situation et on la plaignait beaucoup.

Sur ces entrefaites, un petit garçon d'une douzaine d'années, étant allé cueillir des plantes pour faire une tisane à sa mère

malade, entendit, dans un repli de la montagne, des chants joyeux, parmi lesquels il comprit distinctement ces paroles :

Juchhe! Juchhe! bravo ! bravo ! je suis très heureux :
 La reine ne sait plus
 Que je me nomme Hahuengickerl.

Naturellement, le bambin s'empressa de dire à la reine ce qu'il avait entendu.

Celle-ci, tout heureuse d'avoir retrouvé le nom fatidique, récompensa généreusement l'enfant qui l'avait sauvée ; elle put retourner dans son pays, et, chose rare, ajoute encore le narrateur de l'aventure, tout le monde fut content ; tout le monde, sauf Hahnengickerl.

Les *femmes de mousse* ont beaucoup à souffrir d'un méchant esprit : le *chasseur sauvage*, qui les poursuit à travers les forêts, et souvent ne leur laisse ni repos ni trêve (1). Les hommes peuvent parfois les délivrer de cette poursuite, et elles s'en montrent reconnaissantes. Un jour, une *femme de mousse* apparut à un bûcheron de Berg, qui coupait du bois dans la grande forêt, et lui dit : « Gravez sur le tronc de cet arbre trois croix : vous vous en trouverez bien et nous aussi. Nous sommes maintenant poursuivies par le *chasseur sauvage*, et nous ne pouvons être à l'abri de ses coups que dans le clocher d'une chapelle ou sous un arbre marqué de trois croix. »

Le bûcheron fit ce qu'on lui demandait, estimant d'ailleurs que la croix est toujours un heureux signe. Depuis ce jour, il sentit une protection invisible se reposer sur lui, comme si un bon génie se fût fixé dans sa demeure. Son modeste travail prospéra, et il eut bientôt acquis une honnête aisance. Dès lors la coutume s'est conservée, parmi les gens du pays, de graver trois croix sur le tronc d'un arbre dont on abat les branches.

Par contre, si les esprits se montrent sensibles à un bon procédé, ils gardent aussi la mémoire des méchancetés qu'on leur fait, et plus d'un manant a cruellement payé un vilain tour joué aux *hommes* ou aux *femmes de mousse*.

Un paysan de Gross Gmein, entendant au milieu de la forêt le bruit de la chasse du *sauvage* poursuivant les *femmes de mousse*, se mit à crier, à chaque coup de fouet, excitant du geste et de la

(1) On trouve dans le Tyrol une tradition à peu près semblable : celle de l'*homme sauvage* et des *bienheureuses demoiselles*.

voix, comme s'il eût voulu, par une distraction cruelle, prendre sa part de la chasse.

Le lendemain matin, il trouva attaché à sa porte un quartier encore palpitant du corps d'une *femme de mousse*. Il ne put arracher ce hideux trophée. Bientôt la peste se mit dans son écurie, et toutes ses bêtes périrent. Sa femme et ses enfants furent atteints d'un mal inconnu ; lui-même tomba malade et fut bientôt à toute extrémité. On appela le curé pour conjurer le sort ; mais c'était trop tard pour que le succès fût complet. La femme et les enfants guérirent. L'homme ne mourut pas, mais demeura pour toujours paralysé. C'était la vengeance des *femmes de mousse*.

J'ai dit qu'à défaut de l'escalade de l'Untersberg, nous en ferions le tour. Il est difficile d'imaginer, même à Salzbourg, une promenade plus intéressante. Nous prenons, le matin, le tramway à vapeur qui conduit jusqu'au pied même de la montagne, près de la frontière bavaroise. Une des premières stations est Hellbrunn. Arrêtons-nous ici quelques moments.

A qui n'arrive-t-il pas en voyage de se trouver dans une société de hasard des plus mêlées, offrant un curieux thème d'observations et d'étude ? Quelques rencontres que nous ayons déjà faites dans ce genre, nous sommes toujours loin d'avoir épuisé la série des surprises. Une vingtaine de personnes descendaient en même temps que nous du tramway, à Hellbrunn, pour visiter ensemble le château. Dans le nombre nous remarquâmes tout de suite un groupe étrange.

C'était une famille de Juifs prussiens. Le chef, j'allais dire le cornac de la troupe, était un vieux bonhomme qu'on eût dit déjà archigrand-père, propriétaire d'une petite figure décharnée et ratastinée au possible, long nez crochu, avec de petits yeux verts profondément enfoncés, brillants et perçants comme ceux d'un oiseau de proie, de longs cheveux d'un blond sale, plats, formant seulement deux larges bouffettes sur les oreilles. Puis venait non pas une grande dame, mais une dame longue, aux cheveux jauneroix, plutôt jeune que vieille, plutôt belle que laide, mais d'une beauté sans charme, avec un regard dur et un visage où se lisait une indéfinissable expression de morgue et d'ennui. On eût dit que ces lèvres minces n'avaient jamais su sourire.

Par derrière s'avançaient, se tenant par la main, trois fillettes de quinze, douze et huit ans, jolies, elles aussi, mais figures presque mortes. Seuls, les yeux dénotaient une ardeur et une vie singu-

lières, de vrais yeux de Juifs. Sur ces jeunes visages, étrangement mornes pour cet âge, on remarquait la trace d'une grande contrainte et d'une indifférence factice. Les pœuvres créatures avaient dû être, dès leurs plus jeunes ans, comprimées dans les expansions naturelles de la gaieté enfantine, pour être ramenées violemment aux goûts positifs et aux habitudes de ces gens blasés et haineux. Seule, la plus jeune des trois fillettes laissait échapper par intervalles un mouvement de vivacité ou une exclamation joyeuse, bientôt réprimés par le regard dur de la mère.

Ajoutez à cela l'habillement, d'une élégance factice et de mauvais goût, avec des traces de négligence et de lésinerie. Le vieux monsieur laissait voir, avec une complaisance visible, ses longues mains décharnées et presque crasseuses, avec des ongles démesurément longs, et dont les doigts étaient ornés de lourdes bagues d'or enchâssées de pierres précieuses. De grosses breloques d'or pendillaient en se choquant sur son gilet crème râpé. Les dames avaient des bijoux, des chapeaux jaunes, des colifichets bizarres, avec des tournures monumentales.

En somme, nous avons sous les yeux des spécimens les mieux réussis de cette ploutocratie juive, morose et rogue comme des gardes-chiourme. J'avais vu souvent de ces types répugnants bien plus encore que divertissants ; je n'en ai rencontré aucun offrant au même degré que ceux-ci l'attristante perfection du genre. Les autres visiteurs avaient remarqué comme nous ce groupe, et l'observaient du coin de l'œil.

Mais il ne fallait pas négliger pour lui les intéressantes choses que nous étions venus voir, et dont le gardien nous énumérait consciencieusement le détail, avec le zèle résigné qui convient à tout bon guide.

Le château de Hellbrunn, entouré d'un parc d'une lieue de circuit, fut bâti, en 1613, par l'archevêque Marcus Sitticus. Inhabité actuellement, mais bien entretenu aux frais de l'empereur, à qui il appartient, il n'offre guère d'intérêt que dans la décoration de ses appartements, où l'on voit des fresques remarquables de Mascagni, de Solari et de plusieurs autres des artistes renaissants qui ont travaillé vers le même temps à l'ornementation du dôme de Salzbourg.

Plus loin, dans le parc, on visite le *Monatschlæsschen*, château bâti sur une éminence boisée, d'où l'on découvre une agréable vue, et son petit *théâtre de pierre*, en partie taillé dans le roc vif. Ce

nom de *Monatschlæsschen* lui vient, dit-on, de ce qu'il fut entièrement terminé dans l'espace d'un mois.

Ce qu'il faut voir surtout, c'est le *Ziergarten*, avec ses constructions et ses eaux jaillissantes. Quand vous arrivez tout d'abord le long de ces fraîches allées, au bord de ces bassins à demi remplis d'une eau limpide, près de ces bancs qui vous convient au repos, rien ne vous semble extraordinaire, ni surtout suspect ; vous cheminez sans défiance, lorsqu'une pluie violente, projetée par une quantité de petits becs habilement dissimulés, jaillit à côté de vous ou sur vous, si vous n'avez soin de vous mettre lestement hors de portée. Il a suffi d'un tour de robinet donné par le *Brunnenmeister* (maître des sources), et du sol que vous foulez paisiblement, des bancs sur lesquels vous allez vous asseoir, de la bordure de pierre que vous côtoyez, des centaines de jets d'eau vous partent traîtreusement dans les jambes ou sur les épaules. Notre digne guide ne manque guère de donner à la société l'agrément de cette petite surprise, et presque toujours quelque visiteur s'en tire plus ou moins aspergé. Si l'agrément existe pour les autres, la surprise est pour lui, et généralement son malheur excite peu la compassion. Il est vrai que je soupçonne fortement le *Brunnenmeister* de choisir d'avance ses victimes. Le mystifié, cette fois, fut notre Juif, qui y attrapa une grosse ondée, et ne prit point la chose en douceur : il grogna, et l'on rit.

Même chose en beaucoup d'endroits. Il y a notamment une table de pierre, entourée de dix sièges aussi de pierre, où je ne vous conseillerai pas d'aller vous asseoir. Ceci rappelle certains jardins de Florence, où un propriétaire facétieux fait, par ce procédé, administrer à ses hôtes des douches ascendantes. Bien que ces jeux ne soient point chose nouvelle, nulle part peut-être ils ne sont si abondants ni si ingénieusement distribués qu'à Hellbrunn. Voici, maintenant, une grotte au milieu de laquelle un jet d'eau soulève lentement une couronne impériale, qui monte en tournant sur la colonne d'eau, puis redescend, toujours en parfait équilibre, et revient se poser sur la tablette. Cette grotte est construite de pierres de couleurs variées, revêtu de petits cailloux formant par leur assemblage toute sorte de dessins.

Ailleurs, la *grotte de Neptune* vous offre l'aspect d'une salle en ruine : pierres de taille écornées, corniches à demi tombées, plafonds éventrés, lézards énormes dans les murs, statues mutilées ; tout cela est imité avec art, et l'on se croirait dans quelque temple

en ruine de l'ancienne Grèce. Dans l'intérieur, sur un geste du machiniste, mille becs invisibles projettent en tous sens des filets d'eau irisée, qui retombent en sifflant sur le pavé de granit, tandis que des chants d'oiseaux se font entendre, toujours produits par le même mécanisme.

D'autres scènes nous attendaient. Nous parcourons, à la suite du gardien, une longue allée, près d'un petit canal. Sur l'autre bord surgissent çà et là de petites cages ou niches, où se meuvent quelques bonshommes de bois. Rien d'artistique, certes, comme exécution, dans ces grossières figurines peintes, hautes de quelques pouces; quelques-unes sont du plus parfait grotesque; mais, grâce à un mécanisme hydraulique, tout cela remue et se trémousse à plaisir. Ici, c'est une ménagère qui bat le beurre; là, le grand saint Michel transperçant le dragon, qui ne s'en porte pas plus mal; à côté, le petit sabre de fer-blanc d'un bourreau s'abat chaque trois secondes sur le corps demi-nu d'un martyr perpétuellement écorché.

Enfin voici la pièce principale, la grande merveille de toutes ces petites merveilles!

C'est un théâtre haut de trois mètres, large de quatre, sur lequel s'étalent et se meuvent, à côté et au-dessus les uns des autres, cent cinquante-quatre de ces figurants, répartis en je ne sais combien de groupes et de scènes: charpentiers et maçons construisant une maison, faucheurs et moissonneurs, ouvriers de toute sorte, soldats, courtisans et seigneurs, bonnes femmes, danseurs, musiciens, etc., etc. Les deux plus comiques de ces personnages, qui occupent le centre de la scène, sont un grave derviche qui secoue perpétuellement la tête, et un gentilhomme habillé à la française qui le salue et pirouette sur lui-même en brandissant son tricorne. Et tout cela s'exécute en musique: derrière le théâtre est installé un orgue hydraulique, qui joue durant toute la représentation.

Ce théâtre nous fournit une autre scène plus étrange, une scène de mœurs dont nos covisiteurs juifs étaient les héros. Nous avions, en parcourant le jardin, perdu de vue depuis quelque temps ces bizarres et muets compagnons. Tout à coup, devant le théâtre, au milieu des réflexions joyeuses et des rires des spectateurs, part une exclamation. C'était la Juive entre deux âges qui avait daigné ouvrir la bouche et admirait en mineur sur un ton lamentable: « Es ist prachtvoll! » (C'est magnifique!) Et les voix fraîches des trois fillettes reprirent en cascades: « Es ist prachtvoll!... prachtvoll!... voll! »

Un coup de canon n'eût pas produit sur l'assistance plus de stupeur. Tous les regards se tournèrent vers le groupe ; mais l'impassible dame, subitement mise en verve, répète après quelques secondes, sur le même ton d'aigre fausset, mais cette fois avec un petit geste de la main et une contraction de visage qui voulait figurer un demi-sourire, la même formule : « Es ist prachtvoll ! » La plus jeune fille battit des mains, et l'écho des trois petites Grâces redit : « Es ist prachtvoll, ... prachtvoll, ... voll ! »

Ce fut tout, mais c'était beaucoup. L'aimable créature n'avait pas un répertoire très varié ; mais nul ne songea à s'en étonner. Au contraire, cette modique dépense d'admiration était encore si imprévue, semblait si fort au-dessus des moyens de celle qui la faisait, que les auditeurs ne purent s'empêcher d'en marquer leur étonnement par des chuchotements et des sourires. Le vieux monsieur, lui, n'avait pas bronché. La respectable matrone fut-elle peu flattée de l'attention qu'elle avait excitée ? ou bien un si grand effort l'avait-elle épuisée ? toujours est-il qu'elle reprit son air dédaigneux et dur, et retomba dans un complet mutisme. Les fillettes, n'osant faire autrement, firent de même.

Quel type que ces Sémites ! type antipathique au premier chef. Et pourquoi ? Je n'essaye pas de l'expliquer après tant d'autres, qui l'ont dit déjà et si bien dit. Faire le portrait physique, et surtout moral, de ces gens-là, est devenu une tentative banale, mais toujours difficile à bien réussir, tant le sujet est complexe et fuyant ! La seule chose que je veuille ajouter, c'est cette remarque qui me fit plaisir. Même dans cette Autriche gangrenée, grugée, ruinée par la juiverie, les Juifs ne jouissent d'aucune considération. Leurs débiteurs, — ils sont nombreux, — grands seigneurs, commerçants ou gens du peuple, se faussent l'échine en courbettes devant eux, et les détestent cordialement, ce qui est assez naturel. Tous les autres, tout ce qu'il y a d'honnête et de sensé, les méprisent profondément, les fuient comme gale, et ne se font pas faute, à l'occasion, de témoigner, par leurs paroles et leur attitude, de leurs sentiments intimes à l'endroit de ceux qu'ils regardent comme l'ennemi public. Le malheur est que, par les scandaleuses fortunes qu'ils détiennent, ces ploutocrates ont mis la haute main sur la politique, la finance, et tout ce qui intéresse la prospérité publique. Mais tout cela aura un terme : on l'espère ici, on en est convaincu ; nulle part Drumont n'a obtenu plus de succès, et l'antisémitisme gagne chaque jour du terrain en Autriche.

Revenons à nos jardins de Hellbrunn, ou plutôt sortons-en : car, après les eaux, il ne nous reste plus rien à y voir. Le lecteur me fera grâce du château, un château assez ordinaire, et du parc, très vaste, dont le principal agrément est dans les échappées de vue qu'il offre çà et là.

Le tramway nous amène de Hellbrunn à *Drachenloch* (le Trou-du-Dragon). On appelle ainsi une ouverture naturelle pratiquée dans une énorme masse de rochers au flanc de la montagne, à quatre cents mètres de nous. Toujours en plaine jusqu'ici, nous sommes arrivés au pied de l'Untersberg, à l'entrée de l'étroite vallée de l'Alm, qui longe à leur base les assises de verdure de la grande montagne. C'est cette vallée de l'Alm que nous allons remonter. Au tramway succèdent les diligences, toujours bondées en cette saison.

Un kilomètre plus loin, nous avons atteint la frontière bavaroise. La limite des deux pays est marquée sur un bloc de rocher entre deux images sculptées, représentant, à droite, saint Léopold, patron du duché de Salzbourg ; à gauche, un crucifix, avec l'inscription : *Pax intrantibus et inhabitantibus*. Cette devise est celle que le prince prévôt de Berchtesgaden fit, en 1514, graver sur toutes les bornes frontières de son petit État. Plus loin, près d'une tour, est la douane, et un peu au delà le gros village de Schellenberg.

Nous sommes dans la « grande Allemagne ». Tout nous le dit déjà : les écussons et les aigles placés sur les moindres bureaux d'administration ; l'uniforme sanglé, la tenue raide et l'aspect rébarbatif des douaniers ; et, plus encore que tout cela, le monument funèbre en l'honneur des morts de 1870 : car Schellenberg s'est accordé ce souvenir, je dirais volontiers ce luxe, s'il ne s'agissait d'un tel sujet ; cela, d'ailleurs, à l'instar d'une foule d'autres villes ou bicoques de ce pays.

Une chose, en effet, que j'ai souvent observée et que je note en passant : c'est en Bavière, dans le Wurtemberg et surtout dans le duché de Bade, que l'on trouve le plus grand nombre de ces monuments commémoratifs de la dernière guerre franco-allemande.

Ces pays de l'Allemagne du sud, fraîchement alliés à la Prusse, dont ils avaient eu beaucoup à souffrir, semblent avoir montré plus de zèle et plus d'acharnement encore que cette dernière puissance dans la guerre de 1870, qui a fait d'ailleurs tant de victimes dans leurs armées. On sait que l'état-major prussien lançait volontiers en avant, au plus périlleux de la lutte, les troupes des

petits États confédérés. Quels que soient leurs griefs contre leur ennemie de 1866, qui les a traités à peu près en pays annexés, nos bons alliés de 1703, de 1803, de 1809, Wurtembergeois, Bava-rois, etc., oublient tout aujourd'hui lorsque la France est en jeu. Leur sommes-nous au fond beaucoup plus odieux que les Prussiens? Non. A l'occasion, ils ne déguisent pas leur antipathie pour ceux-ci, tandis qu'ils ne marchanderont pas aux Français certains témoignages d'estime, presque de sympathie, donnés avec la bonhomie honnête qui fait le fond de leur caractère : à condition, toutefois, qu'il ne s'agisse que de relations privées et pacifiques. Mais parlez-leur France et Allemagne, guerre et paix : aussitôt ils se hérissent et font le gros dos. Nous sommes restés pour eux l'*Erbfeind*, l'ennemi héréditaire; et il n'y a pas d'illusion à se faire sur ce point : dans une nouvelle guerre, tous ces Allemands du sud se lèveront comme un seul homme contre nous.

Il faut dire que depuis vingt ans toute la presse prussienne a très persévéramment travaillé dans ce but ; elle a cherché à entretenir les sentiments d'une vive hostilité contre nous, en accumulant les accusations les plus fantaisistes. Grâce à ce système, beaucoup d'Allemands sont aujourd'hui grandement trompés sur notre compte.

« A-t-on toujours en France autant de haine contre les Allemands? » me demandait un jour le chef d'une grande administration de chemins de fer allemande.

« — Entendons-nous, » repris-je : « envers l'Allemagne, certes, nous ne sommes pas payés pour être pénétrés de tendresse ; mais, pour ce qui est des Allemands comme particuliers, nous n'avons ni haine ni rancune. »

Je ne sais si ma distinction, toute naturelle pourtant, fut goûtée de mon interlocuteur et eut le don de le convaincre.

Sans cesse on nous objecte de prétendus mauvais traitements que, depuis 1870, les Français font subir aux Allemands voyageant dans notre pays, et beaucoup déclarent qu'ils ne voudraient point venir chez nous. Dieu sait cependant si les Prussiens et Allemands résidant en France pour toute sorte de motif, sont nombreux, incomparablement plus nombreux que nos compatriotes fixés en Allemagne ! preuve sans doute qu'ils n'ont point trop à y souffrir. A les entendre, le dépit, le chauvinisme, la soif de la revanche, nous aveuglent toujours et nous amènent à voir, *a priori*, dans tout Allemand, un ennemi, et le pire des ennemis, auquel on

ne pourra faire assez d'avanies. Bien des fois j'ai eu à protester contre ces accusations et ces exagérations absurdes.

N'est-il pas possible, après tout, de faire en toute loyauté et bonne foi la part des hommes et des choses, et de voir les vrais torts et les vrais mérites là où ils sont ? Je connais assez les Allemands, je rends volontiers hommage à leurs qualités personnelles et nationales. Qu'ils restent fiers de leur dernier triomphe sur l'*Erbfeind*, rien de plus naturel : s'il plaît à Dieu, ce sera plus tard à notre tour. Qu'ils aient bonne envie de maintenir leur supériorité et qu'ils prennent pour cela les moyens, tous les moyens loyaux et avouables, je n'y trouve rien à redire : c'est leur droit. Mais quand on sait de quelle manière l'espionnage allemand est organisé chez nous, doit-on s'indigner que nous ne restions pas pétrifiés dans l'indulgence insouciant et présomptueux, dans la confiance béate qui nous ont valu, en 1870, de si rudes désillusions ? Quand on sait la façon dont sont administrés les pays annexés ; quand on a constaté, comme j'ai pu le faire maintes fois, la dureté avec laquelle fonctionnaires de tout ordre, sauf d'heureuses exceptions que je me plais à reconnaître, traitent dans ces pays tout ce qui n'est pas Allemand ; la morgue et la persistance blessante avec lesquelles beaucoup d'Allemands, chez eux, raillent nos rancunes et nos regrets, peut-on exiger que nous passions condamnation sur tous ces procédés, et que nous nous éprenions de tendresse pour ces gens-là ? Ce serait, en vérité, nous demander trop de vertu, pour ne pas dire trop de bêtise. Maintenant si, à cause de cela, plusieurs, parmi nous, se sont départis envers des étrangers d'outre-Rhin de la bienveillance polie, naturelle au caractère français ; si, surtout, dans notre Lorraine mutilée, dans nos régions frontières, où la plaie cuit toujours plus vive, où le patriotisme est plus jaloux et plus excitable, il reste au fond du cœur une répulsion marquée ; si même il y a eu des actes de rudesse et de mauvais procédés commis envers nos voisins, cela ne s'explique-t-il pas fort naturellement ? et les Allemands, sur ce terrain, sont-ils si innocents à notre endroit ? Notez que ces faits, je ne les excuse pas ; je les trouve, nous les trouvons tous regrettables : mais, il faut le dire, ils ont été singulièrement exagérés par la presse allemande pour les besoins de la cause ; ils se réduisent à peu de chose et restent en somme l'exception, une rare exception.

Dernièrement, un Allemand faisait, dans un journal d'Alsace-Lorraine, le récit de son voyage à l'Exposition de Paris, et recon-

naissait hautement n'avoir reçu partout, à Paris et en France, que des procédés d'une grande obligeance, malgré son titre de Prussien, qu'il ne parvenait ni ne cherchait à dissimuler. Combien d'autres devraient en dire autant, s'ils étaient sincères, et s'il n'y avait là, à notre adresse, un éloge qui leur coûte trop ? Mais le grand nombre, de plus ou moins bonne foi, tiennent à leur thèse. Et essayez d'extraire de la tête d'un Allemand une idée qu'il y a mise !

Il reste donc bien convenu là-bas que les Français sont gens exaltés et intraitables. Que ne dit-on pas sur ce thème, en haut et en bas lieu, contre les *wilde Franzosen* ! « les sauvages Français ! »

Que, au contraire, les Allemands soient, à notre endroit, de parfaits gentilshommes, victimes, de notre part, des plus noires calomnies, — pauvres agneaux ! — ceci ne doit faire doute pour personne.

En résumé, la perfection n'est nulle part, ni chez les Français ni chez les Allemands. Je sais fort bien que tous les Allemands ne sont point si noirs qu'ils le paraissent parfois. On a parlé de la *folie en commun*. On trouve chez eux la *haine en commun*. Pris individuellement, ils sont, avec moins d'expansion que nous dans le caractère, souvent fort aimables. Pour ma part, j'ai noué dans ce pays quelques relations, et j'y ai souvent rencontré des personnes d'une grande affabilité et dont j'ai gardé le meilleur souvenir.

Au delà de Schellenberg, s'ouvre, sur la rive gauche de l'Alm, l'*Atmbachklamm*, une étroite gorge profondément entaillée entre des parois de roc de deux cents mètres de hauteur, et au fond de laquelle la rivière tombe en cascades. C'est, du moins, ce que nous dit un compagnon de route. Jolie excursion, ajoute-t-il. Je le crois volontiers sur parole, tout en engageant mon lecteur à faire mieux que moi et à voir par lui-même. Pour nous, je l'avoue à notre honte, nous renonçâmes à cette promenade. Le temps nous pressait ; la pluie menaçait ; nous étions installés dans l'affreuse boîte qui nous servait de diligence, et où un conducteur nous avait outrageusement empilés sur une douzaine de compagnons d'infortune.

Après une heure et demie de course, au sortir du défilé de l'Alm, nous avons tout à coup sous les yeux Berchtesgaden et son joli bassin. Berchtesgaden est une ancienne capitale. Elle fut jusqu'en 1803 le chef-lieu d'un petit État indépendant, gouverné par un prévôt, qui avait rang de prince de l'empire. La prévôté, aujourd'hui province bavaroise, avait une superficie totale de huit mille

mètres carrés. De ce territoire, la sixième partie seulement est en prairies ou terres cultivées ; tout le reste n'est que forêts, landes incultes et rochers. Le pays est entièrement montagneux et des plus accidentés, ce qui a fait dire qu'il est aussi haut que long. Il est surtout extrêmement pittoresque.

Les prairies qui entourent la ville donnent à ce coin de terre un aspect riant, faisant contraste avec la sévérité de lignes des hautes montagnes qui l'entourent. Les environs offrent une foule de belles promenades. Aussi Berchtesgaden est-il un centre très fréquenté des touristes durant la belle saison, tandis que sa situation abritée et l'air pur qu'on y respire le font prôner aujourd'hui comme un séjour d'hiver très favorable aux anémiés et aux poitrinaires.

La ville elle-même, étagée le long de la pente, plaît beaucoup plus par son site que par ses édifices. L'ancien palais des prévôts, aujourd'hui château royal, n'offre rien de remarquable ; par contre, une belle église, qui attire de loin le regard, mérite d'être vue en détail. Ce qui charme le plus, ce sont les nombreuses et coquettes villas destinées aux étrangers : la plupart sont fort bien situées ; et de la *villa royale*, installée à l'extrémité sud de la ville, on a la vue la plus favorable sur toute la vallée.

Au bas de la ville, de vastes usines et des cheminées toujours fumantes donnent la note prosaïque : ce sont les bâtiments destinés à l'exploitation des salines. Ces salines sont la principale ressource du pays. Toute la montagne de la rive gauche est très riche en minerai de sel, et, pour le touriste de passage, c'est une vraie bonne fortune qu'une exploration à travers les galeries du Saizberg. Nous ne voulons pas la manquer.

Chaque jour, deux fois, ou plus souvent si les curieux affluent, il y a visite générale ; mais, en dehors des heures réglementaires, on entre facilement, si l'on se trouve un certain nombre de solliciteurs. Très intéressants, d'abord, les préparatifs.

Première opération. Vous passez au bureau, où l'on vous remet, moyennant finance, bien entendu, — jusqu'ici rien de très extraordinaire, n'est-ce pas ? — un ticket portant un numéro d'ordre de 1 à 20. — Seconde opération. Muni de votre billet, vous entrez dans un local dit vestiaire, où se trouvent les costumes de *cérémonie*. Car chaque visiteur doit endosser des habits de mineur, préparés pour la circonstance : un pantalon, et quel pantalon ! disons plutôt un double sac d'une largeur démesurée, et d'une

élégance!... une veste aussi très ample, le tout en léger droguet brun ; plus une ceinture de cuir, munie par devant d'un crochet destiné à tenir suspendue une lanterne dont chacun est pourvu ; ajoutez un chapeau d'Auvergnat. Dire le grotesque de ce costume, les exclamations qu'il fait pousser, les joyeux propos échangés à son occasion entre les voyageurs ainsi travestis, n'est pas chose facile. Si la transformation ne vous rend pas élégant, à coup sûr elle vous égayera.

Les dames elles-mêmes doivent revêtir un costume spécial ; le leur du moins est autrement gracieux que le nôtre, et c'est justice. Plus de robes ni de jupes : une petite culotte blanche bouffante, une tunique à brandebourgs serrée à la taille, et pour coiffure une petite toque blanche et noire, agrémentée d'un ruban bleu. L'ensemble est coquet et donne un air conquérant. Toutes les dames, sept ou huit, qui faisaient partie de notre caravane, le portaient avec une crânerie charmante : on eût dit des cadets de hussards.

Troisième préliminaire. — La toilette terminée, un chef mineur arrive, donne à chacun une petite lanterne, puis fait l'appel. Les visiteurs, formant une escouade de vingt, jamais plus à la fois, se rangent deux à deux à l'appel des numéros de leurs billets. Chacun se voit ainsi accolé à un compagnon de hasard, presque toujours inconnu, qu'il ne quittera pas durant toute l'excursion. Celui, ou plutôt celle que me donna le sort, était une jeune fille de vingt ans, une Croate très spirituelle, parlant bien le français, vive et gaie comme un pinson, et qui charmait tout le monde par ses saillies.

La colonne ainsi formée sur deux rangs se met en marche sous la conduite de deux mineurs. On pénètre dans la montagne par une grande porte de pierre sculptée, et l'on suit en file, à travers de longs couloirs en pente, pavés, munis de rails, et où circulent les wagonnets qui amènent le sel hors de la mine. Ces couloirs sont quelquefois murés ; le plus souvent ils sont taillés dans la pierre vive, dans le sel même. Mais ce sel n'est pas pur : il renferme diverses substances minérales qui lui donnent une coloration grise, noire ou rose. Personne ne manque d'en détacher quelques fragments au passage. Seulement, ne vous avisez pas, comme moi, de les laisser se fondre dans votre poche ou votre valise, sur des objets de fer ou d'acier : ceux-ci seraient bientôt rouillés.

De temps à autre, des carrefours : cinq ou six galeries se croisent. Au fond de l'une d'elles, nous entendons un bruit étrange, qui se rapproche et grossit de seconde en seconde. On se regarde d'abord

avec un peu d'inquiétude, lorsque apparaît, au détour d'un couloir que nous venons de dépasser, une rangée de lumières qui s'avancent rapidement : c'est un convoi de wagonnets lancé à fond de train sur la pente, et sur ces wagonnets une escouade de visiteurs qui nous ont précédés dans la mine et ont fini leur exploration. Nous nous rangeons. Une salve de hurras au passage ; tout à l'heure ce sera notre tour.

Après une marche de sept ou huit minutes, nous arrivons dans une immense salle souterraine, d'une hauteur étonnante sous voûte, sans colonne ni support à l'intérieur. C'est là qu'on extrait le sel, et le long des parois se trouvent d'énormes amas de scories. On compte dans le Salzberg une vingtaine de ces excavations. Dans la salle voisine une illumination est préparée. C'est tout une surprise. Il y a là un lac. Des centaines de petites lampes rangées sur ses bords l'éclairent ; au milieu est un jet d'eau également illuminé. Ces lumières tremblantes, qui se reflètent sur l'eau noire et ridée, et dont quelques rayons affaiblis parviennent seuls et avec peine jusqu'à la voûte, laissent régner dans le souterrain une demi-obscurité pleine de mystère, et donnent à tout ce qui nous entoure des proportions et des formes fantastiques.

Lorsque, sur une haute montagne, vous contemplez un beau point de vue, vous sentez tout votre être se dilater d'aise ; vous respirez l'air pur, vous goûtez, vous humez, pour ainsi dire, les merveilles qui vous entourent ; sous le ciel immense, en face de cette scène, votre esprit s'élève ; vous vous trouvez petit, mais vous vous sentez grandir ; vous admirez, vous touchez presque la grandeur de Dieu, qui a fait ces choses, et vous jouissez en songeant qu'il les a faites pour vous.

Au contraire, en présence d'une œuvre humaine comme celle-ci, hardie et puissante, il est vrai, l'impression est tout autre : ce vide, ces ténèbres font froid ; vous êtes saisi de je ne sais quel sentiment de crainte, de vide, de malaise, qui vous suffoque, et — passez-moi le mot — qui vous raccornit l'âme. Comme il fait noir, froid, humide, triste, dans ce grand trou ! Brrr ! L'homme n'est point fait pour vivre dans l'ombre. Et si toute cette masse allait s'effondrer sur vous ? Instinctivement, vous vous collez au mur, vous serrez les épaules, vous voudriez vous faire petit, tout petit.

Je ne crois pas que personne échappe, pour la première fois du moins, à cette étrange sensation. On se rassure pourtant vite à la

réflexion. Tant d'autres sont venus ici ! Des milliers d'êtres humains y ont passé la plus grande partie de leur existence. Et puis nous sommes en nombre : pour les peureux, c'est toujours un encouragement.

Maintenant, sur ce lac, nous allons faire sur de vrais canots une vraie traversée. En barque ! Car ceci, malgré les apparences, ce n'est point la barque à Caron ; ces eaux noires ne sont point le Styx ; et surtout nous-mêmes, que diable ! nous ne sommes point des ombres. Pour achever de me bien édifier sur ce dernier point, je me fais pincer vigoureusement le bras par un voisin obligeant. Aïe ! Je suis encore bel et bien en chair et en os. Deux canots reçoivent toute notre caravane, et nous voilà voguant. Naturellement, on veut goûter de l'eau du lac. Chacun y trempe religieusement son doigt, le porte à sa bouche et le retire aussitôt en faisant non moins religieusement une très laide grimace. Juste ciel ! quelle amertume ! En deux secondes, cette eau s'est évaporée, et il nous reste sur le doigt une blanche couche de sel.

Du sel extrait par blocs de la mine, une partie est emportée au dehors par des wagonnets, soit pour être livrée tout de suite au commerce, s'il est assez blanc et pur, — ce qui est très rarement le cas ici, — soit pour être cuit et raffiné dans les usines *ad hoc* ; l'autre partie est jetée à l'eau pour être lavée et dissoute, et c'est dans ce lac que se fait l'opération : l'eau ainsi saturée contient jusqu'à 28 pour 100 de sel. Du lac, la « soole » est conduite aux usines et bouillie ; l'évaporation laisse déposer le sel pur. Les usines de Berchtesgaden ne reçoivent pas toute la *soole* du Salzberg : l'excédent est transporté, dans de grands tuyaux de conduite d'un développement de quatre-vingts kilomètres, à Reichenhall d'abord, puis à Traunstein et à Rosenheim. C'est dans ces quatre localités que se trouve concentré le travail des salines pour toute la région bavaroise.

(A suivre.)

GASTON MAURY.

TELEGRAMME N^o 36

NOUVELLE SUISSE.

IV

Le petit bourg d'Einsiedlen, dans le canton de Schwytz, a une renommée européenne. Situé au centre d'une vallée un peu sauvage, à 47 mètres au-dessus du niveau du lac des Quatre-Cantons, enclavé entre deux montagnes qui paralysent l'effet des vents méridionaux, le climat y est rigoureux. Au sud, de sombres forêts de sapins bornent l'horizon ; au nord, une plaine, découverte sur un espace d'une lieue environ, laisse apercevoir, aux nombreux voyageurs que la dévotion ou la curiosité amènent, chaque année, dans cette solitude austère, un édifice grandiose : l'église et l'abbaye de Notre-Dame des Ermites.

La foi et la piété de dix siècles ont fait de ce sanctuaire vénéré un lieu de prières ferventes et de miracles incontestés. Les croyants y arrivent en foule pour exposer leurs demandes à la Reine du ciel, invoquée pour la première fois sur le mont Etzel, au IX^e siècle, par l'ermite Meinrad, de la noble famille des Hohenzollern.

Les touristes, les savants, les amateurs de pittoresque et de monuments historiques, y viennent étudier de près la grande institution du moyen âge, la vie monastique sous ses multiples aspects.

Studiense et cloîtrée pour les fils de Saint-Benoît, que la volonté de leur supérieur voue aux études silencieuses, à la prière recueillie ; active et débordante au dehors, pour ces mêmes Bénédictins employés au labour fécond de l'enseignement ou du ministère pastoral. Fidèle à ses antiques traditions, la ruche bénédictine prodigue son miel selon les besoins, car tout un peuple est venu spontanément se mettre à l'ombre protectrice du couvent.

Un bourg de 5,000 âmes et cinq ou six villages adjoints à la

paroisse sont groupés autour de ces moines qui apportaient dans les plis de leurs robes le pain de la vie matérielle et le pain de la parole sainte. Un pèlerinage, un collège tenu par les religieux, ont fait de cette lande inculte un centre de prospérité et de civilisation. Les sciences, les arts, les hautes études, ont trouvé un asile sûr dans l'antique abbaye légitimement fière de son passé et rassurée pour l'avenir dans la protection constante de sa céleste gardienne.

M. Dartenay et sa fille, en arrivant à Einsiedlen la veille du 15 août, personnifiaient fort bien deux classes de visiteurs.

Bertrande, pieuse, naïve et confiante, venait exposer à la vierge Marie les demandes d'une âme candide ; M. Philibert Dartenay, sceptique, indifférent et père un peu trop tendre, accompagnait sa fille en touriste blasé, amateur de spectacles nouveaux. Quoique plongé habituellement dans les questions de chiffre, le riche industriel était un homme intelligent. Dans sa jeunesse, l'étude l'attirait fort et ce goût, que les spéculations financières et commerciales ne lui avaient pas permis de cultiver, avait laissé quelques traces. Aussi s'était-il résigné d'assez bonne grâce au caprice de sa fille. Pendant que sa Bertrande, pieusement agenouillée devant la Madone noire, objet du culte pieux des pèlerins, satisférait aux exigences de son vœu, lui, avait-il songé, trouverait dans la bibliothèque du couvent, riche de trente mille volumes, de quoi passer agréablement les trois jours de retraite que son joli tyran lui imposait. De plus, il avait donné l'ordre aux *Hauts-fourneaux* de lui expédier chaque jour les journaux et son courrier. De cette façon il suivrait de loin la direction de ses affaires. Son séjour au Seelisberg pouvant se prolonger, M. Dartenay avait tout prévu. Il voulait être libre de son temps, afin de laisser au fils de M. Langallois le loisir de se faire remarquer, et d'ébaucher tranquillement avec Bertrande le petit roman dont les deux pères prévoyants avaient écrit d'avance le premier chapitre. Quinze jours ou trois semaines seraient peut-être nécessaires pour effacer dans l'esprit de la jeune fille un souvenir dont M. Dartenay commençait à s'inquiéter.

Depuis une heure environ, le maître de forges, sa fille et l'indispensable Lisy étaient descendus à l'hôtel du *Paon*, situé vis-à-vis du couvent, lorsqu'ils entreprirent de visiter la superbe basilique.

Aux yeux les moins prévenus, la première impression des étrangers est une admiration un peu étonnée. Cet immense vaisseau, le plus grand édifice religieux de la Suisse, offre un coup d'œil

unique. Surchargé de peintures, de sculptures et d'ornements, avec ses voûtes à fresques, ses arches, ses piliers, ses tribunes grillées qui courent le long des murailles et font le tour de l'église, pour aboutir au chœur des religieux, avec sa sainte chapelle, revêtue de marbre et d'or, formant une petite église dans la grande, à la place même où l'ermitte Meinrad construisit autrefois sa cellule, ce sanctuaire béni s'impose à la piété d'une manière si absolue qu'il ne se juge guère au point de vue de l'art et des combinaisons architecturales. La prière et la foi guident surtout à Einsiedlen les pas des pèlerins. Une science profane ou une critique sévère ne trouve pas à s'exercer là, où les souvenirs, les traditions, les sentiments religieux de tout un peuple, n'ont eu d'autre prétention que d'écrire, sur la pierre ou la toile, la glorieuse histoire de son passé.

Les sept autels de stuc, reliés par de beaux pilastres adossés à la muraille de chaque côté des nefs surbaissées, font passer successivement sous les yeux du visiteur charmé des personnages bibliques, des scènes du Nouveau Testament et les noms des héros ou des bienheureux du saint empire. Le moyen âge guerrier, ascétique, avec ses moines, ses soldats, ses chefs aux mœurs rudes peut-être, mais aux sentiments chrétiens, ses souverains et ses nobles châtelaines, y voit défiler tour à tour ses plus illustres représentants.

Ici, c'est saint Gérald, le protecteur du couvent ; saint Maurice, le patron de l'église d'Einsiedlen, portant fièrement l'étendard de la légion thébaine. Là, saint Georges armé pour le combat ; saint Sigismond, roi de Bourgogne ; sainte Adélaïde, femme de l'empereur Othon, qui tient dans sa main une église en miniature pour rappeler son titre de fondatrice de l'abbaye. Plus loin, saint Benoît, le père des moines d'Occident ; sainte Scholastique, sa sœur, le type de la confiance en Dieu et de l'affection fraternelle ; tout cela, tableaux et sculptures, reliés entre eux par une pensée pieuse, un choix délicat d'événements profanes ou miraculeux sur lesquels s'est étendue, de siècle en siècle, la bénigne influence de l'unique souveraine d'Einsiedlen : la vierge Marie, la puissante protectrice de Meinrad.

Ce spectacle si nouveau enchantait Philibert Dartenay. Il eût même désiré en jouir plus à son aise. Mais le jour était mal choisi pour un examen détaillé. La veille d'une grande fête, les dévots à Marie arrivent par troupes. Le maître de forges avait eu même quelque peine de retenir deux chambres à l'hôtel. Une place à

l'église ne se retenait pas d'avance, et les nefs encombrées, les prières à haute voix d'une foule qui croissait de minute en minute, lui fit abrégier à regret une visite qui l'intéressait.

Après une heure de va-et-vient, il se pencha vers sa fille.

— Tu dois être fatiguée, mignonne. Viens, nous allons rentrer. Bertrande secoua la tête.

— Toi, papa, dit-elle, c'est possible. Mais moi, je ne me fatigue jamais. Maintenant que notre curiosité est satisfaite, je voudrais prier un peu. Retourne à l'hôtel, père. Tu liras les journaux en attendant le dîner. Moi je vais m'installer, avec Lisy, dans ce coin près de la sainte chapelle. Je suis venue pour la sainte Vierge, tu sais. Je m'en vais lui expliquer mon cas.

Il lui sourit, fit un signe d'acquiescement et se dirigea vers la porte. Demeurée seule avec Lisy, Bertrande, avant de s'agenouiller, fit encore une fois le tour de la basilique, avec sa femme de chambre.

La bonne Allemande n'avait pas compris grand'chose aux savantes explications, puisées dans un guide à l'usage des touristes, que M. Dartenay avait données à sa fille. Elle ignorait le moyen âge, le saint empire, les hauts faits de Charlemagne et de ses barons ; mais elle était de Schwyz, elle savait son Einsiedlen par cœur et elle tenait à faire à sa façon à sa jeune maîtresse les honneurs de son église.

— Voyez, Mademoiselle, disait-elle avec conviction. De tous ces soldats de pierre, c'est saint Michel le plus beau. On le reconnaît au moins tout de suite, à cause du dragon qui se tord à ses pieds en faisant une si laide grimace.

Elle entraîna la jeune fille plus loin, à gauche de la sainte chapelle, vers l'autel dédié à saint Joseph, et, lui désignant deux statues de plâtre représentant, l'une l'innocence, et l'autre la vérité, artistement moulées par le sculpteur Carloni :

— Regardez ces deux figures, Mademoiselle Bertrande, celle de droite surtout. Je trouve qu'elle vous ressemble. Je l'ai admirée si souvent. Ah ! les jeunes filles de mon pays connaissent bien cet autel-là. C'est celui des épousées, Mam'selle. Il y en a peu qui n'aient rêvé une fois ou l'autre d'y faire bénir leur mariage.

Bertrande interrompit nerveusement la loquace Lisy.

— C'est assez causé maintenant, ma bonne. Viens et ne me distrait plus.

Et elle alla s'agenouiller pieusement contre le grillage de la

sainte chapelle et s'absorba dans une prière que la femme de charge n'interrompit plus.

Nous ne saurions affirmer toutefois que cette prière fût sans distraction. La figure ensevelie dans ses deux mains et les pouces dans ses oreilles, Bertrande n'avait plus conscience du mouvement extérieur, mais sa petite tête travaillait fort et les digressions étaient d'autant moins aperçues que, sans transition et sans peine, elles se rattachaient à son sujet.

Son premier vœu, disons-le, fut d'abord tout surnaturel. La première pensée fut pour son père, et sa demande aussi simple, aussi claire, aussi naïve qu'elle-même.

— O ma mère ? disait-elle tout bas. Mon père que j'aime tant ne vous connaissait pas du tout. Maintenant, je crois qu'il vous aime un peu, bien peu, et je suis venue jusqu'ici pour vous dire combien je désire qu'il vous aime beaucoup, vous et le divin Enfant que vous portez dans vos bras. Qu'il vous aime autant que moi si possible et que ma cousine belge !

Ce premier vœu exprimé, elle releva la tête et son regard un moment distrait s'arrêta sur l'autel Saint-Joseph, désigné par Lisy.

Alors son imagination mobile fit une échappée de ce côté. Elle se vit en robe blanche, comme une jeune fille de Schelwytz, devant la balustrade sculptée. Mais elle n'y était pas seule. Un grand jeune homme, brun, en uniforme d'officier, se tenait à sa droite et il ressemblait à s'y méprendre à son cousin Henri.

Le bruit du chapelet de sa voisine qui frôlait les barreaux de la sainte chapelle la rappela à la réalité, et elle reprit avec plus d'instances sa première supplication.

— Sainte Vierge ! ma bonne Mère ! convertissez papa.

— Oui, reprit une voix intérieure, sous couleur d'approfondir cette demande. Se convertir ! Qu'est-ce que c'est ? C'est changer d'idées, de conduite, en un mot, c'est faire autrement... Alors, si mon père fait autrement ; non seulement, il ira à l'église, mais il ne sera plus fâché contre mon cousin... Il l'invitera de nouveau... Il me permettra d'en parler et...

Et la distraction suivit son cours et dura peut-être un peu plus longtemps que la première fois.

Cette longue oraison finit par agacer Lisy. Elle tira Bertrande par sa robe.

— Vous avez assez prié, Mademoiselle. Il est temps de rentrer à l'hôtel. Monsieur va me gronder.

— Tout à l'heure. Encore une minute, ma bonne, je n'ai pas fini ma neuvaine.

Et, pour secouer résolument ce que sa méditation avait de trop absorbant, Bertrande se mit à réciter à voix basse quelques *Ave Maria*.

Lorsqu'elle eut achevé, elle se leva et devint subitement songeuse.

Une pensée troublante venait de se faire jour dans l'esprit de la jeune fille :

— Si, des deux choses que je réclame, une seule devait être obtenue et que l'on me donnât à choisir, qu'est-ce que je répondrais ?

Cette supposition étrange engagea une lutte dans l'âme de l'enfant. Lutte, hélas ! toujours ancienne et toujours nouvelle, héritage funeste de l'humanité déchue ; lutte entre le bien et le mal, entre le bien et le mieux, entre l'égoïsme et le dévouement, entre le mirage du bonheur terrestre et les réalités éloignées des espérances immortelles ; lutte que toute vie humaine est appelée tôt ou tard à connaître et qui avait, ce jour-là, pour théâtre un cœur de dix-huit ans dont la droiture et la piété égalaient la faiblesse.

— Oui, qu'est-ce que je répondrais ? reprit-elle en soupirant. Ce que je devrais répondre, je le sais, je le vois. Mais...

Et, avec cette pointe de gaieté et cette simplicité un peu enfantine qui faisait le fond de son caractère, elle ajouta résolument :

— Mais je ne veux pas même le penser. Le bon Dieu pourrait me prendre au mot.

Là-dessus, elle s'éloigna précipitamment avec Lisy, en jetant sur la Madone un dernier regard. Et il lui sembla que la divine Mère la suivait des yeux avec une expression de sympathique pitié et de mélancolique reproche.

Le lendemain 15 août, fête du glorieux triomphe de la vierge Marie, les cloches d'Einsiedlen faisaient carillon.

Leur joyeuse musique avait éveillé de bonne heure Bertrande Dartenay. Accompagnée de sa fidèle Lisy, elle s'était rendue à l'église de bon matin pour reprendre avec plus de ferveur que jamais la prière commencée la veille.

Mais, à peine fut-elle dans la sainte chapelle que la pensée qui l'avait obsédée le jour auparavant se présenta plus vive que jamais : si, des deux grâces que j'implore, une seule était accordée, comment fixerais-je mon choix ?

On eût dit vraiment que Dieu la mettait en demeure d'opter entre ce qu'elle croyait être pour elle le bonheur en ce monde et le salut de l'âme de son père, tellement cette réflexion absorbante s'était emparée de l'esprit de la jeune fille, quelque effort qu'elle fit, du reste, pour l'en distraire et l'en chasser.

— Voyons, se dit-elle en secouant la tête, ne pensons donc plus à cela. Puis, s'adressant à la sainte Vierge, elle reprenait naïvement :

— Ma bonne Mère ! Pourquoi voulez-vous donc que je fasse le sacrifice de ce que je désire si fort : la réconciliation de mon père et de mon cousin ? Je suis venue ici pour demander et non pas pour donner, et vous êtes assez riche et assez bonne, dit-on, pour jeter les grâces à pleines mains.

Mais, tout au fond de son cœur, cette résistance oppressait Bertrande, et, avec une angoisse qu'elle eût voulu se dissimuler à elle-même, une voix secrète accentuait le terrible conditionnel :

— Si le salut de ton père était à ce prix ?

La lutte recommença, comme la veille. Elle fut longue, ardente. Le prix en fut disputé. Mais, en fin de compte, la foi de Bertrande domina tout et, avec la générosité d'une âme jeune, enthousiaste et dévouée, elle acheva sa prière en disant :

— Eh bien, oui, je saurais choisir. Les joies du temps sont assez courtes pour être sacrifiées à un intérêt plus haut. Oubliez-moi, s'il le faut, ô Marie, pour ne songer qu'à mon père.

Cette phrase était à peine achevée qu'elle se sentit raffermie et consolée. Son sacrifice était fait. Bertrande le comparait mentalement à celui d'Abraham, en se souvenant toutefois de l'heureuse intervention de l'ange qui avait épargné la victime.

Et, était-ce une illusion ou le rayonnement projeté par la petite lampe suspendue à la voûte du béni sanctuaire ? La jeune fille regardait la Madone et il lui semblait qu'elle souriait.

V

Un spirituel publiciste a écrit un jour avec une pointe de malice : « Les hommes font les lois et les femmes les abrogent. » Cet aphorisme composait tout le code à l'usage du ménage Dartenay.

M. Philibert, qui ne croyait à rien et se faisait une gloire de ne fréquenter aucun culte, passa, cette année-là, grâce à sa fille Bertrande, la matinée du 15 août dans les exercices les plus édifiants.

Lorsque la jeune fille, après avoir satisfait à sa dévotion matinale, revint à l'hôtel pour déjeuner, son père, encore en robe de chambre, assis auprès de la fenêtre, mettait ses lunettes pour lire son journal, lorsque la vive petite personne entra comme un ouragan dans sa chambre.

— Comment! paresseux petit père, dit-elle en lui prenant le journal des mains. Tu n'es pas encore en toilette. Et l'office est à neuf heures! Et nous n'avons pas déjeuné!

Il se laissait faire en souriant, ne se lassant jamais d'admirer le visage rose qui s'approchait du sien pour lui donner le baiser du matin.

Elle, Bertrande, n'aurait pas encouru le même reproche. Elle possédait au suprême degré le privilège des jolies femmes qui, même en robe de chambre, ont des airs élégants.

Elle avait revêtu une robe de voyage d'un léger et doux lainage beige; son chapeau, garni d'une plume grise, encadrait harmonieusement l'or de ses cheveux blonds, et l'ensemble de ce simple costume justifiait pleinement le regard discrètement admiratif que son père lui jetait.

— Je... je ne voulais pas sortir ce matin, fillette, dit-il en hésitant un peu. Je viens de recevoir mes journaux. Lisy t'accompagnera.

— Et tu crois peut-être que Lisy te remplace auprès de moi, père, dit-elle d'un ton de doux reproche. Lisy est une compagne, ce n'est pas une protection. Il y aura foule aujourd'hui.

— Oh! fit-il en riant. La foule des ermites est en général une foule très recommandable. C'est toi-même qui le dis. Les pèlerins sont tous d'honnêtes gens.

— C'est possible. Je ne m'en dédis pas. Mais, tu le sais bien, père, j'aime tant quand tu es avec moi.

Et elle ajouta pour le tenter :

— On dit la musique superbe. Les chœurs sont soutenus par les élèves du collège, un très bon orchestre accompagne les voix. La maîtrise d'Eisnieden a une renommée européenne. Il n'est pas permis d'y venir sans aller entendre cela.

Philibert Dartenay aimait la bonne musique. Celle d'opéra plus que celle d'église; mais cette considération ébranla pourtant ses projets casaniers.

— Oui... oui... Tu as peut-être raison. Cependant mes journaux doivent être lus ce matin. Les renseignements que je puise là-

dedans ont rapport à mon industrie ; cette lecture rentre dans le cadre de mon travail de chaque jour. Il y a surtout le bulletin financier qui...

— On ne travaille pas le dimanche, et les jours de fête non plus, interrompit Bertrande gravement. Je te laisse, papa. Je te donne cinq minutes pour t'habiller et descendre dans la salle à manger. Ne vas pas me faire attendre, au moins. L'office est à neuf heures et je voudrais être sur la place un instant avant le dernier coup, pour voir partir à cheval les moines qui desservent chaque semaine les paroisses des environs.

Ce dernier argument acheva de convaincre le maître de forges. Il aimait les chevaux autant que la musique, et la pensée des robustes chevaux montagnards qui servent de montures aux Pères de l'abbaye, mit fin à ses hésitations.

— Tu le vois, dit-il d'un air résigné, tu fais de moi tout ce que tu veux. J'irai voir les chevaux, j'irai à l'office, mais à une condition, toutefois, c'est que j'échapperai au sermon. Je n'y perdrai rien, ma fille, ajouta-t-il en voyant la figure de Bertrande s'allonger dans une moue charmante. Je ne sais pas l'allemand. L'éloquence des bons Pères ne saurait m'atteindre et tu n'exigeras pas cela.

Un baiser retentissant scella la réponse.

— Non, père, sois tranquille. Nous sortirons après la messe et nous tâcherons de trouver un bon coin pour voir passer la procession.

Elle sortit en coup de vent, comme elle était entrée.

Une heure plus tard, suspendue au bras de son père, la joyeuse petite personne stationnait dans la grande cour, admirait une douzaine de chevaux élégamment scellés, qui attendaient docilement l'arrivée de leurs cavaliers.

C'étaient les meilleurs spécimens de la célèbre race de Sechwytz. Philibert Dartenay les apprécia en connaisseur ; mais le temps lui manqua pour les admirer à loisir. Neuf heures sonnaient au vieux clocher. Au neuvième coup, une douzaine de moines, la soutane relevée et le bréviaire sous le bras, mirent le pied à l'étrier et, s'enlevant d'un mouvement uniforme et automatique, piquèrent des deux et s'éloignèrent au galop dans toutes les directions.

Cette cavalcade, cette vieille abbaye et ces coules bénédictines que l'ardeur des nobles bêtes faisait flotter à tous les vents, présentaient un coup d'œil aussi étrange que pittoresque. Bertrande

suivait du regard les missionnaires montagnards, lorsqu'un étranger à la face patibulaire, à la chevelure rouge brique, qui avait assisté en curieux au départ des Bénédictins, se rapprocha de M. Dartenay.

— Sont-ils heureux, ces coquins de moines ! fit-il d'un air guoguenard.

Pendant que cette foule stupide s'étouffera dans leur église, ceux-ci, mieux avisés, montent à cheval pour se promener au grand air.

Bertrande regarda de travers le malveillant personnage et entraîna son père vers la basilique.

— Voilà un compatriote souverainement déplaisant, murmura-t-elle à l'oreille de M. Dartenay, qui souriait dans sa moustache. Est-ce que tu connais ce vilain homme, papa ?

— Moi ? Pas le moins du monde. Il nous aura entendu parler français ; c'est ce qui l'aura engagé à se rapprocher de nous.

A la messe, Bertrande pria de tout son cœur. La générosité du matin donnait des ailes à sa prière. La musique empêcha M. Philibert de trouver le temps long. Ils sortirent tous deux quand le prédicateur monta en chaire pour faire le discours allemand auquel ni l'un ni l'autre n'auraient rien compris.

— Viens, papa, dit la jeune fille en se dirigeant vers la balustrade surmontant les boutiques installées sous les arcades circulaires qui servent d'avenue à l'abbaye. Nous serons très bien ici pour voir passer le cortège.

Il la suivit docilement et s'arrêta court en voyant sa fille faire un mouvement de recul.

— Quel ennui ! dit-elle à mi-voix. La meilleure place est occupée... et mal occupée... par le vilain homme aux cheveux roux qui t'a interpellé tout à l'heure.

Mais il était trop tard pour reculer. La foule qui n'avait pu pénétrer dans l'église se pressait sur le parvis, occupant toutes les issues, et celui que Bertrande avait appelé un vilain homme, apercevant des compatriotes, s'était reculé pour leur faire place.

Le sermon achevé, la procession commença à défiler et se déroula sur l'immense parcours qui s'étend entre l'abbaye et les hôtels voisins. Des jeunes filles en blanc ouvraient la marche. Elles suivaient la bannière de Marie, en chantant des cantiques. Des femmes, portant le costume national des petits cantons helvétiques, suivaient en égrenant leur chapelet. Les élèves du collège en uni-

forme, les jeunes gens du bourg, une foule d'étrangers, précédaient la longue file des religieux revêtus de la coule bénédictine, au capuchon pointu abaissé sur les yeux, qui répondaient en chœur aux litanies. Ils entouraient une statue de la sainte Vierge, portée sur les épaules de quatre d'entre eux, sous un dôme de verdure, tandis que le Révérendissime abbé, en grand costume, mitre en tête et crosse en main, entouré de son clergé, fermait la marche en bénissant le peuple prosterné.

L'ensemble de cette cérémonie était à la fois touchant et imposant.

Elle témoignait de la foi de cette population restée si profondément chrétienne à l'ombre du vieux monastère.

Bertrande et Lisy s'unissaient de tout cœur à cette pieuse démonstration. M. Dartenay paraissait ému, lorsque la voix discordante de l'homme aux cheveux roux murmura à l'oreille du maître de forges :

— Il est heureux, avouez-le, que dans notre pays pareilles exhibitions soient défendues. La loi protège le peuple contre les regrettables entraînements de la superstition et de la coutume, et quand le progrès...

— Elle devrait bien protéger au même degré les honnêtes gens contre les attroupements formés par l'émeute, interrompit sèchement M. Dartenay, irrité de cette faconde de commis-voyageur mal élevé.

L'homme roux se le tint pour dit. Mais comme il était bavard, il retourna ses batteries.

— Ah ! pardon, dit-il. Moi, je ne veux choquer personne. Seulement, voyez-vous, je ne suis pas ici pour mon plaisir. C'est ce qui me donne de l'humeur. Figurez-vous qu'au moment où ma présence était la plus nécessaire à Paris, en l'absence de mon associé, un vieux bonhomme d'oncle, qui a la faiblesse d'être ecclésiastique, vient se promener aux Ermites. Il y tombe malade à l'hôtel Sainte-Catherine et oblige, par le fait, son malheureux neveu, — votre serviteur, Monsieur, — de venir passer quinze jours dans ce trou, avec la perspective, comme suprême distraction, de voir passer des processions. Pour un parisien, c'est raide, n'est-ce pas ?

— C'est selon, répliqua le père de Bertrande. Au mois d'août l'air d'Einsielden vaut bien celui de Paris.

— Je ne dis pas... je ne dis pas... Mais les affaires... Vous comprenez... C'est diablement difficile de les faire marcher à dis-

tance. Mais c'est bien fait pour mon oncle. Attraper une maladie là où les autres viennent chercher, dit-on, le remède à leurs maux ! C'est *épatant*, ni plus ni moins. Je raconterai l'aventure à mon associé. Cela l'amusera follement.

Là-dessus, riant aux éclats de sa spirituelle réflexion, l'aimable neveu s'éloigna en saluant Bertrande d'un air prétentieux, et en jetant à M. Dartenay, qui n'était pas entré dans ses idées, un regard un peu méprisant.

Le père et la fille revinrent à l'hôtel.

Après le dîner, M. Dartenay demanda en riant à sa fille la permission de lire son journal.

— Dis donc, petite ! Après les pieux exercices dont tu m'as accablé ce matin, me sera-t-il permis de m'occuper de mes affaires ?

Elle fit très gravement un signe d'acquiescement et, tandis qu'il déployait le journal, s'appuya calmement sur son épaule en faisant mine de parcourir avec lui la feuille à demi dépliée.

— Tout ce qui t'intéresse, m'intéresse, père, dit-elle aimablement. Eh bien ! Et ces fameuses dernières nouvelles ? sont-elles satisfaisantes au moins ?

— Ma foi, non, fit-il en désignant un entre-filet. Peut-être serait-il bon, en effet, de t'initier aux choses sérieuses. Tiens, Bertrande ? Lis toi-même.

Elle se pencha sur son père et lut tout haut sous la rubrique du bulletin financier :

« Ce que nous avons prévu est arrivé. La valeur du fer étant en relation étroite avec celle de la houille, les grèves successives, formées récemment par les ouvriers mineurs, maintiennent le minerai à un prix relativement élevé. Les spéculateurs sur cette matière feront bien de s'abstenir pour le moment de tout achat important. L'ordre se rétablira, nous l'espérons, dans les centres houilliers, et le fer, dans quelques semaines, reprendra son cours normal. »

— Eh bien ! dit Bertrande, qui n'y comprenait rien.

— Eh bien ! petite. C'est là un précieux renseignement. Je m'étonne seulement que mon courtier ne m'ait pas averti. Mais j'y songe ! J'ai fait adresser mes lettres, poste restante. Veux-tu aller me les chercher. La poste est à deux pas de l'hôtel, tout au coin de la rue.

La jeune fille remit gaiement son chapeau.

— J'appelle Lisy et j'y vais.

— Ma bonne, dit-elle à la femme de chambre, lorsqu'elle fut au bas du perron, il est toujours bon d'être prévoyant. Avant de faire la commission de papa, qui pourrait se décider tout à coup à partir, je vais entrer à la basilique pour dire un dernier mot à la sainte Vierge. Ce sera ma neuvième visite. Je les ai comptées soigneusement.

Sa prière fut courte, mais fervente. En sortant de l'église, elle dit à la femme de chambre :

— Je crois, ma bonne Lisy, que Notre Dame des Ermites arrangera mes affaires. Je me sens très rassurée. C'est un bon signe, n'est-ce pas ?

— C'est le meilleur, Mademoiselle Bertrande. La confiance, voyez-vous, c'est ce qui plaît au bon Dieu ; à sa mère aussi, par conséquent. Mais il faut nous dépêcher, monsieur pourrait trouver le temps long.

Le bureau des postes n'avait qu'un seul employé. Au moment où la jeune fille se présenta au guichet, un petit bruit de marteau l'avertit que l'unique gardien du bureau faisait jouer le télégraphe.

A la vue des deux femmes, il frappa sur l'appareil plusieurs coups répétés pour avertir son correspondant et sourit à l'étrangère, qui demandait d'un air pressé :

— Y a-t-il des lettres, poste restante, pour M. Dartenay ?

— Des lettres. Non, Mademoiselle. Mais il y a une dépêche. Attendez un instant, je vous prie. J'achève de la transcrire.

Il parcourut du regard un mince rouleau de papier de plusieurs mètres de longueur, écrivit quelques mots qu'il glissa dans une enveloppe jaune et la remit à Bertrande, qui revint à l'hôtel presque en courant.

Sans trop savoir pourquoi, son cœur battait plus fort que de coutume et, tout en montant l'escalier, les yeux errants sur le carré de papier, elle en relisait machinalement la suscription :

Télégramme n° 36. M. Dartenay, poste restante, à Einsiedlen.

— Que je suis sotte de m'émouvoir ! pensait-elle. C'est le caissier, M. Louis, qui demande un renseignement.

VI

Non. Ce n'était pas le caissier. Ce n'était pas M. Louis. Mais qui donc pouvait bien provoquer l'explosion d'étonnement et de colère,

qui mit M. Dartenay hors de lui-même, lorsqu'il eut brisé le cachet.

Bertrande n'y comprenait rien. Un flot de sang avait envahi les joues du maître de forges. Lui d'ordinaire si calme, si doux, surtout en présence de sa fille, ne retenait aucune des exclamations indignées qui se pressaient sur ses lèvres.

— Le misérable !... Le traître !... Le vaurien !... Mais il a donc juré de me ruiner !...

Bertrande voulut s'approcher, et l'entourer de ses deux bras.

— Laisse-moi tranquille. Ne me parle pas maintenant, s'écria-t-il avec un emportement que la jeune fille n'avait jamais connu. Ah ! Il est innocent !... Il ne mérite pas le mépris que j'ai fait de lui ! Quand pour la seconde fois, j'ai entre les mains la preuve de son infamie. Il y a six mois, il dénonce traîtreusement mes embarras financiers et aujourd'hui, avec un art consommé, il voudrait me lancer dans une spéculation imbécile !... Pour se venger de mon refus. Et tu l'aimes ! Tu as pu l'aimer, ajouta-t-il d'une voix tonnante en jetant à sa fille deux yeux que la colère faisait briller comme deux escarboucles. Ne prononce plus jamais son nom, Bertrande. Jamais. Jamais. Je te le défends.

Bertrande était terrifiée. De qui donc son père parlait-il ? Et sa prière de tout à l'heure ? La joie intime ? La confiance naïve ? Tout s'éroulait sous le poids d'un horrible cauchemar.

A la fin, cette colère, qui ne trouvait aucun écho, se calma soudain. M. Dartenay se laissa tomber sur une chaise. Une tristesse pleine d'accablement fit place à cette fureur, expression d'un premier mouvement.

— Un parent ! murmura-t-il. Un ami !... Cette conduite est incompréhensible. Ah ! ma pauvre petite Bertrande ! Comme elle a mal placé ses affections !

A cette exclamation, la jeune fille, un peu rassurée, lui jeta les deux bras autour du cou.

— N'est-ce pas toi, ma première, ma meilleure affection, papa ? Je t'en supplie : explique-toi. Qu'est-ce que cette malheureuse dépêche ?

— Tiens. Lis, dit M. Dartenay en ramassant l'enveloppe jaune qu'il avait jetée sur le tapis.

Elle la prit en tremblant, et ses yeux voilés de larmes coururent à la signature :

« Bléval ! Bléval ! » Le télégramme venait de son cousin. C'était à lui que s'adressaient toutes ces épithètes indignées !

— O Notre-Dame soupira la pauvre Bertrande. Vous avez rejeté ma neuvaine.

Et, à travers ses larmes, elle déchiffra les mots suivants qui, pour elle, n'avait aucun sens.

« Grande baisse sur la valeur. Pressez-vous. Demain au plus tard. C'est à qui achètera. »

Elle leva sur son père ses grands yeux tout pleins d'eau.

— Eh bien ! Qu'est-ce que cela veut dire, papa ? Je t'assure que je ne vois pas...

— Que ton cousin Henri veut se venger de mon refus. Tu viens de le lire dans le journal. Le minerai est à un prix exorbitant et, avec une adresse infernale, profitant de mon absence, — sachant, — je ne sais comment, par exemple, — le marché que je dois conclure, il m'engage à acheter alors qu'un pareil achat me ferait perdre des sommes énormes.

A cette explication, Bertrande s'essuya les yeux.

— Papa. Il y a un malentendu. Ce télégramme ne vient pas d'Henri.

— Il vient de lui. Il est signé ! D'ailleurs, le passé l'accuse. Tu t'es étonnée avec raison de mon animosité contre ton cousin. Aujourd'hui, ma fille, je te dois la vérité. Bléval est un fourbe, un menteur. J'ai là dans mon portefeuille la preuve de ce que j'avance.

Il y a six mois, j'ai fait, ma fille, des pertes considérables. Je puis te les avouer maintenant qu'elles sont réparées. Ayant besoin d'une forte somme d'argent, je me rends à Paris chez un banquier pour faire un emprunt important. Cet emprunt m'a été refusé, grâce aux calomnies d'Henri de Bléval.

— Père, je suis sûre que tu l'accuses faussement. D'ailleurs, dans quel but ?

— Voilà précisément ce que je ne m'explique pas. Oui, dans quel but?... Et cependant l'accusation n'est pas fausse. Je parle preuve en mains.

Là-dessus, le maître de forges tira de son portefeuille un billet écrit au crayon : Sur cette feuille de papier commun, une main exercée avait tracé ces mots :

« Paris, février 18**

« Monsieur,

« Si M. Dartenay vient aujourd'hui vous emprunter une forte somme d'argent ; refusez-la lui dans votre intérêt. Vos capitaux

seraient compromis. Ses affaires, je l'affirme, sont fort embarrassées. »

Ce billet aussi laconique qu'explicite était signé : « Bléval. »

— Mais c'est un complot, s'écria Bertrande. Un complot contre Henri. Ce n'est pas son écriture.

Papa, ne te fâche pas, ajouta-t-elle en voyant son père faire un geste négatif. Il y a un mystère là-dessous. Je le dis avec certitude, Henri n'est pas coupable.

— Qu'il se défende alors ! Qu'il le prouve ! reprit le maître de forges, dont la colère, un moment contenue, bouillonnait sourdement.

— Mais, oui, tu as raison, papa ; c'est par là qu'il faut commencer, s'écria Bertrande, prise d'une idée subite, et cela sans perdre de temps.

Elle avait dans sa valise un petit buvard en maroquin fourni de plumes, d'encre et de papier à son chiffre. Aussi se précipitant dans sa chambre, elle griffonna à la hâte quelques mots à l'adresse de sa cousine Juliette.

Le temps de fermer sa lettre et d'appeler Lisy pour retourner à la poste ne lui prit pas cinq minutes. Les jours de fête, le bureau n'étant ouvert qu'à certaines heures déterminées, elle craignait de le trouver fermé et fut tout heureuse lorsqu'elle y entra, haletante, d'entendre le complaisant employé qui parlementait devant le guichet avec un étranger, dont le timbre mécontent s'élevait à un diapason qui frisait l'impertinence. M^{lle} Dartenay n'eut pas de peine à reconnaître le déplaisant compatriote rencontré le matin même.

— Oui, disait-il d'un air courroucé. Vous avez dû recevoir aujourd'hui un télégramme à mon adresse ?

— Je ne dis pas non, Monsieur, puisque je prétends qu'il y a plus d'une heure qu'on est venu le chercher.

— Je n'ai chargé personne de venir prendre mes dépêches, vociférait l'individu en tapant du talon sur le parquet. On doit les remettre en mains propres. Je me plaindrai à l'administration. Vous êtes un imbécile. Vous y perdrez votre place ou j'y perdrai mon nom.

L'employé, ahuri, regardait dans le vide d'un air hébété. Il poussa une exclamation de soulagement en apercevant Bertrande.

— Tenez, dit-il, calmez-vous. Voici Mademoiselle votre fille qui vous cherche et vous l'apporte, votre télégramme.

L'homme roux se détourna stupéfait et, reconnaissant la jolie

apparition en l'honneur de laquelle il avait déployé quelques heures auparavant son éloquence de faux aloi, il salua un peu confus.

— Ce rustre aurait-il raison, Mademoiselle ! Est-il vrai qu'il vous a remis, il y a une heure, un télégramme à l'adresse de M. Dartenay ?

Très choquée de cette inquisition, Bertrande toisa l'inconnu et répondit avec hauteur :

— Les affaires de M. Dartenay ne regardent que lui, Monsieur.

Et faisant timbrer sa lettre, elle la jeta dans la boîte et sortit avant que son interlocuteur fût revenu de sa surprise.

— Saperlotte ! Quelle petite princesse ! exclama-t-il encore tout étourdi de l'apostrophe. Mais elle parle d'or, morbleu ! Les affaires de M. Dartenay regardent M. Dartenay.

— Et c'est bien à cette jeune fille que vous avez remis le télégramme ? demanda-t-il à l'employé.

— A elle-même, Monsieur.

L'inconnu saisit son chapeau et, sans rien répliquer, se précipita à la poursuite de Bertrande, qui marchait vite en entraînant Lisy. Il arriva à l'hôtel sur ses talons la suivit dans l'escalier et, l'ayant vue disparaître par une porte du premier étage, il y frappa sans cérémonie.

Le maître de forges, toujours abîmé sur sa chaise, relisait son télégramme. L'étranger vit cela d'un coup d'œil. Un éclair de colère passa dans ses yeux et illumina sa barbe rousse.

— Monsieur, pourrait-on savoir de quel droit, demanda-t-il d'un air arrogant, mademoiselle votre fille va réclamer à la poste en mon nom les dépêches que j'attends avec impatience et dont vous vous permettez la lecture ?

M. Dartenay devint blême. La surprise et l'indignation le rendaient muet.

— Oui, reprit son interlocuteur sans s'émouvoir de ce regard furieux et lui prenant des mains l'enveloppe à demi lacérée. Vous voyez bien que je ne m'abuse pas.

Il rapprocha les déchirures qui rendaient l'adresse illisible et il ajouta en soulignant avec son index les lettres ainsi rassemblées :

Monsieur Dartenay, poste restante, à Einseleden. Or, M. Dartenay ; c'est moi...

— Et c'est moi aussi, Monsieur, fit le maître de forges en se redressant.

Mais sans prendre garde à l'interruption, l'étranger continua en s'animant de plus :

— Et le télégramme m'est adressé de Paris par l'employé d'une agence de renseignements. Mon correspondant s'appelle Bléval.

— Le mien aussi, morbleu, fit M. Dartenay avec mépris. C'est un Bléval... et un gredin par-dessus le marché. Je n'ai plus de motifs pour le cacher.

— Hein ! fit l'homme roux très étonné, en se calmant comme par enchantement. Vous êtes un peu vif, Monsieur, et prompt à accuser les gens. Jules Bléval n'est, à mon avis, guère plus coquin qu'un autre. Il renseigne. C'est son métier. Tant pis pour ceux qui ne sont pas à même de fournir de bons renseignements ! Mais là n'est pas la question. Veuillez me rendre ma dépêche.

Bertrande, qui, depuis un instant, sentait son cœur battre la générale, comprit la première le quiproquo.

— Papa ! papa ! cria-t-elle en sautant au cou de son père. Je te l'avais bien dit... C'est la sainte Vierge !... Tu vois bien que ce n'est pas Henri !

Tout fini par s'expliquer. M. Dartenay, deuxième du nom, acheva sa présentation en déclinant sa qualité d'associé de M. Laugallois. Pour rentrer en possession de son bien, il ne fit nulle difficulté d'avouer à son homonyme qu'il spéculait sur le *Panama* et qu'un nommé Jules Bléval, une de ses bonnes connaissances, allait chaque jour à la Bourse et lui télégraphiait les nouvelles.

Lisy avait raison, Notre-Dame des Ermites débrouillait tout. Jules Bléval et Henri de Bléval étaient deux personnages bien distincts. M. Dartenay jugea inutile de troubler la bonne harmonie des deux correspondants, en montrant le malheureux billet qui avait eu, six mois auparavant, grâce à une confusion de noms, une si étrange conséquence. Heureusement, l'explication arrivait à point ! Tout pouvait être réparé.

Bertrande fit brûler plus d'un cierge devant la Madone de Saint-Meinrad ; et lorsque, le lendemain, la raison sociale « Dartenay et Laugallois », sous la forme de l'homme au télégramme, vint leur faire part de son projet d'excursion au Seelisberg, M. Dartenay, qui a changé son itinéraire, sans oublier la promesse faite à son ami de collègue, remit pour lui à son associé le billet suivant :

« Einsieden, 16 août.

« Mon cher Camarade,

« Je t'avais dit, n'est-ce pas, que ma petite Bertrande fait de moi

tout ce qu'elle veut ? Or, mon cher ami, la fillette m'a amené aux Ermites et elle exige que je t'annonce d'Einsielden son prochain mariage avec son cousin. Je n'ai pas vu de miracles, mais je tiens à te redire bien haut que je crois à la Providence, car c'est elle qui m'a amené jusqu'ici pour me faire retrouver mon gendre. En tous cas, ce qu'il y a de certain et n'en déplaît à tes affirmations, les patenôtres de ma fille ont dérouté nos projets. Les humbles, les simples, les croyants, sont encore les plus habiles ! Je laisse à M. Dartenay, ton associé, le soin de te raconter en détail l'aventure qui nous empêche de te rejoindre au Sulisberg, et je souhaite tous les bonheurs à ton incomparable Robert.

· · · · ·
 Est-il nécessaire d'ajouter que le jeune lieutenant Henri de Bléval n'a pas tenu rigueur à son beau-père, et qu'au retour de leur voyage de noces, les jeunes époux sont allés remercier ensemble Celle à qui ils attribuent l'heureux événement qui les a réunis : Notre-Dame des Ermites.

M. T. JOSÉPHIA.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Les récentes communications à l'Académie de médecine sur les théories microbiennes; leur importance doctrinale et leurs conséquences thérapeutiques. Lyon et Paris, MM. A. Rodet et G. Roux : historique de la fièvre typhoïde : le bacille d'Eberth est-il une forme du *Bacterium coli commune* ? Arguments en sens contraire, les qualités de ferment ou de virulence sont accidentelles chez les microbes; intervention de M. Dubief qui obtient la fermentation du glucose avec le bacille d'Eberth. M. Nocard et la tuberculine; procédé pour reconnaître préventivement la tuberculose chez les bovidés; utilité pour la viande de boucherie et le lait; moyens d'atteindre ces résultats par l'intervention des sociétés coopératives et le droit d'association; alimentation de la troupe; moralisation du commerce. Études de M. le docteur Lutaud sur la rage et la méthode Pasteur. — Les industries du lait.

Depuis longtemps, l'Académie de médecine n'avait abordé un aussi grand nombre de sujets, à la fois intéressants par leur importance doctrinale et par leurs conséquences sur les hypothèses médicales actuelles.

Quoi de plus palpitant, en effet, que les recherches de MM. Chantemesse et Widal sur les caractères distinctifs du bacille d'Eberth, qu'on regarde communément comme le virus de la fièvre typhoïde et les résultats obtenus par MM. A. Rodet et G. Roux de Lyon, prétendant que le bacille d'Eberth n'est autre chose que le *Bacterium coli commune* ayant acquis des propriétés virulentes, dans des conditions spéciales, mais encore mal déterminées, surtout si on ajoute que M. Dubief considère comme n'ayant aucune valeur, les caractères distinctifs des deux bacilles préconisés par les premiers observateurs.

N'est-ce pas là le commencement d'une nouvelle lutte entre les partisans de la médecine traditionnelle en tête desquels se trouve M. le professeur Peter et les fauteurs des théories microbiennes qui regardent M. Pasteur comme leur chef.

D'un autre côté, qu'ajouter aux conclusions auxquelles

M. Chauveau est arrivé en établissant que la vaccine et la variole sont deux virus distincts qu'il a été impossible de transformer l'un dans l'autre.

Enfin, pendant que M. Bouchard appliquait à la thérapeutique, la pyoctanine, leucomaïne retirée des cultures du pus bleu et ayant la propriété d'agir sur les nerfs vaso-constricteurs et, par conséquent, d'arrêter les hémorrhagies, en provoquant le resserrement des vaisseaux, M. Nocard injectait aux animaux de boucherie la lymphe de Koch, la *kochine*, comme moyen de reconnaître ceux atteints de tuberculose et Koch appelait de nouveau l'attention sur sa *tuberculine* qui forme la substance active de sa lymphe et qui possède la propriété de dilater les vaisseaux, c'est-à-dire, d'agir sur les nerfs vasodilatateurs. N'est-ce pas l'entrée dans la matière médicale et par conséquent dans la thérapeutique de ces alcaloïdes animaux, toxines, albumino-toxines, leucomaïnes ou ptomaïnes dont les propriétés physiologiques sont parfois si énergiques? N'allons-nous pas assister à une révolution médicale plus considérable que celle qui a suivi la découverte des alcaloïdes végétaux, la morphine, la quinine, etc., etc?

Vu l'importance de ces sujets et leurs conséquences immédiates sur les nouvelles voies dans lesquelles la médecine pourrait s'engager, on nous permettra d'entrer dans quelques détails, nécessaires, du reste, pour l'intelligence de ces choses un peu ardues.

En parcourant l'histoire de la médecine, on voit que la nosographie, c'est-à-dire l'établissement des maladies, s'est faite peu à peu et qu'il a fallu autrefois beaucoup de temps et de recherches consciencieuses pour amener la pathologie à l'état qu'elle possède aujourd'hui. C'est que pour arriver à un pareil résultat, il a fallu successivement faire intervenir les symptômes et l'anatomie pathologique auxquels, dans ces derniers temps, on a ajouté, comme élément principal, l'étiologie, c'est-à-dire l'étude des causes de la maladie, afin d'arriver à déduire la pathogénie qui n'est que leur mode de naissance et de production, ce qui conduit directement à la prophylaxie.

La fièvre typhoïde est un bon exemple de cette marche historique de l'esprit médical.

Il est probable que la fièvre typhoïde telle que nous la connaissons existe depuis fort longtemps, mais nous ne saurons

jamais la date de sa première apparition sur la terre. Hippocrate, le père de la médecine, puisque c'est le premier dont les livres soient parvenus jusqu'à nous, a-t-il connu cette maladie ? Les fièvres continues dont il parle appartiennent-elles à la fièvre palustre comme le prétend Littré ou à la fièvre typhoïde comme le croit Murchison ? C'est ce qu'il est malaisé de décider. Plus tard, cette maladie fut classée avec les pyrexies, c'est-à-dire la variole, la rougeole, la scarlatine, etc., dont on ne la séparait pas toujours très distinctement. Quelques auteurs, entre autres Willis (1659), comparaient les lésions que la fièvre typhoïde produit dans l'intestin à celles que la variole détermine sur la peau.

Enfin, en Angleterre où le typhus et la fièvre typhoïde sont constamment en présence, on avait appris à séparer ces deux maladies qu'ailleurs on rangeait dans le même cadre.

Jusque là, la fièvre typhoïde n'avait pas encore conquis son autonomie définitive, étant trop souvent confondue avec plusieurs autres maladies, surtout le typhus et la *malaria* ou paludisme. Mais avec les pyrétologistes qui admettaient des divisions trop nombreuses, elle revêtit un trop grand nombre de formes, car elle se subdivisa en fièvres muqueuses, gastriques, ataxiques, adynamiques, etc., suivant la prédominance et l'intensité de quelques symptômes sur les autres. Heureusement que Louis, en comparant les symptômes et les lésions anatomiques, arriva à la constituer sous forme d'entité morbide telle qu'on l'admet encore aujourd'hui et qui, grâce aux travaux ultérieurs de Maillot et d'autres auteurs, peut maintenant se distinguer du typhus et occuper une place spéciale à côté de lui.

Mais quelle est la cause de cette maladie contagieuse ? C'est cette recherche qui a surtout préoccupé notre époque. Cette maladie ressemble à un empoisonnement, à une intoxication. Mais d'où vient le poison ? D'après la théorie que soutient M. le professeur Peter, ce poison se forme dans l'individu. C'est une auto-intoxication par les leucomaines que produit le surmenage ou tout autre circonstance analogue.

D'après Murchison, cette maladie naîtrait spontanément de causes diverses et banales, mais une fois constituée, elle deviendrait spécifique et contagieuse. C'est la doctrine pythogénétique.

Enfin on a trouvé dans les organes des typhiques, un

bacille particulier qu'on appelle *Bacille d'Eberth*, ou encore bacille d'Eberth-Gafky, bacille qui serait la cause de tout le mal. C'est ce bacille contenu dans les déjections des malades qui pénétrerait dans l'économie par l'eau des boissons.

Une fois l'étiologie connue, on arrive vite à la pathogénie. Ce bacille pénétrant dans l'économie avec l'eau des boissons, pullule dans l'intestin d'où il se rend dans divers organes, notamment la rate, et infecte l'organisme. La prophylaxie en découle rapidement. Pour éviter la fièvre typhoïde, il faut désinfecter avec le plus grand soin les malades, leurs chambres, les objets à leur usage, principalement leurs déjections, et ne boire que de l'eau pure, convenablement filtrée ou bouillie. Enfin, on a combattu les bacilles du tube digestif par l'antiseptie intestinale et de la sorte on a pu réduire au tiers de ce qu'elle était autrefois, la mortalité de la fièvre typhoïde. J'ai même prouvé que s'il était possible de mettre ces malades dans de bonnes conditions hygiéniques et si on pouvait les soigner rationnellement dès le début de leur affection, il serait facile d'abaisser la mortalité de la fièvre typhoïde à 2 ou 3 %.

Cette théorie était tellement bien acceptée que partout les villes faisaient les plus grands sacrifices pour procurer à leurs habitants une eau potable, exempte de germes pathogènes, que le ministre de la Guerre suivait le même exemple pour les casernes et les camps, et faisait installer des filtres convenables là où, pour le moment, il n'y avait pas moyen de faire mieux.

Est-ce à ces travaux qu'il faut attribuer la diminution de la fièvre typhoïde aussi bien dans la population civile que dans les garnisons? Car jamais cette maladie n'est tombée à un taux aussi bas que celui auquel elle est arrivée aujourd'hui; c'est même à tel point que j'arrive à peine à soigner deux ou trois fièvres typhoïdes là où j'en trouvais quarante à cinquante dans le même laps de temps; et, si cela continue, elle deviendra aussi rare que la variole, maladie qui disparaîtra complètement ou à peu près, quand tout le monde se fera vacciner et revacciner assez souvent.

La réponse pourrait paraître péremptoire, si ces questions ne comportaient pas une complexité telle qu'on doit toujours craindre de dire : *post hoc, ergo propter hoc*. Voici précisément qu'arrive, comme une note très discordante, la communi-

cation de M. A. Rodet et G. Roux à l'Académie de médecine, communication dans laquelle ils viennent affirmer que le bacille d'Eberth n'est pas une espèce proprement dite et qu'il n'est autre chose que le *Bacterium coli commune*, ayant acquis des propriétés virulentes dans des conditions qui ne sont pas encore suffisamment déterminées, mais que produit l'état typhique. Dans ces conditions, le bacille d'Eberth n'est plus cause, mais effet.

Sans développer ici tous les arguments avancés de part et d'autre pour soutenir les deux thèses, ce qui nous entraînerait dans des détails trop techniques, nous dirons que MM. Chantemesse et Widal avaient donné comme un caractère absolument distinctif du bacille d'Eberth et du *Bacterium coli commune* ce fait que ce dernier fait fermenter les sucres, ce qu'on ne peut jamais obtenir avec le premier. MM. A. Rodet et G. Roux ont bien objecté à leurs contradicteurs que cette faculté de pouvoir ou de ne pas pouvoir amener la fermentation, ne pouvait constituer un caractère spécifique, vu que plusieurs microorganismes connus étaient dans le même cas, notamment la levure de bière elle-même, ce type des ferments, qui peut dans certaines circonstances, perdre cette propriété sans périr. Mais ils ne prévoyaient par le renfort que devait leur apporter M. le docteur Dubief, venant dire à la Société de biologie : « Il résulte de recherches nombreuses entreprises par moi depuis plusieurs mois, que cette affirmation (celle de MM. Chantemesse et Widal) est *erronée*, au moins en ce qui concerne la glucose. »

Ainsi tombent à faux d'un côté comme de l'autre, les prétendus caractères distinctifs à l'aide desquels le bacille d'Eberth se différencierait facilement et toujours du *Bacterium coli commune*.

Ceci nous ramène à répéter qu'au point de vue scientifique, la question des êtres inférieurs communément appelés *microbes* est loin d'être élucidée. Elle ne le sera même pas, tant qu'elle restera l'apanage exclusif des chimistes. Les naturalistes seuls, avec leurs procédés, pourront nous faire connaître la biologie de ces êtres auxquels on attribue une importance si grande, importance qui ira grandissant au fur et à mesure qu'on connaîtra mieux les produits de décomposition auxquels ils donnent lieu, produits qui, sous le nom de toxines, ptomaïnes et leuco-

maïnes, possèdent des propriétés physiologiques et certainement thérapeutiques si énergiques. C'est là que les chimistes viendront utilement en aide aux naturalistes. Mais, nous ne saurons rien de précis, tant que ces derniers, par des observations et par des expériences concluantes, n'auront pas établi la genèse des microbes, la nature des milieux où ils vivent habituellement et de quelle façon ils pénètrent dans l'organisme de l'homme ou des animaux. Si on dit, par exemple, que telle maladie est due à un microbe qui s'introduit dans l'économie par l'air que nous respirons ou par l'eau que nous buvons, il faudra de toute nécessité nous montrer la présence de ce microbe dans l'air ou dans l'eau ; comment il se comporte à l'état ordinaire, pourquoi il est virulent à certains moments, pourquoi il cesse de l'être à d'autres. Car, remarquons encore, en passant, comme nous l'avons fait bien des fois, que la virulence n'est pas une propriété essentielle aux microbes. Cette vertu funeste ne leur est qu'accidentelle, puisqu'on peut à volonté la leur faire perdre et la leur rendre. M. Pasteur et tous ceux qui s'occupent de l'atténuation des virus se chargent de prendre le virus le plus virulent et de l'atténuer au point de le rendre inoffensif, sans qu'on puisse constater aucune différence essentielle dans le microbe.

Au lieu d'attribuer la propriété virulente au microbe lui-même, ne vaudrait-il pas mieux dire, en ne dépassant pas les résultats acquis par l'expérience, que les microbes sont des êtres vivants pouvant s'accommoder de milieux très divers avec lesquels ils donnent des produits de désassimilations variables suivant la nature de ces milieux, de sorte que dans tel milieu ils donneraient des produits nuisibles à l'économie et dans d'autres milieux des produits indifférents ou même bien-faisants. On ne séparerait pas ainsi le microbe de ses leucomaines et on expliquerait comme autrefois la différence qu'il y a entre un virus et un poison, savoir que le virus agit à dose infinitésimale et le poison à une dose déterminée, au-dessous de laquelle la propriété toxique n'apparaît pas. Quand on inocule un virus, c'est-à-dire un certain poids d'un certain microbe à un animal, il n'y a d'abord aucun symptôme réactionnel, il faut attendre (période d'incubation), que les microbes se multiplient et produisent assez de toxines ou leucomaines, pour infecter l'individu et amener les phénomènes qui leur sont propres. Pour nous, c'est là qu'est l'avenir, c'est-à-dire, dans la décou-

verte de M. le professeur A. Gautier, montrant que l'organisme animal, pendant la vie comme après la mort, donne naissance à des substances alcaloïdiques d'une énergie souvent considérable.

La Kochine ou tuberculine de Koch n'a pas d'autre origine, il en est de même de la pyroctanine dont nous parlions plus haut, ainsi que de toutes les leucomaines et ptomaines déjà décrites.

Nous rappelions aussi tout à l'heure que M. Nocard, le vétérinaire de l'école d'Alfort, avait proposé de soumettre tous les animaux de boucherie à l'injection préventive d'une solution assez forte de lymphé de Koch et de ne livrer à la consommation que ceux qui ne présenteraient pas de réaction à la suite. C'est une grosse question qui intéresse non seulement les éleveurs de bestiaux et les producteurs de lait, mais encore et surtout le public qui les fait entrer dans son alimentation.

Il est reconnu et admis qu'il est très difficile de reconnaître la tuberculose des bovidés. Quelques-uns de ces animaux présentent même tous les signes de la santé et surtout de l'embonpoint. On aime à rappeler que l'un des sujets choisis pour bœuf gras a été trouvé tuberculeux à l'abatage. On admet, en outre, qu'il est dangereux de faire usage de la viande d'animaux tuberculeux et que le danger est d'autant plus grand que la cuisson est plus imparfaite. Il est donc important d'avoir un moyen pratique de faire ce diagnostic. M. Nocard pense avoir trouvé ce moyen pratique dans la tuberculine préparée par Koch et aussi dans celle que prépare M. Roux au laboratoire de M. Pasteur. « A l'heure actuelle, dit-il, il existe un moyen efficace de déceler la tuberculose sous ses formes les plus torpides, même chez les bovidés tuberculeux chez lesquels aucun symptôme n'indique la maladie. Ce moyen réside dans l'action de la tuberculine. »

Les résultats qu'il a obtenus peuvent se résumer de la manière suivante :

« 1° Chez les bovidés tuberculeux, l'injection d'une dose forte de tuberculine provoque une réaction très vive entre la dixième et la dix-huitième heure qui suivent l'injection.

« 2° Chez les adultes sains il n'y a aucune réaction.

« 3° Chez les bovidés phthisiques au dernier degré, la réaction peut faire complètement défaut. »

Ces résultats sont basés sur cinquante-sept bovidés injectés de tuberculine et autopsiés ultérieurement.

Sur ce nombre de cinquante-sept, dix-neuf ont éprouvé entre la dixième et la vingtième heure qui a suivi une injection de 20 à 40 centigrammes de tuberculine, une élévation de la température centrale de 1° 4 à 2° 9, à l'exception d'un seul où elle a été seulement de 0° 8.

Sur ces dix-neuf animaux, dix-sept étaient tuberculeux, les deux autres avaient, l'un le foie farci de granulations tuberculeuses, l'autre de l'adénie sans tuberculose.

Sur les trente-huit qui n'avaient pas réagi, deux étaient tuberculeux, mais au dernier degré et à un point tel que le diagnostic était facile à faire d'avance.

Sur les dix-sept sujets tuberculeux, huit étaient en bon état et rien ne pouvait les faire supposer malades.

Ces résultats amènent M. Nocard à demander l'injection préalable de la tuberculine à tous les bovidés qu'on présente à la boucherie. Nous le répétons, c'est là une grosse question qui entrera difficilement dans la pratique, car que fera-t-on des animaux reconnus tuberculeux et qui en supportera la perte ou la dépréciation ? L'État ne l'imposera pas, car il lui coûterait trop d'indemniser les propriétaires, mais ce que l'État ne peut pas faire, le public intéressé à ne pas manger de viande tuberculeuse, peut très bien l'exiger sans qu'il en coûte rien au gouvernement. Que l'inspection sanitaire de la viande de boucherie signale par une marque distinctive la viande tuberculeuse et que chacun oblige son boucher à ne pas lui en livrer. Il arrivera ceci, que la viande des animaux tuberculeux baissera de prix et qu'elle trouvera dans ces conditions des acquéreurs qui la consommeront en connaissance de cause, c'est-à-dire après une cuisson suffisamment prolongée ou qui la transformeront dans des conditions déterminées et reconnues efficaces, en conserves, que, pour notre part, nous ne mangerions qu'à défaut d'autre nourriture.

Il en résultera nécessairement ceci, c'est que les producteurs n'auront plus intérêt à fournir des animaux tuberculeux et alors ils s'arrangeront pour n'en plus fabriquer. Ils pourront atteindre ce but en suivant les conseils que leur donne M. Nocard et qui consistent à soumettre préventivement à l'injection de tuberculine tous leurs animaux et à n'utiliser comme repro-duc-

teurs que ceux qui n'auraient pas réagi. On arriverait facilement de la sorte à éliminer la tuberculose d'un troupeau et peut-être même de la race.

Il faudrait aussi que les animaux reconnus tuberculeux ne pussent être livrés à la consommation de l'armée. Il est vraiment honteux que, dans un pays, comme la France, on fasse consommer aux soldats qui sont l'espoir de la nation et sa ressource suprême, toutes les denrées inférieures ou altérées dont le bon bourgeois ne veut pas pour sa nourriture. L'intendance devrait y tenir soigneusement la main. Son honneur l'y engage et la santé de nos enfants l'exige. Pourquoi les denrées destinées à l'alimentation des troupes ne seraient-elles pas soumises à un examen convenable et à un contrôle sérieux, pour en vérifier la bonne qualité ? N'est-il pas honteux d'entendre dire, à un producteur qui a une mauvaise vache à vendre : « Nous en ferons une troupière », c'est-à-dire, une bête suffisamment bonne pour la troupe.

Nous continuons.

Du moment où la tuberculose aurait ainsi disparu de la race des bovidés, peut-être la verrait-on devenir moins fréquente dans la race humaine ? En tout cas, c'est une amélioration qui ne pourrait qu'amener chez l'homme des résultats heureux.

Enfin, pourquoi les nourrisseurs, c'est-à-dire, ceux qui produisent du lait n'agiraient-ils pas de la même façon en faisant injecter de la tuberculine aux vaches laitières et en éliminant toutes celles qui réagiraient. On enlèverait alors à ce produit les dangers qu'il recèle quelquefois.

Le nourrisseur qui agirait ainsi, verrait immédiatement augmenter la valeur de son lait et il trouverait dans cette augmentation une compensation suffisante à la perte que lui occasionnerait l'élimination des animaux tuberculeux.

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué autre part, l'initiative privée pourrait atteindre ce résultat sans bruit et sans recourir au gouvernement dont les tribunaux auraient seulement à assurer l'observation des contrats.

Les sociétés coopératives fondées depuis quelques années pourraient puissamment contribuer à atteindre ce but, soit, en exploitant directement les vaches laitières, soit en ne donnant leur clientèle qu'aux nourrisseurs qui se mettraient dans les conditions requises pour n'avoir jamais de lait tuberculeux.

Ces mêmes sociétés en agissant de même soit qu'elles exploitent directement une boucherie, soit qu'elles ne donnent leur clientèle que dans des conditions déterminées et avec une surveillance suffisante, arriveraient rapidement à ne fournir à leurs adhérents que de la viande ne provenant pas d'animaux tuberculeux. Ce bon exemple deviendrait vite contagieux.

C'est dans le sens de l'initiative privée que M. Nocard doit agir, s'il veut que sa proposition entre rapidement dans la pratique au lieu de s'adresser au gouvernement qui n'arrivera à un résultat sérieux que dans un nombre considérable d'années. Demandons, réclamons, exigeons même le droit d'association, non pour nuire à l'individu et lui enlever sa liberté, mais pour améliorer le sort commun par des réformes pratiques reposant sur une base scientifique, nous verrons alors les progrès se réaliser avec une rapidité très grande. Nous verrons, entre autres choses, le commerce se moraliser et nous obtiendrons ce que je réclame depuis longtemps, savoir que le commerçant appelle de son vrai nom la substance qu'il met en vente, si elle est simple ; ou en indique la composition exacte si elle est mélangée.

Soyons logiques. Quand on donne du plomb ou quelque autre vil métal au lieu d'or ou d'argent, vite on vous coffre et on vous condamne à un nombre respectable d'années de travaux forcés, mais quand un fruitier ou un épicier vous livre, comme du beurre, un mélange, contenant en grande proportion de la margarine ou de l'huile, fait-il autre chose que le précédent ? Cependant essayez de lui donner de la fausse monnaie et surtout insistez pour qu'il l'accepte, il vous trainera devant les tribunaux et vous verrez, par la sentence, la différence que met la justice entre celui qui fait tort en substituant un morceau de plomb à une pièce d'or ou d'argent et celui qui empoisonne des soldats en leur vendant de la viande avariée. Le premier qui fait tort à la bourse, est puni bien plus sévèrement que le second qui vous rend malade et qui vous fait mourir quelquefois. Qu'on se rappelle le procès de Saumur et la peine dérisoire à laquelle a été condamné le marchand dont les fournitures ont rendu plusieurs soldats malades et causé la mort d'un autre.

Comprenne qui pourra cette absence de logique !

Seules l'association ou, en attendant, les sociétés coopératives, si elles sont administrées par des hommes probes et intel-

ligents, auront raison du commerce malhonnête. Mais nous voici loin de la question des microbes. — Quelques-uns de nos anciens lecteurs se rappelleront peut-être combien souvent nous avons blâmé M. Pasteur d'avoir donné le nom de vaccin à ses virus atténués, et d'avoir appelé vaccination leur inoculation à des animaux, dans le but de les préserver d'une maladie semblable à celle de l'animal qui avait fourni le virus. Avons-nous assez rappelé qu'il n'y a aucune assimilation possible entre ce que fait M. Pasteur et ce que fait le médecin, quand il vaccine un enfant dans le but de le préserver de la variole. Et, à ce propos, nous avons passablement insisté, pas assez peut-être, pour démontrer que la vaccine n'est pas la variole, et qu'elle n'en est pas davantage le virus atténué. Nous donnions comme preuve démonstrative de cette différence essentielle entre les deux virus, que jamais, dans l'espèce humaine, la vaccine n'avait transmis la variole, ce qui n'eut pas manqué d'arriver de temps en temps, si la vaccine n'était autre chose que du virus varioleux atténué, surtout quand on vaccine en temps d'épidémie de variole, où on a toute chance d'opérer sur des individus prédisposés à cette dernière maladie. Avons-nous assez répété également que M. Pasteur ne fait guère autre chose que ce qui se pratiquait autrefois, surtout dans l'Inde, avant la découverte de la vaccine, époque où on inoculait avec du virus varioleux recueilli dans les pustules d'un homme atteint de variole bénigne et où on communiquait ainsi une vraie variole qui avait des chances de ne pas devenir grave, mais qui parfois aussi devenait mortelle. Ces inoculations du virus varioleux se pratiquent peut-être encore de nos jours en Algérie, ou du moins elles s'y pratiquaient il y a peu d'années. Outre l'inconvénient qu'elles présentaient quelquefois de communiquer des varioles graves et même mortelles, elles avaient l'immense désavantage de créer des foyers de variole et de provoquer l'écllosion d'épidémies. C'est une opération analogue qu'ont pratiquée Auzias Turenne et Ricord, quand ils ont cru, un moment, pouvoir préserver de la siphylis en inoculant le virus puisé dans le chancre. Ils donnaient seulement la vérole à ceux qui ne l'avaient pas. La preuve de l'identité des opérations de M. Pasteur avec celles que nous venons de rappeler, c'est qu'il arrive quelquefois que les animaux vaccinés par lui, contre le charbon par exemple, succombent au

charbon qui leur a été inoculé. Ce qu'il y a de réel dans les procédés de M. Pasteur consiste en ce fait bien connu, que certaines maladies ne se prennent d'ordinaire qu'une fois, une première atteinte préservant généralement de toute récurrence et créant l'immunité.

La publication par M. le docteur Lutaud de la seconde édition de ses *Études sur la rage et la Méthode Pasteur* (in-12, *Journal de médecine pratique de Paris*, 35, boulevard Haussman), nous oblige à revenir sur le traitement pastorien de cette maladie, disons mieux, sur le traitement préventif, car il ne s'applique pas à la rage confirmée.

M. le docteur Lutaud ne croit pas que M. Pasteur guérit la rage, il va plus loin, il affirme que M. Pasteur la donne quelquefois à ceux qu'il fait inoculer par M. Grancher. Il appuie ces conclusions sur les faits suivants.

Avant M. Pasteur, Magendie avait découvert chez les chiens l'état réfractaire à la rage. Il avait surtout démontré qu'après le quatrième passage de chien à chien, la rage s'éteignait d'elle-même et ne se transmettait plus.

Avant M. Pasteur, Galtier avait reconnu la transmission de la rage du chien au lapin, qui devenait ainsi un réactif commode pour décèler l'état de virulence ou de non-virulence d'un liquide provenant d'animaux enragés. M. Galtier avait aussi reconnu que l'incubation de la rage chez le lapin est moins longue que chez le chien, car elle se développe en moyenne au bout de dix-huit jours. D'après M. Pasteur, cette durée serait, je crois, moins longue de quelques jours. Pourquoi dans la pratique, les vétérinaires n'emploient-ils pas ce procédé pour reconnaître si l'animal mordeur est enragé, au lieu de se borner à pratiquer une autopsie qui généralement ne leur permet pas de donner une conclusion certaine ?

Avant M. Pasteur, feu le docteur Duboué de Pau a démontré que les centres nerveux sont le siège de la virulence de la rage.

En préparant les moelles de lapins enragés qui doivent servir à la préparation du liquide qui sera inoculé à l'homme, M. Pasteur ne tient pas compte de la notion de poids, ni de celle de quantité, il agit par empirisme, il ne sait pas en quoi consiste ce virus, il n'en connaît pas l'action sur l'homme. Cette action est presque toujours nulle, car en dehors des cas heureu-

sement très rares où elle communiquerait la rage, on n'observe aucun phénomène morbide. Que diraient les mères de familles, si après l'inoculation de la lymphé vaccinale à leurs enfants, elles ne voyaient pas se produire à l'endroit de la piqûre la pustule qui confirme le succès de l'opération ? Or, on ne voit rien de semblable ni d'analogue au niveau de la piqûre d'inoculation du virus moelleux.

M. Pasteur inocule des individus n'ayant pas même été mordus. Ce fait est authentique et indéniable, j'en ai constaté moi-même un cas, la seule fois où je suis allé voir pratiquer les inoculations au laboratoire de l'école normale, rue d'Ulm.

Après avoir montré le peu de fréquence de la rage en France, le petit nombre de ceux qui deviennent enragés après avoir été mordus, et l'extrême rareté des cas de rage observés par quelques médecins, car la plupart n'en voient jamais, même pendant une longue carrière, M. Lutaud examine la rage du chien et constate avec tous les vétérinaires qui se sont occupés de cette étude, même avec H. Bouley qui fut si grand admirateur de M. Pasteur, que les symptômes de la rage sont mal définis et que son anatomie pathologique n'existe pour ainsi dire pas. Un vétérinaire qui fait l'autopsie d'un chien n'a aucun caractère positif qui lui permette d'affirmer si ce chien était enragé ou non. On voit tout de suite la grossière et surtout irréparable erreur que l'on commet, quand on tue immédiatement l'animal qui vient de mordre pour reconnaître s'il était enragé. La méthode scientifique recommanderait de le conserver en l'isolant et en le mettant dans l'impossibilité de nuire, ensuite d'inoculer sa bave à un ou plusieurs lapins afin de voir ce qui se passerait. Quant aux mordus, on cautériserait immédiatement ou le plus tôt possible les morsures avec le fer rouge ou avec tout autre caustique sérieux donnant des résultats analogues. Enfin ajoutons qu'en Allemagne, la rage humaine est d'une extrême rareté depuis que la police tient la main à ce que les chiens ne puissent sortir sans être muselés. Mais comment concilier la science et l'empirisme ?

Nous ne pouvons, à notre grand regret, parcourir toutes les parties de la thèse de M. le docteur Lutaud, le suivre dans ses remarques sur les variations de la méthode de M. Pasteur, dans les nombreuses citations empruntées à la presse médicale française et étrangère, etc., etc. Mais comment M. Pasteur

parvient-il à établir qu'il a diminué la mortalité de la rage ? Uniquement en regardant comme enragés toutes les personnes mordues et même non mordues.

Aussi M. Lutaud conclut-il son livre en disant :

1° La mortalité annuelle par la rage en France, a-t-elle diminué par la médication antirabique préventive ? — Non.

2° Cette mortalité tend-elle à augmenter avec la médication rabique intensive ? Oui.

Où est donc le bienfait ?

Outre la question scientifique, les *Études sur la rage et la méthode Pasteur* contiennent un appendice qui intéressera les amateurs de psychologie. Il y a là notamment une lettre de Saint-Vallier qui est un document fort curieux de perspicacité. Sans les appréciations fort déplacées du docteur-député Marcou, sur Notre-Dame de Lourdes, nous n'aurions qu'à nous louer de la lecture de ce livre où nous avons rencontré beaucoup de nos idées sur les théories pastoriennes.

Les anciens lecteurs de cette Revue qui se rappelleront les articles que nous avons écrits sur la rage du chien et des animaux il y a une dizaine d'années avant que M. Pasteur n'ait commencé ses expériences sur le même sujet, verront que les idées que nous défendons actuellement sont celles que nous exposions autrefois. Ils reconnaîtront en outre, en se reportant à nos autres chroniques, que nos réflexions actuelles sur les théories microbiennes sont, à peu de chose près, celles que nous leur avons souvent présentées. Inutile d'ajouter que l'intérêt de la vérité scientifique est notre seul mobile.

M. R. Lezé vient de publier, dans la *Bibliothèque de l'enseignement agricole*, dont M. Müntz a pris la direction, *les Industries du lait* (in-8°, librairie Firmin-Didot). C'est un volume plus qu'intéressant, car sa lecture serait des plus utiles à tous ceux qui sont dans la nécessité et l'obligation de nourrir leurs semblables. En effet, le lait, aliment complet et indispensable pour l'élevage des enfants et des jeunes mammifères, puisqu'il renferme à la fois les aliments plastiques ou azotés par la caséine contenue dans le fromage ou *caseum*, les aliments féculents ou sucrés dans la lactose ou sucre de lait, les aliments gras dans le beurre. Cette composition, si avantageuse au point de vue de l'alimentation, a les inconvénients d'une altération fort prompte qui rendent fort difficile le commerce du lait, ou-

vre la porte à toutes les fraudes possibles et inimaginables, dans le but d'assurer sa conservation. Indiquer toutes ces fraudes, donner le moyen de les découvrir et de les constater, ne paraît qu'un jeu pour M. Lezé qui s'est attaché, dans ce volume, à nous faire connaître toutes les belles industries qui concernent le lait, soit en nature, soit dans ses différents éléments constitutifs, ce qui l'amène à traiter de la fabrication du beurre et du fromage et à signaler les nombreuses fraudes et altérations de ces mêmes produits.

Que nous le suivions dans le commerce du lait au milieu de tous les procédés de manipulation, ou dans la fabrication du koumiss, du képhir, du champagne de lait, du sucre de lait et du lait condensé ; qu'au contraire nous apprenions avec lui les procédés anciens et actuels de la fabrication du beurre en passant par l'écrémage spontané ou centrifuge pour l'accompagner dans la recherche des mélanges où l'on retrouve la margarine ou d'autres produits étrangers, nous éprouverons une satisfaction aussi vive que si nous avions préféré tout d'abord étudier, avec son concours, la fabrication des fromages, que ceux-ci soient mous et affinés comme le Camembert, le Brie, etc., ou durs comme le Hollande, le Gruyère, etc., sans oublier le Roquefort et ses similaires.

Quand chacun, producteurs de lait, fabricants de beurre, de fromage, de margarine et autres substances qui servent à falsifier le lait et ses produits, consommateurs qui désirent ne pas être victimes de ces nombreuses fraudes, auront lu *les Industries du lait*, par M. Lezé, les marchands feront bien de redoubler d'attention et d'honnêteté. La santé publique aura fait un grand progrès.

Dr TISON,

Médecin en chef de l'hôpital Saint-Joseph.

VOYAGES ET VARIÉTÉS

- I. *Dans l'Inde*, par M. Chevrillon (Hachette). — II. *L'Inde avant le Bouddha*, par M. Lamairesse (Carré). — III. *La Transcaucasie et la Péninsule d'Apcheron*, par M. Calouste S. Gulbenkian (Hachette). — IV. *L'Empire du Dragon*, par M. Karl May (Delhomme). — V. *A la conquête du Tchad*, par M. Harry Alis (Hachette). — VI. *Trois mois de captivité au Dahomey*, par M. Chaudouin (Hachette). — VII. *Français et Anglais*, par M. Philip Gilbert Hamerton. Traduction Labouchère (Perrin). — VIII. *La Vie de Paris*, par M. Max Boucard (Ollendorff). — IX. *Suicidés*, par M. Eugène Loudun (Savine). — X. *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries*, par M^{me} Carette (3^e série) (Ollendorff). — XI. *Journal d'un sous-officier, 1870*, par M. Amédée Delorme (Hachette). — XII. *La poésie patriotique en France au moyen âge*, par Ch. Lenient (Hachette). — XIII. *Derniers samedis*, (deuxième série) par M. A. de Pontmartin (Calmann Lévy). — XIV. *Pour la gloire*, par M. Hippolyte Buffenoir (Lemerre).

I

Les articles si remarquables de M. André Chevrillon, parus dans la *Revue des Deux-Mondes* nous sont donnés aujourd'hui en volume; *Dans l'Inde* (Hachette) et c'est un plaisir véritable que de feuilleter à loisir ces pages, qui sont tout à la fois d'un penseur, d'un peintre, et d'un savant. A Ceylan l'île d'amour, l'île enchanteresse, l'aspect féerique des lieux l'a transporté. « C'est un paradis des contes d'Orient, dessiné, habité par des génies invisibles, loin du monde réel et terrestre. Les colibris, les oiseaux-mouches, tout un petit monde ailé étincelle dans la magnificence de cette solitude.

Il y a de vastes pelouses où les plantes de l'équateur peuvent grandir à l'aise.... Il y a des fougères aux nuances invraisemblables, des fougères bleues, subtiles comme des vapeurs, des

feuilles délicates qui semblent une végétation de rêve, des dentelles vertes sans épaisseur, des capillaires exquis qui sont des cheveux de fées » Et que de choses à voir, dans la presqu'île d'Asie : Calcutta, ce mélange d'Asie et de Londres, un des plus grands marchés du monde, l'Himalaya, le colosse admirable avec ses forêts géantes et ses hauteurs vierges ; le Gange, le vieux Gange divin, le cœur du monde hindou, le foyer brûlant du brahmanisme. Benarès, la ville des escaliers sacrés, la ville aux temples et aux sanctuaires, la cité sainte fameuse déjà il y a vingt-cinq siècles. « Le matin, lorsque le disque palpitant du soleil monte derrière le Gange, vingt-cinq mille brahmes, accroupis au bord de l'eau, devant un peuple hindou, disent encore les vieux hymnes rédigés à l'astre, à la rivière divine, aux puissances primitives, aux sources visibles de la vie !... Les ruelles tortueuses grouillent d'humanité demi-nue. Aux portes des lieux sacrés la cohue est plus épaisse ; des brahmes à figure blanche se pressent et vous coudoient, les fakirs, assis sur leurs talons, nus, couverts de cendres, le crâne brillant, immobiles, dans le fourmillement universel, semblent de pierre. On glisse dans un fumier de fleurs, on avance dans une boue étrange, faite d'ordures, de jasmins sacrés qui pourrissent dans cette eau du Gange dont on asperge tous les autels, et du sol gluant monte une extraordinaire et fade senteur... »

« L'organisation civile, militaire, politique, étant rudimentaire, l'Inde, incapable de forme définie, est comme une gelée de nation, vague, incohérente, impuissante, à la merci du premier conquérant venu, musulman ou anglais, peu lui importe, pourvu qu'on la laisse rêver à cela qui demeure, à cela qui *est* véritablement, et dont la connaissance affranchit de la douleur — pourvu qu'on la laisse s'enivrer de l'être en répétant la syllabe AUM qui donne la paix ? »

Nous trouvons dans ce bel ouvrage les plus curieuses notions sur la vie des brahmes, sur leur culte, sur les danseuses et les bayadères, sur les villes fameuses comme Jeypor, Bombay, et Agra, le capitale aux palais de marbre incrusté de pierreries, vraie vision des mille et une nuits, sur la nature de là bas « dévergondée et accablante, » mais admirablement belle et laissant d'impérissables souvenirs. Ceux qui ont vu les nuits d'Asie n'en oublieront jamais les troublantes féeries. Il était difficile de mieux rendre la beauté, la tendresse, la lumière des régions de l'Inde.

Le volume de M. E. Lamairesse, sur *l'Inde avant le Bouddha* (Georges Carré) est sérieux et attachant, mais son côté exclusivement philosophique le rend d'une lecture un peu plus sévère ; il ne faudrait pas nier cependant l'intérêt de semblables études. « Descendue des hauts plateaux de l'Asie, la race aryenne a peuplé tout l'occident, conquis l'Inde et la Perse, imprimé son cachet à tout l'Extrême-Orient. » Aujourd'hui la civilisation aryenne remonte vers son berceau, les Slaves, les Anglais, les Français, enserrent chaque jour plus étroitement la Haute-Asie et l'Empire chinois ; il est donc pour nous du plus haut intérêt de connaître le résultat actuel de l'action et de l'influence sur ces contrées des religions issues des Aryens de l'Inde : et le chef de cette influence se trouve surtout dans la vie de Bouddha Cakya-mouni. « Paralysie du sens moral par la croyance au fatalisme, et par l'obéissance aveugle à la coutume ; injustice et barbarie dans les lois ; inhumanités jusque dans le culte, libertinage sans limites, la pitié, la compassion, absentes de toutes les institutions, de toutes les idées ; la notion du juste ne s'affirmant nulle part par elle-même ; portait une idolâtrie brutale et obscène et la superstition la plus grossière. Partout la misère, la faim, et la maladie, sans nulle assistance organisée ; telle était l'Inde lors de la venue du Bouddha. » M. Lamairesse, était mieux placé qu'un autre pour se renseigner sur son œuvre : un séjour de six ans dans l'Inde, dans de bonnes conditions pour l'observation et pour l'étude, lui a donné des idées très nettes sur les mœurs et les institutions des races diverses, et c'est en toute connaissance de cause qu'il a pu nous présenter son histoire religieuse, philosophique et sociale de l'Inde avant le Bouddha.

II

Aux portes de l'Europe et de l'Asie, se trouve une contrée peu connue, originale ; toute imprégnée encore de sa couleur locale : *La Transcaucasie et la Péninsule d'Apchéron* (Hachette). M. Calouste S. Gulbenkian nous offre aujourd'hui le très simple mais très curieux récit de son voyage à travers la Mingrèlie, la Géorgie, les grandes steppes nues du Caucase. « C'est pour voir ce pays avant sa transformation définitive, c'est pour connaître de plus près les derniers survivants de générations si fameuses dans l'his-

toire, c'est aussi pour contempler la renaissance industrielle qui vient de transformer la curieuse et étrange péninsule d'Apchéron que j'ai entrepris mon voyage au Caucase... »

Il faut lire les chapitres sur Bakou, la ville, l'empire du Pétrole : « Après que l'on a vu sur les plateaux désolés de la péninsule d'Apchéron le pétrole s'élançer dans les airs en jets bruyants, il reste à le suivre dans les usines où l'industrie s'en empare, le travaille et le prépare pour l'exportation. Nous avons à pénétrer dans Tchenagorod, c'est-à-dire dans l'affreux quartier de Bakou, réservé aux usines des raffineurs. Là tout est noir, les murs, la terre, l'atmosphère, le ciel : on sent le pétrole, on en respire les vapeurs, où sont les arbres de la Mingrémie, la verdure du Karahagh, le joyeux horizon de Tiflis ? Le voyageur ne songe même pas à se le demander. Il est dans le royaume du pétrole : on marche entre les nuages de fumée qui obscurcissent l'atmosphère et les flaques de boue huileuse qui détrempe le sol : dans la ville noire tout est noir. Et pourtant c'est là qu'il faut chercher la richesse de la Transcaucasie. ... » M. Gulbenkian entre dans les plus grands détails sur cette production et refait vraiment l'histoire de cette industrie. Plus d'un visiteur du curieux panorama du pétrole à l'Exposition lira avec plaisir et intérêt ces pages simples, vives, et attrayantes.

III

M. Harry Alis retrace, dans un intéressant volume, sérieusement conçu et écrit, illustré de plusieurs gravures, les difficultés presque insurmontables qu'il y eut à traverser pour arriver *À la conquête du Tchad* (Hachette). Il fait revivre la physionomie mélancolique et charmante de Paul Crampel, l'explorateur jeune, hardi, sympathique qui, comme bien des devanciers, s'en alla, lui aussi, pour ne jamais revenir. Le martyrologe en est long de ces missionnaires de la Patrie, dévorés du besoin d'aller porter au loin le pavillon de la France, et qui sacrifient tout à la noblesse de leur but. On ne saurait trop admirer le courage de ces hommes qui se donnent corps et âme à ces missions d'évangélisation sociale, qui risquent tout pour le soutien de leur cause, santé, avenir et vie, et qui trop souvent, au cours de leur longue absence, sont oubliés, ou méconnus, ou calomniés.

M. Harry Alis appuie tous ses dires de documents très curieux et de correspondances intéressantes : quatre cartes très soignées éclairent les explications de son récit.

« Quel sera l'avenir ? L'Algérie-Tunisie tend à se prolonger au sud vers le Tchad ; le Sénégal devenu le Soudan français, s'étend peu à peu à l'est vers le Tchad ; le Congo français longeant au nord l'Oubanghi remonte vers le Tchad. Il semble donc que toutes nos aspirations convergent vers le grand lac de l'Afrique centrale, dont l'existence si longtemps douteuse est encore à demi ensevelie dans les brumes du mystère. Si l'on pouvait un jour joindre nos trois possessions sur les rives de ce lac, on aurait fondé dans une sorte de prolongement de la France, l'un des plus vastes empires qui soient au monde et réservé durant des siècles, un champ d'action à l'activité de nos nationaux. Quel rêve magnifique ? Que faire ? Organisons des troupes coloniales. Décidons le principe des chartes.

Obligeons le gouvernement à faire occuper le Touat et le Tidikelt, Développons énergiquement notre empire du Soudan et arrêtons l'extension des enclaves étrangères. Favorisons partout le libre jeu du commerce. Étendons notre influence d'abord, notre domination ensuite de l'Oubanghi jusqu'au Tchad. » Voilà de beaux rêves : souhaitons qu'ils deviennent de plus magnifiques réalités encore, mais l'opinion, la souveraine maîtresse chez nous, ne se prononce guère pour les expéditions lointaines.

On se rappelle le sourd mouvement d'irritation qui l'agita, quand l'an dernier certains incidents du Dahomey purent faire croire à une aventure nouvelle. Un des Français, résidant alors là-bas a consigné le récit de ses *Trois mois de captivité au Dahomey*, (Hachette). Arrivé dans ces contrées pour y faire le commerce, il se mit en rapport avec les factoreries de Whydah. Mais à la suite d'événements entre le gouverneur Bayol et le roi, il se trouva que M. Chaudouin et plusieurs français, le P. Dorehère, entre autres, furent gardés comme otages. M. Chaudouin utilisa sa captivité pour observer de très près le pays, les habitants, les mœurs, les habitudes, les villes de l'intérieur qu'aucun européen n'avait vues jusqu'alors ; il a fait de son livre une œuvre très spécialement intéressante ; il a parfois une note émue et patriotique qui lui sied bien et qui est communicative : il écrit avec humour et simplicité.

Voilà le récit de l'arrivée des otages au camp dahoméen. « C'est vraiment un tableau d'une sublime horreur et qui nous serre dou-

loureusement le cœur. Quinze mille hommes armés de fusils et de couteaux-manchettes ! Il n'y a pas à dire, ce sont de beaux guerriers, robustes et musclés, sous les pagnes bariolés qui font ressortir encore davantage l'ébène de leur sculpture. Pas un cri, pas un geste, pas un bruit. Silencieux nous-mêmes et émus, nous traversons la haie qu'ils forment, alignés comme les longues enfilades d'épis d'un champ de blé. Noire et humaine moisson dont celui qui est là-bas peut à volonté cueillir ou faucher les têtes.

La seconde ligne se compose d'amazones, entourant comme d'un cercle immense le trône même du roi que nous n'apercevons pas encore. Elles sont là, quatre mille guerrières, les quatre mille vierges noires du Dahomey, gardes du corps du monarque, immobiles aussi sous leurs chemises de guerre, le fusil et le couteau au poing, prêtes à bondir sur un signal du maître. Vieilles ou jeunes, laides ou jolies, elles sont merveilleuses à contempler. Aussi solidement musclées que les guerriers noirs, leur attitude est aussi disciplinée et aussi correcte : massées en ordre de chaque côté du trône, les cheffesses à l'écart et en avant, sont près du roi sous leurs parasols, reconnaissables à leur air fier et résolu. Telles sont les amazones au repos. Il y a loin de cette discipline, de cet ordre, aux hardies sauvages et barbares que l'on s'imagine..... »

IV.

M. Labouchère vient de traduire les deux volumes que Philip. Gilbert Hamerton consacre à comparer *Français et Anglais* (Perrin). Patriotisme, politique, religions, vertus, coutumes, sociétés, succès, voilà sur quels principaux chefs de comparaison l'écrivain britannique s'appuie ; mais il tombe infailliblement dans des détails qui font un peu sourire ; à force de préciser il perd la notion juste des choses : mais à côté de cela, il émet des observations très justes, très vraies, et son effort de l'impartialité est sensible. Lui personnellement, dans ses lignes tout au moins, est républicain et libre-penseur. Il ne comprend rien à la religion, et juge la politique de la France comme nos meilleurs radicaux : il a par exemple, sur Napoléon III des expressions indignes et injustes, qui semblent empruntées à certaine presse injurieuse et calomniatrice. En général cependant, il s'efforcera d'être modéré, tout en s'arrangeant bien pour donner la suprématie aux anglais.

L'éducation physique est évidemment supérieure et mieux comprise à tous points de vue en Angleterre, pour l'aristocratie ; mais la population ouvrière est moins favorablement traitée que chez nous ; dans les deux pays, d'ailleurs, il y a une dégénérescence occasionnée par les progrès trop grands de l'industrie.

Est-il vrai que le sens moral, que la tempérance en particulier, sont plus développés en Angleterre qu'en France ? Nous ne le croyons guère, et si de l'autre côté de la Manche, les hôtels insipides de tempérance encombrent les villes, il n'en est pas moins vrai que le ton, le spectacle des rues est souvent répugnant. La liste serait longue des démentis à opposer à M. Hamerton ; mais on peut, sans embarras, reconnaître l'agrément, l'intérêt et souvent l'aspect de ces deux volumes. Quoi qu'il en dise, j'imagine qu'il nous connaît fort peu ; mais il y a encore beaucoup à retenir, dans ses reproches surtout.

V

M. Max Boucard vient de réunir en un mince et gracieux volume tant de ces renseignements inconnus, oubliés tout au moins, mais intéressants, et qui nous initient à vrai dire, à la *vie de Paris* (Ollendorff), de Paris, cet être géant d'une intensité de vie prodigieuse et complexe.

M. Boucard aborde un peu tous les sujets : budget, finance, travaux, halles, marchés, entrepôts, voie publique, police, transports.

« Combien y a-t-il de gens, parmi ceux qui pensent et qui réfléchissent, se rendant compte même vaguement de la somme incroyable de travail, d'efforts accumulés, de difficultés vaincues, représentés par les faits les plus ordinaires qu'ils virent s'accomplir à chaque instant devant leurs yeux. Le but de ce livre est précisément de nous apprendre comment ce quelqu'un qui s'appelle l'Administration municipale de Paris, arrive à faire son difficile ouvrage et à prévoir tous nos besoins ».

Le chapitre de l'approvisionnement est d'un intérêt véritable. Quel monstre insatiable, ce *Ventre de Paris*, si largement dépeint déjà par Zola.

VI

Les suicidés ! (Savine) par Eugène Loudun : un livre dont on a beaucoup parlé, dont on parlera plus encore. Dans une langue superbe, souple, fine, élégante, toute vivante des ressouvenirs du XVIII^e siècle, l'auteur brosse à grands traits un tableau de la cour de Louis XV, à l'époque des fameuses amours avec la duchesse de Châteauroux, et les quatre sœurs de celle-ci. Louis XV, à Versailles d'abord ! adulé, tout grisé de sa jeunesse et de son pouvoir, mais sympathique encore par le charme de cette jeunesse, et par l'excuse que lui valent les écueils dont il est entouré ; Louis XV capable encore de beaux réveils et de grands mouvements : la reine Marie Leczinska lui rappelle le courage de sa race et l'envoie aux armées. — Louis XV à Metz ensuite, s'ennuyant au bout de peu de jours du calme de la province, ressaisi par M^{me} de Châteauroux, la maîtresse altière et complaisante à la fois ; puis c'est l'épisode émouvant de sa maladie, avec le piteux spectacle des convoitises se déchaînant chez tous les courtisans des jours heureux ; puis l'expulsion de la duchesse, la guérison enfin. Louis XV, revenu à Versailles, mais lassé, fatigué d'avoir vu de trop près son peuple, comprenant toutes ses fautes, surtout son incapacité, mais trop lâche pour réagir, assez bon calculateur pour avoir escompté la tranquillité relative durant le reste de sa vie ; assez bon juge aussi pour avoir compris qu'après lui sa descendance, sa dynastie, son peuple, auront à se heurter à d'effroyables catastrophes. Qu'importe ? Après moi, le déluge ? — Le roi... *Les têtes sont fort dérangées : il n'y a plus de respect, tout est en anarchie ! Je sais bien ce qui arrivera. Il y aura une révolution ! Mais cela durera autant que moi ! mon successeur aura fort à faire ! Cela le regarde ! Il s'en tirera, — s'il peut. — Luynes. Sire, votre successeur, c'est votre fils ! — Le roi (se met à son métier de tapisserie) (à part). Ce duc de Luynes m'a forcé à sortir de mon assiette ordinaire ! Je rappellerai Richelieu ; celui-là, du moins, ne me parlait pas sans cesse d'affaires et ne me montrait pas toujours un fantôme prêt à me dévorer ! — Luynes (à part). — Ah ! misérable roi ! plus encore que malheureux sujets ! On cherche la cause des révolutions ! Il n'y en a qu'une, l'abandon que les puissants font de leurs devoirs ! Oui, ils périront, hélas ! mais ils se seront suicidés.* » Voici le mot qui

nous donne la clef de ce drame attachant à plus d'un titre, par l'époque qu'il rappelle, par la vie que l'on y sent courir à chaque page, par les personnages mis en scène, par la scrupuleuse exactitude du détail et par le style. Qu'ils n'ouvrent pas le volume, ceux qui seraient décidés à ne pas vouloir le lire dans son entier. Aussitôt ces pages commencées et malgré eux, ils devront aller jusqu'au bout, jusqu'à cette mort tragique de la duchesse de Châteauroux : ils seront emportés par le souffle de l'auteur.

Les souvenirs intimes de la cour des Tuileries (Ollendorff), dont M^{me} Carette a donné la troisième série dernièrement, rappellent, par plus d'un côté — tant il y avait alors dans les hautes sphères de gaieté, de joie exubérante — ce temps charmant aussi, mais suivi de bien tristes lendemains, où marquises et chevaliers se croisaient en souriant sur les escaliers aux marches de marbre rose. Comme à la cour des Tuileries l'idée d'une catastrophe possible semblait donc éloignée de tous les esprits ! Qu'on lise donc les chapitres sur Saint-Cloud, Compiègne, les chasses, les comédies à la cour ; c'est une folie de plaisirs. Les lecteurs habituels de M^{me} Carette retrouveront dans ce volume les mêmes qualités de charme, de sincérité, d'élégance qu'ils savent habituelles à l'ancienne lectrice de l'impératrice ; ils retrouveront, en outre, cette chose bien rare, tout à l'honneur de la souveraine et de l'ancienne amie des meilleurs jours, je veux dire un attachement au malheur et un respect touchant pour l'immense et tragique infortune que les cœurs les plus froids ne peuvent s'empêcher de plaindre et de vénérer ; l'intimité continuelle avec l'empereur et l'impératrice l'ont mise à même de savoir plus d'une anecdote piquante ou curieuse. L'empereur, qui ressort de toutes ces pages comme le plus doux et le plus aimable des hommes, ayant même dans le caractère une nuance câline qui captivait complètement chez lui, avait beaucoup d'esprit : « Lorsque dix personnes sont réunies, disait-il, il y a cinq avis différents. C'est bien le caractère français. Ici même, à cette table, toutes les opinions sont représentées. »

Chacun se récria. — Ainsi toi, dit-il en s'adressant à l'impératrice, placée à sa droite, tu as toujours été légitimiste. Tu es fanatique du comte de Chambord ; tu admires son caractère et même ses proclamations au peuple français.

L'impératrice en convint en souriant.

Voilà M^{me} Lebreton, ajouta l'empereur, elle est très orléaniste ;

elle a conservé beaucoup d'attachement, j'en suis sûr, pour les princes d'Orléans. En effet, M^{me} Lebreton avait été élevée par les soins de la reine Marie-Amélie. Souvent, pendant les vacances et les congés, elle venait à Neuilly partager les jeux des jeunes princesses dont elle avait l'âge.

Quant à vous, Conneau, continua l'empereur, en apostrophant son vieux et fidèle ami, le docteur Conneau, dont les yeux vifs riaient derrière un lorgnon de myope, et qui écoutait en approuvant l'empereur par des signes de tête, je vous connais. Vous êtes un franc communard. Vous avez toujours eu les idées les plus subversives; vous êtes un ennemi de la société. On vous a vu à l'œuvre du temps où vous étiez à Florence affilié à des sociétés secrètes; vous êtes un carbonaro.

Tout le monde rit à cette petite raillerie paradoxale de l'empereur qui s'adressait au plus doux, au plus pacifique, au plus dévoué des hommes.

— Mais papa, demanda le prince impérial, je vois maman qui est légitimiste, M^{me} Lebreton orléaniste, le docteur Conneau républicain. Où sont donc les impérialistes ici ?

Alors l'empereur, passant la main sur la tête de son fils, et l'attirant tendrement.

— Les impérialistes, c'est toi.

Aux beaux temps de la Cour impériale, on ne pouvait guère songer à l'affreux réveil de 1870. Nous voyons, dans le *Journal d'un sous-officier* (Hachette) de M. Amédée Delorme, un côté déjà bien sombre de ces événements que les hommes de cette génération n'oublieront jamais. Nous n'avons là cependant que les récits d'un soldat qui n'a vu qu'une partie de la grande action. Petits récits, petit intérêt. L'auteur nous fait faire connaissance avec son commandant, son capitaine, ses lieutenants et quelques soldats et sous-officiers. Nous assistons avec lui à divers engagements, puis il est blessé et se retire péniblement du champ de bataille. En somme son livre est bien écrit, dans un bon et loyal esprit de patriotisme : quelques jolies anecdotes sur le général de Sois, sur Chanzy, sur Charette. Si toutes ces pages n'avaient été écrites que pour la famille du jeune sous-officier, nos éloges seraient sans restriction.

VII

M. Lenient vient de publier un livre d'une érudition profonde, mais aussi très originale et très noble dans son but : *la Poésie patriotique en France au moyen âge* (Hachette). Qu'est ce livre : « C'est une œuvre rétrospective pour les souvenirs qu'elle fait revivre, contemporaine pour les émotions au milieu desquelles elle est née. C'est un produit limitant de la guerre et du siège, que nous offrons au public comme un *memento* de la vieille France et de la France nouvelle, sortie encore une fois triomphante des épreuves de la défaite et de l'invasion... Ce livre s'adresse surtout à ceux qui placent au-dessus même des austérités de la science et des sévérités du goût la sainte passion de la patrie, de tout ce qui se rattache à son passé ou à son avenir. »

Cette poésie existe-t-elle réellement ? Où la trouve-t-on ? Forme-t-elle un genre à part dans nos annales littéraires ? C'est à ces trois questions que l'auteur, un savant et un enthousiaste à la fois, un homme doublement doué, par conséquent, répond, en s'arrêtant aux étapes suivantes, comme aux points d'arrêts de son voyage à travers les siècles : *Souvenirs héroïques de Charlemagne le grand empereur, Invasions normandes, les Croisades, l'Émancipation des Communes, la Guerre de Trente ans, Jeanne d'Arc, enfin, la Douce et sainte martyre* ; et dans ce long voyage à travers les destinées de la France, la patrie lui est apparue tour à tour triomphante, vaincue, envahie, harcelée « mais survivant à toutes les épreuves, se relevant et brillant toujours d'un nouvel éclat. » Sous forme d'œuvre scientifique, l'ouvrage de M. Lenient est aussi une œuvre de moralisation et d'espérance.

VIII

Nous retrouvons dans les *Derniers samedis* de M. A. de Pontmartin, ce recueil des articles du critique, rassemblés et publiés après sa mort, toutes les qualités qui charmaient chez le vieil et inépuisable écrivain, mais aussi les petits défauts qui nuisaient, selon nous, à l'autorité du critique. Jusque dans son dernier article, consacré à Zola, un homme qu'il ne « comprend guère », il a voulu

sacrifier à sa manie de calembour cette finesse faubourienne qui détonne chez un critique comme l'était M. de Pontmartin. Nous trouvons dans ce volume beaucoup de noms et beaucoup de faits : Camille Rousset, Thuseau Danguin, Ferdinand Fabre, le marquis de Pimodan, le vicomte de Voguë, ce type le plus achevé d'une nature bien douée au XIX^e siècle, et d'autres aussi défilent comme une galerie de portraits. On se rappelle le succès du beau travail de M. Geoffroy de Grandmaison sur la *Congrégation* : ce sujet spécialement cher au cœur de M. de Pontmartin lui a inspiré sur l'auteur de l'ouvrage et sur l'ouvrage en lui-même, un solide et sérieux article.

« Nous subissons le malheur des temps : la démocratie triomphante, dépravée par de mauvais conseils et de mauvais exemples ne permet pas à des voix généreuses et éloquents comme celles de M. Geoffroy de Grandmaison de se faire entendre en dehors d'un cercle restreint et d'un public d'élite.

Mais si la Société échappe un jour à cette effroyable crise, si tous les hommes de bonne foi cherchent loyalement à se renseigner, le livre excellent de M. Geoffroy de Grandmaison figurera au premier rang, parmi les *Mémoires à consulter*. » Ajoutons toutefois, puisqu'il s'agit de ce *livre excellent*, comme dit M. de Pontmartin, que le public auquel il s'est adressé est loin d'être aussi restreint que le suppose le critique : il a fallu tout récemment encore publier une nouvelle édition.

IX

Récits d'amour ! Pour mon fils ! Sensation d'énergie lyrique, voilà sous quels titres divers M. Hippolyte Buffenoir a rangé les poésies de son petit volume, *Pour la gloire !* (Lemerre). Poète tout épris d'art, de beauté, de ce qui élève et purifie en un mot, M. Buffenoir a de plus le secret charmant de la rime heureuse et musicale : il sacrifie trop au panthéisme, et Shelley est son idole, on le sent : qu'il se contente donc d'être lui-même, et se dégage des influences qui nuisent à son gracieux talent.

GEORGES MAZE.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

On a bien eu raison de dire que la République, en France, n'est pas le gouvernement qui divise le moins les républicains. Il y a lieu de répéter souvent ce mot. Qu'est-ce qui arrive, en effet, à l'heure actuelle, au Parlement, dans les journaux, au sein des comités républicains ? Où en est cette résolution des beaux jours, d'observer strictement la discipline du mot d'ordre, de maintenir l'union, de faire du parti républicain tout entier un grand parti de gouvernement ? On sent bien que le danger n'est plus là, que le fantôme du général Boulanger a disparu. D'elle-même, la fameuse concentration opérée devant le vain épouvantail du boulangisme s'est dissoute. Sur un mot de M. Clémenceau, les anciennes divisions ont repris leur cours, les vieux groupements se sont reformés, la séparation s'est refaite en parti ministériel et parti d'opposition. C'est l'éternelle querelle, un moment assoupie, entre opportunistes et radicaux, qui recommence.

Peut-on en être surpris ? Une entente que les circonstances avaient produite, pouvait-elle subsister indéfiniment ? Elle était bien fragile, puisqu'il a suffi d'un petit incident, d'un simple prétexte pour la détruire.

Le citoyen Lafargue peut être fier de son œuvre. Il est doublement illustre aujourd'hui, le héros de Fourmies devenu député du Nord ! Et c'est une bien singulière aventure que la sienne ! Condamné, avec son collègue Culine, à treize mois de prison, comme agent excitateur et auteur responsable de la triste catastrophe, où une douzaine de femmes et d'enfants sont tombés sous les balles des soldats, qui eut cru que ce fussent là des titres à l'estime et à la reconnaissance du suffrage universel ? C'est en prison, cependant, que la sympathie des électeurs socialistes de Lille est allée le chercher pour faire de lui le représentant de leurs intérêts. Belle candidature à soutenir

pour M. Clémenceau, qui trouvait là l'occasion de regagner toute l'importance que la concentration lui avait fait perdre ! Il n'y a pas manqué à la Chambre des députés. Et pourtant, quoi de plus impudent que de venir sommer le gouvernement de mettre en liberté le condamné, afin de lui fournir les moyens de préparer son élection. M. Roche avait soutenu cette thèse que le gouvernement devait le libérer en vertu de la souveraineté du peuple, qui défait à son gré les jugements et les condamnations. Plus fier, un autre socialiste, M. Ferroul avait déclaré, après lui, que le prisonnier Lafargue ne voulait rien du gouvernement et qu'il attendait que les électeurs fassent tomber ses verrous. C'est alors que M. Clémenceau est intervenu et a réclamé la mise en liberté immédiate du candidat.

Contre M. de Freycinet, toujours si habile à concilier les protestations du libéralisme avec la rigueur des devoirs du gouvernement, il ne pouvait se flatter de gagner le vote de la majorité ; mais l'orateur ne cherchait qu'à faire une manifestation. Il y a réussi. Son discours est une véritable déclaration de guerre au ministère et à la majorité opportuniste. C'est la rupture du pacte de concentration et la reconstitution de l'extrême gauche avec son programme et son opposition systématique à l'opportunisme gouvernemental.

Il est vrai que la situation parlementaire, franchement rétablie par M. Clémenceau, n'avait point cessé d'exister dans la réalité des choses. Le radicalisme a continué de s'étendre avec le socialisme en dehors du Parlement. Ce n'est point M. Clémenceau qui a fait l'élection du citoyen Lafargue à Lille, contre l'opportuniste M. Depasse, soutenu par toutes les influences gouvernementales, ni celle du citoyen Doumer, un radical intransigeant, nommé le même jour à Auxerre, contre M. Denormandie, républicain conservateur. Ce n'est pas lui qui a fait accepter des électeurs lillois le programme où le candidat annonçait d'avance que, s'il était élu, il ferait à la Chambre la guerre des classes. Tout cela est l'effet de dispositions antérieures à sa manifestation à la Chambre.

Le danger est moins, d'ailleurs, dans le discours de M. Clémenceau, qui n'a peut-être même plus assez d'autorité pour renverser un ministère, que dans l'état d'esprit si clairement manifesté par la double élection de Lille et d'Auxerre. On comprend que l'opportunisme ait pris peur et qu'un de ses princi-

paux représentants, M. Emmanuel Arène, ait écrit, en revenant de Lille, à propos d'une élection à laquelle il avait été mêlé d'assez près : « Prenez garde ! Il y a là un danger que vous ne soupçonnez pas ! Il y a là un autre syndicat de mécontentements, de rancunes et de haines qui n'attend qu'une formule pour se constituer, pour prendre corps ! Vous voulez louvoyer, atermoyer !..... Vous êtes des fous !..... Il n'y a que deux politiques possibles : Il faut céder ou il faut lutter !..... Mais si, dans un sens ou dans l'autre, vous ne faites rien, si vous attendez, si vous vous croisez les bras, républicains mes amis, opportunistes ou radicaux, vous serez mangés, et cette fois, du moins, dans la fosse aux lions, la concentration sera définitive ! »

Ce langage s'adresse d'abord au gouvernement. Le danger du socialisme, que l'on commence à voir de plus près, tient avant tout à la funeste politique suivie depuis tant d'années déjà. De quel salut peut être pour la société, quand elle est menacée par des passions et des convoitises si violentes, cette concentration républicaine, qui est tout l'objet des efforts des sages du parti et dont le principal lien a toujours été la haine commune de l'Église ? La religion est partout la première, pour ne pas dire l'unique sauvegarde de la paix et de la stabilité sociale. Pour contenir le flot grandissant du socialisme, c'est à elle que le gouvernement devrait faire appel, en lui donnant tous les moyens d'agir pour le bien, en recourant à sa salutaire influence sur les âmes. Mais au lieu de la protéger et de l'honorer, comme il devrait le faire dans l'intérêt public, il continue à l'entraver, à la déconsidérer, à la persécuter de toutes les manières.

C'est bien un acte de persécution que le procès intenté au vénérable archevêque d'Aix Mgr Gouthe-Soulard, pour sa belle et énergique réponse à la lettre si hypocritement perfide et insolente du ministre des cultes aux évêques français, à la suite des incidents de Rome. Et il n'en faut pas d'autres preuves que l'approbation unanime donnée aux poursuites par les journaux ministériels et radicaux, et surtout que le réquisitoire haineux, insolent, prononcé, conformément aux intentions du gouvernement, par le procureur général M. Quesnay de Beaurepaire, devant la Cour d'appel de Paris. De droit, il n'était pas question en cette affaire. L'article 222 du Code pé-

nal, en vertu duquel le vénérable archevêque a été déféré correctionnellement à la juridiction de la Cour d'appel, ne pouvait s'appliquer à lui, comme l'a démontré en dernier lieu, avec une logique et une éloquence victorieuses, son honorable avocat M. Boissart, ancien procureur général à la Cour d'Aix. Sa lettre, en effet, n'était adressée ni à un magistrat administratif, puisque M. Fallières est ministre ; elle n'était pas privée, puisqu'elle a été rendue publique ; enfin elle ne contenait, ni dans l'intention ni dans les termes, rien qui fût de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la délicatesse du destinataire. Aucune des conditions de la loi n'était remplie.

Et cependant Mgr Gouthe-Soulard a été condamné, au nom des passions républicaines, dont l'arrêt de la Cour d'appel de Paris, présidée par M. Périvier, le même qui a acquitté jadis M. Wilson, est l'expression la plus antijuridique qu'on puisse imaginer. La peine elle-même, une amende de trois mille francs, à défaut de la prison, est illégale, ainsi que l'a fait observer, au lendemain de la condamnation, un vrai magistrat, M. Perrot de Chézelles, ancien vice-président du tribunal de la Seine ; en sorte que cet arrêt, a-t-il pu dire, « si blessant pour les âmes catholiques et les cœurs patriotes, constitue, en outre, au point de vue de l'application de la peine, en même temps qu'un excès de zèle, une monstrueuse illégalité. »

Quant au vénérable accusé, il s'est présenté devant ses juges, fort de son droit, fort de l'adhésion de la presque unanimité de l'épiscopat, fort des sympathies de tout le clergé et de tous les catholiques. Sa défense personnelle a été ce qu'on attendait de lui, une revendication énergique des droits de l'évêque et de l'Église, une intrépide accusation contre les persécuteurs de la religion, à qui il a pu reprocher en face la longue série de leurs attentats. Condamné pour avoir défendu les droits de l'Église et l'honneur de la France, il emporte l'estime et l'admiration de tous les catholiques, ayant eu, comme il l'a dit à ses juges, « l'honneur incomparable d'être un évêque confesseur de sa foi et un Français confesseur de son patriotisme. »

Le gouvernement, et le parti républicain parlementaire avec lui, en sont toujours restés à la vieille formule de Gambetta : « Le cléricalisme c'est l'ennemi ». Tout occupés à faire la guerre à cet ennemi imaginaire, qui eut été pour la République un auxiliaire si précieux, ils n'en ont pas vu s'élever, à côté

d'eux, un autre, bien plus réel, celui-là, et plus dangereux ; ou du moins, s'ils l'ont vu, ils n'ont pas tenu compte de son caractère, de ses tendances, de ses progrès. Il faut des événements, comme la grève générale des ouvriers mineurs du Pas-de-Calais et du Nord, pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur les menaces du socialisme. Car, il n'y a pas à s'y méprendre, ces grèves qui éclatent, en quelque sorte, parlementairement, après discussion contradictoire, à la majorité des voix, dans une réunion de délégués munis de pleins pouvoirs, sont moins le résultat de besoins immédiats, de souffrances positives dans la classe ouvrière, que l'effet d'une organisation savante qui tient dans sa dépendance des milliers et des milliers d'ouvriers et qui, à un moment donné, sur un mot d'ordre venu on ne sait d'où, pour un prétexte ou pour un autre, met sur le pied de l'insurrection une armée de travailleurs. Qu'il y ait parfois sous ce prétexte des griefs réels, que ces griefs répondent à des souffrances certaines, on ne saurait le nier ; mais la mise en mouvement de ces grèves, la manière dont elles se comportent et l'attitude qu'elles prennent vis-à-vis du capital et de la propriété, n'en constituent pas moins une forme des plus graves du socialisme et un péril public pour la société.

On l'a si bien compris à la Chambre des députés que, lorsque la question des grèves du bassin houiller du Nord y a été posée, au milieu de l'émotion qu'elles commençaient à produire, on s'est préoccupé surtout d'aller au plus pressé, et les discours échangés de part et d'autre n'ont montré que le vif désir de ne pas aborder la question même des origines de la grève, mais de parer dans le plus bref délai possible aux conséquences d'un mouvement qui soulevait trente mille ouvriers et allait bientôt les mettre aux prises avec les sollicitations de la misère et de la faim.

De là, cette même pensée, qui s'est fait jour également à droite et à gauche, de recourir, dans la crise présente, à une solution arbitrale. L'accord devait se faire naturellement sur ce point entre le Gouvernement et la Chambre. Le dissentiment venait de ce que M. Clémenceau demandait que la Chambre appliquât d'autorité l'arbitrage à la grève actuelle, avant que le projet de loi relatif à l'arbitrage et à la conciliation en matière de différends collectifs entre patrons et ouvriers eût été voté,

tandis que M. de Freycinet se contentait de promettre, en l'absence d'une loi, de faire le nécessaire pour que l'arbitrage fût admis à titre officieux par les parties. Comme, en réalité, le chef de l'extrême gauche n'exigeait du Président du Conseil des Ministres que ce que celui-ci promettait lui-même, la victoire est restée facilement au gouvernement, sans qu'il ait eu lieu d'en triompher beaucoup.

Tout le monde, en face de la gravité de la situation, voulait l'apaisement entre ouvriers et patrons, par les voies amiables. Mais le difficile sera de constituer la commission d'arbitrage, de faire accepter ses décisions et surtout d'empêcher le retour d'incidents qui ne sont que le prélude de la grève générale dont le pays est menacé.

Toute cette agitation ouvrière, si grosse de menaces, ajoute beaucoup aux difficultés de la situation extérieure. Depuis les beaux jours de Cronstadt, un sentiment nouveau de confiance s'est emparé du peuple français. Avec la même légèreté, la même précipitation que l'on apporte d'ordinaire, sur les rives de la Seine, à accueillir toute sorte d'idées, à concevoir les illusions les moins fondées, on a cru étourdiment que l'échange de démonstrations d'amitié entre la Russie et la France, un peu trop bruyant pour être entièrement sérieux, et trop tôt suivi de l'émission de l'emprunt russe à Paris, pour être tout à fait sincère, équivalait à un traité d'alliance en bonne et due forme. Dès lors, on s'est persuadé que, avec l'appui du grand empire moscovite, la France n'avait plus qu'à se reposer en toute sécurité de son avenir et à braver chez elle la triple alliance.

Il était de la politique du gouvernement de laisser s'accréditer cette erreur, qui ne contribue pas peu à donner du lustre à la République et surtout à prolonger l'existence du cabinet. Après les fêtes, d'un enthousiasme parfois puéril, données à Brest en l'honneur de l'escadre russe, après la visite des grands ducs Vladimir et Alexis et celle du chancelier de l'empire Russe à Paris, on croira plus que jamais que l'alliance est faite entre les deux pays et que M. de Giers est venu pour l'échange des signatures.

Cependant, rien n'est moins certain que l'intention de la Russie de s'unir à la France par un pacte formel. Son intérêt est bien de se rapprocher d'elle pour contrebalancer l'influence de la triple alliance et maintenir en Europe un certain équi-

libre des États. Elle a atteint le but en donnant des témoignages publics de sympathie pour la France. Pour le moment, la Russie n'a pas besoin d'aller plus loin et rien n'indique qu'elle veuille sanctionner, par un traité effectif, les relations de courtoisie et d'intérêt qu'elle entretient avec la République française. Il lui suffit, pour sa politique, de montrer à l'Allemagne et à l'Autriche qu'elle pourrait, au besoin, s'appuyer sur la France et que la triple alliance n'est pas maîtresse en Europe. Ni ses antécédents, ni ses intérêts ne la portent à aller jusqu'à faire cause commune et à se lier formellement avec la rivale de l'Allemagne.

Pour la France, l'idée d'une alliance avec la Russie l'a séduite au point de lui ôter le sentiment exact de la situation. Comme trop souvent, elle s'abuse et sur elle-même et sur les autres. Ce qui la flatte dans cette union avec le grand empire du nord, c'est qu'elle semble l'expression d'une politique raisonnable. Il y a longtemps que la diplomatie française tourne de ce côté. Napoléon I^{er} voulait un partage de l'Europe entre le Czar et lui. Sous la Restauration, l'alliance russe était en faveur dans le parti royaliste et les *Mémoires*, récemment publiés de M. de Morny, montrent que la tradition fut sur le point d'être reprise, sous le règne de Napoléon III, au lendemain de la guerre de Crimée. S'il était vraiment dans le génie de la nation française, ou si seulement il lui importait, par-dessus tout, de s'unir à la Russie, l'état de la politique en France, la situation intérieure du pays seraient des obstacles graves à une alliance proprement dite. Des faits comme l'élection du citoyen Lafargue, précédée de la rupture ouverte de l'extrême-gauche avec le cabinet, et surtout l'état de grèves, presque permanent en France et si intimement lié au mouvement socialiste, ne sont pas de nature à inspirer grande confiance à la Russie. ni dans la stabilité du gouvernement de la République, ni même dans le prolongement de l'ordre.

Mais peut-être ne regarde-t-elle pas si loin. Il se pourrait que le voyage de M. de Giers à Paris fût tout simplement la suite de l'emprunt, dont le portefeuille français a fait les plus grands frais. Les quatre milliards souscrits ne suffisent pas à la Russie ; il lui faut des espèces monnayées. Elle se serait donc adressée à la Banque de France pour obtenir la cession d'une partie de son numéraire en argent, contre promesse de

remboursement en or. La présence du chancelier était nécessaire pour que le grand établissement de crédit consentit, au risque de voir baisser ses propres actions, comme il est arrivé, à se démunir de sa réserve métallique jusqu'à concurrence d'une quantité de lingots suffisante pour la frappe de deux cent millions de roubles en argent, lesquels viendront remplacer, dans la circulation, égale somme de billets de crédit russes. Voilà ce qui s'est dit, sans que les indiscretions des journaux aient été démenties. Cette opération monétaire se rattache à la réforme des finances russes : elle aurait pour but d'arriver à la suppression du rouble-papier et à l'unification de la petite monnaie. Le succès d'une affaire de cette importance valait bien que M. le chancelier en personne fit le voyage de Paris.

Au reste, il est allé ensuite à Berlin, et l'on ne croira pas que ce soit aussi pour y nouer une alliance avec l'Allemagne. Ce n'est pas non plus pour réparer l'incongruité du czar qui a traversé les États de son « cousin » Guillaume, en se rendant de Fredensbourg en Crimée, sans voir ni l'empereur, ni aucun membre de sa famille, alors que sa visite avait été positivement annoncée. L'Allemagne n'a pas de rancunes si rigoureuses, elle sera toujours disposée à entendre le premier ministre de Russie lui déclarer que le rapprochement effectué entre son pays et la France n'est pas une menace pour l'empire germanique, ni un danger pour la paix générale. Et de leur côté, les banquiers berlinois se laisseront persuader facilement qu'il est de leur intérêt de ne pas nuire à l'emprunt russe, en provoquant ces baisses de fonds qui ont tant troublé un moment les marchés de Paris et de Berlin. Ils ne refuseront même pas, moyennant de sérieux avantages, de prêter leur concours aux finances russes, qui ont grand besoin d'être relevées. Rien de plus élastique que la diplomatie et la finance. On peut être très bien avec Paris sans être mal avec Berlin, et tirer de l'argent des deux côtés à la fois.

On a voulu prendre en Prusse pour une naïveté du successeur improvisé de M. de Bismarck, la déclaration que M. de Caprivi a faite dans son discours d'Osnabruck que le rapprochement opéré entre la France et la Russie ne changeait rien ou presque rien à la situation internationale, et que les événements de Cronstadt marquaient le retour à l'ancien équilibre

européen. Au fond, c'est la même idée qu'a exprimée le président du Conseil des ministres d'Italie, lorsqu'il a dit à Milan, en faisant allusion à l'accord franco-russe : « Le groupement des puissances amies et alliées ne doit causer aucune préoccupation ; il sert à manifester sous une forme visible un équilibre qui garantit la sécurité. » C'est aussi le langage que le comte Kalnoky a tenu aux Délégations autrichiennes. Pour lui, la triple alliance est toujours le pivot de la situation générale à laquelle la démonstration de Cronstadt et le rapprochement franco-russe n'ont presque rien changé. Apparemment ces trois hommes d'État savent ce qu'il en est du prétendu traité, dans lequel les Français trop crédules ou trop confiants se plaisent à voir un renouvellement de l'état de choses européen.

La naïveté ne serait-elle pas plutôt de prendre au sérieux les explications du *Nouveau Temps* de Saint-Petersbourg, qui s'efforce d'établir que les intérêts politiques de la Russie et de la France sont trop liés pour qu'un traité soit nécessaire ? A en croire l'organe officieux de la chancellerie russe, ce que ce document aurait déterminé peut l'être facilement par un échange de déclarations relatives aux éventualités qui peuvent changer le caractère passif et expectant de l'entente. Mais rien ne saurait mieux montrer qu'il n'y a point de traité formel entre la Russie et la France que les raisons que l'on donne pour prouver qu'il n'est pas besoin qu'il y en ait un de conclu.

Au fond, la France en est réduite à accepter la visite de M. de Giers à Paris, et les assurances du *Nouveau Temps* pour toute garantie d'une entente qui lui coûte déjà assez cher et à laquelle, par la suite, elle aura d'autres sacrifices d'argent et d'intérêts à faire. Jusque-là, la Russie y a gagné l'annulation, en ce qui nous concerne, nous et la Turquie, du traité de Paris pour le passage de ses navires marchands et de ses transports à travers les Dardanelles ; de plus, un bon emprunt de cinq cent millions et une assez grande quantité de lingots pour lui permettre, par la circulation de l'argent chez elle, de reprendre ses paiements en espèces. La France, de son côté, ne paraît avoir obtenu que des démonstrations d'amitié, des attestations de dévouement, des promesses d'entente, des garanties conditionnelles. A prendre les choses au mieux, ce traité n'est qu'une éventualité et fort incertaine encore, tandis que la triple alliance est une réalité.

Est-ce à dire que celle-ci soit indissoluble ? Non, et bien qu'elle ait été renouvelée, pour quinze ans, dit-on, elle n'est pas à l'abri des vicissitudes de toutes les choses politiques. On a pu signaler, en ces derniers temps, certains symptômes d'ébranlement qui montrent que l'entente des trois puissances n'est pas aussi solide, ni peut-être même aussi durable que le comportent les termes du traité. Pour le moment, elle existe dans toute la force des conventions ; elle continue à régir l'Europe.

C'est ce qui permet aux souverains alliés de continuer à se prévaloir de leur accord et d'attester publiquement, à toute occasion, leur confiance dans le maintien de la paix. Il est certain que ce groupement des États, qui comprend d'un côté l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, de l'autre la France et la Russie, avec la neutralité de la Belgique, dont le roi Léopold a donné l'assurance, renouvelée par un de ses hommes d'État les plus considérables, M. Woeste, est une condition d'équilibre qui garantit la paix, tant que rien ne viendra la détruire.

Dans ce partage de l'Europe, la question de la papauté a pris une plus grande importance que jamais. Tout le monde le sent et c'est ce qui explique les préoccupations qui commencent à se faire jour de tous les côtés, avec une hâte inconvenante, au sujet du futur conclave. Un des journaux les plus répandus de l'empire autrichien, la *Nouvelle Presse libre* de Vienne, exprime bien les sentiments du monde politique à cet égard. Le choix d'un pape, dit la feuille juive et libérale, a toujours constitué un « événement d'une très haute portée politique, qui a toujours attiré l'attention du monde, surtout quand il est lié avec les questions décisives de la politique européenne, Or, rarement la papauté a occupé en Europe une position aussi éminente. La confiscation des États pontificaux a plutôt élargi que diminué l'immense pouvoir spirituel dont elle dispose et ce pouvoir est sorti victorieux de tous les coups formidables qui lui ont été portés depuis vingt ans. Le pape est, malgré la loi des garanties, un souverain d'une puissance illimitée et il apparaît au milieu des États européens groupés en partis adverses, comme une gigantesque colonne, et c'est un problème d'une portée incommensurable de savoir lequel des deux groupes, entre lesquels est diisée l'Europe, aura pour lui l'appui moral de la papauté. »

Nulla part, le problème n'a plus d'importance qu'en Italie ;

mais nulle part, aussi, il ne se pose dans des conditions plus critiques. La papauté est à la fois un besoin et un embarras pour le jeune royaume italien. L'intérêt de celui-ci serait de trouver un moyen de vivre en bon accord avec elle ; sa destinée est de dépendre de la Révolution, qui est l'ennemie-née de la papauté.

Dans le grave document que le souverain pontife a rédigé pour les gouvernements sur les manifestations du 2 octobre à Rome, et dont la publication a été différée, pour des raisons d'opportunité et d'ordre diplomatique, cette situation contradictoire de l'Italie ressortira avec une nouvelle évidence. Dès maintenant il n'y a plus de doute sur l'origine et le caractère des événements de cette odieuse journée, préparée par les sectes révolutionnaires. Et comme le constatera le document pontifical, les faits du 2 octobre sont la preuve manifeste de l'impossibilité de la cohabitation tranquille de deux pouvoirs souverains à Rome. L'émeute organisée contre les pèlerins français n'était qu'un signal. Tout indique que la révolution veut en finir avec la papauté ; son plan est de supprimer les derniers restes d'autorité et d'indépendance qu'elle conserve à Rome. La franc-maçonnerie est entrée en campagne avec une nouvelle fureur, comme si, en raison des circonstances, elle croyait le moment venu d'agir plus énergiquement que jamais. D'un côté, c'est Minotti Garibaldi, le fils aîné du sinistre agitateur, qui demande un plébiscite pour que le peuple italien se prononce sur l'expulsion du pape de Rome ; de l'autre, c'est le grand maître de la franc-maçonnerie Lemmi, qui lance une circulaire, tout empreinte de la haine de la secte, pour fomenter l'agitation contre la loi des garanties : « Les pèlerinages, y dit-il, ont été une manifestation non de foi religieuse, mais de haine politique. Les pèlerins, chef en tête et bannières déployées, sont venus défier et outrager l'Italie nouvelle. Il faut en finir et couper le mal par la racine. L'heure de l'action a sonné ; nous voulons que le pape rentre dans la loi commune. » Toutes les forces de la révolution semblent s'être mises sur pied pour un combat suprême contre la papauté. Le congrès, dit de la paix, qui s'est tenu à Rome, au milieu du tumulte des passions politiques, n'a été lui-même qu'un acte du complot. Sous le couvert d'aspirations hypocrites à la paix, on n'y a agité que des projets de bouleversement universel. L'objet véritable de cette réu-

nion était de constituer à Rome une espèce d'agence permanente de la franc-maçonnerie universelle et cela en vue de multiplier les moyens d'attaque contre la papauté et l'Église.

Le gouvernement italien aurait de quoi, lui-même, s'effrayer de l'agitation qu'il a provoquée. La royauté de Savoie ferait mieux de songer à son propre salut que de continuer à opprimer le chef de l'Église. Quel jour, en effet, ne jette pas sur la situation de la monarchie italienne, le procès fait aux socialistes et anarchistes du 1^{er} mai, à ceux-là même qui sont partout, dans les Loges, à la tête d'un mouvement non moins menaçant pour la Maison de Savoie que pour la papauté. Elle s'est servie de la révolution pour détruire la royauté temporelle du Pape et la révolution menace de la supplanter elle-même à son tour. Ces accusés si terribles, qu'on a fait comparaître en cage devant le tribunal comme des bêtes fauves, ont pu dire à leurs juges : « La monarchie de Savoie a bien suscité aussi des désordres pour régner sur l'Italie. Elle a chassé les Bourbons et les autres princes qui gouvernaient le pays. Sommes-nous plus coupables qu'elle?... Lorsque en 1870, elle a fait la guerre au Pape, elle n'a pas employé les moyens légaux, mais le 20 septembre, elle a ouvert la brèche avec le canon. Et nous aussi nous saurons obtenir la liberté les armes à la main, comme la Maison de Savoie a su la conquérir en tuant les Français, les zouaves pontificaux et les Bourbons. » Ceux qui parlent ainsi, ce sont les mêmes qui travaillaient en 1870 pour l'Italie de Garibaldi et de Victor-Emmanuel. Hier révolutionnaires, aujourd'hui anarchistes, ils sont les vrais fondateurs de cette unité italienne qui n'a pu s'établir qu'aux dépens des droits du Pape et des princes régnants, et dont ils veulent se servir maintenant pour le triomphe de la révolution universelle. Franc-maçonnerie, socialisme, anarchie, anticléricalisme, ce sont là toutes les forces du mal, mises en mouvement jadis pour la spoliation de la papauté, et qui, aujourd'hui, se liguent de nouveau dans une vaste action, dont la suppression de la loi des garanties et l'expulsion du Pape ne sont que le préambule et qui finira par se tourner contre la dynastie de Savoie et la monarchie elle-même.

Cette effervescence italianissime, ce mouvement de pétitions et de manifestations, ce faux Congrès de la paix, tout cela n'a rien de bien rassurant pour le gouvernement, et n'annonce rien

de bon non plus pour la tranquillité de l'Europe. Le cabinet italien a compris la nécessité de s'affirmer en face de cette agitation révolutionnaire et d'afficher une politique d'ordre et de paix. C'est le 9 novembre, à Milan, que le président du conseil des ministres, M. di Rudini, a prononcé le discours qui devait rassurer l'Italie, l'Europe et la papauté. Dans ce programme il n'est question que de paix, de sagesse, de conciliation, d'économies. C'est merveille. A en croire l'homme d'État italien, la situation intérieure et extérieure ne laisserait rien à désirer. Il voit partout la paix, quoiqu'il s'agisse beaucoup dans son discours d'économies pour préparer la guerre et soutenir les obligations qu'impose à l'Italie le renouvellement de la triple alliance. Mais, le budget sera enfin équilibré, sans qu'il soit nécessaire de contracter de nouvelles dettes ni de recourir à une nouvelle émission, et même cet heureux budget se soldera par un « léger excédent. » L'Italie de M. di Rudini, qui n'est plus celle de M. Crispi ne veut et ne désire que la paix. Ses rapports avec la Russie sont excellents et ont donné récemment à l'opinion publique comme un sentiment de sécurité et de confiance dans le maintien de la paix. Elle aussi, en effet, a eu la visite de M. de Giers, et M. di Rudini ne veut pas qu'on croie que le chancelier russe est venu à Monza uniquement pour sa santé. Naturellement les liens d'amitié avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre sont plus étroits que jamais. Quant à la France, le président du conseil déclare qu'il a constamment travaillé à dissiper des soupçons et des défiances qui doivent cesser.

Mais M. di Rudini avait surtout à cœur, dans son discours, de réparer, vis-à-vis du Pape, le mauvais effet de la journée du 2 octobre, sans paraître toutefois faire aucune concession réelle à ses droits inviolables. Et quel mélange d'habileté et d'hypocrisie italienne dans ses déclarations ! « Nous avons chez nous, a-t-il dit, la papauté, qui prend parfois des attitudes de menace. Mais elle est contenue ici dans les limites du pouvoir spirituel, non seulement par la loi qu'on ne violerait pas en vain, mais par le consentement unanime des croyants eux-mêmes. L'honneur et la force du royaume italien seront strictement maintenus... De déplorables incidents, suscités par un petit nombre d'aveugles ne nous feront pas dévier. Nous ne discuterons pas pour si peu la constitution du royaume. Nous ne toucherons

pas pour cela à la loi statutaire, immuable, des garanties, dont une expérience déjà longue a démontré la sagesse et l'opportunité. L'Italie ne manquera pas au respect qu'elle doit à la liberté de conscience et à la tolérance religieuse si glorieusement professées chez nous. Les pèlerins du monde entier, certains d'être protégés par nos lois, pourront toujours venir à Rome rendre hommage au Pape, auquel, forts dans le présent, et sûrs de l'avenir, nous pouvons garantir sans crainte la plus grande liberté et rendre en même temps les honneurs souverains. »

Ce langage du chef du ministère italien lui a été manifestement inspiré par le désir d'effacer la mauvaise impression des incidents du 2 octobre, et par la crainte de voir le pape quitter Rome. Mais M. di Rudini a-t-il pu s'abuser au point de croire que des paroles si fallacieuses, et d'ailleurs, si contraires aux actes, suffiraient à lui concilier le chef de l'Église ? Dans leur esprit, dans leurs termes, les déclarations du président du conseil des ministres d'Italie ne sont qu'une nouvelle impertinence à l'égard du pape. En effet, comme le lui a signifié le *Moniteur de Rome*, « de toutes les prétentions de l'Italie nouvelle, la plus insoutenable est bien celle de traiter comme une question d'ordre intérieur et purement national cette question romaine, la plus universelle qui soit de sa nature. Les catholiques du monde entier ont le droit d'exiger que leur chef suprême soit établi dans des conditions où la pleine liberté de son ministère spirituel, ainsi que la sécurité et la dignité de sa personne, soient garanties. Ils n'ont pas cessé, depuis les premiers attentats des Piémontais, de proclamer ce droit et de protester contre les atteintes qu'il subissait ; ils ne cesseront jamais, tant que se prolongera l'intolérable situation faite au souverain pontife par l'invasion de Rome. »

Mais quelque injurieuses que soient au point de vue du droit les déclarations de M. di Rudini sur la loi des garanties, elles n'en témoignent pas moins de la préoccupation du gouvernement italien de ne pas rendre au pape le séjour de Rome absolument intolérable, d'essayer même de le rassurer sur l'avenir, en prenant de nouveau l'engagement de lui garantir sa liberté et sa dignité, et qui, plus est, en invitant les pèlerins à revenir à Rome.

On voit par là de quel intérêt est, pour l'Italie officielle, cette

question de la papauté, plus vivante que jamais et qui a pris, dans les circonstances actuelles, une importance politique européenne. C'est un des effets imprévus de la triple alliance d'avoir relevé le prestige de la papauté, qui est devenu, en quelque sorte, l'élément principal de la situation, et comme l'arbitre moral des destinées de l'Europe. Du côté où se mettra le pape, sera la prépondérance, et s'il tient la balance égale entre les deux partis, il deviendra le meilleur garant de la paix. On a beaucoup remarqué l'article récent de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, où elle parlait d'un « accord diplomatique très intéressant » au sujet des nominations, déjà faites ou à faire, pour les sièges épiscopaux vacants de la Hongrie et de la Pologne prussienne, et aussi pour le siège de Posen, lesquelles, après de longs retards, ont été l'objet d'une entente subite de la part des cabinets de Vienne et de Berlin avec le Vatican. On s'est dit que cet empressement des deux principaux États de la triple alliance devait avoir pour but de se rendre favorable le Saint-Siège au moment où il rencontre, de la part de la France, de nouveaux sujets d'affection et où il peut craindre un redoublement de la persécution à l'égard du clergé et de la religion. Quant à l'Italie, son rôle aurait été d'exploiter habilement, sinon de susciter, les troubles de Rome pour faire naître, à cette occasion, des difficultés entre le Saint-Siège et la France et donner aux catholiques français de nouveaux griefs contre leur gouvernement.

La raison dit que cette politique des États de la triple alliance devrait inspirer celle de la France et l'engager à ne point rendre difficile au Pape la haute neutralité qu'il s'efforce d'observer au milieu des rivalités des puissances, et qui est la meilleure condition de l'équilibre européen.

Il semble que les manœuvres qui ont pour but de circonvenir la Papauté, aient été rendues plus actives par l'éventualité d'un prochain conclave. Sans que la santé de Léon XIII paraisse aucunement menacée, son grand âge, et les rumeurs qui circulent de temps à autre, sur l'affaiblissement de ses forces ont fait envisager la question de l'ouverture de sa succession.

Il semble que les ennemis de l'Église guettent ce moment avec un intérêt particulier. Les gouvernements commencent à se préoccuper d'une éventualité, que les catholiques écartent de

leurs vœux, dans la crainte des difficultés qu'elle peut faire naître. L'Italie surtout s'agite. Les intrigues s'ourdissent contre plusieurs des princes de l'Église qui paraissent le plus désignés au choix du Sacré-Collège. Ne pouvant empêcher l'élection d'un pape, le parti italianissime, la franc-maçonnerie, les puissances elles-mêmes en voudraient un qui fut, le plus possible, à leur convenance. Des attaques ouvertes ou déguisées ont été dirigées en ces derniers temps, comme par l'effet d'un mot d'ordre, contre l'éminent cardinal-vicaire Parocchi, contre le vénérable cardinal Célésia, archevêque de Palerme, en qui l'Italie révolutionnaire et les libéraux de tous les pays sentent des adversaires résolus. D'autres vénérés membres du Sacré-Collège, désignés par leur vertu, par leur fermeté, sont aussi l'objet de leurs défiances et des complots formés pour écarter de la Chaire de Pierre les plus dignes.

Avec une vive sollicitude des intérêts de l'Église, Léon XIII lui-même n'a point voulu livrer à l'incertain la succession du Saint-Siège. Déjà, dans des circonstances aussi graves, Pie IX avait été amené à s'occuper du conclave qui devait se tenir à sa mort. Les règlements édictés par lui, et dont les journaux viennent d'avoir communication, modifiaient en plusieurs points importants les usages établis. D'autres changements, qui feront, dit-on, l'objet d'une notification secrète au Sacré-Collège dans le prochain consistoire, ont été apportés aussi par Léon XIII aux anciennes règles. Car, dans la condition actuelle du Saint-Siège, il a fallu tout prévoir, jusqu'au transfert du futur conclave hors de Rome. Il y aurait bien sujet de redouter une crise de la papauté, si la divine Providence ne conformait pas elle-même les événements aux sages précautions du Pontife régnant.

Mais s'il y a dans l'Église des choses de discipline et de réglementation qui peuvent être modifiées, il y en a d'autres auxquelles on ne déroge point, pour aucun motif. Telles sont les lois protectrices de l'intégrité des Livres-Saints. L'Église ne permet pas facilement qu'on les traduise en langue vulgaire et elle exige pour la traduction des conditions strictes d'orthodoxie et d'exactitude. Du reste, pour y réussir, il faut chez l'écrivain, non seulement les dons de l'imagination et du style, mais une science parfaite des langues de l'original sacré, une connaissance théologique sûre, qui le préserve de toute erreur

ou méprise, un tact et un goût littéraire, puisé dans l'étude des mœurs et des littératures orientales, qui lui fasse respecter le génie du texte biblique, si différent du genre du roman moderne.

C'est pour n'avoir pas été préparé à un semblable travail que le brillant historien de Notre-Dame de Lourdes, M. Henri Lasserre, a vu sa traduction des Évangiles condamnée en 1888 par la Sacrée-Congrégation de l'Index. Et, en faisant notifier récemment à l'auteur, comme l'a annoncé *l'Univers*, que la condamnation serait maintenue, en dépit des démarches pour la faire lever, la Congrégation de l'Index, gardienne de l'orthodoxie, a montré que, quand il s'agissait de la parole révélée de Dieu, compromise dans des transcriptions inexactes, elle n'avait égard ni au mérite personnel de l'auteur, ni aux recommandations les plus influentes, ni aux menaces de scandale, telles que le *Figaro* en publiait dernièrement, et dont l'exécution, heureusement impossible à imaginer, eût déconsidéré aux yeux de tout vrai catholique, l'écrivain jusqu'alors le plus estimé. Il y va du maintien de l'orthodoxie que l'Évangile ne soit pas exposé aux entreprises du premier traducteur venu, eût-il les meilleures intentions ; il y va aussi de la sécurité de la foi des fidèles que les jugements du haut tribunal de l'*Index* soient tenus pour bons et bien rendus.

Les Livres Saints sont plus chers que tout le reste à l'Église. Ils sont, par excellence, son bien et forment un patrimoine inviolable. Au temps des persécutions, elle se montra impitoyable pour ces lâches ou ces complaisants, à jamais flétris dans les annales ecclésiastiques du nom de *traditeurs*, qui avaient livré, par peur ou par intérêt, les Saintes Écritures ; elle ne peut pas être indulgente pour des traducteurs qui seraient aussi, à leur manière, des *traditeurs*.

Ce n'est pas seulement à l'égard des individus que l'Église sait sauvegarder les intérêts de la foi, c'est surtout sa mission vis-à-vis des peuples et des États. Les luttes qu'elle a soutenues, en ces derniers temps encore, pour la défense des droits de la religion en Allemagne, en Suisse, au Canada, au Brésil, au Chili, partout, sont assez mémorables. Mais la lutte est la condition essentielle du triomphe.

En Allemagne, l'Église recueille le bénéfice de la résistance des évêques et des catholiques aux lois de la persécution. Le

Kulturkampf n'y est plus qu'un mauvais souvenir. Dans le grand duché de Bade lui-même, par suite des récentes élections au Landtag, où le parti catholique balance maintenant le parti libéral, les dernières traces de la persécution vont s'effacer ; un projet de loi est tout prêt pour la rentrée des ordres religieux.

En Suisse, le vaillant cardinal Mermillod, que la mort vient de menacer de si près, aura assez vécu pour voir, à Genève même, qui l'a expulsé, les catholiques prendre l'importance d'un parti politique et décider de l'élection du Conseil d'État. C'est par eux, qu'elle s'est faite. Leur alliance avec les démocrates a décidé du succès. La liste soutenue par eux a passé tout entière, au grand dépit des radicaux qui, la veille du scrutin, dénonçaient dans le parti démocratique de Genève l'allié des réactionnaires de toute la Suisse et l'accusaient d'avoir fait passer à « la droite clérico-conservatrice » la majorité du conseil d'État. C'est donc aux catholiques persécutés de Genève et si fermes dans la résistance, sous la conduite de leur intrépide évêque, que la Suisse catholique doit sa majorité conservatrice au Conseil d'État.

Au Canada aussi, les catholiques de la province de Manitoba viennent de remporter un grand succès devant la Cour suprême du *Dominion*. Là aussi la question de l'école divise les esprits et fomenté les querelles religieuses. Il y a quelques années, le Parlement du Manitoba avait voté une loi Martin, ainsi appelée du nom de son auteur, établissant l'école publique neutre, avec quelque mélange de protestantisme, refusant tout subside officiel aux écoles catholiques et supprimant les droits des comités scolaires confessionnels. Qu'était-il arrivé ? Là, comme en France et comme en Belgique, les catholiques avaient maintenu partout leurs écoles, au prix des plus lourds sacrifices pécuniaires. Mais, en même temps, ils ne cessèrent plus de protester contre une loi impie de discorde. Le clergé de Manitoba, et Mgr Taché en tête, avec tous les journaux religieux, la combattirent. Attaquée devant le Parlement fédéral par les députés catholiques, la loi a été enfin déférée à la Cour suprême du *Dominion*, comme contraire à la Constitution, qui a consacré, lors de la confédération des sept provinces du Canada, les droits acquis des catholiques et des Canadiens français en matière de religion, de langue et d'enseignement public. Et la

cour du *Dominion* a donné raison aux catholiques en déclarant la loi Martin anticonstitutionnelle.

Malheureusement, au Brésil, où l'Église avait réussi, à la fin du règne de dom Pedro, par l'emporter sur la franc-maçonnerie, le fruit de cette victoire risque d'être perdu au milieu de l'anarchie qui désole ce malheureux pays. Depuis que les Brésiliens se sont mis en république, les révolutions et les coups d'état se multiplient. Une dictature succède à l'autre. A la dissolution du Congrès par le Président de la République, Deodoro da Fonseca, le parti opposé a répondu par une insurrection. Les provinces de Gran-Para et de Bahia étaient toutes prêtes à proclamer leur indépendance. La guerre civile était dans l'armée comme dans le pays. Heureusement le dictateur da Fonseca a compris qu'il ne pouvait tenir longtemps la place au milieu de tous ces soulèvements et de cette anarchie. Sa retraite a mis fin à l'insurrection, un autre président le remplace ; mais le retour à l'ordre n'est point assuré. Cependant le vieil empereur, dom Pedro, a fait savoir qu'il se tenait à la disposition du Brésil. Son rappel serait, peut-être, la meilleure solution pour ce malheureux pays, surtout avec l'expérience que le souverain déchu a acquise, à ses dépens, depuis sa chute.

ARTHUR LOTH.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES⁽¹⁾

A	D
Alpes autrichiennes (à travers les), <i>(suite)</i> par Gaston Maury , 111, 253 et 479	Déclaration (la) de guerre en 1870 <i>(fin)</i> , par Frédéric Pichereau , 20
Artiste (une) slave, Marie Bash- kirtseff, par Clarisse Bader . 65	E
B	Enseignement (l') catholique en Irlande <i>(suite)</i> , par J.-A.-Geo. Colclough 401
Bader (Clarisse). Une Artiste slave, Marie Bashkirtseff . . . 65	Esprit (l') de la fin du siècle, par Georges Gandy 191
Blanc (capitaine). Frère André. — Épisodes de la guerre de 1870- 1871 147	Estienne (Jean d'). L'Homme et la Bête, de l'antiquité au xvii ^e siècle 426
C	F
Ce qui manque à la meilleure des républiques <i>(suite)</i> , par le M ^{is} de Moussac 450	France (la) et le Tonkin, par Louis Robert 54 et 227
Chronique générale, par Arthur Loth 175, 362 et 545	Frère André. — Épisodes de la guerre de 1870 et 1871, par le capitaine Blanc 147
Chronique scientifique, par le D ^r Ti- son 310 et 518	G
Civilisation (la) dans les Gaules. — Les Mérovingiens <i>(fin)</i> , par J.-A. Petit , 215	Gandy (Georges). L'Esprit de la fin du siècle 191
Colclough (J.-A.-Geo.) L'Ensei- gnement catholique en Irlande <i>(suite)</i> 401	Garilhe (F.). Un prétendu nou- veau mysticisme 381
Contrat (le) de travail, par Ed. Van der Smissen 5	Guérin (Urbain). Le mouvement social. 97 et 200

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en **égyptiennes** : les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles ; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères *italiques* ; les chiffres indiquent les pages.

H

Homme (l') et la Bête, de l'antiquité au xvii^e siècle, par Jean d'**Estienne** 426

J

Josépha (M.-T.). Télégramme n^o 36, nouvelle-Suisse. 284 et 498

L

Livres (les) récents d'histoire, par L. de la **Rallaye**, 325

Loth (Arthur). Chronique générale. 175, 362 et 545

M

Maricourt (C^{te} de). Les Premiers Ages de l'homme (*fin*). 124

Marlet (Léon). Les Questions historiques. 466

Maury (Gaston). A travers les Alpes autrichiennes (*suite*) 111, 253 et 479

Maze (Georges). Revue littéraire. Poètes et Critiques. — Voyages. 159 et 532

Mort (la) d'un dictateur, par E. **Nemours-Godré**. 276

Moussac (M^{is} de). Ce qui manque à la meilleure des Républiques (*suite*). 450

Mouvement (le) social (*fin*), par Urbain **Guérin**, 97 et 200

Mysticisme (un prétendu nouveau), par F. **Garilhe**. 381

N

Nemours-Godré (L.). La Mort d'un dictateur. 276

P

Petit (J.-A.) La Civilisation dans les Gaules. — Les Mérovingiens (*fin*). 215

Pichereau (Frédéric). La Déclaration de guerre en 1870 (*fin*). 20

Poètes et Critiques, revue littéraire, par Georges **Maze**. 159

Premiers Ages (les) de l'homme (*fin*), par le C^{te} de **Maricourt**. 124

Q

Questions (les) historiques, par Léon **Marlet** 466

R

Rallaye (L. de la). Les Livres récents d'histoire. 325

Robert (Louis). La France et le Tonkin 54 et 227

Rochay (J. de). Les Romans nouveaux. 348

Romans (les) nouveaux, par J. de **Rochay**. 348

T

Télégramme n^o 36, nouvelle-Suisse, par M. T. **Josépha**, 284 et 499

Tison (D^r). Chronique scientifique. 310 et 518

V

Van der Smissen (Ed.). Le Contrat de travail. 5

Voyages, revue littéraire, par Georges **Maze**. 533

LA CRISE MONÉTAIRE

Litré, dans son dictionnaire, dit à propos du mot Pérou : « Contrée de l'Amérique méridionale, très riche en or et en argent. » Cette réputation fut acquise au pays du « Fils du Soleil » dès le débarquement des conquérants espagnols sur le sol du Pérou. En voyant la profusion du métal jaune dont les Indiens fabriquaient les ustensiles les plus vulgaires, les compagnons de Pizarre se ruèrent sur les indigènes pour en obtenir des indications sur les gisements du métal précieux. Les Indiens se contentaient d'indiquer de la main le revers du massif des Cordillères et depuis, l'expédition d'Orellano démontra le bien-fondé de cette indication expressive. Envoyé par le frère de Pizarre en reconnaissance dans le Napo, un des affluents du Haut-Amazone, Orellano, au lieu d'attendre ses compagnons à l'endroit fixé pour le rendez-vous, entra résolument dans l'Amazonie, s'abandonna au courant et, ayant échappé miraculeusement à toutes sortes de dangers en s'élançant dans l'Océan presque sans provisions, atteignit finalement l'Europe. Interrogé par ses compatriotes, il annonça partout qu'il avait traversé des fleuves dont les sables étincelaient d'or et charriaient des pierres précieuses.

Ce récit, qui plaisait si fort à l'imagination castillane, trouva de l'écho dans toute la Péninsule Ibérique. Entraînés par Orellano, les aventuriers affluèrent au Pérou pour explorer les terrains aurifères.

Leurs procédés d'extraction étaient des plus primitifs. Chaque mineur avait son plat d'étain qu'il remplissait d'eau et de sable. Un mouvement giratoire imprimé à la sébille permettait à l'or de se rendre au fond, à raison de sa pesanteur, tandis que le sable, plus léger, restait à la surface ; il était rejeté au fur et à mesure. Cette méthode, bonne seulement pour des terres très riches, dut bientôt paraître insuffisante à des hommes avides et enivrés de leurs premières découvertes. Si l'on ajoute que les terres, une fois traitées, étaient rejetées sur d'autres terres encore inexploitées, que les premiers mineurs dans l'enivrement de leur fortune ne savaient pas garder leurs richesses, on comprendra sans peine que la prospérité des mines ne pouvait être de longue durée.

Pendant les événements qui précédèrent ou suivirent la guerre de l'Indépendance du Pérou, les travaux furent à peu près abandonnés ; l'eau envahit à la longue les galeries, ouvertes du reste avec peu de soin. Ce n'est qu'en tout dernier lieu que l'attention publique au Pérou a été attirée vers ces débris d'une activité d'antan. Mais, parmi tous ces essais, nous n'en connaissons pas un qui ait été conçu dans des conditions permettant d'espérer un avenir aussi magnifique que celui de l'*Electra*, dont les gisements aurifères se trouvent situés dans le district de Parinacochas à Luicho, au milieu même de l'axe de la zone aurifère du Pérou.

Voici en quels termes s'exprime à ce sujet le Président de la Chambre de commerce française de Lima dans une lettre rendue publique depuis : Les gisements aurifères dont il est parlé sont connus depuis fort peu de temps ; ils ont été exploités du temps de la domination espagnole et le sont aujourd'hui par les Indiens, qui opèrent quelques lavages avec des moyens primitifs ; l'or de ces mines est exporté et se cote à Londres.

« Il a été fait plusieurs études de ces mines par divers ingénieurs de capacité reconnue, et tous se sont trouvés d'accord sur les beaux résultats qu'elles pouvaient donner ; cette année encore, une commission d'élèves de l'Ecole des Ingénieurs de Lima, sous la direction du professeur M. Olaechea, a été faire la

« reconnaissance de ces terrains, et les nombreuses analyses qui ont été faites, « ont prouvé la richesse de ces gisements... .. »

D'après ces analyses, faites dans le laboratoire de l'Ecole, le rendement a été de 10, 23, 40, 52 et 70 grammes d'or par tonne métrique de terre !

Sans entrer dans les détails techniques, nous nous bornerons à dire que l'expérience a uniformément démontré la supériorité de la méthode hydraulique sur l'exploitation par la main de l'homme. Cette méthode consiste dans la désagrégation et l'éboulement du sol, par gros abattages, grâce à de puissants jets d'eau ; mais les conditions topographiques du sol qui permettent ce genre d'exploitation sont très rares ; or précisément, la situation des alluvions d'*Electra* et la configuration du terrain se prêtent merveilleusement à l'établissement du système hydraulique ; car, la pente de la colline de Luicho facilite la descente des terres qui doivent subir le lavage ; en outre, la rivière et la vallée profonde de Huanca-Huanca offrent un écoulement très facile aux déblais. La quantité d'eau à utiliser est remarquable ; elle est de 200,000 mètres cubes en 10 heures. Aucune mine au monde n'est dans une situation aussi heureuse.

La quantité d'eau minima étant de 200,000 mètres cubes en 10 heures et si l'on évalue le grand maximum de l'eau nécessaire au lavage d'un abatage à 20 mètres cubes d'eau pour 1 mètre cube de terre lavée, on pourrait traiter plus de dix mille mètres cubes de terres par jour, soit plus de 3 millions de mètres cubes par an !

Tous ceux qui sont au courant de la situation actuelle du marché monétaire savent que des quantités énormes de numéraires ont été absorbées par plusieurs puissances pour la constitution des trésors de guerre. D'un autre côté, pendant les dix dernières années, la production moyenne annuelle ne s'est jamais écartée sensiblement du chiffre de 550 millions, tandis que la consommation, au contraire, s'est fort élargie. La valeur toujours croissante de l'or, de ce moyen universel d'échange, est grosse de menaces. L'acaparement constant de l'or monayé et la diminution de sa circulation suscite de temps en temps des crises. On sait ce qui s'est passé à Londres au moins de décembre dernier. Nous sommes menacés d'une nouvelle crise semblable à celle de l'an dernier, par le besoin où se trouve la Russie d'augmenter, momentanément, sa circulation intérieure ; elle doit faire rentrer l'or qu'elle possède à l'étranger et qu'elle prélèvera, soit à Londres, soit à Paris, et il est bien compréhensible que ce prélèvement soit un nouvel élément de crise financière sur tous les marchés. L'exploitation de la nouvelle mine l'*Electra*, vient donc on ne peut plus à propos.

Ajoutons que la découverte des gisements aurifères à Luicho est due aux recherches minutieuses de M. le professeur Habich, le directeur de l'Ecole des Mines de Lima, élève de l'Ecole des Mines de Paris. M. Habich est l'ingénieur-conseil de la société *Electra*.

J. DE SAINTSASSE.

SIGNALÉ A NOS LECTEURS

L'éditeur Victor Palmé a eu la pensée, il y a six ans, de publier chaque année un **Grand Almanach de Notre-Dame de Lourdes**. Celui de 1892 vient de paraître. Nous le signalons avec empressement.

On y trouve un résumé exact et très bien fait des grâces et faveurs réputées surnaturelles du dernier Pèlerinage national : c'est-à-dire quarante des principales guérisons, et cela avec les noms et adresses des malades, la nature des maladies et l'attestation authentique, par certificats ou autres témoignages rendus publics, des changements intervenus providentiellement dans l'état de santé des miraculés.

A ces événements surnaturels, s'opérant devant les foules, comme s'opéraient les miracles de Jésus, le **Grand Almanach de Lourdes pour 1892** ajoute nombre de guérisons particulières : fait consolant qui prouve que la Vierge de Lourdes ne manifeste pas seulement sa toute-puissante bonté en ce lieu privilégié et à des moments choisis, mais à toute heure, en tout temps, sur tous les points du globe.

A côté des Guérisons, nous y trouvons le résumé de tous les pèlerinages **diocésains**, **paroissiaux** ou **isolés** de l'année 1891 jusqu'au grand Pèlerinage national, ainsi que les noms des pèlerins de marque venus à la Grotte dans le même espace de temps.

Par les articles : **N.-D. de Lourdes dans les paroisses de France**, **N.-D. de Lourdes en Belgique**, **en Russie**, **en Géorgie**, **au Brésil**, **dans la République Argentine**, etc., le lecteur assiste, ému, édifié, au progrès du culte de N.-D. de Lourdes dans le monde entier, soit par l'action des laïques eux-mêmes.

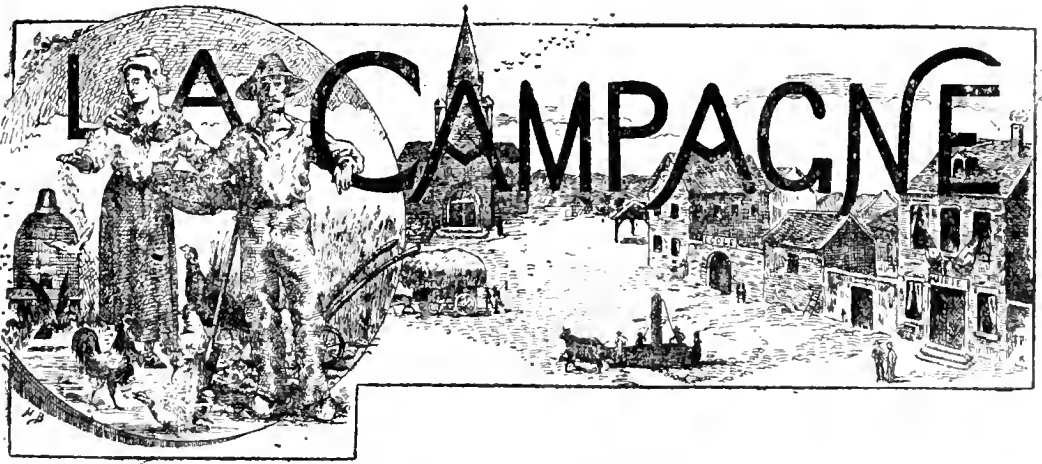
« **LOURDES SAUVERA LA FRANCE** » a dit Léon XIII. En nous rappelant cette parole du Chef de l'Église, pouvons-nous faire autre chose que de recommander vivement le **Grand Almanach de Notre-Dame de Lourdes** ?

Un volume grand in-4° de 80 pages, illustré de 25 gravures.

Prix : 1 exemplaire, 50 centimes ; — *franco*, 65 centimes.

Dix exemplaires, 4 fr. 60. — Cent exemplaires, 40 fr.

*Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur,
76, rue des Saints-Pères, Paris.*



ANCIEN JOURNAL « *LE PAYSAN* »

JOURNAL POPULAIRE DES INTÉRÊTS RURAUX

Paraissant tous les Samedis

Le petit journal **La Campagne** (ancien journal *Le Paysan*), s'adresse à tous ceux qui aiment la vie à la campagne, qui veulent avoir une feuille les intéressant, les instruisant, leur donnant une foule de recettes, de renseignements sur la culture de leur terre, de leur jardin, sur la façon de vivre économiquement et confortablement, sur l'ornement et l'agrément de leur habitation. Puis enfin les récits et les feuilletons sont originaux, captivants et pleins d'intérêt ainsi que les faits divers.

Un abonnement, **4 francs par an, et gratis à ceux qui prennent 8 francs de livres** dans la liste donnée ci-après, chez **Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères, Paris.**

- | | |
|---|---|
| Art de vivre (l'), par le Dr Despinay. 1 vol. in-12 de 210 pages. 1 50 | Ferme de Muiceron (la), nouvelle par Marie Rheil. 1 beau vol. in-12 de 328 pages 2 » |
| Bouquet de Lin , par V. Vattier d'Ambroyse (histoires diverses). 1 volume in-12. 3 » | Histoires du bon vieux temps , par Oscar de Poli. 1 vol. in-12 . . . 3 » |
| Bûcheron de Longchaumois (le), par M ^{me} Louise de B., née de Beauchesne. 1 vol. in-12. 3 » | Histoires cosmopolites , par Ch. Buet. 1 vol. in-12. 3 » |
| Causeries du docteur (les), par le Dr Derouet. 1 volume in-12 de 332 pages 3 » | Histoires à dormir debout , par Ch. Buet. 1 vol. in-12 3 » |
| Chant de la Marseillaise (le), son véritable auteur, avec fac-similé original du manuscrit, par Arthur Loth. 1 vol. in-8°. 4 » | Histoires émouvantes , par Mahon de Monaghan. 1 vol. in-12 . . . 3 » |
| Contes extraordinaires , par Ernest Hello. 1 vol. in-12 3 » | Frères des écoles chrétiennes (les), par le général Ambert. 1 volume in-12 1 » |
| Coups d'épée (les) de M. Puplinge, par Ch. Buet. 1 vol. in-12. 3 » | Mémoires d'un instituteur (les), par Lucien Thomlin. 1 vol. in-12. . . 3 » |
| Coton (le) son histoire, son habitat, son emploi et son importance chez les différents peuples avec l'énumération de ses succédanés, par E. JARDIN, inspecteur de la marine et des colonies. 1 v. in-12 avec figures de 460 pages. 3 » | Philosophie des sciences sociales , par Antonin Rondelet. 1 volume in-12 3 » |
| Deux Frances (les). Radicaux et catholiques en 1870, par E. Davesnes. 1 vol. in-12 de 386 pages. 3 » | Politique d'un Villageois (la), par Andre Barbes, ancien rédacteur en chef de la <i>Campagne</i> . 1 vol. in-12. . . 3 » |
| Femme (la) sans Dieu, par Alfred des Essarts. 1 beau vol. in-12 de 378 pages. 2 » | Théâtre en France (le), avec une consultation sur les spectacles, par M. d'Avril 1 vol. in-12. 3 » |
| | Trente Jours à la Campagne , par L. M. Casabianca. 1 vol. in-12. 3 » |
| | Vie en plein air (la), par V. Vattier d'Ambroyse. 1 vol. in-12, illust. 3 » |

UNE CROISADE

Il existe, tout le monde le sait, une vaste organisation, un faisceau de forces, visant à *décatholiciser*, à *déchristianiser* la société moderne. Les sectes anti-religieuses et antisociales font une guerre incessante à l'enseignement religieux, aux journaux, aux ouvrages catholiques. Imitons-les, mettons de côté, bannissons les *Dictionnaires* et les *Encyclopédies*, plus ou moins hostiles à notre foi, à nos principes. Les catholiques ont aujourd'hui leur recueil lexicographique et encyclopédique : le **Dictionnaire des Dictionnaires**, aussi recommandable par les *qualités scientifiques* que par *l'orthodoxie*. Tous voudront, suivant des exemples venus de haut, favoriser cet ouvrage à l'exclusion des autres, l'acquiescer, le propager, d'autant plus que l'acquisition en est singulièrement facilitée par une ingénieuse combinaison. Envoyer son adhésion sans retard, afin de profiter des avantages stipulés. On trouvera plus loin les conditions, avec le bulletin de souscription.

DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES

Recueil lexicographique et encyclopédique le plus complet, le plus exact, le seul chrétien, sous la direction de MGR PAUL GUÉRIN, camérier de S.S. Léon XIII, (6 volumes grand in-4° à 3 colonnes de 1.200 à 1.300 pages).

Réception de tout l'ouvrage avant les versements. — Versements échelonnés. — Reconstitution complète du capital souscrit.

Voici réalisé le vœu souvent émis dans les **congrès catholiques**. Des cardinaux, des évêques, un grand nombre de hauts dignitaires du clergé séculier et régulier ont honoré l'œuvre de leurs suffrages, de leurs adhésions, et l'auteur n'a pas reçu moins de quatre mille lettres de félicitations. La presse religieuse a été unanime pour signaler et recommander chaleureusement cette publication comme devant être encouragée et propagée par le clergé, les catholiques et les conservateurs de tous les partis, et lui a prédit un brillant succès, qui s'annonce et s'accroît en effet chaque jour. L'écoulement a déjà atteint le nombre de **dix mille exemplaires**.

Une ingénieuse combinaison permet d'acquiescer cet ouvrage indispensable, d'une utilité quotidienne, dans des conditions exceptionnellement avantageuses : quiconque souscrita d'après la formule ci-dessous le bulletin de **180 francs** (le prix du Dictionnaire), aura droit : 1° à la possession de tous les volumes du *Dictionnaire* et les recevra immédiatement ; 2° à la reconstitution du capital souscrit, 180 francs, au moyen des dividendes qui seront répartis *chaque semestre*, entre deux mille souscripteurs. Le souscripteur privilégié sera donc remboursé en volumes avant d'avoir rien versé ; de plus il recouvrera son capital par la participation aux dividendes, pris sur les bénéfices de chaque exemplaire vendu. Il aura de la sorte, en définitive, *pour rien*, le **DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES**. C'est une application heureuse du principe d'*association*, de *société coopérative*, le seul principe qui rende les œuvres prospères, durables, utiles à tous.

N -B. — Ci-joint un bulletin de souscription, payable par versements trimestriels. — On peut aussi payer en deux fois : **90 fr.** fin décembre 1891, et **90 fr.** fin d'avril 1892. — Celui qui **paie comptant**, c'est-à-dire **30 jours** après la réception de l'ouvrage, bénéficie d'un escompte de **10 fr.**, et ne verse que **170 fr.** au lieu de **180 fr.** — **Des avantages d'un autre genre sont accordés aux SOUSCRIPTIONS ORDINAIRES NON PRIVILÉGIÉES, dont le nombre est considérable.**

Une **gracieuseté TRÈS appréciable** sera faite aux personnes qui enverront leurs souscriptions avant le **31 décembre, DERNIER DELAI.**

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné
demeurant
déclare souscrire part
de **180 francs** pour la publication intitulée **LE DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES**, me donnant droit à un exemplaire de l'ouvrage entier et à la reconstitution de mon capital souscrit, au moyen de dividendes qui seront établis, chaque semestre, et payés dans le cours du suivant, et je m'engage à effectuer ce versement, à l'ordre de Mgr Paul GUÉRIN, après avoir reçu l'ouvrage complet, comme suit : **45 fr.** au 15 janvier ; **45 fr.** au 15 avril ; **45 fr.** au 15 juillet ; **45 fr.** au 15 octobre 1892.

Fait à
le

Signature:

Prière d'indiquer en toutes lettres le nombre de parts et d'exemplaires de l'ouvrage, et renvoyer le présent bulletin à Mgr Paul GUÉRIN, avenue de Deols, 56, à Châteauroux (Indre).

Indiquer aussi bien exactement : le chef-lieu de canton, le département et la gare qui dessert la localité.





REVUE du Monde Catholique.
Oct.-Dec.

1891
v.108.

